

LES
COTES-DU-NORD,

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

DE TOUTES

LES VILLES ET COMMUNES

DU DÉPARTEMENT ;

PAR BENJAMIN JOLLIVET.



GUINGAMP,

IMPRIMERIE DE B. JOLLIVET.

—
1854

LES
COTES-DU-NORD,

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

DE TOUTES

LES VILLES ET COMMUNES

DU DÉPARTEMENT,

PAR BENJAMIN JOLLIVET.



GUINGAMP,

IMPRIMERIE DE B. JOLLIVET.

—
1854

...
ces localités,
sa pensée eût

...
s, où il demeure
avec une solli-
e ont successive-
de remarques
. Enfin, quand
reprenons avec

PRÉFACE.

M. l'abbé de Garaby (*), et M. Habasque, président du tribunal de Saint-Brieuc, auteur des *Notions historiques*, conçurent, il y a 15 ou 16 ans de cela, le projet de publier dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* l'histoire de toutes les communes du département, avec la biographie des hommes illustres qu'il a produits. Interrompu en 1849 par le départ de M. de Garaby, ce projet a été repris presque aussitôt par la Société archéologique, tant il est vrai qu'une idée juste, utile surtout, fait toujours nécessairement son chemin.

Cependant, il faut bien le dire, puisque nous avons à expliquer la *nécessité* de notre intervention dans cette affaire, la Société archéologique, de même que ses devanciers, travaillait à une œuvre frappée d'avance de stérilité....

Pourquoi cela? — Parce que cette Société ne pouvait produire (la nature de la publication à laquelle elle confiait ses travaux s'opposait à ce qu'elle fit davantage) qu'une ou tout au plus deux notices par an; c'est-à-dire, l'histoire d'une ou de deux localités, et qu'à ce compte, en admettant que sa pensée eût

(*) Ce livre devra beaucoup à M. de Garaby. De Paris, où il demeure maintenant, cet excellent ami suit nos travaux pas à pas, avec une sollicitude toute paternelle. Les épreuves de ce premier volume ont successivement passé sous ses yeux, et il les a enrichies d'une foule de remarques précieuses, de renseignements utiles qui nous manquaient. Enfin, quand la fatigue nous gagne, sa voix nous crie : Courage! et nous reprenons avec une ardeur nouvelle notre ingrat et pénible labeur.

trouvé des continuateurs, il lui aurait fallu *trois* ou *quatre cents ans* pour arriver au terme de son entreprise!... Puis, au bout de ce temps, l'histoire et la géographie du département se seraient trouvées éparpillées dans 3 ou 400 volumes du prix de 1 fr. 25 l'un!

Les choses en cet état, nous résolûmes de venir en aide à la *Société archéologique*, dans l'intérêt de l'œuvre éminemment nationale qu'elle avait résolu de poursuivre. En conséquence, nous publiâmes un prospectus, dans lequel nous annoncions en termes formels que notre intention était de publier une œuvre *collective*.

Soit indifférence, soit que notre appel n'ait point été compris, soit pour tout autre motif, les écrivains sur lesquels nous nous croyions en droit de compter nous ont fait complètement défaut. Quelques-uns se sont fait inscrire chez nous comme souscripteurs, pas un seul comme collaborateur!

Certes, si nous eussions prévu cet abandon, l'immensité de la tâche que nous avons à remplir nous eût fait reculer; car, — qu'on veuille bien nous pardonner de dire cela, — il faut du dévouement et du courage pour consacrer cinq ou six ans de sa vie à un travail qui a toutes les difficultés des œuvres sérieuses, écrites avec conscience, *sans aucune compensation probable pour celui qui l'entreprend!*

En effet, le livre que nous publions pourra bien intéresser quelques étrangers; mais il ne sera vraiment utile, vraiment nécessaire, qu'aux habitants des

Côtes-du-Nord. Donc il a peu de chances de dépasser les limites de ce département.

Or, — tout le monde sait cela, — on est rarement prophète dans son pays: trop de raisons, qui toutes, à la vérité, ne font pas l'éloge du cœur humain, s'y opposent.

Quoi qu'il en soit, puisque, par l'effet même de l'abandon dont nous nous plaignions plus haut, notre nom se trouve désormais attaché à cet ouvrage, on peut être certain qu'il sera achevé si Dieu nous prête vie. Cette entreprise, d'ailleurs, n'est point une spéculation de librairie; c'est une œuvre toute de patriotisme, que nous achèverons à nos risques et périls, au prix de tous les sacrifices de temps et d'argent qu'elle nécessitera.

Disons maintenant que les convictions, les croyances de tous ont été respectées dans ce livre, et que nous n'avons jamais eu la pensée de chercher à affaiblir systématiquement le respect dû à des idées qui ont reçu la consécration des siècles, pas plus qu'il ne pouvait nous convenir de repousser le labeur de nos devanciers dans le seul but de produire une œuvre complètement originale: c'eût été travailler uniquement dans l'intérêt de notre amour-propre.

Nous avons, au contraire, interrogé avec le plus grand soin presque tous les auteurs, tant anciens que modernes, — on sait qu'ils sont nombreux, — qui ont écrit sur la Bretagne. Puis, après un travail opiniâtre, notre raison a fait un choix parmi ces matériaux épars dans des milliers de pages, et s'offrant à nous presque

toujours entourés de contradictions sans nombre. A ce premier fonds sont venus se joindre les documents inédits qui nous appartenait en propre, enfin ceux qu'on a eu la bienveillance de nous adresser.

Tout cela cependant n'était encore ni de l'archéologie, ni de l'histoire, ni de la géographie, ni de la statistique. C'était un pêle-mêle sans nom; c'était le chaos. Or, nous écrivons surtout pour cette classe nombreuse de lecteurs qui n'a pas de temps à perdre et veut que l'on soit clair, méthodique et surtout concis. D'ailleurs, notre livre n'est pas de ceux qu'on lit et qu'on rejette ensuite; il est, au contraire, de ceux qu'on ne lit pas, mais qu'on consulte mille fois en sa vie, le plus souvent par nécessité, d'autres fois par curiosité, comme distraction.

L'important était donc de donner à nos matières une classification partout uniforme, qui rendit les recherches faciles et rapides. Nous espérons avoir réussi.

Voilà tout le secret de notre livre. Il nous est peut-être échappé quelques erreurs; car, — est-il nécessaire de le dire, — nous n'avons pas tout vu par nous-même: la vie d'un homme ne suffirait pas à pareille tâche. Si donc la critique veut bien nous signaler ces erreurs, loin de nous en plaindre, nous en serons extrêmement reconnaissant, et nous ferons des observations qu'on nous adressera l'objet de rectifications qui trouveront place dans notre second volume: il comprendra l'arrondissement de Dinan.

B. JOLLIVET.

CANTON NORD DE SAINT-BRIEUC

LES

COTES-DU-NORD.

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-BRIEUC.

Il est le premier des cinq arrondissements composant le département des Côtes-du-Nord.

— Il se divise en 12 cantons dont les chefs-lieux sont: Saint-Brieuc nord, Saint-Brieuc sud, Châtelaudren, Étables, Lamballe, Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pléneuf, Plœuc, Plouha et Quintin. Ces 12 cantons se subdivisent eux-mêmes en 74 communes. — La population de l'arrondissement est de 181,559 habitants, et sa superficie de 446,990 hectares 54 ares. — Il nourrit 24,303 têtes d'animaux de la race chevaline, 31,665 de la race bovine, 66,483 de la race ovine, 25,769 de la race porcine, 1,027 de la race caprine, enfin 364 de la race asine et mulassière; le tout représentant une valeur moyenne de 5,804,293 francs, et un revenu de 2,381,393 fr. — Le produit moyen d'un hectare sous froment y est de 2,062 litres, sous seigle 1,848, sous avoine 2,214, sous légumes secs 2,334, sous prairies artificielles de 21 quintaux 70, sous prairies naturelles de 31 quintaux 72. — Il compte 38,673 maisons. — Son revenu vrai est de 8,040,633 francs. — Il renferme la forêt de Lorge, si célèbre dans les x^e et xiv^e siècles sous le nom de *Brocéliande*.

CANTON NORD DE SAINT-BRIEUC.

Il comprend les communes de Saint-Brieuc, la Méaugon, Plérin, Ploufragan, Pordic et Trémuson. — Sa population est de 27,896 habitants et sa superficie de 11,587 hectares 6 ares. — Il renferme 4,379 maisons. — Son revenu vrai est de 1,241,069 francs.

COMMUNE

De Saint-Brieuc (des Vaux).

Origine de la ville.



Sur ce même emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville chef-lieu des Côtes-du-Nord, on ne voyait, au commencement du cinquième siècle, qu'une épaisse et sombre forêt, dépendant du territoire de l'un des sept peuples primitifs de l'ancienne Armorique, peuples jadis célèbres, formant chacun un état à part, ayant ses lois, ses chefs, sa capitale, ses usages et ses mœurs, mais constituant une sorte de confédération qui avait pour objet et pour but l'intérêt de tous. Réunis, ces peuples belliqueux et fiers étendirent leurs con-

quêtes jusqu'en Italie et en Allemagne; ils fondèrent des colonies, donnèrent à leur commerce un immense développement, luttèrent long-temps contre la domination romaine, enfin furent les premiers à secouer le joug pesant que leur avait imposé le sort des batailles!

Si l'on en croit la carte que Dom Morice a placée en tête de son *Histoire de Bretagne*, — d'accord, sur ce point, avec celle dressée d'après Danville, Peuchet, etc., — et les explications que donne cet historien, t. 1, p. 3 du livre cité, le peuple dont nous voulons parler portait le nom de *Curiosolites*. Il se trouvait placé entre la mer au nord, les *Diablites* ou *Dialutes* à l'est, les *Ossismiens* et les *Agnaïtes* à l'ouest, les *Venètes*, les *Nannètes* et les *Rhedones* au sud. Sa ville capitale était Cor-

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC.

seul, dont l'antique splendeur, bien que complètement disparue, est attestée de nos jours encore par de nombreux et irrécusables témoignages.

Vers le milieu de ce même siècle, des Bretons insulaires, obligés de fuir pour échapper aux fureurs des Saxons, qui avaient fait irruption dans leur île, vinrent chercher un refuge en Armorique. Ils débarquèrent dans le pays de Léon, aidèrent les habitants à chasser les Danois, peuple pillard et cruel qui cherchait à s'y installer, et fondèrent le royaume transitoire de Domnonée. Ce royaume dura 129 ans et eut sept princes, qui portèrent les uns le titre de rois, les autres celui de ducs ou de comtes. Il embrassait toute la côte maritime boréale qui s'étend depuis Dol jusqu'à Saint-Pol-de-Léon, avec les évêchés de Saint-Pol, Tréguier, Saint-Brieuc, Aleth ou Saint-Malo et Dol. Il se composait donc des trois peuples du nord de l'Armorique connus sous les noms de *Curiosolites*, de *Diablites* et d'*Ossismiens*. Il eut pour premier roi Riwal Murmarzon, Breton insulaire d'une haute origine, qui avait déjà régné sur un canton de la Grande-Bretagne, avant sa migration.

Ces événements s'accomplissaient en 469, sous le règne d'Erech ou Riothime, fils d'Audren, cinquième roi de Bretagne, et non pas, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, sous celui d'Hoël II, qui ne vécut qu'un siècle plus tard.

Riwal, devenu roi de Domnonée, fit construire en bois de chêne (*robur*), au milieu de la forêt dont nous avons parlé, un palais qui eut nom *Rouvre*, et que les habitants du pays nommèrent *kav-den-wal* (habitation de l'homme gallois). Cette résidence occupait l'emplacement qui se trouve situé entre le grand chemin actuel de Saint-Brieuc, la rue des Pavés-Neufs et la rue Vicairie, sur laquelle donnait l'ancien tour de Corlay.

Vers cette même époque (469), un disciple de Saint-Germain d'Auxerre, issu d'une famille illustre de la Grande-Bretagne, quitta les environs de Tréguier, où il était venu quelques années auparavant fonder un monastère, et, suivi de 84 religieux, animés comme lui d'une foi vive, vint aborder par mer à l'embouchure de la rivière de Gouët, ou rivière de sang (*goad, sang*). Devenit *ad flumen quod vocatur sanguis*.

Averti par un chasseur que des hommes, habillés d'une étrange manière, avaient été vus dans la forêt, sur le bord d'une fontaine, entre deux vallées, Riwal ordonna à ses gens de s'armer et d'aller s'enquérir des motifs qui avaient amené là ces étrangers. Ces ordres furent exécutés aussitôt, et peu de temps après ces religieux comparaisaient devant Riwal, qui reconnut dans leur supérieur son propre cousin-germain. Il l'accueillit avec les marques de la plus grande déférence, et poussa la générosité à son égard jusqu'à lui faire don de son palais; après quoi, renonçant lui-même aux grandeurs et aux joies éphémères de ce monde, il se retira à Hillion, au lieu dit Coz-Craou (vieille étable), et mérita, par la sainteté de sa vie, d'être honoré dans la suite sous le nom de saint Denoual.

Ce parent de Riwal, qui, pressé par une vision, avait abandonné sa famille et sa patrie pour venir prêcher l'évangile dans l'Armorique, était Briec, Briomagle ou Vriomacle, fils de Cerpus et d'Eldrude, le même que l'Eglise a canonisé depuis cette époque, et que notre département vénère comme son patron.

Briec prit possession du palais du Rouvre et le transforma en monastère. Son premier soin fut de bâtir une chapelle, qu'il plaça à l'endroit même où il s'était arrêté avec ses religieux, près de la fontaine qui a conservé son nom. Les autres édifices furent successivement construits par ses moines et par lui. C'est du moins ce qui résulte d'une très-ancienne tapisserie, que l'on voyait encore il y a quelques siècles, et qui les représentait tous travaillant de leurs propres mains à ces constructions.

Tous ces travaux de premier établissement terminés, Briec et ses disciples, libres désormais de tout soin étranger au service de Dieu, se livrèrent avec une ardeur sans égale aux pratiques de la religion catholique, et travaillèrent à faire disparaître les restes d'idolâtrie qui subsistaient encore parmi les peuples qui les environnaient.

Après la mort de Briec, qui arriva l'an 502, les miracles se multipliant sur son tombeau, on vit bientôt accourir de toutes parts une foule nombreuse de pèlerins. Les ducs de Bretagne comblèrent de présents le nouveau monastère, et Childbert I^{er}, roi de France, s'en déclara

lui-même le protecteur dès les premières années de son règne (512). De ce moment, les habitations se groupèrent autour du riche couvent, et la ville de Saint-Briec prit naissance!...

Annales. En 848, St-Briec, devenu déjà une cité opulente, fut érigé en évêché par Nominoé, quinzième roi de Bretagne. Telle est du moins l'opinion de Dom Morice et d'un grand nombre d'écrivains; mais cette opinion est combattue par l'abbé Barruel (*Journal ecclésiastique*, 1792).

Ce dernier prétend que saint Briec ayant été évêque, les prélats de la province avaient seuls qualité pour créer ce siège, et qu'ils n'eussent pas manqué de protester contre cet empiètement. Quoi qu'il en soit, il résulte des actes de sainte Osmane qu'il y avait un évêque à Saint-Briec dès le septième siècle.

En 851, Érispoé fait transporter le corps de saint Briec au couvent de Saint-Serge d'Angers, pour le mettre à couvert de la fureur des Normands; mais, en 1210, sur la demande de Pierre, évêque de Saint-Briec, les moines de Saint-Serge restituent un bras, deux côtes et une partie de la tête du

saint, reliques précieuses, qu'Alain, comte de Penthièvre, porta lui-même dans la cathédrale de Saint-Briec, au milieu d'un immense concours de peuple.

En 937 (Ogée place cet événement deux ans plus tard, à tort, croyons-nous), Alain Barbe-Torte, deuxième duc de Bretagne, remporte une victoire complète sur les Normands près Saint-Briec, et venge ainsi la ville des nombreux désastres que lui avaient fait éprouver ces barbares, qui l'inquiétèrent dès son origine.

En 1079, Eudon, chef de la maison de Penthièvre, est enterré dans la cathédrale, où son tombeau a subsisté jusqu'à la réédification de cette église. Étienne, son fils, est enterré près de lui en 1138.

En 1223, Juhel, archevêque de Tours, nomme un vicair et deux chapelains pour prendre soin de la paroisse de St-Briec, et règle le prix des distributions mensuelles à quatre deniers pour matines, trois pour la grand-messe et deux pour vêpres. De cette époque date la paroisse de Saint-Briec. Celle de Saint-Michel n'existait pas alors, et ne paraît pas remonter au-delà de la fin du quinzième siècle.

En 1230, Guillaume Pinchon, ou Pichon, commence la réédification de la cathédrale, qui tombait en ruines, et promet de l'achever *vif ou mort*. Les nombreuses offrandes que les fidèles vinrent déposer sur son tombeau permirent en effet d'achever l'œuvre commencée.

En 1259, Raoul, évêque de Saint-Brieuc, est envoyé en Angleterre pour y traiter du mariage de Jean de Bretagne avec Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre.

En 1374, les Anglais prennent d'assaut Saint-Brieuc, Guingamp, etc.

En 1394, Olivier de Clisson, le comte de Penthièvre et le vicomte de Rohan, ses gendres, s'emparent de Saint-Brieuc et livrent cette ville au pillage. Les habitants valides se retirent dans la cathédrale, qui était fortifiée; mais le connétable en fait le siège, et la place est obligée de se rendre après quinze jours d'une énergique défense. Clisson y établit son quartier-général, et ce fut en vain que le duc de Bretagne, Jean IV de Montfort, tenta de l'en débusquer l'année suivante.

En 1406, à l'occasion des impôts, les habitants de St-Brieuc

se révoltent contre l'autorité du duc, mais le comte de Richemont, envoyé contre eux, fit sévèrement punir les instigateurs, et le calme se rétablit promptement.

En 1417, Vincent Ferrier prêcha à Saint-Brieuc pendant dix jours, et la noblesse, le clergé, le peuple même des campagnes, accoururent en foule pour l'entendre.

Vers le milieu du quinzième siècle, érection près des fontaines, par Marguerite de Clisson, d'une chapelle dédiée à la Vierge sous le nom de Notre-Dame, laquelle subsista jusqu'en l'an V de la République française. A cette époque, elle fut démolie pour élever des barricades contre les Royalistes, qui voulaient entrer à Saint-Brieuc.

En 1468, le duc de Berry, frère du roi Louis XI, étant venu à Saint-Brieuc, les prisons de la ville sont ouvertes et la liberté rendue aux prisonniers.

En 1503, établissement des Cordeliers à Saint-Brieuc, dans la maison de la Haute-Garde.

En 1548, Marie Stuart, se rendant à Paris pour épouser le Dauphin, passe par Saint-Brieuc.

En 1563, un édit réunit la seigneurie de Goëlo à celle de

Cesson, et ordonne la translation de la juridiction de Lanvollon à Saint-Brieuc. Cette translation donne lieu, le 2 juillet 1580, à une transaction par laquelle il est reconnu que l'évêque seul a haute-justice et tout droit de police à Saint-Brieuc.

En 1592, la ville fut prise et pillée par les Espagnols, les Lorrains et les Lansquenets.

En 1601 et 1735, la peste ravage Saint-Brieuc. M. Habasque pense qu'à cette première époque fut établi une sorte d'hôpital au lieu où est maintenant le bâtiment connu sous le nom de *Maison de santé*, et qu'il y a apparence que ce fut vers la cessation de la mortalité qu'on érigea la croix qui porte aujourd'hui la même dénomination.

En 1608 et 1609, la communauté de ville s'assemblait dans la chapelle de Saint-Gilles.

En 1612, construction du pont du Gouëdic, réfait en 1744.

En 1615, le couvent des Capucins est fondé par MM. de Bréhand. La communauté de ville donne 3,600 livres, et plus tard, en 1733, lors de la construction du nouveau bâtiment, 2,000 livres.

En 1618, lettre de jussion portant concession, pour six ans,

aux bourgeois et manants de Saint-Brieuc, d'un octroi sur le vin, le beurre, le cidre, à l'effet de subvenir aux frais de réparation de la maison de ville, tombée en ruines.

En 1620, André Le Pore de la Porte, évêque de Saint-Brieuc, et la communauté de ville, accordent chacun une somme de 200 livres à Guillaume Doublet pour fonder une imprimerie.

En 1624, la supérieure des Ursulines de Dinan fonde à Saint-Brieuc un couvent de son ordre, avec une église sous l'invocation de Saint-Charles. Les Bénédictines de la congrégation du Calvaire sont reçues dans la ville la même année, et logées dans un hospice, près du collège.

En 1628, on commence la construction des murs d'enceinte, sous l'épiscopat d'André Le Pore de la Porte-Vezins. Ce qui restait de ces murailles en 1788 fut vendu 3,000 francs à un sieur Thierry.

En 1664, Denis de la Garde, évêque de Saint-Brieuc, achète la maison dite la Grenouillère, bâtit à neuf le corps de logis du précédent séminaire, et commence l'église qui en dépend. Il place ce séminaire sous la direction des prêtres de la congréga-

tion de la mission dite de Saint-Lazarre.

En 1668, vingt habitants de Saint-Brieuc sont désignés pour assister, suivant l'usage et les règlements, aux assemblées de la communauté, et ils prêtent serment devant la cour royale.

En 1669, un arrêt du parlement de Bretagne confirme les habitants de Saint-Brieuc dans le droit de choisir, parmi les moulins appartenant à l'évêque, au chapitre et au seigneur du Bois-Boixel, celui qu'ils préféreront pour y envoyer moudre leurs grains.

En 1676, par ordre du gouverneur de la province, la communauté de ville arrête qu'il sera fait des barricades aux avenues de Saint-Brieuc.

En 1680, la communauté de ville demande que les sommes destinées à l'abbat du papegault soient employées au profit de l'hôpital. Ces sommes montaient à un chiffre assez élevé : l'abbat seul recevait 350 livres et le prévôt 50.

En 1690, Jacques II vient à Saint-Brieuc et y passe en revue les réfugiés de sa nation avec lesquels il espérait reconquérir son royaume.

En 1696, le chapitre de la ca-

thédrale élève la prétention de prélever une dime sur les choux et autres légumes.

En 1697, le maire en titre et le maire ancien recevaient 202 livres de gages.

En 1700, Coulon de Portailain, trésorier de la paroisse de Saint-Michel, fait abattre l'aiguille du clocher de cette église, qui n'était dans le principe qu'une simple chapelle dédiée à l'archange de ce nom.

En 1705, dans la nuit du 29 au 30 décembre, une tempête affreuse cause d'énormes dégâts à Saint-Brieuc.

En 1706, établissement des filles de la Croix à Saint-Brieuc, et, en 1711, des sœurs de charité.

En 1720, la ville de Saint-Brieuc consent une pension de 300 livres à Jacques Conery, médecin, à la charge par lui de s'y fixer.

En 1724 et 1726, les rues de Saint-Brieuc offrant peu de sécurité la nuit, le gouverneur ordonne qu'une garde composée des habitants fera des rondes chaque nuit dans la ville. La communauté arrête qu'il sera fourni à cette garde du feu, des lumières et des lanternes.

En 1729 ou 1730, construc-

tion des ponts du Légué et de St-Barthélemy. Ce dernier sur l'ancienne route de Paris à Brest.

En 1743, ordonnance de M^{sr} de Viarmes, condamnant à 20 livres d'amende, au profit de l'hôpital, tout membre de la communauté de ville qui, sans cause légitime, ne se sera pas présenté à ses séances.

En 1746, M. du Plessix de Kersaliou, chanoine de la cathédrale, fonde à Saint-Brieuc une école chrétienne pour enseigner gratuitement aux pauvres la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le catéchisme.

En 1750, lettres patentes qui confirment l'établissement de l'hôpital, sous le titre d'*Hôtel-Dieu royal*. Il avait été confié aux soins des filles de Saint-Thomas de Villeneuve en 1676, et la communauté de ville était en possession d'en nommer l'administrateur dès 1620. On pense que cet hôpital a remplacé celui dit de Saint-Antoine, que le duc Pierre II donna, en 1453, aux Cordeliers, pour y bâtir un couvent. Suivant la tradition, il y avait un autre petit hôpital joignant la chapelle du Gouédic, à l'entrée de la ville. Cette chapelle du Gouédic fut fondée en 1337 et réunie à la paroisse de

Cesson en 1309 par une bulle de Jules II.

En cette même année 1750, ordonnance portant exemption du logement des troupes pour les juges, les officiers de la chancellerie, les maires, échevins et syndics, les receveurs de sa Majesté, le miseur, les employés dans les fermes, les étapiers, le receveur de la capitation, le directeur des postes, les fermiers et commis des messageries, le receveur de l'amiral, le lieutenant du premier chirurgien du roi et son greffier, *pourvu* que lesdits privilégiés ne fassent point commerce à boutique ouverte et ne tiennent pas cabaret, le directeur des postes, les fermiers et commis des messageries exceptés.

En 1751, réédification de la façade de l'hôtel de ville.

En 1757, les dépenses ordinaires et annuelles de la ville s'élevaient à 7,303 livres, non compris les frais de députation aux états de la province; en 1797 elles n'étaient plus que de 6,450 livres.

En 1758, le duc d'Aiguillon pose la première pierre du quai du Légué. La même année, les états, assemblés à Saint-Brieuc, font frapper une médaille en mé-

moire de la bataille de Saint-Cast, gagnée sur les Anglais. Sur l'un des côtés de cette médaille était l'effigie du roi de France ; sur l'autre, on voyait la Bretagne, sous l'emblème d'une femme, tenant une épée, et les troupes, sous la figure d'un guerrier, la foudre à la main. Chacune de ces figures, dit Ogée, élève et paraît vouloir attacher un bouclier à un palmier. Sur celui présenté par la femme, on lisait : *Vir-tus ducis et militum* ; sur celui que soutenait le guerrier : *Vir-tus nobilitatis et populi armorici*.

En 1762, une fabrique de faïence s'établit au haut de la rue Saint-Michel, et se servit d'une terre prise au lieu où est le cimetière actuel. Ses produits n'eurent rien de bien satisfaisant.

En 1773, le 19 août, une crue d'eau, survenue à la suite d'un orage épouvantable, emporte les ponts de Gouet, de St-Barthélemy, du Légué, et interromp toute communication sur ces points.

En 1774, l'auditoire de Saint-Brieuc menaçant ruine, le sanctuaire de la justice est transféré dans la chapelle Saint-Gilles, où déjà, comme nous l'avons dit, s'étaient tenues, en 1698 et

1609, les séances de la communauté de ville.

En 1777, percement de la rue Neuve du Gouet.

En 1785, une ordonnance prescrit, pour cause d'utilité publique, la démolition de la porte de Rennes.

En mars 1786, le général de la paroisse Saint-Michel prête à la communauté de ville, sans intérêts, une somme de 12,000 livres, pour la reprise des travaux d'ouverture du canal du Légué. L'évêque joint à cette somme 2,000 livres.

En 1787, un fourgon chargé de poudre, et stationnant au milieu de la ville, prit feu et faillit la faire sauter.

En 1788, exécution d'un paricide à St-Brieuc. On lui coupe le poignet sur la place du Martray, puis on le conduit en cet état sur la place Saint-Pierre, où il est roué vif.

En 1789, l'évêché de Saint-Brieuc possédait un revenu d'environ 20,000 livres et payait à Rome 800 florins. Il avait 115 paroisses. La juridiction de l'évêque s'étendait sur St-Brieuc, Cesson, Ploufragan, Tréguieux et Langueux.

Même année, par arrêté de l'état-major de la ville, les ins-

truments de torture sont brûlés publiquement sur la place Saint-Pierre.

Même année, 10 novembre, déclaration du chapitre de la cathédrale portant abandon volontaire, au profit des pauvres, de tous ses privilèges et exemptions pécuniaires.

Même année (octobre) suppression de la collégiale de Saint-Guillaume. M^{sr} de Quélen, mort archevêque de Paris, fut le dernier chanoine de cette collégiale.

En 1791, un seul boucher avait le droit de vendre de la viande à Saint-Brieuc pendant le carême. Ce droit fut adjugé, moyennant 900 livres, à un sieur Connen, boucher.

En mars, même année, la commune de Saint-Brieuc est divisée en sept sections : section du quartier-royal, section Fardel, section Saint-Michel, section St-Gouéno, section du Martray, section de Saint-Guillaume, section des villages.

5 octobre, même année, la place de la cathédrale prend le nom de place Louis XVI.

En 1792, inauguration du tribunal criminel des Côtes-du-Nord et du tribunal de commerce de Saint-Brieuc.

En 1794, la cathédrale est

transformée en temple de la Raison.

En 1799, les royalistes pénètrent à Saint-Brieuc pendant la nuit, brisent les portes de la prison et enlèvent les prisonniers. Plusieurs habitants périrent pendant cette nuit fatale.

En 1823, le 20 juillet, à midi, le thermomètre monta à 34 degrés au soleil. Cette chaleur excessive fit périr subitement plusieurs personnes.

En 1830, le 2 février, le thermomètre tomba à 13 degrés au-dessous de zéro. Le froid ne s'était jamais fait sentir aussi fort à Saint-Brieuc, si ce n'est en 1788 et en 1795.

Anciennes rues, places et maisons de Saint-Brieuc, par M. l'abbé de Garaby, chevalier de la légion-d'honneur, d'après un manuscrit de Guillaume Allain, déposé à la bibliothèque de St-Brieuc :

« Après avoir épuisé la liste des évêques de St-Brieuc, l'abbé Allain parcourt leurs domaines.

« La place du Pilon était appelée le *Martrai-Neuf*, occupé par des maisons et de petits jardins que l'évêque Alain de Lamballe fit détruire, laissant deux ou trois petites places, nommées

Oritel et Chameloux, près de la rue Saint-Pierre, alors dite rue Saint-Per, et de la rue Vicairie, dite dans ce temps rue au Vicair, parce que là demeurait le vicair perpétuel du chapitre et de Saint-Michel.

« Denis de la Barde établit d'abord son séminaire dans une maison donnant sur le Pilori; ensuite, elle fut habitée par son neveu, de même nom et même prénom, chanoine de Notre-Dame de Paris et président au Parlement.

« Une maison qui ouvrait sur l'Oritel payait à l'évêque vingt-trois deniers *obollis*. Une autre avait cour, four et moulin; une autre tenait à la maison dite *Horvaie* et au déport de la maison prébendale du Saint-Esprit, qui existe encore près de la préfecture. Cette maison prébendale avait été construite sur le déport de *Quinquangrougne*, par un chanoine, chevalier de Malte. Pierre Le Neboux de la Brosse l'habitait, avant d'être évêque de Saint-Pol-de-Léon. Nommé en 1671, sacré l'année suivante dans la cathédrale de Saint-Brieuc, par Denis de la Barde, assisté des évêques de Tréguier et de Vannes, il alla aux États de Vitré en 1673, de Dinan en

1673, de Vannes en 1691, fut lié avec l'abbé de Kerlivio, vicair-général de Vannes et grand homme de bien, avec la vertueuse dame Le Houx, et mourut le 18 septembre 1701.

« Dans la rue Vicairie, une prébende était chargée d'allumer, pendant l'office de Saint-François, la *carrée*, c'est-à-dire douze cierges à l'autel; et, pour cette dépense, le chanoine logé donnait 20 sous au trésorier. Dans cette rue était la chapellenie du Boisrouault. Maurice le Bigot, abbé de Rillé, habita la maison qui aboutissait au jardin de la pompe de l'évêché. Là était la source *privative* de la pompe, qui servait dans la cuisine et dans les écuries du manoir épiscopal. De là, le gradué *ès-droits* court à la rue *Es-Cordiers*. On y voyait entre autres la maison de l'Abraham, jadis possédée par Alain Abraham.

« Suivons le secrétaire de monseigneur dans la rue Gourien. Il nous y montre le *Clos-au-Barbier*, le chemin qui allait de la Croix-Hingant à la Croix-de-l'Ourmel, etc.

« Venons, avec le prieur, de St-Barthélemy dans la rue Saint-Pierre, qu'il appelle *Bourguazé*, anciennement rue *Saint-Père* ou

du *Marché-au-Fil*. Le comte de l'He, seigneur du Boisboissel, y avait sa maison de ville. Là s'élevait aussi la Quinquangrogne, manoir avec pourpris, prérogatives, issues, déports, *ballets* et appartenances, cernés de murailles et fossés, contenant environ cinq journaux de terre. Cette habitation fut bâtie par Jean de Néant, sieur du Val.

« La grille de la préfecture a remplacé l'Hôtel-de-Ville, juridiction et prisons royales. Dans cet hôtel logeait le gouverneur; les bourgeois y tenaient leurs assemblées.

« La Chapellenie de Gué Lambert touchait à la rue St-Pierre; l'auberge dite l'Hermine était près de la Barrière.

« Une simple venelle (ruelle) menait de la rue et *Frèche* St-Pierre à Notre-Dame de la Fontaine et au grand chemin de Guingamp.

« Dans la rue Quintin, on remarquait la maison de la *Porte*.

« La chapelle Saint-Pierre fut bâtie par Dollo, seigneur de la Coste. Elle fut augmentée par du Gouray, époux de l'héritière de la Coste. Ces deux seigneurs avaient été guéris de la fièvre, après avoir invoqué saint Pierre.

« Le manuscrit nous mène

ensuite dans la rue du Martray, depuis l'Image Saint-Jean, en tournant par la rue Saint-Jacques, par la Fontaine de la Quinquaine, jusqu'à la Maison des Bedeaux de la cathédrale, autrefois nommée la Maison du Scribe.

« La rue St-Jacques se nommait autrefois *rue au Beurre* ou *aux Echaudés*. C'était dans la rue Quinquaine ou de l'Amusoire qu'était jadis le jeu de paume. La maison de la *Scriberie* du chapitre y était.

« L'in-folio entre dans la grande rue Fardel, où étaient la maison Saint-Léger, l'auberge du Croissant, le four Fardel du chapitre, la chapellenie des Millons.

« Nous voici dans la rue de Notre-Dame. L'auteur, parlant de la fondatrice de la chapelle de la Fontaine, Marguerite de Clisson, rappelle qu'elle avait prescrit que le chapitre irait y chanter, tous les jours de Notre-Dame, à neuf heures, une messe en musique.

« Une ruelle, dite la *Hellio*, où une fontaine avait été comblée, menait à la rue au Beurre. Le manuscrit traverse ensuite la rue aux Toiles, suit la rue de Gouet, jusqu'à la *Côte-au-Gibet*, les *Rhétines* et les *Forges*.

« Sur la Côte-au-Gibet était la justice de Saint-Brieuc, à quatre piliers de pierre, dit le manuscrit. De là, il entre dans la grande rue aux Marchands, où demeurait Louis de Labat, archidiaque, chanoine et grand-vicaire de Saint-Brieuc. Au haut de cette rue était le marché au lait, autour d'une croix de pierre. Les propriétaires de la maison qui était derrière obtinrent le transport du marché et de la croix, en s'obligeant à fournir tapisseries et ornement du prie-dieu aux deux processions de la Fête-Dieu. Cette maison appartenait à Jean-Baptiste Noulleau, oratorien et théologal de Saint-Brieuc, dont nous aurons lieu de parler. Allons, avec l'abbé Allain, rue Magdeleine. Là était l'Hôpital général, où se trouve le bureau de bienfaisance. Il avait porte ouvrant vers les boutiques ou porche du marché des cuirs des tanneurs de Moncontour et de la Trinité en Porhoët.

« Dans cette rue était aussi la chapellenie des Amorgents, nom des anciens possesseurs. L'auberge de la Croix-Noire était au carrefour de la Charbonnerie. Sur la rue Saint-Guillaume donnait la venelle à la Chèvre, menant aux champs Chevillons.

Dans cette rue étaient les auberges de la Croix-Verte, de la Croix-Blanche et du Cheval-Blanc. A l'extrémité se trouvait le marché à l'Avoir. La maison du diaconat de la cathédrale était aussi dans la rue Saint-Guillaume, ainsi que le four à ban. Ce four seigneurial était autrefois le seul de la ville, et avait été construit sur une partie du jardin où jadis on tirait la butte à l'arbalète. Traversons l'île du marché au blé, couverte alors de dix maisons; venons dans la rue Saint-Gouéno. Là était autrefois un grand jardin, appelé le Château-Pellan; près de là se trouvait la chapellenie des Ernots ou Arnouls. Un terrain du sieur de Lestangue, dit La Grenouillère porta bientôt un vaste édifice qu'acheta Denis de la Barde, pour servir de séminaire, avec toutes ses dépendances.

« Il fit bâtir la chapelle, et on y mit son cœur, après sa mort, a soin d'ajouter le manuscrit: il fut placé sous un marbre noir, avec son épitaphe en lettres d'or. En 1687, M^{sr} de Coëtlogon obtint que les États fussent tenus à Saint-Brieuc; ce fut au séminaire. Ils donnèrent 3,000 livres, qu'il employa à bâtir le corps de logis qui joint la chapelle, pour

y coucher les prêtres qui venaient à la retraite.

« Dans la rue Joualan étaient la chapellenie de la Villegœury, le Petit-Lion-d'Or et le Grand-Lion-d'Or; puis venait le collège. Dans la rue Saint-François (Pavés-Neufs), à la suite de la maison, en face de la porte du collège, était la maison qu'habita Jean-Baptiste Noulleau, qui, né à Saint-Brieuc en 1604, d'une famille distinguée dans la magistrature, entra chez les oratoriens à vingt ans, se distingua dans la chaire, à Saint-Malo, à Paris et autres villes. M^{sr} de Villazel, prédicateur du roi, le fit archidiaque de Saint-Brieuc, en 1639, théologal en 1640. Noulleau, ne ménageant personne dans l'ardeur de son zèle, fut interdit par M^{sr} de la Barde. Il n'en continua pas moins de prêcher dans les rues, sur les routes, dans les villages. Il en appela à toutes les puissances, et, se voyant entièrement abandonné, il se retira sur un roc escarpé, et fit tous les jours, pendant trois ans, sept lieues (plus de sept mille lieues en tout) pour aller dire la messe à Saint-Quay, dans le diocèse de Dol. Épuisé de fatigues et par les macérations inouïes qu'il exerçait sur

lui, il mourut, dans sa retraite sauvage, en 1672. Il avait composé une foule d'ouvrages sur la théologie, la morale, la réforme du clergé, entre autres, un traité de l'Extinction des procès.

« De l'autre côté de la rue était une maison prébendale, avec jardin sur la rue Grenouillère, qui fut possédée par M. Baptiste Le Gras, né à Saint-Brieuc, dominicain, puis chanoine, ensuite évêque et comte de Tréguier, élu en 1572. Il assista par procureur aux États de Dinan en 1573, ne fit serment de fidélité qu'en 1578, et mourut en février 1583. Son corps fut inhumé sous un marbre rouge, à l'entrée du chœur du Duc.

« Au coin de la rue St-Gilles, qui tire son nom de la chapelle de Saint-Gilles qui s'y trouvait, pendait l'enseigne de l'hôtel de Rohan; de l'autre côté était la Grande-Maison, anciennement appelée Maison-Menault, du nom de son propriétaire, d'où vient que le passage voisin s'appela l'Allée-Menault.

« La halle des Drapiers ou Toiliers; la halle aux Cordonniers avec ses vingt-cinq étaux; la Cohue ou Boucherie et l'Auditoire des Régaires étaient en re la rue

aux Toiles et la rue aux Ferronniers (Clouterie).

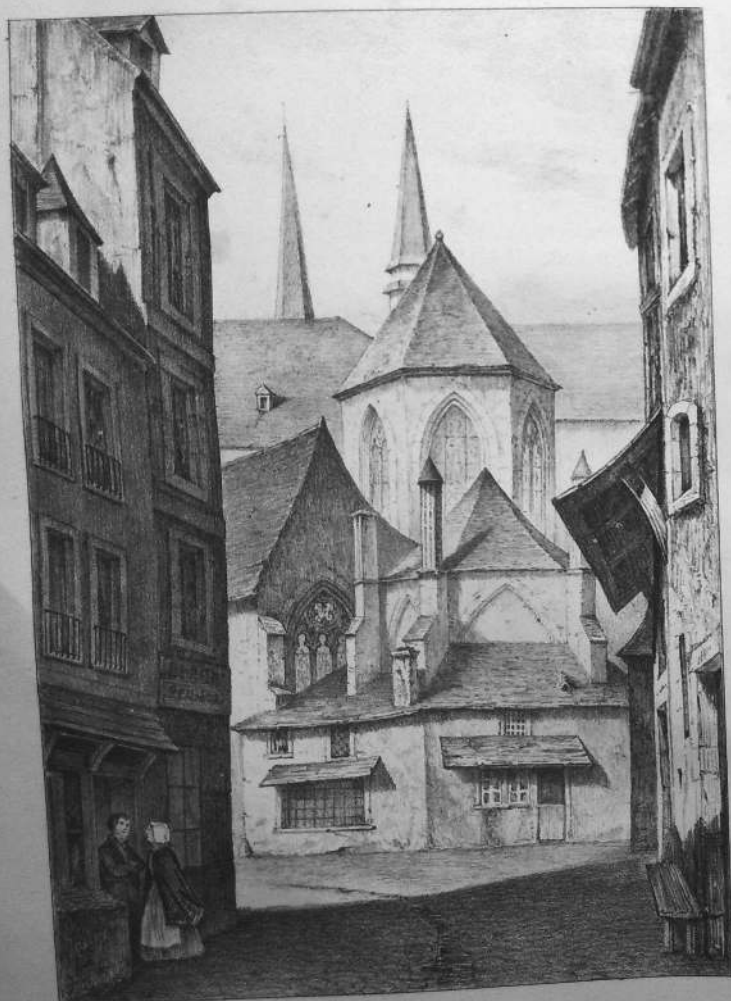
« Le manuscrit n'a pas oublié la rue Saint-Michel. Là était la maison de la *Plume-d'Or*, habitation de Jean Leuduger, qui, né dans une étable, à Plérin, fit de brillantes études à St-Brieuc, fit de longs voyages jusqu'en Palestine, revint inconnu dans son pays, fut curé de Plouguenast, de Moncontour, devint scholastique de la cathédrale, se signala dans la chaire, refit le *Bouquet de la Mission*, composa le *Catéchisme de Saint-Brieuc*, fonda la congrégation des *Sœurs Blanches*.

« Le manuscrit finit par la transaction passée, les 13 et 17 janvier 1622, entre M^{re} André Le Porc de la Porte, évêque et seigneur de St-Brieuc, et les vénérables chanoines de son chapitre, au sujet de leurs fiefs, pour assoupir en tous et chacuns les procès des instances mues et à mouvoir entre eux. »

Avant 1789, Saint-Brieuc était gouvernement de place, siège d'une maréchaussée, d'une amirauté, d'une juridiction des traites, de celle des Regaires, qui était la propriété de l'évêque, et de celle du Bois-Boissel.

Il y existait un bureau des fermes générales, un bureau des fermes des devoirs, un bureau d'agriculture, du commerce et des arts de l'évêché; un gouverneur de la ville, qui était en même temps gouverneur de la tour et forteresse de Cesson; un lieutenant du roi, un subdélégué de l'intendant de la province, un brigadier de la maréchaussée, commandée par un exempt; un corps de ville, une milice bourgeoise, divisée en sept compagnies, portant le nom du quartier que chacune d'elles représentait; un collège renommé dans toute la Bretagne.

Outre le chapitre de la cathédrale, on y comptait encore la collégiale de Saint-Guillaume (primitivement *Notre-Dame de la Porte*), fondée, croit-on, en 940; plusieurs communautés d'hommes et de filles, savoir: un couvent de Cordeliers, un autre de Capucins, un collège, un séminaire, des écoles chrétiennes, une communauté d'Ursulines, des Calvairiennes ou Bénédictines de la congrégation du Calvaire, des filles de Saint-Thomas de Villeneuve, des filles de la Croix, des filles de charité; un hôtel-Dieu, dont nous avons déjà parlé. Enfin, au sud de la



Leit. la Mayor à l'Église des Petits Champs, St. Pierre.

S^t BRIEUC.

ville, s'élevaient autrefois les chapelles de Saint-Quay, de St-Jouan et de Beaulieu, toutes les trois détruites.

Aujourd'hui Saint-Brieuc est chef-lieu du département des Côtes-du-Nord, du premier arrondissement et de deux cantons. Il renferme une préfecture, un tribunal civil et un tribunal de commerce, deux justices de paix, deux cures de première classe, une chambre de commerce, une direction des contributions directes, une recette générale des finances, un payeur du département, une direction de l'enregistrement et des domaines, un bureau de timbre extraordinaire, une direction des contributions indirectes, une recette et un entrepôt des tabacs et poudres, un bureau de garantie des matières d'or et d'argent, une inspection des douanes, un commissariat et une trésorerie particulière de la marine; un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, un vice-consul d'Angleterre, un vice-consul de Suède, une direction de télégraphie, 5 notaires, 8 avoués, 9 huissiers, 4 imprimeries, plusieurs carrossiers, un sculpteur, un marbrier, un mouleur en plâtre, une bibliothèque publique,

deux cercles littéraires, une salle de spectacle, un établissement de bains publics, un petit et un grand séminaire, un lycée, une école normale, plusieurs pensionnats pour les demoiselles, une école d'hydrographie de quatrième classe, une société d'agriculture, un bureau de poste aux lettres, une poste aux chevaux, roulages ordinaires et accélérés, messageries, voitures publiques pour toutes les villes environnantes, un capitaine et deux brigadiers de gendarmerie, une société archéologique, un musée, un recteur de l'académie, un inspecteur primaire, un général de brigade dépendant de la 13^e division militaire, etc., etc.

Sa population est de 12,813 habitants, et sa superficie de 1,890 hectares 68 ares 70 centiares, ainsi divisés: terres labourables, 1,419, pâturages et prairies 111, bois 20, jardins et vergers 41, étangs 2, le reste sous terres incultes et sous édifices.

La commune a pour limites: au nord, Plérin; à l'est et au sud-est, la mer, Tréguen, Languen; à l'ouest et au sud-ouest, Tréguen et Ploufragan. Elle renferme 43 hameaux, fermes et villages, dont les principaux sont: la Ville - Hélié, la

Ville-Juhel, la Ville-Ernault, la Ville-Guyomard, la Ville-Rault, la Ville-Bernard, la Ville-Ginglin, la Ville-Doré, la Ville-Hingant, la Ville-Agar, la Ville-Bougault, la Ville-Berno, la Plaine-Ville, le Pré-Tison, la Petite-Hacmorée, le Gouty, le Veauvernois, le Bas-du-Chemin-Neuf, le Rohanet, les Ligneriers, le Vallais, la Bauchée, le Pré-au-Ren, Robiens.

En 1500, la maison de Sainte-Claire, la Ville-Juhel, la Ville-Hélio, les Rues, la Ville-Berno, la Grange, la Closa, le Pré-Tison, la Ville-Ernault, la Huguenorais, Kersoa, la Ville-Salio, Pleine-Ville-Gouquet, la Pleine-Ville, la Ville-Geffroy, le Bois-Boixel (1), étaient terres nobles.

(1) Plusieurs auteurs ont donné au château du Bois-Boixel une haute antiquité. Ils ont dit qu'il se pourrait qu'il eût servi de résidence au comte Rigual, parent de Brienc, et que ce fut là que ce dernier fonda son monastère. Mais cette opinion, qui du reste n'est présentée que sous une forme hypothétique, ne nous a pas paru mériter qu'on s'y arrêtât. Une question plus embarrassante est celle-ci : Rival Murmannzon, qui fut, comme nous l'avons dit, le premier chef du royaume transitoire de Domnonée, est-il bien réellement le même que Rigual, Rival ou Rivallon, qui se montra si généreux à l'égard de Brienc ? — Nous n'hésitons pas à nous prononcer pour

Saint-Brienc est à 456 kil. de Paris, 100 kil. de Rennes, 69 k. de St-Malo, et 140 kil. de Brest, par les 48° 3' 2" de latitude nord, et par les 5° 4' 10" de longitude ouest. Sa situation est très-pittoresque, et présente une multitude de points de vue remarquables. Les coteaux qui l'environnent de toutes parts sont d'une merveilleuse fertilité, et couverts presque en tout temps des plus riches productions, grâce aux engrais marins et surtout aux bras intelligents qui les cultivent. La ville n'est pas belle ; elle est mal percée et assez généralement mal bâtie. Elle a conservé un grand nombre de ces maisons en bois qui sont un des caractères distinctifs des

l'affirmative, et nous croyons avoir pour nous une identité parfaite de nom, de date, d'origine, de situation, ainsi qu'il nous serait facile de le démontrer, si les bornes de cet ouvrage et le plan que nous nous sommes tracé ne s'y opposaient. Mais cette digression est peut-être déjà bien longue. Nous nous bornerons donc à constater, dans l'intérêt de la vérité, que tous les écrivains qui nous ont précédé n'ont donné à Rigual que le titre de riche seigneur ou de comte, et qu'aucun d'eux n'a songé à voir dans ce personnage riche, puissant, originaire de la Grande-Bretagne, le roi même du pays, bien que ce roi portât le même nom.

villes anciennes. Dans certains quartiers, quelques-unes des maisons font saillie sur la rue et empêchent le soleil d'y pénétrer librement, ce qui ajoute à leur tristesse.

On y compte sept fontaines publiques, plusieurs puits au milieu des rues, cinq lavoirs, deux ponts. Deux de ces fontaines portent le nom de *fontaines Notre-Dame* ; une autre, plus récente, est située à l'extrémité des Petites-Forges ; les quatre autres se nomment *fontaine à loup*, *fontaine de l'Abraham*, *fontaine Saint-Gouéno* et *fontaine Macault*. Le pont du Gouéno, dont nous avons déjà parlé, se compose de trois arches très-hardies ; le pont de Gouet n'a qu'une seule arche ; il date de 1806. — Près de la ville, on remarque une fontaine d'eau minérale ferrugineuse, dont les propriétés curatives n'ont pas encore été parfaitement déterminées. Elle a été découverte en 1673 par un apothicaire du nom de Grillant.

Cinq grandes routes y aboutissent et viennent ajouter à son activité commerciale. La route n° 12, de Paris à Brest, traverse la ville dans la direction du sud-est au nord-ouest. Il s'y

tient deux marchés par semaine, le mercredi et le samedi, et des foires aux époques ci-après : le mercredi des Cendres, tous les mercredis de mai, le lendemain des courses dont nous allons parler, le 7 et 8 septembre. Cette dernière dure huit jours.

Saint-Brienc a des courses de chevaux de deuxième ordre pour les cinq départements de la Bretagne. Ces courses (les premières eurent lieu les 5 et 6 juillet 1807) durent plusieurs jours et attirèrent un très-grand nombre d'étrangers ; aussi, chaque année, sont-elles l'occasion de fêtes et d'illuminations dont la ville dans la première quinzaine de juillet, sur une grève immense, d'un beau sable uni, située au pied des hautes falaises qui dominent les ruines imposantes de l'antique tour de Cesson, qu'entoure un fossé double creusé dans le roc. C'était jadis une des plus importantes places de guerre de la province. Bâtie par le duc Jean IV, en 1395, pour défendre l'entrée de la rivière du Gouet, elle fut prise et reprise plusieurs fois pendant les guerres désastreuses de la Ligue. En novembre 1592, elle tenait pour le roi et se rendit à Mercœur.

après avoir essayé 450 coups de canon ; en 1598, le maréchal de Brissac la reprit sur Mercœur. Henri IV, redoutant de la voir tomber de nouveau aux mains des Ligueurs, la fit démolir, cette même année, au moyen de la mine. Elle est à 75 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le sommet d'un cap placé à l'embouchure du Légué. Elle s'aperçoit de 24 kil. en mer, et sert de point de reconnaissance aux marins. Cette tour, ronde à l'extérieur, était hexagone à l'intérieur. Sa porte d'entrée était au premier étage et l'on y arrivait au moyen d'un pont-levis. On communiquait avec les étages supérieurs par un escalier pratiqué dans l'épaisseur même du mur. Elle avait quatre étages et se terminait par une plate-forme. — L'observateur placé au pied de ces ruines jouit d'une vue admirable.

Cesson est sous l'invocation de saint Ignoroc, évêque de Vannes. C'était autrefois une paroisse séparée, relevant du roi. Elle est succursale.

Voici, d'après une tradition populaire, toujours fort en faveur dans le pays, l'origine de son nom : La sainte Vierge, un jour, gravissait la côte en com-

pagnie de saint Syphorien. Epuisée de fatigue, après quelques instants de marche, car la pente est rapide, elle s'écria tout-à-coup : *Cessons!*... On voit encore un sentier étroit, taillé en forme d'escalier, auquel on a donné le nom de *Pas de la Vierge*. Puis sont venus les étymologistes, et ils ont dit : Cesson vient de *cez*, demeure, et de *son*, debout. Mais aucun de ces mots n'a, en langue celtique, la signification qu'on lui donne, et nous ne voyons pas, dans tous les cas, quel parti on pourrait tirer de l'application qui en est faite, soit à la tour, soit au village de Cesson. *Demeure de bout* serait applicable à toutes les constructions du monde. Ce nom ne serait-il pas une corruption du mot saoson, *Saxons*? Et ne pourrait-on dire, avec quelque apparence de vérité, que ces derniers ayant occupé ces deux points (la tour et le pays environnant) le peuple les a appelés depuis du nom de ces ennemis redoutés, nom altéré sans doute, mais qui n'est pas cependant sans rapport avec Cesson?

Ce territoire est extrêmement fertile ; il renferme de belles carrières de granit azuré, et offre,

presque à chaque pas, des points de vue admirables.

Port du Légué. Ce port, ainsi nommé, dit-on, parce qu'il existait autrefois un gué à la place qu'il occupe, est situé en deçà de la tour de Cesson, à un kilomètre à peine de St-Brieuc. Cette distance, déjà si faible, disparaîtra complètement un jour ; car on bâtit dans cette direction avec une remarquable activité depuis quelque temps. On arrive au Légué par deux chemins : l'un court, mais peu praticable à cause de son extrême rapidité, fut ouvert en 1756 par ordre du duc d'Aiguillon ; l'autre, plus long, mais large, d'une pente assez douce, conséquemment plus facile et sans danger. Ce port est très-sûr, d'un abord commode, surtout lorsque les vents soufflent du nord et du nord-est ; il assèche à toutes les marées, et la mer s'en éloigne d'environ 6 kilomètres ; mais pendant 8 jours sur 15 elle monte de six à sept mètres, ce qui la rend navigable pour des navires de 400 tonneaux. Ses quais sont larges, garnis de vastes magasins, de chantiers de construction, de cafés, etc. Une partie de ce port

(rive gauche) se trouve en la commune de Plérin (v. ce mot pour plus de détails).

Places et promenades. Sur l'emplacement qu'occupaient les anciennes murailles, on a construit une petite promenade plantée de tilleuls et ornée de la statue de Duguesclin, dont elle porte le nom. Elle se nommait jadis promenade *Necker*. A côté, est le champ de foire, ou champ de Mars, vaste enclos entouré d'ormes et de murs formant parapet. Faisant suite au *Boulevard Duguesclin*, on remarque une magnifique promenade, plantée de beaux tilleuls, bien entretenus, et s'étendant dans la direction de l'église Saint-Michel. Cette promenade est terminée, du côté de la mer, par une rotonde en forme de terrasse. De ce point, la vue embrasse le plus admirable panorama : toute la baie de Saint-Brieuc se déroule sous les yeux de l'observateur.

Ses places sont au nombre de cinq : la place Saint-Pierre, la place Necker, la place du Marché, la place au Lin, enfin la place de la Préfecture, au milieu de laquelle est une fontaine ou pompe, que l'on se propose de déplacer incessamment. Elle sera

transférée à l'un des angles de la même place.

Monuments. LA CATHÉDRALE appartient à plusieurs époques. Quelques-unes de ses parties remontent au dixième et au onzième siècle, d'autres au treizième, enfin la nef, telle qu'elle existe aujourd'hui, a été construite au dix-huitième siècle. On y remarque deux belles rosaces. Le chœur est vaste et beau, mais il est masqué par le maître-autel. Celui de la chapelle du Saint-Sacrement, qui occupe le bras méridional de la croix, est décoré de cinq grandes et belles figures en bois représentant l'Annonciation, un ange conducteur et un saint Michel écrasant le démon. Ce travail est du quinzième siècle; il est dû à un artiste du nom de Corlay, natif de Châtelandren. A l'entrée de la même chapelle est la statue de l'évêque Guillaume, mort en 1230. Elle est en granit, couchée et les pieds tournés vers l'orient. Une balustrade en bois l'environne, et deux *ex-voto* y sont appendus. La cathédrale renferme encore les tombeaux des évêques Jacob, Caffarelli, Groing de la Romagère et celui de M^r Le Pore de la Porte, qui

a été transféré de la chapelle des Ursulines dans la cathédrale. Elle possède en outre deux beaux Gobelins, et un orgue, chef-d'œuvre de sculpture de la renaissance, acheté en Angleterre en 1540. En somme, cette église est un monument lourd et sans grâce, surmonté d'une flèche de 171 pieds d'élévation, en forme de charpente et recouverte d'ardoises. Le tonnerre est tombé sur ce monument en 1832.

L'ÉGLISE SAINT-MICHEL est un édifice moderne. L'extérieur est défectueux; mais l'intérieur est d'un assez bel effet. On y remarque un tableau de sainte Anne enseignant à lire à la Vierge; un autre tableau de Deveria représentant la chute des anges, et les statues de saint Jean et de la Vierge, par Barré.

L'HÔTEL-DE-VILLE n'a rien de remarquable. C'était précédemment une hôtellerie tenue par un sieur Montagne. L'ancienne maison commune occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la Préfecture.

L'HÔTEL DE PRÉFECTURE, de construction moderne, est un fort bel édifice; son pare est ou-

vert au public deux jours par semaine.

LA SALLE DE SPECTACLE contiendrait tout au plus cinq ou six cents personnes. Elle est précédée d'une petite cour donnant sur la rue, dont elle est séparée par une grille en fer. Ce monument a coûté à la ville, tout compris, environ 45,000 fr.; c'est dire assez qu'il n'a pas d'importance. Son achèvement date de 1811; avant cette époque, la chapelle du séminaire servait de salle de spectacle.

Saint-Brieuc possède encore un lycée, un grand séminaire, constructions modernes qui méritent d'être vues, une caserne qui remplace les Ursulines, un vaste hôpital, avec un établissement considérable pour les folles, un palais de justice, autrefois maison du Calvaire, plusieurs maisons fort belles, le petit séminaire Saint-Charles, deux maisons de la Providence, enfin les établissements des Dames du Refuge, de Saint-Thomas, du Saint-Esprit, de Saint-Vincent de Paule, des frères de la doctrine chrétienne, etc.

Il y a un bel écho à la Croix de Santé, en se tournant vers la ville.

L'ancien séminaire a été transformé en halles; l'ancien collège en gendarmerie; l'ancien château seigneurial en palais épiscopal.

A la place de la maison de M. Belhomme, rue Saint-Gilles, il y avait une chapelle de ce nom, et une autre près de la fontaine de Saint-Gouéno.

Commerce. Son principal commerce consiste en grains, lin, chanvre, légumes, suifs, beurre, miel, bestiaux.

Industrie. Armements considérables pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve et pour les colonies; cabotage très-actif et très-étendu; brasserie, papeterie, fours à chaux, fabriques de liqueurs estimées, minoterie, imprimeries, tanneries, fabriques de toiles rayées et de chapelets, etc.

Biographie. Le P. Jean Ragot, premier confesseur de Louis XIV, fondateur du séminaire des missions étrangères, etc.; M. Achille Du Clésieux, poète religieux et fondateur de la colonie agricole de Saint-Ilan; Mademoiselle Caro, auteur de plusieurs productions morales; M. Charles Lucas, membre de l'institut,

insp.-gén. des prisons, publiciste et économiste distingué; Catinéau Laroche, littérateur et administrateur; l'abbé Ruffelet, auteur des *Annales briochines*; Fr. Aufray, chanoine, a publié en 1623, les *Hymnes et Cantiques de l'Eglise*; L.-A. Bourgneuf, né en 1763, auteur d'un Panégyrique de Saint-Vincent de Paul, de plusieurs sermons, etc.; Courcaux, prédicateur distingué, mort en 1812; T.-Y. Catros, né en 1736, auteur d'un *Traité raisonné des arbres fruitiers*; J.-M. Jouannin, né en 1788, graveur. On a de lui une médaille représentant l'*Egypte conquise*, une *tête de Napoléon*, etc.; Ch. Le Roy, né en 1790, a laissé un *Traité de l'orthographe française*; J.-B. Noulleau, né en 1664, auteur de plusieurs écrits sur les matières religieuses; P. Plesse, né en 1704, a coopéré à la rédaction du journal de Trévoux; J. Rioche, provincial des Cordeliers, auteur d'un livre ayant pour titre: *Compendium temporum*, etc.; Romain, capucin, a laissé: *Defensio Calendarii romani gregoriani adversus hereticos*.

Les armes de Saint-Brieuc sont: d'azur à un griffon d'or, lampassé et armé de queues.

Dans un manuscrit de 1669, elles sont figurées: d'azur au griffon ailé rampant d'or couronné d'argent; et dans un autre manuscrit: de queues au griffon d'or.

COMMUNE

De la Méaugon.

A six kilomètres ouest de Saint-Brieuc, sur une colline au pied de laquelle l'historique rivière du Gouët promène tranquillement ses eaux, voyez-vous ces toits de chaume, que surmonte le clocher d'une modeste église? — C'est le bourg de la Méaugon. Cette villa pittoresque, assise à ses côtés, porte le nom fastueux de Rohan, pour rappeler, peut-être, qu'autrefois le duc de Rohan était seigneur de cette paroisse.

L'église ne remonte pas à une époque extrêmement reculée; toutefois, on peut affirmer qu'elle a reçu les prières de générations déjà bien loin de nous. Elle est simple; mais entrez cependant: pour les hommes sérieux, il y a partout des sujets d'étude.

La statue qui représente un religieux tenant un livre à la

main et qui occupe la place d'honneur sur le maître-autel, est celle de saint Méaugon, patron de la paroisse. Le pieux abbé est peint aussi sur un des vitraux de la chapelle méridionale, échappé à la destruction.

L'histoire ne dit point à quelle époque vivait Méaugon, que l'on croit disciple de saint Brieuc; mais M. l'abbé de Garaby nous fait remarquer que saint Patrice, né dans la Petite-Bretagne, portait le nom de Magon, que lui avait donné saint Germain. Méaugon et Mogon (saint Patrice) seraient-ils donc un seul et même personnage? — Nous n'osons nous prononcer pour l'affirmative, en l'absence de preuves. Nous nous bornerons seulement à dire que saint Patrice, qui fut apôtre d'Irlande, était fils de Calphurnius, riche seigneur de l'Albanie, et de Conchèse, nièce de saint Martin, archevêque de Tours. Il eut pour sœur Darerea, épouse de Conan-Mériadec, premier roi connu des Bretons Armoriquains. Après la mort de son père, tué en 388 par des pirates hiberniens, Patrice fut enlevé par ces mêmes pirates et transporté en Hibernie; mais étant parvenu à s'échapper en 495, il se retira près de saint

Martin, son grand oncle, qui lui donna la tonsure monacale. Quelques années plus tard, il fut ordonné prêtre par Senior ou Senieur.

Le cimetière renferme une croix en granit qui mérite d'être visitée. On remarque sur les bras de cette croix des sculptures assez bien travaillées, représentant des moines à genoux, dans l'attitude de la prière.

Le bourg de la Méaugon a donné le jour à un sieur Le Saulnier, mort aux colonies, qui laissa par testament une somme de 12 à 13,000 fr. à la ville de Saint-Brieuc, à la charge par elle de fonder à perpétuité, dans son collège, des bourses destinées à tous ceux de ses descendants qui porteraient le même nom que lui.

La commune renferme de belles carrières de granit, moins dur que celui de Saint-Brieuc. Une d'elles a fourni les pierres de taille qui forment les parements du pont de Gouédic. Son territoire est très-fertile; il est planté d'arbres à fruit, très-acidenté et coupé de nombreux ruisseaux qui coulent à travers ses riches vallons.

La route n° 12, de Paris à Brest, traverse cette commune

depuis le pont de Saint-Barthélemy jusqu'au pont Morlay.

La commune a pour limites : au nord, Trémuson; au sud, Plerneuf, Saint-Donan; à l'est, Ploufragan; à l'ouest, Plerneuf. — Sa population est de 930 habitants et sa superficie de 677 hect. 59 ares, dont 4 hect. sous étang. — Elle a 238 maisons. — Son revenu cadastral est de 42,885 fr. 03 cent. et son revenu vrai de 38,655 fr., ce qui donne un tiers pour rapport entre ces deux revenus.

Du pont Saint-Barthélemy, on jouit des plus admirables points de vue.

Autrefois paroisse, La Méaugon, ou plutôt Lanméaugon, dépendait comme aujourd'hui de l'évêché de Saint-Brieuc, qui était en même temps le siège de sa subdélégation et de son ressort. La cure était à l'alternative. Le duc de Rohan, qui possédait en Bretagne de si nombreux et de si importants domaines, était seigneur de cette paroisse.

L'abbé Gaultier a tenu une petite école ecclésiastique à la Méaugon.

COMMUNE

De Plérin.

Le bourg de Plérin, chef-lieu de perception, est situé sur une hauteur, à 3 kilomètres nord de Saint-Brieuc. Il est placé sous l'invocation de saint Pierre. Si l'on en croyait les anciennes réformes, son nom signifierait *peuple de Ninnoque*. Ninnoque, princesse d'Albion, débarqua, en effet, en Bretagne, en 445, suivie d'une très-nombreuse escorte; mais notre opinion personnelle est qu'elle ne vint point à Plérin. Elle aborda à Pleumeur, dans le Morbihan, sous le règne d'Audren, quatrième roi d'Armorique. Erech ou Riethime, prince royal, lui concéda une partie de cette commune, alors inhabitée, et elle y fonda un monastère, le plus ancien convent qui ait existé dans les Gaules.

La riche et vaste commune de Plérin est limitée au nord et à l'est par la mer; au sud par St-Brieuc, rivière du Gouet; à l'ouest par Trémuson (ruisseau de Corbel). Sa population est de 5,664 habitants, et sa superficie de 2,773 hectares 5 ares, ainsi divisés: terres labourables 2,281

hectares, prés 139, pâturages 83, jardins et courtils 53, landes, falaises et carrières 42, bâtiments ruraux 26, futaies 14, biez et mares 2 hect. 170 ares; rivières et ruisseaux 21, chemins, places, église, chapelles, cimetière, 114. — Elle renferme 827 maisons, sept moulins à blé, un moulin à foulon au lieu dit la Boissière, une huilerie à Veillard, une corderie, occupant en moyenne 50 ouvriers, tannerie, moulin à tan, raffinerie de sel, plusieurs fours à chaux, etc. Tout ce mouvement industriel, joint à la pêche du poisson dans la baie de Saint-Brieuc, à l'élevage des chevaux et des ânes (on utilise ces derniers comme bêtes de somme et de labour), à la culture du froment et surtout des légumes qui s'exportent au loin, est en dehors du commerce maritime qui se fait au Légué, dont nous allons parler.

Port du Légué. Il a remplacé l'ancien port de Cesson, situé sur la rive gauche du Gouet. Suivant l'opinion la plus généralement accréditée, le Légué tire son nom d'un gué qui existait à l'endroit même occupé par le pont. Mais ne serait-il pas possible que ce nom vint plutôt de *lez-guer* ou *ker*, près de la ville?

Quoi qu'il en soit, ce port, si actif et si riche, n'avait avant 1732 que quelques magasins et un bien petit nombre de maisons. Longtemps avant cette époque toutefois il expédiait déjà quelques navires pour Terre-Neuve, car M. Habasque nous apprend qu'en 1687 le *Saint-François* et le *Saint-Jacques*, à M. Rouxelle-Grand, et le *Jacques-nu-tête*, à M. Desmorandais, de Saint-Brieuc, reçurent cette destination. A leur retour, ces navires venaient se placer dans des enfoncements creusés dans la vase des marais, et on les amarrait au moyen d'organeaux fixés dans les maisons du Légué. Depuis cette époque ce port a vu son importance augmenter tous les ans; mais c'est surtout de 1815 que date sa prospérité, qui s'accroît chaque jour. En 1820, il entra au Légué 337 navires, et 439 en 1829. Aujourd'hui ce port est classé le 37^e des ports de France, pour les entrées et sorties, le 19^e pour le produit des droits de douane, et le 10^e pour le nombre des marins attachés à l'inscription maritime. — Le canal mesure 950 mètres en longueur et 27 mètres en largeur moyenne; il assèche à toutes les marées, et la mer s'en éloigne de 5 ou

6 kilomètres ; mais elle y monte de 7 à 8 mètres dans les syzygies, et devient navigable pour des navires de 400 tonneaux. — Les bâtiments entrés dans ce port, grâce aux collines qui s'élèvent de chaque côté, sont parfaitement à l'abri ; mais on ne peut y entrer ou en sortir qu'à mer montante et guidé par un pilote lamaneur. — Son pavillon consiste en une cornette à cinq bandes alternes et verticales, savoir : deux bleues et trois jaunes. — Le village se compose de 100 ou 120 maisons formant plusieurs petites rues non pavées. Celles appartenant aux armateurs sont fort jolies, et donnent au Légué l'aspect d'une petite ville. On y remarque une jolie promenade plantée, deux lavoirs et une fontaine.

La commune de Plérin a deux stations de la ligne télégraphique de Paris à Brest ; l'une à la pointe de Roselier, l'autre à la Ville-Haute. Tout près du premier est une batterie de deux canons de 36, avec une caserne de 40 lits et un fourneau à rougir les boulets. — Ses principaux villages sont : le Légué, partie en Plérin et partie en St-Brieuc, le Plessis, Saint-Eloi, Leignart, Montpertuis, la Ville-

au-Bedet, la Ville-Guérin, la Ville-Broutté, la Ville-Gohet, la Ville-Erdoret, la Ville-Solon, la Ville-Ain, la Ville-Comar, la Ville-Huet, le Grand et le Petit-Couvrand, le Roselier, Daniel, la Ville-Gaudin, la Ville-Hervi, Port-Horel, la Cadoire, Pont-de-Gouet, la Grande et la Petite-Grange, Kerpeu, la Charpenterie, Quemarré, le Sépulcre, Saint-Laurent.

Annales. En 937, Alain Barbe-Torte, fils de Mathuedoi, débarque à l'embouchure du Gouet, et remporte sur les Normands, qui occupaient en maîtres tout le pays, une victoire qui eut pour résultat de débarrasser pour toujours la Bretagne de ces barbares étrangers.

En 1371, Eudes Cillart, de la Ville-Hélio, ancien compagnon d'armes et de captivité de Charles de Blois, dépose, dans l'enquête faite pour la canonisation de ce dernier, qu'ayant eu la douleur de voir mourir sa fille entre ses bras, il en obtint la résurrection en invoquant Charles de Blois.

En 1601, le village du Roselier fut presque entièrement dépeuplé par une maladie épidémique. Les habitants, au nombre de 13 à 1,800, quittèrent leurs demeures et vinrent camper dans

un champ où se trouve aujourd'hui le télégraphe. Il y avait alors au Roselier une place dite du Martray, un marché au poisson et plusieurs fours dont il reste encore des débris.

En juillet 1627, une flotte anglaise met à terre, sur la côte de Plérin, une cinquantaine d'hommes qui enlèvent tous les bestiaux qui se trouvaient à proximité du rivage.

En 1673, une frégate ostendaise, à la poursuite d'un navire français, vient s'échouer dans l'anse des Rosaires. Les milices de Plérin et de St-Brieuc, commandées par Gendrot et Rufflet, prennent aussitôt les armes, et malgré le feu de deux canons et d'une mousqueterie bien dirigée, parviennent jusqu'à la grève à la faveur de quelques charretées d'ajonc qu'elles font marcher devant elles et qui leur servent d'abri. Le combat s'engage alors corps à corps et la frégate est enlevée à l'abordage. Sans cet acte de décision et de courage, le bâtiment ostendais reprenait la mer à marée montante et échappait à un châtiement mérité. Louis XIV, comme témoignage de satisfaction en cette circonstance, fit don de six canons à la ville de St-Brieuc.

En 1706, une pauvre veuve, Marie Balavoine ou Balavenne, née en 1663, fonde à Plérin la congrégation des filles du Saint-Esprit. Cet établissement, dont la maison mère a été transférée à Saint-Brieuc en 1835, compte maintenant plus de 360 religieuses. Il a des succursales à Pordic, Étables, Trégomeur, Pléguen, la Roche - Derrien, Tréguier, Lannion, Rostrenen, Pleumeur - Bodou, Quintin, Plaintel, Pleuc, Uzel, la Motte, Andel, et dans beaucoup d'autres communes de Bretagne. — On lit encore, sur la porte principale des bâtiments qui appartenaient à la maison mère de Plérin avant 1835, cette touchante inscription : *Sinite parvulos et nolite prohibere eos ad me venire.*

En 1730, construction, au Légué, d'un pont en bois dit *Favigo*. Il a été remplacé depuis une trentaine d'années par un pont à deux piles.

En 1732, les États de Bretagne accordent 25,000 fr. pour nettoiement et rétablissement du port du Légué-Saint-Brieuc. En 1754, les mêmes États donnent 10,000 fr. pour la construction d'un quai ; deux ans plus tard, 10,000 fr. sont encore alloués pour le même objet, et enfin 8,000 fr. en 1762.

En 1736, le duc d'Aiguillon fit construire, à la place du pont de bois actuel, un pont en pierres qui fut enlevé par une crue d'eau en 1773.

En 1738, le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, et l'évêque de Saint-Brieuc, Théopault du Breignon, posent la première pierre du quai, le long de la rive gauche du Gouet.

En 1776, un arrêt du conseil accorde à Saint-Brieuc la franchise de son port du Légué, et la liberté d'armer pour les îles et les colonies françaises, conformément aux lettres patentes d'avril 1717. — Même année, Louis XIV, par lettres patentes, concède un entrepôt à ce port, concession qu'une loi du 17 août 1829 a rendue définitive.

En 1779, une maladie épidémique, dite *peste blanche*, enlève à la commune de Plérin 277 personnes.

En 1790, construction d'une nouvelle portion du quai du Légué, du côté de Saint-Brieuc. Depuis cette époque, d'importants travaux ont été exécutés dans l'intérêt de ce port : cale de construction et gril de carénage sur la rive gauche du Gouet ; prolongement du chemin de hal-

lage de la rive gauche ; placement de gardes-de-corps en fer ; enlèvement, à l'aide de la mine, des *kinklins*, chaîne de rochers qui obstruaient l'entrée du chenal et la rendaient dangereuse ; construction d'un chemin de hallage sur la rive droite pour communiquer avec la pointe de Cesson ; bassin à flot en voie d'exécution, etc., etc.

En 1805, un navire suédois vient s'échouer par le travers de la pointe des Rosais. Le capitaine, sa femme, deux enfants et quatre matelots furent jetés vivants sur la grève ; mais deux marins restaient à bord du navire. M. Louis Rouxel s'élança dans les flots, atteint ces hommes et les ramène à terre dans un frêle esquif. Un aspirant de marine, Piquenais, et le commandant du cutter l'*Aurore*, nommé Lucas, ne les ayant pas vu revenir, s'embarquent avec neuf hommes et gagnent le navire naufragé. Ils appellent, personne ne répond. Ils montent à bord, mais à peine sur le pont, le navire se couche, et deux de ces malheureux parviennent seuls à se sauver. Lucas et Piquenais étaient au nombre des victimes.

Le village du Sépulcre avait autrefois une compagnie de

Croisiers du Saint-Sépulcre, religieux fondés par le B. Théodore de Celles, de la famille des ducs de Bretagne.

Monuments. L'église de Plérin, à l'exception de la tour qui porte la date de 1651 et du bas-côté midi, a été reconstruite en entier en 1825. A cette époque on fit disparaître les cinq chapelles primitives, avec droit d'en feu, de la *Ville-Gohel*, de la *Ville-Rault*, du *Grand-Pré*, de la *Ville-Solon* et de *Couvrant*. On remarque dans cette église un tombeau du dix-septième siècle, sur lequel est représenté un guerrier, les mains jointes, recouvert d'une armure du temps de Louis XIII. Au chevet sont deux anges soutenant un coussin sur lequel repose la tête nue, et à ses pieds un lévrier accroupi. Les quatre faces du monument sont sculptées et le casque qui couronne l'écusson dont la tête est surmontée forme bénitier. C'est le tombeau de Thibaud de Tanouarn, seigneur de Couvrant, conseiller au parlement de Bretagne, mort en 1653. — La grosse cloche de l'église porte la date de 1770 avec les armes de la famille de Boisgelin. Une autre cloche, aussi armoriée, est datée de 1675.

SAINT-MAUDÉ est une chapelle fondée en 1331. Elle renferme les statues de saint Maudé, de saint Eugène et de sainte Eugénie, fort mal exécutées.

SAINT-LAURENT, chapelle reconstruite en entier il y a une vingtaine d'années, possède une statue de la Vierge, grossièrement faite, mais qui paraît remonter à une époque reculée, et un ex-voto de 1602, tableau représentant saint Roch et saint Sébastien.

BON-REPOS a conservé quelques fragments de vitraux colorés, qui semblent appartenir au seizième siècle.

ARGANTEL n'offre rien de remarquable. Cette chapelle, actuellement sous l'invocation de la Vierge, était dédiée autrefois à saint Guéhen.

SAINT-ÉLOY a pour fondateurs les seigneurs de Clairefontaine. Cette chapelle a été reconstruite en entier depuis quelques années. Près d'une fontaine qui est à quelques pas de là, se tient tous les ans, le 24 juin, un pardon célèbre, où les cultivateurs des environs conduisent leurs plus beaux chevaux, qu'ils ornent de rubans.

SAINT-SÉPULCRE, dit la tradi-

tion, dépendait autrefois d'une commanderie de Templiers, dont les ruines s'apercevaient entre le village qui porte ce nom et celui de Peignart. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'un acte du 24 septembre 1525 donne au seigneur de la Ville-Gohel le droit d'y apposer ses armoiries.

Antiquités. A l'entrée du bourg se voit une fort belle croix de granit que l'on fait remonter au quatorzième siècle.

Un peu au-dessous du village de Port-Horel (*Portus Aurelianus*), sur une étendue d'un kilomètre environ, on distingue les restes d'une ancienne voie romaine, dite *chemin-chaussée*. On croit qu'elle aboutissait à Corseul, ancienne capitale des Curiosolites. En 1830, la société archéologique des Côtes-du-Nord a découvert dans les environs des ruines appartenant à un établissement gallo-romain, des fragments de poterie, plusieurs pièces de monnaie du Bas-Empire, etc., etc.

Dans les grèves de Saint-Laurent et des Rosaires, en fouillant à peu de profondeur dans le sol, on rencontre de nombreux pieds d'arbres provenant d'une ancienne forêt qui bordait jadis les falaises de Plérin.

Au fort du Roselier, on voit encore les restes d'une guérite en pierres et quelques pans de murailles ayant appartenu à une ancienne *guette* de gardes-côtes.

Autrefois paroisse, le territoire de Plérin dépendait, au neuvième siècle, du comté de Goëlo; deux siècles plus tard il fut incorporé dans celui de Pen-thièvre, auquel il n'a cessé d'appartenir qu'en 1789. Il relevait de la juridiction de la Roche-Suhart. Sa cure était à l'alternative.

Anciennes maisons nobles. La Ville-Rault, moyenne et basse-justice; Bellemare, moyenne justice, avec poteau patibulaire, se fonda, vers 1600, dans le fief de Couvran, qui avait droit d'armoiries et titre de chevalerie: le Grand-Pré avait aussi droit d'armoiries; la Ville-Gohel, basse justice; le Port-Horel, fief sans logements; le Gué, la Montagne, les Rosays, la Ville-Solon-Collet, la Ville-Solon-Rosmadec, la Grange, Clairefontaine, les Malebrousses, la Ville-Huet, la Porte-Bréhand, la Ville-Neuve, la Ville-Houard, la Croix, la Ville-Redoret, le Fourio.

Biographie. Patrie de Geoffroi de Couvran, capitaine renommé,

naquit au château du même nom, vers 1412.

Leuduger, auteur de l'ancien catéchisme de Saint-Brieuc et du *Bouquet de la Mission*, né le 9 novembre 1649, au Pré-Gerno. Il fut évêque *in partibus*. Son portrait se voit à Guingamp, chez M. V. Guyomar, un des descendants de cette famille.

Marie Balavoine, ou Balavenne, née en 1665, a fondé, comme nous l'avons dit, l'ordre des filles du Saint-Esprit.

J.-L. de la Lande-Calan, né en 1713, au château de la Ville-Rault, fut commandeur dans l'ordre de Malte.

Jean Olivier Briand, né à St-Éloi en 1715, fut évêque de Québec (Canada).

Le revenu cadastral de la commune de Plérin est de 92,097 fr. 19 c., et son revenu vrai de 230,243 fr., ce qui donne pour proportion entre ces deux chiffres 275.

COMMUNE

DE PLOUFRAGAN,

Formée des villages

Saint-Barthélemy, Launivier, Villaubeau, le Carpon, Ville-

Morvan, St-Hervi, les Villes-Cadores, le Fortmôrel, la Croix-Chollin, les Noës, Champ-de-Pie, Launay, Beausemaine, Argantel, Coetquen, Trélio, la Ville-Plessis, la Venelle, les Châtelets, la Ville-Bressin, Mané, Lepinard, les Mottes.

Cette commune est limitée au nord nord-est par Plérin et St-Brieuc; au sud, par St-Julien et Plédran; à l'est, par Tréguen; à l'ouest, par Plaine-Haute, Trémuson, Saint-Donan, le Méaugon. — Sa population est de 2,496 habitants, et sa superficie de 2,704 hect. 37 arcs, ainsi divisés: terres labourables 1,096 hect., prés et pâturages 172, bois 194, vergers et jardins 37, landes et terres incultes 350. — Elle renferme 452 maisons. — Son revenu cadastral est de 63,857 fr. 43 c., et son revenu vrai de 159,643 fr., ce qui donne 275 pour rapport entre ces deux revenus.

Le bourg est à 4 kil. S.-S.-O. de St-Brieuc, son bureau de poste.

Origine. En 418, un seigneur du nom de Fracan ou Fragan, Breton insulaire d'une haute origine, vint en Armorique; il avait avec lui sa famille et de nombreux serviteurs; car il quit-

taut pour toujours sa patrie, aujourd'hui si puissante et si fière, mais réduite alors à implorer en vain le secours de l'empereur Honorius pour repousser les continuelles excursions des Pietes, des Saxons et des Scots.

Si l'on en croit Dom Morice, Ogée et tous les écrivains modernes, Fracan débarqua à l'île de Bréhat; mais, sans combattre précisément cette opinion, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de faire remarquer à nos lecteurs qu'il existe, entre Hillion et Cesson, un ruisseau du nom de *Bréhat*, qui se jette dans la mer, circonstance qu'ignoraient les écrivains qui nous ont précédé et qui pourrait bien avoir été pour eux l'occasion d'une erreur.

Quoi qu'il en soit de la question, assez oiseuse du reste, de savoir si Fracan débarqua à l'île de Bréhat, ou bien entre Hillion et Cesson, à l'endroit où le ruisseau de Bréhat va se perdre dans la mer, toujours est-il qu'il fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par Conan Mériadec, son parent, qui régnait à cette époque sur toute la Bretagne, et même bien au-delà, dit Le Baud. Ce monarque puissant lui donna un établissement sur le bord de

la petite rivière de Gouet, entre Quintin et St-Brieuc (Dom Morice), c'est-à-dire à l'endroit que l'on nomme aujourd'hui Ploufragan, *paroisse ou territoire de Fragan*, qui en fut le premier seigneur.

Fragan s'établit à la Vallée avec Blanche sa femme et deux enfants : l'un nommé Jacob ou Jacut, l'autre Guetenoch. Il eut dans la suite une fille, qui fut honorée sous le nom de sainte Clairvie, puis un fils qu'il nomma Wingalois, et qui n'est autre que saint Guénolé, premier abbé de Landevenec, un des patriarches des religieux dans les Gaules, enfin ce conseiller sévère qui eut le difficile et rare courage de faire entendre la vérité à Grallon ou Calaoir, prince altier et despote, qui succéda à Salomon I^{er}, deuxième roi de Bretagne.

Fracan fit construire à la Vallée une église ou chapelle (Ogée la place au Tertre-Jouan), dont le temps a fait disparaître jusqu'aux moindres traces; mais une croix a pris possession de l'emplacement qu'elle occupait, et remplace aujourd'hui un des premiers temples élevés en Bretagne au Dieu tout-puissant des Chrétiens.

Annales. Saint Donan, disciple de St-Brieuc (*), habitait Ploufragan. Cet apôtre du christianisme prêcha la foi avec un zèle au-dessus de tout éloge, et fit un grand nombre de prosélytes parmi ces populations encore plongées dans les dégradantes pratiques de l'idolâtrie. D'autres illustrations, parmi lesquelles nous compterons les de Ploussy, de Beaulieu, Tristan, Sylvestre Budes, ce *moult vaillant et hardi chevalier*, qui mérita le titre de défenseur de l'Église, ont aussi habité cette paroisse.

Au onzième siècle, Eudon, comte de Penthievre, donna à l'évêque de Saint-Brieuc, pour lui et ses successeurs, qui en ont joui jusqu'à la Révolution, le beau domaine des Châtelets, dont le parc remarquable mérite d'être visité. Ce domaine a été aliéné, pendant la Révolution, comme bien national.

En 1430, Pierre II, duc de Bretagne, donna le collier de son ordre à un seigneur de Ploufragan.

En 1792, M^{me} de la Ville-

(*) La tradition le dit cousin et chapelain de Fragan. Il ne serait donc pas disciple de saint Brieuc.

Bily y commandait un corps de royalistes.

Monuments. L'église de Ploufragan est sous l'invocation de saint Pierre. C'est un édifice appartenant au 15^e siècle, moins ses deux chapelles latérales, qui ont été construites vers le milieu du siècle dernier. Elle a conservé d'assez beaux vitraux coloriés.

Le village de Saint-Hervé possède une chapelle dédiée à saint Jacques, où l'on célèbre l'office divin à certaines époques de l'année.

Antiquités. Trois kist-vean, dont l'un, situé dans le champ où l'on a bâti la maison d'école, fut, dit-on, le tombeau de Fragan. On fouilla ce monument en 1842, et l'on y trouva une urne et des ossements. — On remarque, non loin de là, un autel de granit, à côté d'un calvaire.

Au champ de l'Aire, dépendant de la métairie de la Couette, il existe un autre kist-vean carré, long de 15 mètres, dit M. Habasque, formé par une file de 8 ou 10 petits monuments semblables, séparés les uns des autres par un intervalle de 7 à 8 pouces, composés de deux

pierres profondément fichées en terre, surmontées d'une roche en granit de couleur ardoisée, affectant l'apparence d'un sac pleth et pesant plusieurs milliers.

Anciennes maisons et terres nobles. Le Tertre-Jouan, château fort, jadis orgueilleusement assis sur le versant d'une colline au pied de laquelle coule la rivière du Gouet. Cette demeure de l'illustre famille de Budes était encore debout vers la fin du dix-septième siècle; mais à cette époque elle fut, dit-on, détruite et brûlée dans un de ces moments de colère où le peuple, las de souffrir, brise tout à la fois et le joug et le maître. Peu de temps après, ce château fut vendu comme bien national, et passa en des mains qui en ont consommé entièrement la ruine. La chapelle du Tertre-Jouan avait privilège de paroisse. L'Épinay, autre château fort, a aussi été démoli au commencement du dix-huitième siècle. Il avait des souterrains, au moyen desquels on prétend qu'il communiquait avec le précédent. La Morandais, Coetquen, Argantel, la Forte-Terre, les Châtelets, dont nous avons parlé, le Tertre, la Barre, Dollo, la Ville-Vity, la Croix-Choffon,

la Pommeraye, la Soraye, Ploufragan, les Landes, le Macé-Rault, le Pré-Rio et quelques autres manoirs appartenant aux familles de Ploussy, Budes et Dollo du Tronchet.

Autrefois paroisse, Ploufragan relevait de la subdélégation et du ressort de Saint-Brieuc, qui était en même temps, comme aujourd'hui, le siège de son évêché. La cure était à l'ordinaire. Comme seigneur temporel de cette paroisse, l'évêque de Saint-Brieuc y entretenait un vicair, dont le traitement pouvait se monter à 530 livres, y compris les dîmes noales qu'il percevait.

Patrie de sainte Clairvie et de saint Guénolé, enfants de Fracan; de Thibaut de Poences, évêque de Saint-Brieuc en 1260. La commune compte encore parmi ses habitants des membres de cette ancienne famille, qui se sont faits cultivateurs.

Le territoire de cette commune est très-fertile et coupé de nombreux vallons. C'est tout à la fois un bon pays et un pays agréable.

COMMUNE

DE PORDIC,

Formée des villages

Le Bourgneuf, Ville-Évêque, Petite-Ville, Ville-au-Bas, Ville-Glas, Ville-Loyse, Ville-Rouault, Ville-Morel, Ville-Gouault, Fosse-Argent, Ville-Cado, Ville-au-Guichou, Saint-Halory, Rue-Bourlago, la Toise, Marc-au-Budo, Comanton, Malbrousse, Villes-Hervieux, Ville-Jegu, Vaudy, Ville-au-Berdet, Rosy.

Le joli bourg de Pordic, chef-lieu de perception, est situé sur une hauteur, à 8 kil. N.-N.-O. de Saint-Brieuc, son bureau de poste. La route de Saint-Brieuc à Paimpol le traverse.

Au moment où nous écrivons (mai 1853), Pordic n'a qu'une église en planches, construction provisoire de 30 mètres de longueur sur environ 17 de largeur, avec nef et bas-côtés, élevée en trois jours par les marins dits *chaufaudiers* de Terre-Neuve, sous la direction du capitaine J.-M. Allenou. Dans une semaine, chose remarquable, la vieille église a été démolie de fond en comble, les décombres ont été

enlevés, et les matériaux propres à la nouvelle construction disposés avec ordre autour de l'emplacement! et tout cela presque sans dépense aucune, grâce au concours actif et désintéressé des paroissiens. On porte à 700 le nombre des travailleurs (les pauvres seuls étaient payés) qui sont venus aider à cette opération.

En démolissant le bas-côté sud de cette église, construit en 1786, on a trouvé la première pierre, dont la pose avait été faite au nom du duc d'Aiguillon, dernier baron de Pordic, et de très-haute et très-puissante dame Louise-Félicité de Bréhan, de Plélo, son épouse, par M. le Sautnier de la Hautière, régisseur du duc, et dame Le Nepvou, sa femme.

Cette même pierre, sur laquelle, après les titres du duc d'Aiguillon, se lisait ce distique latin :

*His quos junxit amor, semper jun-
gemur amore,
Es rodit tempus, rodere corda ne-
quit.*

Cette même pierre, disons-nous, a été bénite le 6 mars dernier, et replacée comme pierre angulaire du nouvel édifice en construction. Cet édifice sera

bâti dans le style gothique du quatorzième siècle, et sera digne du beau et hardi clocher à jour que possède déjà Pordic. Un premier fonds de 34,000 francs a été fait par feu M. Louis Allenou et par sa sœur, M^{lle} Marie-Thérèse Allenou, pour l'édification de cette nouvelle église, et chaque jour les autres paroissiens viennent avec empressement ajouter à ce pieux et magnifique don.

Le clocher à jour dont nous venons de parler est dû aux soins de M. le recteur Renzuit, qui a été lui-même son dessinateur et son architecte. M. l'abbé Souchet décrit ainsi cette tour : « La partie carrée se compose de trois étages, ayant chacun 8 mètres d'élévation sur à peu près 6 de façade. Ce carré majestueux, construit en pierres blanchâtres prises à l'île-Grande, supporte une flèche hardie en granit bleu de Laménayen, octogone, à pans inégaux. Le vide est de 8 mètres à sa base. Les jours, variés et combinés avec art, sont des symboles religieux. On y lit, en hiéroglyphes : divinité, richesse, vie humaine, évangile, fidélité, amour, éternité, gloire. Les angles de la flèche sont marqués par des boudins proportionnés.

A sa base est une plate-forme d'un mètre, d'où s'élèvent, comme des petits autour de leur mère, quatre clochetons à bouquets. »

Annales. En 1030, la paroisse de Pordic appartenait, comme fief de haubert, à Eudon, comte de Penthièvre. Distracte un peu plus tard de cette seigneurie, elle passa successivement dans les maisons de Châteaubriant, de la Jaille, de la Porte et d'Andigné; enfin, achetée par les seigneurs de Bréhan-Moron, elle fut portée dans la maison de Richelieu par Marie-Félicité de Bréhan, qui épousa, en 1740, le duc d'Aiguillon, baron de Pordic et pair de France.

Antiquités. Sur la côte de Pordic, non loin de la *Banche*, espèce de chaussée que l'on suppose être elle-même un travail des Romains, existe la butte de Bernen, au pied de laquelle est la vallée de Vaumadec. C'est sur cette butte que se trouvait (aujourd'hui la charrue a fait disparaître toute trace de cet établissement) le camp romain, connu sous le nom de *Camp de César*, dans l'enceinte duquel on a trouvé à diverses époques des monnaies romaines, des fers

de pique, etc. A l'une des extrémités de ce camp, suivant plusieurs auteurs, il existait une tour au sommet de laquelle se plaçait un fanal pour éclairer la nuit l'entrée du port d'Ik, aujourd'hui Binic : mais il ne reste plus aucune trace de cette tour, et nul, dans le pays, ne se souvient d'en avoir jamais entendu parler.

A l'extrémité de la commune, sur la *Banche*, on a découvert, en 1824, les restes d'un ancien édifice de 26 mètres de longueur sur 14 de largeur, traversé par un mur de refend et divisé en quatre compartiments d'égale dimension. A côté de ce bâtiment se trouvait un canal de 18 pouces de largeur, enduit d'un ciment fait avec de la chaux et des briques. Cet édifice était, croit-on, un établissement de bains.

La *Table-Margot*, galerie d'environ 5 mètres de longueur, fermée aux deux extrémités par un rocher énorme, se voit dans un champ de la Ville-Hervieux. Cette grotte formait en même temps dolmen, dit M. Habasque, et comme elle est placée dans un lieu élevé, les fidèles qui assistaient au sacrifice, pouvaient apercevoir la victime et la voir immoler.

La commune de Pordic est limitée au nord par Binic, au nord-est et à l'est par la mer, au sud-est par Plérin, à l'ouest par Tréméloir, Lantie, Trégomen, Trémuson. — Sa population est de 4,669 habitants, et sa superficie de 2,893 hect. 89 ares, ainsi divisés : terres labourables 2,538 hectares, prés et pâtures 136, bois 19, vergers 2, landes et terres incultes 207, etc. — Elle renferme 925 maisons. — Son revenu cadastral est de 62,250 fr. 18 cent., et son revenu vrai de 155,625 francs, ce qui donne 2,5 pour proportion entre ces deux revenus.

La hauteur de Pordic est de 110 mètres au-dessus des eaux moyennes de l'Océan.

A droite de la butte de Bernen il existe une batterie composée de deux pièces de canon de 36. Elle a un corps-de-garde pouvant contenir dix hommes, et se nomme batterie de Pordic.

Près de la *Banche*, dont nous avons parlé, coule une source d'eaux minérales non utilisées.

On remarque un fort beau calvaire situé sur le bord du grand chemin qui conduit de Saint-Brieuc à Paimpol, passant par Pordic et par Binic.

Le territoire de cette com-

mune est très fertile et très-acidenté.

Autrefois paroisse, Pordic était fort pauvre, et n'avait pour église qu'une simple chapelle dite du Vaudic. La cure était présentée par l'abbé de Beauport et desservie par un moine de cette maison. La paroisse avait St-Brieuc pour évêché et pour ressort. — Ses maisons nobles étaient : la Ville-Audren, la Ville-Sapron, Testel, la Ville-Papavet, Lanoé, la Ville-aux-Veneur, le Chat, le Pré-Orchard, la Ville-Gléen, la Ville-Raoul, la Kersaint, Higonay, la fontaine Saint-Pern, la Ville-Hulin.

Patrie de Jeanne-Françoise-Louise Noël de la Ville-Hulin, religieuse de l'ordre royal de Lorges établi à Rennes ; pauvre victime d'une époque de déplorable mémoire, qui fut exécutée à St-Brieuc en 1794.

De l'abbé Brajeul, aumônier du Roi, qui publia, en 1823, une solide et lumineuse réfutation d'un écrit protestant.

De l'abbé Duchesne, général des Sœurs de la Sagesse et auteur de quelques poésies religieuses.

COMMUNE

DE TRÉMUSON,

Formée des villages

Saint-Trillac, Boisveloup, le Plessis, la Roche, la Ville-Hamonet, le Petit-Chemin, la Ville-d'Enbas, la Morandais, l'Hôtel-Bout, les Erbotins, Belle-Noë.

Sur la route actuelle (elle passait autrefois à St-Barthélemy) de Paris à Brest, à 7 kil. O. N.-O. de Saint-Brieuc, près du moulin des Isles, on a jeté, il y a peu d'années, sur la rivière de Gouet, un pont en granit dont on admire la hauteur peu commune des arches. De ce pont la vue plonge dans un gouffre immense, formé par des coteaux de l'aspect le plus pittoresque, auxquels la main de l'homme sait arracher tous les ans de riches et abondantes récoltes. On s'arrêterait là des heures entières, que les yeux ne se lasseraient point de contempler cette nature imposante et pourtant si pleine de fraîcheur.

C'est de l'autre côté de ce pont que commence la commune de Trémuson. A un kil. environ devant soi, après avoir dépassé

une courbe que forme la route en cet endroit, on rencontre des maisons d'assez chétive apparence, échelonnées sur les deux côtés du chemin, et une petite église placée dans le cimetière, comme c'est l'usage en Bretagne. Ces maisons et cette église, qui invoque pour son patron l'illustre saint Germain d'Auxerre, dont saint Brieuc fut un des disciples bien aimés, constituent le bourg de Trémuson, où rien de remarquable n'est à signaler, si ce n'est sa situation sur une hauteur, qui forme le point le plus élevé de toute la paroisse.

Origine. Nous ne savons rien de certain touchant l'origine de Trémuson, et les étymologistes jusqu'à ce jour ont cherché en vain à expliquer le sens de ce mot. Mais ils ignoraient, sans aucun doute, qu'il a existé, dans les premières années du quatrième siècle, un saint du nom de Muson. On voit, en effet, dans les *Bollandistes*, sous la date du 24 janvier, que saint Muson, martyr, fut brûté vif à Niocésarée, en Macédoine, en 305, et que ses cendres furent jetées dans l'Axe.

Il se pourrait donc que cette

paroisse dût son nom et son origine au saint martyr dont nous venons de parler.

Antiquités. Le château de la Roche-Suhard n'offre plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. L'œil chercherait en vain les quatre tours carrées dont parle Fréminville, et qui étaient placées, suivant cet auteur, sur un keep carré lui-même et fort élevé, à chacune des extrémités d'une enceinte demi-elliptique. Cette forteresse, qui s'élevait dans les airs avec toute la fierté et tout l'orgueil des castels souverains du moyen-âge, n'a laissé qu'une place vide sur la crête d'une colline qui lui servait de base, et très-peu de souvenirs. Quel siècle, en effet, la vu construire, et faut-il admettre quelle est l'œuvre des Normands qui vinrent s'établir dans les environs de St-Brieuc, sous le règne de Conan-le-Gros ? L'histoire est muette à cet égard ; elle nous apprend seulement qu'en 1420, le château de la Roche-Suhard appartenait à la maison de Penthièvre, et qu'il fut pris à cette époque par les partisans de Jean VI, que l'ambitieuse et déloyale comtesse de Penthièvre retenait prisonnier à Chantocéaux, où elle

l'avait attiré sous prétexte de lui donner des fêtes. — En 1440, il devint la propriété de M. de Châteaubriand.

Si l'on interroge les habitants du pays, ils répondront que le château de la Roche-Suhard appartient à la duchesse Anne, et que c'est elle qui le fit construire. Mais Anne de Bretagne n'était pas née lorsqu'il fut pris en 1420. Elle n'a donc pas pu le faire construire.

La destruction de cette demeure féodale est-elle l'œuvre du temps? n'est-elle pas le résultat de la politique toujours inquiète et soupçonneuse des grands, ou peut-être un effet de la colère parfois implacable des opprimés?... Nous ne pouvons répondre à ces questions.

Il existait encore dans l'ancienne paroisse de Trémuson un manoir nommé la Morandais, et qui appartenait, en 1440, à Geoffroy de Couvran, chevalier. Ce Geoffroy de Couvran, seigneur de la Morandais, fut un des plus grands hommes de guerre de son siècle, en Bretagne. Il fut fait chevalier sous les murs de Montreuil en 1437, en présence du roi de France.

Une vieille légende cite la dame de la Morandais comme

fort méchante; mais un acte de charité, — une *mochee* de farine donnée pour nourrir un enfant pauvre, — lui valut une mort chrétienne.

La commune est limitée au nord par Plérin, Trémeloir et Plélo; au sud par la Méaugon; à l'est par Ploufragan et à l'ouest par Plernouf et Plélo. Sa population est de 983 habitants et sa superficie de 631 hectares 47 ares, dont 17 hectares seulement sous landes et terres incultes. — Elle renferme 192 maisons. — Son revenu cadastral est de 49,327 fr. 53 cent., et son revenu vrai de 48,319 fr., ce qui donne 2/5 pour proportion entre ces deux revenus.

Il existe une mine de plomb argentifère à la Bouexière, mais l'exploitation en a été depuis long-temps abandonnée.

L'ancienne paroisse de Trémuson dépendait de la subdélégation et de l'évêché de Saint-Brieuc; elle ressortissait au siège royal de Rennes, et avait pour seigneur, avant la révolution, le duc de Penthièvre. La cure était à l'alternative.

CANTON SUD DE SAINT-BRIEUC.

Il se compose des communes d'Hillion, Langueux, Plébran, Saint-Doran, Saint-Jehan, Tréguier et Yffiniac. — Sa population est de 15,801 habitants et sa superficie de 13,063 hect. 53 ares. — Il renferme 3,097 maisons. — Son revenu vrai est de 629,830 francs.

COMMUNE

D'HILLION,

Formée des villages

Lermor, Carbiens, Guillas, Bon-Abri, Carberon, la Motte-Verte, la Ville-Bréhant, Carquité, la Grand'Ville, le Pont-Neuf, la Ville-Pépin, Tanié, la Ville-Jaffré, le Plessix, le Fraiche, le Tertre, la Roche-Martin, la Ville-Cario, les Vergers, Rigole, la Ville-Hamion, Créome, Fort-Ville, les Marais, les Aubiers, les Quilles, les Villes-Marottes, les Grèves, le Clos-Cotte, la Ville-Pierre, Licellion, la Roche-Bia.



La commune d'Hillion est traversée, dans sa partie sud, par la route n° 12 de Paris à Brest. Elle forme une

sorte de presqu'île d'une fertilité remarquable. Ses habitants sont intelligents, laborieux; ils élèvent beaucoup de chevaux.

Elle a pour limites : au nord et à l'ouest la mer, à l'est Morieux, Coëtmieux, au sud Pommeret et Yffiniac. — Sa population est de 2,873 habitants, et sa superficie de 2,476 hectares 38 ares, ainsi divisés : terres labourables 1,971, prés et pâturages 123, bois 20, vergers et jardins 3, landes et terres incultes 180, marais salants 3, etc.

— Elle renferme 501 maisons. — Son revenu cadastral est de 103,408 fr. 66 c., et son revenu vrai de 172,348 fr., ce qui donne pour rapport entre ces deux nombres 3/5.

De la Devison, auteur des *Vies de saint Brieuc et de saint Guillaume*, fait dériver le mot Hillion d'*ilex*, yeuse ou chêne vert. Si l'on en croit le *Chronicon Briocense*, cette commune

portait autrefois le nom de *Vetus-Stabulum*, vieille étable (en breton, *Coz-craou*).

Le bourg est situé à 10 kil. est de St-Brieuc, son bureau de poste. Il n'offre rien de remarquable. L'église est sous l'invocation de saint Jean; elle renferme un enfeu qui a appartenu à la famille Launay-Lecorgne. — École de filles et école de garçons.

Sur le sommet d'une montagne, d'où la vue s'étend au loin sur la Manche, la piété de M. Jacques Sébert, négociant à St-Brieuc, a élevé un superbe calvaire qui s'aperçoit de plusieurs lieues.

La commune a deux postes d'observation : l'un dit de la Grand'Ville et l'autre du Bourg. Ce dernier a un corps-de-garde couvert, occupé par les douaniers.

Une voie romaine traverse le territoire d'Hillion, et laisse çà et là des traces visibles, sur une étendue de plusieurs kilomètres.

Au village de la Grand'Ville, on a découvert les ruines d'un temple que l'on dit remonter au deuxième siècle de notre ère.

On remarque encore, à un kilomètre d'Hillion, le banc de *Talbot* ou de *Trompe-Sot*, mon-

tenie de sable d'une assez grande élévation.

Dans le cimetière, à quelque distance du bourg, se voit un monument en marbre, élevé à M. le comte Le Corgne, qui, élu député, donna sa démission à la chute de Charles X, en 1830. — Sa bienfaisance était très-grande; aussi était-il chéri de tous les habitants de cette commune.

Annales. Vers la fin du cinquième siècle, Rigual, fatigué des grandeurs, fit don de son palais du Rouvre à son cousin-germain saint Brieuc, et vint se réfugier aux *Chauchix*, où il vécut dans une profonde retraite. Les *Chauchix* seraient donc le berceau de l'importante paroisse d'Hillion, qui relevait autrefois de la juridiction de Saint-Brieuc, son évêché, et de la subdélégation de Lamballe. Le duc de Penthièvre en était le seigneur.

Ses maisons nobles étaient : les Aubiers, moyenne justice; les Marais (maison remarquable), moyenne justice; les Clos, moyenne justice; Goret, basse justice; la Ville-Rault, basse justice; le Verger, basse justice; la Ville-Pierre, basse justice; la

Ville-Geffray, basse justice; enfin Carbien, et Bon-Abri, château bien conservé et habité. Une belle allée de chênes séculaires conduit de ce château au bourg d'Hillion.

Patrie de Guillaume Guéguen, évêque de St-Brieuc en 1297, et d'autre Guillaume Guéguen, abbé de Redon, conseiller du duc François II, vice-chancelier de Bretagne, président de la chambre des comptes, confesseur du roi et de la reine, enfin évêque de Nantes.

COMMUNE

DE LANGUEUX.

Formée des villages

La Cage, le Tertre-Barré, la Croisée, le Vau-Hervé, la Grenouillère, le Péruchet, le Champ-Roux-Folligot, la Côte, Bouderville, le Tertre d'Enbas, le Tertre d'Enhaut, les Grèves, le Vau-Normand, Ville-Moreau, les Coquinets, les Épinès-Pelées, le Pot-de-Vin, la Roche-Durand, la Ville-Guillaume, la Trimouille, la Pigeonnière, la Ville-Néant, Douvenant, Saint-Légard ou Léonard.

Le bourg de Langueux, d'assez chétive apparence, se compose de quelques maisons échelonnées de chaque côté de la route de Paris à Brest, entre Lamballe et St-Brieuc; il est situé à 3 kil. E. N.-E. de cette dernière ville.

Quelques étymologistes croient que le nom de ce bourg signifie *Pays du Gué*, et ils s'appuient de cette circonstance qu'il y a en effet un gué pour passer à Hillion. D'autres se demandent si ce nom ne viendrait pas plutôt de *Lang-Guer*, pays de la ville. — Nous laissons à nos lecteurs le soin de prononcer sur le mérite, fort contestable, suivant nous, de ces étymologies.

La commune est limitée au nord et à l'est par la mer, au sud par Yffiniac et Trégueux, à l'ouest par St-Brieuc. Sa population est de 2,200 habitants, et sa superficie de 903 hect. 43 a. ainsi divisés : terres labourables 739, prés et pâturages 62, bois 6, vergers et jardins 12, incultes 17, le reste sous édifices, etc. — Elle compte 460 maisons. — Son revenu est de 41,803 fr. 60 c., et son revenu vrai de 62,703 fr., ce qui donne pour rapport entre ces deux nombres 2/3.

Elle a une école de garçons et

une école de filles, un bureau de douanes établi au village des Grèves, et une cinquantaine de salines surveillées par deux brigades de donanes. On évalue à 60,000 fr. en moyenne les droits que ces salines paient à l'état chaque année. — « Le travail opiniâtre de cette industrieuse population, disent les continuateurs d'Ogée, a rendu fertiles des rochers et des terrains incultes. Les sables de mer, les engrais de tout genre transportés peu à peu dans les moindres anfractuosités ont fait des terres de Langueux des jardins véritables, où une foule de légumes naissent abondamment. Il est peu de parties qui ne paient de deux récoltes ce travail persévérant. On ne connaît pas de mendiants en Langueux. »

Annales. En 1591, saint Laurent, capitaine du duc de Mercœur, vint mettre le siège devant la tour de Cesson, qui tenait alors pour le roi; mais apprenant que Rieux de Sourdeac accourait au secours de cette place, il s'avança lui-même au-devant de son adversaire, et lui offrit le combat dans les grèves de Langueux. L'action fut meurtrière de part et d'autre; cependant la

victoire se déclara pour les royalistes, et saint Laurent fut fait prisonnier. De Sourdeac, Kergomar, Kermorvan son frère, Liscouët et François Budes se distinguèrent dans cette bataille. Le dernier reçut un coup de pique dans la gorge.

En 1622, la paroisse de Langueux fut ravagée par la peste, qui enleva un très-grand nombre de personnes. La maladie se déclarait par une petite vessie qui apparaissait sous l'aisselle, et deux jours après le malade avait cessé de vivre.

Monuments. L'ÉGLISE DE LANGUEUX est de moyenne dimension et propre; son origine doit remonter au-delà du quinzième siècle. On prétend que sous la sacristie repose le corps d'une personne morte en odeur de sainteté.

LE CHATEAU DE SAINT-ILAN est une construction du treizième siècle. Les jardins sont vastes et bien entretenus; ils dominent la mer, qui vient battre leurs murs lors des grandes marées. M. Achille Duclésieux, poète moraliste et propriétaire de St-Ilan, a fondé sur cette belle terre un asyle pour les jeunes détenus, sous la direction de religieux dits

de Saint-Léon, du nom d'un saint dont le corps a été apporté de Rome et déposé dans la jolie chapelle de Saint-Ilan. — On croit que le saint Irlandais qui portait ce nom avait fondé là une abbaye.

L'ANTIQUE MANOIR DE CROCHON a conservé quelques fragments d'un portique assez élégant.

LA FERME DE L'ÉTIVY porte des écussons gravés sur plusieurs pierres. Dans le cimetière, on remarque le tombeau de M. Hamon, longtemps desservant de la paroisse, où il forma beaucoup d'élèves pour le sanctuaire. Il est mort chanoine titulaire de Saint-Brienc.

Autrefois paroisse, Langueux avait pour seigneur l'évêque de Saint-Brienc, et relevait de la juridiction de Saint-Brienc, son évêché. La cure était à l'ordinaire. En 1790, c'était un bénéfice-cure, dont le titulaire recevait pour tout revenu 755 liv. Il était en outre logé et avait la jouissance d'un jardin.

Les maisons nobles de cette paroisse étaient : la Ville-Néant, la Ville-Doré et St-Ilan, qui sont encore aujourd'hui les maisons les plus remarquables de la commune.

Patrie de M. Loz de Beaucour, conseiller à la cour royale de Rennes, auteur d'une édition épurée de l'*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes*, par Raynal.

COMMUNE

DE PLÉDRAN,

Formée des villages

Saint-Volon, le Bas-Madray, les Fossés, la Ville-Jaloux, le Madray, la Pièce, la Ville-Orgouet, la Villé-à-la-Bife, le Piruit, la Cour-d'Enbas, la Croix, la Lande-Rouxel, le Pendu, Chanu, Couessarel, Gloret, la Salle, le Rochay, les Portes-d'Enbas, la Ville-Nizant, Villé-Neuve, Treguehan, le Buchon, le Pritel, le Bouillon, le Quartier-d'Enbas, la Ville-Orphin, la Ville-Hervy, la Villette, la Ville-Jossot, la Ville-Hellio, la Ville-Payan-Peran, Cadio, le Créac'h, le Frèche, la Touche, la Ville-au-Bourg, le Pesle-Châtel, la Fontaine-Menez, le Pesle-Hinaut, le Bas et le Haut-Quertaux.

Le bourg de Plédran, chef-lieu de perception, est situé dans un vallon fertile, à 7 kil. sud de Saint-Brieuc, son bureau de poste. — École de filles et école de garçons.

La commune est limitée au nord par Trégueux et Yffiniac, à l'est par Yffiniac, le Quessois et Hénon, au sud par Saint-Carreuc, à l'ouest par Plaintel, St-Julien, Ploufragan. — Sa population est de 3,808 habitants, et sa superficie de 3,470 hect. 73 ares, dont 2,391 hect. sous terres labourables, 233 sous prés et pâturages, 183 sous bois, 307 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 859 maisons, 10 moulins. — Son revenu cadastral est de 60,000 fr. 72 cent., et son revenu vrai de 150,000 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux revenus.

Origine. Les légendaires nous apprennent qu'un disciple de Joseph d'Arimatee, nommé Dren, ou Drennatus, habita la Bretagne (il séjourna à Morlaix) et qu'il y prêcha la foi. Plédran ne pourrait-il tirer son origine de ce saint, et signifier *Peuple* ou *paroisse de Dren* (Plé-Dren)? On conçoit que nous ne donnons à cette étymologie qu'une valeur conjecturale.

Annales. En 1233, saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, donna l'église de Plédran, dit Ogée, au chapitre de sa cathédrale pour la fondation et l'entretien de deux canonicats qu'il venait de créer.

Plédran était vicomté et passa des maisons de ce nom, du Louet et de Montmorency, dans celles de Poitiers-Gesvres, par le mariage de Léon-Louis Poitiers de Luxembourg, duc de Gesvres, avec Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, sœur du prince de Tingri. — L'ancienne famille de Plédran a fourni plusieurs guerriers qui figurent avec distinction dans l'histoire de Bretagne.

Le titre de vicomte de Plédran appartient maintenant à la famille Picot.

Pendant la Révolution, un honorable père de famille, M. Le Guen, fut immolé au bourg de Plédran pour cause d'opinion politique.

Monuments. L'Église est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, et peut-être n'est-il pas hors de propos de faire remarquer ici que presque toutes les paroisses de Bretagne dont le nom commence par un P ont ces deux saints pour patrons.

Elle renferme des statues en bois représentant deux apôtres, et dues au ciseau de Corlay, l'artiste célèbre auquel nous devons encore l'élégante fontaine de Guingamp et le magnifique autel du Saint-Sacrement que l'on admire dans la cathédrale de Saint-Brieuc. L'ancienne église de Plédran était située à l'extrémité nord-est du bois, là où sainte Osmane, fuyant un fiancé païen, vint chercher un refuge après avoir quitté l'Angleterre, sa patrie.

La CHAPELLE DE CREAC'H, ancienne commanderie de Malte, où se voient de curieux tombeaux sur lesquels sont gravés des emblèmes de franc-maçonnerie. — Faut-il dire, avec tous les écrivains bretons, que les chevaliers de Malte ayant hérité des Templiers après la proscription (*) de

cet ordre, c'est à ces derniers qu'il faut attribuer la fondation de leurs établissements? — Non, sans doute. En effet, de ce que les chevaliers de Malte ont occupé, après 1312, un assez grand nombre d'établissements fondés par les Templiers et leur ayant appartenu, il ne s'en suit pas que tous ceux qu'ils possédaient avaient cette même origine. L'ordre de Malte est plus ancien que celui du Temple, donc il a fondé lui-même des établissements, et nous pensons que c'est commettre tout à la fois une erreur et une injustice à l'égard de cet ordre, que d'attribuer nécessairement aux Templiers tout ce que la tradition rapporte des moines rouges, qui étaient des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte.

La GROTTE AUX FEES, monument druidique entouré de chênes séculaires et situé sur le champ de la Roche. A côté est la Chaise de Michel Morin, large pierre sur laquelle, dit le peuple, venait s'asseoir le géant et qu'il remplissait de sa vaste capacité.

Le CAMP DE PÉRAN, sur un mamelon qui domine une vallée arrosée par la rivière de l'Urne, à 6 kil. à peine de Saint-Brieuc.

(*) Nous nous servons du mot proscription, parce que nous savons que l'ordre du Temple n'a jamais cessé d'exister. Le grand-maître Jacques Molé eut de nombreux successeurs, que nous pourrions nommer jusqu'en 1539. Le peuple de Paris peut se souvenir encore d'avoir vu flotter en 1530, au milieu de ses rues, l'étendard en laine blanche, à bords noirs, que Richard d'Angleterre et Saint-Louis déployèrent dans les champs de la Palestine. Voir Philippe de la Madelaine, *Ordres Monastiques*, t. 7.

Cette enceinte, entourée d'un double rempart vitrifié, était, selon les uns, un lieu de refuge établi au milieu d'un bois par les Gaulois armoriquains, pour mettre leurs personnes et leurs biens à l'abri des attaques de l'ennemi. D'autres, s'appuyant du voisinage de la voie romaine qui se dirige d'Ilfiniac vers Carhaix, refusent de donner à cette forteresse une origine aussi ancienne, et pensent que c'est encore là un ouvrage des Romains. Il est de tradition dans le pays que ce camp fut brûlé et que l'incendie dura 7 ans. — En creusant, on y a découvert des piques, de petites meules de moulins à bras, etc. — M. de Garaby pense que ces ruines pourraient bien n'être tout simplement que les débris du château de Péran, à l'ancienne famille de Botherel.

Un **MENHIR**, haut de 4 mètres, au bas de la ravin de la Touche, au bord d'un ruisseau.

Un **CROMLEC'H**, de forme ovale, à la métairie de la Touche-But.

Un **DOLMEN**, sur une hauteur, près de la métairie de Cadio.

Un autre **DOLMEN**, près du ruisseau de Frocas, dans les col-

lines nommées les Côtes-du-Saule.

Dans le bois de Plédran un grand **TUMULUS**, qui a été fouillé et dans lequel on a trouvé des ossements. — Près de là fut immolé, pendant la révolution, un pauvre tailleur, victime d'une réaction politique.

Enfin le **CHATEAU DE CRAFTAULT**. Il y a foire à Craffault le troisième samedi de septembre. Celle du 15 octobre se tient à Saint-Maurice, près le bourg de Plédran.

L'ancienne paroisse de ce nom dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Moncontour et du ressort de Rennes. Elle avait pour trêve Saint-Carrec, qui aujourd'hui forme une commune séparée.

Ses maisons nobles étaient : Plédran, haute, moyenne et basse justice; la seigneurie de Pirnit, *id.*; la commanderie de Creac'h, *id.*; le Buchon, *id.*; le Hirel, *id.*; le Plessis-Leslay, *id.*; la Saunière, *id.*; la Cornillière, *id.*; Beaurepaire, *id.*; Craffault, *id.*; Carmené, *id.*; Coesurel, *id.*; la Ville-Hélio, *id.*; le Vau-Morin, *id.*; Pinguily, moyenne et basse justice; la Ville-Menau, *id.*; Belle-Ville, *id.*

La commune de Plédran est traversée par la petite rivière de l'Aire ou l'Urne, dont la source est en Saint-Carreuc.

La fontaine et le village de St-Vollon portent le nom d'un abbé fondateur du monastère de Lanvallon.

Le Boisharnais est une des grandes propriétés de Plédran.

COMMUNE

DE SAINT-DONAN.

Le bourg de Saint-Donan se compose d'une quarantaine de maisons, groupées autour de l'église. Il est sur une hauteur, à peu près au milieu de la commune qui porte son nom, et à 12 kil. O. S.-O. de St-Brieuc, son bureau de poste.

Origine. En 418, saint Donan, cousin-germain de Fragan, et originaire comme lui de la Grande-Bretagne, se réfugia avec ce dernier dans l'Armorique, et fonda sur les bords d'un vallon, près de la rivière de Gouet, une colonie chrétienne, qui donna à ce pays, alors couvert de bois, le nom de son chef.

Annales. En 1646, un violent

incendie détruisit les archives de Saint-Donan.

En 1721, le 6 mars, bénédiction de la croix située sur le grand chemin qui conduit à Quintin. Le même jour, bénédiction de la chapelle de la Villeneuve. La cloche eut pour parrain François Hamon, chirurgien royal de Quintin, et pour marraine demoiselle Marie-Anne Rouxel, dame de Carho.

En 1730, le 30 septembre, baptême de la cloche de N.-D. de Sainte-Catherine de Lorchant: elle reçoit le nom de Marie-Françoise-Ambroise Parrain, François-Noël Rouxel, seigneur de Villeneuve-Botrel; marraine, demoiselle Marie-Anne Rouxel de Carho-Taillart.

En 1733, inhumation dans l'église, près du bénitier situé au sud, du corps de Jean Robin.

En 1748, le 19 novembre, bénédiction d'une des cloches de la paroisse, nommée Pierre-Françoise.

En 1782, le 8 juin, Julien Richard, recteur de St-Donan, meurt subitement au pied de l'autel, comme il venait de donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Il était âgé de 59 ans.

En 1773, le 18 août, le Gouet et ses affluents débordent à la suite de pluies torrentielles. Ils entraînent plusieurs moulins et autres édifices, et causent d'irréparables dégâts. Cette époque calamiteuse a reçu dans le pays le nom d'*année du déluge*.

En 1793, le conseil municipal de cette commune, réuni pour voter la constitution, formule un refus péremptoire et demande le rétablissement de la monarchie et de la religion. A la suite de cet acte, d'une rare énergie, le maire, Yves L'Hôtelier, et quelques notables, sont incarcérés dans la prison de Saint-Brieuc. Les royalistes les délivrent lors de la prise de cette ville. — L'Hôtelier fut décoré en 1827, sous la Restauration. Il est mort dans un âge avancé, et son chef, déposé dans un reliquaire, est placé au portail de l'église, avec une inscription qui rappelle son nom et sa qualité de chevalier de la légion d'honneur. — M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, mentionne cet acte d'opposition périlleuse de la commune de Saint-Donan, la seule en France qui osa repousser la nouvelle forme de gouvernement. Elle faisait alors partie de l'assemblée pri-

maire du canton de Plourhan, district de Saint-Brieuc.

En 1818, une pieuse villageoise, du nom de Marie Pirie, s'empare de la statue en bois de saint Clair, évêque de Nantes, que le recteur de Saint-Donan venait de tirer par hasard de son grenier. Rassemblant ensuite les habitants de la paroisse, elle leur reproche en termes fort durs leur conduite passée, qui avait, dit-elle, éloigné le saint et attiré de nombreux malheurs sur le pays, puis termine en les exhortant à replacer dans son ancienne demeure l'effigie trop long-temps cachée du bienheureux saint Clair.

Ses paroles électrisent l'assemblée; on improvise une procession, et Marie Pirie se met en tête, portant la statue sur ses bras. Mais un aveugle proteste au nom du respect dû au saint évêque, et dit que c'est aux hommes qu'appartient l'honneur de porter sa statue. — L'assemblée partage cet avis, et décide à l'unanimité que l'aveugle lui-même sera chargé de cette mission. On lui adjoint un guide, et la procession se met en marche. Arrivés à la grotte destinée à recevoir la statue, les fidèles l'y déposent, entonnent des prières,

puis s'en retournent dans l'ordre le plus parfait. — Un grillage en fil de fer est placé devant la grotte pour protéger la statue.

Monuments. L'église est sous l'invocation de saint Donan, qui y est représenté en prêtre, dans l'attitude d'un prédicateur portant la parole. Cette statue, assez belle, est placée sur le maître-autel, du côté de l'évangile. On a exposé, sur ce même autel, deux reliquaires en bois doré renfermant des os de saint Gonnery et de trois autres saints. C'est un don de M. Urvoy, supérieur du séminaire de Tréguier, natif de Saint-Donan. — Derrière la chaire, on remarque une élégante petite statue représentant la Vierge aux Anges. — N'oublions pas de dire que l'église possède une parcelle de la vraie croix, plusieurs bénitiers de pierres antiques, des tombes qui étaient autrefois pour la plupart dans le cimetière, deux caillots fort anciens, une sonnerie de 3 cloches, enfin un banc en face de la chaire sur lequel se lit le nom de Robinchon. Ce gentilhomme était d'une morgue extrême, et l'on rapporte qu'il dit un jour à un roturier : *Ne me touche pas; je suis d'une antique*

noblesse! — S'il fallait s'en rapporter aux habitants, l'église de Saint-Donan remonterait à une antiquité qui irait se perdre dans la nuit des temps; mais il n'en est rien : la nef date du quatorzième siècle; les bas-côtés sont de 1820.

Huit croix monumentales existent dans la commune : la *Croix Neuve*, en pierre, sur la route de Saint-Brieuc; la *Croix de Mission*, en bois, élevée au Rufflay en 1822; la *Croix de la Ville-Perdue* et la *Croix du Cimetière*, en pierre; la *Croix de Jean Morvan*, en pierre, sur le chemin de Saint-Brieuc, renversée par la tempête depuis long-temps; la *Croix Thomasse*, où l'on se rend processionnellement le jour du grand Sacre et des Rogations; la *Croix Cosson*; enfin la *Croix Artheise*. Gardez-vous, quand la nuit est venue, de passer près de cette dernière : les morts y reviennent; de leurs mains décharnées et froides comme le marbre ils saisissent les passants attardés, et s'amussent à les faire tourbillonner avec une effrayante rapidité.

Saint-Donan avait huit chapelles : celle du Rufflay, dédiée à sainte Catherine; celle de N.-D. de Lorchant; celle du Lau-

nay, sous le patronage de saint Maudez; celle de Kermare; celle du Grand-Chesnay où il exista jadis un couvent. Un des supérieurs, entrant à cheval dans la cour, tomba et se brisa la tête sur une pierre que l'on montre encore; celle de la Ville-au-Roux; celle de Sainte-Catherine, au village de la Croix, avait une rente de 120 boisseaux de seigle; celle de la Villeneuve sert aujourd'hui de four. — Les deux premières seules ont été conservées.

Ses fontaines les plus remarquables sont : la Maroche, la Pisse-Près, N.-D. de Lorchant, la Glaume, due à Guillaume Auffray, prêtre, et sur laquelle on a représenté son breviaire et son bonnet carré; enfin le Dompierre, au village du Buchon.

La commune de Saint-Donan est limitée par celle de Plouvara, Plerneuf, la Méaugon, au nord; Ploufragan, Plaine-Haute, à l'est et sud-est; Lefoël, au sud; Colônia, à l'ouest. — Sa population est de 2,317 habitants, et sa superficie de 2,407 hect. 73 ares. — Elle renferme 612 maisons. — Son revenu cadastral est de 38,636 fr. 09 cent., et son revenu vrai de 96,590 fr., soit

2/5 pour rapport entre ces deux revenus.

Son territoire renferme les taillis du Rufflay, de la Ville-Tannou et de la Ville-au-Roux. Il se divise en haut et bas Saint-Donan. La partie à l'est est arrosée par le Gouet. La petite rivière le Maudour coule au sud. — Trois chemins vicinaux, parfaitement entretenus, conduisent de cette commune à St-Brieuc, Quintin et les bourgs environnants. — Le bas Saint-Donan produit du froment de bonne qualité, le haut du seigle. Le blé noir et l'avoine viennent partout en abondance. Les prairies sont productives. Les arbres à fruit y sont nombreux et y réussissent. — Le haut St-Donan est formé des villages de la Ville-Neuve, des Villes-Goro, de la Croix, de Sainte-Catherine, de St-Clair, de la Rue-d'Abas, de Launay, de Guicry, de Quilrin; le bas Saint-Donan de ceux dits de la Ville-Tannou, du Buchon, de la Transonnais, de la Frénais, de la Ville-Éruel, du Vaumartin, de la Ville-Suzanne, du Billiet, de la Forge-Martin, de Folle-Ville et de la Ville-Cabet.

Autrefois paroisse, St-Donan avait pour subdélégation Quin-

tin, et pour ressort Saint-Brieuc, son évêché. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Le Rufflay, moyenne justice; Châtel-Boitel, la Ville-au-Roux, la Terre-Neuve, le Billet, le Four-Jarnier, la Folle-Ville, la Ville-Boutier, l'Isle-Milon, Guicry, la Lande, Brangol, la Ville-Tannou, la Salle, la Ville-Suzanne, le Clos-Briend, le Chesnay. — Il résulte d'un aveu de 1649, que les poissonniers qui passaient près du manoir du Rufflay, soit de jour, soit de nuit, étaient tenus de frapper trois coups à la porte et de demander si la maison était pourvue, sous peine d'amende, à l'arbitrage de la dame du Rufflay, en cas de non exécution de cette obligation. — Jean du Rufflay figure dans l'information qui fut faite pour la canonisation de Charles de Blois. Alain du Rufflay était gouverneur de Bréhat en 1407.

Patrie d'Yves L'Hôtelier, dont nous avons parlé. Il était né au lieu nommé le Château;

De Montjarret, mort il y a une quarantaine d'années, à l'âge de 102 ans, avec toutes ses facultés;

D'une jeune paysanne, d'une beauté remarquable, nommée Anne Le Roux. Enlevée par un Anglais, elle a laissé un petit-fils, qui, avant de mourir, fit des démarches en France (il vint deux fois à Châtelaudren) pour retrouver ses parents de Bretagne; auxquels il désirait laisser sa fortune se montant à plusieurs millions. Une femme, que l'on présume son héritière, reçut mille francs à chacune de ses visites; mais elle ne put justifier de sa parenté, et la riche succession est encore entre les mains du gouvernement anglais.

M. Laisné, proviseur du lycée de Napoléon-Vendée; M. Urvoy, auteur d'une *histoire de Tréguier*, et M. Robin, curé de Guingamp, sont nés dans la commune de Saint-Donan.

Légendes. Du temps de la Ligue, le remarquable et antique manoir de Châtel-Boitel, dont les derniers vestiges vont bientôt disparaître entièrement, fut assiégé par les seigneurs de Launay. Il avait alors pour unique propriétaire une châtelaine courbée sous le poids des ans, mais pleine de courage et de résolution. Elle lutta long-temps; enfin le canon fit crouler ses épaisses

murailles, et elle se vit elle-même réduite à se rendre. Elle aimait mieux mourir, et se précipita dans la rivière, à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de *Fosse-Madame*. C'est un trou sans fond d'où s'échappent sans cesse de sourds mugissements. Prêtez l'oreille, vous distinguerez les cris de la dame de Botherel; car c'est elle, n'en doutez pas, qui, après trois longs siècles écoulés, menace encore ses ennemis impitoyables.

— *Le Pont-aux-Nonnes* est ainsi nommé parce qu'un beau matin le diable s'y posta pour attendre une jeune nonne de Saint-Donan qui avait coutume de le traverser chaque jour pour aller entendre la messe à l'église du Foët. Il espérait bien en faire sa proie; mais il avait compté sans la présence d'esprit de la jeune fille, qui lui opposa un signe de croix et le précipita dans la rivière. Voyant Satan se débattre dans l'eau, les autres diables, témoin de sa défaite, en rirent beaucoup, assure-t-on.

— Satan a visité encore le moulin d'A-Haut, à Colvé. Habillé en bourgeois, il s'était mêlé aux joueurs qui se trouvaient là réunis; mais un d'eux s'étant aperçu qu'il avait les pieds fourchus et

qu'il trichait, le diable s'échappa, en s'entourant de flammes, et laissant après lui une forte odeur de soufre.

— *La Fosse-Lampoule* doit son nom à un double meurtre. Un gentilhomme de ce nom avait la singulière manie de voler des chevaux aux riches et de les donner aux pauvres. Cette manière de faire l'aumône déplut naturellement aux victimes du philanthrope Lampoule; aussi l'une d'elles l'ayant rencontré à la Villeboutier, résolut de s'en venger. Elle dissimula toutefois, et feignit d'avoir tout oublié. On cause de choses indifférentes, puis on se met en route côte à côte. Arrivés près d'un échelier, entre la Villeboutier et Sainte-Catherine, nos deux adversaires, qui se méfiaient l'un de l'autre, se regardent: tous les deux se voient le pistolet à la main, et se tuent.

— *Le Rufflay*, dont les douves cachent un trésor, était habité par un calviniste qui avait juré la perte du recteur de St-Donan. Un soir que ce dernier s'était attardé aux *Petits-Madrais*, le huguenot l'assassina et porta son cadavre derrière le presbytère. Le frère du meurtrier étant venu à passer par là, heurta le cada-

vre, et fut saisi d'une telle frayeur qu'il mourut trois jours après. Depuis cette époque, on peut voir chaque nuit un corbillard recouvert de draperies de deuil se diriger vers St-Brieuc, au galop de quatre chevaux noirs, sans guide visible.

— *La Villeneuve*, c'est toujours la légende qui parle, a un souterrain qui s'étend jusqu'à la fontaine de la Maroche. Ce souterrain se compose d'appartements remplis d'or. Un habitant de la Villeneuve, conduit dans ce lieu par un étranger, a pris quelques poignées de cet or, comptant bien revenir; mais il n'a jamais pu depuis retrouver l'ouverture du souterrain.

— On a vu à *Lorchant* des processions de nuit, un géant se promener dans la chapelle une torche à la main, des jeunes filles inconnues y dire leurs prières.

— Les lutins s'assemblent aux *Croix-Rio*. Cela est si vrai que le soir d'une noce, le cidre venant à manquer, le jeune marié se munit de deux énormes pots et alla en chercher lui-même. Arrivé aux *Croix-Rio*, il se trouva au milieu d'une ronde de lutins, qui l'emmenèrent aux îles Canaries. « Remplis vite tes pots de vin, lui dit l'un d'eux;

« et dis-nous où tu veux aller. » — A l'endroit d'où nous venons, répondit-il, — et le voilà de retour aux *Croix-Rio*. Il courut bien vite près de ses convives, raconta ce qui venait de lui arriver, et versa à tout le monde des rasades qui dissipèrent les doutes qu'avait pu faire naître son récit.

— M. de *Lorchand*, du *Grand-Chesnaye*, avait, comme on dit, des poings au bout des bras et il savait s'en servir dans les pardons. Aussi les *Quintinais*, dont il était la terreur, résolurent de s'en défaire. Ils le menèrent donc à la chasse dans une île lointaine et déserte, où ils le laissèrent. Mais une vieille sorcière eut pitié de son abandon et le transporta en un clin-d'œil à la croix du *Pouleran*, en *Plouvara*; de sorte qu'il se trouva de retour dans son pays trois mois avant ses compagnons. Ces derniers, on le pense bien, furent très-éfrayés en le voyant; mais ils le calmèrent en lui disant qu'ils étaient allés pour le reprendre, et qu'ils avaient seulement voulu faire une plaisanterie.

COMMUNE

De Saint-Julien-de-la-Côte.

Formée des villages

Les Chênots, la Villéon, les Fontaines, la Rue-d'Enbas, la Côte, la Ville-Tiennot, la Vallée, les Pertoquis, la Ville-Jégu, la Saudraye, l'Hôpital, la Coudraye, le Pré-Auray, les Aulnays, le Goulet-d'Enbas, les Jars, le Pillier, la Bruyère, le Pas-David.

Saint-Julien-de-la-Côte est situé sur la route de St-Brieuc à Quintin, à 6 kil. sud-sud-ouest de la première de ces deux villes.

La commune a pour patron saint Julien, soldat et martyr. Elle est limitée au nord par Plouflagran, à l'est par Plédran, au sud par Plaintel, à l'ouest par Plaine-Haute. — Sa population est de 837 habitants, et sa superficie de 569 hect. 10 ares, dont 344 hect. sous terres labourables, 49 sous prés et pâturages, 54 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 70 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 200 maisons. — Son revenu cadastral est de 19,209 fr. 74 c.,

et son revenu vrai de 28,814 fr., soit pour proportion entre ces deux nombres 2/3.

Annales. En 1380, la seigneurie de la Côte, dit Ogée, appartenait à Robin du Gouray. En 1616, Gui, duc du Gourai, épousa Renée Budes, sœur du maréchal de Guébriant. En 1670, J.-F. du Gourai, marquis de la Côte, lieutenant du roi en Basse-Bretagne, épousa Marie de Rosmadec. Cette famille est éteinte.

En 1630, Saint-Julien n'était qu'une simple trêve de Plaintel, sous le nom de Chapelle-de-la-Ville-Jégu. En 1730, cette trêve devint succursale de St-Brieuc et prit le nom de Saint-Julien.

En 1789, cette paroisse dépendait de la subdélégation de Quintin et du ressort de Saint-Brieuc, son évêché. La collation de la cure appartenait au marquis de Langeron, seigneur de la paroisse.

Monuments. Le château de la Côte, qui date des dernières années du seizième siècle, appartenait à la famille du Gourai. On remarque un escalier dont les connaisseurs admirent les belles proportions. Ce château a donné son nom à la commune.

En 1843, en défrichant une partie du bois des Jars, M. Thierry a découvert une espèce de petit caveau souterrain, construit en briques et en pierres. M. de la Pylaie, qui l'a visité, pense que c'était un four à briques et à poterie grossière, construit par les Romains, qui ont eu, croit-on, d'autres établissements sur ce territoire.

La commune a conservé un menhir, comme souvenir des Druides; mais elle a perdu deux belles croix de granit représentant une amende honorable faite par le seigneur du Jars à l'évêque de Saint-Brieuc. Sur l'une d'elles était représenté un évêque, debout sur les épaules d'un seigneur à genoux. Sur l'autre, l'évêque tenait entre ses mains celles du seigneur agenouillé.

Suivant la chronique du pays, l'évêque de St-Brieuc aurait été attaqué sur la route par le seigneur du Jars ou de Saint-Julien, et ce dernier, condamné à mort pour ce fait, n'aurait obtenu remise de la peine capitale qu'à la condition de faire élever ces deux croix, en expiation de son crime, dont elles étaient destinées à perpétuer le souvenir. Mais les continuateurs d'Ogée font judicieusement remarquer

à ce sujet que l'hommage-lige se prêtant dans la forme indiquée sur ces croix, il est plus naturel de penser qu'elles rappelaient cette coutume féodale.

Le territoire de cette commune, très-accidenté et très-fertile, est arrosé par la rivière du Gouet. — Il renferme des gisements de calcaire.

COMMUNE

De Tréguen.

Formée des villages

La Hasée, les Salles, la Lande, Launay, Beau-Soleil, la Ville-Grand, le Mitan, la Grenouillère, Belêtre, la Villeraye, la Ville-Aubry, la Ville-Galmet, Tréfois, la Combe, Sainte-Marie, la Ville-Geury, le Gué-Lambert, Saint-Rivily, les Veyes, la Porte-Alain, Quéré, le Guémorin, le Bergu, Mau-champ, Caux, le Frêche, le Grand-Bourgneuf, Veau-Rouault, l'Étang, Sainte-Foi.

Le petit bourg de Tréguen est sous l'invocation de saint Pierre; il est situé sur une hauteur, à 4 kil. sud-est de Saint-

Briec, son bureau de poste. La grande route qui mène de cette dernière ville à Moncontour pénètre en Trégueux au Pont-St-Quay, traverse le bourg et sort de la commune à Pont-Poël-Pot. On a dit que Trégueux tirait son nom du voisinage du gué qui conduit à Hillion. Ce nom ne pourrait-il pas venir de *Tre-guer*, au-delà de la ville?

Annales. En 1438, Jean Gaudin, de Trégueux, accompagne le duc de Bretagne, pour aller demander au roi de France, qui l'accorda, la grâce du duc d'Alençon.

Un sieur Jean Perceval, dont la famille habitait Trégueux en 1413, est condamné, par ordre de la duchesse Anne, à avoir la tête tranchée, pour avoir pris parti pour le roi de France.

En 1666, François Guilloux, recteur de Trégueux, rétablit *à desolation*, dit une inscription qui subsiste encore, la chapelle Sainte-Marie. Il mourut à l'âge de 50 ans et fut enterré sous le seuil de la sacristie de son église, le 26 août 1700. Le savant missionnaire Leuduger présida à ses funérailles. Son successeur fut Olivier le vicomte de Beaulieu, qui soutint de nom-

breux procès à l'occasion de son église. Ce dernier eut lui-même pour successeur, en 1734, l'abbé Le Mée, auteur d'un poème sur la translation de M^{sr} de Montaluis à Alais, et du Propre de St-Briec.

En 1791, Trégueux avait pour desservant M. Berthelot, prêtre assermenté; mais nul n'assistait à ses offices, si ce n'est son sacristain. On raconte qu'un dimanche, pendant les vêpres, ce dernier le quitta pour aller voir d'où provenait un bruit confus de voix qui semblaient se rapprocher. Sept paroisses étaient là rassemblées, se rendant processionnellement à la chapelle de Sainte-Marie. Il se mêla à cette foule, composée, dit-on, de 5,000 personnes, et la vit se prosterner aux pieds de la mère du Sauveur. Puis une voix récita les litanies, et les autres répondirent en chœur : *Donnez-nous de bons prêtres, ou laissez-nous mourir!*

En 1848, ouverture d'un établissement des filles du Saint-Esprit près du bourg. Cette institution se propose pour but d'instruire les jeunes filles et de soulager les malades des deux sexes.

Monuments. Outre l'église

qui est petite, mais parfaitement tenue, la commune renferme les chapelles domestiques du Mitan et de la Villegrohan, dues à la piété de la famille Prud'homme, de Saint-Briec; celles de la Grande-Villoger, de la Ville-Aubry, de Lannay et de la Ville-Calmet; les trois dernières en ruines. La chapelle de Sainte-Marie, sur un tertre élevé d'où l'on découvre un magnifique paysage, est la même que celle dont nous avons parlé sous le titre *Annales*. Elle renferme un tableau représentant la Vierge, tenant son fils dans ses bras et portant sur la poitrine un soleil de justice. Près d'elle, un homme vêtu d'une robe blanche que recouvre un manteau noir, montre deux cicatrices qu'il porte au sein; de sa bouche sort une flamme, avec ces mots : *O Maria, adjuva me!* Un ange, dans l'attitude de l'étonnement, occupe le haut du tableau, qui rappelle le fait suivant : Un templier de la Porte-Alain, blessé mortellement en duel dans l'allée de la Ville-Bougault, se traîna jusqu'à la chapelle, invoqua la Vierge, et fut guéri presque aussitôt.

Il y avait autrefois une chapelle près du lavoir de St-Quay,

La maison de la Fosse est très-ancienne; sa cheminée porte des écussons. Le cimetière renferme une croix en pierre assez belle : elle est moderne.

La commune de Trégueux est enclavée dans celles de Saint-Briec, Languieux, Yffiniac, Plédran et Ploufragan. Dans la réformation de 1513, elle était désignée sous le nom de *Tréguienc*. — Sa population est de 1,356 habitants, et sa superficie de 1,436 hectares 49 ares, dont 1,193 hectares sous terres labourables, 93 sous prés et pâturages, 28 sous bois, 64 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 393 maisons et six moulins en activité : le Nouveau-Moulin, le Petit-Moulin ou Moulin-Neuf, le Moulin de l'Évêque, celui de Gibat, de la Villebio, de Creac'h. — Son revenu cadastral est de 69,721 fr. 24 cent. et son revenu vrai de 87,151 fr., soit 475 pour rapport entre ces deux nombres.

Une chaîne de coteaux à pente rapide s'étend du pont d'Yffiniac au Vaurouault; une autre commence à l'ouest de la lande du Vaurouault et va finir au Creac'h. De ces hauteurs la vue embrasse d'admirables points de vue.

La commune est fertile et produit du blé, des fruits à cidre, du lin, de bons fourrages. On y élève des chevaux. Elle est arrosée par la petite rivière de l'Aire ou l'Urne, au nord par le Gouédic. Ses principaux ruisseaux se nomment Bariolot, Croix-Gibat et Villegœury.

Autrefois paroisse, Trégueux ressortissait à Saint-Brieuc, son évêché et tout à la fois le siège de sa subdélégation. La cure était à l'alternative. L'évêque de Saint-Brieuc était seigneur de cette paroisse.

Ses maisons nobles étaient : En 1313, la Ville-au-Retz, la Combe - Guehennec, le Pré-Corbu, la Ville-Héry, la Maison-au-Chevalier, Préoren, le Boizéon, qui a vu naître, 1^o Alain de Boizéon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur du Paraclét en 1460 ; 2^o Pierre de Boizéon, qui fut gentilhomme de la chambre et gouverneur de Morlaix ; 3^o plusieurs autres membres de la même famille, qui se signalèrent, pendant les troubles de la ligue, par leur dévouement au roi.

En 1535, la Hasée ou Hazay, Brandeho, le Launay, la Fontenelle, qui a donné son nom au

trop célèbre liqueur Éder, dit Fontenelle; la Roche-Blanche, la Ville-Calmet, Léhen, la Lande, les Salles-Hautes, le Verger, la Ville-Jinguené, la Ville-Aubry, le Guélambert, la Ville-Grohant, Quéré, Tré-Launay, la Fontaine-Blanche.

Patrie de Jean Auffray, né à la Ville-Aubry, conseiller et aumônier ordinaire de Marie de Médicis, abbé de Lanvaux en 1614;

De François Auffret, de la même famille, chanoine de Saint-Brieuc, auteur d'une tragédie intitulée : *Zoantropie*, ou *De la vie de l'homme* ;

De Julien Bagot, médecin célèbre, élève du comte de la Garaye. Il fut membre de la Constituante, maire de Saint-Brieuc et fondateur du port du Légué. Il était né en 1728.

COMMUNE

D'IFFINIAC,

Formée des villages

Bourg-d'Yffiniac, Caron, PÉ-cluse, Vaurio, le Val, Binivien, Camois, Caudan, Villeneuve, la

Hase, Grand-Ville-Hervé, les Essarts, Laubé, Belle-Vue, la Frené, Ville-Guerinelle, la Motte, Fontaine-Menart, Ville-Tahouart, Carvidy, la Saudray, Grenier, Ville-Tannet, Ville-Helo, la Buse, Coiterbo, la Barre, les Tertres, St-René, Ville-Vollette (*), Marchy, Himelo, Tertre-Fiez, les Granges, le Pré, Préglin, Ville-Rabet, Brussuet, la Lande.

Le gros bourg d'Yffiniac (*St-Yffiniac*, d'après une vieille réformation) est situé à 7 kil. E. S.-E. de Saint-Brieuc, dans un assez riant bassin qu'arrose la rivière de l'Urne, au moment de se jeter dans la mer. Ses maisons, un peu enfumées et d'assez chétive apparence, sont placées sur chacun des côtés de la route impériale de Paris à Brest, et forment une longue rue, avec un emplacement non pavé servant habituellement de place, et, le quatrième lundi de novembre, de champ de foire. — Chef-lieu de perception, succursale, bureau des douanes, un notaire, école primaire florissante.

On fabrique à Yffiniac une es-

(* Les Demoiselles de la Ville-Vollette, moites de nos jours, étaient *Bames de la Fillette*, association affiliée aux francs-maçons.

pèce de gâteaux de pommes, nommées *chocars*, que l'on estime beaucoup. Il n'en est pas de même des chevaux de cette localité : la médisance ne les évalue qu'à 3 fr. la pièce!

Pendant tout le cours de la Révolution française les habitants d'Yffiniac se montrèrent très-attachés à la royauté.

Origine. La tradition fait remonter l'origine d'Yffiniac à une époque extrêmement reculée, et l'on croit qu'il y existait un port du temps des Romains. Ces vainqueurs des Gaules, prenant en considération la situation de ce port sur les limites du pays des Curiosolites, l'auraient nommé *Fines*, d'où plus tard serait venu *ad finiac*, puis enfin *Yffiniac*. Notre opinion personnelle est que le territoire des Curiosolites s'étendait à l'ouest jusqu'à Guingamp et à l'est un peu au-delà de Corseul, ce qui placerait Yffiniac à peu près au milieu et non pas sur les limites de ce territoire; mais nous avouons que l'étymologie donnée plus haut a rencontré de nombreux partisans et qu'elle est acceptée généralement comme fondée. Quant au port, son existence paraît à peu près certaine, car on a

trouvé fixées en terre des boucles de fer destinées à retenir les navires au moyen de câbles.

On montre, à peu de distance de la rivière de l'Urne, l'emplacement d'une cité armoricaine détruite par les Normands vers 409. Nous pensons qu'il serait rationnel d'attribuer à cette cité la haute antiquité que la tradition accorde au *bourg actuel* d'Yffiniac, dont les constructions assurément n'accusent pas une date très-ancienne. — Le saumon remonte la rivière de l'Urne, et il est arrivé d'en prendre à la main du poids de 8 kil. — Un meunier des bords de la mer en vend pour 7 ou 800 fr. par an.

Annales. En 980, la paroisse d'Yffiniac dépendait du comté de Rennes.

En 1200, la seigneurie de la Ville-Vollette, moyenne justice, appartenait à Juhaël le Vicomte. Guillaume le Vicomte, seigneur d'Yffiniac, fut grand pannetier de France sous Philippo-Auguste.

En 1400, les manoirs du Bois de Plédran et de Caroy appartenaient à Jean de la Chapelle, seigneur de Bœuvre; ceux de la Ville-Hélio, de la Ville-

Tannet et du Vaurouault, à François de Bréhand. Les autres terres nobles à cette même époque étaient : la Ville-Hervé, Bois-Billy, la Roche-Duval, le Bois-Gilbert, Kerjagu, la Fresnaye, le Plessis, le Pré-Glen, la Fontaine-Menard, la Ville-Guermel, les Cartes, la Motte-Glorel, Lanquenac, la Ville-Loueze et la Croix-Berthelot; Yffiniac et le Quellenee, hautes justices; Cabren, les Clos et Roche-Bréhand, moyennes justices.

En 1773, les rivières l'Urne et le Camoy sortirent de leur lit à la suite de grandes pluies et inondèrent le bourg d'Yffiniac. Plusieurs maisons croulèrent, et l'on alla en bateaux porter secours aux habitants surpris par cette inondation subite.

En 1847, découverte, sous une pierre, au coin de la place du bourg, d'une bourse de cuir pleine de pièces de monnaie antique, assez curieuses, que l'on a déposées au musée de Saint-Brieuc.

Monuments. L'ÉGLISE est mal éclairée, basse d'étage, et pas plus que l'ensemble du bourg ne justifie l'exorbitante prétention qu'élevaient les habitants, de faire passer Yffiniac pour une ville.

Elle renferme toutefois un baptistère qui mérite d'être vu.

LA CHAPELLE DES SEPT-SAINTS est située à l'une des extrémités du bois de Plédran. On s'y rend de très-loin en pèlerinage, et les Bas-Bretons atteints du mal qu'ils nomment de *Saint-Laurent*, vont demander leur guérison aux eaux de la fontaine qui avoisine cette chapelle. S'il fallait en croire les légendaires, un seigneur, de retour d'une longue expédition, aurait, égaré par la jalousie, martyrisé dans ce lieu ses sept enfants, tous d'une ressemblance frappante et vêtus habituellement de la même manière....

LA CHAPELLE DE SAINT-JEAN n'offre rien de remarquable.

La commune d'Yffiniac est limitrophe de celles d'Hillion, Pommerit, le Quessoy et Plédran. — Sa population est de 2,213 habitants et sa superficie de 1,739 hect. 65 ares, dont 1,330 hect. sous terres labourables, 134 sous prés et pâturages, 50 sous bois, 20 sous jardins et vergers, 91 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 398 maisons. — Son revenu cadastral est de 69,721 fr. 21 c.

et son revenu vrai de 87,151 fr., soit $4/5$ pour proportion entre ces deux nombres.

Son territoire est parfaitement cultivé, et fournit une immense quantité de légumes qui s'exportent. — Les grèves sont exploitées en salines; mais le sel qu'elles produisent est moins estimé que celui de Langueux, ce qui s'explique par cette circonstance que la mer les couvre moins souvent.

La voie romaine venant d'Erquy et se dirigeant vers Carhaix, traverse l'Urne, une des deux petites rivières (le Camoy et l'Urne) qui arrosent la commune.

Autrefois, la paroisse d'Yffiniac dépendait de la subdélégation de St-Brieuc, son évêché, et du ressort de Rennes. Le duc de Penthièvre en était le seigneur. La cure était à l'alternative. — Avant 1789, siège d'une juridiction moyenne, qui tenait ses audiences dans une petite maison située sur le champ de foire et qui existe encore.

CANTON DE CHATELAUDREN.

Il se compose des communes de Châtelaudren, Bécquaho, Cobinnac, Plélo, Pierrené, Plouvara, Trégomeur et Trémélour. — Sa population est de 12,731 habitants et sa superficie de 12,892 hect. 43 ares. — Il renferme 2,849 maisons. — Son revenu vrai est de 622,033 francs. — Son sol est généralement granitique.

COMMUNE

DE CHATELAUDREN.



ELLE a pour limites, au nord Plélo, à l'est Plélo et Plouagat, au sud et à l'ouest Plouagat. — Sa population de 1,368 habitants, et sa superficie de 46 hectares 53 ares, dont 19 hectares sous terres labourables, 5 sous prés et pâturages, 8 sous jardins et vergers, 2 sous étang. — Elle renferme 260 maisons et 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 7,177 fr. 07 c., et son revenu vrai de 35,885 fr., soit 175 pour proportion entre ces deux nombres.

Autrefois paroisse, Châtelaudren se divisait en deux parties, dont l'une appartenait au diocèse de St-Brieuc, et l'autre à celui de Tréguier. Elle ressortissait à St-Brieuc, et avait Guingamp pour subdélégation. Le prince de Soubise en était le seigneur. L'hôtel qu'il habitait ne semble pas remonter à une époque fort reculée, aussi est-il toujours debout et en parfait état de conservation. Il a passé en plusieurs mains depuis la révolution.

La paroisse de Châtelaudren comptait au nombre de ses établissements un couvent de Récollets et une maladrerie de fondation commune, à présentation de l'évêque.

Ses maisons nobles étaient : En 1300, Boisboessel et les Fos-

sés-Rafflé, à Yves de Boisboessel, qui eut un fils qui porta le même nom et fut successivement évêque de Tréguier, de Quimper, puis de St-Malo. Un autre membre de cette même famille fut maréchal-des-logis de la duchesse Anne. Cette terre avait moyenne et basse justice s'exerçant à St-Brieuc. En 1380, la Ville-Hernault, à François de Rosmarch. En 1440, le Quintillic, à Jean Josom. Châtelaudren, haute justice, au prince de Soubise. Perrien, haute justice, à M. de Perrien; Kerdaniel, haute justice, à M. de Guébriant. Un des descendants de cette maison a fait construire récemment, en Kerdaniel, un château qui mérite d'être visité. Kermartin, moyenne et basse justice, à M. de Lanascot. Malros, moyenne et basse justice, à M. le Gac. Tréguidel, moyenne et basse justice, à M. de Trémargat.

La petite ville de Châtelaudren est située sur la route impériale n° 12, de Paris à Brest, entre St-Brieuc et Guingamp. Cette route pénétrait autrefois dans l'intérieur de la ville par une rue étroite, à pente rapide et tortueuse, qui offrait des dangers qu'on ne put pas toujours prévenir; aussi elle a été détour-

née il y a quelques années. Elle laisse aujourd'hui la ville proprement dite un peu sur la gauche. Mais déjà des maisons se sont élevées de chaque côté de cette route nouvelle, et l'on peut dire dès à présent que Châtelaudren compte deux rues de plus : la rue Neuve que parcourt la route dans toute sa longueur, et une petite rue transversale qui conduit au cœur de la ville.

Elle est à 473 kil. de Paris et à 20 kil. O. de St-Brieuc. — Chef-lieu de canton et de perception, cure de deuxième classe, bureau de poste, relais. Deux notaires, un huissier, bureau d'enregistrement, brigade de gendarmerie à cheval.

Son commerce consiste en grains, fruits (la reinette de Châtelaudren est très-estimée), légumes, miel, cire, beurre, cuirs, chiffons pour papeterie, parchemins, chevaux, bestiaux. — On y compte plusieurs tanneries, chapelleries et clouteries. — Foires les premiers lundis de février et de juin, le dernier lundi de juillet, le troisième lundi d'octobre. Si l'un de ces jours est férié, la foire est remise au lendemain. — Marché tous les jeudis.

Origine. Vers 447, Audren, fils aîné de Salomon I^{er}, qui fut tué dans une émeute à Ploudiry, et quatrième roi des Bretons armoriquains, fit construire un château-fort sur une éminence en forme de cône, qu'occupe aujourd'hui une charmante promenade dont nous parlerons en son lieu.

Cette résidence royale était protégée, d'un côté, par un vaste étang qui baignait ses murs; de l'autre, par une sorte de précipice que formait au-dessous d'elle la petite vallée d'Hérile, sur laquelle elle projetait le soir l'ombre de ses fières et imposantes tourelles.

La vallée d'Hérile, jusqu'alors silencieuse et solitaire, vit bientôt des maisons s'élever sur son sol, et ces maisons peu à peu se remplir d'habitants, attirés là par l'espérance d'y vivre en paix, sous la protection du noble châtel d'Audren. Mais de même que l'arbre dont les rameaux fendent la nue fait parfois payer cher l'abri qu'il offre au voyageur durant la tempête, de même aussi la faveur et l'appui des rois sont rarement exempts de dangers ou de soucis. La paisible vallée d'Hérile devint ville et prit le nom de Chastel-Audren, mais

on l'étreignit, au profit du maître et du protecteur, dans une ceinture de larges douves qui, pendant des siècles, l'empêcha de se développer.

Annales. En 1034, la seigneurie de Châtelaudren, réunie au comté de Guingamp, passa dans la maison de Penthièvre par le mariage de l'héritière de ce comté avec Etienne de Bretagne, fils du comte Eudon, frère du duc Alain IV, qui prit alors le nom d'Etienne de Penthièvre. Châtelaudren devint le chef-lieu du comté de Goëlo et de la baronnie d'Avaugour.

En 1387, le 27 juin, Châtelaudren fut l'une des places que Clisson se vit contraint de livrer à Jean IV, duc de Bretagne, pour sortir du château de l'Hermine, où le duc l'avait fait enfermer par surprise et par trahison.

En 1420, Jean V fit raser le château d'Audren, pour punir les Penthièvres, à qui il appartenait, d'avoir osé attenter à ses jours, l'arrêter et l'enfermer, l'année précédente, dans leur château de Chantoceaux, près Nantes. En démolissant cette antique demeure d'un de nos rois, on a trouvé une statue représentant Audren, deux clefs anti-

ques, un chandelier de fer, et une pierre portant une inscription qui ne laisse plus de doutes sur l'origine de ce monument.

En 1422, le 7 août, par lettres datées de Vannes, Artur de Bretagne, frère du duc Jean V, reçut en partage la terre, seigneurie et châtellenie de Châtelaudren et autres lieux.

En 1480, le 24 mars, le duc François II créa François de Bretagne, son fils naturel, seigneur de Clisson, baron des seigneuries d'Avaugour, Châtelaudren et autres lieux.

En 1762, Valmont de Bomare, savant naturaliste, découvrit, au lieu dit *rue Bourgeois* ou *Bourgeois*, sur les confins des paroisses de Pléto et de Plouagat, au sud de Châtelaudren, une mine de plomb argentifère qui fournissait, dit-on, de 7 à 12 onces d'argent par cent livres de plomb. Elle fut exploitée, pendant quelque temps, au compte d'une dame Danican et d'un sieur Noirret, puis abandonnée en 1774 à cause de la quantité d'arsenic qu'elle renfermait. Elle a été concédée de nouveau, en 1843 ou 44, à un habitant de Rennes, qui ne l'a point exploitée. Elle renferme, dit Ogée, des cristaux

très-petits et très-durs, des galennes de plomb grenelées et tissées d'antimoine.

En 1773, le 18 août, un orage épouvantable, suivi d'un tremblement de terre, éclata sur la ville de Châtelaudren. Françoise Nabucez, témoin oculaire de l'événement, le raconte ainsi :

« Le 18 août 1773, la chaussée de l'étang fut emportée par la force des eaux. Il était alors entre minuit et une heure du matin. Quoique la pluie n'ait tombé que fort lentement pendant l'espace de six heures, l'eau cependant augmenta tellement, que le jour même mon père me porta hors la ville, dans la rue Bertho. A cette époque j'avais douze ans. — L'eau paraissait jaillir du sein de la terre, en plus grande quantité que celle qui tombait du ciel. — Le lendemain, l'eau atteignit le premier étage des maisons de la place; toutes les maisons qui séparaient jadis cette place en deux parties furent enlevées par la force du courant. — Je me souviens parfaitement qu'une voiture de roulage, pesant plus de 6,000 kilos, séjournant près de l'hôtel actuel de l'Écu, fut transportée dans les Lingoguets, à plus de 800 mètres de là. — Chose sur-

prenante : un homme se débattant dans les flots, s'accrocha par hasard aux cordages de cette voiture, y resta cramponné pendant 48 heures et fut heureusement ravi à la fureur de l'élément. — Le lendemain et jours suivants, l'eau ne diminuant pas, les morts flottant çà et là ne purent être recueillis que huit ou dix jours après. — Vingt-deux jours s'étaient écoulés, et des cadavres venaient encore redoubler l'horreur de cette malheureuse catastrophe ! Quarante furent enterrés dans une seule et même fosse, à Saint-Gilles, hauteur dominant Châtelaudren. » — Françoise Nabucez ajoute : « A cette époque il existait une mine d'argent à Rue-Bourgée et au moulin Duval, distant de la ville de deux kilomètres environ ; diverses pièces de bois et autres matériaux provenant de cette exploitation, emportés par la force des eaux, heurtant la chaussée, la rompirent. — Enfin, continue-t-elle, l'eau ayant disparu, huit jours après, tout était rentré dans son état naturel ; seulement la découverte de nombreux cadavres venaient de nouveau augmenter la consternation générale. — Toute la population alla en actions de grâces à

Notre-Dame-de-Bon-Secours à Guingamp, accompagnée de MM. Carlès, recteur de la paroisse, et de son vicaire. — La procession de Châtelaudren, ayant rejoint le clergé de Guingamp qui venait au-devant d'elle, les louanges augmentèrent, et des larmes de commisération furent répandues de part et d'autre. »

A la suite de cette inondation, la ville se trouva dans une telle pénurie, qu'on fut obligé d'y envoyer de St-Brieuc 30 lits et différents autres objets de première nécessité. La chapelle de l'hôpital fut emportée, et l'église St-Magloire fortement endommagée par les eaux.

En 1789, la ville de Châtelaudren obtint gratuitement de la ville de Brest, pour armer sa milice, 400 fusils, 400 gibernes et un baril de cartouches.

En 1795, le 23 juillet, les Royalistes, au nombre de 3 à 4,000 hommes, s'emparent de Châtelaudren et frappent cette ville d'une contribution de quarante mille fr. La garnison, hors d'état de résister, se replie sur Lanvollon.

Monuments. L'ÉGLISE paroissiale de St-Magloire renferme un autel sculpté en 1730 par Cor-

lay, l'artiste immortel auquel Châtelaudren et Plouagat se disputent l'honneur d'avoir donné le jour.

NOTRE-DAME-DU-TEINTRE est en mauvais état de réparation ; sa tour menace ruine. Cette église a vu, pendant longtemps, célébrer dans son enceinte, le jour de l'Octave de l'Ascension, un service pour le repos de l'âme des victimes de l'inondation. Mais tout s'oublie dans ce monde, surtout les morts. Le service a cessé depuis bien des années, et aujourd'hui c'est à peine si l'on a gardé souvenir de la catastrophe elle-même.

L'ancien CHÂTEL D'AUDREN n'existe plus. Il a, comme nous l'avons dit, été rasé en 1420. L'histoire nous apprend que sainte Azénore, fille d'Even, comte de Léon, et mère de saint Budoc, archevêque de Dol, fut enfermée dans la tour de ce manoir royal par son mari jaloux, le comte de Goëlo. La famille de Rohan et onze maisons royales font remonter leurs aïeux jusqu'à cette princesse.

Ce fut encore dans ce château qu'Audren reçut, en 449, saint Guitelin, archevêque de Londres, qui était député vers lui pour demander des secours et

lui offrir la couronne d'Angleterre. Audren, que l'Eglise a canonisé sous le nom de saint Derien, refusa ces offres brillantes ; mais il fit accepter son frère Constantin, qui partit à la tête de 2,000 Armoriquains, et chassa de l'île britannique les Alains, les Scots, les Pictes et les Saxons, qui s'en étaient emparés. A la suite de cette victoire, les Bretons insulaires le proclamèrent leur roi.

A peu de distance de la ville, à l'ouest, se voit l'ancien prieuré des Fontaines, qu'habita, dit-on, saint Magloire. Il a appartenu aux Templiers. « Quoiqu'en ruine, dit M. l'abbé de Garaby, à qui nous devons déjà une foule de renseignements précieux, il présente un ensemble très-remarquable et d'un effet tout pittoresque. Le portique est une grande arcade ogivale entourée de vousoirs minces et serrés qui signalent le douzième siècle. Cette entrée porte trois bustes en pierre ; deux sont placés un de chaque côté à la naissance, et le troisième au sommet de l'ogive. Ces figures méritent un examen sérieux : celle qui orne la gauche est le portrait du chevalier ; celle qui couronne la voûte représente le chapelain ; celle qui

est à droite rappelle le frère servant. Ces trois têtes sont donc le symbole des trois classes de religieux de l'ordre du Temple.

A côté de la grande porte, on en voit une autre à gauche, moindre, plus basse et cintrée; au-dessus sont des fenêtres à compartiments d'un gothique arabe.

En franchissant le portail qui ouvre sur une vaste cour, on voit à gauche les logements du prieur et des frères chapelains. La chapelle est à droite; le style et les détails de son architecture sont dignes d'attention. Elle est précédée d'un petit cloître où l'on entre par une porte à cintre plein, encadré d'un cordon en saillie, enrichi de moulures en zig-zag. Une porte communiquant du cloître dans l'enceinte sacrée. Elle est du même genre que celle du cloître; mais les ornements ne sont pas en limaçon. Les arceaux sont soutenus par des colonnettes à chapiteaux décorés de feuilles et d'enroulements d'un goût aussi élégant que simple.

Au-dessus de l'autel, couvert de ronces, s'étend une fenêtre en ogive à découpures arabes.

La chapelle a sa porte principale ouvrant sur la cour. Elle est

à cintre plein appuyé sur des colonnes. Ses arceaux sont environnés d'étoiles à quatre branches. De chaque côté sont pratiquées de petites fenêtres à cintre plein. Une vigne promenant ses rameaux sur ces ruines religieuses et intéressantes, en relève l'aspect très-pittoresque.

Le mélange du style ogival avec le plein cintre et les ornements gothiques-arabes, attestent que l'édifice est de la seconde moitié du douzième siècle. C'était une époque de conflit entre les deux genres d'architecture du moyen-âge. Ces ruines devraient être conservées. »

Châtelaudren avait une fort belle cascade que venaient admirer les étrangers; mais depuis que le propriétaire en a fait enlever les pierres pour les utiliser, elle ne produit plus d'effet.

L'emplacement qu'occupait le château a été transformé, en 1808, en une fort jolie promenade elliptique. Elle domine la ville, qu'elle sépare d'un vaste étang qui bat le pied de ses murs, et semble, depuis la catastrophe de 1773, suspendu comme une constante menace sur la tête des habitants. De là on aperçoit plusieurs châteaux, maisons de

campagne et jardins d'un gracieux effet.

— Une institutrice qui a habité Châtelaudren (nous ignorons si elle y est née) a laissé des poésies religieuses fort estimées.

COMMUNE

DE BOCQUÉHO.

Formée des villages

Kerprigent, Kerollivier, Kerolniet, Lasalle, le Tertre, Ville-Blanche, Kerglé, Kerlousaouen, Kergomarec, le Renquer, Kersago, Kergoff, Kergléré, Lestau-rel, Kerlouet, Kerbero, Saint-Laurent, Cosquer, la Bouxière, Kerhor, Notre-Dame-de-Pitié, Kernaba.

Sa population est de 1,784 habitants et sa superficie de 2,712 hect. 9 ares. — Elle renferme 376 maisons. — Son revenu cadastral est de 26,557 fr. 75 c., et son revenu vrai de 79,673 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus. — Elle est limitée au nord par Plouvara et Cohiniac, à l'est par Le Leslay et St-Gildas, au sud par Saint-Fiacre et Lanrodec, à l'ouest par

Plouagat. — La rivière le Leff, qui prend sa source dans la commune du Leslay (V. ce mot), passe au nord de Bocquého. La montagne du Marchalla fait partie du territoire de cette commune. — Pays boisé, coupé de vallons, et renfermant d'assez bonnes terres. — Bocquého semble signifier *les bois*.

Le bourg est situé dans un fond, sur la route départementale n° 12, de Châtelaudren à Quintin, à 23 kil. O. S. O. de St-Brieuc. Succursale, bureau de poste de Châtelaudren.

Annales. En 1330, dit Ogée, la seigneurie du Liscouet, haute justice, appartenait à Jean du Liscouet, dont le petit-fils, Alain du Liscouet, fut gouverneur de Loches et maître d'hôtel du roi Charles VII. Ce monarque lui avait accordé cette faveur après son sacre à Reims, en 1429, pour le récompenser de sa bravoure et des services qu'il lui avait rendus. Alain possédait encore dans ce même temps les terres nobles de Kerylago et de Couestrio.

En 1346, le 15 mai, un autre Alain du Liscouet est nommé, par Yves de Bouteville, commissaire du ban et arrière-ban

de Quimper, capitaine de plusieurs paroisses de ce diocèse, pour en garder les ports et havres, et les mettre à l'abri d'une surprise de l'ennemi, qui menaçait la Bretagne d'une descente.

En 1583, Charles du Liscouet assista au concile d'Angers et aux États de Vannes en 1586, 1598 et 1604. Il mourut le 14 mars 1614.

En 1586, le 24 avril, Henri IV nomma Yves du Liscouet gentilhomme de sa chambre, et lui donna, au camp de Mantes, le 26 mars 1590, un brevet de capitaine de 50 lances. Le même Yves du Liscouet fut fait maréchal de camp à Rennes le 2 septembre 1598, par le maréchal d'Aumont, et tué au mois de novembre 1594, en attaquant le fort de Crozon, dans le territoire de Roscanvel. Dom Morice donne à ce sujet les détails suivants : « Un jour que l'on conduisait une tranchée pour entrer dans le fossé, les assiégeans firent une sortie si brusque par une pluie accompagnée de vent, qu'ils donnèrent sur les travailleurs avant qu'on les eût aperçus. Liscouet, qui commandait à la tranchée, et qui était alors sous une espèce de cabane faite de branches d'arbres pour se ga-

rantir de la pluie, n'eut que le temps de sortir de la cabane et de sauter sur le revers de la tranchée, n'ayant pour toutes armes que son épée. Il n'eut pas le temps de se mettre en défense, il fut percé de mille coups. La mort de Liscouet fut regardée comme la perte d'un des plus braves et des plus fidèles serviteurs du roi, qu'il avait toujours servi avec zèle et avec toute l'activité possible. » On rapporte, qu'après la mort de ce gentilhomme, son cheval traversa à la nage la rade de Brest, dans une longueur d'une lieue et quart, et courut depuis la côte jusqu'au château de Kergoet, près Daoulas. On lit dans les mémoires de l'abbé de Kermellec Chef-du-Bois, qu'Yves du Liscouet, passant dans un chemin creux et fort étroit, avait en la main droite emportée d'un coup de faux par un prêtre, et qu'il se fit faire une main de fer avec laquelle il tenait son sabre.

La famille du Liscouet n'est pas éteinte. Un de ses membres habite en ce moment un des plus beaux hôtels de Quimperlé.

L'an IV de la République française, 150 royalistes pénétrèrent à Boequého, renversent l'arbre de la liberté, enlèvent 30 fusils

et brûlent tous les papiers de la municipalité.

Monuments. Outre l'église, qui est fort jolie, on remarque dans cette commune les chapelles de Saint-Sébastien, de Saint-Jacques, de Saint-Blaise et de Notre-Dame-de-Pitié.

Autrefois la paroisse de Boequého était desservie par des Prémontrés; elle avait pour évêché Tréguier, pour subdélégation Guingamp et pour ressort Saint-Brieuc. M. Du Liscouet Visdeloup en était le seigneur. La présentation de la cure appartenait à l'abbé de Beauport. En 1789, le roi possédait plusieurs fiefs dans cette paroisse. Elle avait alors pour curé, M. Le Sage, auteur de plusieurs ouvrages manuscrits et d'une traduction imprimée de l'*Exposition de la Doctrine chrétienne*.

Le savant Prémontré ne s'était point laissé éblouir par les grandeurs fugitives de ce monde. Il avait préféré ses modestes fonctions de curé de Boequého à la dignité si enviée alors de prieur de Beauport, et le silence de ce pays si frais et si doux en été, au bruit importun qui se fait autour des puissants de la terre.

Mais Dieu, qui tient en ses mains les destinées de l'univers, vient souvent déranger les calculs toujours empreints d'un peu d'égoïsme qu'enfante la prévoyance humaine. La Révolution française éclata tout-à-coup, et, peu de temps après, M. Le Sage se vit obligé de quitter sa cure et de se réfugier en Allemagne. Il est mort à Paris en 1832. Il était chanoine de Saint-Brieuc.

Anciennes maisons nobles : en 1430, la Boissière, Kergroas, Kermisian, la Boullaye, Kermédec, Kervague, le Danoet, Kerballes, Kerollivier, Kerypern, Kerledrec, Linadec, Kernabat, qui dépendait, en 1480, de la seigneurie de Châtelaudren.

COMMUNE

DE GOUNIAC.

Formée des villages

Guerlino, Ville-Auvé, Renemard, la Ville-d'Abas, Grimolet, le Rumen, Kercoublot, Kerlabo, Kercouhan, Kerperry, Kergargand, Kertanguy, l'Hurmain, Porte-ès-Burlot, le Gar-

tonet, la Chapelle, la Vallée, le petit et le grand Poulfranc, Longues-Raies.

A 15 kil. S.-O. de St-Brieuc, sur la route départementale qui conduit de Châtelaudren à Quintin, se trouve le bourg de Cohiniac. Il est sans importance et son église elle-même n'offre rien qui soit digne de remarque. Passons donc.

La commune est petite et enclavée dans celles de Plouvara, Saint-Donan, le Leslay et Boquého. — Sa population est de 824 habitants, et sa superficie de 4,223 hect. 73 ares, dont 643 hect. sous terres labourables, 95 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 330 sous landes et terres incultes, 68 sous pâtures communes, etc. — Elle renferme 182 maisons. — Son revenu cadastral est de 13,174 fr. 86 c. et son revenu vrai 32,929 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Annales. En 1160, les Templiers possédaient une aumônerie en Cohiniac.

En 1346, le château du Rumen (rouge pierre) appartenait à Guillaume Le Vicomte, sieur

du Rumen, grand pannetier de France.

En 1631, Pierre de Trolong, sieur du Rumen, épousa Jeanne Goyon de Beaucois, dont il eut un fils, qui donna le jour à Charles-Yves de Trolong, qui fut maréchal des camps et armées du roi. — Les Du Rumen se distinguèrent par leur courage au service des rois de France, dont ils reçurent, à titre de récompense, des canons de petit calibre qui ornèrent pendant longtemps l'entrée de leur demeure. — Cette famille n'est pas éteinte : sa devise était *raedal, raedal!*

L'an III de la République française, les royalistes pénétrèrent à Cohiniac au mépris de la trêve du 14 nivôse, et dévastèrent ce bourg.

Autrefois paroisse, Cohiniac dépendait de la juridiction de St-Brieuc, son évêché, et avait pour subdélégation Quintin. MM. Palasne et Chavagnac en étaient les seigneurs. La cure était à l'alternative.

Anciennes maisons nobles. Le Rumen et la Ville-au-Roux. Ces deux propriétés avaient moyenné et basse justice et ap-

partenaient, avant la Révolution, à M^{me} de Pellan.

Le territoire de cette commune est traversé par la rivière du Leff, dont la source est en Leslay (V. ce mot). Il produit des fruits à cidre, du blé, du foin; mais on y remarque beaucoup de landes et de terres incultes.

Cohiniac pourrait venir de *coz-hend*, *vieux chemin*. Quelque voie romaine ou gauloise existait là peut-être.

COMMUNE

DE PLÉLO,

Formée des villages

Très-le-Clos, Mare-Ronde, l'Hôtellerie, St-Bry, les Courtillons, Pré-Normand, Ville-Quénio, Saint-Jean, la Lande, les Touches, Lifrac, Ville-Alhen, Rue-au-Fou, Saint-Gouéno, Ville-Horet, la Braguette, Ville-Fumée, la Guerche, Ville-Balin, Saint-Avid, Ville-Rouault, Fontaine-Aurin, Ville-Pohay, Ville-Jégu, Saint-Nicolas, Bernier, Ville-Geffroy, Ville-Andonné, les Fontaines, Kerprat, Saint-Quay, la Saudraie.

La commune a perdu quelques portions de son territoire qui avoisinaient Trégomeur et Châtelaudren. Malgré cela elle est encore la plus importante du canton, sous le triple rapport de la population, de l'étendue et de la richesse. Ses communications avec le dehors sont rendues faciles par la route impériale n° 12, de Paris à Brest, qui la traverse au sud, et par la route départementale de Saint-Brieuc à Lanvollon, qui la parcourt sur un autre point. — Sa population est de 4,368 habitants et sa superficie de 4,334 hect. 59 ares, dont 3,654 hect. sous terres labourables, 309 sous prés et pâturages, 346 sous bois, 39 sous vergers et jardins, 5 sous étangs, 120 seulement sous landes et terres incultes. — Elle renferme 936 maisons. — Son revenu cadastral est de 58,570 fr. 33 c. et son revenu vrai de 234,290 fr., soit pour proportion entre ces deux revenus 1/4. — Elle a pour limites, au nord Tréguidel, Tressignaux et Lantic, à l'est Trégomeur et Trémuson, au sud Plerneuf et Plouvara, à l'ouest Châtelaudren, Plouagat et Bringolo.

Le bourg n'a rien de remarquable; il est situé à 20 kil. O.

N.-O. de St-Brieuc, et à 3 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste. — Plélo signifie *Peuple de St-Lo*. Saint Lo, évêque de Coutances, était ami de saint Mélaïne, et il assista aux funérailles de ce dernier, qui eurent lieu à Rennes en 530.

Annales. Étienne de Bréhand, seigneur de Plélo, suivit Philippe-Auguste à la Terre-Sainte, et y mourut en 1270. Il avait épousé N. de Rohan, fille d'Alain de Rohan et d'Éléonore, deuxième fille d'Eudes, vicomte de Porhoët. Les seigneurs de Plélo, qui lui succédèrent, occupèrent tous des emplois distingués près des ducs de Bretagne.

En 1723, Louis-Robert-Hippolyte de Bréhand était comte de Plélo; il épousa Louise Phelipeaux de la Vrillière, sœur du comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire-d'État. Six ans plus tard, il fut envoyé en ambassade à la cour de Danemark par Louis XV, puis en 1734, au secours de Stanislas, assiégé dans Dantzic. Il mourut sous les murs de cette ville dans une sortie contre les Prussiens.

En 1740, Louise-Félicité de Bréhand, seule héritière du comté de Plélo, épousa Emma-

nuel-Armand du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, à qui elle apporta en dot les terres de Plélo, de Saint-Bihy, de Pordic et plusieurs autres.

Monuments. L'église, très-ancienne, menace ruine. Elle renferme les tombeaux des seigneurs de Plélo, guerriers qui s'illustrèrent sur plus d'un champ de bataille:

— Les chapelles St-Jean, St-Gouéno et St-Nicolas n'offrent rien de remarquable.

— Le château de Saint-Bihy était autrefois la maison seigneuriale de la paroisse. De la maison de Bréhand, famille très-ancienne et qui tire son nom de Bréhand-Loudéac, il passa à M. le duc d'Aiguillon.

— Château-Goëlo appartenait, en 1300, à Guillaume de Mordelle, sieur de Château-Goëlo; en 1700, à l'un de ses descendants, Louis de Mordelle, chevalier.

— Les châteaux de Trémargat et de Beauchamp font également partie de cette commune.

— Dans le mur d'enceinte du cimetière se voit une pierre tombale sur laquelle sont sculptées en relief une croix et une épée.

L'ancienne paroisse de Plélo avait titre de comté, avec haute justice. Elle dépendait de l'évêché de St-Brieuc, qui était en même temps le siège de sa subdélégation et de son ressort. Le duc d'Aiguillon fut le dernier de ses seigneurs. La cure était prieuré; elle était présentée par l'abbé de Beauport et desservie par un moine de son abbaye, de l'ordre de Saint-Augustin. Avant la Révolution de 1789, le roi y possédait plusieurs fiefs.

Ses maisons nobles étaient, outre celles dont nous avons déjà parlé, Lessineuc, qui appartient depuis 1450, à la famille Courson de Lessineuc, dont un des membres a été obligé de s'expatrier de nos jours pour cause d'opinion politique. Ainsi, chose remarquable, voilà plus de quatre siècles que cette terre est la propriété des Courson de Lessineuc; la Guerche, à la famille de Parcevaut en 1490; la Villeneuve, à Villeneuve-Geslin, seigneur de ce lieu; la Ville-Balin et Lanloup.

La rivière le Leff, qui prend sa source en Leslay (V. ce mot), traverse cette commune.

La Ville-Alain avait une mine de plomb sulfuré qui a été abandonnée.

Patrie du comte de Boterel-Quintin, premier veneur du roi, né à la Ville-Geffroy. Il a publié en 1776 les *Découvertes gastronomiques*.

Du marquis de Trémargat, qui figura dans les agitations de Rennes, en 1789, devint général, et mourut aux Granges, près Montcontour. V. Duchâtelier, *Histoire de la Révolution, etc.*

COMMUNE

DE PLELO.

Formée des villages

La Saudrais, l'Épinette, le Réauchau, la Brousse, Kerrouaux, la Garde, Malassis, Chêne-Grenette, Pré-Jaffray, la Vienville, le Boutoir, Boégan, Belle-Issue, Fontenelles, le Bas-de-la-Rue, la Ville-Cario, Tenue-Égau, le Bois, la Chênaie, Ville-Urvoy, les Vergers, la Ville-Guénomard, le Rocher, etc.

Elle est limitrophe des communes de Plélo, Trémuson, la Méaugon, Saint-Donan et Plouvara. — Sa population est de 927 habitants et sa superficie de 830 hect. 36 ares, dont 634 h.

sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 33 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 220 maisons. — Son revenu cadastral est de 27,283 fr. 88 c. et son revenu vrai 109,135 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux revenus.

Ce territoire produit principalement de l'avoine, que l'on exporte en partie. — On y fait du cidre.

Le bourg de Plerneuf est situé à 11 kil. ouest de Saint-Brieuc et à 1 kil. de Châtaudren, son bureau de poste.

Monuments. L'église appartient à plusieurs époques : la partie la plus ancienne paraît remonter au seizième siècle; les bras de la croix sont d'une date plus récente. La chapelle de la Vierge est de 1722; elle a été bâtie, disent les continuateurs d'Ogée, aux frais d'une dame Merdel, qui habitait la paroisse de Plélo. Ainsi que le maître-autel, les statues de saint Pierre et de saint Paul, patrons de la paroisse, sont de notre immortel Corlay. — La tour de l'église est garnie de petites boîtes en bois renfermant des têtes de trépassés.

Cet usage est commun, sans doute, à tous les bourgs de Bretagne; mais ici, ce qui fait peine à voir, c'est que les moineaux vont faire leur nid dans ces crânes humains!...

— La chapelle du Pré-de-l'Aune, à deux kil. du bourg, porte la date de 1585. Elle est sous l'invocation de la Vierge.

— Un men-hir est enfoui dans le champ de la *Pierre-Blanche*.

— Dans le champ de *Kernaut* est une des plus belles roches-aux-fées de Bretagne.

— Un dolmen remarquable, composé de deux tables supportées par trois grosses pierres placées perpendiculairement, se voit sur le champ des *Rochers*.

Si l'on en croit une vieille et confuse tradition, ce lieu aurait, à une époque fort reculée, servi de champ de bataille, et vu couler des flots de sang! Toujours est-il qu'on y a trouvé, enfouis dans le sol, des armes antiques brisées en morceaux.

La commune possède un poste télégraphique, placé sur une hauteur qui domine, sans obstacles pour la vue, une immense étendue de pays. De ce point, dit-on, l'œil peut découvrir les clochers de quarante paroisses!

C'est de l'exagération, peut-être; mais on peut affirmer du moins qu'on y distingue parfaitement les feux des phares de Bréhat et du cap Fréhel.

— Cette commune a conservé jusqu'en 1830 le plus scandaleux héritage des fêtes druidiques. Des danses d'une lasciveté dont notre plume n'oserait reproduire les particularités dégoûtantes qui nous ont été racontées, s'exécutaient publiquement par la jeunesse des deux sexes, à côté de l'église, et nul n'avait eu le pouvoir ou la volonté de les interdire avant ce temps. Enfin, elles ont disparu de Plerneuf; mais pour aller se réfugier dans les salons du grand monde, où il leur a suffi, pour se faire admettre, de se présenter avec un cynisme un peu moins brutal et sous des noms nouveaux. L'immoralité était au bas de l'échelle, elle est maintenant au haut!

L'ancienne paroisse de Plerneuf, dite *Plerneuc* dans quelques vieux titres, dépendait de l'évêché, de la subdélégation et du ressort de Saint-Brieuc. La cure était à l'alternative. Au moment de la Révolution, le prince de Soubise en était le seigneur.

COMMUNE

DE PLOUVARA,

Formée des villages

La Ville-Moro, Kergus, Rimbouvet, Kereven, Seignaux, la Ville-Neuve, Kerlivien, la Magdeleine, Kernier, Kerlée, Grand-Kernon, Grand et Petit-Coëco, Tertre-Piron, Mogoro, Grimpelet, la Ville-Claire, Ville-Chevalier, Saint-Ignace, le Rocher, Tréfoy, Caulan, Goessio, Kerfichard, Kerhervé, Keribet.

Elle est limitée au nord par Plélo et Plerneuf, à l'est par Plerneuf et Saint-Donan, au sud par Saint-Donan et Cohiniac, à l'ouest par Boquého et Plouagat. — Sa population est de 1,726 habitants, et sa superficie de 2,220 hect. 77 ares, dont 1,514 hect. sous terres labourables, 173 sous prés et pâturages, 85 sous bois, 24 sous jardins et vergers, 313 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 386 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 27,283 francs 88 c. et son revenu vrai de 109,135 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Plusieurs ruisseaux arrosent ses prairies et la parcourent dans tous les sens. La petite rivière du Leff, dont la source est dans la commune du Leslay (V. ce mot), la touche à son extrémité ouest.

Les étymologistes se sont exercés sur le nom de cette commune : les uns le font dériver de *Plou-Bara*, ou *Vara*, peuple ou paroisse du pain. C'est, en effet, un pays de production, bien cultivé. D'autres pensent que Plouvara vient de *Plou-Veran*, paroisse de Veran. Saint Veran, évêque, est patron de deux autres communes des Côtes-du-Nord : Saint-Vran et Trévérec.

Géologie : terrain granitique.

Le bourg de Plouvara, chef-lieu de perception, est situé sur une hauteur, à 15 kil. ouest de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste. — L'église n'offre rien de remarquable.

Annales. En 1832, pendant le choléra, des élèves de M^{lle} Julie Bagot, qui tenaient école à Plouvara, se dévouèrent au soulagement des malades avec un courage et un zèle qui leur valurent, de la part de la Préfecture,

une mention honorable et une récompense.

Le château de Kernier, situé dans cette commune, a appartenu, ainsi que la belle terre qui en dépend, à la famille le Cardinal de Kernier. M. le marquis de Kernier émigra pendant la Révolution. Sa propriété de Plouvara fut vendue alors comme bien national et elle appartient maintenant à M. Gagnou; mais l'hôtel qu'il habitait à Guingamp et qui porte encore aujourd'hui son nom, fut conservé à sa famille : la nation cependant s'en était emparée, et ce ne fut qu'en 1820, je crois, qu'il fut revendiqué par M. du Bourblanc, petit-fils du marquis et l'un de ses héritiers.

La Restauration fit droit à la demande de M. du Bourblanc, qui rentra en possession de l'hôtel de Kernier et se fit restituer dans le même temps un tableau, estimé 12,000 fr., qui avait été enlevé de cet hôtel et déposé au musée de Saint-Brieuc. Ce tableau dépendait d'une chambre à coucher, dite des *Muses*, dont les lambris étaient peints, et dont les riches sculptures, parfaitement conservées (les fleurs de lys seules ont été mutilées), font encore aujourd'hui l'admiration des artis-

tes et des personnes de goût. Il remplissait un large panneau placé au-dessus d'une petite cheminée qui disparaît complètement à l'aide d'une boiserie sculptée et peinte, que l'on enlève et replace à volonté.

C'est dans cette chambre, peut-être unique en son genre, que le marquis de Kernier passait, dit-on, sa vie, ne sortant que très-rarement (*), et c'est d'un cabinet placé immédiatement au-dessous que nous écrivons et cet article et cet ouvrage. L'hôtel Kernier est devenu notre propriété en 1846 ;

(*) Le marquis de Kernier dormait une partie du jour et veillait la nuit. Le quartier, nous assure-t-on, doit à cette habitude excentrique d'avoir été plus d'une fois préservé des malfaites.

Mademoiselle Marquette de Kernier, sa fille, émigra comme lui, et ne rentra en France qu'avec les Bourbons. C'était une personne d'une grande piété, et fort aimable. Mais elle avait, elle aussi, son excentricité : on nous rapporte qu'elle exagérait les soins à donner à la propreté, à ce point de passer une épingle dans les joints des parquets pour s'assurer que ses domestiques n'y avaient point laissé de poussière. Toute la noblesse du pays la recherchait.

Un M. du Bourblanc a brillé au parlement de Bretagne. Il était avocat-général ou procureur-général.

il a été auparavant sous-préfecture et gendarmerie.

— Saint Ignoroc, ou Ignace, évêque de Vannes, avait sa chapelle au village de ce nom.

— La Magdeleine est un des plus importants domaines de la commune; il est habité par la famille Picot-Boisfeuillet.

— Il y a un moulin à papier en Plouvara.

L'ancienne paroisse de Plouvara ressortissait à Saint-Brieuc, qui était son évêché, et la cure était présentée par l'abbé de Beauport.

Ses maisons nobles étaient : Les Regaires de Plouvara, haute justice, appartenant au chapitre de l'église cathédrale de Vannes; Creheren-Rohan, aussi haute justice, à M. de Montboissier; Kernier, à la famille de ce nom.

Patrie de l'abbé Goello, ancien curé d'Uzel, chanoine titulaire et grand chantre de la cathédrale de Saint-Brieuc, qui a fait beaucoup de bien à l'église de cette paroisse. L'abbé Goello s'est distingué par son zèle pendant les orages de la révolution. Il est mort récemment d'une manière affreuse : il a été brûlé vif, par accident.

COMMUNE

DE TRÉGOMEUR.

Formée des villages

Saint-Mathurin, Très-le-Bois, la Nos, les Marais, Ville-Gourio, Ville-Daniel, Ville-Doublet, la Calarée, Ville-Berhaut, Pays-Bas, le Pavillon, la Vienville, le Point-du-Jour, la Lande, Buhard, Haute-Rue, Forville, le Tertre, Noyette.

Elle a pour limites, au nord Lantic, à l'est Trémeur, Pordic, au S.-O. Plélo. — Sa population est de 1,239 habitants, et sa superficie de 1,033 hect. 45 ares. — Elle renferme 306 maisons et les moulins à eau de Malassis, de la Harmoye, de Fosse-Raf-ray, de Los-Rouault; 4 forges. — Son revenu cadastral est de 27,283 fr. 88 c. et son revenu vrai 109,135 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le bourg de Trégomeur est situé à 15 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 9 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste. Il est traversé par la route de Saint-Brieuc à Lanvollon, courant

dans la direction sud-est à nord-ouest. Il renferme une maison de Sœurs-Blanches et une école de garçons.

L'église n'offre rien de remarquable et nous ignorons l'époque de sa construction. Elle est sous l'invocation de saint Gildas, ou Trémeur - l'Ancien, *Tremeur-Goz*, qui fut parrain de saint Trémeur-le-Jeune, fils de sainte Tréphine et de Conor ou Comorre-le-Maudit, *Conor-ar-Milliquet*, dont nous parlerons à l'article Pédernœc, dans notre troisième volume, consacré à l'arrondissement de Guingamp.

Le territoire de Trégomeur est coupé de ruisseaux; il est bien cultivé et productif. Il renferme une douzaine d'hectares sous bois, peu de landes, des prairies et pâturages pour l'élevé des bestiaux. La boucherie de Saint-Brieuc tire de forts approvisionnements de ce pays.

La commune a perdu il y a quelques années un ancien soldat de l'empire, qui l'a administrée pendant 40 ans, sans interruption, en qualité de maire. Ce fait, dans ce siècle de scepticisme et de versatilité, n'est peut-être pas moins honorable pour les administrés que pour l'administrateur lui-même. Le Gouverne-

ment de Juillet accorda à ce dernier la croix de la légion-d'honneur, en récompense de ses longs et honorables services.

— Après la chute de l'empire, l'une des illustrations de cette époque si féconde en péripéties, un lieutenant-colonel, vint chercher un refuge et le repos sur le territoire de Trégomeur. La commune lui donna l'un et l'autre; mais elle ne put lui rendre ni les honneurs qu'il avait perdus, ni la fortune que lui avait promis sa naissance. Il ne lui restait cependant, pour tout héritage, qu'un nom noble compromis, aux yeux du nouveau gouvernement que venait d'accepter la France, par les services mêmes que ce brave militaire avait rendus à son pays, et un vieux fossé, sur lequel il établit sa demeure et vécut plusieurs années. MM. de St-Jouan s'intéressèrent à cette glorieuse infortune et lui obtinrent une modeste pension.

— Là encore les vainqueurs des Gaules ont laissé des traces de leur passage: on y a découvert, il n'y a pas très-longtemps, des urnes romaines en terre renfermant des cendres et des fragments de bracelets.

Autrefois paroisse, Trégomeur dépendait de la subdélégation de Saint-Brieuc, son évêché, et du ressort de la cour royale de Rennes. La cure était à l'alternative.

Anciennes maisons nobles. En 1500, la Ville-Gourio, la Fosse-Raf-ray, le Clos-Rouault, le Pont, la Ville-Gilard, Buhard.

COMMUNE

DE TRÉMÉLOIR.

Formée des villages

Hallery, les Sept-Fontaines, Ville-Andrieux, le Martray, Grand-Chemin-Camel, Launay, la Lande, Gaudy, Ville-Prigent, Ville-Basse.

Elle est limitée au nord et à l'est par Pordic, au sud par Trémuson et Plélo, à l'ouest par Trégomeur. — Sa population est de 663 habitants, et sa superficie de 468 hect. 89 ares, dont 389 hect. sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 7 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 15 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 163 maisons et

un moulin à eau, dit des Sept-Fontaines. — Son revenu cadastral est de 6,904 fr. 95 c. et son revenu vrai de 27,620 fr., soit $\frac{1}{4}$ pour proportion entre ces deux nombres.

Cette commune est la moins importante du canton de Châtaulaudren. Sa circonscription est la même qu'en 1780; mais sa population s'est accrue de beaucoup depuis cette époque. — Elle est traversée, du pont de Carné au pont Rodo, par le grand chemin de St-Brieuc à Lanvollon, passant à 200 mètres au sud du bourg.

Son territoire, assez productif en grains, est formé de vallons bien cultivés, qu'arrosent et fertilisent plusieurs ruisseaux.

En 1832, on a trouvé dans cette commune diverses pièces romaines; quelques-unes étaient à l'effigie de Néron.

Le bourg est situé sur une hauteur, à 12 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à égale distance de Châtaulaudren, son bureau de poste. — Il s'y tient un pardon chaque année.

L'église est sous l'invocation de saint Méloir, abbé, qui habita longtemps la forêt de Scissy, puis parcourut, monté sur un

âne, la Bretagne entière, prêchant l'évangile et livrant partout à l'erreur une guerre sans pitié. Ce zélé serviteur de Dieu succomba sous le poids de ses fatigues dans la paroisse de Lanloup ou Saint-Loup.

Comme il avait recommandé qu'on l'enterrât là où la mort viendrait le surprendre, il fut inhumé à l'entrée d'un champ pris sur le cimetière de la chapelle de Sainte-Colombe. Une grande pierre, relevée aux extrémités, marque aujourd'hui le lieu où fut placé le corps du saint apôtre. — L'église de Trémeloir renferme la statue de saint Fiacre, patron des laboureurs et des jardiniers. La dévotion à ce saint est très-grande dans le pays.

Outre l'église, la commune possède la jolie chapelle de St-Jean, bâtie par M^{me} des Grèves, et plusieurs croix en bois fort jolies.

Autrefois paroisse, Trémeloir avait pour ressort la cour royale de Rennes, et pour subdélégation Saint-Brieuc, qui était en même temps le siège de son évêché.

CANTON D'ÉTABLES.

Il se compose des communes d'Étables, Binic, Lantic, Plourhan, Saint-Quay et Trévenc. — Sa population est de 12,286 habitants, et sa superficie de 5,651 hect. 64 ares. — Il renferme 2,757 maisons. — Son revenu vrai est de 619,583 francs.

COMMUNE

D'ÉTABLES,

Formés des villages



La Rue-Louais, le Ponto, la Ville-ès-Rouxel, la Ville-Durand, la Roche, la Mare-Labu, le Tertre, Fosse-Chopin, la Ville-Barré, la Ville-Marqué, les Noës, l'Épiné-Abbé, la Ville-Gourio, la Ville-Jacob, la Cour, la Ville-Gautier, les Fontaines-Gicquel.

Elle a pour limites, au nord Saint-Quay, à l'est la Manche, au sud Binic et Lantic, à l'ouest Plourhan. — Sa population est de 2,708 habitants, dont le quart au moins est occupé à la navigation de Terre-Neuve, et sa superficie de 925 hectares 28 ares,

dont 302 hect. sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 3 sous vergers et jardins, $\frac{3}{4}$ sous landes et terres incultes. — Elle renferme 670 maisons, 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 21,911 fr. 37 c., et son revenu vrai de 54,778, soit, pour proportion entre ces deux nombres, $\frac{2}{5}$.

Elle est traversée par un gros ruisseau, nommé le Ponto, qui coule dans une vallée étroite sise à mi-chemin du Portrieux à Étables. Elle est peu boisée, mais fertile et bien cultivée. L'air y est pur et sain, les habitations y sont propres et bien tenues. — On pêche sur la côte d'Étables la plie, la sole, le turbot, la barbue, le congre, la vive, le merlan, le lieu, le bar, le maque-reau, le saumon, le rouget, la chevrette, etc.

Le bourg d'Étables est situé sur une hauteur, à peu de distance de la mer, entre le Portrieux et Binic, à 15 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc. Son bureau d'enregistrement est à Lanvollon, et son chef-lieu de perception est Binic, distant de 5 kil. — Sa cure est de deuxième classe. — Siège d'une justice de paix. Un notaire, un huissier. École de filles et école de garçons.

Il n'offre rien de remarquable. On y voit toutefois quelques jolies habitations, entre autres, celles de Mme Jean, de M. de Kersaintgily, etc. Il est traversé par la route départementale qui conduit de Saint-Brieuc à Paimpol. — En creusant dans un jardin de ce bourg, on a découvert, il y a peu d'années, plusieurs tombeaux antiques renfermant des ossements qui accusaient une haute stature. On croit que ces monuments remontaient aux premiers siècles du christianisme. Les ossements d'un quadrupède de taille gigantesque avaient été trouvés précédemment à la pointe de Portalen. M. Ferrary, à qui les dents de cet animal furent présentées, répondit qu'il n'hésitait pas à affirmer qu'elles avaient

appartenu à un animal antédiluvien.

Annales. Pendant les mauvais jours de la Révolution française, M. Lénard, maire d'Étables, fut égorgé dans sa propre maison. Un M. de Pierrepont habitait alors le pays. On le pressa de se mettre à la tête de la compagnie chargée d'exécuter cette vengeance politique; mais il refusa, et se retira l'indignation au cœur. Si l'esprit de parti raisonnait, ce refus glorieux, formulé avec une grande énergie, eût sans aucun doute empêché de commettre ce crime, et épargné à ses auteurs les remords qui durent tôt ou tard peser sur leur conscience. Malheureusement, le fanatisme en politique comme en matière de religion, éteint au cœur de l'homme tout sentiment d'humanité et bouleverse dans sa tête les notions les plus simples du juste et de l'injuste. Aussi à peine M. de Pierrepont avait-il fait quelques pas, que ces forcenés, irrités de se voir déaprouvés dans leur projet de meurtre, firent une décharge sur lui. Il eut le bonheur d'échapper à la mort une seconde fois. Je dis une seconde fois; car peu de

temps auparavant, M. de Pierrepont était tombé lui-même au pouvoir de ses adversaires politiques. Garotté et jeté dans une charrette parmi d'autres prisonniers, on le dirigeait sur Orléans, où tous devaient être jugés, disait-on. Mais en passant à Versailles, une bande de misérables, envoyée à leur rencontre pour les massacrer, se rua sur la charrette. Un boucher aux formes herculéennes en arrache M. de Pierrepont, le délie, lui place son bonnet rouge sur la tête, et lui dit à l'oreille: « Sauvez-vous! » — M. de Pierrepont était officier et parent de M. l'abbé de Garaby, dont notre département garde un sibon souvenir; il n'a jamais revu son libérateur; mais il aimait à citer cette belle action, et disait lui-même que ce fut en souvenir de cette délivrance généreuse qu'il voulut sauver Lénard, au péril de ses jours. Il est consolant de rencontrer de temps à autre des actes d'humanité et d'abnégation dans les guerres impies et barbares qu'on appelle guerres civiles.

— En 1832, il a été trouvé encore, enfoui dans la carrière du Petit-Caruel, un vase de terre rouge contenant des fragments

de haches en cuivre, ou couteaux de sacrifices nommés *celta*, une épée brisée, etc. — Ces différents objets ont été déposés au musée de Saint-Brieuc.

Monuments. L'ÉGLISE D'ÉTABLES est située sur une petite esplanade entourée de murs et servant de cimetière à la commune. Elle est fort jolie. On y remarque surtout une chaire très-belle, un vieil autel doré chargé de sculptures, saint Pierre et saint Jean, dûs au ciseau de Corlay, enfin le maître-autel, de construction moderne. Le clocher est surmonté d'un dôme doré, qui rappelle, en petit, celui des Invalides.

La CHAPELLE ST-ROCH n'offre rien de remarquable: elle est située près d'un second et spacieux cimetière que possède la commune.

L'ancienne paroisse d'Étables avait une maladrerie de fondation commune, à présentation de l'évêque de St-Brieuc. C'était, au moment de la révolution, un bénéfice cure dont la portion congrue était fixée à 500 livres. Binic n'était alors qu'une simple trêve de cette grande paroisse, qui avait pour

seigneur supérieur le duc de Penthièvre, possesseur du château de la Roche-Suhart, dont la juridiction s'étendait sur les communes de Trémuson, Plérin, Tréveneuc, Goudelin, Lantic, Trémétoir, Bréhat, St-Quay, Tressigneaux, Pléguen, Plourhan, Pléto, Trégomeur, Tréguidel et Étables. Binic était le chef-lieu de cette juridiction. La cure d'Étables était à la présentation de l'abbé de Beauport. La paroisse avait pour ressort Rennes, pour subdélégation et pour évêché Saint-Brieuc.

— Dans la commune d'Étables, on doit visiter la *Houle-Notre-Dame*, immense caverne dont la profondeur est inconnue jusqu'à ce jour. L'ouverture de cette caverne est à huit mètres environ au-dessus du niveau de la mer. L'orifice, formé d'énormes pierres, est de grande dimension. Les récits les plus contradictoires circulent dans le pays au sujet de cette caverne.

Patrie de Loyer, sculpteur habile, qui, doué d'un grand talent naturel, s'est perfectionné de lui-même, et a confectionné, à des prix modérés, une multitude d'autels, de statues et de calvaires.

D'un missionnaire dont nous ignorons le nom, et que l'on met au nombre des derniers martyrs du Japon.

COMMUNE

DE BINIC.

FORMÉE,

par démembrement d'Étables et Pordic,

des villages

Gicquel, Ville-Garnier, les Fontaines, Beaumont, Ville-Cadian, Ville-Biard, Ville-Gilbert, Tertre-Ruault, Ville-Jacob, St-Gilles, Pille-Avoine, la Tourrelle, Sainte-Marguerite-la-Blanche, le Petit-Quartier, Ville-Louais, Tertre-Mal, Courtel.

Elle est limitée, au nord par Étables, à l'est par la mer, au sud par Pordic, et à l'ouest par Lantic. — Sa population est de 2,407 habitants, et sa superficie de 366 hect. 80 ares, dont 304 hect. sous terres labourables, 42 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 48 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 535 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadas-

tral est de 43,400 fr. 69 c., et son revenu vrai de 64,602 fr.; soit 174 pour proportion entre ces deux nombres.

Binic, jolie petite ville maritime, sur les bords de la Manche, à 12 kil. N. N.-O. de St-Brieuc. — Succursale, bureau de douanes, un receveur, un visiteur, syndicat maritime, bureau de poste, recette des contributions indirectes. Marchés tous les jeudis; foires le deuxième jeudi de février, le troisième jeudi d'avril, le dernier jeudi de juin et le troisième jeudi d'octobre. Pardon le lundi de Pâques. — Corderies, tanneries. A 468 kil. de Paris. Sol argilo-siliceux.

Origine. Binic, — il eût été plus correct d'écrire Benic, attendu que ce mot vient de *ben* ou *pen-le*, tête de l'île, — remonte à une assez haute antiquité. Son port, dès 1612, expédiait des navires au banc de Terre-Neuve, pour la pêche de la morue, et l'on se sert encore du terme *benicasser* la morue, pour indiquer une préparation inventée par les marins de Binic. Long-temps avant 1789, il s'y tenait des foires et marchés considérables, et cette localité était chef-lieu de la juridiction de la

Roche-Suhart, qui était fort étendue (V. Étables). Mais alors toutefois, et même beaucoup plus tard, ce n'était encore qu'un simple village dépendant de la paroisse d'Étables. En 1821, le 22 août, elle fut érigée en commune, grâce aux pressantes sollicitations et à l'initiative des trois frères Le Saulnier de St-Jouan, les mêmes qui se signalèrent sous l'empire dans la guerre contre les Anglais.

Cette jolie petite ville, où tout est neuf, est formée d'une centaine de maisons bien bâties, au pied d'une montagne demi-circulaire, dont la base est baignée par la mer. On y compte plusieurs rues bien pavées, quatre fontaines publiques, une petite place, une église, une école où l'on enseigne gratuitement les éléments des mathématiques, du dessin linéaire et de la géographie, connaissances indispensables aux enfants destinés à embrasser la profession de leurs pères, qui sont tous marins, enfin une école de filles.

Annales. En 1627, M. Thomas Fichet-Desgrèves et son fils, de Binic, furent pris par des pirates barbaresques et emmenés captifs à Salé. Après dix-huit mois passés

dans les fers, M. Fichet père fut racheté par un sieur Pierre Marce, marchand de Marseille, demeurant à Salé, moyennant la somme de 500 livres 3 sous 9 deniers. — Il se rendit alors dans sa famille, en obtint le prix de sa rançon, puis retourna à Salé, où il réussit à faire libérer son fils à sa place. « Va, dit-il, mon fils, retourne à Binic, tu es jeune et fort, tu y seras plus utile que moi à tes frères et à ta pauvre mère; va, et songe quelquefois à ton malheureux père! » Il reprit ses fers et mourut trois ans après, victime de son noble dévouement. M. Fichet laisse à Binic des descendants dignes de lui. Une demoiselle Marie a donné à sa ville natale des sommes considérables pour une multitude d'établissements utiles. L'instruction primaire lui doit une maison de frères-Lamennais pour l'éducation des garçons; une maison de sœurs du Saint-Esprit pour l'éducation des filles et le soin des malades, enfin une chapelle où la paroisse commença à célébrer les cérémonies du culte catholique.

En 1708, les Hollandais attaquèrent à l'île Fichot les navires de Binic et s'en emparèrent.

En 1744, d'autres navires de Binic, se rendant à Terre-Neuve, furent capturés au même endroit par les Anglais.

Monuments. L'ÉGLISE de Binic est sous l'invocation de Saint-Louis. Elle est de construction toute moderne et a été bâtie aux frais des habitants. Le maître-autel est de marbre; il a été acheté avec l'argent provenant de la pêche de la morue, faite à Terre-Neuve le dimanche, par les marins du pays. Elle renferme un tableau représentant St-Louis, donné par le feu roi Louis-Philippe; une boiserie, deux statues, une gloire, Saint-Julien, patron de la ville, d'us au ciseau du sculpteur Corlay.

Chapelle au village de Saint-Gilles.

UN BEAU PONT en bois de 14 travées, avec culées en pierres, jeté sur la rivière d'Ic, réunit les communes de Pordic et de Binic.

PORT. Il monte dans le port de Binic de 6 à 7 mètres d'eau dans les syzigies, et 2 mètres et demi dans les quadratures. Cette profondeur d'eau le rend un des plus commodes de Bretagne. Il reçoit chaque année de 150 à 160 bâtiments de toute gran-

deur. Sur ce nombre une trentaine appartiennent au port de Binic; dix-huit ou vingt jaugeant de 120 à 300 tonneaux sont expédiés tous les ans à Terre-Neuve; le reste fait le grand et le petit cabotage.

Le QUAI, à l'extrémité orientale duquel on a construit un môle qui fait la sûreté du mouillage, est bordé de très-beaux magasins, bâtis depuis une vingtaine d'années; il est la promenade favorite des Benicas.

On trouve encore des restes de forts vers la mer, au nord. — On remarque, sur le bord de la mer, quelques restes d'un établissement de bains dont on attribue la fondation aux Romains, et que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Bains de César*. Ces ruines ne consistent plus aujourd'hui qu'en quelques pans de mur au ras du sol, semblant, en effet, par leur disposition, avoir formé dans l'édifice des chambres particulières, telles qu'il en existait dans les établissements de bains. Du reste, on retrouve, dans ces vestiges, le ciment dont se servaient les Romains. Ces derniers, si l'on en croit la tradition, avaient établi un camp sur la hauteur qui

domine la plage avec une tour d'observation; mais il ne reste de traces ni de la tour ni du camp (V. Pordic). — La côte est protégée par une batterie armée de canons de petit calibre.

— Dans un îlot voisin, où l'on va en partie de plaisir, on remarque une vaste grotte fort curieuse que visite la mer. L'entrée de cette grotte, où pénètrent souvent les baigneurs, est bordée de sièges naturels.

Patrie de François Le Saulnier de Saint-Jouan, maire et principal bienfaiteur de sa ville natale; neuf fois élu président du conseil général des Côtes-du-Nord, homme de haute intelligence et ami du progrès. A sa mort, M. Thieullen, alors préfet et maintenant sénateur, fit son éloge devant le conseil général, et cet éloge, publié par tous les journaux du département, a par-tout été accueilli avec sympathie. Ce fut par l'entremise de la duchesse d'Angoulême, que M. de Saint-Jouan obtint du gouvernement de la Restauration l'érection de Binic en commune.

COMMUNE

DE BANYIC.

Enclos des villages

Saint-Trémeur, les Bouillons, Saint-Pabin, Trevènes, la Ville-Meron, Sous-la-Ville, Champ-du-Mur, Bel-Air, la Fontaine-aux-Moines, Bourgogne, les Landes, la Rafoterie, Puits-Bahu, le Pontario, le Bosq, St-Laurent, la Ville-Goury, la Ville-au-Fèvre, la Fontaine-de-Trémargat, la Croix-Beauzo, les Haliers.

Elle est limitée, au nord par Plourhan, à l'est par Étables, Baniac, Pordic; au sud par Trégomeur, Plélo; à l'ouest par Tréguidel et Pléguen. — Sa population est de 1,421 habitants, et sa superficie de 1,553 hect. 79 ares, dont 1,048 hect. sous terres labourables, 46 sous prés et pâturages, 70 sous bois, 306 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 302 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 13,274 fr. 45 cent., et son revenu vrai de 87,624 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le bourg de Lantic (*land-ic*, église ou pays de l'ic, voisin de l'ic), est situé sur une hauteur, à 15 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il a pour bureau de poste Baniac. Succursale.

Monuments. L'ÉGLISE DE LANTIC a été réparée depuis fort peu de temps. Elle est sous l'invocation de saint Osuald, roi d'Angleterre, dont la fête se célèbre le 5 août. La statue du saint représente un prince guerrier.

On conserve au presbytère de vieux registres où se trouvent des actes en latin fort curieux, et les signatures des chanoines de la collégiale de N.-D.-de-la-Cour. Un de ces actes donne le récit détaillé du baptême d'un Sarrasin amené en Bretagne par des Croisés, et auquel on donna le nom de Chrétien.

Dans le cimetière, on remarque les tombeaux en granit de plusieurs seigneurs de la maison de Rosmadec, à laquelle appartenait autrefois la châtellenie de Buhén-Lantic.

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LA-COUR était autrefois collégiale, et c'est de là, dit la tradition, que sont sortis les chanoines de St-Guillaume, qui s'établirent à Saint-Brieuc. Elle est

construite sur une hauteur, entourée de douves et touche pour ainsi dire aux belles avenues de la terre de Bourgogne.

« La chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour, dit Fréminville, paraît avoir été construite à deux reprises différentes au moins. Le chœur et les parties qui l'avoisinent m'ont paru dater de la fin du treizième siècle ou des premières années du quatorzième siècle au plus tard. J'ai été très-étonné d'y reconnaître, dans l'ensemble comme dans les détails, le style et la manière de faire du célèbre Pierre de Montreuil, architecte de St-Louis, qui, entr'autres, a bâti la sainte chapelle de Paris, avec laquelle le chœur et l'abside de celle de N.-D.-de-la-Cour ont des rapports si frappants qu'on croirait qu'ils ont été construits sur les dessins du même artiste, ce qui ne serait pas impossible, quoiqu'on ne sache pas que Pierre de Montreuil soit jamais venu en Bretagne.

« La maîtresse vitre, dont les compartiments sont très-variés et très-déliés, a été refaite au commencement du quinzième siècle: elle est ornée de beaux vitraux couverts d'armoiries, parmi lesquelles j'ai reconnu

celles des familles Rougeart, du Val, Le Maignen de la Traversière et Geslin-Bourgoigne.

« La nef, le portail, le porche et une porte latérale de cette chapelle, ne paraissent avoir été bâtis qu'au commencement du quinzième siècle.

« Sous le jubé de N.-D.-de-la-Cour, on voit un sarcophage assez élevé, sur lequel est étendue la statue couchée d'un chevalier revêtu de l'armure du temps de Louis XIII, que nous avons déjà décrite plus d'une fois. Sa tête nue repose sur un coussin, il porte des moustaches retroussées et une petite barbe pointue au menton; ses cheveux sont longs et bouclés sur les côtés; il a les mains jointes selon l'usage, et les pieds posés sur un lion; à son côté gauche est une longue épée, sur la garde de laquelle est l'écusson de ses armoiries.

« Ce monument est celui de Guillaume de Rosmadec, ancien gouverneur de Vitré. Il est fait avec une pierre nommée dans le pays *tufeau vert*; elle y remplace le kersanton pour tous les ouvrages de sculpture. Ce tufeau vert, assez abondant dans toute la partie septentrionale des Côtes-du-Nord, est une roche

stéatitense d'un bleu verdâtre mais qui se noircit à l'air : elle se travaille facilement au ciseau.

« Tout autour du tombeau dont nous parlons, on lit l'épithaphe suivante en grandes lettres majuscules.

« Ci gist le corps de deffinet Guillaume de Rosmadec, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Mainef, Saint-Di-dier, chastelain de Buhen, gouverneur de Vitre, seigneur su-périeur et fondateur () de cette église.*

« Quoique cette épithaphe ne soit pas accompagnée d'une date, le costume de la statue de Guillaume de Rosmadec ne peut laisser de doute sur l'époque à laquelle il a vécu, et on peut fixer celle de son décès de 1630 à 1640.

« Il ne faut pas confondre la famille des Rosmadec, seigneurs de Mainef, avec celle des Rosmadec-Molac, qui est de l'évêché de Cornouailles. Les premiers portaient le surnom de Rosmadec-Goarlot, et portaient pour armoiries d'or à trois jumelles

(*) C'est à dire que les Rosmadec, ses aïeux, étaient fondateurs de la chapelle de N.-D.-de-la-Cour, bien plus ancienne que ce tombeau, et qu'ils en étaient seigneurs.

de gueules, telles qu'on les voit sur le tombeau que nous venons de decrire. Ce monument est parfaitement bien conservé. »

Si l'on en croit une vieille tradition, Notre-Dame-de-la-Cour n'aurait pas toujours occupé l'emplacement où nous la voyons: elle aurait été située à 3 kil. plus loin, dans un petit bois taillis, au lieu dit la Vieille-Cour, sur le bord intérieur des douves qui entourent la chapelle actuelle. Au nord, il existait autrefois une vaste maison que l'on dit avoir servi de demeure aux chanoines. On y rendait la justice aux vassaux de la terre de Buhen. La seigneurie de Buhen avait, en effet, une haute justice qui s'exerçait à Notre-Dame-de-la-Cour. — L'autel et la boiserie de cette chapelle sont de Corlay.

Le pardon de N.-D.-de-la-Cour a lieu le 13 août; le lendemain et jours suivants il s'y tient une des foires les plus importantes du département. — De tous les points de la Bretagne les pèlerins accourent en foule à ce pardon. Les marins s'y rendent en toute saison, et le plus communément pieds nus, la chemise flottant sur le pantalon, et sans parler à personne, pas même à leurs parents.

Les redoutables *Courqueux*, bande d'assassins qui s'étendait de Rennes à Brest, ont eu longtemps un de leurs nombreux repaires près de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour.

Le CHATEAU DE BOURGOGNE a une chapelle dans laquelle ont été enterrés M. et Mme de Geslin, dont la paroisse garde le plus honorable souvenir. Il appartient toujours à la famille de ce nom.

Annales. En 1632, le château de Buhen, maison seigneuriale de Lantic, fut érigée en châtellenie en faveur de N. de Rosmadec, vicomte de Meneuf. De cette terre dépendait une forêt, que remplace maintenant une grande lande à laquelle on a conservé le nom de *Forêt de Buhen*. Le château n'existe plus. C'était en 1590 une place fortifiée qui tenait pour le roi, et que brûlèrent à cette époque les troupes de Mercœur. La terre était passée entre les mains du marquis de Cucé vers la fin du dix-huitième siècle.

L'ancienne paroisse de Lantic avait Saint-Brieuc pour évêché, pour subdélégation et pour ressort. La cure était à l'alternative.

Ses terres nobles étaient, après la seigneurie de Buhen, Belair, qui, en 1440, appartenait à Hervé de Keranguen; le manoir de Noescarre, en 1500, à Alain de Kergouet, seigneur de la Houssaye; la Lande, Bourgogne, la Ville-au-Fèvre, la Fontaine-Bouché.

Lantic est un pays fertile et bien cultivé, couvert d'arbres et de buissons. On y récolte des grains de toute espèce, des fruits, du lin, etc.

— La commune conserve avec beaucoup de vénération une pierre provenant de l'ancienne chapelle de Saint-Pabin (saint Pabu, ou Tugdual, de Tréguier). On se rend de bien loin, nous dit-on, pour toucher cette pierre, qui passe pour guérir les douleurs rhumatismales et autres.

COMMUNE

DE PLOUBHAN.

Formée des villages

Saint-Barnabé, Beauvoir, Villehaucon, Ville-Douroulan, Landegonec, la Grandville, le Pont-Morvan, la Ville-Sault, Ville-

Quinio, la Bourdonnière, Ville-Hélio, Saint-Maurice, Grand-Kergrain, la Ville-Neuve, la Ville-Quinnain, la Ville-Allo, Saint-Maudé, la Ville-Nizan, la Fontaine-Perrio, Pleumental.

Elle est limitée, au nord par Plouha, Tréveneuc; à l'est par Saint-Quay, Étables; au sud par Lantic; à l'ouest par Lantic, Pléguien. — Sa population est de 2,121 habitants, et sa superficie de 1,750 hectares 62 ares, dont 1,520 hect. sous terres labourables, 63 sous prés et pâturages, 31 sous bois, 29 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 430 maisons et les moulins de Merlet, à vent; de Meno, Neuf, de Gacon, Rolland, de la Grandville, Veil, de Jouan, à eau. — Son revenu cadastral est de 29,238 fr. 08 c., et son revenu vrai de 87,624 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 20 kilom. N.-N.-O. de St-Brieuc, à 3 kilom. d'Étables. Bureau de poste du Portrieux.

Chastelain, dans son *Martyrologe universel*, parle d'un saint Ehan, patron d'une paroisse de Bretagne. Plourhan pourrait

donc signifier *paroisse ou temple d'Ehan*, et tirer son nom de ce saint (saint Théliau).

Autrefois paroisse, Plourhan avait pour évêché et pour ressort St-Brieuc. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient, au quinzième siècle : Laugonnet, qui appartenait alors au vicomte de Coëtmen; Buhen, à Marie du Rufflay; la Ville-Morel, à Rolland Morice; la Grandville, à Rolland Henri; la Fontaine-St-Père, à Alix Rochefort; Saint-Maudé, à Jean du Rufflay; Tourguigne, à Pierre du Rufflay; la Ville-Gléjo, à Guillaume Geslin; la Ville-Rade, à Jeanne du Rufflay; la Ville-Juissan, à Jeanne Prédon; le Pont-Lô et la Ville-Guesson.

Le territoire de cette commune est fertile en grains de toute espèce. C'est un pays couvert et coupé de nombreux ruisseaux.

Il y a foire à Plourhan le 14 mai. On y vend une grande quantité d'oiseaux; aussi l'appelle-t-on *la foire aux Oiseaux*.

COMMUNE

DE SAINT-QUAY,

Formée des villages

La Horvais, Kertugal, Port-Curo, le Tertre-la-Rue, les Boucavignons, le Nunihy, Ville-Robert, Ville-Aujart, les Landes, Ville-Mario, Ruello, Ville-Sero, Ville d'Enhaut, les Besaces, la Ruloie, Ville-Fréhour, ou Frioul, le Portrieux (petite ville).

Elle est limitée au nord-est et à l'est par la mer, au sud par Étables, à l'ouest par Plourhan, au nord-ouest par Tréveneuc. — Sa population est de 2,967 habitants, et sa superficie de 390 hect. 85 ares. — Elle renferme 681 maisons, 2 moulins à vent. — Son revenu cadastral est de 16,303 fr. 03 c., et son revenu vrai de 48,945 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Saint-Quay (Marchangy, dans *Tristan le Voyageur*, le nomme Saint-Cloadec) est situé sur les bords de la Manche, à 20 kil. N.-N.-O. de St-Brieuc. Il doit son nom à saint Quay, qui y débarqua vers le commencement du sixième siè-

cle, avec onze de ses disciples. Il se compose d'une quarantaine d'habitations sans importance. Si son église, que l'on dit menacée par les sables qui s'amoncellent autour, venait à tomber, il est à présumer que le Portrieux, qui est déjà le siège de la mairie, d'un bureau de poste, etc., deviendrait le chef-lieu de la commune. Mais on n'enlèvera jamais à Saint-Quay ses belles grèves, et c'est là que se porteront toujours de préférence les baigneurs, bien qu'on ne fasse absolument rien pour les y attirer.

Curiosités et monuments.

La côte de SAINT-QUAY, sans abri et nue comme tous les bords de la mer, s'étend du nord au sud-est, en décrivant une courbe. Elle est coupée d'une vingtaine d'échancrures, différant de forme, de dimension, de nature même, et qui toutes, sous la dénomination générique de grèves, ont reçu des noms différents qui servent à les distinguer entre elles. Partout ailleurs, elle est hérissée de rochers à pic et de falaises escarpées qui doivent être de puissants auxiliaires pour la douane, peu occupée, je crois, dans ce pays.

En effet, jamais je n'ai entendu parler de fraude à Saint-Quay. Les douaniers eux-mêmes déclarent que les fraudeurs y sont rares, et que leurs exploits se bornent à soustraire de loin en loin à la vigilance de la douane quelques kilogrammes de tabacs anglais qui parviennent jusqu'au Portrieux et s'y vendent avec des précautions infinies. Mais la douane n'a pas seulement pour mission d'empêcher la fraude; elle est encore chargée de la perception des droits nombreux qui frappent les objets d'importation et d'exportation. Or, ces droits s'élèvent chaque année à un chiffre énorme pour le seul port du Portrieux.

La GRÈVE DE SAINT-QUAY ou Grande-Grève, présente une surface parfaitement plane; elle est spacieuse et sûre. Nous devons toutefois faire cette remarque, — très-importante et qui s'applique également aux deux autres grèves, — qu'elle se termine, du côté des terres, par un plan incliné assez rapide.

La mer, dans les marées ordinaires, s'arrête au pied de cette espèce d'amphithéâtre; mais, dans les marées fortes, elle franchit ses limites accoutumées, et

couvre complètement la partie en pente de ces grèves, dont elle cache aux yeux la périlleuse disposition.

Dans le premier cas, nul danger pour le baigneur; il peut avancer sans crainte, car il marche sur une plage nivelée comme un parquet et partout couverte d'un sable fin, résistant, doux aux pieds.

Dans le second cas, les personnes qui ne savent pas nager ne sauraient prendre trop de précautions. Elles doivent se tenir constamment près de la rive, et attendre là, comme le font ordinairement les femmes et les enfants, que la vague vienne les chercher et les couvrir (*). Avancer seulement de quelques pas serait une imprudence qui les

(*) Cette manière de se baigner dans la mer n'est pas seulement la plus sûre; elle est aussi, sans contredit, la plus féconde en émotions pour les personnes qui ne savent pas nager. La lame, en déferlant, produit toujours sur le baigneur placé à sa portée et dont le corps ne plonge qu'à demi dans l'eau, une sensation vive, que les médecins regardent comme très-salutaire. Il est expressément recommandé de rester tout au plus un quart d'heure dans l'eau et de ne jamais attendre que le froid se fasse sentir; car alors la réaction ne pourrait se produire au sortir de l'eau et tout le bénéfice du bain serait perdu.

exposerait à perdre pied et pourrait leur coûter la vie. Règle générale, les personnes qui ne savent pas nager ne doivent jamais s'enfoncer dans l'eau par-dessus la ceinture, car le choc inattendu d'une lame un peu forte pourrait leur faire perdre l'équilibre et les renverser.

Nous hasarderons encore un conseil, à l'adresse cette fois des nageurs. Gardez-vous, leur dirons-nous, de vous éloigner du rivage, et d'attendre, pour y retourner, que la fatigue se fasse déjà sentir; car le retour sera plus lent, et surtout beaucoup plus pénible que vous ne pensez.

On ne saurait croire, en effet, combien il est facile de nager contre la vague, à la seule condition de ne point lui faire obstacle, et d'imiter avec la partie supérieure du corps et avec les mains l'allure d'un cheval au galop.

La lame trace un sillon s'élargissant à la base et se fondant presque avec le niveau de la mer. Lorsque le nageur se présente bien, c'est-à-dire la poitrine et les mains un peu élevées, elle glisse sous lui, le soulève et le rejette derrière elle, opération que répètent les lames qui suivent; en sorte qu'en un clin-

d'œil on se trouve porté sans efforts à une grande distance en mer.

Pour retourner, c'est tout autre chose, et cependant on suit la même direction que la lame! Mais au lieu de vous aider, elle nuit à vos mouvements et vous empêche d'avancer.

Cette opinion pourra paraître paradoxale, mais qu'on ne se hâte pas de la condamner, avant surtout d'avoir entendu nos explications. Quand on nage dans la direction de la vague, on lui tourne le dos. Or, toute la partie inférieure du corps plonge entièrement dans l'eau; de sorte que la lame, qui éprouve une résistance, au lieu de le soulever en glissant sous lui, passe par-dessus le nageur, et l'écrase de son poids. D'un autre côté, la vague file avec une rapidité que les mouvements du nageur le plus habile ne peuvent égaler; il suit de là qu'à un moment donné les bras se trouvent tout-à-coup comme suspendus dans le vide. Ce moment est d'une durée imperceptible, mais comme il se renouvelle à chaque instant, il fatigue beaucoup.

La GRÈVE NOIRE tire son nom de la couleur de son sable. Elle

est petite et formée d'une légère échancrure dans les terres. Un groupe de rochers faisant corps avec la falaise, à l'ouest, et s'avancant dans la mer, à l'est, la sépare de la grève de Saint-Quay. Dans les grandes marées, cette séparation disparaît; car la mer couvre alors ces rochers, dont la hauteur dépasse à peine cinq ou six mètres, et confond ainsi ces deux grèves, ou plutôt ces trois grèves, celle dite des Châtelets, à droite, perdant aussi en même temps sa démarcation la plus apparente.

La Grève Noire est abritée, du sud, par les rochers dont nous venons de parler; du nord, par le Grand-Isnin, et, de l'ouest, par une falaise à pic, dans laquelle le temps a creusé deux ou trois petites cavités, qui servent d'abri pour se déshabiller. Grâce à cette situation, qui la protège contre les vents du nord, la mer y est communément moins tourmentée qu'ailleurs.

C'est à ces différentes circonstances, sans doute, qu'est due la préférence que les femmes accordent à cette grève, dont elles ont la jouissance presque exclusive.

Nous avons dit que la Grève Noire tirait son nom de la cou-

leur de son sable. Si l'on en croit quelques écrivains, ce sable est une espèce de mine de fer que l'aimant attire et que le feu ne fait pas entrer en fusion. L'abbé Ruffelet prétend qu'il entre dans la composition des granits que l'on trouve en si grande quantité dans les Côtes-du-Nord, notamment aux environs de Saint-Brieuc. D'autres disent que c'est un oxidule de fer, mélangé d'oxides de manganèse et de chrome, provenant des terres lavées et amené là par les grandes marées.

Mais alors, comment se fait-il, dirons-nous, que ce sable ne se trouve que dans la seule Grève Noire, et encore à l'une de ses extrémités seulement, dans un espace de quelques mètres? Si la mer roule ce sable après l'avoir enlevé aux terres et lavé, n'est-il pas surprenant qu'elle le dépose toujours au même endroit, qu'elle n'en égare pas un seul grain ailleurs?

Que ce sable entre dans la composition des granits de notre pays, cela se peut; mais qu'il en provienne, ce n'est pas vraisemblable. Il l'est moins encore que la mer le charrie, puisqu'elle est séparée de l'espace qui le fournit par une couche de sable gris de plusieurs mètres d'étendue, dans

lequel on ne découvrirait pas un seul grain de sable noir.

Quoi qu'il en soit de la nature ou de la composition du sable de la Grève Noire, si connu des écoliers des Côtes-du-Nord, qui l'emploient presque exclusivement, à cause de la modicité de son prix, nous pensons qu'on doit admettre qu'il est tout simplement le produit des éléments constitutifs du sol où il se trouve et où il se renouvelle sans cesse, sans y être apporté d'aucune autre part.

Ce sable est pour quelques malheureux de la commune l'occasion d'un petit commerce qui s'étend à tout le département. On vend aussi, pour le même usage, des sables ordinaires, ou gris, que les marchands au détail teignent en rouge, en vert, etc., et font passer, en cet état, pour des sables étrangers.

La Grève des Fontaines tire son nom de plusieurs sources d'eau douce, qui jaillissent de la falaise, et dont on a fait un lavoir à l'usage des habitations voisines. C'est là, dit la légende, que débarqua saint Quay. Les habitants l'accueillirent très-mal et voulurent le chasser à coups de genêt; aussi, depuis cette

époque, cette plante a cessé de croître dans la commune. Un homme d'armes étant venu le sommer, de la part du seigneur de la Ville-Mario, de s'éloigner, le saint répondit qu'il était prêt à obéir à la condition qu'on lui rendit son bâton qu'il avait planté dans la falaise, à l'endroit d'où jaillit la première source. Mais le bâton, quelque effort que l'on fit, ne put être arraché. Saint Quay demeura donc, et ses compagnons se répandirent aussitôt dans la contrée pour y prêcher la foi.

Lorsque saint Quay débarqua à la Grève des Fontaines, il venait de Cléder, dans le Finistère, où il avait fondé un monastère, dans lequel il laissa un exemplaire de l'Évangile, *copié de sa propre main*.

Saint Quay était originaire d'Irlande. Il fut un des 50 enfants que le roi Léogaire, conquérant de l'île, prit pour otages. Il devint successivement élève de saint Kieran, religieux à Tours, évêque de Duleck, où il était retourné pour prêcher la foi, puis fondateur d'une église et d'une abbaye à Rosené, où il fut d'abord persécuté par Théodorice; mais ce dernier ayant été guéri d'une maladie cruelle par

le saint prélat, lui fit don de 12 arpents de terre, lui rendit ses bœufs qu'il lui avait enlevés, et cessa de l'inquiéter. Saint Quay fut chargé, en 542, d'aller réconcilier Mordrec avec son père, le roi Artus. A son retour de cette mission, il reçut le dernier soupir de saint Kerrien, son ami, et mourut lui-même en 550, le premier samedi d'octobre. — Deux fois par jour les eaux de la mer viennent se mêler à celles des fontaines dont nous venons de parler, sans jamais en déranger le cours ni en altérer la pureté.

La GRÈVE DES CHATELETS est située entre le corps-de-garde et la grève de Saint-Quay, avec laquelle elle se confond, ainsi que la Grève Noire, lors des grandes marées. Mieux abritée et plus solitaire que les deux autres que nous venons de citer, elle est fréquentée de préférence, pendant la saison des bains, par les prêtres et les religieuses. Au fond de cette grève, la mer, en se retirant, laisse à découvert d'immenses blocs de granit, divisés en plusieurs groupes. Les uns, profondément enracinés dans le sol, sont là debout depuis des siècles, comme un défi jeté aux

vagues qui viennent se briser à leur pied. Les autres, au contraire, semblent dire à l'observateur surpris de rencontrer ces masses mobiles, entassées les unes sur les autres : Voyez ce que peut, dans ses jours de colère, cette mer qui s'étend devant vous ! car c'est elle qui a roulé là, sans efforts, ces rochers gigantesques, que les forces humaines essaieraient en vain de remuer.

Entre la Grève Noire et la Grève des Fontaines, il existe une petite grève dont nous avons oublié le nom. Elle est hérissée de rochers et couverte de galets, de toutes formes, de toutes couleurs, parmi lesquels, en cherchant bien, on réussit souvent à trouver de fort jolis presses-papier.

Dans le pays, on utilise peu ces galets, même comme pavés. Cependant, nous sommes persuadé que des ouvriers habiles en tireraient un excellent parti en maçonnerie. On ferait avec ces pierres, d'une bigarrure vraiment originale, de fort jolies mosaïques, et cela sans beaucoup d'art : un peu de goût suffirait. M. de Tréveneuc a employé ces galets en plus d'un

endroit et de plus d'une manière dans son beau parc de Pomorio.

C'est encore dans cette grève que le pêcheur à la ligne doit aller chercher un ver aux mille pattes, rouge et plat, dont le poisson est très friand. Ce ver se trouve sous les pierres humides ; il suit la marée.

La GRÈVE SAINT-MARC est beaucoup plus éloignée. C'est là que se trouvent les plus jolis coquillages de la baie.

Le GRAND-ISNIN appartient à la famille Vitel, de Saint-Quay. C'est une langue de terre, ou plutôt, c'est une agglomération de rochers gigantesques, recouverts d'un peu de terre végétale, et s'avancant dans la mer comme un commencement de digue. Un jour, ce géant de la côte, que les plus hautes marées n'atteignent qu'à la ceinture, s'affaîslera sur lui-même, et sa tête si fière disparaîtra sous les flots. Déjà ses larges flancs sont troués de part en part, et laissent voir deux bouches béantes, de plus de 25 pieds d'élévation, par où les vagues se précipitent en grondant, pour se rendre en droite ligne dans la grève de Saint-Quay.

J'ai bien souvent, à marée basse, traversé ces deux voies souterraines, en m'aidant de mes pieds et de mes mains ; car la mer a roulé là des roches de toutes les dimensions, dont le pêle-mêle forme en plusieurs endroits de profondes crevasses, et sur lesquelles il est difficile de se maintenir en équilibre. Quelques-unes de ces roches sont d'une grosseur prodigieuse, et comme elles se trouvent préservées de toutes parts par les nombreux galets qui les environnent, la mer n'a plus de prise sur elles, et s'en prend au Grand-Isnin, qu'elle mine chaque jour davantage.

Oui, chaque marée détache une pierre de cette masse immobile, et l'œuvre de destruction, pour être insensible et lente, n'en est pas moins certaine ; mais qu'on se rassure, la génération présente, pas plus que celle qui la suit, ne la verra s'accomplir : le Grand-Isnin sera longtemps après nous le but de promenade des étrangers de passage à Saint-Quay, et plus d'un baigneur solitaire, venu là dans l'intention de reposer sa pensée par quelque lecture, déposera à ses côtés le livre à peine entr'ouvert, pour contempler le spec-

tacle imposant d'une mer sans autres limites que l'horizon, et écouter cette voix triste des vagues qui fait rêver malgré soi.

A l'extrémité nord du Grand-Isnin, le sol s'élève et forme un petit monticule, tandis qu'à côté, sur la droite, il se creuse circulairement dans un espace de quelques mètres de circonférence. C'est dans cet endroit, à l'abri des vents de mer toujours si froids, qu'il faut aller s'asseoir à l'heure des bains.

De ce point, qui domine les trois grèves, le regard enveloppe tous les baigneurs à la fois : pas un seul de leurs mouvements n'échappe. Or, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une occupation stérile et sans attraits, que celle qui consiste à suivre les allures si diverses de tous ces acteurs, hommes et femmes, jouant, à leur insu, au profit de l'observateur attentif, les scènes les plus variées, les plus inattendues, et parfois les plus divertissantes. Il y a là plus d'un sujet d'études sérieuses et comiques. La physiologie du baigneur reste à faire ; mais que de variétés, que de types, grand Dieu ! depuis le baigneur décidé qui se déshabille sur la pointe d'un roc et se

précipite, la tête la première, sans hésitation, sans crainte, au milieu des flots qui grondent, et le trembléur qui s'avance lentement dans l'eau en jetant des cris perçants à chaque pas qu'il fait !

Mais abandonnons les grèves, où nos regards plongeaient tout à l'heure, pour admirer l'immense et imposant panorama qui se déroule autour de nous.

En face, sur le premier plan, est le phare de Saint-Quay, se mirant coquettement dans l'eau transparente de la mer. Tout autour les vagues sont furieuses ; elles s'agitent sans relâche et grimpent en sifflant jusqu'au sommet des rochers qui le protègent, comme si elles voulaient en faire le siège ; mais il est solidement assis sur sa base de granit et n'a rien à redouter d'elles. Regardez ! ne vous semble-t-il pas que si vous étendiez la main dans sa direction, le bout de vos doigts effleurerait sa jolie balustrade en fer, qui fait saillie sur le corps de l'édifice ? — Eh bien, vous en êtes éloigné de cinq kilomètres !

Mais levez-vous, et prenez, à votre gauche, le sentier de ronde de la douane : il se dirige vers le nord, en côtoyant de si près

le bord des falaises escarpées, qu'en maint endroit la moindre distraction pourrait vous coûter la vie. Entre les talus qui bordent les champs et des précipices béants dont la vue seule fait monter le vertige à la tête, c'est à peine si vous trouvez place où poser le pied. Suivez, malgré cela, ce sentier jusqu'au bout : il vous conduira, après une heure et demie de marche, au palus de Plouha, sur la pointe où la douane a établi un poste d'observation. Levez alors les yeux, légèrement à droite.....

— Non, vos yeux ne vous trompent point ; c'est bien encore le phare de Saint-Quay qui se dresse devant vous, toujours à portée de la main !...

Revenez à présent sur vos pas ; dépassez Saint-Quay, le Portrieux, Étables ; arrêtez-vous seulement un peu avant de descendre à Binic. Vous êtes à plus de trois lieues du Palus ; eh bien, regardez la mer : le phare est encore là, à quelques toises ; il vous a suivi !

Cette illusion d'optique s'explique très-bien par la configuration de la côte ; néanmoins elle produit toujours un nouvel étonnement, mêlé d'admiration.

Maintenant, retournons nous

asseoir à l'extrémité du Grand-Isnin, dans ce même espace circulaire et abrité dont nous avons parlé déjà.

Dans la direction du phare de Saint-Quay, au second plan, apercevez-vous ce point noir perdu à l'horizon ?

— C'est Erquy, bâti sur l'emplacement de l'antique Rbéginea, dont la rade et le port étaient déjà remarquables du temps des Romains ;

— Le cap Fréhel, où l'on a construit un phare à feux tournants, pour guider dans la nuit obscure les navires incertains de leur route ;

— St-Malo, la ville aux hommes illustres, la ville opulente, la ville imprenable depuis Duguesclin ; Saint-Malo perché sur le rocher d'Aaron comme un nid d'aigles, et dont l'origine remonte au septième siècle ;

— Cancale et sa vaste baie, au fond de laquelle on aperçoit le mont Saint-Michel, autrefois abbaye, maintenant prison d'État !....

— Enfin, toute la côte de Normandie.

Le PHARE à feux fixes, dit Phare de St-Quay, est placé sur la petite île à Rehours, ou Har-

bourg. Il est petit, peu élevé, mais très-soigné de construction. Son escalier en forme de colimaçon est en pierres de taille d'un travail parfait. Une balustrade en fer entoure la plate-forme où se place la lanterne. Les appartements en sont petits, mais tenus avec une extrême propreté. Ils sont cirés et frottés chaque jour avec le plus grand soin. Le phare est entretenu par deux gardiens aux appointements de 5 ou 600 fr. Certes ce n'est pas trop pour habiter un tel séjour, et pourtant ces fonctions sont enviées!... Qu'on se figure, en effet, à mer haute, une terrasse de 2 à 3 mètres de largeur entourant le phare, puis, à côté de la porte d'entrée un espace incliné, d'un arc environ, contenant un peu de terre végétale mêlée à beaucoup de sable. A mer basse, cette terrasse ou plate-forme, qui constitue toute l'île, s'accroît d'une trentaine de mètres de différentes grandeurs et de quelques centaines de rochers qui découvrent alors. Un cul-de-jatte ferait le tour de l'île en une minute; quant à l'étendue sous rochers qui découvre à mer basse, c'est tout autre chose: il faut avoir le pied sûr et des jarrets

solides pour risquer de s'y aventurer.

Telle est la résidence des gardiens du phare de Saint-Quay. Si Robinson, cet idéal des ingénieuses ressources, eût échoué dans une île pareille, je doute fort que son esprit inventif l'eût tiré de là. Par bonheur, les gardiens du phare ne sont pas réduits à se suffire à eux-mêmes. Le pilote attaché au Portrieux est chargé de leur porter chaque semaine leur nourriture; malgré cela ils s'approvisionnent habituellement pour quinze jours. La précaution n'est pas inutile; car, par les gros temps, il n'est pas possible d'aborder, et souvent, en hiver, ils restent plus de huit jours sans pouvoir communiquer avec la terre.

LES ILES DE SAINT-QUAY ne sont autre chose qu'une chaîne de rochers gigantesques, formant comme une ceinture autour de la rade du Portrieux, qu'ils abritent contre les vents du large. Ces rochers sont situés à 5 ou 6 kil. en mer; ils commencent un peu au nord de Saint-Quay et se terminent dans la direction de Binic. Leur étendue est d'environ 8 kil. Ils découvrent à mer basse, mais

seulement dans quelques-unes de leurs parties les plus élevées; de là ces solutions de continuité, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — qui se produisent çà et là, et qui, sans aucun doute, ont donné lieu à la division en plusieurs îles, sous des noms différents, d'une seule et même réunion de rochers qui se tiennent. Delà encore ces courants rapides que redoutent les marins prudents.

Les îles, — puisqu'enfin il faut donner ce nom à ce péle-mêle de masses énormes, sorte de géants de granit dont la tête seule apparaît au-dessus de l'eau, — sont le but de toutes les parties de mer des baigneurs de Saint-Quay; la pêche à la chevette en est l'objet, ou plutôt le prétexte, car là, pas plus que dans la baie de St-Quay, on ne fait fortune. Nous avons vu, dans l'une de ces îles, à peu de distance de la *Blanche*, si nos souvenirs sont exacts, un rocher énorme, de forme ronde, et à surface plane, sur lequel Madame de X. donna, dit-on, son repas de noces. On l'a nommé depuis la *Table de Madame de X.*

LE ROCHER DE LA COMTESSE est situé au pied de la falaise qui

supporte le corps-de-garde, un peu à droite, entre le Portrieux et St-Quay, au milieu d'une petite grève pierreuse, qui couvre tout entière à mer haute. — D'où vient ce nom? Nous avons plus d'une fois adressé cette question aux habitants de Saint-Quay, mais toujours en vain. Il y a quelques années, des spéculateurs eurent la pensée de construire à sa base un parc d'huîtres; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution, je crois. Dans tous les cas, il n'existe plus aujourd'hui de traces de cette entreprise.

A mer haute, le Rocher de la Comtesse est complètement isolé de la terre et entouré d'eau. Comme il ne couvre jamais, qu'il est garni d'un peu de terre végétale qui produit de la bruyère et quelques brins d'herbe pour la nourriture de ses habitants (on le dit peuplé de lapins), nous en ferions une île bien plus volontiers que des rochers nus dont nous venons de parler, et qui ont reçu ce nom, bien qu'ils ne découvrent que quelques heures par jour.

SOUTERRAINS DE SAINT-QUAY. Presqu'en face du Rocher de la Comtesse, à mi-côte de la fa-

laise, on assure qu'il existe des souterrains qui servirent d'asyle à des émigrés, rentrés dans leur patrie avant la fin de nos discordes civiles. Plus tard, on fit de ces souterrains le siège d'une fabrique clandestine de poudre. Cette fabrication frauduleuse aurait pu durer long-temps; mais la discorde s'étant mise un jour parmi les associés, l'un d'eux, dit-on, dénonça ses complices, et la justice mit fin à cette coupable industrie. Aujourd'hui ces souterrains sont inabordables aux explorateurs les plus téméraires. On nous a montré le sentier qui y conduit: il vient aboutir au chemin de ronde de la douane, au haut de la falaise qui supporte le corps-de-garde. Il est tellement étroit et rapide, que nous doutons qu'une chèvre osât s'y risquer.

Le CORPS-DE-GARDE est situé sur le sommet d'une pointe de terre qui s'avance dans la mer en forme de cap. Il se compose de deux pièces voûtées et sert actuellement de poste à la douane. En temps de guerre, l'une de ces pièces se transforme en magasin à poudre, pour le service d'une batterie destinée à protéger l'entrée de la passe de

St-Quay, en combinant ses feux avec celle établie au-dessus du môle, à l'entrée du Portrieux. Le corps-de-garde fait face aux îles. A droite se voient très-distinctement le Portrieux, Etables, l'entrée de la rade de Binic, la pointe des Roseliers; à gauche le phare, le Palus, l'île de Bréhat enfin qui se détache à l'horizon comme un nuage grisâtre. Les navires venant des îles anglaises et se rendant au Portrieux, à Binic ou au Légué, et, *vice versa*, les bâtiments que ces ports expédient à destination de l'Angleterre, de Terre-Neuve, etc., viennent tous passer en vue et presque au pied du corps-de-garde.

La PLACE D'ARMES, construite en forme de levée, sert aujourd'hui à battre les grains à l'époque de la moisson. Mais elle n'a pas toujours eu une destination aussi utile ni aussi pacifique. Bien souvent, pendant nos discordes civiles, la crosse de fusils destinés à donner la mort à des Français résonna sur cette place, qui fut tantôt occupée par les partisans de la Royauté, et tantôt par les soldats de la République. A cette époque, toute cette contrée prit parti contre la

Révolution française et fut souvent un sujet de graves embarras pour son gouvernement. St-Quay notamment servit long-temps de résidence à une compagnie dite de *Royal-Carnage*, qui avait pour chef un ancien douanier, du nom de Laroche, qui prit part à l'affaire de la Ville-Mario avec les hommes qu'il commandait.

La VILLE-MARIO appartient à la famille de Tréveneuc. Elle est située à 1 kil. de St-Quay, sur la hauteur, à gauche de Kertugal. C'était une ancienne baronnie avec haute justice. Il se peut qu'il y ait eu là anciennement un château, mais nous pouvons affirmer qu'il n'en reste plus aucune trace. Ce n'est aujourd'hui qu'une vaste enceinte entourée de toutes parts de murs hauts de 3 à 4 mètres, et renfermant à l'une de ses extrémités des bâtiments de ferme. Indépendamment de ces murs, percés de deux portes cochères, cette enceinte était défendue par des tourelles placées aux quatre angles et par un marais s'étendant de l'est au nord. Ce marais était contenu par une forte chaussée, plantée d'arbres, qui subsiste encore. Il reste également quel-

ques ruines de tourelles près de la ferme.

Telle est de nos jours la Ville-Mario, devenue célèbre depuis l'affaire de ce nom, qui eut lieu entre 300 soldats républicains et environ 2,000 paysans bretons commandés par quelques émigrés récemment venus de Jersey, et par le trop fameux douanier Laroche. Cette affaire eut lieu le 14 ventôse. Les royalistes y perdirent une trentaine d'hommes, parmi lesquels trois émigrés; un quatrième eut les deux jambes traversées d'une balle. Laroche, qui s'était fait remarquer pendant l'action par son audace et sa témérité, fut trouvé mort dans un champ, non loin du village d'Enhaut.

Des personnes dignes de foi nous ont affirmé que la Ville-Mario est tombée, il y a plusieurs siècles, dans la maison de Tréveneuc à la suite d'une partie de cartes. Les enjeux étaient, d'une part, la Ville-Mario qui appartenait à un seigneur de ce nom, et, de l'autre, Pomorio, propriété de M. de Tréveneuc. Le sort favorisa ce dernier.

NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE est située à un demi-kilomètre de la Ville-Mario, sur une petite place

en forme d'esplanade, aux dépendances du village de Kertugal.— Cette chapelle est de forme ronde, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est une jolie bonbonnière couverte d'un dôme en ardoises. L'intérieur est nu, un peu trop peut-être, sans pourtant que cela sente la pauvreté ni l'abandon. Le sol est parqueté. L'autel, adossé au mur, est simple et de bon goût. On a placé au-dessus un tableau peint à l'huile d'une assez grande dimension. Ce tableau représente une tempête en mer. C'est sans doute un *ex-voto*, ainsi que les jolis petits navires suspendus à la voûte de la chapelle. De même que N.-D.-de-la-Ronce, N.-D.-de-la-Garde a aussi sa chronique. Selon la version populaire, l'achèvement de cette chapelle serait le résultat d'un miracle de la Vierge.— Nous avons raconté ce miracle dans la *Presse bretonne* du 28 septembre 1851.

L'ÉGLISE de Saint-Quay n'offre rien de remarquable; elle est écrasée, mais assez vaste et tenue avec propreté.— La cloche a eu long-temps la réputation de décèler les voleurs en sonnait d'elle-même.— Le cimetière, espace muré de 80 à

100 ares, entièrement nu, entoure l'église. Il aspecte la grève principale, dont il n'est éloigné que d'une cinquantaine de pas, et qu'il domine.

NOTRE-DAME-DE-LA-RONCE fait face à la porte principale de l'église, dont elle n'est séparée que par le grand chemin qui conduit de St-Brieuc à Paimpol. Lorsque saint Quay s'établit dans le pays, un seigneur de la Ville-Mario fit défense, sous peine de mort, dit une vieille légende, d'aller entendre le saint. Ce seigneur avait une fille qu'il étouffa de ses propres mains, — c'est toujours la légende qui parle, — pour l'empêcher de donner suite au projet qu'elle avait formé de se faire baptiser; mais saint Quay la fit apparaître et elle déclara qu'elle était morte chrétienne.

Le seigneur de la Ville-Mario fit élever alors, en expiation sans doute de son crime, la chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce, sur l'emplacement même où avait été enterrée la jeune martyre.

Cette chapelle était jadis en grande vénération parmi les marins de la côte. Nul d'entre eux n'eût voulu entreprendre un long voyage avant d'avoir imploré la

protection de la sainte, et chaque navire qui passait en vue de la chapelle ne manquait jamais de la saluer d'un coup de canon. Aujourd'hui elle est à peu près constamment déserte, quoique toujours ouverte aux fidèles. Elle est nue, écrasée, sans plafond et pas assez éclairée. La partie où se trouve l'autel est ornée de quelques tableaux allégoriques et renferme un tombeau en granit caché par une boiserie fermant à clef. Ce tombeau est celui d'un des anciens seigneurs de la Ville-Mario.

La chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce appartient à la famille de Trévenenc.

LA COMMUNAUTÉ DE ST-QUAY fut fondée, en 1825 ou 1826, par M. Auffret, recteur de Saint-Quay, et par sa sœur, qui en a été la première supérieure. Elle fut approuvée à la même époque par M^r Groing de la Romagère, alors évêque de Saint-Brieuc, et par une ordonnance royale. Cet établissement donne des retraites; il a pour objet l'instruction de la jeunesse, sous la direction de 5 ou 6 religieuses non cloîtrées. Pendant la saison des bains, il donne asyle aux baigneurs des deux sexes, et leur

fournit la nourriture et le logement, moyennant une rétribution de 2 fr. 25 c. par jour et par personne. Les domestiques ne paient que 1 fr. 50 c.— Malgré la modicité de ces prix, les familles composées de 4 à 5 personnes trouvent encore plus économique et surtout infiniment préférable, sous bien des rapports, de tenir ménage. Une chambre, un cabinet, une cuisine ordinairement commune avec le propriétaire, se paient 30 fr. dans les maisons les mieux tenues du bourg.

LE PRESBYTÈRE est de construction moderne. Il tourne le dos à l'église et n'a de ce côté que trois ou quatre petites ouvertures, à peu près constamment fermées, sans doute pour éviter les vents toujours froids qui viennent du large. Sa façade donne sur un jardin qui en dépend, et sa porte d'entrée ouvre sur une venelle où pénètre rarement le soleil.

MINARDS. L'appât pour pêcher le plus en usage à Saint-Quay se compose de lambeaux de chairs appartenant à un animal dont l'aspect est affreux. On le nomme minard ou trépiéd; mais son

nom scientifique est poulpe. Il abonde dans la baie de Saint-Quay, surtout depuis quelques années, et plusieurs pêcheurs attribuent à sa présence la disparition du poisson; car il est éminemment carnassier.

Le poulpe se nourrit, en effet, de poissons, de coquillages de toute espèce, dont il fait le plus grand carnage. Sa présence dans une mare est signalée ordinairement par une multitude de coquilles brisées, gisant au fond de l'eau. Sa tête énorme ressemble à celle d'un crapaud; elle est percée de deux trous ronds, d'où sortent de gros yeux rougeâtres. A cette tête hideuse, et presque immédiatement, viennent aboutir huit bras de grandeur différente, garnis de nombreuses ventouses et sans articulations. Sa bouche, qui ressemble à un bec de perroquet, est placée au centre de ces huit bras. Son corps est court, mou, sans arête; sa peau, d'un brun tacheté. Il se pelotonne comme une boule et cache entièrement ses bras lorsqu'il est au repos. En cet état, ce n'est plus qu'un gros galet brun parsemé de taches de différentes couleurs; et cette comparaison est si vraie, que nous avons vu un enfant du

pays s'y tromper pendant quelques minutes.

Le poulpe se meut avec une rapidité extrême, la tête en avant, en écartant ses longs bras et les ramenant brusquement en faisceau. A mer basse, il se cache sous les rochers. On l'attaque avec des bâtons armés d'un crochet en fer. Dès qu'il se sent en danger, il teint l'eau d'une liqueur noirâtre, qui parfois fait perdre ses traces. Mais lorsqu'il est touché on le voit allonger ses bras, longs de trois à quatre pieds, pour saisir son ennemi. Il se cramponne au crochet du pêcheur, et aide ainsi lui-même à sa destruction. Toutefois, il faut savoir profiter du moment favorable, et ne pas chercher tout d'abord à l'arracher de son trou; car alors il s'attacherait au rocher et toute tentative pour s'en emparer deviendrait inutile. On ne fait lâcher prise au poulpe qu'en le tuant ou en lui coupant les bras. Les marins prétendent qu'il y en a de monstrueux qui attaquent l'homme. C'est là probablement de l'exagération. Quoi qu'il en soit, le minard a la vie très-dure. Lorsqu'il est pris, on le frappe de toutes ses forces contre les rochers pour le tuer, et l'on n'y parvient pas du pre-

mier coup. Quelques pêcheurs lui retournent la tête comme un gant, en lui ramenant avec la main la peau sur les yeux. Dans cet état, il ne peut plus vous échapper, mais il ne meurt pas de suite.

La chair du minard est très-blanche, et l'on assure qu'elle est fort bonne lorsqu'elle est bien battue.

Le Sol des environs de Saint-Quay est sablonneux et peu profond, mais très-fertile cependant, grâce aux engrais naturels que la mer dépose avec profusion sur ses grèves. Ces engrais appartiennent au premier occupant et ne coûtent aux habitants de la commune que la peine de les réunir en mulons et de les enlever. Ils consistent en une herbe qui croît dans la mer et que l'on désigne sous le nom générique de goémon ou varech. Ses variétés se comptent par centaines, possédant toutes le même principe fertilisant. On excepte toutefois l'espèce dite *fleche*, moins estimée comme engrais, et que l'on ne se donne pas toujours la peine de ramasser.

Le goémon se mêle au fumier d'étable pour en hâter la décomposition. Placé en terre dans l'état où il se trouve en sortant

de la mer, il serait plusieurs années, dit-on, sans se décomposer et sans produire de résultats.

Sur tout le plateau qui entoure le bourg de Saint-Quay, le sol est tellement divisé, que nous ne croyons pas exagérer en disant qu'un hectare y est parfois partagé en huit ou dix bandes de quelques mètres de largeur, appartenant chacune à un propriétaire différent, et sans autre démarcation entre elles qu'une simple pierre bornale.

Ces parcelles se distinguent à la vue par un assolement particulier. En effet, celle-ci est sous froment, celle-là sous légumes, cette autre sous blé-noir, circonstance qui enlève à ces coteaux nus un peu de la monotonie des plaines plus vastes de la Champagne, du Berri, de la Beauce, dépouillées, elles aussi, de clôtures, mais ne peut faire cependant qu'on ne se sente pris d'un sentiment de tristesse lorsqu'on se trouve seul au milieu de ces champs découverts, qui n'ont pas même un abri pour l'oiseau. Après cela, l'habitude est tout, et ce qui nous déplaît et nous attriste, fait peut-être l'admiration et la joie des habitants de ces pays.

Quoi qu'il en soit, la valeur vénale de la terre avait atteint, il y a quatre ans, sur cette partie de la côte surtout, un taux fatalement exagéré, et qui a dû, dans ces dernières années, faire de nombreuses victimes.

La terre, à Saint-Quay, ne s'affirme pas communément à prix d'argent. Elle se paie 12 boisseaux de froment le demi-hectare, soit environ 500 demi-kilogr., ce qui, année commune, représente 50 fr. d'argent. Ce produit est à peu près le double de celui de nos terres de l'intérieur.

— Le figuier réussit admirablement sur cette partie de la côte. Il n'y gèle jamais et y atteint des proportions colossales. Les figues de Saint-Quay sont en grande réputation.

LE PORTRIEUX, PORT-ES-RIEUX, ou PORT DE SAINT-QUAY, avait le titre de ville avant la Révolution de 1789. Ce n'est aujourd'hui, malgré son importance relative, qu'un simple village dépendant de la commune de St-Quay. Il se compose de trois ou quatre rues non pavées et d'un quai qu'entourent d'assez jolies habitations. Son port, un des plus beaux et des plus utiles de toute

la côte, est défendu par une jetée d'un beau travail, achevée en 1824, et qui remplace une autre jetée qui avait été construite en 1726. Elle sert de promenade aux habitants. Le port est précédé d'une rade dont la largeur mesure une étendue de 4 à 5 kilomètres. Cette rade est le rendez-vous de tous les navires de la baie de Saint-Brieuc qui vont à la pêche de la morue, et c'est de ce point qu'ils appareillent, du 15 avril au 15 mai. Leur départ offre un magnifique spectacle qui attire des curieux de plusieurs lieues à la ronde.

Le port du Portrieux a 11 mètres d'eau à l'époque des nouvelles et des pleines lunes, et il en conserve 5 à 6 mètres dans les plus basses eaux, profondeur qui donne aux plus grands navires de commerce la facilité d'entrer et de sortir pendant quatre heures à chaque marée. — C'est de ce port et de celui de Binic que partirent, en 1612, les deux bâtiments qui, les premiers en France, armèrent pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve.

Le Portrieux a un bureau des douanes, une capitainerie, un

maître de port, un pilote, un bureau de poste; il y existe une hatterie pour la défense du port; un corps-de-garde voûté et une poudrière également voûtée, un fourneau pour rougir les boulets et une guérite en pierres.

La campagne qui entoure cette petite ville est nue, mais fort belle et parfaitement cultivée.

— Le Portrieux possède une très-jolie chapelle, de construction moderne, dédiée à la Vierge.

— En avril 1840, on a découvert un banc d'huîtres dans la baie.

— Il s'effectue, chaque semaine, au Portrieux, de forts chargements de bœufs à destination de l'Angleterre. Ce sont des navires de Jersey qui font ce commerce, et ouvrent à notre pays ce précieux débouché.

— M. le comte de Kergarion, ancien chambellan de Napoléon Ier, ancien préfet, ancien député, enfin pair de France sous Charles X, est mort au Portrieux en 1852. (V. Bringolo, arrondissement de Guingamp.)

COMMUNE

DE TRÉVENEUC,

Formée des villages

Le Bout-de-Ville, Kervalo, la Ville-Gallo, Kercadoret, Mauretourt, Kereven, la Froide-Ville, Perhemeno, Kerihouet.

Elle a pour limites, au nord et à l'est la mer, au sud Plourban, à l'est Saint-Quay, à l'ouest Plouha. — Sa population est de 817 habitants et sa superficie de 664 hectares 30 ares, dont 534 hectares sous terres labourables, 28 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 47 sous landes et terres incultes. — Son revenu cadastral est de 10,786 fr. 41 c., et son revenu vrai de 26,841 fr., soit, pour proportion entre ces deux nombres, 2/3.

Le nouc de Tréveneuc est situé sur une hauteur, à 23 kil. N.-O. de St-Brieuc et à 7 kil. d'Étables. Il est sans importance et compte une vingtaine de maisons tout au plus. La route de St-Brieuc à Paimpol le traverse.

Annales. En 1481, François II, duc de Bretagne, agis-

sant sous la pression de son trésorier-général, le fameux Landois, fit jeter en prison, où il mourut l'année suivante, le chancelier Guillaume Chauvin, et donna sa charge à François Chrétien de Tréveneuc, qui était alors procureur à la cour d'Auray. Le nouveau chancelier, sans s'effrayer du sort de son prédécesseur, entra résolument dans la ligue des seigneurs contre le favori tout-puissant du duc, et le fit arrêter. La fortune, qui était allée chercher Landois dans les rangs de la classe la moins élevée, pour lui confier la première dignité de l'état, l'abandonna tout-à-coup. On lui fit son procès pour la forme, et on le pendit à la hâte, sans prévenir le duc. Presqu'aussitôt la faveur fit défaut au chancelier; il perdit sa charge et se vit obligé de se cacher pour échapper lui-même à la mort. On montre encore aujourd'hui, dans le parc de Pommorio, la grotte qui lui servit de lieu de refuge tant que dura pour lui le danger.

Dès 1490, la paroisse de Tréveneuc avait pour maison nobles Kercadore et Pommorio.

En 1692, le duc de Villeroy, principal décimateur en la paroisse de Tréveneuc, fait cession

au recteur, décimateur lui-même à la trente-sixième gerbe, de 36 boisseaux de froment, mesure marchande de Goëlo, afin de lui compléter une portion congrue. Les biens que les Villeroy possédaient en Tréveneuc, étant tombés, par acquisition, dans la maison Chrétien de Tréveneuc, cette maison continua de payer au recteur ce même supplément jusqu'en 1743. A cette époque, par un traité passé entre M. de Tréveneuc et le recteur de la paroisse, il fut convenu que la dime serait prélevée en commun et partagée entre eux par égale moitié, ce qui se pratiqua jusqu'en 1790.

En 1801 ou 1802, M. Chrétien de Tréveneuc, un des descendants du chancelier, fut enlevé par une bande armée, à laquelle il fut obligé de payer une somme de 60,000 fr. pour obtenir sa liberté.

En 1830, des incendiaires, venus on ne sait d'où, parcoururent la commune de Tréveneuc ainsi que les communes environnantes, et brûlèrent plusieurs fermes.

Le 16 avril 1840, en ouvrant la route vicinale de Tréveneuc à Plouha, on a trouvé à Port-André, sous le tronc d'un chêne,

205 pièces d'argent et billon, dont plusieurs de Philippe V, roi d'Espagne. Cet argent avait été caché là sans doute du temps de la Ligue.

Monuments. L'EGLISE de Tréveneuc, qui était en réparation lorsque nous la visitâmes, il y a trois ans, nous a paru petite, mais ornée avec goût. Le cimetière, qui l'enfouit, est planté de quelques arbres verts, et renferme un tombeau assez remarquable de M. Chrétien de Tréveneuc, père du constituant. — A côté du cimetière, se voit un assez joli calvaire entouré d'arbres.

La paroisse de Tréveneuc tire son nom de saint Venec ou Venec, plus connu sous le nom de saint Gonneri (V. Plougrescant).

POMMORIO, à une heure de marche de Saint-Quay, est, croyons-nous, la plus belle propriété du pays. Le château est de construction moderne; il est spacieux, de bon goût, mais il n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art. Sa façade donne sur une cour d'honneur, vaste et bien sablée. Le jardin est à droite; à gauche, sont les écuries; derrière est le parc.

On y arrive par de larges avenues plantées d'arbres séculaires du plus bel effet. Malheureusement la principale de ces avenues, celle qui conduit en ligne droite au château, ne communique point à la route; elle n'a pas d'issue et va se terminer à quelques champs seulement de l'église du bourg, qui lui fait face. C'est vraiment dommage; mais ces champs, sans doute, ne dépendent point de Pommorio, et leur propriétaire, jaloux de ses droits, aura probablement refusé de les vendre.

Le jardin de Pommorio est vaste; c'est un carré long, divisé en deux parties, dont la première forme terrasse. Il est entretenu avec soin et renferme quelques arbustes et quelques fleurs rares; néanmoins, il est plutôt disposé en jardin potager qu'en jardin d'agrément. On y entre par une belle grille en fer, ouvrant sur la cour d'honneur, du côté de la maison du jardinier et sur le même plan. Un salon, qui est au rez-de-chaussée, communique de plain-pied avec ce jardin, par une porte pratiquée dans l'un des pignons du château.

Le parc, avons-nous dit, est

situé derrière le château : il en est le plus bel ornement, sans contredit. Privé de ce parc, Pommorio ne serait qu'une belle habitation bourgeoise. Avec lui, c'est une résidence somptueuse et vraiment seigneuriale.

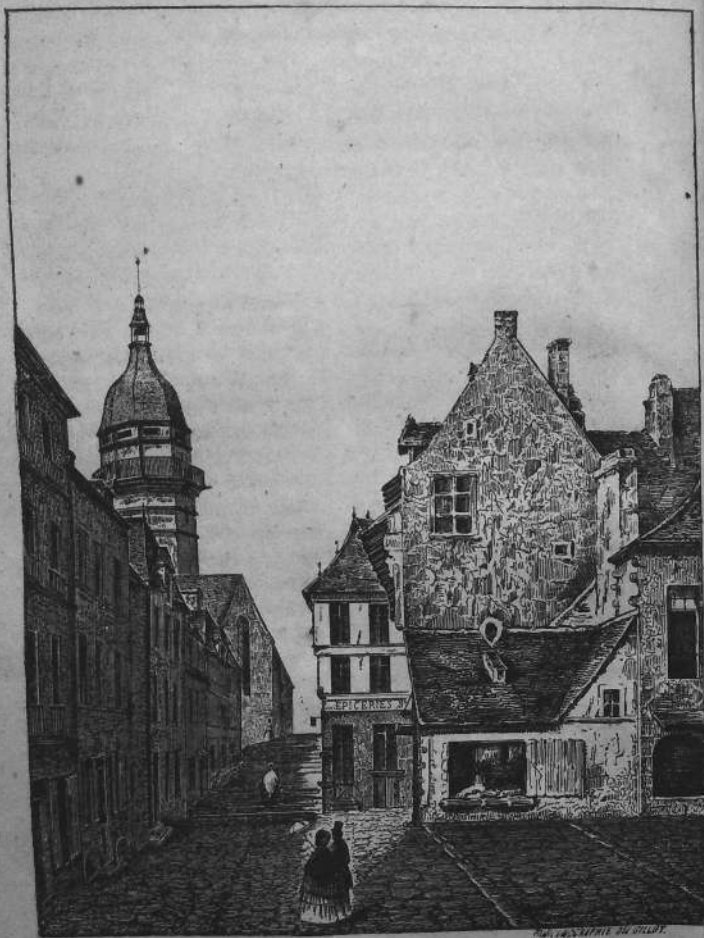
Le parc de Pommorio a beaucoup d'étendue, et son entretien doit être dispendieux; car si le propriétaire en a utilisé quelques parties, il est facile de voir que ces champs, ces prairies, ne sont là que des accidents ménagés par l'art, en vue de plaire aux yeux, bien plutôt que pour produire.

Nous regrettons que nos souvenirs, qui datent déjà de trois ans, ne nous servent pas assez bien pour nous permettre de nous étendre sur chacune des belles choses que renferme le parc de Pommorio. Bosquets, prairies, champs, tunnel, étang, bois, grottes de toute espèce,

pont rustique, ermitage: tout s'y trouve. Autrefois même, nous dit-on, on y entretenait des animaux étrangers de différente espèce; ils avaient un enclos et des abris disposés pour eux. Mais un jour des malfaiteurs escaladèrent les murs d'enceinte et firent main-basse sur ces animaux, qui n'ont plus été remplacés.

C'est depuis cette époque, qui rappelle quelques autres dévastations, qu'on n'est plus admis à visiter le parc sans une permission des propriétaires. Mais cette permission, madame de Tréveneuc ne la refuse jamais.

Le château de Pommorio a vu naître M. Henri de Tréveneuc, membre de la Constituante en 1848, puis de l'Assemblée législative jusqu'à l'avènement de Napoléon III.



UNE RUE DE LAMBALLE.

CANTON DE LAMBALLE.

Il comprend les communes de Lamballe, Andel, Coetmieux, la Malboure, Landehen, la Poterie, Maroué, Meslin, Moneux, Noyal, Pommeret, Saint-Aaron, saint-Rueil, Trégomar. — Sa population est de 14,976 habitants, et sa superficie de 16,121 hectares 6 ares. — Il renferme 3,158 maisons. — Son revenu vrai est de 816,926 francs.

COMMUNE DE LAMBALLE.



ELLE est limitée, au nord par Andel, au nord-est la Poterie, Trégomar; à l'est Noyal, au sud Maroué, à l'ouest sud-ouest Meslin, à l'ouest Pommeret. — Sa population est de 4,086 habitants, et sa superficie de 222 hectares 62 ares, dont 82 hect. sous terres labourables, 43 sous prés et pâturages, 2 sous bois, 45 sous vergers et jardins, 7 sous étangs. — Elle renferme 898 maisons, 5 usines. — Son revenu cadastral est de 44,996 f. 77 c., et son revenu vrai de 184,990 fr., soit, pour proportion entre ces deux nombres, 1/3.

Lamballe, à 24 kil. E. S.-E. de St-Briec, est une assez jolie ville, riche, industrielle, qui s'embellit tous les jours. Elle est située au milieu d'une contrée fertile, sur la rivière du Gonesan et sur le penchant d'une colline que domine l'église Notre-Dame. Elle se divise en haute et basse ville. La route de Paris à Brest la traverse. On y trouve un bureau d'enregistrement, une perception, 2 brigades de gendarmerie, un bureau de poste aux lettres, un relais, 2 notaires, 2 huissiers, un collège communal, cure de 2^e classe avec une succursale, écoles de filles et écoles de garçons, contrôle des contributions directes, société littéraire, dont la bibliothèque renferme 3,000 volumes, etc. Elle est par les 4^o 51' 29" de longitude, et par les 48^o 29' de latitude, à 436 kil. de Paris. —

Terrain cristallisé, granit. — Foires, 25 juin, 24 août, 9 et 28 octobre, 1^{er} mardi de carême, jeudi après l'Ascension, jeudi avant Noël. — Marché tous les jeudis.

Commerce et industrie. La mégisserie et la tannerie sont les principales branches d'industrie de Lamballe. On évalue à 200,000 fr. les cuirs travaillés qui sortent de ses fabriques et s'expédient annuellement à l'étranger. Le parchemin s'y fabriquait en grand autrefois : il était très-estimé. Aujourd'hui on n'en fabrique plus que pour les besoins de la reliure du pays. Lamballe a en outre une blanchisserie de cire, un moulin à tan, des moulins à grains, des fabriques de serges et de berlinges, qui livrent à la consommation locale pour 30 à 40,000 f. de leurs produits chaque année. La poterie qui se fait dans la commune de ce nom se vend sur le marché de Lamballe, où il se fait un commerce assez considérable en blé-froment. — La ville de Lamballe a donné naissance à la corporation des *Lamballais*, dont l'architecture avait son caractère d'originalité. — Les *gastadours* ou pionniers des

anciens ducs de Bretagne étaient tous des environs de Lamballe. Salomon III, dans le deuxième siècle, en employa 2,000 à détourner le cours de la rivière du Maine, qui était alors au pouvoir des Normands, maîtres d'Angers.

Agriculture. Le sol des environs de Lamballe est propre à la culture du froment, et le rendement de cette céréale est d'environ 13 quintaux métriques par hectare. — Les landes qui entouraient cette ville ont considérablement diminué depuis vingt ans. Il en a été défriché plus de mille hectares, qui donnent en ce moment de bons produits. — Le cidre des environs de Lamballe est estimé et se conserve beaucoup mieux que ceux fabriqués dans l'intérieur du département. — Les fermiers élèvent des chevaux de trait, et la vente des poulains est à peu près leur seul commerce. — Un bel attelage est pour les fermiers de ce pays un sujet d'orgueil ; aussi ne manquent-ils jamais d'atteler à leur charrette tous leurs chevaux de trait, si peu qu'ils aient à transporter aux marchés des villes environnantes.

Origine. Ogée et quelques

autres écrivains font de cette ville la capitale d'une ancienne peuplade gauloise désignée, disent-ils, dans les *Commentaires de César*, sous le nom d'*Ambialites*, peuple qui adorait la déesse Bazolin, à laquelle, suivant la tradition, il avait élevé un autel sur une colline, au nord de la ville. Mais cette opinion, qui n'a pas même pour elle l'autorité sur laquelle elle s'appuie, est à peu près généralement abandonnée. Aujourd'hui il paraît certain que Lamballe doit son origine à saint Paul, natif d'Angleterre, qui vint en Bretagne vers la fin du sixième siècle (d'autres disent au milieu du cinquième) et fonda un monastère sur un terrain nommé les *Saints-Pal*, au sud de la ville actuelle, sur la route de Montcontour. Autour de ce monastère se groupèrent d'abord quelques maisons, dont le nombre s'accrut peu à peu, et qui plus tard formèrent une ville. Cette ville reçut le nom de *Lanpaul*, église de Paul, et subsista jusqu'au dixième siècle. A cette époque, les Normands s'en emparèrent et la détruisirent entièrement. L'emplacement qu'elle occupait porte encore de nos jours le nom de *Vieille-Lam-*

balle. Il touche à celui dit les *Saints-Pal*, dont il est parlé dans un acte de donation du prieuré de Saint-Martin, sous la dénomination de territoire de *Saint-Pal*. La ville actuelle (qui existait dès 1084) fut construite au nord de l'ancienne, et cette fois on l'entoura de murs pour la préserver d'une nouvelle invasion. Lamballe a porté successivement, dans les onzième, douzième et treizième siècles, les noms de *Lanpaulium*, *Lambaulium*, *Lambala*, *Lambalium*, *Lambalum*, *Lambalia*, *Landeabulum*.

Annales. En 1084, Geoffroy, fils d'Eudon, comte de Penthièvre, fit don au monastère de Saint-Martin de Lamballe de deux métairies sises dans l'île de Bréhat, avec les bœufs et les cultivateurs qui en dépendaient.

En 1121, Geoffroy Bothereau érige en paroisse le prieuré de Saint-Martin, et donne aux moines qui devaient la desservir haute justice, colombier, four et moulin. Ce prieuré dépendait de Saint-Martin-Lez-Tours, ordre de Saint-Benoît. Il resta claustral jusqu'en 1450, époque où la paroisse tomba en commende, desservie par un recteur

séculier, auquel les abbés étaient tenus de donner une portion congrue.

En 1123, Étienne, comte de Lamballe, fit don du prieuré de Saint-Mélaine de Lamballe à l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes.

En 1213, la duchesse Alix donna au monastère de Saint-Martin de Lamballe la propriété de tous les hommes demeurant dans le bourg, à l'exception de huit qu'elle réserva pour son armée.

En 1317, dit de la Porte, le duc Jean III, avant de donner le comté de Penthièvre en partage à Gui, son frère, substitua des ermites de Saint-Augustin aux frères Sachets ou de la Pénitence, dans un monastère que ces derniers avaient près Lamballe. Il fut excommunié parce qu'il avait fait cette innovation sans la permission du souverain pontife; mais, peu après, il obtint l'absolution et la confirmation de l'établissement des Augustins. La maison conventuelle de ces religieux a existé jusqu'à la révolution.

En 1337, Olivier de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, et Isabeau de Macheacoul, son épouse, fondent le couvent

des Augustins. Ces deux époux ont été enterrés dans l'église de ce couvent, où leurs tombeaux demeurèrent jusqu'à la révolution.

En 1339, Olivier de Tournemine donna par son testament aux Augustins de Lamballe leur usage pour chauffage, bois de merrain et d'édifice en sa forêt de la Hunaudaye, anciennement dite Lanmor.

En 1352, des bourgeois de Lamballe sont envoyés par la comtesse de Penthièvre pour traiter avec Édouard de la délivrance de Charles de Blois.

En 1363, Charles de Blois transporte, pieds nus, et avec les marques de la plus grande dévotion, un morceau d'une côte de St-Yves dans l'église Notre-Dame et un autre morceau de la même côte dans l'église des Augustins.

En 1381, le traité de paix entre le duc Jean IV et Charles IV fut ratifié par 80 gentilshommes et les bourgeois de Lamballe.

En 1388, le duc Jean IV exigea de Clisson la reddition de Lamballe appartenant à Jehan de Bretagne; mais le connétable, aidé des sires de Rohan, de Beaumanoir, de Coatmen et de

quelques autres, rentra dans Lamballe. Le roi de France remit alors cette ville sous la garde du sire de Laval, pour la restituer plus tard à qui elle serait jugée appartenir.

En 1393, Jean IV se présente avec son armée devant Lamballe et en pille les faubourgs.

En 1403, Jean de Blois, époux de Marguerite de Clisson, mourut à Lamballe.

En 1408, des sergents signifient, au pied d'une croix, à Lamballe, à la comtesse de Penthièvre, ne pouvant parler à sa personne, les ajournements de la cour de Rennes, à l'occasion du sénéchal de Guingamp, qu'elle avait fait descendre de son siège et chasser de la ville.

En 1420, les seigneurs bretons s'étant ligués pour délivrer le duc Jean V, retenu prisonnier par les Penthièvre, la guerre commença par le siège de Lamballe, qui était alors considéré comme le centre de la domination des Penthièvre. La ville fut prise et ses fortifications, ainsi que celles du château, furent détruites. On n'épargna, dit-on, que l'église Notre-Dame.

En 1432, Jean V donna Lamballe au comte de Montfort, par avancement d'hoirie, lors du

mariage de ce dernier avec Yolande, fille de la reine de Sicile.

En 1435, Jean V, duc de Bretagne, fonde une collégiale dans l'église de Notre-Dame de Lamballe. Ce chapitre n'avait pas de doyen; il n'était composé que de prébendés qui prenaient le titre de chapelains. Les bénéfices étaient à la nomination du duc de Penthièvre. Le titre porte que cette église est d'ancienne et très-notable édification. La dédicace en fut faite en 1200 par l'évêque de Saint-Brieuc.

En 1436, un orage abattit le clocher de Saint-Jean.

En 1447, le tonnerre tomba sur l'église Notre-Dame le jour de l'Assomption, pendant que le peuple y était rassemblé. La foule parcourut à diverses reprises tout l'intérieur du temple, sans blesser personne.

En 1450, le 29 octobre, Jean de Blois, comte de Penthièvre, descendant de Jeanne de Bretagne, femme de Charles de Blois, prit possession des seigneuries de Lamballe et de Moncontour, en exécution de deux traités faits avec le duc François I^{er}.

Dès 1451, Lamballe avait des représentants aux États. Il n'y avait alors que 23 villes qui y députassent.

En 1455, le tonnerre tombe une seconde fois sur l'église N.-Dame et renverse le clocher, qui était terminé par une flèche en plomb très-élevée. Ce clocher fut réparé par Jean Le Pays, mais la flèche tomba peu d'années après, un dimanche, à la suite d'une tempête.

En 1472, 1490, 1563, 1564, 1583, 1584, 1593, 1630, 1631, 1632, 1633 et 1634, Lamballe a été ravagé par des maladies contagieuses. Les cinq dernières années surtout firent de cette ville un véritable désert. On avait établi une maison de santé à St-Mélaine, et les habitants firent vœu d'aller tous les jours en procession à la chapelle de Saint-Sébastien, en Pléhérel. Ce vœu a été accompli régulièrement jusqu'en 1789. Pendant toutes ces années calamiteuses, la juridiction ducale fut transférée à Planguenoual ou à Morieux.

1491. D'une enquête faite à cette époque, à la demande des fermiers-généraux du devoir sur les boissons, il résulte qu'on faisait alors du vin aux environs de Lamballe, Moncontour et Quintin; mais que la guerre avait détruit beaucoup de vignes.

En 1506, la duchesse Anne, épouse de Louis XII à cette épo-

que, passa par Lamballe en revenant de son pèlerinage à N.-Dame du Folgoët.

En 1555, le duc d'Étampes, nommé gouverneur de Bretagne par François I^{er}, qui lui restitua à cette même époque le comté de Penthievre, fixa son séjour à Lamballe, et fit bâtir plusieurs maisons de plaisance non loin de la ville, notamment celles de Lanjouan et du Bocage. Il fit faire une place entre le mur de l'enclos des Augustins et la rivière, pour y établir un jeu de paume et de tournois.

En 1562, naissance dans la ville de Lamballe de Marie, fille de Sébastien de Luxembourg, qui épousa Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne, guerre affreuse qui dura si longtemps dans ce pays.

En 1569, Lamballe était chef-lieu d'une juridiction qui ressortissait au parlement et de laquelle dépendaient 180 autres juridictions. Sa communauté de ville était composée de 12 officiers municipaux; 68 paroisses dépendaient de sa subdélégation.

En 1571, le Gouessant déborda et fit crouler plusieurs maisons dans les rues du Val et de Saint-Lazare.

En 1579 et 1586, des orages terribles éclatèrent sur Lamballe.

En 1589, le dimanche 17 septembre, après vêpres, Lamballe fut pris et pillé par les troupes royales: « Elles ne cessèrent de piller nuit et jour, dit la Chronique de Lamballe; il y eut plusieurs hommes tués et grand nombre de blessés, avec violence de filles et femmes. La pauvre ville de Lamballe demeura au comble de toute désolation. »

En 1590, le 11 juillet, la ville de Lamballe fut prise de nouveau, pillée et ravagée par le prince de Dombes, qui assiégea dans le même temps le château, sans pouvoir s'en rendre maître.

En 1591, le 21 janvier, « les garnisons réunies de plusieurs villes voisines, entrèrent à Lamballe par surprise, par escalade, par le Champ à Latour, et commencèrent à mettre le feu par les maisons, et à tuer, piller et ravager. Mais environ les neuf heures, ceux qui s'étaient retirés au château sortirent sur eux furieusement, leur firent quitter la ville; et, de leur part, en demeura 17 morts sur la place, et grand nombre de morts et de blessés

« qu'ils emportèrent à Moncontour; et, de notre part, y demeura le capitaine Fourneau, Marc Boschier et autres. » *Chronique.*

Enfin, le 13 juillet de la même année 1591, le prince de Dombes, plusieurs seigneurs bretons, des troupes anglaises et des Lansquenets prirent encore, pour la quatrième fois, la ville de Lamballe; mais ils assiégèrent en vain le château. « Le samedi, dit la *Chronique*, à 6 heures du matin, ils firent jouer trois pièces de canon, continuant jour et nuit jusqu'au dimanche au soir, et puis recommencèrent le lundi matin; et ayant fait la brèche, furent plusieurs fois à l'assaut, firent jouer une mine, et furent toujours repoussés; levèrent le siège, et se retirèrent le mardi la vèprée. Les Anglais et les Lansquenets pillèrent et ravagèrent les églises sans quartier, et enlevèrent les vases sacrés, foulant aux pieds la sainte hostie, répandant les saintes huiles, et ruinant le pays, et fut tué devant le château le sieur Lanoue. » Lanoue, surnommé Bras-de-Fer, parce qu'il s'était fait faire un bras en fer pour remplacer celui

qu'il avait perdu au siège de Fontenay, reçut en effet à ce siège une balle qui lui fracassa la tête. Transporté à Moncontour, il y mourut 13 jours après.

En 1610, Madame de Mercœur fait reconstruire la halle, qui avait été détruite dans les guerres dont nous venons de parler.

En 1619, un tremblement de terre se fit ressentir à Lamballe.

En 1626, M. de Vendôme, seigneur de Penthièvre, prend parti contre le cardinal de Richelieu. Pour le punir, le gouvernement détruisit son château. La démolition, dit la *Chronique*, commença le 15 septembre et finit le 28 novembre; elle fut dirigée par un exempt des gardes du roi.

En 1637, établissement des Ursulines dans la ville de Lamballe.

En 1642, un débordement de la rivière enleva le pont Saint-Jacques et le pont Doré.

En 1643, Julien Chauvel, maire, fit planter d'arbres une partie de l'emplacement du château.

En 1659, fondation à Lamballe de l'établissement des filles de Saint-Thomas.

En 1732, le 16 mai, les pa-

roisses de Notre-Dame et de St-Sauveur furent réunies à celle de St-Jean, qui est encore aujourd'hui l'église de la cure. On y joignit, en 1801, le territoire de la paroisse de Saint-Martin, ainsi que la partie de la ville qui était en Maroué.

En 1762, le P. Aimé Bascher envoi de Rome à Lamballe les reliques de saint Amateur.

En 1792, le 3 septembre, Madame la princesse de Lamballe, favorite et confidente de la reine Marie-Antoinette, est conduite à la prison de la Force, devant un tribunal présidé par l'Huillier et Hébert, officiers municipaux. Madame de Lamballe fut condamnée!... On lui trancha la tête, et cette tête, placée au bout d'une pique, fut promenée autour du Temple, avec des menaces de mort contre le roi et contre la reine! Mais ce sont là des actes qui appartiennent à l'histoire de France. Nous nous bornerons donc à dire que l'infortunée et illustre victime était veuve du prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre. C'est à ce titre qu'elle portait le nom de la ville dont nous retraçons ici l'histoire sommaire.

En 1800, M. Besuchet, maire

de la ville de Lamballe, fit faire une très-jolie promenade sur l'emplacement qu'occupait autrefois le château.

En 1831, le 18 mai, la grêle brisa les vitres des maisons et causa un dégât évalué à cent mille francs.

Monuments. Le CHATEAU, résidence ordinaire des comtes de Penthièvre, fut construit en 991, d'autres disent, mais à tort, croyons-nous, en 999, par Conan-le-Tort, 3^e duc de Bretagne, qui commença à régner en 984. Pris et repris plusieurs fois, il n'était plus qu'un monceau de ruines en 1555. A cette époque, le duc d'Étampes le fit reconstruire et lui conserva la forme et les dimensions de l'ancien. Richelieu le fit raser de rechef en 1623, et ne laissa debout que la chapelle Notre-Dame. Ce château était alors, s'il faut en croire Ogée, flanqué d'environ cinquante tours et entouré de remparts. Une de ses portes se nommait *Porte St-Martin*, nom que conservent encore la base et les coulisses des herses, derniers vestiges de cette porte.

L'ÉGLISE NOTRE-DAME dépendait du château dont nous venons de parler, et servait de cha-

pelle aux ducs de Penthièvre. Son origine remonte à une époque extrêmement reculée; car, nous l'avons déjà dit, la dédicace en fut faite en 1200, ce qui prouve qu'elle avait échappé non seulement à la destruction du château par Richelieu, mais encore à celle qui précéda 1555, époque beaucoup trop récente pour le caractère de son architecture, dont quelques parties toutefois accusent la fin du treizième siècle. Le portail septentrional, formé de dix cintres unis, avec colonnes saillantes et rentrantes, paraît être de la fin du onzième siècle, époque de la fondation de cette église.

Notre-Dame de Lamballe est située sur une hauteur qui domine la ville. Elle renferme un buffet d'orgues, travail remarquable du seizième siècle, et l'on vient d'y découvrir tout récemment un tableau que l'on croit appartenir à l'un de nos grands maîtres. Charles de Blois, auquel on attribue le chœur de cette église, l'enrichit, en 1360, d'une parcelle de la vraie croix et d'une croix en vermeil, ornée de pierreries que l'on voulut vendre en 1793, mais qui furent reconnues fausses.

Notre-Dame n'est plus des-

servie; cependant on y célèbre encore l'office les jours de fête de la Vierge, et le peuple s'y rend en foule toutes les fois qu'il est menacé de quelque calamité. C'est dans cette église que l'on célèbre chaque année la cérémonie de la première communion. — Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, on couvrait de paille, la veille de Noël, le pavé de Notre-Dame, pour rappeler que Notre Seigneur est venu au monde dans une étable, sur un peu de paille. Un usage plus ancien, puisqu'il cessa en 1605, était d'y employer du vin pour *accommunier* les fidèles et pour l'*épanouissement des roses de Noël*. Le jour de la Fête-Dieu, l'église tout entière était tendue avec les tapisseries du château et le pavé jonché de rameaux de houleau. La chapelle ou église Notre-Dame a servi de forteresse pendant les guerres de Charles de Blois contre Montfort, et pendant celles de la Ligue. On y voit encore l'entrée d'un souterrain dont l'issue est à 4 kil. dans la campagne. — Elle a eu pour dernier chanoine M. Sorgnard, qui a été vicaire-général de Mer Groing de la Romagère. Pendant la révolution, M. Sorgnard avait été secrétaire général des évé-

ques émigrés, et il reçut des Bourbons, à leur retour, une pension de 1,500 francs.

Notre-Dame menaçait ruine de toutes parts, mais particulièrement du côté à pic de la montagne; les piliers de la nef penchaient d'une manière effrayante, et tout faisait craindre une catastrophe prochaine. Mais des fonds ont été attribués à sa consolidation, et des réparations faites avec intelligence, sous la direction de M. Guépin, assurent désormais à ce beau monument une durée de plusieurs siècles.

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN a été bâtie en 1084 par Geoffroy I^{er}, qui accorda aux Bénédictins qu'il y établit le droit d'avoir une juridiction avec un sénéchal, et le pouvoir de faire exécuter les criminels à la justice patibulaire des moines de Lamballe. Le portail du sud est la partie la plus ancienne. Le porche est du seizième siècle, ainsi que l'indique l'inscription suivante, placée sur une poutrelle :

L'an mil cinq cent dix-neuf,
Jean l'ainé me fit tout neuf.

La tour du sud, en granit, porte la date de 1553 et le nom de Thomas Cornillet; au-dessus des combles on lit : Fait par moi Jean Collas, 1747. L'intérieur

est composé de trois nefs et de douze arcades, dont six en plein-cintre et six à ogives. Cette église était jadis fort riche; on y voit encore d'excellents tableaux, entre autres une Adoration des Mages et le martyr de saint Généfort. Le pavé est formé de plusieurs pierres tombales portant des inscriptions et des écussons. L'église de St-Martin fut dévastée pendant la révolution et la paroisse supprimée. Rétablie à la demande de M. de la Motte-Rouge, ce dernier en fut nommé le recteur en 1828.

Saint Généfort est l'objet d'un pèlerinage très-suivi : on y porte les enfants faibles ou malades, et on les roule sur l'autel consacré au Martyr.

L'ÉGLISE ST-SAUVEUR n'existe plus. On a établi sur ses ruines le cimetière actuel, à l'entrée duquel est une petite chapelle desservie et placée sous la même invocation. On y dit la messe le jour de la fête de la Sainte-Trinité.

L'ÉGLISE SAINT-JEAN a une origine fort ancienne, mais on ne peut préciser l'époque de sa fondation. Le portail de l'ouest semble appartenir au treizième siècle. Sur l'un des piliers qui

supportent la tour, on lit : *L'an mil quatre cent vingt, Jean Bouquart, trésorier, qui just à commencer ceste pilièr*. Le clocher actuel, élevé à la place de l'ancien, qui menaçait ruine, a été commencé en 1638 et achevé en 1650 seulement. Le bénitier porte la date de 1415. — L'église St-Jean a été réparée entièrement il y a peu d'années, mais on l'a trop surchargée de dorures. Elle est très-riche en ornements et en vases sacrés. On y remarque surtout un calice représentant Notre-Seigneur priant au Jardin des Oliviers, et sa prise par les Juifs. Elle renferme encore un orgue d'une grande valeur et plusieurs tableaux dus au pinceau des demoiselles de Chalus; six catiches, dont trois antiques. Les revenus de la fabrique se montent à 5,000 fr., année commune; ils étaient, en 1878, de mille francs.

Cette église a été fermée pendant la révolution. Rendue au culte en 1802, elle eut pour recteur M. Millet, prêtre émigré, qui avait été avant la révolution recteur de cette même paroisse. — La sacristie est sans contredit une des plus belles du département.

L'HOTEL-DIEU ET L'HOPITAL

sont desservis par des dames hospitalières de St-Thomas, en possession de ces deux établissements depuis 1661. A cette époque, elles formèrent une association sous le nom de *Confrérie de la Charité*, qui se composait de quatre dames charitables de la ville : Jeanne Guéhéneuc, Gillette de Bohu de la Pommeraye, Anne Le Maignan et Renée Lorans. Ces dames visitaient dans le principe les malades à domicile et suivaient la règle de saint Augustin. Elles eurent pour fondateur, en 1661, le père A. le Proust, prieur des Augustins de Lamballe, et elles se réunirent en communauté sous le patronage de saint Thomas de Villeneuve, qui venait d'être canonisé. Le P. le Proust est mort à Paris; son corps a été déposé au pied du maître-autel des Dames de St-Thomas, rue de Sèvres, où est située la maison-mère. Plusieurs bretonnes ont été *générales* de l'ordre; l'archevêque de Paris est leur premier supérieur.

Ces deux hôpitaux ont été réunis par lettres-patentes en date de 1735.

On remarque dans la chapelle de l'hôpital qui avoisine la rivière, un très-beau tableau re-

présentant la peste de Marseille.

M. de la Villedeneu, mort célibataire, il y a peu d'années, a laissé à la ville de Lamballe sa fortune, montant à 300,000 fr. environ, à la charge par elle de fonder un nouvel hôpital qui portera son nom.

Un frère que l'on nous dit avoir appartenu à l'ordre des Franciscains, a créé une maison de Sœurs de la Sagesse pour visiter les pauvres à domicile. Il se nommait Padel, fréquentait beaucoup les églises, et servait habituellement les messes.

La BIBLIOTHÈQUE était autrefois fort belle. Elle se composait d'ouvrages provenant des châteaux et communautés du pays, notamment de l'abbaye de St-Aubin-des-Bois. Mais elle a été fort négligée et l'on en a vendu une grande partie. — Les archives de Penthievre sont fort curieuses et classées avec beaucoup d'ordre par M. Saulaye père, mort baron de l'empire. Ce M. Saulaye de l'Être était de Tours; il a encore travaillé au classement des archives des Côtes-du-Nord.

L'ANCIEN COUVENT DES AUGUSTINS existe encore; les bâtiments

ont beaucoup souffert: ils servent néanmoins à la justice de paix et à l'école mutuelle. L'église du couvent renfermait les tombeaux d'Olivier de Tourne mine, seigneur de la Hunaudaye, et d'Isabeau de Macheoul, sa femme. Ils portaient la date du 8 juin 1337. Ils ont été brisés pendant la révolution.

Le CHATEAU MODERNE de Lamballe est occupé par le collège. Cet établissement de 2^e classe a commencé sous la direction d'un ecclésiastique et a fourni des sujets qui lui font le plus grand honneur. L'institution des sourds-muets et des sourdes-muettes est située dans l'ancien château qui appartenait à Louis-Philippe. Ce dernier accorda à cet établissement, il y a une douzaine d'années, la jouissance des bâtiments qui lui étaient nécessaires et une somme de 3,500 fr.

L'institution si précieuse des sourds-muets et des sourdes-muettes est due à l'abbé Garnier, qui fonda son premier établissement à Meslin, où il était alors vicaire. De Meslin, l'institution a été transférée à Lamballe, et s'y est développée, sous la direction de son digne fondateur.

L'enseignement primaire est parfaitement tenu.

Les FORTIFICATIONS ont complètement disparu, à l'exception des portes Barrio, St-Martin, et quelques débris d'une vieille tour dite la Tour aux Chouettes. Elles se composaient autrefois de 24 tours, qu'autant de paroisses de la ville et des environs étaient chargées de défendre.

DÉPÔT D'ÉTALONS. Le bâtiment affecté à cet usage est de construction moderne et mérite d'être visité. Il a été construit aux frais de la ville et du département, sur les dessins de M. Frolicher, architecte. Il a coûté 62,000 fr., et peut contenir 40 étalons. Ce bâtiment a été construit en vertu d'une ordonnance en date du 10 mars 1825, prescrivant l'établissement, à Lamballe, d'un nouveau dépôt d'étalons pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine. Avant la révolution, Lamballe avait eu déjà un dépôt d'étalons.

La prison de Lamballe peut contenir de 55 à 60 prisonniers. Elle se compose, au rez-de-chaussée, de trois cachots, d'une chambre dite *chambre de la question*, d'un cabinet isolé servant jadis de chapelle; au premier, de deux vastes chambres,

Un cimetière règne sur le tout. Elle est sûre et salubre.

Le CIMETIÈRE est situé hors ville, près la chapelle de St-Sauveur dont nous avons parlé. Il est parfaitement clos de murs. Avant la révolution, on enterrait à St-Jean, à St-Martin, à Notre-Dame, à St-Barthélemy, enfin dans les cimetières des deux hôpitaux.

Places publiques et promenades. La plus belle des promenades de Lamballe est celle qui existe sur l'emplacement de l'ancien château. Elle est plantée et entoure l'église. De ce point qui domine la ville, on jouit d'une vue admirable. — La Place-du-Champ a une allée plantée. — La place principale, qu'entourent des maisons la plupart neuves et élégantes, est digne d'une ville plus importante. — La place aux Viandes n'a rien de remarquable.

Antiquités. Le sol des environs de Lamballe offre partout des traces du passage et du séjour des Druides et des Romains dans ce pays. On y a trouvé des lances et des épées de bronze appartenant à l'époque gallo-romaine, des briques romaines,

des allées couvertes, des poteaux druidiques, ou casse-têtes, des menhirs, un tumulus, un lichaven, des médailles celtiques, etc.

Autrefois Lamballe dépendait du comté de Guingamp; mais cette dernière ville étant passée dans la maison de Penthièvre (*) par le mariage d'Havoise avec Étienne, Lamballe devint alors chef-lieu du comté érigé en duché pairie, en 1569, par lettres-patentes de Charles IX, et d'une juridiction qui ressortissait directement au parlement, et de laquelle relevaient 180 autres juridictions. Soixante-huit paroisses dépendaient de sa subdélégation. Douze échevins composaient sa communauté de ville. — Avant 1789, cette ville était, comme nous l'avons dit, chef-lieu du duché de Penthièvre, et elle avait droit de députer aux États. Ses deux faubourgs, St-Jean et St-Martin, formaient deux communautés distinctes

(*) Penthièvre, pour *Pen-thi-è-vro*, tête de maison du pays, c'est-à-dire, maison principale du pays. — L'ancienne famille de Penthièvre n'est pas éteinte. Les vicomtes de Coëtmen, le comte de Kervilly, les Chassé, descendent de cette maison. Voyez l'*Armorial de Bretagne*, par Paul de Courcy.

qui avaient chacune leur paroisse. — Les archives du duché étaient déposées dans le château. — La ville renfermait en outre la collégiale de Notre-Dame, les couvents des Augustins, des Ursulines, des filles de Saint-Thomas, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital. — Les cures étaient présentées par le duc de Penthièvre, dont le fils aîné portait le titre de prince de Lamballe. — Elle avait une brigade de maréchaussée. Il s'y exerçait les juridictions suivantes : Lamballe, haute justice, au duc de Penthièvre; Coëtmioux, haute justice, à l'évêque de Dol; Mouexigné, la Moglais, Vauoise, moyennes justices, toutes trois à M. Du Bouilli de la Morandais; Saint-Maur et Saint-Melene, moyenne justice, à l'abbaye de Saint-Jacut; l'hôpital, basse justice, à l'hôpital de Lamballe; Mauni, moyenne justice, à Poullain de Mauni; Saint-Barthélemy, moyenne justice, au prieur de Saint-Barthélemy; la Cornillière, moyenne justice, à De Kermarec de Traurout; Pont-Grassard, moyenne justice, à Du Bouilli de la Morandais.

La majeure partie de la ville était en la paroisse de Maroué et n'en a été distraite que le 16 mai 1730.

Les armes de Lamballe sont : écartelé le 1^{er} et le 4^e de gueules à trois gerbes de blé d'or, le 2^e et le 3^e d'argent semé de mouchetures d'hermines de sable, 3, 2 et 3.

Suivant Ogée : d'azur, à trois gerbes d'or, 2 et 1, moderne de Bretagne, à la bordure de gueules, comme Penthièvre.

Elle portait les armes de Bretagne, avant qu'elles ne fussent changées, et ce n'est qu'à dater de cette époque qu'elle eut les siennes propres.

Patrie de Alain Chiquet, qui figura, avec Sylvestre de Budes, en 1379, au combat des dix, dans lequel dix Bretons vainquirent dix Allemands.

De l'abbé Gallet, né en 1647, auteur de mémoires faisant suite à l'histoire de Bretagne de Dom Morice, dans lesquels il traite du passage et de l'établissement des Bretons dans les Gaules.

De François-Georges Cormeaux, fils d'un notaire de Lamballe, curé de Plaintel en 1779, guillotiné le 9 juin 1794. Il a laissé des sermons très-estimés.

De Lecorgne de Launay, mort chanoine de Paris en 1804, et auteur de plusieurs ouvrages de philosophie.

De Antoine-Joseph Jobert, célèbre docteur en médecine, auteur d'un ouvrage intitulé : *Etudes du système nerveux*.

C'est à Lamballe que le docteur Lavergne a signalé son habileté contre la rage. Sur vingt personnes au moins, mordues le même jour, une seule succomba : *seule elle n'avait pas eu recours à ses soins!* Le docteur Lavergne a publié un opuscule dans lequel il indique les moyens de guérir de la rage. Cette brochure était rare; mais M. Charles Le Maout a eu la patriotique idée de la réimprimer, il y a plusieurs années, et d'en faire déposer un exemplaire dans toutes les mairies du département.

De Licors, dit *Guillelmus Parvus*, auteur du poème d'*Alexandre* et d'un poème latin intitulé *Rivus*. Il n'est pas né dans la ville même, mais aux environs.

De Auguste Maréchal, mort dans sa ville natale en 1811. Il a laissé l'*Armorique littéraire*.

De Marie de Luxembourg, descendante immédiate de Charles de Blois, née le 15 février 1562. — Elle fut mariée à 13 ans 4 mois et 23 jours, à Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et prince du Saint-

Empire, profond politique et l'un des plus grands capitaines de son siècle.

Du peintre Guernion, qui a produit plusieurs œuvres remarquables. L'église de Moncontour renferme des tableaux estimés d'us au pinceau de cet artiste.

De Micault de la Vieuville, né le 16 avril 1755, écuyer de main de la princesse Joséphine de Savoie, épouse de Louis XVIII.

De Géry du Papeu, né en 1766; lieutenant de vaisseau en 1789, fait prisonnier le 21 juillet 1793, lors de l'affaire de Quiberon, et fusillé peu de temps après. Il est représenté sur une des faces du monument des Martyrs, à la chartreuse d'Auray (*).

Enfin, de M. Aulanier, juriconsulte, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur le domaine congéable et d'un *traité de la Méthode*.

(*) D'après l'affirmation du contre-amiral de Grandclos, son compagnon d'infortune, nous avons assigné à Géry du Papeu la ville de Lamballe pour berceau; mais nous croyons devoir faire connaître que Château-briant, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, le fait naître à Saint-Malo. La question de savoir si Géry du Papeu est bien réellement de Lamballe reste pour nous indécise, les recherches que nous avons faites pour la résoudre n'ayant point abouti.

COMMUNE

D'ANDEL,

Ferme des villages

Les Petites-Landes, la Vallée, le Chesnay, Ardouin, la Maison-Neuve, la Ferrière (1), la Planchette, la Vieille-Forge, la Côte, le Clos-Neuf, Lourmel (2), les Landelles, la Vallée-au-Cœur, le Château (3), les Villes-Clément, Bourdehen (4).

Elle est limitée, au nord par Morieux et Planguenoual, à l'est par Saint-Aaron, au sud par Maroué, à l'ouest par Coëtmieux. — Sa population est de 641 habitants, et sa superficie de 1,220 hectares 28 ares, dont 962 sous terres labourables, 86 sous prés et pâturages, 25 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 63 sous

landes et terres incultes. — Elle renferme 112 maisons et 2 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 13,658 fr. 03 c., et son revenu vrai de 40,974 f., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus.

Andel tire, croit-on communément, son nom de *Land-Huel*, pays élevé (5). En effet, le bourg d'Andel est situé sur une hauteur formée par un coteau de granit, au pied duquel coule la rivière de Gouessan. Cette situation est des plus pittoresques. Il est petit, mais la commune elle-même, comme on vient de le voir, n'est pas très-importante. A 20 kil. est sud-est de St-Brieuc, et à 5 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Succursale.

Annales. En 1710, la famille Hingant fonda dans ce bourg un établissement de bienfaisance, qui n'a cessé depuis cette époque de rendre les plus grands services au pays. Il est dirigé

(1) Tire son nom d'une mine de fer qui s'y trouvait.

(2) Le général de Lourmel, aide-de-camp de l'Empereur Napoléon III, tire son nom de la terre de Lourmel.

(3) Là, sans doute, fut jadis quelque manoir seigneurial.

(4) Bourdehen, pour bourg de saint Ehen, ou saint Théliau, personnage célèbre, fort connu dans les deux Breagnes.

(5) Pour nous, nous aimerions mieux faire dériver ce mot de *Land-El*, église de l'ange, par allusion à la chapelle dédiée au Saint-Esprit, que renferme cette commune; mais nous nous sommes fait une règle de ne hasarder de nouvelles étymologies qu'avec une extrême réserve, et sans jamais insister pour leur adoption.

par des religieuses du Saint-Esprit, filles pieuses et dévouées qui instruisent la jeunesse et vont à domicile porter des secours et des soins aux pauvres malades.

Monuments. L'église paroissiale et la chapelle dédiée au St-Esprit ne sont remarquables que par leur propreté. Mais cette propreté est extrême, et l'on devine sans peine qu'elle est due aux soins intelligents des religieuses dont nous venons de parler.

Il y avait autrefois une chapelle située à 4 kil. du bourg et dédiée à saint Sébastien. Cette chapelle est actuellement en ruines.

Andel a un pardon qui se tient, chaque année, le lundi de la Pentecôte. Les femmes, ce jour-là, vont toutes, après vêpres, s'agenouiller près de la grille du chœur, comme au jour de grande communion, et le prêtre leur impose l'étole sur la tête, puis la leur donne ensuite à baiser.

Il paraît que cette pieuse cérémonie donnait lieu autrefois à une coutume assez bizarre dont parle M. Habasque et que racontent ainsi les rédacteurs de la *Galerie armoricaine* :

« Entrons dans l'église ; les vêpres sont dites et deux prêtres s'avancent à la balustrade ; chacun d'eux porte l'étole et tient un livre de prières à la main ; une longue file de jeunes filles et de femmes s'agenouille près de la grille, et chacune d'elles s'incline sous l'étole.

« Mais quel bruit sur la place !... Sortons et allons voir. Ah ! Dieu ! Avez-vous été parrain quelquefois ?... Avez-vous par oubli ou par calcul omis d'emplier vos poches de la plus mauvaise monnaie possible, pour la jeter à la tête des enfants de la Primaire, ou autres drôles en âge d'y aller ?... Non... Alors, vous ne pouvez avoir l'idée des huées et des railleries qui accompagnent les pauvres filles sortant seules du temple où elles ne sont pas toujours uniquement entrées pour prier ; tandis qu'au contraire celle qu'un beau gars, entré furtivement dans l'église, est allé prendre par le doigt et qu'il conduit sans la regarder au milieu de la foule, devient l'objet d'une bienveillante curiosité. Les spectateurs, et ils sont nombreux, s'écartent devant elle et lui font les plus aimables compliments à leur manière ; celle-ci a été tirée d'assemblée,

les autres s'en sont allées sur la grise.

« Nous avons apparemment marché plus vite que José et Yves Lequellec, car ni l'un ni l'autre n'apparaît pour tirer d'assemblée VADELIN de Bourdchen ; nous la remarquons dans un angle obscur de l'église, lisant attentivement ou plutôt feignant de lire, car elle ne tourne jamais le feuillet ; seulement, de temps à autre, elle y passe la main pour enlever une larme furtive qui vient le mouiller.

« Pitié, oh ! pitié pour cette pauvre fille, nous crie au cœur la fibre sensible que nous y portons, *tirons-la d'assemblée*, car les huées seront d'autant plus formidables à sa sortie, qu'elle aura plus longtemps reculé ce moment.... Nous approchons ; nous allons lui prendre le doigt. La réflexion nous arrête... Ce ne sont certes pas les fruits et les gâteaux dont il faudrait la régaler pour nous conformer à l'usage, qui pourraient nous empêcher d'accomplir cet acte de bienveillante charité ; non, cette charité serait même sans mérite : car elle nous procurerait le plaisir de rendre la joie à la plus gentille créature des environs de St-Brieuc et par cela même la

plus enviée... Mais cette coutume a sans doute un sens mystérieux ; à notre insçu peut-être nous allons contracter un engagement, et dans notre Bretagne un engagement est toujours sacré... Nous sommes grandement perplexes, nous avançons, nous reculons et ne savons comment faire, lorsque tout-à-coup un grand gaillard nous pose la main sur l'épaule, place un doigt sur sa bouche pour inviter au silence et tout en nous regardant d'un air de connaissance, il allonge derrière lui son autre main et prend celle de la jolie Vadelin, qui, se levant et passant près de nous, veut bien nous honorer du plus malicieux sourire... La petite sournoise, en feignant de lire, nous avait aperçu ; elle avait deviné notre embarras, et comptait bien que si José Lequellec ne fût pas arrivé à point, nous l'aurions tirée de peine en la tirant d'assemblée. »

Cet usage est depuis longtemps en désuétude, nous écrit M. le recteur d'Andel. Quant à la cérémonie religieuse, elle n'est pas particulière à Andel. Elle se pratique dans toutes les paroisses du département : c'est ce qu'on appelle donner l'évangile. Le prêtre étend l'étole sur la tête

des personnes (les hommes se font évangéliser aussi bien que les femmes) et lit l'évangile selon saint Jean qui se dit à la fin de la messe, ou bien le passage plus court de l'évangile selon saint Luc, où une femme s'écrie : *Heureux le sein qui vous a porté, et où le Sauveur répond : Plus heureux, etc.*

Autrefois la paroisse d'Andel dépendait de la subdélégation de Lamballe. Elle avait St-Brieuc pour évêché et pour ressort; et, pour seigneur, le duc de Penthièvre.

Ses maisons nobles étaient, dans le quinzième siècle : la Vallée, à Germain Gaudin; la Ville-Horhan, à Jeanne Rouxel; Cangueret, à Jacques Le Blanc; la Vallée-au-Levant, à Jeanne Lerneur; la Salle, à Jean Le Mineur (*); Lourmel et Lescouet, à la famille de Crenan; Lourmel-Guyomar, à Jean Guyomar; la Ville-Marie, à Olive de Beaulieu; la Planche, à Ollivier Le Métayer; la Foltière, à Rolland de la Harzayel; le Clos-Neuf, à Jean du Breil. Cette dernière terre avait

(*) Cette famille existe encore : un de ses membres est négociant à Tréguier.

moyenne justice et était passée aux mains de Ruellan du Tiercent au moment de la révolution. Guinguerest, moyenne justice, à le Blanc de Guinguerest.

Le territoire de cette commune est fertile en grains de toutes espèces et les landes nombreuses qui y existaient autrefois ont presque disparu, ainsi qu'il résulte du relevé cadastral que nous donnons plus haut. — Il renferme une carrière d'ardoises dont l'exploitation a été depuis longtemps abandonnée.

COMMUNE

DE GOETMIEUX,

Formée des villages.

La Ville-Glolaie, le Val-Heurtaux, Bourg-l'Évêque, Laroche, la Mare, la Rue, Tréfumel, Lande - Orhan, la Bouillière, Vau-Hallé, Noé-Hallé-Beau-Soleil, Belle-Ville, le Frêche, Rue - Morvan, les Landes, la Ville-Moisan, Létimieux, pour Lez-Ty-Mieu.

Elle est limitée, au nord par Morieux, à l'est par Andel, au sud par Meslin, à l'ouest par Hillion. — Sa population est de

631 habitants, et sa superficie de 1,220 hectares 28 ares, dont 631 hectares sous terres labourables, 54 sous prés et pâturages, 48 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 46 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 144 maisons, un moulin à eau et un moulin à vent. Celui de la Perche est partie en Coëtmiex et partie en Hillion. — Son revenu cadastral est de 40,684 fr. 78 c., et son revenu vrai de 32,045 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Coëtmiex est situé à 18 kil. est de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il se compose d'une vingtaine de maisons au plus, disséminées çà et là.

Origine. Vers le milieu du septième siècle (en 658), un pieux solitaire vint fixer sa demeure dans un bois qui couvrait alors tout le territoire qu'occupe aujourd'hui la commune de Coëtmiex. Il y vécut d'abord dans une retraite profonde, et son humilité lui mérita le nom de *Mioc* ou *Mieu*, qui signifie petit. L'ermitage qu'habita ce saint homme n'existe plus, même à

l'état de ruines; mais on a conservé le nom de *Ty-Mieu*, maison de Mieu, à l'endroit sur lequel était assis cet ermitage. Un peu plus loin se voit un autre lieu dit *Lez-Ty-Mieu*, près de l'habitation de Mieu.

Saint Mieu, quelle que fût son humilité, ne put pas toujours cacher ses vertus ni son mérite : les disciples accoururent de plusieurs points de la Bretagne, et, pour les loger, l'homme de Dieu bâtit un monastère, qui donna plus tard naissance au bourg de Coëtmiex. Le saint termina ses jours dans ce monastère.

Annales. En 1300, on connaissait en Coëtmiex les maisons nobles de la Ville-Salmon, à Jean Poullain, et de Kergouet, à Guillaume de la Motte.

En 1629, Hector d'Ouvrier, évêque de Dol, qui siégea du 1^{er} septembre 1629 jusqu'au 19 février 1644, et qui fut aumônier de la reine Marie de Médicis, fit faire des réparations à l'église de Coëtmiex. En remuant le maître-autel, on trouva un coffre portant cette inscription : *Reliquia sancti Mioci*. Ce coffre fut ouvert en présence de l'évêque et du recteur de la pa-

roisse; les reliques en furent tirées et on les exposa à la vénération des fidèles.

En 1661, Serviget de la Rougère, peintre lamballais, fit don à l'église de Coëtmieux de son tableau de la Circoncision. Les connaisseurs admirent la tête du grand-prêtre.

Monuments. L'ÉGLISE DE COËTMIEUX est placée sous l'invocation de saint Jean. Elle est bien tenue et renferme quelques statues de saints passablement exécutées. Le cimetière entoure cette église comme presque partout en Bretagne. Il a reçu les dépouilles mortelles de Jean Le Mée, frère de M^r J.-J.-P. Le Mée, évêque actuel de Saint-Brieuc et de Tréguier.

Le PRESBYTÈRE est de construction moderne. L'ancien fut vendu à une demoiselle Marianne Le Loutre, qui figura, comme royaliste, dans la révolution, et obtint des Bourbons, à leur rentrée en France, la place de directrice des postes à St-Brieuc. Mademoiselle Le Loutre recevait l'école du célèbre Félix Robert, sieur de Lamennais, avec laquelle elle était liée. On assure que le chef éloquent de cette école rédigea chez elle plusieurs

de ces articles dont la publication agita si fort l'Église et le monde savant. — En bâtissant le presbytère, on a trouvé des ruines d'un ancien édifice, que l'on croit avoir été l'abbaye de Saint-Mieux.

La commune de Coëtmieux est séparée d'Andel par la rivière du Gouessan, et d'Hillion par celle de l'Évran. Elle est fertile, cultivée avec soin et bien boisée.

Le pont de Coëtmieux, jeté sur l'Évran, se compose de simples planches, sans garde-fou.

Autrefois paroisse, Coëtmieux dépendait de l'évêché de Dol. Sa subdélégation était Lamballe et son ressort Rennes. Trégenest, qui fait aujourd'hui partie de Meslin, était alors trêve de cette paroisse. Son recteur remplissait les fonctions de grand-vicaire pour Trégenest, Landehen, Saint-Glen et Penguilly. Elle avait une haute justice qui s'exerçait à Lamballe et ressortissait au présidial de Rennes. La cure était à l'ordinaire.

Saint Mieu est aussi patron de Plumieux. Près Quintin, est la terre de Crémieux, *croix de saint Mieu*.

COMMUNE

DE LA MALHOURE.

Formée des villages

Pré-Rond, le Printé, Tertre-Urvoir, Glajumel, Routière, Glérin, Clos-du-Bourg, Besnard, Murailles-Guérin, la Roche, le Couvent (*), Clos-Madeuc, Clos-Baron, Vau-Jarnot, la Touche, Ville-Erhel, Ville-Pétouard, Mériénée, Château-Gaillard, Tournette, la Courade, le Pont, Laurien, la Lande.

Elle est bornée, au nord par Maroué, à l'est par Plestan, au sud par Plénée-Jugon, Penguilly, à l'ouest par Penguilly. — Sa population est de 420 habitants et sa superficie de 501 hectares 67 ares, dont 389 hect. sous terres labourables, 35 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 31 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 96 maisons. — Son revenu cadastral est de 5,703 fr. 26 c., et son revenu vrai de 22,813 fr., soit 1/4 pour

(* Ce village est ainsi nommé parce que la fut autrefois un monastère.

proportion entre ces deux revenus. — Sol granitique.

Le petit Bourg de La Malhoure (la Malhoure est pour Lan-Malhoure) est situé sur une hauteur, à 37 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 8 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Son église est sous l'invocation de saint Évent, prêtre et martyr, dont la fête tombe le 3 mai, mais ne se solemnise que le jour de la Pentecôte. Elle n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art.

La fontaine de Saint-Évent est en grande vénération parmi les fidèles des environs. De nombreux pèlerins la visitent pendant tout le cours de l'année, et vont tremper du linge dans le ruisseau qu'elle alimente pour se préserver de maladies.

La commune de La Malhoure est un pays accidenté et son territoire est fertile et bien cultivé. Il n'en a pas toujours été ainsi. Du temps d'Ogée, c'est-à-dire, quelques années avant la révolution, on y rencontrait une grande quantité de landes dont on ne tirait aucun parti, si ce n'est comme terrain de parcours pour les bêtes. Cet état de choses a bien changé puisqu'on n'y compte aujourd'hui que 31 hec-

tares sous landes et terres incultes. Elle renferme des prairies de bonne qualité.

Autrefois paroisse, La Malhoure dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc et ressortissait à Jugon. Elle avait pour subdélégation Lamballe. La cure était à l'ordinaire. Le duc de Penthièvre était seigneur de la paroisse.

Ce territoire avait pour maison noble le Prérond, basse justice, qui appartenait, lors de la révolution, à Rouxel du Prérond.

Patrie de Jean Rouxel, sieur du Prérond, qui mourut au siège d'Hennebont, et fut inhumé dans l'abbaye de la Joye. Ses armes, de sable, à trois coquilles d'argent, furent gravées sur sa tombe.

COMMUNE

DE LANDEHEN,

Forme des villages

Champ - Raymond, le Pro-briend, les Maudrettes, Quillané, Chabucet, le Breuil, Mauny, la Porte-à-Bourdaïs, le

Breil, Ville-Corbelin, les Préaux, le Clos-Vieux, la Ville-Commaux, la Tour-Juhel, la Censée, Carnais, la Jonchère, le Tancenou, le Petit-Marchlix, le Clos-Plisse et Bon-Abry.

Elle est limitée, au nord et à l'est par Maroué, au sud et au sud-ouest par Saint-Trimoël, à l'ouest par Bréhan et Meslin. — Sa population est de 4,008 habitants, et sa superficie de 1,479 hectares 66 ares. — Elle renferme 230 maisons et 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 24,517 fr. 46 c., et son revenu vrai de 61,293 fr., soit 25 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG de Landehen, jadis chef-lieu de canton, est situé à 25 kil. E. S.-O. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il tire son nom, disent les continuateurs d'Ogée, de *Lan* et de *Dehen* (quelquefois *Gurhen*), nom du saint patron sous l'invocation duquel l'église a été placée, et dont on célèbre la fête au mois de juillet. D'autres font dériver ce mot de *Land Ehan*, qu'ils traduisent par *territoire d'Ehan*. Saint Ehan, suivant la même opinion, aurait aussi donné son nom à Plourhan et Pleudihen.

Annales. Le château de Mauny appartenait, en 1342, à Gautier de Mauni, chevalier, seigneur de Mauni, qui se distingua à la défense d'Hennebont et força Charles de Blois à lever le siège de cette ville. Deux faits d'armes surtout lui font le plus grand honneur; nous croyons devoir les rapporter ici: Une machine de guerre d'une grande puissance lançait contre les assiégés des pierres d'une grosseur prodigieuse, qui causaient dans la ville les plus grands dégâts. La sûreté de la place exigeait que l'on s'en emparât à tout prix; mais ce n'était pas chose facile et l'entreprise présentait des dangers que nul n'osait affronter. Gautier de Mauni, n'écoutant que son courage, se met à la tête de quelques braves, pousse droit à la machine, tue ceux qui la défendent et parvient à la briser elle-même; après quoi, non satisfait de ce triomphe, il se dirige sur le camp et tente d'y mettre le feu. Mais les troupes de Charles de Blois s'avancent en masse à sa rencontre et un combat sanglant s'engage. L'avantage resta à Mauni, qui put rentrer dans Hennebont après avoir fait essayer de très-grandes pertes à l'ennemi. On dit que la

comtesse de Montfort, qui avait suivi du haut des remparts de la ville assiégée la manœuvre et les exploits de son défenseur, en fut si satisfaite, qu'elle courut à sa rencontre et l'embrassa pour lui témoigner sa reconnaissance.

Voici l'autre fait; nous le prenons d'un peu haut pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas versés dans la connaissance de l'histoire de Bretagne: Louis d'Espagne, général des Génois, au service de Charles de Blois, venait d'essayer une défaite aux environs de Quimperlé, dans une bataille où il avait perdu beaucoup de monde et reçu lui-même plusieurs blessures, lorsqu'il se présenta devant Hennebont. Cette ville était alors assiégée par Charles de Blois en personne, et ses remparts battus par quinze machines de guerre qui jetaient jour et nuit des pierres jusqu'au cœur de la ville. Mais les assiégeants ne se laissaient intimider ni par le nombre de leurs ennemis, qui allait croissant chaque jour, ni par les moyens de destruction qui étaient aux mains de ces derniers. Pour insultier même aux assaillants, rapporte Dom Morice, ils essayaient les endroits des murailles où les plus grosses pierres

avaient porté, en disant : *Vous n'êtes mie encore assez ; allez chercher vos compagnons qui se reposent aux champs de Quimperlé.*

Ces railleries, comme on le voit, étaient surtout à l'adresse de Louis d'Espagne ; aussi ce dernier, ne pouvant plus se contenir, alla trouver Charles de Blois dans sa tente, et lui dit qu'il venait lui demander un don en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus ; Charles promit, sans s'informer de quoi il était question. Alors Louis d'Espagne demanda la tête de Jean-Le-Boutailler et celle de Hubert du Fresnoi, gentilshommes bretons, du parti de Montfort, qui étaient détenus prisonniers au Faouët. Charles, dit-on, eut horreur de cette demande et fit tout ce qu'il put pour détourner Louis d'Espagne d'un projet si barbare ; mais ce dernier ayant formellement déclaré qu'il abandonnerait le parti si on ne lui accordait pas cette satisfaction, Charles céda !... On envoya donc chercher les deux prisonniers, qui arrivèrent un matin au camp. Leur présence excita la compassion de tous les chevaliers ; ils supplèrent Louis d'Espagne de ne pas se déshono-

rer par une action si cruelle ; mais il fut inexorable une seconde fois, et protesta qu'il ferait décapiter ses prisonniers le jour même, après son dîner.

La nouvelle de l'exécution sanglante qui se préparait au camp s'étant répandue à Hennebont, y jeta la consternation. La comtesse de Montfort rassembla aussitôt ses chevaliers et les exhorta à tenter les plus grands efforts pour sauver ces deux malheureux. Tous s'engagèrent avec empressement dans cette noble entreprise. On prend aussitôt les armes, et, à l'heure du dîner, Amauri de Clisson sort de la ville et marche sur le camp. Il attaque les Français avec furie, renversant tous les obstacles et jonchant la terre de cadavres. Feignant bientôt de céder au nombre, il se replie vers la ville, attirant à lui l'ennemi. Pendant ce temps, Gauthier de Mauni, conformément au plan qui avait été arrêté à l'avance, pousse droit à la tente de Charles de Blois, et enlève les deux prisonniers, qu'il conduit en triomphe à Hennebont !

Le château de Mauni, en Landehen, fut rasé à cette époque par le parti de Charles de Blois. Celui qui existe maintenant est donc postérieur à cette époque.

Il est bâti sur les ruines mêmes de l'ancien. Il appartenait, avant la révolution, à Poulain de Mauni.

En 1357, Jean Lecourt, qui fut envoyé en Angleterre pour payer la rançon de Charles de Blois, possédait l'hébergement des Perrières, qu'habitait, en 1500, Rolland Lecourt, poète chansonnier, qui a laissé le *Cousinage*, le *Gas de la Rochelle*, *Non, n'y a pas dans le quartier de fille à l'éclipser*, poésies qui se chantent encore de nos jours. — Étienne Lecourt, de cette même famille, fut curé de Normandie, et condamné à mort, dans le seizième siècle, pour avoir publié un écrit déclaré entaché d'hérésie par la Sorbonne.

En 1368, le 9 janvier, Charles, comte d'Evreux, roi de Navarre, donna à Olivier, chevalier, seigneur de Mauny, un château situé dans la province de Normandie, et mille livres de pension, comme récompense des services que ce vaillant guerrier avait rendus à l'État.

En 1370, le connétable Bertrand Duguesclin fit donation à Alain, chevalier, seigneur de Mauny, de la jouissance, sa vie durant, de la terre d'Anneville, pour le récompenser de la valeur

dont il avait fait preuve dans les combats.

En 1371, Olivier de Mauni, chevalier banneret, avait une compagnie qui se composait de deux chevaliers et de trente-deux écuyers au service du roi Charles.

En 1544, Henri II nomma François-Michel de Mauni à l'évêché de Saint-Brieuc.

Autrefois paroisse, Landehen dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Saint-Brieuc. Penguilly, qui forme aujourd'hui une commune séparée, était alors succursale de l'Aile des Haies et dépendait de l'église paroissiale de Landehen, mais ne relevait pas de la même juridiction. Penguilly ressortissait à Jugon. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Penguilly, haute justice ; les Vaux, moyenne justice ; Mauny, moyenne justice.

La commune actuelle de Landehen est traversée, dans sa partie onest, par la route de St-Malo à Lorient. Son territoire est fertile et bien cultivé.

Patrie du Père Aimé Bascher, général des Capucins.

COMMUNE

DE LA POTERIE.

Formée des villages

LaMarre, Bienyvent, le Chau-chix-Rio, la Villéon, le Prêt, la Buglais, la Ville-Glé, la Mare-Adam, Grand-Breil-Auri, Breil-Laurent, la Fougeraie, les Portes, la Ville-Bily, la Ville-Gaudu.

Elle est limitée, au nord par St-Aaron, à l'est par Trégomar, au sud par Noyal, à l'ouest par Lamballe. — Sa population est de 768 habitants, et sa superficie de 4,459 hectares 59 ares, dont 594 hectares sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 135 sous bois, 17 sous vergers et jardins, 282 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 167 maisons, et les moulins de la Planche, à eau; des Houssais, à vent.

Le Bourg est situé à 25 kil. E. de St-Brieuc et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il tire son nom, sans aucun doute, de même que le village du même nom près Guingamp, de la fabrication d'une poterie commune, mais assez estimée copen-

dant, à laquelle se livrent les habitants de cette commune. Cette poterie s'écoule dans un rayon de 5 à 6 kilomètres, notamment sur le marché de Lamballe. L'argile qui sert à cette fabrication se prend dans la commune même; elle est de bonne qualité et des ouvriers habiles sauraient en tirer un meilleur parti; mais le consommateur, peu difficile, s'est habitué à ces vases lourds, grossiers, sans grâce aucune, et il les achète tels quels: c'est tout ce que demandent ceux qui s'adonnent à cette industrie, qui les fait vivre et rien de plus.

Autrefois la Poterie n'était qu'une simple trève dépendant de la paroisse de Maroué, et relevant, comme elle, de la subdélégation de Lamballe, et de la juridiction de St-Brieuc, son évêché. Le duc de Penthièvre était seigneur de toute la paroisse.

En 1721, la Poterie fut distraite de Maroué et devint elle-même paroisse. Elle avait alors, outre son église, les chapelles Sainte-Catherine et Sainte-Eutrope, desservies à cette époque, mais complètement abandonnées aujourd'hui.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Yves; elle a été construite

en 1636, sur l'emplacement d'une chapelle seigneuriale, dont il ne restait plus que des ruines.

Les maisons nobles de ce territoire étaient les Portes-Bouilly, Saint-Robin, la Moglais. Les deux premières sont en ruines. Le château de la Moglais, construction presque moderne à la vérité, est toujours debout et en parfait état de conservation.

La commune de la Poterie renferme des minerais de plomb et des roches amphiboliques que l'on exploite comme pierres à constructions. Elle est traversée par la petite rivière du Couessan, qui prend sa source à la montagne du Mené (V. Trébry.)

COMMUNE

DE MAROÙÉ.

Formée des villages

Le Tertre-Hello, Beauregard, le Rocher, la Caillibotière, le Pont-au-Prévost, Hicadoret; le Pont-Grossard, la Corne-de-Cerf, la Salle-Blanche, le Chau-chix, la Chapelle, la Lande-Boudan, la Roche-au-Lion, la Caisse-d'Or (qui avait autrefois

une caquinerie), la Fresnaie, la Ville-Ropitel, Gantrel, le Bosquilly (*), Cariol, Chapelle-Guyomard, la Marc-Bedo, le Coudray, Quellereuc, les Goissiaux, Bouridel, Villeneuve, les Hauts-Fossés, Saint-Germain, les Portes-Hainault, le Pramet, la Grenouillère, les Ormes, la Guevière, les Champs-Urbants, les Tertres, le Madray, le Made, Levantoué, la Ville-ès-Lan, Tre-vily.

Elle est limitée, au nord par Meslin, Lamballe; à l'est par Noyal, saint-Rieul, Plestan; au sud par la Malhoure, Landéhen; à l'ouest par Meslin et Trégenestre, qui fait aujourd'hui partie de cette dernière commune. — Sa population est de 2,333 habitants. — Avant le cadastre, bien qu'elle eût perdu déjà ses deux trèves, la Poterie et Saint-Trimocel, sa superficie était encore de 3,856 hectares 93 ares, dont 3,010 hectares sous terres labourables, 330 sous prés et pâturages, 44 sous bois, 68 sous vergers et jardins, 152 sous lan-

(*) C'est dans ce village qu'est mort, il y a peu d'années, G. Couffon de Kerdellec, né à Pontrieux, qui a publié, sous le titre d'*Adages*, un petit livre sur l'agriculture, remarquable par la justesse des pensées.

des et terres incultes, etc. — Aujourd'hui la commune de Maroué ne compte plus que 3,377 hectares 54 ares, le surplus ayant été absorbé par Lamballe. — Elle renferme 449 maisons et les moulins de Soutteville, de la Planche, Belle-Minguy, Provost, Peignot, de la Cornillère, à eau; de Caliguet, de la Ville-Minguy, de Saint-Lazare, à vent. — Son revenu cadastral est de 70,384 fr. 30 c., et son revenu vrai de 175,960 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Maroué est situé à 24 kil. E. S.-E. de St-Brieuc et à 5 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Origine. Vers le milieu du cinquième siècle, un homme de bien, dont le nom est resté inconnu, vint demander à la solitude de ce territoire, alors inculte et inhabité, le recueillement, le calme et le silence nécessaires pour travailler à sa sanctification en se livrant tout entier au service de Dieu. Il se bâtit, dit-on, un modeste ermitage, où tout d'abord il vécut seul, fuyant les hommes, le bruit qui se fait autour d'eux, et surtout les préoccupations sans

nombre que leur fréquentation fait naître. Mais bientôt il se dit que Dieu ne l'avait pas créé pour un genre de vie qui ne profitait qu'à lui seul; que ce serait une œuvre plus fructueuse et plus méritoire d'attirer près de lui ses frères en Jésus-Christ, et de leur faire entendre la parole divine. De ce moment, il se mêla au monde, et ses pieuses exhortations furent goûtées de telle sorte, que peu à peu, autour de son ermitage, se construisirent quelques habitations qui donnèrent naissance au bourg de Maroué. Mais pourquoi ce nom, qui, littéralement, signifie *mon roi*. — Nous avons long-temps, mais en vain, cherché une réponse à cette question (*).

(*) Au moment de mettre sous presse, notre excellent ami, M. l'abbé de Garaby, nous adresse les réflexions ci-après, en réponse à la question que nous avons posée plus haut : « Ce pieux personnage qui a, dites-vous, donné lieu à la naissance de cette commune, n'était-il pas un seigneur, un de ces rois du pays, ou de ces monarques étrangers qui, descendant du trône, cherchaient dans la solitude le repos et le saint? On l'aura, sans doute, regretté; on l'aura cherché; on sera venu jusqu'à lui, le demandant à lui-même, tant l'austérité et un costume pauvre avaient changé son extérieur; et, pour arrêter toute recherche, n'aura-t-il point dit : *Maroué, il est mort!* Il était mort au

Quoi qu'il en soit, la ville *actuelle* de Lamballe n'existait pas au dixième siècle (V. Lamballe), et l'emplacement qu'elle occupe dépendait tout entier de Maroué, dont les ducs de Bretagne détachèrent d'abord tout le terrain nécessaire à la construction du château-fort qu'ils firent élever en 991. Mais Maroué conserva long-temps encore après ce temps tout ce qui était en dehors des fortifications de ce château, de telle sorte qu'à cette époque la paroisse qui nous occupe enveloppait la *ville naissante* de toutes parts et formait comme un diadème autour du front de cette future souveraine, qui fut plus tard l'apanage réservé aux cadets de la dynastie bretonne, et compta 180 juridictions et 68 paroisses sous sa dépendance. —

monde. On aura donné ce nom à l'ermitage, et il sera resté à la paroisse. — Cette origine s'accorderait avec le génie du pieux ermite, et s'entendrait mieux que *ma roué, mon roi*. »

Si l'on adoptait l'étymologie fort ingénieuse de M. de Garaby, il conviendrait de rectifier l'orthographe du nom de cette commune, et d'écrire *Marod* (*Maro e, il est mort*). Mais ne pourrait-on pas admettre que l'envoyé à la recherche du saint personnage, le reconnut au contraire sous ses haillons, et s'écria en le voyant : *Ma roué, mon roi!*

Comme preuve de l'antériorité de la paroisse de Maroué sur celle de Lamballe, on rapporte que des recteurs de Notre-Dame, logés entre les deux ponts de Bariot et de Saint-Jacques, furent obligés de venir faire leurs pâques dans l'église de Maroué.

Le 16 mai 1730, Maroué perdit la partie de son territoire qui s'étendait jusque dans la ville de Lamballe. Malgré cette perte et celle plus importante de ses deux anciennes trèves, la Poterie et Saint-Trimoël, devenues elles-mêmes communes, Maroué est resté une des plus importantes communes du département des Côtes-du-Nord.

Monuments. L'ancienne église de Maroué était située sur la route de Moncontour, à un kil. environ de Lamballe. Les Normands, maîtres du pays, la brûlèrent au dixième siècle. L'église actuelle, à laquelle on a ajouté depuis peu d'années une tour et deux chapelles latérales, date de cette même époque (dixième siècle); mais elle n'était alors qu'une simple chapelle dépendant du château des Salles, qui n'est plus aujourd'hui que ruines, et dont les dernières traces vont bientôt disparaître. Le sei-

gneur de ce château fit don de sa chapelle pour remplacer l'église détruite; et comme cette chapelle était trop petite pour les besoins de la paroisse, on y ajouta une nef.

Indépendamment de cette église, on comptait encore en Maroué cinq chapelles et un prieuré de l'ordre des Bénédictins. Le prieuré a été transformé en auberge, et sa chapelle sert de magasin. Les chapelles de St-Jacques et de Saint-Barthélemy, qui étaient situées dans les faubourgs de Lamballe, et celles de Saint-Gernouin et de Craimaignan, n'existent plus. La chapelle de Maroué est encore debout, moins toutefois son beau portail, autrefois cité comme une œuvre remarquable, et qu'un desservant peu versé dans la science des antiques et fort mauvais appréciateur des ouvrages d'art, fit détruire en 1829, sans que personne songeât à s'y opposer. Cette chapelle était jadis en très-grande vénération parmi les fidèles, et de nombreux pèlerins la visitaient fréquemment. Une fois l'an, à l'époque du pardon, toutes les paroisses de la côte s'y rendaient processionnellement, par suite d'un vœu qu'elles avaient fait en 1420

pour être délivrées de la peste. Quatre siècles avaient passé sur cette pieuse coutume sans l'affaiblir, quand survint la Révolution française, qui l'emporta comme tant d'autres choses. Depuis, le pardon qui se tenait près de la chapelle a également disparu : il a lieu actuellement près de Noyal.

Avant 1789, la paroisse de Maroué avait pour seigneur le duc de Penthièvre. Elle relevait de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Saint-Brieuc, son évêché. La cure était à l'ordinaire.

Son territoire renfermait 62 maisons nobles : quelques-unes d'elles, le château de Quefféron, Launay, Beauregard, la Ville-Neuve, le Chauchix, la Cherquetière, les Hauts-Fossés, la Guevière, Coriot, le Bosquilly, sont encore habitées par des propriétaires ; les autres ne sont plus que de simples métairies. Ce sont : Guenguen, la Cornillière, qui appartenait, en 1380, à Hervé Rufflay, sieur de la Cornillière ; les Noës, la Rivière, le Colombier, etc. L'hébergement des Marches appartenait, en 1430, à N. Hervé. Lanjamet appartenait, en 1530, à Robert, chevalier, seigneur de Lanjamet ; en 1680,

à Guillaume de Lanjamet, conseiller au parlement de Bretagne.

— Guenguen et Lanjamet, à M. de Lanjamet, avaient moyenne justice ; le Bouhouga, à Micault de Foulville ; le Breil, à Le Normand de Lourmel ; Quefféron, à Gouyon de Thaumatz ; la Roche-Richard, à Varin du Colombier ; la Ville-Canio, à Josset du Quengo, avaient toutes basse justice. — Quelleriau et la Caillobitière ont appartenu, dit-on, aux Templiers.

Il y avait dans la paroisse une corderie célèbre, située au village de la Caisse-d'Or. Or, les cordiers faisaient partie de cette grande et malheureuse famille de *Caqueux*, qu'un préjugé absurde et barbare fit repousser de la société, pendant des siècles, comme infestée de lèpre et réputée immonde. On avait donc assigné à ces pauvres parias un lieu de sépulture à part, nommé *Caquinerie*, où ils n'ont cessé d'être enterrés que depuis une trentaine d'années ! Le préjugé qui s'est si long-temps et si impitoyablement acharné sur les cordiers n'est pas encore tout-à-fait disparu. Plus d'une jeune fille d'une bonne famille de paysans hésiterait à épouser un cordier, quels que fussent d'ailleurs

les agréments de sa personne et sa fortune.

La commune de Maroué produit des blés de bonne qualité, qui s'exportent pour le Havre et Bordeaux, par le petit port de Dahouet. Ses autres productions, telles que blé-noir, cidre, etc. ; ses chevaux, son menu bétail, se vendent pour les besoins du pays.

Les habitants ont reçu le nom de *Marovingiens* ; ils étaient, dit-on, les *gastadors* ou pionniers des ducs de Bretagne, et il paraît qu'ils sont encore renommés pour leur habileté à faire les fossés.

La route n° 12, de Paris à Brest, traverse la commune de Maroué du sud-est au nord-ouest. Celle de Lorient à Saint-Malo la parcourt du sud-ouest au nord-est. — Terrain généralement granitique.

COMMUNE

DE MESLIN,

Ferme des villages :

Le Bignon, Carbernot, le Val, Clos-Cambout, la Métairie-Neuve, Launay, Oursigné, la Plesse,

Létinieux, la Ville-Besnard, la Landelle, le Grand-Tertre, le Petit-Tertre, la Ville-aux-Cocus, la Bourdonnaie, la Lande-au-Noir, le Gué-Plat, la Ville-Auvraie, la Ville-Neuve, l'Épine, la Ville-Meneu, Grand-Bourgneuf, Petit-Bourgneuf, les Touches, Quéfiac, Fontaine-Menard, Cadore, Trégenestre, Frêcheclos, Haut-Coatdiquen, les Plats.

Elle est limitée, au nord par Lamballe, Andel; à l'est par Noyal, Maroué; à l'ouest par Quessoy, Pommeret; au sud par Bréhand. — Sa population est de 965 habitants, et sa superficie de 1,395 hect. 24 ares, dont 999 hect. sous terres labourables, 410 sous prés et pâturages, 41 sous bois, 20 sous vergers et jardins, 152 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 178 maisons et les moulins de Carquoët, Hervé, Poignot, à eau; du Gras, à vent. — Son revenu cadastral est de 14,570 fr. 96 c., et son revenu vrai de 58,284 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Meslin est situé sur une hauteur, à 20 kil. E. S. E. de St-Brieuc, et à 6 kil. de

Lamballe, son bureau de poste. — Il tire très-probablement son nom de *Mes-lan*; mais cependant il ne serait pas impossible qu'il rappelât le célèbre enchanteur Merlin, cet archidruide qui prédit la victoire à Bembro, avant le commencement de la *bataille des trente*. On sait qu'il habitait la forêt de Brocéliande (forêt de Lorges, près Quintin, V. ce mot), où il fut enterré vers la fin du cinquième siècle.

L'institution des sourds-muets et des sourdes-muettes, actuellement à Lamballe (V. ce mot), a eu son berceau à Meslin.

La commune de Meslin renferme une vaste lande, coupée à ses deux extrémités par le Gouessant, et que parcourt de l'est à l'ouest la route n° 12, de Paris à Brest. C'est un point élevé, d'où la vue embrasse tour-à-tour Lamballe, Maroué, Ylliniac, Coëtmieux, Andel, Meslin, Pommeret, enfin le Menez à la cime élevée. Lors de nos guerres civiles, pendant la révolution, le général Hoche y fit établir un camp, dont il donna le commandement au général Le Moine. Ce camp avait pour objet de surveiller les communes environnantes et d'assurer les communications entre Lamballe et St-

Brieuc. Il se composait de vingt-deux compagnies de grenadiers, ayant avec elles vingt canons. Il ne subsista que deux mois.

Le 23 mars 1793, à la voix de Bras-de-Forge de Boishardy, les habitants de vingt-deux communes se réunissent à la lande du Gras. L'ordre est bientôt donné de marcher sur Pommeret, et 4,000 hommes armés de fusils, de fourches, de faux, de bâtons s'ébranlent aux cris de *Vive le roi!* Notre intention, formellement arrêtée, est de ne toucher qu'avec une discrétion extrême, dans tout le cours de cet ouvrage, aux événements politiques de cette époque trop peu éloignée de nous. Nous ne suivrons donc point et ces hommes et leur chef, qui tombait, un an plus tard, dans la commune de Bréhand (V. ce mot), sous les balles de ses adversaires.

Autrofois paroisse, Meslin dépendait de l'évêché et du ressort de St-Brieuc. Sa subdivision était Lamballe. La cure était présentée par M^{me} de Frontoi, qui possédait, dans cette paroisse, le château de Carconet, haute justice; Crémaignan, la Roché-audenaïs et Maritain, moyennes justices. Carlan, moyenne jus-

tice, appartenait avant la révolution à Le Noir de Carlan; Fontaine-Menard et Bois-Tual, basses justices, appartenaient à Micault de la Saulleville, et Coatadiguen, basse justice, à Thomas de la Reigueriaix. — Les châteaux de Carconet et de Carlan existent toujours. Terrain granitique, assez fertile en grains de toute sorte et bien cultivé.

COMMUNE

DE MORIEUX,

Formée des villages

Larmor, le Tertre-Rogon, la Fontaine-David, le Grand et le Petit-Pelan, Carivan, la Grande-Noë, le Marchais, la Grande-Fontaine, le Bourg-de-Rabé, Rintrec, la Moissonnière, le Bignon, la Sandraie, la Ville-Fingny, le Fros, Gouranton, le Pont-Neuf, la Ville-Pichard, les Evées, les Tronchés.

Elle est limitée, au nord et à l'est par Planguenoual, au nord-ouest la mer, au sud Coëtmieux, à l'ouest Hillon. — Sa population est de 608 habitans, et sa

superficie de 754 hect. 56 ares, dont 593 hect. sous terres labourables, 44 sous prés et pâturages, 1 sous bois, 19 sous vergers et jardins, 59 sous landes et terres incultes, 16 sous étangs. — Elle renferme 113 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 12,502 fr. 51 c., et son revenu vrai de 31,236 fr., soit 2,75 pour proportion entre ces deux nombres.

La commune de Morieux est traversée, du sud-ouest au nord-est, par une voie romaine, connue dans le pays sous le nom de *Voie ferrée*, ou bien encore sous celui de *Chemin des Romains*, qui rappelle son origine. Elle se dirige, en droite ligne, des Ponts-Neufs à St-Alban, sur une étendue de 7 à 8,000 mètres. Mais une antiquité bien plus remarquable que cette voie, et attribuée comme elle aux vainqueurs des Gaules, est la belle et solide chaussée des Ponts-Neufs, servant aussi de grand chemin. Elle est située à l'extrémité nord-ouest de l'étang, et se prolonge sur une longueur d'environ 80 mètres, non comprise celle du pont, qui est de 43.

Vers 1240, le duc Jean I^{er}, dit le Roux, fils de Mauclerc et d'Alix, fit agrandir cette chaus-

sée, qui fut emportée, le 20 juin 1584, par les eaux réunies du Gouessant et de l'Evran. En 1783 ou 1787, une seconde crue d'eau occasionna pour 41,000 de dégâts. — Le pont occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne voie romaine. On le doit au duc de Penthièvre, qui le fit construire à ses frais en 1745, et y établit un péage qui durerait peut-être encore sans la révolution.

Le bel étang des Ponts-Neufs est alimenté par les eaux des deux rivières précédemment citées, l'Evran et le Gouessant; c'est un des plus importants des Côtes-du-Nord. En hiver, surtout, on dirait un vaste lac, dont les flots se soulèvent comme ceux de l'Océan, frappent avec fracas la barrière qui les retient et produisent un mugissement sourd qui se fait entendre à plus de 4 kilomètres.

La cascade est d'un effet admirable: les eaux tombent d'une hauteur de 14 à 15 mètres sur des rochers placés en étage et rebondissent en gerbes, que ces rochers aux proportions diverses se renvoient tour à tour. C'est la plus belle du département.

Les Ponts-Neufs ou le Pont-Neuf, village sans importance,

situé près de l'étang, et que traverse le chemin d'Erquy, a eu le titre de ville; mais on sait qu'autrefois on en comptait en Bretagne un nombre considérable.

Le moulin des Ponts-Neufs appartenait, avant la révolution, au duc de Penthièvre. Il se compose de six tournants, dont deux servent au foulage des étoffes. Si l'on en croit la tradition, une princesse de Bretagne, de la maison de Penthièvre, aurait été enlevée par un tourbillon et précipitée sous les roues de quatre tournants qui se suivent, d'où on l'aurait retirée broyée. Une autre version rapporte simplement que cette princesse s'est noyée dans l'étang. Quoi qu'il en soit, la chute sous les roues de ces quatre tournants s'est produite il y a un siècle, et, chose étonnante, et qui tient du prodige, l'individu qui fit cette chute fut, assure-t-on, successivement pris et rejeté par ces quatre roues sans avoir de mal.

Morieux a une fontaine consacrée à sainte Eugénie ou sainte Ujane, pour parler comme les habitants du pays. Elle est en très-grande vénération parmi les fidèles; on y accourt en pèlerinage, des environs de Lamballe

et de St-Brieuc, le second dimanche de mai, jour du pardon. Ses eaux ont la propriété, croit-on, de guérir de la migraine; de là, les petites bougies dont les pèlerins s'entourent d'abord la tête, et qu'ils placent ensuite au bord de l'eau de la fontaine, dans laquelle ils jettent encore les aiguilles et les épingles qui leur ont servi. La fontaine est large, abondante et donne une eau excellente; elle est située tout près du bourg et de l'église.

Un autre usage bien plus singulier et dont nous n'avons pu connaître l'origine, s'est conservé à Morieux presque jusqu'à nos jours: Lors des processions, les petits enfants de la paroisse se plaçaient devant le Saint-Sacrement et soufflaient de toute la force de leurs poumons dans des sifflets de plomb ou de bois. Ces musiciens, d'une nouvelle espèce, faisaient entendre les sons les plus discordants; mais c'était l'usage, et personne n'en était troublé. Nous le répétons, cette étrange coutume a disparu depuis peu d'années.

Le territoire de la commune renferme peu de plaines; il est généralement accidenté, montagneux, mais fertile et partout très-bien cultivé. Sa principale

production consiste en grains qui se vendent sur les marchés de Lamballe et de St-Brieuc. Les fermiers nourrissent et élèvent des chevaux. En général, les habitants de Morieux vivent à l'aise et sont d'un caractère doux et sociable. — La commune renferme beaucoup de pommiers.

Le Bourg de Morieux est situé au centre de la commune de ce nom, sur une hauteur, à 15 kil. E. de St-Brieuc, et à 10 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il se compose de quelques jolies habitations, parmi lesquelles figurent celles bâties par les demoiselles Le Vicomte et le presbytère, puis de maisons aux toits de chaume, disséminées çà et là autour d'une église placée au milieu d'un cimetière vaste et planté. L'air y est pur.

Origine. Saint Gobrien, évêque de Vannes, est le patron qu'invoque aujourd'hui Morieux; mais il paraît qu'à une époque déjà loin de nous, cette paroisse était placée sous la protection d'un autre saint, dont la tradition ne nous a pas transmis le nom. Serait-ce saint Morieu, que Chastelain signale, au *Martyrologe universel*, comme patron

d'un prieuré du diocèse de Limoges? — Si l'on pouvait répondre par l'affirmative, sans craindre de faire fausse route, l'étymologie du nom de la paroisse qui nous occupe serait toute trouvée, et il deviendrait inutile de décomposer ce mot pour demander leur signification et leur raison d'être à ses syllabes éparses. Mais nous ne voyons pas trop où cela pourrait conduire; car si *mor* signifie *mer* (Morieux est voisin de la mer), nous croyons pouvoir affirmer qu'*ieux* n'appartient à aucun des dialectes bretons.

Annales. En 1289, Geoffroy de Trévily, seigneur de Maroué, donna au prieuré de Lamballe quelques rentes en blé et deux sous en argent à prendre sur la paroisse de Morieux.

En 1397, Jean de Bretagne fonda aux Ponts-Neufs un hôpital ou maladrerie, dont les ruines se voient encore près de l'étang.

En 1677, le 3 mai, Jean Poulain, sieur de Lacoste, se maria en quatrièmes nocés avec Catherine Rogon, dame du Tertre. Le mariage fut célébré avec beaucoup de magnificence au château du Tertre-Rogon, dans

cette paroisse. Ce château avait basse justice, appartenant, lors de la révolution, à M. Le Denais de Quemadeuc.

Carivan, basse justice, appartenait à M. Le Roux; Le Tronchais, moyenne justice, à M. Kermaret de Trouroul.

Autrefois paroisse, Morieux dépendait de la subdélégation de Lamballe, du ressort et de l'évêché de St-Brieuc.

Patrie de M. Le Vicomte de la Villegourio, auteur d'une relation de l'affaire de Quiberon; 1 vol. in-8°. — Il avait à son château de la Villegourio (*), qui subsiste toujours, et qui est la maison principale de la commune, une collection de plus de 500 rosiers d'espèces diverses.

De l'abbé Dayot, littérateur et bibliophile distingué, professeur de belles-lettres à l'école cen-

(*) Dans une avenue de la Villegourio se voit une croix de pierre, qui est là debout depuis des siècles. Des Anglais ayant, dit-on, trouvé à Londres des papiers qui attestaient qu'un trésor considérable était caché au pied de ce vieux monument, sont venus creuser pendant la nuit la terre en cet endroit. Ont-ils trouvé le trésor? — Nul ne le sait; car ils se sont bien gardés de le dire.

trale de St-Brieuc, mort curé de Guingamp. Le remède Le Roy l'enleva à son troupeau.

Roussel de Lescouet, un des braves qui illustrèrent le nom breton au combat des Trente, a encore sa postérité en Morieux.

COMMUNE

DE NOYAL.

Formée des villages

Les Routus, le Pré-Nargan, le Bois-Saint-Jean, les Bignons, la Roche-Goyon, la Renardière, les Vaux, le Champ-Piry, les Préaux, Saint-Julien, la Cour-Neuve, Gaudiche, le Clos-Baudet, Boutine, la Petite-Rue.

Elle est limitée, au nord la Poterie, à l'est Saint-Rieul, Trégomeur, à l'ouest Maroué, au sud Plestan. — Sa population est de 530 habitants, et sa superficie de 696 hectares 77 ares, dont 558 hect. sous terres labourables, 46 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 34 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 113 maisons, et les moulins d'Aval, de Cravia, à eau;

de Forville, à vent. — Son revenu cadastral est de 14,074 fr. 70 cent., et son revenu vrai de 23,149 fr., soit 172 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Noyal est situé sur la route de Paris à Brest, à peu près à l'embranchement de la route de Dinan à Lamballe. Il est à 27 kil. E. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Lamballe, son bureau de poste. — Il doit son nom à sainte Noyale, vierge et martyr, qui abandonna l'Angleterre, son pays natal, pour se soustraire aux poursuites de Nizan, dont elle ne voulut pas être l'épouse. Elle aborda avec sa nourrice au diocèse de Vannes; mais son cruel persécuteur avait suivi ses traces et il l'immola à sa vengeance ainsi que sa fidèle compagne (*). Sainte

(*) Notre opinion, touchant l'origine de Nizan, a des contradicteurs. Quelques personnes pensent qu'il était Ereton et fixé sur le continent lorsque sainte Noyale le rencontra pour la première fois. Pour appuyer leur sentiment, elles disent que plusieurs familles et plusieurs localités de notre pays, entre autres la Ville-Nizan, en Pommeret, rappellent le nom de ce seigneur.

Cette raison nous semble bien facile à combattre: Nizan, accouru d'outre-mer à la poursuite de Noyale et de sa suivante, se sera fixé en Bretagne, où

Noyale était fille d'un roi: huit paroisses de Bretagne perpétuent son nom.

La commune est traversée par la rivière de Gouessan, qui prend sa source dans la montagne dite le Mené (V. ce mot). Elle est fertile en toutes sortes de grains et bien cultivée. Le cidre est un des produits les plus importants de ce territoire.

En construisant un des autels de l'église, — il y a de cela environ 23 ans, — on a trouvé une statue antique coiffée du bonnet phrygien. Cette statue est restée long-temps dans le cimetière de Noyal, puis elle a été donnée à la société archéologique des Côtes-du-Nord, qui,

son nom s'est conservé. S'il eût été Breton, sainte Noyale avait un moyen fort simple de se soustraire à ses importunités, qui plus tard causèrent sa mort: c'était de retourner dans son pays. D'un autre côté, sa fuite d'Angleterre est un fait inexplicable et sans excuse, si l'on n'admet pas qu'elle y rencontrait des obstacles à son dessein de se consacrer à Dieu; car une jeune fille n'abandonne pas, sans de graves motifs, et sa famille et son pays natal.

Nizan recherchait la main de Noyale, et les parents de cette dernière désiraient eux-mêmes cette union. Dans cette extrémité, sainte Noyale eut recours à la fuite.

dans sa séance du 23 juin 1842, a arrêté qu'elle serait transportée à ses frais au musée de St-Brieuc.

Autrefois paroisse, Noyal ressortissait à Jugon, avait Lamballe pour subdélégation et St-Brieuc pour évêché. Le duc de Penthièvre en était le seigneur. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient avant 1789: Cario-Beaubois, moyenne justice, à M. Desnos des Fossés; Noyal, basse justice, à M. Chatton des Morandais; Plouaison, basse justice, à M. du Mené de Lezurec.

Patrie de M. Desnos des Fossés (Louis-Florian), conseiller au parlement de Bretagne en 1690; versé dans les langues grecque et latine; il fut jurisconsulte habile, et eut des relations par correspondances avec la plupart des grands hommes de son siècle. Il a enrichi de notes savantes tous les livres de sa nombreuse bibliothèque. — M. de Kerdanet profite d'une de ces notes pour lever une difficulté historique, p. 107 de son édition des *Vies des saints de Bretagne*.

Un M. Desnos, encore vivant,

a écrit une brochure sur l'*Influence des Jésuites*. Nous ignorons s'il est issu de l'ancienne famille des Desnos des Fossés.

COMMUNE

DE POMMERET.

Formée des villages

Le Madray, le Tertrain, Lourmel, les Champs-Ruffauts, la Croix-Hingant, la Ville-Corbin, la Ville-Orins, la Ville-Gouranton, la Ville-Halère, Rue-Fardel, les Salles, Mauny, Ville-ès-Noës, Ranqué, Ville-Nizan, Bréfeillac, le Breil, Régeard, la Tenue, la Ville-Houeix, Rue-Gicquel, Clos-Guéhenneuc, Rue-Neuve.

Elle est limitée, au nord par Hillion, à l'est par Coëtmieux, Meslin, au sud et au sud-ouest par le Quessoy, à l'ouest par Yffiniac. — Sa population est de 1,163 habitants, et sa superficie de 1,334 hectares 34 ares, dont 1,078 hect. sous terres labourables, 87 sous prés et pâturages, 17 sous bois, 28 sous vergers et jardins, 53 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 276

maisons, trois moulins. — Son revenu cadastral est de 16,163 f. 62 c., et son revenu vrai de 80,818 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

La commune de Pommeret a plusieurs chemins vicinaux et un grand nombre de petits sentiers. Elle est en outre traversée, dans sa partie nord, par la route n° 12 de Paris à Brest, dans la direction de l'est à l'ouest. L'Évrant, qui sépare Pommeret de Meslin, coule au nord, au levant et au midi de la première de ces communes. Les débordements de cette rivière sont fréquents et nuisent aux communications entre ces deux points.

Le territoire de Pommeret est couvert d'arbres et de haies; il est fertile en grains de toute espèce, et l'on y fabrique du cidre de bonne qualité, qui se conserve deux ans sans se détériorer. Le lin y vient parfaitement: les fermiers se livrent à l'élevé des poulains, et emploient leurs juments pour travailler leurs terres. L'air est pur et doux dans cette commune.

A différentes époques, on a découvert, sur ce territoire, des armes, des médailles, des ruines et des urnes romaines.

Le Bourg n'a rien de remarquable; il est situé dans un fond, à 14 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

M^{er} de Lesquen, chevalier de Saint-Louis, ancien évêque de Beauvais, puis de Rennes, a été desservant de Pommeret.

Autrefois paroisse, Pommeret avait pour évêché Saint-Brieuc, pour subdélégation Moncontour, et pour ressort Rennes. Le duc de Penthièvre en était le seigneur. La cure était à l'alternative.

Ses terres nobles et juridictions étaient: En 1780, Ourxigné, moyenne justice; Limoelan, moyenne justice, qui s'exerçait à Sainte-Anne; Carlan, dont la moyenne justice s'exerçait également à Sainte-Anne, appartenait à M. Le Noir, de Carlan.

Il y a foire à Carouet le premier vendredi d'octobre.

COMMUNE

DE SAINT-AARON,

Formée des villages

Le Bourg-Raisin, la Tremblaye, Lhoté-Petit, Landes-Dainais, les Hautes-Brousses, la Landelle, la Villedy, la Ville-aupicard, la Mare, la Roirie, le Pont-Prend-Tout, la Prévotais, le Triac, les Vergers, Pont-Garet, l'Hôpital, la Ville-Tréhorrel, la Porte-ès-Rios, le Higuenot, Fort-à-Faire, les Aulnais, Maritaine, le Souchet, Belle-Issue, le Bourquet, la Baudramière, Taguon.

SAINT-AARON, autrefois paroisse, dépendait de la subdélégation de Lamballe et du ressort de St-Brieuc, son évêché. Sa cure était à l'ordinaire; mais, en 1207, Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, en donna la collation à l'abbaye de Marmoutiers, qui la mit à l'alternative.

L'ÉGLISE est jolie et remonte à une époque fort reculée. Elle se compose d'une nef avec deux chapelles et une tribune. La fenêtre principale est ornée de vitreaux de couleur. En 1144, elle

était possédée, à titre d'héritage laïque, par Tréhéan, qui la donna à des moines de l'ordre de Saint-Benoît, dans le monastère desquels il prit l'habit. Ce monastère a complètement disparu; il n'en reste plus aucune trace.

LA CHAPELLE DE LA BAUDRAMIÈRE, qui appartient à la famille de Landéco, est sous l'invocation de saint Sébastien. On y dit la messe une fois l'an, le 20 janvier, et les vêpres le deuxième dimanche de mai. Tout porte à croire que la fondation primitive de cette chapelle remonte à une haute antiquité; bien que l'édifice actuel ne date que de 1780. En effet, en 1779, la dyssenterie décimant les paroisses de St-Aaron et de la Poterie, une dame de la Moussaye, qui possédait alors la terre de la Baudramière, fit vœu de rebâtir sa chapelle si la maladie épargnait sa maison et celle de son fermier. L'épidémie ayant cessé ses ravages, nous voyons que la chapelle fut rebâtie l'année suivante; mais on lui donna de moins grandes proportions.

LA CHAPELLE DE BEAUREGARD, bien moins ancienne que la précédente, existait cependant longtemps avant 1789. La révolu-

tion, dans ses jours de vertige, fut sans pitié pour elle! Mais sur ses ruines, grâce à la piété de madame Dufaus, on vit s'élever en 1846 une petite chapelle fort jolie, dédiée comme son aînée à la Mère du Sauveur. Elle appartient actuellement à la famille de la Tour.

Saint-Aaron possède encore une maison d'école, bâtie en 1847 dans une position remarquable. Il est fâcheux qu'elle masque l'église.

Lors de l'érection générale de 1792, St-Aaron échangea son titre de paroisse contre celui de commune. Sa circonscription fut d'abord la même; mais le 7 avril 1849, l'Assemblée nationale détacha de Maroué la section de la Villeneuve et la réunit à Saint-Aaron, dont le vicariat n'a été érigé que trois ans plus tard, par décision du 5 mars 1852.

Cette commune est placée sous le patronage de saint Aaron, pieux solitaire qui vivait au VI^e siècle, dans l'île de ce nom, qu'occupe aujourd'hui la plus opulente des cités bretonnes, St-Malo.

Elle a pour limites : au nord, Hénansal, St-Alban; au sud, Maroué, Lamballe et la Poterie; à l'est, Trégomar, Quintenic;

à l'ouest, Planguenoual et Andel. Sa superficie est de 2,126 h. 90 c., et sa population de 936 habitants, tous cultivateurs, et généralement laborieux, gais, intelligents.

Elle est traversée, du sud au nord, par trois chemins de grande communication : le premier, de Lamballe à Plancoët, le deuxième, de Lamballe à Erquy, par le bourg; le troisième, de Lamballe à Dahouet.

La rivière dite le Chifferoy la parcourt dans toute son étendue, de l'est au sud. Cette rivière est formée de différents ruisseaux qui prennent leur source dans les communes de Quintenic et de Hénansal; elle reçoit dans son cours les ruisseaux du Bourg, de Haut-Cosron, de Reuss, de Noguette, puis va se jeter dans le Gouessan, au-dessous de la ville de Lamballe.

Plusieurs autres ruisseaux arrosent la commune. Ceux de l'Hôpital et de Haut-Coclin, après leur jonction près le village de la Salle, passent au Pont-Garel, et, à peu de distance, font tourner le moulin de Beauregard, vulgairement appelé *Patouillet*.

« La commune renferme encore, nous écrit M. Amice, recteur de St-Aaron, un certain

nombre d'hectares sous lande; mais il y en a peu qui ne soient susceptibles d'être défrichés. Depuis trente ans, la culture des terres y a fait de très-notables progrès: elle est même portée, dans la partie voisine de Lamballe, à un haut degré de perfection. Le labourage se fait avec des juments d'élite, fortes et vigoureuses. Le froment, les pois, les pommes de terre et autres légumineuses y viennent en abondance. Le lin qu'on y cultive est estimé. On y cultive aussi le trèfle, la vesce, etc. Les champs sont généralement bien plantés de pommiers; le cidre y est d'excellente qualité et susceptible de se conserver longtemps. Quoique St-Aaron n'abonde pas en pâturages, son beurre est néanmoins recherché sur le marché de Lamballe. La plupart des propriétés sont tenues à ferme par des laboureurs, qui louent leurs propres terres pour prendre et mener celles des propriétaires des villes. »

Le territoire de St-Aaron renferme le bois de Maritaine et celui du Bourne, qui n'étaient autrefois, dit-on, qu'une vaste lande où végétait çà et là un taillis rabougri, lequel se reliait aux forêts de Lamballe,

de la Hunaudaye et de Maroué, qui ne formaient elles-mêmes alors qu'un seul et unique tenant.

Au-dessous du sommet de la montagne de cette lande, appelée *Chêne-Hut*, à 3 kilomètres du bourg, à droite et à peu de distance de la route de Lamballe à Plancoët, sur une petite éminence, dans un lieu dénudé, sauvage, entouré de rochers aux formes bizarres, se voient les restes d'un de ces monuments, chaque jour plus rares, qui rappellent des temps, des mœurs, une croyance, disparus depuis des siècles. Est-ce une *grotte aux fées*, un *loch*, ou bien une *allée couverte*? Les antiquaires ne sont pas d'accord sur ce point. Mais voici un extrait de la description qu'en a faite, en 1845, un jeune archéologue, M. l'abbé Marsuin.

« Le pays de Lamballe semble avoir été spécialement travaillé par les *Druides*. Son sol offre de tous côtés des traces de leur passage et des restes de leurs œuvres; mais ces débris d'un passé mystérieux, et qui nous ont refusé jusqu'à ce jour le secret de leur véritable destination, sont pour la plupart tellement bouleversés, qu'on n'y voit plus qu'un

amas confus de pierres entassées les unes sur les autres, et qui sont à peine reconnaissables aux yeux de l'amateur.

« La commune de St-Aaron possède un de ces monuments qui ont le mieux résisté à l'action du temps et à la manie de détruire.

« Le monument dont il s'agit consiste dans une grotte de 10 mètres de longueur, sur 1 mètre de largeur et à peu près autant de hauteur. Elle est composée, comme presque toutes les constructions du même genre, de deux rangs parallèles de pierres plantées verticalement, supportant des tables horizontales qui forment comble. Ces masses d'un grossier granit ont été sans doute extraites d'un rocher considérable que l'on aperçoit sur la crête de la montagne, à dix minutes de marche du point où elles sont actuellement. On compte de chaque côté de l'allée 7 pierres debout, enfoncées d'environ 20 centimètres en terre, épaisses de 70 centimètres et larges approximativement d'un mètre 30 cent. Nous donnons ici le terme moyen des dimensions, vu que ces pièces ne sont pas exactement égales, mais toutes sont un peu plus étroites au sommet qu'à la base,

ce qui produit entre deux supports consécutifs un vide qui devait laisser du jour à la grotte. Ces piliers soutenaient dans le principe sept pierres plates couvrant en entier l'allée et pouvant avoir aussi en moyenne 2 mèf. 60 c. de longueur, 1 m. 60 c. de largeur et 60 centimètres d'épaisseur. Le parement qui forme la voûte interne offre une surface plane etunie, tandis que le côté opposé est tout-à-fait brut et accidenté de rigoles, telles à peu près qu'on en voit dans un grand nombre de dolmens. Aujourd'hui il ne reste plus en place qu'une seule de ces tables : les autres ont été renversées ; trois d'entre elles brisées même, il y a quarante ans, et employées à paver la rue St-Martin de Lamballe. Deux des piliers latéraux ont subi le même sort, et leur absence laisse une vaste brèche à la tête de l'enceinte, du côté sud.

« Le monument se déploie d'occident en orient, direction commune à la généralité des allées couvertes. L'extrémité vers le couchant est fermée par un gros pilier rectangulaire de la hauteur de ceux des côtés ; l'extrémité orientale est ouverte, mais le passage se rétrécit en

cet endroit. » (*Rapport de M. l'abbé Marsouin; Annales de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, n. 4, 1843.*)

Lors des fouilles faites par MM. Marsouin, Amice et quelques autres personnes, on découvrit à l'entrée de la grotte deux casses-têtes en pierre, trois couteaux en pierre de différentes dimensions, une lancette recourbée, enfin deux amulettes ou médaillons de caractère différent.

Le Bourg de St-Aaron est situé sur une hauteur, à 29 kil. E. de St-Brieuc et à 5 kil. N. N.-E. de Lamballe. Il est assis sur un sol où se produisent à chaque pas des accidents de terrain de l'effet le plus pittoresque.

« Vu de la route de Lamballe à Plancoët et à Matignon, dit encore M. Amice, St-Aaron offre le spectacle d'un riche coteau qui étale aux regards du voyageur ses belles et abondantes productions.

« Vu de la route d'Erquy à Lamballe et de celle de Hénansal à Andel, St-Aaron n'est pas moins admirable. On aperçoit, à l'est, les villes de Matignon, de Plancoët, de Dinan, de Broons et leurs environs; au sud, Lamballe, et, dans le loin-

tain, le Menez, Collinée, Merdrignac, Moncontour et Quintin; au nord-ouest, St-Brieuc, Plérin, Pordic, Binic, Plouha et une vaste étendue de mer. Tous ces objets font de St-Aaron un des plus beaux et des plus délicieux points de vue des Côtes-du-Nord. »

Ce territoire avait jadis pour maisons nobles : Maritain, le Bourne, la Baudramière, l'Hôpital et Portorio; les deux dernières basses justices.

Ses maisons principales sont aujourd'hui : Beauregard, la Villeneuve et la Villedy.

St-Aaron a donné le jour à Pierre de Lamballe, qui fut archevêque de Tours en 1233.

M. Le Grand, propriétaire de la Villedy, ancien principal de Lamballe, était un littérateur distingué. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

Au dernier siècle, un Aaronnais du nom de Jean, aïeul de MM. de Foucault, se fit, dans l'administration de la Compagnie des Indes, une fortune évaluée à 17 millions. Il avait deux filles qu'il maria à des fermiers-généralistes. Les désastres publics entraînent la ruine de ces derniers, et ne laissèrent à leur beau-père, qui s'était fait leur

caution, qu'une rente de 10,000 f. C'est à lui que l'on doit la construction du bel hôtel du bas de la rue aux Chèvres, à St-Brieuc.

Le peuple de St-Aaron (un sot et ridicule préjugé empêche de donner le nom de ce saint aux enfants : on prétend qu'ils ne vivraient pas.) a une certaine finesse d'esprit, qui plait et surprend parfois. On déplorait un jour devant une vieille fermière le malheur d'une personne devenue borgne. « Il y a des milliers d'individus qui voudraient être borgnes, dit la spirituelle villageoise ! — Lesquels, demanda-t-on ? — Tous les aveugles, répliqua-t-elle. »

COMMUNE

DE SAINT-RIEUL.

Formée des villages

Gomenez (*), Lhotier, la Salle, Hauteville, la Croix, la Noë-Plate, le Bourchonnet, la Picar-

(* Là, sans doute, fut autrefois un monastère de moines, ainsi que l'indique ce mot, et il ne serait pas impossible que le fondateur ou le bienfaiteur de ce couvent eût donné son nom à cette commune.

daie, la Rivaudraie, les Hauts-Fossés, les Grands-Hauts-Fossés, Quilgrain, la Croix-Jaunay, Saint-Julien, les Gabaux.

Elle est limitée, au nord par Trégomar, Plédéliac ; à l'est par Plédéliac, Plestan ; au sud-ouest par Plestan, à l'ouest par Noyal. — Sa population est de 358 habitants, et sa superficie de 636 hectares 92 ares, dont 345 hectares sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 2 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 4 sous étangs, 214 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 79 maisons et les moulins de Saint-Rieul, à eau, et du même nom, à vent. — Son revenu cadastral est de 7,012 fr. 09 c., et son revenu vrai de 47,530 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

La route de Lamballe à Dinan passe au sud-ouest de cette commune, qui a été réunie pour le culte à Trégomar, il y a environ 25 ans.

Productions. Grains et cidre.

Le Bourg de Saint-Rieul est situé à 34 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 10 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

« C'est par erreur qu'on donne

« pour patron à cette paroisse « saint Rieul, évêque de Senlis. « Le vrai patron est saint Rieu « ou Rioc, Riveul ou Rioche et « Riocat, prince breton, fils de « Conan - Mériadec, collabora- « teur de saint Patrice et évêque « d'Inisbofinde, honoré le 26 « août. La négligence de l'étude « de l'agiologie a fait, mal à « propos, changer plusieurs pa- « trons en Bretagne, ce qui nuit « à la vérité historique et prive « des saints, nés dans le pays, « d'un honneur qui leur est dû. »

DE GARABY.

Autrefois paroisse, Saint-Rieul dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative. Elle avait pour seigneur M. de Fontelebon, qui possédait la haute justice de Saint-Rieul.

Terrain granitique.

COMMUNE

DE TRÉGOMAR,

Formée des villages

Ville - Neuve, Basse - Ville - Neuve, la Petite-Houssonnaye,

les Champs-du-Bois (*), le Melrai, le Haut-Bourg, le Champ-de-l'Épine, Clos-Perrine, le Haut-Prencas, Goujon, la Rouandrie, les Froches, les Clossiaux, la Bourdonnaie, la Fosse-au-Loup, Saint-Mieux, le Clos-Herry, la Villéon.

Elle est limitée, au nord par Quintenic, à l'est par Plédéliac, au sud par Plédéliac, St-Rieul ; à l'ouest par Noyal, la Poterie, Saint-Aaron. — Sa population est de 457 habitants, et sa superficie de 715 hectares 40 ares, dont 416 hect. sous terres labourables, 42 sous prés et pâturages, 21 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 497 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 114 maisons et 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 9,078 fr. 33 c., et son revenu vrai de 22,696 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Trégomar est situé à 34 kil. E. de Saint-Brieuc,

(* Les noms de *Champs-du-Bois* et *Fosse-au-Loup*, indiquent évidemment un pays autrefois couvert de forêts. — Le bois de Guihalen, dont il est parlé plus loin, est encore considérable ; mais son nom devrait peut-être s'écrire *Gui-Alen*. Ainsi *Coat-Gui-Alen* signifierait *Bois de Guillaume Alain*.

et à 7 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Monuments. L'ÉGLISE, en très-mauvais état, est placée sous l'invocation de saint Antoine, abbé; mais dans le principe, la paroisse de Trégomar, qui a la même signification que Trégomeur, a dû avoir, comme cette dernière, saint Gildas, abbé de Ruis, pour patron. On en fait remonter la fondation au quatorzième siècle, en s'appuyant d'un titre de 1346, dans lequel il est fait mention de « l'église et du « château de Trégomar. » Elle renferme le tombeau de Claude de Nevet, baronne de Trégomar. L'inscription porte qu'elle fut inhumée à la Visitation de Rennes, en 1673.

Le CHATEAU DE TRÉGOMAR, dont il est question dans le titre que nous venons de citer, existait encore en 1816. A cette époque M. le comte de Goyon, qui l'avait acquis deux ans auparavant, le fit démolir et en utilisa les matériaux. Il était alors dans un état complet de dégradation et menaçait ruine.

La CHAPELLE NOTRE-DAME DE PATIENCE, malgré son état de délabrement et de vétusté, sert

parfois à la célébration du culte. On ignore la date de sa fondation.

Le bois de Guihalen fait partie de la commune de Trégomar; il renferme un monument druidique d'environ 5 mètres 20 c. de hauteur, sur 10 de circonférence. Ce monument, que l'on suppose avoir été un dolmen, est placé sur le point le plus élevé de la commune, et entouré de plusieurs autres pierres moins grandes et renversées.

Annales. En 1346, suivant Ogée, Geoffroi Le Voyer, baron de Trégomar, épousa Renée Madenc, et fut nommé chevalier par le comte et la comtesse de Binan, qui lui accordèrent une pension sur les fermes de cette ville.

En 1451, Olivier Le Voyer, baron de Trégomar, fut nommé chambellan du duc Pierre III.

En 1500, Bertrand Le Voyer possédait les manoirs de Trégomar, de Pont-Busse (*), des Trotrés, de la Bussonnaye et de la Villéon.

En 1580, Jacques Le Voyer, chevalier des ordres du roi et gentilhomme de sa chambre, fut

(* Mot celtique qui signifie Pont de bois.

député de la noblesse à la réformation de la coutume de Bretagne.

En 1680, Pierre Le Voyer était baron de Trégomar.

En 1780, la seigneurie de Trégomar appartenait à Callouet de Trégomar. Elle avait haute justice.

A la même époque, Villebily,

basse justice, appartenait à M^{me} Nugent. La Villebily doit son nom à saint Bily, évêque de Vannes.

Autrefois paroisse, Trégomar dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative.

CANTON DE LANVOLLON.

Il comprend les communes de Lanvallon, Gommenech, Lannebert, La Faouët, Le Merzer, Pléguien, Pommerit-Le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévère. — Sa population est de 43,275 habitants, et sa superficie de 44,581 hectares 74 ares. — Il renferme 33,285 maisons. — Son revenu vrai est de 636,934 francs.



La configuration de ce canton est des plus étranges, et mérite d'être connue : à l'est de la rivière du Leff, qui semblait placée là comme une limite naturelle, se trouvent les communes de Lanvallon, Tréméven, Lannebert, Pléguien, Tréguidel et Tressignaux. Au nord-ouest, la commune du Faouët vient s'enclaver entre la commune de Quemper-Guézennec au nord et celle de Saint-Gilles-les-Bois au sud, puis pénètre dans l'arrondissement de Guingamp jusqu'au territoire de

Saint-Clet. Ce n'est pas tout : entre Saint-Gilles-les-Bois au nord, et Goudelin au sud-est, les communes de Trévère, Gommenech, Pommerit-Le-Vicomte et Le Merzer font une large trouée, en forme de gourde, dans ce même arrondissement, et ne s'arrêtent (Le Merzer et Pommerit-Le-Vicomte) qu'à 6 ou 7 kil. de Guingamp, tandis que ces deux communes sont éloignées de Saint-Brieuc, leur chef-lieu d'arrondissement, de 29 kilomètres ! Quelque influence de clocher a de toute évidence passé par là et amené cette anomalie.

COMMUNE

DE LANVOLLON,

Formée des villages

Kergoat, Picardie, Kerlan, Kercadion, Pentan, Kerhouet, Keruzalé, les Veuzis, Cléhigniau, Rue-Bihan, la Boissière.

Elle est bornée, au nord-ouest par Lannebert, à l'est par Pléguien, au sud-est par Tressignaux, au sud-ouest par Goudelin. — Sa population est de 4,524 habitants, et sa superficie de 500 hectares 50 ares, dont 348 hect. sous terres labourables, 59 sous prés et pâturages, 43 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 60 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 313 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 47,396 fr. 97 c., et son revenu vrai de 52,191 fr., soit 173 pour proportion entre ces deux nombres.

LANVOLLON est à 483 kil. de Paris et 24 kil. nord-ouest de St-Brieuc. Il est situé dans une vaste plaine qui domine la route de Guingamp. De ce côté, cette petite ville champêtre présente

sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière du Leff, qui fait, en cet endroit, tourner un moulin dont l'écluse sert de lavoir public aux habitants de Lanvallon, qui n'en ont pas d'autre. Mais malheureusement, ce lavoir est à plus d'un kilomètre de la ville, à laquelle on ne peut se rendre qu'en montant une côte assez rapide, et fort longue, comme on voit. Il serait donc à souhaiter, dans l'intérêt de cette localité, que l'on fit des recherches pour découvrir quelque source plus rapprochée de la ville; car ce doit être, dans l'état, une gêne très-grande pour les habitants de laver leur linge, attendu qu'aux difficultés du transport doit se joindre fort souvent l'impossibilité de trouver place à ce lavoir, qui est fort resserré.

Lanvallon se compose de 4 ou 5 petites rues, dont la principale est parcourue dans toute sa longueur par la route de St-Brieuc à Pontrieux, laquelle communique avec celle de Paimpol, à peu de distance de la ville. On y compte deux places publiques, l'une dite le *Marché au blé*, l'autre le *Marché aux bestiaux*; quatre puits, et, à quelque distance de la ville, les

fontaines du *Rochou*, de *Keruzale* et de la *Pie*.

Cette ville est chef-lieu de perception; elle a une justice de paix, un bureau d'enregistrement, une brigade de gendarmerie à cheval, une cure de 2^e classe, une école mutuelle, deux notaires, un huissier, un comice agricole cantonal, etc. — Il s'y tient des foires le dernier vendredi de janvier, le vendredi avant le carême, le vendredi après la mi-carême, le vendredi avant Pâques, le vendredi avant le 24 juin, le dernier vendredi d'octobre, le vendredi avant la Nativité. — Marchés importants tous les vendredis. — Commerce assez considérable de fil, de lins en bois, d'étoupes; pâtisseries très-renommées, principalement celles dites *gâteaux de Savoie*.

Origine. Lanvollon (Lan-Vollon, *église de Vollon*) doit, dit-on, son nom et son origine à saint Vollon, qui fut premier abbé d'un monastère que les évêques de Dol fondèrent sur ce territoire au commencement du huitième siècle, ou tout au plus dans les dernières années du septième, puisque saint Vollon mourut dans le huitième siècle

(l'histoire ne dit pas en quelle année). Saint Vollon était originaire d'Irlande, où sa fête se célèbre le 3 septembre. Il donna son nom au monastère dont nous venons de parler. Mais il est une remarque importante à faire: c'est que ce pays était habité dès cette époque, et même long-temps auparavant, suivant toute apparence. En effet, saint Thurian, évêque de Dol, que Quintin et Lamballe honorent d'une manière toute spéciale, mourut le 13 juillet 749. Or, saint Thurian est né dans un manoir qui remplace aujourd'hui une humble chaumière, sise dans la rue Cagalain, près d'un puits antique. Il est donc probable que sa naissance est antérieure à la fondation du monastère de saint Vollon, car on ne peut guère admettre qu'il ait vécu moins de 49 ans, quand on se rappelle qu'il fut évêque de Dol. Dans tous les cas, il est certain que les parents de saint Thurian habitaient déjà ce pays, qui comptait probablement d'autres habitants; d'où il suivrait que Lanvollon peut bien devoir son nom au monastère dont nous venons de parler, mais qu'il n'est pas sûr qu'il lui doive son origine, bien que ce soit l'opi-

nion de tous les écrivains qui nous ont précédé.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Tresvaux pense que la commanderie de Saint-Jean, dont la chapelle a été détruite en 1816, avait été construite sur les ruines du monastère de Saint-Vollon.

Annales. En 1034, la terre et seigneurie de Lanvollon dépendait du comté de Guingamp; elle fut portée dans la maison de Penthièvre par le mariage d'Havoise, fille et héritière du comte de Guingamp, avec Étienne de Bretagne, neveu du duc Alain IV. En 1422, elle appartenait aux barons d'Avangour, de la maison de Penthièvre; mais, par suite de l'attentat de cette famille sur la personne de Jean IV, ce dernier ordonna la confiscation de tous les biens qui lui appartenaient, et donna à Arthur, comte de Richemont, l'un de ses frères, la baronnie d'Avangour avec toutes ses dépendances. Lanvollon devint ainsi la propriété du comte de Richemont.

En 1482, François II, duc de Bretagne, créa un siège de lieutenance ducale à Lanvollon, pour la commodité des vassaux, qui étaient obligés d'aller plaider

à la baronnie d'Avangour, dit Ogée. Cette lieutenance ducale fut transformée en juridiction royale lors de la réunion de la Bretagne à la France, et puis transportée à Saint-Brieuc en 1365, par édit de Charles IX.

En 1789, la paroisse de Lanvollon, bien qu'enclavée dans le diocèse de Saint-Brieuc, dépendait de l'évêché de Dol. Elle avait pour subdélégation et pour ressort Saint-Brieuc. Elle relevait du roi, et avait pour seigneur le prince de Soubise. La cure était à l'ordinaire.

Ses maisons nobles étaient: Pléhédel, haute justice, à M. de Boisgeslin; Langarzeau, haute justice, à Madame de Bouron; Kermartin, haute justice, à M. de Saint-Pierre, qui possédait aussi le Plessis-Pléguen, avec haute justice; Kergolot, moyenne et basse justice.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Samson. Elle est fort vieille et sa construction accuse plusieurs époques. Elle était en réparation lorsque nous la visitâmes, en 1852. L'intérieur était nu, et le chœur complètement masqué par des échafaudages. A l'extérieur,

c'est un monument sans grâce, peu élevé et surmonté d'un clocher avec flèche en bois couverte d'ardoises.

Le *Marché aux bestiaux* a une petite chapelle, qui n'est pas desservie, croyons-nous.

L'HÔTEL KERATRY est une vieille maison en bois, sur laquelle sont sculptées diverses figures, entre autres un homme d'armes dont le bras gauche porte un écu. Il est situé entre le *marché au blé* et le *marché aux bestiaux* , et porte la date de 1539. Les anciens propriétaires de cette demeure ont donné le jour à une illustration de notre siècle : M. de Keratry, qui a été pair de France et a laissé plusieurs ouvrages remarquables.

Le CHATEAU DE KERUSALÉ, près Lanvollon, appartenait jadis à une famille du nom de Le Chat. La bienfaisance de tous ses membres était si grande, qu'on avait composé en langue bretonne un distique que l'on répétait dans tout le pays et dont voici le sens :

C'est à Kérusalé que tous les indigents
Trouvent toujours du pain pour leurs
(nombreux enfants.

Parmi les curés de Lanvollon, on remarque l'abbé Mau-

rice, ancien secrétaire de M^r Le Mentier, évêque de Tréguier. Il était bon orateur breton.

Dans le cimetière repose l'abbé Le Nouvel, grand-vicaire de l'évêque Jacob (V. Plœzal, arrondissement de Guingamp, 3^e vol. de cet ouvrage).

Les ruines de Coëtmen, quoiqu'à peu de distance de Lanvollon, sont situées dans la commune de Tréméven; nous renvoyons donc à ce mot.

Le territoire de la commune de Lanvollon est très-bien cultivé. Il produit des grains, du lin, des fruits à cidre, et est traversé par la petite rivière le Leff, qui promène ses eaux à travers un riche vallon, formé de prairies et de vergers.

Ces landes immenses, qui relevaient de l'ancien comté de Goëlo et s'avançaient autrefois jusqu'à la ville, disparaissent rapidement pour faire place à des terres labourables d'assez bon rapport.

COMMUNE

DE GOMMENECH,

Formée des villages

Guern-Bras, le Guily, Kerbost, la Ville-Bosse, Traou-Morvan, Kerbalan, Kerilis, Kerbillion-Bihan, Kerhuel, Traou-Gouziou, Kerloas, Kerien, Kervily, Traou-Hamon, la Trinité, Querbars, Kervernier, Lochrist, Kerolland, Kergaff (*), Traou-Bistihou, Kerdoret, Kerdouanec, Kerampalier, Villepierre, Pont-Hamonet, Kervenou, Kermozeven.

Elle est limitée, au nord par Trévère, Saint-Gilles-les-Bois; à l'est par Lannebert, rivière le Leff; au sud par Goudelin; à l'ouest par Pommerit-le-Vicomte. — Sa population est de 1,236 habitants, et sa superficie de 4,182 hectares 23 ares, dont 943 hect. sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 12 sous bois, 11 sous vergers et jardins, 72 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 314 maisons,

(*) Les Kergaff se sont signalés parmi les Royalistes, dans les guerres de la Vendée.

4 moulins. — Son revenu cadastral est de 23,963 fr. 20 c., et son revenu vrai de 77,895 fr., ce qui donne 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux modifié par le granite.

Le Bourg est situé dans une plaine, à 30 kil. nord-ouest de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Lanvollon, son bureau de poste. Son nom semble indiquer qu'il y avait autrefois sur ce territoire un couvent de moines. — La famille Couffon y possède une assez jolie habitation.

L'autel principal de l'église de Gommenech est dû au ciseau de Corlay, le sculpteur célèbre de Plouagat. Il appartenait jadis à l'église de Trévère (V. ce mot).

Le PRESBYTÈRE est convenable, mais il est placé sur le bord du chemin et beaucoup trop isolé; les malfaiteurs y ont déjà exercé leur redoutable industrie.

Outre l'église, la paroisse renferme une chapelle qui attire beaucoup de monde, le jour du pardon.

Avant 1789, la paroisse de Gommenech dépendait de l'évêché de Tréguier. Elle avait pour subdélégation Pontrioux et pour

ressort Lannion. La cure était à l'ordinaire.

En 1500, le seigneur du Chastel, vicomte de Pommerit, possédait dans cette paroisse le château de Gommenech et la terre de Kerdouenec. Le Quily appartenait à Yves Le Roux, sieur de Kerbrusselec. Une autre terre du même nom, au village du Quilly, était la propriété de Guillaume Mainguy. Kerhelle appartenait à Guillaume du Rumeur, Pri-Hammonet à Jean de Kerezé, Kerolland à Yves Le Serré. Les autres terres nobles étaient : Quadelice, Kermoisan, Kerpouilles, Kerestang, Kernalléez et le Loup.

La rivière le Loff traverse cette commune, qui fournit, chaque année, de 2 à 300 ruches d'abeilles.

Patrie de saint Jorhant, dont le tombeau se voit dans la chapelle de la Trinité, en Plouéc. Cette chapelle est désignée aujourd'hui sous le nom de la Belle-Église. On montre dans la sacristie un petit reliquaire renfermant un bras du saint.

COMMUNE

DE LANNEBERT,

Formée des villages

Kergaff, Traou - Goazion, Croix-Rouge, le Veuzit, Saint-Maudez, la Boëssière, le Borgne, le Pente, Kernevez, Keron, Rue - Basse, Kerleron, Ar - Guyvoas, Château de la Grand'ville.

Elle est limitée, au nord-ouest par Pludual, au sud-est par Pléguien, Lanvallon, au sud-ouest par Goudelin, Gommenech, au nord-ouest par Tréméven. — Sa population est de 866 habitants, et sa superficie de 698 hectares 73 ares, dont 502 hectares sous terres labourables, 34 sous prés et pâturages, 27 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 83 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 211 maisons et les moulins de Boulard, de Prade, de la Roche. — Son revenu cadastral est de 8,763 fr. 37 c., et son revenu vrai de 35,053 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg de Lannebert est situé sur une hauteur, à 26 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Lanvallon, son bureau de poste.

L'ÉGLISE remonte à une époque fort reculée. Elle est sous l'invocation de saint Evence, prêtre et martyr. L'abbé Jacob était simple desservant de Lannebert lorsqu'il fut élu évêque constitutionnel des Côtes-du-Nord, en 1792, par les électeurs de ce département (V. Ploëzal). Il possédait, nous dit-on, la reine des vertus, celle qui fait oublier bien des fautes, la charité !

Avant la révolution, cette paroisse comptait, indépendamment de son église, cinq chapelles, toutes détruites, à l'exception de celle de Liscorno, qui n'offre rien de remarquable.

L'ancienne paroisse de Lannebert avait autrefois pour subdélégation et pour ressort Saint-Brieuc, qui était en même temps, comme aujourd'hui, le siège de son évêché. La cure était à l'alternative.

La seigneurie de Lannebert avait haute justice. Elle appartenait, dit Ogée, à M. de Retz peu de temps avant la révolution. Les continuateurs du sa-

vant géographe, prétendent, sans pouvoir toutefois rien affirmer, que cette seigneurie était la propriété d'une famille Gouzon de Beringlen, famille tout-à-fait inconnue dans le pays, mais dont les armes, qui étaient une croix dentelée, se voient, dit-on, au pignon du maître-autel.

Alain de Lannebert était seigneur de la paroisse, en 1260.

Le territoire de cette commune est fertile et bien cultivé. Il est arrosé par la petite rivière le Loff, et traversé, dans sa partie ouest, par la route départementale n° 4 des Côtes-du-Nord, dite de Saint-Brieuc à Brest.

Il y a plusieurs jolies habitations neuves dans cette commune, et quelques belles croix.

COMMUNE

DU FAOUËT.

Formée des villages

Traou-Faouët, Kervasdoué Kervin, Rue-Fardel, Boscave, Kerbiette, Lan-Faouët, le Fouillé, Balaren, Kerlivan, Keruzal, Benoas, Kergoignan, Traouvoas, Kerdonnal, Kervégan, Kerallain, Kervié.

Elle est limitée, au nord par Quemper-Guézennec, commune de l'arrondissement de Guingamp; au sud par Saint-Gilles-Bois, du même arrondissement; à l'ouest par Saint-Clet, même arrondissement; à l'est par Lanleff et Tréméven, de l'arrondissement de St-Brieuc. — Sa population est de 854 habitants, et sa superficie de 733 hect. 39 ares, dont 582 hect. sous terres labourables, 35 sous prés et pâturages, 12 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 74 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 222 maisons. — Son revenu cadastral est de 9,392 fr. 55 c., et son revenu vrai de 37,570 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le petit Bouc du Faouët (*Bois de hêtres*) est situé à 33 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Lanvollon. Son bureau de poste est Pontrieux. La route départementale qui conduit de cette dernière ville à St-Brieuc passe à environ 200 mètres du bourg.

L'Église, dont la construction appartient à plusieurs époques, est sous l'invocation de

saint Hervé, fils de la bienheureuse Rivanone, muse chrétienne, et du barde saint Harvian. Le portail est chargé d'ornements remarquables.

La chapelle de KERGRIST n'offre rien qui mérite de fixer l'attention.

Autrefois paroisse, le Faouët dépendait de l'évêché de Tréguier. Il avait pour subdélégation Pontrieux, et ressortissait au siège royal de Lannion. La cure était à l'alternative.

Le territoire de cette commune est accidenté, et coupé, dans sa partie est, par la rivière du Leff. Il a pour maison principale, Kervasdoué.

La famille noble de Kervasdoué existe encore. Il en est de même de celle de Kergaignan, nom d'un autre village de la commune du Faouët.

— L'élevage du bétail est une des ressources de la commune.

COMMUNE

DU MERZER,

Formé des villages

Kervoidat, Kerguchès, Guer-gadic, Kereroashent (1), Kernial, Thomas, Mispicot, Kermeuret, Kerviniou-Coat-Bras (2), Kerjean, le Rugno, Trohubert, Fantanvat (3), Kerilly (4), Becan-Roas, Kerdern (5), le Rhun, Kervilliard, Kerprat, Vergren, Keryvon, Corlezou, Kerleguy, Coat-Mohan (6).

Elle est limitée, au nord et nord-ouest par Pommerit-le-Vicomte, à l'est par Gouelin, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel; au sud et sud-ouest par Saint-Jean-Kerdaniel et St-Agathon.

(1) Ce nom indique qu'une croix, remarquable sans doute, était plantée sur le chemin.

(2) Là probablement fut autrefois un bois d'une grande étendue.

(3) Fantan-Vat signifie fontaine excellente, bonne fontaine.

(4) Kerilly, peut-être, pour Ker-illis, lieu de l'église.

(5) Kerdern, pour Ker-Edern, lieu de saint Édern, mort dans le Finistère.

(6) Rappelle un autre bois.

— Sa population est de 1,052 habitants, et sa superficie de 1,262 hect. 61 ares, dont 829 hectares sous terres labourables, 80 sous prés et pâturages, 54 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 219 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 273 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 20,648 fr. 74 cent., et son revenu vrai de 82,595 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux revenus.

Le Bouc du Merzer (*le martyr*) est situé à 29 kil. O. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Guingamp.

L'Église est sous l'invocation de la Vierge, reine des martyrs, ce qui a fait donner à la paroisse le nom de *Regina Martyrum* dans des titres anciens. Elle doit avoir été fondée, disent les continuateurs d'Ogée, vers 1420; mais, ajoutent-ils, à peine y retrouve-t-on des traces du bâtiment primitif. Elle a été pour ainsi dire reconstruite en 1609.

L'église primitive du Merzer a une origine bien plus reculée. Suivant nous, elle remonte au neuvième siècle, et nous lui donnons pour fondateur Vur-

feant, comte de Goëlo, qui prit part à l'assassinat de Salomon III. Ce fut à son retour de cette expédition sanguinaire, que Vurfeant, sentant les remords pénétrer dans son cœur, et voulant expier son crime, fit ériger cette église sur ses domaines : Le Merzer dépendait de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

Mais il ne faudrait pas confondre, comme on le fait tous les jours, Salomon I^{er}, qui monta sur le trône en 421, avec Salomon III, dix-septième et dernier roi de Bretagne, qui régna au neuvième siècle. Ces deux princes sont morts assassinés l'un et l'autre, sans doute; toutefois les circonstances qui accompagnèrent ces crimes, les lieux où ils s'accomplirent sont tellement différents, que l'erreur des écrivains est inexcusable. Salomon I^{er}, petit-fils de Conan-Mériadec et deuxième roi de Bretagne, fut assassiné par des émissaires de Wallia, roi des Visigoths d'Aquitaine, sur le territoire de Ploudiry (Finistère), au lieu dit *Merzer Salaun*, endroit où l'on a bâti depuis, en expiation de ce crime, une église qui porte de nos jours le nom de la Martyre; les Bretons la nommaient anciennement *An Itron*

Vari ar Merzer. Salomon III, au contraire, fut assassiné dans l'église de St-Sauveur, en Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine), et ses assassins furent des comtes bretons, au nombre desquels l'histoire fait figurer Pastheneten, comte de Léon, et Vurfeant, comte de Goëlo, tous les deux frères du roi Érispoë, prédécesseur de Salomon et assassiné par ce dernier (*).

« Les comtes entrans dans l'église, dit Albert-le-Grand, « trouverent le roy dans le chœur « priant Dieu, lequel se leva et « s'assied en son siege pour les « devoir ouïr; mais les comtes, « sans le saluer commencerent à « luy reprocher le meurtre du « defunct roy son cousin Herus- « pée, et luy ayant chanté mille « villoinies et indignités, luy « dirent que l'heure estoit ve- « nuë, qu'il falloit par son sang « expier ce crime. Le roy ne « leur repliqua rien, sinon que « la volonté de Dieu fust faite. « Incontinent ils empoignerent « le prince Albigeon, et l'ayant « amené vers le roy son père, « le poignarderent en sa pre- « sence, puis jettant leurs mains

(*) D'autres disent que ce fut un officier de Salomon, nommé Almar, qui poignarda Érispoë.

« sacrileges sur le roy, le preci- « piterent de son siege, et « l'ayans jetté par terre, l'outra- « gerent à coups de pieds et de « poings, et le livrerent es « mains d'une bande de soldats « françois, qui le lierent estroic- « tement, et le trainerent dans « la nef de l'église, où son pro- « pre filleul luy tira les yeux de « la teste et les jetta par terre, « les foulant de ses pieds, et luy « ayant fait mille autres maux, « enfin ils lui couperent la teste, « et ainsi son ame *beniste s'en- « vola au ciel* le 23. jour de juin, « l'an de grace 874, le 8. de son « regne (*). Les assassins s'estant « retirez, les moines de Saint- « Sauveur de Plélan recueilli- « rent le corps du roy et de son « fils le prince, lesquels ils ense- « velirent en leur église, aupres « des roines Guihenerek et Ce- « cille, ses femmes, et en firent « solennellement les obsèques.»

Quant à la question de savoir lequel de ces deux rois est honoré en Bretagne, comme mar-

(*) Voilà qui est positif: Salomon III, suivant Albert, eut la tête tranchée dans l'église de Plélan. Mais Dom Morice est d'un avis contraire: il prétend que Salomon III fut livré aux Français, qui lui crevèrent les yeux, puis le jetèrent dans une prison, où il mourut.

tyr et comme saint, nous n'hésitions pas à nous prononcer, avec Albert-le-Grand, que nous venons de citer, en faveur de Salomon III. Nous n'ignorons pas que Dom Morice, au'eur d'un mérite incontestable, que nous consultons souvent, et dont l'opinion est habituellement pour nous du plus grand poids, est d'un avis contraire. Mais il n'apporte aucune preuve en faveur de Salomon I^{er} (*). Il dit seulement qu'il est difficile de croire que l'Église ait décerné un culte religieux à un prince qui était monté sur le trône par le plus horrible de tous les attentats, l'assassinat de son cousin Érispoë.

(*) Il y a eu, en Bretagne, trois princes du nom de Salomon. Le premier et le dernier ont été honorés du titre de Martyrs. De Kerdanet, note de la nouvelle édition d'Albert-le-Grand.

Ce que dit M. de Kerdanet est assez probable, mais ne résout point la question de savoir lequel de ces deux princes la Bretagne honore le 23 juin. Quant à Salomon II, dit Gol Salaun, qui monta sur le trône en 612, au préjudice de Judicaël, son frère aîné, l'Église l'a mis aussi au rang des saints, et lui a donné les noms de saint Gozel et de saint Glasran. V. René Benoit, *Vies des saints de France*, et les légendes anglaises citées par Le Baud.

— Nous répondons qu'aux yeux de l'Église il n'est pas de crime si grand que ne puisse effacer un repentir sincère. Or, d'après l'innimitable biographe de Salomon III, « dès aussitôt qu'il eust « pris le diadème et fust proclamé roy, ce ne fut plus luy, « il fust changé en un autre « homme, il devint extrêmement devot et religieux, affectionné et respectueux vers « l'Église, exact à rendre la justice, bon envers son peuple, « aimé et chéri de tous ses sujets. » Nous ajouterons que la canonisation du roi martyr eut lieu sous Anastase, en 910, et que Nantes et Vannes célèbrent sa fête le 23 juin, jour anniversaire de la mort de Salomon III. Voilà, certes, assez de preuves en faveur de l'opinion que nous soutenons. Disons encore cependant que les *Chroniques de l'ordre de Saint-Benoît*, donnent, elles aussi, le titre de saint à Salomon III, et que Charles de Blois fit bâtir en son honneur une chapelle dans la cathédrale de Vannes.

Ainsi, pour nous, plus de doute : Salomon III est bien réellement le roi martyr dont les églises de Vannes et de Nantes célèbrent la fête le 23 juin. Mais

l'église de Dol (c'est Dom Morice lui-même qui nous l'apprend) célèbre la fête de saint Salomon le 8 février.... Eh bien, nous concluons de là que le culte rendu par cette église n'a pas pour objet d'honorer le même personnage, comme le croit Dom Morice ; qu'il s'applique cette fois à Salomon I^{er}. Ainsi, les deux rois, honorés l'un et l'autre, suivant M. de Kerduff, du titre de martyr, recevaient aussi l'un et l'autre, suivant nous, un culte en Bretagne.

L'église du Merzer renferme un enfeu qui appartenait aux seigneurs du Traou (le Bas), vieux manoir situé dans un fond, au bourg même. Dans cet enfeu, repose le dernier descendant de cette famille. Il se nommait du Verre, et fut, dit la légende, tué d'un coup de fusil, au milieu d'un champ, par un gentilhomme nommé de Retz. Ce dernier voyait avec déplaisir que le jeune du Verre recherchât la main de sa sœur, et il eut recours à l'assassinat pour empêcher cette union, qu'il regardait comme une mésalliance!...

Outre l'église, la commune renferme encore, les chapelles Saint-Barthélemy, Saint-Yves

et Saint-Éloi. Elles n'offrent rien de remarquable.

L'ancienne paroisse du Merzer formait jadis deux cantons : le grand et le petit Merzer. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lan-nion. Le duc de Lorges en était le seigneur lorsqu'éclata la révolution.

En 1400, ce territoire avait pour maisons nobles : Letheno, à Charles Bœuf ; Kerviniou, à Yvon Le Roux ; Kerguichau, à Jean Daunet ; Kermoédan, à Amauri de Rosmare ; Keredern, à François Le Gonidec ; la Fontaine-Mat, à Alain Kermoisan ; Kerprat, Leveer, Monluan, Merleau. Trohubert est plus moderne.

A quelques vallons près, c'est un pays plat, où l'agriculture a fait d'assez notables progrès. — On en exporte des grains pour l'Angleterre. — Cidre estimé.

COMMUNE

DE PLÉBUIEN.

Formée des villages

Traouront, Kergolot, Kervenou-Bihan, Kervenou-Bras, Saint-Malo, Nonen, Coataroua, Kervévec, Pont-Yan, Goargaré, Penquer, Kergatec, Kerhir, Kerbellec, Bobihen, Kerprat, Kerilly (1), Kerio, Kerichard, le Cosquer, Bobihan, Kercadic (2).

Elle est limitée, au nord par Pludual et Plouha ; à l'est par Plourhan, Lantic ; au sud par Lantic, Tréguidel ; à l'ouest par Tressignaux, Lanvollon, Lannebert. — Sa population est de 4,651 habitants, et sa superficie de 4,349 hectares 3 ares, dont 1,163 hect. sous terres labourables, 64 sous prés et pâturages, 53 sous bois, 12 sous vergers et

(1) Kerilly semble indiquer que là fut autrefois une église. Il est arrivé plus d'une fois, en effet, que l'église paroissiale, pour raison de salubrité ou tout autre, a été reconstruite sur un point différent. Nous consignons ici cette remarque, dont l'application peut s'étendre à plus d'un lieu.

(2) Il y avait une chapelle de Saint-Cado en Kercadic.

jardins, 168 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 398 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 18,430 fr. 48 c., et son revenu vrai de 33,341 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus.

Le Bourg est situé sur la route de Binic à Lanvollon, à 4 kil. de cette dernière ville, son bureau de poste, et à 24 kil. N.-O. de St-Brieuc. Il est petit, mais riant, et tout y respire la vie. L'église, le presbytère, l'école et la maison commune à balcon, la communauté des Sœurs blanches, sont autant d'édifices neufs et beaux.

Monuments. La jolie église de Pléguien a conservé, dans sa chapelle nord, un bas-relief sur lequel figurent de nombreux personnages. Ce précieux monument, que les antiquaires n'ont point encore expliqué, paraît avoir traversé bien des siècles, et sa conservation, jusqu'à nos jours, fait le plus grand honneur à l'administration des desservants qui se sont succédés dans cette paroisse. Il serait bien à désirer que l'on préservât partout ainsi de la destruction les œuvres de toutes sortes que nous

ont laissées nos pères. — On cite encore avec de grands éloges une descente de croix placée au fond du chœur : cette grande scène en relief était destinée, dans le principe, à la nouvelle église Saint-Michel de Saint-Brieuc. — Les vitraux modernes de l'église de Pléguien portent les armes tricolores de la famille de Saint-Pierre, dont le caveau mortuaire orne le cimetière.

La CHAPELLE DU BOIS-DE-LA-SALLE a pour patron saint Guenno, évêque de Saint-Pol-de-Léon. Il est probable que la paroisse lui doit son nom, qui signifierait alors *Peuple de saint Guen* ou *Guenno*.

Le CHATEAU DU BOIS-DE-LA-SALLE a été occupé, pendant la révolution, par une garnison de soldats républicains, qui en brûla les portes, les boiseries, les meubles, et laissa cette belle habitation dans un état de délabrement que plusieurs siècles n'eussent pas causé. Cette troupe, en partant, abandonna dans le château un tout petit enfant, qui fut recueilli par un cœur généreux, et qui est devenu un des plus riches et des plus honorables propriétaires de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Aujourd'hui le château du Bois-de-la-Salle est parfaitement et complètement restauré : de nombreux portraits de famille en décorent les appartements.

Dans le bois, se trouve un labyrinthe, placé sur un îlot qui semble avoir jadis supporté une tour. Depuis la destruction de cette tour, on avait élevé dans ce lieu un ermitage; car c'était, comme on sait, l'usage, dans les grands domaines nobles de Bretagne, d'entretenir un ermite, dont les prières avaient pour objet d'attirer les grâces du Ciel sur le seigneur et ses vassaux. Le pieux solitaire qui remplissait cet emploi au Bois-de-la-Salle, s'en acquittait, dit-on, à la grande édification de la contrée; aussi recevait-il de nombreuses aumônes, ce qui irrita tellement un faux anachorète de Tréveneuc, qu'il se rendit près de son voisin et le tua. Accourus aux cris de la victime, les Pléguiennais allaient se saisir du meurtrier; mais sautant tout-à-coup par-dessus la clôture d'un champ, celui-ci leur échappa, et parvint à se réfugier en pays étranger, où il acheva sa monstrueuse existence.

On montre le tombeau du pieux ermite sous des ombrages,

près d'une chaumière située à côté d'une avenue, au sud-est du château.

Il a été trouvé, il y a 60 ans, dans l'îlot dont nous venons de parler, une croix de cuivre, et, dans le bois, à différentes époques, des antiquités militaires qui rappellent les Romains.

La belle propriété du Bois-de-la-Salle appartient actuellement à M. Méhéring de Saint-Pierre, principal propriétaire de cette paroisse, dans laquelle il signale sa présence par de nombreux bienfaits. Elle a été apportée dans cette famille par le mariage d'une demoiselle Le Chaponnier de Kergrist, qui la tenait de ses ancêtres, dont plusieurs se sont distingués dans la marine.

M. le marquis de St-Pierre, chevalier de Saint-Louis, de la légion-d'honneur et de l'ordre de Cincinnatus, vice-amiral, a été l'un des libérateurs de l'Amérique, et il figura constamment parmi les défenseurs des franchises de la province. Retiré à Jersey pendant la révolution, il refusa les secours de l'Angleterre, et suffit aux besoins de sa famille en exerçant la profession de jardinier. Sous la Restauration, il refusa également une pension considérable qui lui fut offerte

par le ministre. Enfin le grand cordon de l'ordre de Saint-Louis lui fut envoyé à son lit de mort. M. le marquis de Saint-Pierre était l'un des membres d'une famille qui se composait de 24 enfants, tous vivants et issus du même père et de la même mère. Cette famille est originaire de Normandie.

La TERRE DU PLESSIS renfermait la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, avec une fontaine consacrée également à la Vierge ; cette dernière subsiste seule.

On chante une légende bretonne fort curieuse sur l'origine de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, qui était en grande vénération autrefois, et à laquelle se rendaient tous les ans de nombreux pèlerins. Voici le sens décoloré, mais exact, de cette légende, que nous n'essaierons pas de traduire littéralement : nous sommes trop peu versés dans la langue bretonne, qui comporte d'ailleurs des beautés qu'on rend difficilement dans la nôtre.

« Une jeune pénéres (héritière unique) aimait un beau seigneur de son âge ; mais ce seigneur était moins riche qu'elle ; aussi les parents de cette dernière s'opposaient au mariage. Si grand

était le désespoir de la jeune fille, que le diable crut le moment favorable pour jouer un tour de sa façon. Il se présenta donc un jour devant elle, et lui promit le succès, à condition qu'elle lui donnerait son premier enfant. L'infortunée promit !

« Bientôt après, on célébra le mariage tant désiré, et rien désormais ne semblait devoir troubler le bonheur de la jeune épouse, quand tout-à-coup on la vit tomber dans une tristesse profonde, dont rien ne pouvait la distraire, car personne n'en soupçonnait la cause. Son mari souffrait naturellement d'une douleur si grande, qui était, pour lui comme pour tout le monde, un mystère impénétrable.

« Cependant, il pria, supplia avec tant d'instances et de force, que le fatal secret lui fut dévoilé dans toute son horreur !... Le mal était sans remède ; on attendit donc dans les angoisses d'une terreur profonde.

« Enfin le moment si justement redouté arrive, et, avec lui, presque aussitôt, le diable en personne, qui réclame impérieusement sa proie, en exécution de la promesse qui lui a été faite. Mais ce fut en vain ; il était trop tard : l'enfant avait été jeté

précipitamment dans l'eau bénite, et il échappait aux puissances infernales !...

« Le démon, furieux, emporte la mère en enfer, où tous les princes des ténèbres se réunirent autour d'elle pour la tourmenter ; mais elle multiplie les signes de croix, et ces signes rédempteurs la protègent contre leurs atteintes et les fait horriblement souffrir. Enfin, las de cette lutte qui fut longue, Satan remporte la malheureuse mère, et la suspend par les cheveux aux branches de l'un des arbres de l'avenue du Plessis. Le seigneur de ce domaine étant venu à passer près d'elle, l'aperçoit, la détache à temps et lui sauve la vie. Instruit de ses malheurs, il l'emmena chez lui et lui confia l'un de ses petits jumeaux.

« La jeune pénéres s'acquitta avec bonheur du soin qui lui avait été confié, et elle obtint pour récompense qu'une chapelle à Notre-Dame de Lorette serait élevée au lieu où elle avait été arrachée à la mort.

« Un jour qu'elle y était en prières, elle entendit les pas de deux personnes qui entraient dans l'enceinte sacrée. S'étant détournée à ce bruit, elle voit son époux et son fils. Ils se re-

connaissent, et meurent de joie à l'instant même. »

Un tableau représentant ce trait si dramatique a subsisté jusqu'en 1793 dans la dévote chapelle.

M. l'abbé de Garaby pense, avec beaucoup de vraisemblance, croyons-nous, que cette légende faisait allusion à sainte Azénore, retrouvée avec son fils, saint Budoc, par le comte de Goëlo, qui mourut peu de jours après.

Non loin du Plessis, on distingue encore les traces de deux camps romains, avec leurs fossés et leurs entrées.

La commune de Pléguen avait des communaux tombés dans le plus complet abandon. Elle en a vendu une partie, enclos l'autre, qu'elle loue, et s'est fait ainsi un très-beau revenu. Il est vrai de dire qu'il existe entre l'autorité municipale, le clergé et le principal propriétaire une union parfaite, qui a produit déjà une foule d'améliorations. L'étang du Maréchal, qui n'était qu'un vaste marais, dont les émanations continuelles rendaient l'air malsain, a été desséché et converti en prairie. Enfin, sans grever la commune, les gens de bien qui la dirigent sont parvenus à relever et augmenter

ses édifices, à la doter de deux écoles et d'une maison de sœurs qui prennent soin des malades. Et cependant, cette commune est une des plus pauvres du département. Combien d'autres communes pourraient en faire autant ! Nous appelons toute leur attention sur un sujet si important. — Les chemins vicinaux ont été poussés avec activité dans cette commune, et tous sont dans un bon état d'entretien.

On trouve dans les steppés qui séparent le Bois-de-la-Salle de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour des agrégats de petites pierres, espèces de poudingues qu'on nomme *Landaises* et qu'on emploie avantageusement dans les constructions. On s'en est servi pour les fenêtres et les piliers de l'église de Pléguien.

Une superbe forêt couvrait jadis tout le terrain resté si longtemps en jachère. MM. de Tréveneuc et de Saint-Pierre ont fait dans certaines portions considérables de ces terres négligées, des plantations qui encouragent à compléter cette restauration.

Avant la révolution, la paroisse de Pléguien ressortissait à Saint-Brieuc, qui était en même

temps le siège de son évêché et de sa subdélégation. — Elle faisait anciennement partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). Les templiers y ont possédé de grands biens. — Elle a eu une *caquinerie*.

COMMUNE

DE POMMERIT-LE-VICOMTE.

Formée des villages

St-Jérôme, Kerespertz, Guervran, Kergillot, Kervézélec, Kerhion, Keropertz, Kersemper, Kerbertou, Poutranet, Lan Resteur, Languern, Kermoisan, Lanveur, Kerbouillonou, Kerescont, Kerhervé, Kersimon, Kerodren, Keruzec, Kerjavré, Kervaudry, St-François, Croas-Guen, Kervenot, le Corpon, Keroualzé, Kergongar, Pouldu, Kerbic, Kervec, Kerbonom, Lan-Thépault, Kervan, Folgoat, Kerdanet, Pebregat, Kernivinen, Kermarhat.

Elle est limitée, au nord par Saint-Clet et St-Gilles ; à l'est par Gommenech, Goudelin ; au sud par le Merzer, St-Agathon ; à l'ouest par Pabu, Tregonneau,

Squilliec. — Sa population est de 3,032 habitants, et sa superficie de 3,303 hectares 19 ares, dont 2,213 hect. sous terres labourables, 164 sous prés et pâturages, 397 sous bois, 26 sous vergers et jardins, 303 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 744 maisons, 10 moulins. — Son revenu cadastral est de 101,451 fr. 43 c., et son revenu vrai de 152,177 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux revenus.

La commune de Pommerit-le-Vicomte appartient à l'arrondissement de St-Brieuc, mais elle pénètre, par une large trouée, dans celui de Guingamp, et vient finir à quelques kil. à peine de cette dernière ville. Son territoire est plat et couvert ; il renferme un bois d'une assez forte étendue et un gisement de terre argileuse exploité par les potiers de la commune de Pabu, qui l'avoisine. La couche supérieure de cette terre est grossière, mais en creusant à deux ou trois mètres de profondeur, on découvre une argile fort belle, que l'on croit propre à la fabrication de la faïence fine.

Commerce et industrie. La filature du lin occupait jadis une

grande quantité de bras : elle fournissait du travail aux femmes pendant toute l'année, hors le temps de la moisson, et aux hommes une partie de l'hiver, pour la préparation de la filasse. Mais aujourd'hui cette industrie fait complètement défaut au pays ; aussi la misère y a pris des proportions alarmantes : on compte plus de 500 pauvres en Pommerit ! Cependant les lins que produit le territoire sont de bonne qualité ; mais la concurrence force à les vendre à des prix extrêmement réduits et qui ne laissent que peu de marge aux bénéficiaires. Ils s'exportent par Pontrioux pour St-Brieuc, Quintin et environs. Les fils se vendent à Morlaix.

La commune exporte encore, par le port de Pontrioux, des grains à destination du midi de la France, et de la graine de trèfle pour la Belgique, la Hollande et le Nord. Elle expédie aussi des graisses et du bois à feu pour Paimpol et environs.

Le Bouac de Pommerit-le-Vicomte est situé à 25 kil. O. N.-O. de St-Brieuc, et à 9 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Guingamp. En 1790, lors de la nouvelle division adminis-

trative de la France, il fut érigé en chef-lieu de canton sous le nom de *Pommerit-les-Bois*. Sa population agglomérée est de 400 habitants. Il renferme un assez bel édifice commené par une haute et puissante dame du parti calviniste, qui y fut exilée sous Louis XIV, et plusieurs maisons dont l'origine est assez bizarre : un curé fort riche, mais d'humeur un peu processive, en faisait bâtir une à chaque cause qu'il perdait, afin de montrer par là et par les inscriptions qu'il y faisait placer, que sa fortune était encore assez grande pour inquiéter ses adversaires et attrister le triomphe qu'ils venaient de remporter sur lui. — Parmi les plus jolies habitations du bourg figurent celles des MM. Mazé et de M. Duval.

Pommerit, d'après les étymologistes, dérive de *Peumerit* ou *Peuerit ar bescont*, breton de Tréguier qui signifie *grande paroisse du vicomte*. Dans ce cas, *peu* serait une abréviation de *pleu* ou *plou*, et *merit* de *meur* ou *meurit*, grand.

Pommerit est chef-lieu de perception et résidence d'un notaire. Il s'y tient des foires le lundi après le troisième dimanche

d'août et le lundi après le premier dimanche d'octobre.

Annales. En 1451 et 1455, Jean du Châtelier, vicomte de Pommerit, assista, en qualité de chevalier banneret, aux parlements généraux tenus par le duc Pierre II.

En 1489, à l'époque de la prise de Guingamp par les Français, un combat eut lieu, près le pont de Squilliec, entre les troupes du vicomte de Rohan et celles de la duchesse. Beaucoup de seigneurs bretons y perdirent la vie. On montre encore une petite lande, située vers les confins de Pommerit et de Pelet, à laquelle la tradition a conservé le nom de *Placen-traou-batail*, ou *lieu bas de la bataille*.

Vers 1590, la vicomté de Pommerit passa à Charles de Gouyon qui, vingt-cinq ans plus tard, lors de son mariage avec Claudine du Châtel, prit le titre de marquis de la Moussaye. Cette branche s'étant éteinte sans postérité masculine, le marquisat de la Moussaye passa à une branche cadette des Gouyon, et la baronnie de Quintin, ainsi que la vicomté de Pommerit, fut acquise par la maison des Durfort, d'où sont sortis les ducs de Lorge.

En 1693, messire Louis Le Fur, prêtre de l'ordinaire, entreprit de faire le pèlerinage de Rome. A cet effet, une partie du casuel lui fut réservée, d'après un acte du 18 mars, lequel est consigné aux registres des naissances et signé de M. de la Grève, recteur, et de tous les prêtres de la paroisse.

En 1694, Charles de la Folize, sieur de Briqueville, écuyer, secrétaire des ordinaires de la feue reine, intendant général du duc de Lorge, baron de Quintin, vicomte de Pommerit, présenta sur les fonts baptismaux un enfant au sieur Braillère de Bodelio, procureur fiscal de Pommerit-le-Vicomte.

En 1716, Saint-Gilles, qui était alors trève de Pommerit, est séparé de cette paroisse.

En 1790, lors de la nouvelle division administrative de la France, Pommerit fut érigé en chef-lieu de canton sous le nom de *Pommerit-les-Bois*, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il faisait alors partie du district de Pontrieux.

En 1800, un engagement eut lieu près du Restmeur, entre les républicains et les royalistes. Les premiers furent obligés de battre en retraite, après avoir perdu

trois hommes; les royalistes, vainqueurs, s'établirent dans le château, où ils placèrent des sentinelles, circonstance qui coûta la vie au jardinier de la maison. Cet homme étant allé fêter la victoire que venait de remporter le parti auquel il appartenait, s'oublia au cabaret, où il se grisa. Rentrant ivre au Restmeur, il répondit imprudemment *républicain!* au qui vive du factionnaire. Ce dernier tira sur lui et l'étendit raide mort.

En 1826, le 27 juin, un orage épouvantable occasionna dans la commune des dégâts qui furent évalués à la somme de 23,236 f. On constata que plusieurs des grêlons qui furent ramassés avaient la grosseur d'un œuf de pigeon.

Monuments. L'église paroissiale est sous l'invocation de la Vierge et de saint Pierre. La date de sa fondation n'est pas connue; mais partout le style ogival y domine. La maîtresse vitre, dont les meneaux de granit encadraient jadis de beaux vitraux de couleur, est tout entière ogivale. La partie inférieure de la nef a été rebâtie en 1821; elle était formée de piliers romans, et remonte à une anti-

quité beaucoup plus reculée que le chœur. La tour a une date certaine : elle a été construite de 1704 à 1712, aux frais de messire Jacques de la Grève, receveur de Pommerit, qui légua de plus à sa paroisse 200 livres de fondations diverses, somme considérable à cette époque. Elle a au moins 34 mètres d'élévation. La porte principale de l'église, qui est au-dessous, est parfaitement sculptée. Son architecture est d'ordre dorique.

La CHAPELLE DU PARADIS, monument remarquable, entièrement construit en pierres de taille, d'une jolie architecture, fut commencée en 1398 et achevée en 1445. Trois siècles plus tard, en 1721, quelques-unes de ses parties menaçant ruine furent reconstruites en totalité. La révolution de 89 trouva donc cette chapelle dans un état parfait de conservation; mais elle fut sans pitié comme sans respect pour elle, de telle sorte qu'en 1819 elle était tombée dans un déplorable délabrement: elle fut restaurée alors au moyen de souscriptions et de quêtes qui produisirent 4,000 fr. Sur la porte d'entrée sont gravées les armes des Duchâtel, an-

ciens seigneurs de Tonquédec et vicomtes de Pommerit. — Cette chapelle est desservie.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT est desservie. La haute antiquité à laquelle remonte cette chapelle ne peut être mise en doute: mais on ignore l'époque précise de sa fondation.

Quatre autres chapelles existaient jadis en Pommerit: SAINT-FRANÇOIS DE SALLES, SAINT-PIERRE LEGAL, SAINT-JÉRÔME et SAINT-TUGDUAL. Cette dernière, que l'on suppose avoir été la chapelle domestique de Kermoisant, ancienne terre de fief, était détruite ayant la révolution; les trois autres ne l'ont été que depuis.

Les chapelles domestiques de KERCONGARD et du RESTEUR subsistent toujours; mais elles ne sont plus desservies. La première fut fondée, en 1648, par Alain le Charpentier, seigneur de Kergongard. On ignore la date de la fondation de la seconde. Le Rumeur avait aussi une chapelle privée, mais elle a été démolie avec le château.

Saint Callac, moine de Landevenec, avait dans cette paroisse une chapelle qui portait le

même nom que lui; mais elle n'existe plus depuis longtemps.

A l'angle nord du bois de Pommerit, on distingue encore l'emplacement du château de Bailleau, polygone arrondi, ceint de fossés toujours pleins d'eau. On suppose que c'était un château fortifié du xii^e siècle. L'enceinte a environ 55 ares; elle est cultivée. On ne sait rien de positif touchant la fondation ni même la destruction de ce château.

On remarque un assez beau dolmen sur la terre de Kerbic.

Le cimetière de Pommerit renferme un if d'une dimension vraiment phénoménale. Il a huit mètres de circonférence, et ses branches couvrent 169 mètres de superficie. En 1704, lors de la construction de la tour, il était déjà très-vieux; l'on y suspendit les cloches pendant tout le temps que durèrent les premiers travaux. — Du haut de la tour de la chapelle du Paradis, on jouit d'un point de vue admirable: l'œil embrasse sans effort une étendue de deux à trois myriamètres.

Coutumes. Comme partout, les anciens usages vont se perdant chaque jour dans cette com-

mune. Cependant on y a conservé l'usage de souhaiter la bonne année en chantant des noëls aux portes quelques jours à l'avance. Le soir du 31 décembre, toutes les habitations sont assiégées par des bandes de chanteurs et de chanteuses, qui s'en disputent l'entrée par des attaques et des réparties rimées, dans lesquelles chacun cherche à embarrasser son adversaire. Ces sortes de disputes se reproduisent lors des demandes en mariage et lors de la célébration des noces.

L'ancienne paroisse de Pommerit-le-Vicomte dépendait de l'évêché de Tréguier et de la subdélégation de Guingamp. Elle avait pour seigneur, au moment de la révolution, le duc de Lorge, qui présentait à la cure, ainsi qu'à Saint-Gilles, qui fit partie de Pommerit, comme trêve, jusqu'en 1705.

La seigneurie de Pommerit, ancienne bannière, avait titre de vicomté; elle appartenait, dès le 12^e siècle, aux seigneurs du Châtel. Elle avait haute justice en 1787. — La seigneurie de Montafilant avait plusieurs fiefs dans cette paroisse.

Ses maisons principales sont : le Restmeur, Kergongard, Kerbic. Kermoisan et Kerbouézie, ne sont aujourd'hui que de simples fermes; mais leurs cheminées hexagones et chargées d'ornements, attestent la splendeur de ces lieux jadis nobles.

En 1500, le manoir de Kermillon appartenait au sieur du Champ, garde naturel du vicomte de Pommerit, son fils.

Le Restmeur appartenait, en 1500, à Jean de la Lande; en 1700, à écuyer F. du Bosquet; depuis 1800 à la famille de Roquefeuille.

Kergongard, en 1500, à Vincent le Charpentier; en 1700, à Rollon de la Villeneuve; en 1800, à de Lausanne, maintenant aux héritiers de ce dernier.

Kervenon, en 1500, à Pierre Poences;

Le Mouldan, en 1500, au sieur du Vieux-Châtel.

Kerbreselec, en 1500, à Yves le Roux; en 1700, au sieur du Liscoët; depuis 1800, à la famille de Tréveneuc.

Bugily, en 1500, à Jeanne le Roux.

Le Rumeur-Kermoisan, en 1500, à Robert le Borgne; en 1700, au sieur Kermoisan, ac-

tuellement à l'hospice de Guingamp.

Kerboussa, en 1500, à N.

Le Cosquer, en 1700, au sieur de la Lande; depuis 1800 à la famille Morel.

Kermouster, en 1700, au sieur Binet de Kerbeau; depuis 1800, à la famille de Gouyon de Coignes.

Kerbic, en 1700, à écuyer Pierre Raizon; depuis 1800 à la famille de Floyd. Cette famille est venue en France avec le roi Jacques.

Patrie de Jean Le Brun, avocat en cour de Rome, conseiller et aumônier du duc Jean le Conquérant, enfin évêque de Tréguier. Il est mort en 1378.

COMMUNE

DE TRÉGUIDEL.

Formée des villages

Kerbellec, Malassis, Catroual, les Ruisseaux, le Course, la Tonnelais, le Cabaret, le Guern, Coatleran, Kerescan, Ville-augallais, Goardorno, Pabu, le Reste, Courtil - Mathurin, la Ville-Neuve, Kervitel, les Fa-

mières, le Son, les Fontaines, le Grand-Chemin, Kerloho.

Elle est limitée, au nord par Pléguen, à l'est par Lantic, au sud par Plélo, à l'ouest par Tressignaux. — Sa population est de 836 habitants, et sa superficie de 653 hectares 45 ares, dont 527 hectares sous terres labourables, 21 sous prés et pâturages, 28 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 29 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 203 maisons. — Son revenu cadastral est de 8,751 fr. 93 cent., et son revenu vrai de 33,008 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : schiste talqueux.

Le Bunc est situé à 18 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Lanvollon, son bureau de poste. Son nom signifie *trève de Guidel*. Saint Guidel est le même que saint Guenaël.

Il y a pardon à Tréguidel le 7 septembre. Les personnes atteintes de la goutte ou de rhumatismes s'y rendent de toutes les communes environnantes pour demander à saint Guenaël, patron de la paroisse, la guérison de leur maladie. Saint Guenaël (*ange blanc*) fut le deuxième abbé de Landevenec. Il

succéda à saint Guingalois, fils de Fracan, en 504. Après avoir gouverné avec une grande sagesse, pendant sept ans, le monastère de Landevenec, saint Guenaël fut obligé de l'abandonner et de se réfugier dans la Grande-Bretagne pour éviter la fureur des Frisons, qui avaient fait irruption dans l'Armorique, et mettaient tout à feu et à sang dans ce pays. En 513, Rioval ou Hoël I^{er}, dit le Grand, de retour de l'île britannique, où il s'était réfugié lui-même après la défaite de son père par les Francs, recouvre ses états et parvient à en chasser Corsole, les Saxons et les Frisons. Saint Guenaël revint alors à son monastère, y séjourna trois ans, puis se retira dans le diocèse de Vannes, où il mourut vers l'an 518.

La commune de Tréguidel repose sur un sol de bonne qualité et très-bien cultivé. M. Quemper de Lanascote y pousse au progrès agricole, en donnant lui-même l'exemple d'une bonne culture. Il serait bien à désirer que les riches propriétaires qui habitent la campagne et ont des loisirs s'occupassent d'agriculture : la richesse publique et leur fortune privée gagneraient à cela l'une et l'autre.

La paroisse doit à la générosité de M. de Kersaint-Gilly un terrain pour accroître son cimetière.

La route de Saint-Brieuc à Lanvollon parcourt la partie sud-ouest de cette commune, sur une longueur d'un kilomètre. Elle est également traversée par le Leff, rivière qui prend sa source en Leslay (V. ce mot).

Autrefois, la paroisse de Tréguidel faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo); en 1789, elle relevait de l'évêché de Saint-Brieuc, qui était en même temps le siège de sa subdélégation et de son ressort. La cure était à l'alternative. A cette même époque, M. de Trémargat était seigneur de cette paroisse.

En 1300, elle avait pour maison noble la Villeneuve.

COMMUNE

DE TRÉMÈVEN,

Formée des villages

Le Traou, Lézélech, Saint-Jacques, Kermarquer, Runalès, Rue-Fardel, Kerautret, Kervorgan, Kerpuns, Toul-Pry, Kernon, la Tournée, St-Jean, Leurenou, Traou-Toupin, Traou-Hervé.

Elle est limitée, au nord par Lanleff et Pléhédél, à l'est par Pléhédél, Pludual, au sud par Lannebert, à l'ouest par Trévère et le Faouët. — Sa population est de 760 habitants, et sa superficie de 512 hect. 38 ares, dont 409 sous terres labourables, 47 sous prés et pâturages, 6 sous vergers et jardins, 55 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 192 maisons, 2 moulins à eau, 3 routoirs. — Son revenu cadastral est de 40,354 fr., et son revenu vrai de 31,662 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Elle est traversée, dans sa partie ouest, par la route de Lanvollon à Pontrieux, qui s'em-

branche, au pont de Kerascouet, avec celle de Paimpol. — Son territoire est très-accidenté et bien cultivé. Il produit des fruits à cidre.

Le village de Saint-Jacques est le plus important de la commune, de même que son territoire en est la partie la plus remarquable. Il s'y tient, les 15 janvier, 16 avril, 24 juillet et 15 octobre, des foires où se vendent des bestiaux de toute espèce, des toiles, des instruments d'agriculture, des chapeaux, du drap, des objets de quincaillerie, etc.

Il renferme une chapelle qui porte comme lui le nom de saint Jacques, son patron, et dont la construction remonte au quinzième siècle. Cette chapelle, bien qu'elle ait été diminuée, est encore fort spacieuse; on y voit un bas-relief en marbre blanc, et un vitrail qui méritent l'attention.

La fontaine est très-belle: elle est ornée d'une niche en pierre, abritant une statue de grande dimension, en granit fort dur, représentant saint Jacques.

On remarque encore, près de la route de Lanvollon à Pontrieux, une très-jolie croix en

Pierre, qui semble dater d'une époque très-reculée.

C'est dans ce village qu'est né Yves Le Treust, ancien supérieur du grand séminaire et vicaire-général du diocèse, fonctions importantes qu'il dut à son mérite seul. L'abbé Le Treust soutint M^r de La Romagère dans les orages de son épiscopat, et se fit remarquer par la solidité de son jugement et par sa fermeté. Il est mort, jeune encore, chanoine titulaire.

Le village de Saint-Jacques possède en outre une petite halle et un assez joli pont, sous lequel coule la rivière du Leff.

Le Botac de Tréméven est situé sur une hauteur, à 30 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 6 de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Châtelaudren.

Monuments. L'église est placée sous l'invocation de saint Meen, *sanctus Mevenus*. De là le nom de *Tréméven* donné à la paroisse et qui signifie *trève* ou *paroisse de saint Méven*. Elle a été reconstruite il y a peu d'années et n'offre rien de remarquable.

Outre la chapelle de St-Jacques, dont nous avons parlé, la

commune renfermait jadis les chapelles de Saint-Jean et de St-Laurent, aujourd'hui abandonnées.

Le CHATEAU DE COËTMEN n'existe plus qu'à l'état de ruines. De ce nid d'aigle, formidable citadelle qu'entourait un fossé large et profond, il ne reste plus à proprement parler que la tour ronde, dont la tête écrasée sous le poids de sept siècles, apparaît debout, sur le bord d'un précipice, comme un fantôme au milieu de la solitude. Cette forteresse avait sa chapelle domestique, où les hautains seigneurs de Coëtmen venaient courber le front, et demander à Dieu, peut-être, la paix du cœur, ce bien inappréciable que ne possèdent pas toujours les privilégiés de ce monde! Sur l'emplacement de cette chapelle, on a trouvé des ossements humains et de vieilles pièces de monnaies dont la date n'a pas été constatée. Quant à la forteresse elle-même, nous allons laisser parler la science en empruntant à Fréminville la description qu'il en a donnée dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord*.

« Ce château, autrefois forteresse et chef-lieu d'une des prin-

cipales bannières de Bretagne, ne présente plus maintenant que les restes de deux tours à moitié abattues. L'une est carrée et on y pénètre par une porte à cintre plein. Elle flanquait l'enceinte extérieure dont on peut encore remarquer des vestiges, et qui m'a paru avoir été sur un plan elliptique. L'autre qui est ronde, plus forte, à murs plus épais et qui est aussi moins ruinée, était le donjon ou réduit de la forteresse. Elle était fortement construite en pierres de taille, et elle est assise sur un keep ou butte factice environnée d'un fossé particulier.

« La porte d'entrée de cette tour, pratiquée au rez-de-chaussée, est comme celle de la précédente, à cintre plein, ainsi qu'une fenêtre que l'on remarque un peu au-dessus et à droite. L'intérieur de la tour est octogone : au rez-de-chaussée on voit plusieurs embrasures cintrées en dedans mais se terminant au dehors par des ouvertures carrées.

« Au premier étage plusieurs autres embrasures sont également pratiquées, mais au lieu d'être à plein cintre comme celles du bas, elles sont voûtées en ogive et se terminent vers l'extérieur par une barbacane longue

et étroite. Ainsi cet édifice, qui nous présente le mélange de l'architecture ogivale avec celle du cintre plein, ne peut remonter qu'à l'époque où l'on commença à substituer le premier de ces deux styles à l'ancienne architecture romane, c'est-à-dire au douzième siècle. Nous sommes d'autant plus portés à fixer cette époque pour la construction du château de Coëtmen, que la forme elliptique de son enceinte nous démontre positivement qu'il ne peut être plus moderne.

« Le vieux château de Coëtmen rappelle la mémoire d'une famille illustre, dont les membres ont joué pendant longtemps en Bretagne un rôle remarquable, soit dans les armes, soit dans les négociations, les traités et les ambassades. Ce n'est cependant que dans le treizième siècle qu'ils commencent à être signalés dans l'histoire. Les seigneurs de Coëtmen n'étaient alors que de simples chevaliers, et leur terre dépendait de la vicomté de Rohan. En 1277, Prigent, vicomte de Coëtmen, commença l'illustration de sa famille en contractant une grande alliance : il épousa Anne, fille unique d'Hervé de Léon, lequel était lui-même fils unique d'Hervé,

quatrième du nom, comte de Léon et seigneur du château de Brest. Ce dernier se ruina par ses prodigalités et son inconduite; il aliéna tous ses domaines. En 1420, il avait vendu au duc de Bretagne la ville et le château de Brest pour se procurer de l'argent dont il manquait toujours. Il ne laissa à son fils d'autre héritage que ses dettes, et sa petite fille Anne se trouvant absolument sans fortune et sans dot, se trouva fort heureuse, malgré l'éclat de sa haute naissance, qu'un simple chevalier bachelier voulût bien accepter sa main.

« En 1346, un vicomte de Coëtmen commandait un des corps de l'armée de Charles de Blois, lors d'un combat que ce prince livra le 9 juin, à une petite troupe d'Anglais composée de quatre-vingts hommes d'armes et de cent archers, commandés par Thomas d'Aggeworth. Ce dernier, malgré l'inégalité du nombre, résista vairement à toutes les forces de Charles. Il s'était posté dans un lieu si avantageux que malgré tous leurs efforts, les Bretons ne purent jamais l'en débusquer. La nuit vint faire cesser le combat, les troupes de Charles se retirèrent

et le chevalier anglais demeura maître de sa position. Cette action qui peut être comparée (sur une moindre échelle pourtant) à la désastreuse bataille de Poitiers, lui fit beaucoup d'honneur. Elle prouva que souvent la bravoure et le nombre échouent à la guerre contre l'art et l'habileté.

« En 1364, le sire de Coëtmen, après s'être battu avec la plus grande valeur, fut fait prisonnier à la bataille d'Aurai. Devenu libre ensuite, il se trouva, en 1367, au nombre des seigneurs bretons qui se portèrent garants d'une trêve entre le duc de Bretagne et le roi de France.

« En 1383, le duc de Bretagne ayant envoyé un corps d'armée de ses sujets se joindre à l'armée que le roi Charles VII envoyait en Flandre, pour y faire lever le siège d'Ypres, bloquée par les Anglais et les Gantois révoltés, le vicomte de Coëtmen fit partie de ce corps de troupes, où il entretenait, en vertu de son devoir féodal, deux chevaliers et treize écuyers ses vassaux.

« En 1387, Rolland, vicomte de Coëtmen, l'un des seigneurs bretons attachés à la fortune de Clisson, lors de ses démêlés avec le duc de Bretagne, prit les ar-

mes en faveur du connétable, et à la tête de ses vassaux, attaqua le château de Guingamp que le duc avait confisqué. Il pressa vigoureusement cette place, menaçant de n'y faire aucun quartier s'il lui fallait l'emporter d'assaut. Le sire de Kermarec qui y commandait, n'attendit pas cette extrémité, il capitula et lui rendit le château, à condition que lui et sa garnison obtiendraient vie et bagues sauvées.

« En 1394, ce même Rolland de Coëtmen, commandant dans la ville de la Roche-Derrien, toujours pour le parti de Clisson, y fut à son tour assiégé par les troupes du duc. Se voyant sur le point d'être forcé dans sa place, il prit le parti d'aller nu-tête et le chaperon à la main, se jeter aux pieds du duc dont il implore la clémence pour le passé, lui promettant de lui être désormais fidèle. Le prince lui pardonne ainsi qu'aux principaux officiers de sa garnison. Cependant le sire de Coëtmen ne tint pas sa parole, car par suite d'un manque de foi et de reconnaissance indigne d'un chevalier, nous le voyons fort peu de temps après, reprendre les armes contre son suzerain, lorsque ce dernier tenta de s'emparer de la

ville de Saint-Brieuc, défendue par Clisson, lequel avait en outre avec lui Jean de Penthièvre, Alain de Rohan, Jean de Rieux, Alain de Bostrenen et Robert de Beaumanoir.

« En 1427, nous voyons figurer un autre Rolland, seigneur de Coëtmen, au nombre des seigneurs bretons qui ratifièrent le traité de Troyes, conclu entre leur duc et le duc de Bedford.

« En 1431, le sire de Coëtmen, depuis peu créé chevalier banneret, prend séance aux états de Vannes, parmi les hauts barons de la province.

« En 1456, le sire de Coëtmen fut semond par le duc Artus III, pour marcher à la tête de ses hommes, à la défense des côtes de Bretagne, menacées par les Anglais.

« Un projet de croisade contre les infidèles, formé par le roi Charles VII, n'ayant pu se réaliser, plusieurs chevaliers bretons, qui déjà avaient pris la croix pour faire partie de l'expédition, ne voulurent pas que leur vœu fût fait en vain. En conséquence ils résolurent, en 1458, de se rendre à Rhodes afin d'y offrir leurs services à Jacques de Milly, alors grand-maître de l'ordre des chevaliers

de St-Jean-de-Jérusalem; dans leur nombre figurèrent principalement le vicomte de Coëtmen, Jean de Mortemart et Guillaume de Porhoët. Alain de Boiséon fit armer et équiper à ses frais le vaisseau qui les conduisit à Rhodes. Ces croisés bretons ne tardèrent pas à y signaler leur valeur contre les ennemis de la foi, qui sans cesse menaçaient cette île, dernier boulevard des chevaliers chrétiens en Orient, et dernier débris des conquêtes achetées par tant d'exploits par les premiers croisés.

« En 1476, le sire de Coëtmen figure comme l'un des garants du traité conclu à Senlis, entre le roi Louis XI et le duc de Bretagne François II. Traité remarquable par cette formule que les deux princes contractants exigèrent réciproquement l'un de l'autre. « Je promets par la vraye « crouës cy présente, que tant « qu'il vive je ne le prendré ne « tuerai, ne consentiré qu'on le « preigne ne qu'on le tue. »

« En 1484, Jean, sire de Coëtmen, fut un des seigneurs bretons qui se liguèrent contre Landais, cet indigne favori et ministre du duc François II, lequel sorti du néant et s'étant élevé aux premières charges, à

force de bassesses et de flatte-
ries, s'était surtout acharné,
comme le font tous les parvenus
de sa trempe lorsqu'ils sont au
pouvoir, à persécuter les nobles
et les militaires.

« En 1483, la terre de Coëtmen
fut érigée en baronnie par le
duc.

« En 1487, le même seigneur
de Coëtmen fit partie de l'am-
bassade envoyée par le duc de
Bretagne au roi de France.

« En 1488, encore le même sei-
gneur est envoyé en ambassade
par le duc, pour supplier le roi
de France de faire la paix avec
lui. Cette paix fut accordée; le
traité en fut conclu au château
du Verger, en Anjou, moyen-
nant des conditions sévères im-
posées par le monarque. Le sire
de Coëtmen fut du nombre des
otages livrés jusqu'à leur en-
tière exécution.

« En 1489, la duchesse Anne
envoya Jean de Coëtmen en am-
bassade en Angleterre.

« La postérité masculine de la
maison de Coëtmen s'éteignit
peu après, et cette maison se
fondit dans celles du Bois-Gué-
zennec, de Kergadion et quel-
ques autres.

« Les barons de Coëtmen por-
taient pour armoiries, de gueu-

les à neuf annelets d'argent pla-
cés trois, trois et trois.

« La terre de Coëtmen appar-
tenait en dernier lieu à M. le
comte de Rougé, pair de Fran-
ce. »

La propriété de Coëtmen ap-
partient maintenant à la famille
de Kergariou.

Autrefois paroisse, Tréméven
avait pour subdélégation Paim-
pol, et ressortissait à St-Brieuc,
son évêché. M. le marquis de
Rougé en était le seigneur. La
cure était à l'alternative. — Cette
paroisse faisait partie de l'ancien
comté de Goëlo (V. Plourivo).

Le Leff sépare cette commune
de celle de Trévélec.

COMMUNE

DE TRESSIGNAUX.

Formée des villoges

La Corderie, Porzou, Kermin,
Bois-du-Chat, la Lande, Ker-
loc, le Runne, Harinchou, Ker-
tidual, Kerarziou, la Trinité,
Kervellard, Kerbiet, Kerdaniel,
Kerpintel, Croix-de-Pierre.

Elle est limitée, du nord-ouest
au nord-est par Lanvallon, Pié-
guten; à l'est par Tréguidel; au
sud par Plélo; au sud-ouest et à
l'ouest par Bringolo, Goudelin,
la rivière du Leff. — Sa popula-
tion est de 900 habitants, et sa
superficie de 729 hect. 21 ares,
dont 496 hect. sous terres labou-
rables, 39 sous prés et pâtura-
ges, 9 sous bois, 5 sous ver-
gers et jardins, 130 sous lan-
des et terres incultes. — Elle
renferme 218 maisons, et les
moulins à eau de Kervellard et
de Kerointel. — Son revenu ca-
dastal est de 13,304 fr. 44 c.,
et son revenu vrai de 54,018 fr.,
soit 1/4 pour proportion entre
ces deux nombres. — Terrain
schisteux, modifié par le granit.

La partie nord-est de cette
commune est traversée par la
route de Lanvallon à St-Brieuc.
On a fait à diverses époques
d'importantes découvertes sur ce
territoire. En 1816, une femme
trouva dans un champ une pé-
pite d'or natif sur gangue de
quartz blanc. Un orfèvre de St-
Brieuc la paya 900 fr., en dé-
tacha l'or et revendit la gangue
à M. Robiquet, membre de l'Ins-
titut, qui en fit présent au ca-
binet des mines de Paris, dont
elle est un des plus beaux échan-

tillons. — En 1840, en démolis-
sant un vieux mur, Corbel fils
découvrit un pot de terre ren-
fermant dans un sac de toile en-
viron 2,000 médailles d'argent
du diamètre d'un liard et du
poids d'un gramme, au titre de
0,333. On lisait sur ces médail-
les le mot *Guingampi*, qui dé-
signait, sans aucun doute, le
lieu où elles avaient été frappées.

Le Bourg de Tressignaux est
situé sur un coteau, à 22 kil.
N.-O de St-Brieuc, et à 2 kil. de
Lanvallon. Il a pour bureau de
poste Châtelaudren. — L'an-
cienne route de Saint-Brieuc à
Lanvallon passait par ce bourg.

L'Église est sous l'invocation
de saint Sulia, abbé.

Le PRESBYTÈRE a été, pendant
plusieurs mois, le théâtre d'évè-
nements étranges, inexplica-
bles. *Jour et nuit*, des voix in-
connues faisaient entendre sur
tous les tons des cris aigus, bi-
zarres, et qui ne laissaient pas
un instant de repos; puis des
coups retentissants étaient simul-
tanément frappés dans tous les
appartements. Ce n'est pas tout
encore: outre les cris et le bruit
des coups, c'était un boulever-

sement qui s'exécutait d'un bout de la maison à l'autre, et cela si subtilement, qu'aucun agent n'apparut jamais ni ne se laissa deviner. Cependant ces dérangements du mobilier se répétaient fréquemment et autant de fois qu'on avait pris soin de tout remettre en place!

Qui donc était l'auteur de cette persécution, et quels étaient les moyens mis en œuvre pour la faire réussir? — Nous l'avons dit: toutes ces choses surprenantes s'exécutaient avec tant de subtilité, qu'on n'a pu parvenir à en soupçonner seulement la cause, et cependant, pour la découvrir, l'abbé Morvan, vieillard très-édifiant qui était alors pasteur de Tressignaux, employa tous les moyens imaginables. Toutefois, nous devons constater qu'à dater du départ de la domestique, tout rentra dans l'ordre. Mais tout ce bruit, tous ces bouleversements successifs avaient fortement impressionné le digne recteur: affaibli, troublé, il alla mourir peu de temps après à Gommenech.

On a dit, dans le pays, que tout cela était l'œuvre des lutins, qui, contrariés de voir le bon prêtre faire le bien dans la pa-

roisse, avaient eu recours à ce moyen pour l'éloigner.

Quoi qu'il en soit, voilà un récit à joindre à tout ce que l'on rapporte, en Amérique et ailleurs, des esprits et de leurs manifestations, question qui agite en ce moment l'opinion, et que l'opinion résout tantôt avec la foi vive de l'adepte, tantôt avec la circonspection du philosophe, tantôt enfin avec l'incrédulité absolue du sceptique.

Autrefois paroisse, Tressignaux dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, qui était en même temps le siège de sa subdélégation et de son ressort. La cure était à l'alternative. Cette paroisse a fait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

Anciennes maisons nobles. En 1300, les manoirs de Kerguistin (*), de Keraoul, de Kerbiguet, de Kererrez, de Vieux-Châtel, de Kervivric, de Kerallan, de Kergouet et de Pellan.

(*) F. Roland Berthelot de Kerguistin périt dans un combat livré aux infidèles le 15 juillet 1570. Il figure avec honneur dans le *Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, par Mathieu de Goussancourt.

La commune de Tressignaux renferme une carrière d'où l'on tire un tuffeau vert, qui se durcit à l'air. Elle est traversée par la rivière le Leff.

COMMUNE

DE TRÉVÉREC,

Formée des villages

Droët, Kerionou, Pen-Coat, Penduonec, Keriolet, Pors-Guen, Kerdrin, Kerbaudry, Fantan-Min, Kereven, Kerpellen, Kernestiguet, Kerlan-Bihan, Drecuzlan, Kergoniou, Kerezau, Lezvérec, Kermérien, Kergolet.

Elle est limitée, au nord-ouest par le Faouët, à l'est par Tréméven, au sud par Gommenech, à l'ouest par Saint-Gildas-les-Bois. — Sa population est de 537 habitants, et sa superficie de 432 hect. 97 ares, dont 338 hect. sous terres labourables, 20 sous prés et pâturages, 5 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 40 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 135 maisons et les moulins à eau dits des Isles, Blondel, Droët et

Morvan. — Terrain schisteux, modifié par le granit.

Depuis vingt ans, l'agriculture a progressé sans aucun temps d'arrêt dans cette petite commune. Aussi peut-on avancer sans crainte, comme sans injustice pour les autres communes du canton, qu'elle est la mieux cultivée. Les instruments agricoles perfectionnés y sont d'un usage tellement général, qu'on ne trouverait pas de ferme si peu importante qui ne les emploie. Ce résultat est dû en partie aux efforts persévérants et à l'initiative de M. Ollivier, cultivateur instruit et intelligent, qui administre depuis long-temps cette commune en qualité de maire.

Outre les céréales, dont la vente, jointe à celle des bestiaux, constitue le principal commerce de Trévère, ce territoire produit du lin d'excellente qualité et beaucoup de racines fourragères. L'assolement y est quadriennal. Les engrais de mer et une culture raisonnée ont simultanément contribué à la richesse actuelle de ce sol.

Dans la vallée qu'arrose le Leff, en descendant à Saint-Jacques en Goëlo, un seul cultivateur, s'est créé un revenu

de 4,500 fr. avec le fruit des vergers qu'il a plantés.

— Le Pardon de St-Véran est le principal pardon de la commune; il a lieu le premier dimanche d'août et dure un jour. Autrefois il avait lieu le troisième dimanche d'octobre et durait huit jours, pendant lesquels il ne se consommait pas moins de 6 vaches, autant de génisses, 40 veaux, 25 moutons. On y buvait aussi une prodigieuse quantité de cidre.

Le Bourg de Trévère est situé sur une petite éminence, à 30 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Pontrieux, et compte une trentaine de maisons couvertes en chaume, trois ou quatre exceptées. En 1840, on y a bâti une assez jolie maison d'école, divisée en deux parties tout-à-fait distinctes et sans communication entre elles. L'une est consacrée aux garçons, l'autre aux filles.

Sous le règne de Louis-Philippe I^{er}, des religieuses, qui avaient été fondées par M^{lle} du Roscoat, se détachèrent de leur fondatrice et vinrent tenir école de filles à Trévère. Elles prirent le nom de *Vranistes*, et

restèrent plusieurs années dans ce bourg.

Origine. L'opinion la plus généralement en faveur fait dériver le nom de cette commune de *Tre-Véran*, trève, peuplade de Véran, et se fonde, pour donner autorité à cette étymologie, sur ce que saint Véran est patron de la paroisse. Ainsi le nom primitif de la commune qui nous occupe aurait été *Trévéran*, et ce nom se serait changé plus tard, par corruption, en celui de *Trévère*, qui lui reste.

On a dit encore : Trévère ne pourrait-il pas venir de *Tré-Véred*, peuplade du cimetière? — *Vered* ou *vezred*, en effet, signifie cimetière. Mais pourquoi cette désignation bizarre de *Peuplade du cimetière*? Qu'aurait-on voulu exprimer par là? — Nous ne le devinons pas.

Enfin une troisième opinion s'est produite : Trévère signifie *trève*, peuplade d'*Erech*, (*Trev-Erech*). L'auteur, il est vrai, se borne à indiquer cette étymologie nouvelle, puis l'abandonne aussitôt, invitant lui-même à s'en tenir à la première, qui a pour elle l'opinion générale.

Eh bien, malgré cet abandon,

et en dépit de l'opinion générale, qui n'est pas toujours la meilleure, nous n'hésitons pas à accorder la préférence à la dernière de ces étymologies. Nous l'adoptons parce qu'elle a sur les deux autres l'avantage, fort grand à nos yeux, d'être la traduction littérale de Trévère; en second lieu, parce qu'il ne répugne point à notre raison d'admettre qu'*Erech* ou *Riothime*, qui succéda à son père en 464, et fut, comme on sait, cinquième roi des Bretons Armoricaïns, ait été le fondateur ou le bienfaiteur de cette paroisse et qu'il lui ait donné son nom.

On doit à ce prince plusieurs fondations pieuses; dès l'an 488, notamment, il fit au monastère de sainte Ninnoche une donation assez importante, dans laquelle il est qualifié duc de la *Petite-Bretagne*. Dom Morice fait même observer, à ce sujet, que c'est la première fois que cette dénomination est donnée à la partie des Armoriques occupée par les Bretons.

Nous disons donc que Trévère dérive de *Trev-Erech*, et signifie *trève d'Erech*.

Annales. En 1630, la confrérie du Rosaire, et, en 1689,

celle du Saint-Sacrement, s'établirent à Trévère.

En 1572 et années suivantes, la fabrique allouait aux recteurs de Trévère *vingt sols pour quatre pintes de vin employées, les jours de Pâques, pour bailler sacrements aux paroissiens*. On appelait ce vin *mandatum*.

En 1630, le prédicateur de carême recevait une chopine de vin tous les mercredis. La fabrique paya, cette année, *vingt-sept sols pour sept chopines*.

En 1693, M^r Olivier Jégou, de Kervilio, évêque de Tréguier, appela en visite pastorale Jean Ollivier et Isabeau Allanet, qui tardaient à accomplir des promesses de mariage faites en face de l'Église, et reçues par M. Hervé, alors recteur de la paroisse. Ses exhortations amenèrent une réconciliation entre les deux fiancés, et leur mariage fut célébré par le prélat lui-même, en présence du pasteur de la paroisse et de Maudez Gouriou, recteur de Quemper-Guézennec.

En 1742, une maladie épidémique dépeupla Trévère. Défense fut faite, par la fabrique et par le général de la paroisse, d'enterrer dans l'église.

En 1804 ou 1803, Trévère fut supprimée comme succursale,

et réunie pour le culte à Gommenech. Les habitants, — c'était leur droit, — se plaignirent et protestèrent; mais ce fut en vain. En 1823 ils furent plus heureux : la Restauration fit droit à leurs doléances, et rétablit la succursale de Trévéeec. L'église fut alors restaurée, et on l'appropriâ aux besoins du culte. On ne lui rendit point la crosse de saint Véran, qu'elle regrette toujours, mais on l'indemnisâ en argent pour la perte de son bel autel sculpté, dont l'avait enrichi le célèbre Corlay. Cet autel avait été, lors de la suppression de Trévéeec comme succursale, enlevé par les habitants de Gommenech, qui le placèrent dans leur église, où l'on peut encore l'admirer.

En 1824, la commune a été le théâtre d'un événement étrange, inexplicable, que les journaux ont signalé à l'univers, et que M. l'abbé de Garaby, qui en a été le témoin, raconte ainsi :

« Voyez-vous sur un plateau solitaire cette demeure couverte de chaume? Elle attirait il y a quelques années les regards de tout le monde. Il s'y passait quelque chose d'étrange. Une famille qui comptait des femmes et des

enfants, — les muets; des voleurs les pillèrent; la mort vint enlever une des filles; la justice envoya ses agents et montra ses fers; les parents eurent recours aux prières et aux larmes; les amis firent mille instances; le clergé parla au nom du Tout-Puissant : toutes les tentatives échouèrent. Je les ai vus pendant qu'ils gardaient ce silence mystérieux; ils s'occupaient avec calme, s'entre-appelaient, priaient le soir à haute voix, agenouillés dans leur champ, tandis que le père le parcourait en prononçant des formules extraordinaires. A l'église, ils avaient choisi une place dont ils chassaient de force tous ceux qui s'y trouvaient : ils allaient à leurs affaires et au marché, traitant toutes choses par signes et donnant sans mot dire tout ce qu'on leur demandait. Enfin, le maître de la maison mourut : aussitôt le charme cessa. La politique des mendiants a tiré parti de ce singulier événement. Ils ont dit que, rebuté par le vieillard, un pauvre avait jeté un sort sur lui et sur ceux qui l'entouraient, et que pour montrer que c'était l'effet d'un anathème, ils parlaient bien entre eux, mais que leurs lan-

gues seraient enchaînées pour les autres jusqu'au dernier soupir du coupable. Cette calomnie tombe devant la réputation de bienfaisance de ces honnêtes agriculteurs. Il paraît que le secret est à jamais enseveli avec le chef de famille. »

Cette famille avait nom le P... Elle se composait du père, de la mère, d'une tante, d'une petite fille d'une douzaine d'années et d'un petit garçon de dix. Ce fut le mari qui perdit le premier l'usage de la parole; puis, après lui et dans la même semaine, la tante; enfin, à peu de jours d'intervalle et successivement, la femme et les enfants.

La première année ils semèrent leurs champs, firent moure leur blé, et eurent leur pain au four public; mais découragés bientôt par les sarcasmes dont ils y étaient l'objet, ils s'abstinrent d'y aller, et cuisirent leur pain sous la cendre. Plus tard, le meunier cessant d'aller prendre leur grain, ils le mangèrent sans être moulu.

La justice intervint alors : le père fut conduit à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, où il resta plusieurs jours sans prendre de nourriture. Le reste de la famille persévérant à garder le

silence et à vivre comme auparavant, on emprisonna aussi les femmes; mais les enfants, séparés de leur père, de leur mère, de leur tante, enfin abandonnés entièrement à eux-mêmes, puis menacés et humiliés par tout le monde, n'en continuèrent pas moins à rester muets, et se refusèrent à accepter rien de personne!

Qu'arriva-t-il? La petite fille mourut d'inanition!... Le père, sorti de prison, se retira à Pomerit-le-Vicomte, chez un de ses parents; mais il était trop tard : épuisé par la privation de nourriture, il mourut quelques jours après!...

Ainsi, parce qu'ils ne parlaient pas, une population tout entière poursuivie de ses préventions injustes un père de famille, des femmes, des enfants en bas âge, et les réduisit à manger sans être moulu le grain qu'ils récoltaient!... Parce qu'ils ne parlaient pas, la justice chargea de fers ces femmes, ce père de famille; elle sépara ces enfants de leurs parents, et les abandonna à la commisération publique, qui fut à ce point imprévoyante ou implacable à leur égard, que la petite fille mourut de faim, comme nous l'avons

dit plus haut!... — Oui, sans doute. Mais hâtons-nous cependant d'ajouter que les muets ne furent pas toujours exempts de reproches, ils élevaient parfois de bien singulières prétentions : ainsi, par exemple, d'autres fidèles de la paroisse se plaçaient-ils, en leur absence, à l'endroit qu'ils s'étaient choisi dans l'église, ils les en chassaient à leur arrivée, fallut-il pour cela employer la force, et sans s'inquiéter s'ils troublaient ou non l'office. On nous a cité plusieurs autres excentricités que nous ne pouvons rapporter ici, et que ces malheureux exécutaient avec un sang-froid imperturbable. Pour terminer, nous dirons qu'il faut plaindre cette famille, car les rigueurs dont elle a été l'objet ont eu pour elle des conséquences terribles; mais aussi qu'on ne pouvait prévoir ces conséquences, et qu'en présence de ces étrangetés restées jusqu'à ce jour sans explication, l'opinion et la justice ont pu se tromper.

Monuments. L'ÉGLISE est située à l'angle sud-ouest de la place du bourg, au milieu d'un cimetière planté d'ormes, de platanes et de sapins, qui forment

autour d'elle une ceinture verte de l'effet le plus gracieux. Elle a la forme d'une croix latine, et a conservé plusieurs vitraux coloriés. On remarque au transept deux arcades ogivales, débris curieux du quinzième siècle, qui rappellent l'église primitive, laquelle datait de cette époque. Elle est placée sous l'invocation de saint Véran, évêque de Vence, dont la fête se célèbre actuellement le premier dimanche d'août. Le maître-autel que possède aujourd'hui cette église n'a pas, au point de vue de l'art, le mérite de celui qu'il remplace, néanmoins il est fort joli. On admire les deux statues en bois de grande dimension qui lui servent d'ornement : elles ont beaucoup d'expression et de vie. L'une représente la Vierge, l'autre saint Véran, patron de la paroisse. Toutes les deux sont de Corlay.

On a du même artiste, conservées dans une chambre qui se trouve placée au-dessus de la sacristie, six statuette d'anges, qui servaient de décoration à l'autel primitif.

L'église de Trévère possède des reliques authentiques de sainte Philomène, apportées de Rome en 1839. — Avant la révolution de 1789, cette église

dépendait de la juridiction de Gouelin.

Elle a eu pour recteurs, depuis 1593 jusqu'à nos jours : MM. Vincent Toupin, Jean Morice, Jean Cazolier, Olivier Hervé, Yves Gualéz, Pierre Le Filloux, Christophe Le Ker, Pierre Le Moillot, Pierre Ellien, Jacques Ollivier, Jean d'Avalan, Laurent Jégou, de Laniscat, qui prédit, dit-on, la révolution de 89; Louis-Jacques de Penhoadic, Gilles Morice, François Péro, Jean Le Goff, qui, pour obéir au décret de déportation du 26 août 1792, se retira à Jersey, où il mourut. Du 26 août 1792 au 28 octobre 1793, la paroisse de Trévère resta sans prêtres. Elle fut desservie à cette époque et successivement par MM. Loizel, René Souvestre et Jean Le Verger, prêtres assermentés. Enfin, à dater de primaire an ix, elle a eu pour pasteurs : MM. Jean Pérennès, Le Long, Olivier Nicolas, Jean-Louis Quéret, Philippe Guézou et Nicolas.

PONT-MEN (*). Sur les limites

(*) *Pont-Men*, ou mieux *mein*, signifie *pont de pierre*. Près de là, en effet, coule un ruisseau sur lequel on a jeté un pont en pierre. On trou-

de la commune, dans un riant vallon, au bord de l'eau, la piété des Penhoadic de Lezvérec, famille ancienne et qui existe encore, avait élevé une chapelle à la mère du Sauveur, sous le nom de Notre-Dame-de-Délivrance. C'était un fort joli monument, dont l'œil ne pouvait se lasser d'admirer l'architecture simple et sévère, et ces belles fenêtres en ogive ornées de sculptures qui faisaient l'admiration de l'antiquaire. Mais, le croirait-on, plus impitoyable que la révolution, notre siècle a détruit tout cela au profit de l'église de Gommenech!... Il reste encore cependant quelques ruines de Pont-Men; mais bientôt elles auront disparu complètement, pour ne laisser qu'une place vide, riche à la vérité de souvenirs. Là, en effet, jusqu'en 1789, les pèlerins accouraient en foule de toutes parts, une fois l'an, le troisième dimanche de septembre, jour de la grande fête de la chapelle.

Toutefois, de même que chaque médaille a son revers, le pardon de Pont-Men avait aussi

ve, dans la vallée de Pont-Men d'excellentes cressonnères, dont on ne tire aucun parti.

son mauvais côté. Il était le rendez-vous des gars de Trévère et de Gommenech, et l'occasion de rixes sanglantes entre les champions redoutables de ces deux paroisses, qu'une rivalité de vieille date avait rendus ennemis. De part et d'autre, on se chargeait à coups de bâton, et rarement la journée se passait sans qu'il y eût quelques bras ou jambes cassés. La révolution a vu disparaître ces désordres, Dieu en soit loué ! Mais avec eux elle a emporté la foi qui attirait là des milliers d'êtres souffrants, que la prière rendait plus forts et mieux disposés à accepter leur part des misères de cette vie !

— Près de la chapelle de Pont-Men se trouvait une belle fontaine, placée aussi sous la protection de la Vierge.

— La commune compte encore plusieurs belles croix en

Pierre, et un tumulus non loin du bourg.

Autrefois paroisse, Trévère dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrioux et du ressort de Lannion. La cure était à l'alternative. — Trévère a fait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

Ses maisons nobles étaient : Penduonec, Kerovic et Keralain, qui existaient dès 1380. Lezvérec remonte à une antiquité moins reculée. Ce manoir subsiste encore (*), ainsi que celui de Penduonec, belle propriété sise sur une colline naguère aride et stérile, qui fait face aux ruines imposantes de l'antique forteresse de Coëtmen (V. Tréméven).

(* *Lezvérec* signifie *près Vérec* (bourg de Trévère). C'est un manoir couvert en chaume.

CANTON DE MONCONTOUR.

Il se compose des communes de Moncontour, Brihand, Hénon, Penquily, Quimroy, Saint-Carreus, Saint-Glen, Saint-Trémoël, Trébray, Trédaniel. — Sa population est de 15,689 habitants, et sa superficie de 17,493 hectares 12 ares. — Il renferme 3,589 maisons. — Son revenu vrai est de 764,844 francs.

COMMUNE

DE MONCONTOUR.

FORMÉE

de la ville de ce nom et des villages

Arrondel et la Vallée (la moitié de ce dernier est en Hénon).



ELLE est limitée, au nord par Hénon, à l'est par Trédaniel, au sud et à l'ouest par Plémy. — Sa population est de 1,650 habitants, et sa superficie de 47 hectares 83 ares, dont 3 hect. sous terres labourables, 12 sous prés et pâturages, 18 sous vergers et jar-

dins, 3 sous terres incultes. — Elle compte 360 maisons et 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 12,877 fr. 11 c., et son revenu vrai de 51,508 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

La VILLE DE MONCONTOUR est placée en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, qu'arrosent à la base deux petites rivières; elle est à 23 kil. S. S.-E. de Saint-Brieuc. Vue de la route de cette dernière ville, elle apparaît au voyageur comme un minaret, dont le pied aux larges proportions s'appuie sur de riantes et fertiles vallées. Ces vallées profondes, jadis stériles, faisaient au moyen-âge l'office de douves, et ajoutaient une dé-

fense naturelle aux travaux de fortifications que la main de l'homme avait réunis là. Mais maintenant elles sont parfaitement cultivées, et forment de trois côtés une ceinture de feuillage et de verdure autour de la petite ville, à laquelle viennent aboutir trois routes bien entretenues.

Ne cherchez donc plus ces hauts remparts crénelés, ce château flanqué de quatre grosses tours, où fut enfermé l'infortuné Gilles de Bretagne, frère du duc François II et neveu des rois de France et d'Angleterre (V. Créhen, arrondissement de Dinan, 2^e volume de cet ouvrage). Aujourd'hui, tout ce formidable appareil militaire a disparu, et ne laisse d'autres traces que quelques pans de murs noircis par les siècles, auxquels le lierre s'attache et qu'il ronge. Sur ces vieilles murailles écroulées, qui étreignaient autrefois la cité forte, on a placé des jardins; idée heureuse, car lorsque vient la saison des fleurs, ces jardins reflètent un peu de gaieté sur la ville actuelle, d'ordinaire triste, silencieuse et solitaire.

Encore si Moncontour n'avait perdu que sa cuirasse de guerre! Mais la fin du dix-huitième

siècle, qui a vu la ruine du commerce des toiles en Bretagne, a vu aussi le mouvement et la vie se retirer de la cité qui nous occupe. Une fois l'an toutefois, comme nous le dirons plus loin, le mouvement et la vie sont rendus à cette pauvre mourante, qui se réveille alors, au bruit des danses et des festins; mais pour retomber, au bout de quelques jours, dans une nouvelle et longue somnolence.

Avant la révolution, à l'époque surtout où florissait la compagnie des Indes, Moncontour avait de riches maisons de commerce qui exportaient leurs toiles en Espagne, par Saint-Malo, et dans l'Inde, par Lorient. Aujourd'hui son commerce et son industrie se bornent à la fabrication et à la vente de quelques bailes de toiles de différentes espèces, de berlinge, de fils retors, d'ornements d'église, de cuirs et de beurre.

Il y a foire dans cette ville le 1^{er} lundi de mai, 2^e de juin, 3^e de juillet, 3^e de septembre, 2^e d'octobre, 1^{er} de novembre, 1^{er} de décembre. Marché tous les lundis, et, pour les fruits, trois fois par semaine. — La rainette piquée du pays est très-estimée.

La ville est formée des places

du Martray, de la Carrière, de la Place principale, qu'entourent de fort jolies maisons, et des rues de Saint-Michel, de l'Abbaye, de Saint-Jean, des Dames, de la Grand'rue, du Bourgneuf, de la Pompe et de Notre-Dame.

On y remarque la fontaine de Lamarqué, à l'entrée de la ville, celle de la Carrière, celle de St-Léonard, la Pompe, qui laisse couler l'eau par deux gueules de lion en cuivre; une halle à la viande, une autre pour la farine, une troisième pour les toiles; un bureau de bienfaisance, un hôpital avec jardins et serres (il est tenu par les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, qui y donnent des retraites d'hommes et de femmes; il remplace sans doute la maladrerie de fondation commune qui existait avant la révolution); une école de frères, une école de filles dirigée par les Dames de la Providence, et une troisième école tenue par un laïque; une chambre consultative des manufactures, un bureau d'enregistrement, une justice de paix, une brigade de gendarmerie, une cure de deuxième classe; étape, bureau de poste, station d'étalons, ouvrir. —

3 notaires, 2 huissiers. A 451 kil. de Paris.

Origine. A quelle époque précise faut-il faire remonter l'origine de Moncontour? Quel est le fondateur de cette ville? Quels en furent les commencements?

— Le croirait-on? Les historiens que nous avons consultés (ils sont nombreux) ne répondent à aucune de ces questions, et pourtant la ville dont nous retraçons l'histoire sommaire a occupé une place importante dans les fastes de la vieille Armorique. C'était, au moyen-âge, une place de guerre fort importante et parfaitement fortifiée. Son château était flanqué de quatre grosses tours, et de larges murs défendus par dix-sept tourelles, formaient autour d'elle une ceinture impénétrable.

Avant la révolution de 1789, la paroisse de Moncontour dépendait comme aujourd'hui de l'évêché de Saint-Brieuc. Elle ressortissait au présidial de Rennes; toutefois, par indemnité, ses appels étaient portés directement au parlement. Les armes de la ville étaient: de gueules, au lion d'argent, couronné et lampassé d'or, au chef d'argent, semé d'hermines.

Moncontour était un des membres du duché-pairie de Penthièvre. Il députait aux états; avait plusieurs juridictions (celle de la ville embrassait vingt-une communes); une communauté de ville, une subdélégation, un hôpital pour les pauvres, sous la conduite des filles de St-Thomas; une maison de retraite pour les hommes, trois paroisses: Notre-Dame, Saint-Mathurin, et Saint-Michel (*), qui était prieuré, avec haute, moyenne et basse justice appartenant aux moines de Saint-Mélaine de Rennes. La cure de Notre-Dame fut donnée, en 1050, à l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon; mais à la fin du dix-huitième siècle elle était présentée par l'abbé de Saint-Mélaine de Rennes. La collation de la cure de Saint-Mathurin appartenait lors de la révolution au duc de Penthièvre, ainsi que la haute justice de la ville. La basse justice de Brefeillac appartenait à M. de Brefeillac du Trévous.

En 1400, cette paroisse avait

(*) Notre-Dame, église gothique qui occupait l'emplacement des halles à la viande et à la farine, a été détruite en 1800, ainsi que celle de St-Michel. Sa tour a été démolie le 7 brumaire an III.

pour maison noble Le Plessis-an-Noir, appartenant à Amauri, seigneur de Fontenay et vicomte de Lohéac. — En 1440, Rancouet appartenait à Edouard Fournier, sieur du Trélo.

En 1421, le prieuré de Saint-Michel est érigé en paroisse. L'église de ce nom a été détruite en 1800. Elle était à côté du cimetière actuel.

De 1341 à 1364, pendant les guerres que se firent les comtes de Blois et de Montfort, ces deux compétiteurs au duché de Bretagne, Moncontour fut une des villes où l'on battit monnaie. Sa marque était un M.

Annales. En 1388, Moncontour vit célébrer dans ses murs le mariage de Jean de Blois, comte de Penthièvre, avec Marguerite, fille d'Olivier de Clisson. Ogée place cet événement en 1387; mais nous croyons qu'il commet une erreur. En 1387, en effet, Jean de Blois, détenu prisonnier en Angleterre depuis plus de 30 ans, fut racheté par Clisson, moyennant une rançon qui s'éleva à 120,000 livres d'or, ou 1,200,000 fr. de notre monnaie; mais son mariage n'eut lieu qu'un an plus tard, le duc de Bretagne, précisément pour

empêcher que ce mariage ne se conclût, ayant fait arrêter Clisson, qu'il ne rendit à la liberté qu'après lui avoir fait signer une promesse de 1,100,000 livres, et la cession des villes de Clisson, Champtocé, Lamballe, Châtaudren, Josselin, Broons, Jugon, Blain, Guingamp, la Roche-Derrien, Châteaulin-sur-Trioux, la forteresse de Plessis-Bertrand, le château d'Oudan, avec la renonciation au mariage projeté. Clisson, devenu libre, alla se plaindre au roi de France et refusa d'exécuter un engagement surpris par la violence. De là la guerre qui éclata entre eux. On sait, en effet, que le duc avait donné ordre à Bazvalen, son confident, d'enfermer Clisson dans un sac et de le jeter à l'eau. Bazvalen n'exécuta pas cet ordre, ce qui lui valut de la part du duc, revenu à des sentiments plus humains, une récompense de 100,000 livres.

Le mariage se célébra en présence de Clisson, des sires de Laval, de Léon, de Derval, de Rochefort, de Beaumanoir et de Rostrenen.

En 1406, le 14 décembre, Marguerite de Rohan, seconde femme d'Olivier de Clisson, fonda, par dispositions testamen-

taires, une chapellenie dans la chapelle de Saint-Jean de Moncontour. Le connétable, son mari, assigna, de son côté, une rente de 15 livres pour l'entretien de cette fondation.

En 1408, après la mort d'Olivier de Clisson, Marguerite, comtesse de Penthièvre, sa fille, aussi passionnée pour la guerre que son père, c'est Ogée qui parle, — imposa, sans le consentement du duc, son souverain, un fouage sur les sujets nobles des comtés de Goëlo et de Tréguier, et le fit lever malgré toutes les oppositions et défenses; elle fit même maltraiter plusieurs officiers du duc et brava publiquement sa puissance. Les états lui députèrent alors le vicomte de Rohan, son frère, et trois autres seigneurs, qui la firent enfin consentir à envoyer son fils Olivier à Ploërmel pour y traiter d'un accommodement avec le duc. Le projet en fut dressé et agréé par le comte, qui l'envoya à sa mère; mais elle le rejeta avec hauteur, et le duc fut obligé de convoquer le ban et l'arrière-ban de la noblesse, pour réduire les armes à la main l'esprit indomptable de cette dame, qui, malgré ces préparatifs, continua sa rébel-

lion. Le duc envoya douze sergents à Moncontour pour l'ajourner à comparaître devant lui. Quelques-uns eurent l'insolence de mettre la main sur elle, mais ils payèrent bien cher cette imprudente témérité : ils furent presque tous tués sur-le-champ. Jean V fut si irrité de cette violence, qu'il fit poursuivre Marguerite comme coupable de félonie et déclara tous ses biens confisqués.

Suivant Dom Morice, le différend qui existait entre la comtesse de Penthièvre et le duc de Bretagne, avait pour cause principale la propriété de Moncontour. Cette terre avait été donnée par Charles de Blois à Jean de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, et à Marguerite de Rohan, son épouse. Après la mort du maréchal, Marguerite de Rohan épousa en secondes noces Olivier de Clisson, seigneur de Belle-Ville, à qui elle donna la jouissance de Moncontour. Rolland de Dinan, fils aîné de Charles, seigneur de Montafilant, et de Jeanne de Beaumanoir, succéda à Marguerite de Rohan, son aïeule, et donna Moncontour à Robert de Dinan, son frère puîné. Ce dernier céda Moncontour au comte et à la comtesse de Penthièvre, qui lui

donnèrent en échange le fief d'Avaugour. Le duc de Bretagne, qui voulait ôter à la maison de Penthièvre la propriété de Moncontour, prétendait que Rolland de Dinan n'avait point eu le droit de disposer de cette terre en faveur de Robert, son frère cadet, et qu'elle lui appartenait.

Quoi qu'il en soit de ces prétentions, nous voyons que pour mettre à exécution le jugement de confiscation prononcé contre la comtesse de Penthièvre, le duc fit venir des troupes d'Angleterre et s'empara de la Roche-Derrien, de Châteaulin-sur-Trieux et de Guingamp, qu'il fit démanteler. Les seigneurs bretons blâmèrent un procédé si violent et intervinrent. On nomma des arbitres, et par un traité en date du 8 août 1410, le comte et la comtesse de Penthièvre cédèrent au duc et à ses enfants toutes leurs prétentions sur Moncontour. De son côté, le duc restitua à la famille de Penthièvre la Roche-Derrien, Châteaulin, etc.

En 1463, le 8 mars, le duc de Normandie fit son entrée à Moncontour. Ogée rapporte que pour lui faire honneur on délivra tous les prisonniers, prévenus

ou condamnés, quels que fussent leurs crimes, avec assurances qu'ils ne pourraient plus être poursuivis à raison de ces crimes. Parmi ces prisonniers, se trouvait Jean de Lescouet, qui avait tué Bertrand Jorel il y avait à peine un mois.

En 1487, Pierre de Rohan, sire de Quintin, ayant appris que Gouquet, gouverneur de Moncontour, était à Nantes, s'approcha de cette place, et s'en rendit facilement le maître. — La perte de Moncontour chagrina fort le duc de Bretagne, qui donna des ordres pour reprendre cette place. Elle fut investie le 24 juin par 3,000 hommes, et battue pendant quelques jours avec une assez bonne artillerie. Mais le vicomte de Rohan et le sire de Quintin, qui tenaient la campagne avec un petit corps de troupes, se mirent en devoir de la secourir. Les assiégeans, dit Dom Morice, ne se trouvaient pas assez forts pour risquer un combat douteux; d'ailleurs, ils étaient destinés pour aller renforcer la garnison de Nantes. Ces considérations les obligèrent de lever le siège le 5 juillet de cette même année 1487.

En 1589, le prince de Dom-

bes assiége le château de Moncontour, qui résiste à une première attaque; mais ne voulant pas courir les chances d'un second assaut, les habitants proposent une capitulation, et obtiennent des conditions honorables. Cette place appartenait alors à Marie de Luxembourg, épouse de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et faisait partie du duché de Penthièvre.

En 1590, le duc de Mercœur voulut profiter de l'inactivité du jeune prince de Dombes, qui avait licencié ses troupes et vivait à Rennes au milieu de tournois et de fêtes. Il fit appel à la noblesse et aux communes de son duché de Penthièvre, et s'avança sur Moncontour, avec le dessein d'en faire le siège; mais la Tremblaie et Kergomar tombèrent sur ses troupes, tuèrent un grand nombre de paysans, firent prisonniers plus de soixante gentilshommes, mirent le reste en fuite, et s'emparèrent d'un canon que Mercœur avait avec lui. Ogée place cette tentative en 1593.

En 1591, le 4 août, Lanoué, surnommé Bras-de-Fer, expira à Moncontour, où il avait été conduit après sa blessure reçue au siège du château de Lam-

balle (V. ce mot.) Dom Morice raconte que lorsqu'il fut tombé dans les convulsions de l'agonie, Montmartin, qui ne le quittait pas, lui prit la main et lui dit : Monsieur, souvenez-vous de ce passage de Job : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'à la fin des temps il me ressuscitera de la poussière; et lorsque mes membres seront de nouveau revêtus de ma peau, alors dans ma chair même je verrai Dieu.* Vos os et votre chair le verront, lui criait Montmartin, ne le croyez-vous pas? Alors Lanouë leva la main au ciel (il avait la langue paralysée) et la tint longtemps en l'air, pour faire voir qu'il avait vécu dans cette croyance et qu'il espérait ressusciter un jour, puis il rendit l'âme.

Lanouë était un des plus grands capitaines et le plus honnête homme de son siècle, ce qui n'a pas empêché un écrivain moderne, que n'anime pas toujours l'esprit de tolérance, d'essayer de ternir cette vie si pure : « *Quoiqu'il fût huguenot et zélé dans sa religion,* dit le savant bénédictin Dom Morice, les catholiques ont rendu justice à l'innocence de ses mœurs, à la régularité de sa conduite, à sa

droiture et à son désintéressement; et, ce qui n'est peut-être jamais arrivé qu'à lui, c'est que dans le feu des dissensions civiles et pendant la fureur d'une guerre intestine aussi cruelle qu'opiniâtre, Lanouë réunit en sa faveur les suffrages de tous les partis. »

En 1614, le 8 août, les états assemblés à Nantes demandent la démolition du château de Moncontour. Déjà la province avait obtenu, en 1602, la destruction d'une quantité de châteaux, qui étaient, dit Dom Morice, *autant de retraites de brigands.* Toutefois, celui de Moncontour ne fut démoli que dix ans plus tard, en 1624, par ordre de Louis XIII, roi de France, qui voulait punir César, duc de Vendôme, son frère naturel, des troubles qu'il avait excités dans le royaume.

En 1791, l'église Saint-Mathurin de Moncontour est dépouillée de son coffre-fort et de tous ses ornements. Les reliques de saint Mathurin et de saint Nicolas sont enlevées, ainsi que les cloches et un morceau de la vraie croix, et l'église est transformée en temple de la Raison en l'an VII.

L'église actuelle de Moneontour portait, en 1546, le titre

d'église *Notre-Dame*; mais en 1673, elle prit celui d'église *Notre-Dame-et-Saint-Mathurin.* Elle a des vitraux coloriés portant la date de 1837, et peints, dit-on, sur les dessins de Cousin. Ils représentent la *Vie de saint Jean-Baptiste* et la *Vie de sainte Barbe*, la *Naissance du Sauveur*, le *Massacre des Innocents*, la *Fuite en Egypte*, la *Circocision*, la *Généalogie de la Vierge*, la *Vie de saint Mathurin*, etc. Huit tableaux attribués au peintre lamballais Guernion, ornent le chœur. Ce peintre excellait dans le coloris : les fleurs dont il a semé les boiseries font prendre l'art pour la nature. Le maître-autel est en beau marbre, orné de figures d'anges : c'est le plus remarquable du département.

Notre-Dame renferme les reliques de saint Mathurin, conservées dans un buste d'argent. Ces reliques sont l'objet d'une grande vénération de la part des pèlerins.

Du haut du clocher de l'église de Moncontour, la vue embrasse une étendue de 30 ou 40 kil. de circonférence. Lamballe apparaît au nord-est, Trédaniel à l'est; au nord-ouest les Granges et la vallée de la Grille; au sud-est,

le bosquet du château de la Cuve, assis sur le Menez, dont les pics élevés servent, dit-on, de baromètre aux habitants de Moncontour : lorsque les brouillards les dérobent aux regards, c'est un signe certain de pluie. — La montagne de Bel-Air, qui dépend du Menez et avoisine Moncontour, dépasse de 339 m. 5 c. le niveau de la mer. — Le Menez fait partie de cette chaîne de montagnes qui traverse la Bretagne dans toute sa longueur, sous divers noms, et va finir par-delà Alençon.

Pardon de Moneontour, ou Pèlerinage de saint Mathurin. Le pardon de Moncontour a lieu, chaque année, pendant les fêtes de la Pentecôte, en commémoration de la translation des reliques de saint Mathurin, dont la fête propre ne se célèbre que le neuf novembre. Il dure quatre jours, et prend rang immédiatement après ceux de Sainte-Anne d'Aurai et de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Guingamp : il est donc, sous le rapport de l'importance, le troisième de toute la Bretagne. Aussi de nombreux pèlerins s'y rendent de tous les points de cette province, mais surtout du Finistère et du Mor-

bihan, cette partie de notre vieille Armorique où la foi s'est le mieux conservée.

La fête *purement religieuse* s'ouvre le samedi matin au son des cloches et de l'orgue, dont les notes retentissent jusque sur la place. Elle se ferme le dimanche, par une procession qui a lieu le soir, comme celle de la veille, à la clarté des flambeaux et des cierges portés par les pèlerins (1). Pendant ce jour-là, comme à Aurai et à Guingamp, on voit quelques femmes faisant plusieurs fois le tour de l'église sur les *genoux nus*. Mais ce qui n'a lieu peut-être qu'à Moncontour, c'est que les pèlerins *s'arrentent* à saint Mathurin pour un temps plus ou moins long, c'est-à-dire, promettent d'apporter au saint une offrande déterminée pendant dix, quinze ans quelquefois. Une remarque à consigner ici, surtout pour les étrangers qui liront ce livre, c'est que nos pèlerins ne manquent jamais de se prosterner à

1) L'institution de la procession est constatée par des pièces datées de 1580; mais elle remonte à une antiquité bien plus reculée. Celle du samedi, quoique ordinairement beaucoup plus nombreuse, est de création toute moderne.

genoux au milieu de la route, et de dire une prière, sitôt qu'ils aperçoivent le clocher de l'église à laquelle ils se rendent, quelle que soit d'ailleurs la distance qui les sépare de cette église. La prière terminée, ils se relèvent, jettent à l'écho des chemins leurs cris de joie, et impriment à leur marche une activité toute nouvelle, qui se transforme parfois en une véritable course! Et cependant, ces hommes de tout âge, ces femmes, ces enfants, ont voyagé nuit et jour, vivant de pain sec, et quelques-uns teignant les cailloux de la route du sang qui découle de leurs pieds nus! Mais ne les plaignons pas; car, tous, ils croient et espèrent!...

Pour ces pèlerins, qui parlent encore la langue des anciens Celtes, dont le costume est différent du nôtre, et sur les mœurs desquels les siècles ont passé laissant à peine quelques traces légères, le Pardon de Moncontour ne dure qu'un jour ou deux tout au plus; car, pour eux, le Pardon, c'est la prière, c'est l'offrande à saint Mathurin, c'est la procession en suivant ses reliques. Cela fait, sans même attendre le point du jour, ils repartent chargés de croix, de cha-

pelets bénits, de gravures représentant saint Mathurin, qu'ils suspendent à leur arrivée dans leur demeure. — Saint Mathurin est spécialement invoqué pour la folie.

Mais pour la jeunesse accourue des villes et des campagnes environnantes, le Pardon, c'est la danse sur l'esplanade du château des Granges, aux accords mariés du hautbois, du biniou et du tambourin, jouant des airs nationaux.

A peine les sonneurs (on donne ce nom aux ménestriers) ont-ils pris place au milieu de l'esplanade, que les quadrilles se forment autour d'eux. On peut voir alors cinq ou six cents personnes, confondues là sans distinction d'âge ni de rang, s'ébranler à la fois quand vient le signal, pour exécuter une *courante* ou une *dérobée* (*). Ce

(*) Si l'on en croit la tradition, Anne de Bretagne aurait elle-même, un jour de fête publique, figuré dans cette danse nationale, dont l'origine, comme on voit, est fort ancienne. On rapporte que la *bonne duchesse* y fut souvent dérobée, et que toujours elle sut se soumettre avec bienveillance à un usage bizarre peut-être, mais flatteur, puisqu'il est un hommage rendu aux grâces et à la beauté. Nous devons dire toutefois, puisque nous peignons les mœurs de notre pays,

spectacle est vraiment admirable. Le soir, tout ce monde de danseurs et de danseuses, malgré la fatigue du jour, s'en retourne, musique en tête et *toujours dansant*, jusqu'à l'entrée de la ville. Là, chacun se sépare; mais pour se retrouver aux Granges le lendemain et jours suivants; car on y danse depuis le samedi jusqu'au mercredi inclusivement.

Enfin, le jeudi, étrangers et sonneurs ont disparu. La solitude et le silence remplacent le mouvement et le bruit de la veille. Moncontour ne vit plus: il est retombé, pour un an, dans son sommeil léthargique.

Patrie de François Douaten, né en 1809, l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Il fut contemporain et rival de Cujas.

De Joachim Foignet, né en 1703, auteur de l'*Ami des Pau-*

que dans plusieurs parties du département la loi qui régit cette danse empêche les jeunes personnes appartenant à un certain monde d'y prendre part. Rien des hommes blâment cette réserve, qu'ils trouvent excessive et sans cause; les mères communément l'approuvent. Or, qui oserait se croire plus compétent qu'elles en pareilles matières?

vres, *Mémoires sur les fermes, de la légitimité de l'usure réduite à l'intérêt légal.*

De Poulain de Belair, père de Poulain Duparc, commentateur de la *Coutume de Bretagne*. Il a laissé une *traduction abrégée du commentaire de d'Argentré sur l'ancienne coutume de Bretagne.*

De Joseph-Marie Le Clerc, prêtre et première victime, en Bretagne, de la persécution révolutionnaire. Il mourut en 1794, à l'âge de 31 ans, des suites de coups nombreux que lui portèrent des jeunes gens de Moncontour, un soir qu'ils le rencontrèrent dans la rue. Il venait de se prononcer énergiquement contre le serment exigé des prêtres.

De M. Latimier Duclésieux, premier receveur-général des Côtes-du-Nord. Il a laissé plusieurs millions honorablement acquis.

Enfin de l'un des plus habiles fabricants de billards de notre époque.

COMMUNE

DE BRÉHAND-MONCONTOUR.

Ferme des villages

Sansie, Quemby, le Greny, Salle - Bréhand, Village -ès - Chiens, Ville - Louët, Prebïs, Pré-Simon, Ville-Breccy, Maguello, Ville-Renan, Chenot, Launay, les Fermes, Ville-Morhen, Lesquin, Grande-Vigne (*), Portes-Cargouet, Grand-Quengo, le Flos, Cacant.

Elle est limitée, au nord par Meslin, à l'est par Landehen, Trimoël, au sud par Trébry, Trédaniel, à l'ouest par Hénon, Quessoï. — Sa population est de 2,054 habitants, et sa superficie de 2,495 hectares 2 ares, dont 1,939 hect. sous terres labourables, 171 sous prés et pâturages, 27 sous bois, 41 sous vergers et jardins, 188 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 443 maisons et les moulins dits Launay, les Grands-Moulins, Ville -ès - Marquets,

(*) Nom curieux qui rappelle qu'autrefois la vigne était cultivée en plein champ dans cette localité.

Lery, Comboung, du Plessix, Renou, la Côte-Renou, à eau; Mi-Voie, Saint-Malo, à vent. — Son revenu cadastral est de 34,864 fr. 33 c., et son revenu vrai de 139,437 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG de Bréhand-Moncontour est situé dans un fond, sur le bord de la route de Lamballe à Pontivy, à 27 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Moncontour, son bureau de poste.

Monuments. L'ÉGLISE, et les chapelles de Saint-Malo, du Pressoir, de la Trinité. — En 1648, il y avait dans cette paroisse une chapellenie des fermes.

Annales. En 1100, dit Ogée, l'église de Bréhand-Moncontour appartenait à des laïques, qui en jouissaient depuis longtemps à titre d'héritage; mais en 1131 elle fut mise entre les mains de Jean, évêque de Saint-Brieuc. Ce dernier la donna à l'abbaye de Saint-Mélaine, qui en a conservé la présentation jusqu'à la Révolution française.

En 1795, Bras-de-Forge de

Boishardy, surpris la nuit, dans un champ dépendant de la ferme de la Ville-Hémé, en Bréhand, par un détachement de la Gironde, composé de dix grenadiers, tombe frappé de trois balles. Sa tête, séparée de son corps, est promenée au bout d'une baïonnette à Bréhand, puis, dans la même journée, à travers les rues de Moncontour, de Lamballe, et jetée ensuite dans l'étang de Launay, près de cette dernière ville.

Le général Hoche blâma hautement cet acte d'inutile cruauté, et ordonna l'arrestation de l'officier Audillas, qui commandait le détachement.

La tête de Boishardy, retrouvée il y a peu d'années en écoulant l'étang, a été inhumée dans la chapelle du château par les soins du propriétaire.

La mort de ce chef royaliste est ainsi racontée par M. Habasque, qui dit tenir ses renseignements d'un parent de l'aide-de-camp de Boishardy :

« Craignant d'être surpris, il s'était fait porter un hamac dans l'un des champs de la métairie de la Ville-Hémé, en Bréhand, à un ou deux kilomètres de Moncontour. Il avait fait suspendre ce hamac à un pommier, et il y

passait la nuit avec une jeune femme, qui était ou qui devait être son épouse.

« Dans le même champ couchaient son aide-de-camp; Richard, son secrétaire; le Borgne, son valet de chambre; Carlo, l'un de ses fermiers, et un cinquième individu, dont le nom ne m'est pas présent.

« Le Borgne faisait sentinelle et veillait. Vers trois heures, cet homme avertit Boishardy qu'il apercevait de la troupe sur la route qui mène de Lamballe à Moncontour. Boishardy lui-même voit la troupe, mais ne sachant pas qu'il est trahi, il suppose que c'est un détachement qui se rend de l'une à l'autre de ces villes. Bientôt il remarque que ces soldats font un mouvement qui semble avoir pour objet de cerner le champ où il se trouve. Il dit alors à sa compagnie: reste dans le hamac, ne bouge pas, peut-être ne seras-tu pas découverte, en tout cas il est probable qu'on ne te fera pas de mal. Il dit et s'élance suivi de ses cinq hommes. Bientôt ils sont hors d'atteinte, mais Boishardy veut savoir ce qu'est devenue son amie, et il se glisse de fossé en fossé jusqu'auprès du champ où il avait couché.

Un grenadier qui l'aperçut ayant l'air de se cacher, lui tira un coup de fusil sans savoir qui il était. Boishardy reçoit la balle dans les reins, tombe, se relève, court encore quelque temps, veut franchir un fossé, retombe, et est atteint de trois autres coups de fusil, non loin de la chapelle de Saint-Malo. Le traître qui l'a livré le fait alors connaître et lui coupe la tête avec son sabre. Ce misérable se nommait Charles, c'était un déserteur de je ne sais quel régiment de Paris, que Boishardy avait recueilli, et qu'il avait attaché à sa personne. »

Une lettre de la municipalité de Moncontour, écrite peu d'heures après l'évènement, le rapporte en ces termes :

Moncontour, 27 prairial an III.

« Nous nous empressons de vous annoncer qu'un détachement du camp de Meslin vient d'entrer en cette ville avec la tête de Boishardy sur une pique et la promenant dans les rues. Tels sont succinctement les faits :

« Étant aux Fermes, en Bréhand, à trois heures, le détachement a fait lever du milieu d'un champ Boishardy qui a fui

à petits pas. Étant cerné, il a tiré deux coups de fusil, a voulu franchir un fossé, est tombé dans un bas chemin où la troupe lui a tiré trois coups de fusil dans le flanc et lui a coupé la tête. Le détachement est de la Gironde; il se composait de dix grenadiers. L'officier qui le commandait est le citoyen Audillas, capitaine de grenadiers. Il s'est saisi du fusil, de la correspondance, des deux montres et de la bourse de Boishardy. Ce chef était accompagné de soixante hommes qui ont tiré et blessé un sergent. Un autre chef a été tué en même temps que Boishardy. »

Anciennes Maisons nobles.
Launay - Madeuc, Launay - Gouray et Beauvais, hautes, moyennes et basses justices, qui s'exerçaient dans la paroisse de Bréhand, et appartenait toutes les trois à M. le marquis de Langeron vers la fin du dix-huitième siècle.

Resnon, haute, moyenne et basse justice, appartenait à M. de Resnon à cette même époque et s'exerçait dans la basse salle de Moncontour.

Dès 1500, on connaissait dans cette paroisse les maisons nobles

ci-après: la Ville-Éon, qui appartenait alors à Guillaume Roquet;

Le Vau-Theal, Beauvais et la Ville-Rouxel, à Jean Gouyon;

Le Bois-Hardy (1), à Gouyon Le Forestier;

Le Quemby, au sieur de Ker-mené;

La Ville-Morhan, à Pierre Chalou;

La Ville-Kermarquer, à Jacques Poulain;

Le Greny, à Mathurin Le Chartier;

La Ville-Louet, à Guillemette Rougeault;

Le Quengo (2), à Raoul Le Forestier.

(1) Cette propriété a donné son nom à M. Bras-de-Forge de Boishardy. Pendant nos discordes civiles, ce chef des Royalistes dans les Côtes-du-Nord couchait habituellement dans le creux d'un rocher qui se voit encore non loin de ce domaine, et qui a conservé le nom de *Coche de Boishardy*, de même que le champ où il plaçait d'ordinaire son camp a continué de s'appeler *Cacheriaux*.

(2) La famille de ce nom existe encore. Une demoiselle du Quengo eut un commandement de Royalistes, pendant la révolution, et son parti lui décerna le titre de général.

COMMUNE

DE HÉNON.

Formée des villages

La Vallée, Arondel, le Pré-Cuiliot, Forville, les Grands-Moulins, Belle-Vue, la Roche, la Haute-Ville, la Ville-Avenet, la Maladrie, Bourienne, Fétabry, le Beau-Cadalu, Pélan, Guémeheux, le Vau-Tenef, les Préreux, le Village, la Ville-Galais, Fébillet, la Touche-Rouault, Port-Martin(*), le Vau-Bonet, le Champ-Dolo, la Ville-des-Brières, le Vaugouro, la Touche-ès-Plats, les Aulnays, Launay-Noël, le Gué-Briand, la Haute-Braise, la Ville-Balay, le Claquenêtre, Blavet, la Neauvare, la Ville-Chaplé, les Mezrues, le Grand-Bourieux, la Salle, Tertre-Moro, la Haye, Hazaye, la Fossette, la Ville-Robert, la Motte, la Lande, le Bas-Guerlan, le Haut-Guerlan, la Touche-Heurtaux, le Clos-des-Aulnes.

(*) Le Port-Martin a sa chapelle particulière.

Elle est limitée, au nord par Plédran, le Quessoy, à l'est par Bréhand, Trédaniel, au sud par Moncontour, Plémy, Plœuc, à l'ouest Plœuc et Saint-Carreuc. — Sa population est de 3,342 habitants, et sa superficie de 4,087 hectares 32 ares, dont 2,698 hect. sous terres labourables, 422 sous prés et pâturages, 123 sous bois, 16 sous vergers et jardins, 654 sous landes et terres incultes, 8 sous étangs.

— Elle renferme 613 maisons, et les moulins dits : Grands-Moulins, 2 ; Arondel, de la Brousse, de la Ville-Norme, 2 ; de Clinerdf, de la Garde, au Comte, Payan, de la Porte, de la Marre, de l'Écluse, de la Ville-Chaperon, à eau ; des Pins, à vent ; un moulin à foulon. — Son revenu cadastral est de 73,921 fr. 40 c., et son revenu vrai de 147,842 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La commune de Hénon renferme les châteaux des Granges, de Catuelan et de la Marre, magnifiques domaines, remarquables à plus d'un titre.

Le CHATEAU DES GRANGES possède un parc superbe, et c'est sur la belle et vaste terrasse qui

en dépend qu'ont lieu, chaque année, à l'occasion de la fête de saint Mathurin, les danses nationales qui attirent un si grand nombre d'étrangers à Moncontour (V. ce mot). C'est dans ce château qu'est mort le général Geslin de Trémargat. Après la mort du général, les Granges ont servi de résidence à M. Huchet, qui émigra pendant les mauvais jours de la Révolution française, et sut gagner sa vie, sur la terre d'exil, en filant. M. Huchet devint si habile dans cet art utile, qu'il remporta plusieurs prix pour la finesse et la beauté de son travail. Cette occupation devint pour lui dans la suite un besoin, une passion véritable à laquelle il consacrait tout son temps. Lorsque sa position lui fut rendue, il n'en continua pas moins à travailler. Il y eut cette différence seulement, que n'ayant plus à se préoccuper de son existence propre, il put songer aux malheureux : le fruit de ses travaux leur fut alors destiné, et devint pour eux une ressource précieuse.

Le CHATEAU DE CATUÉLAN (*Coat-Huelan*, bois très-élevé) appartient à la famille de ce

nom, qui l'habite. Cette maison est ancienne et a donné à la Bretagne des hommes distingués, parmi les quels nous citerons M. de Catuelan, premier président au parlement de Rennes, où il jouissait d'une haute considération. Il est auteur d'une traduction imprimée du plus grand tragique des Anglais (*Shakspere*). — Un descendant de l'illustre magistrat, qui a laissé lui-même des manuscrits précieux, a érigé, il y a quelques années, à Catuelan, une très-élégante chapelle, dans laquelle les connaisseurs admirent trois vitraux coloriés d'après les procédés modernes. Du Belvédère qui orne ce saint lieu, un horizon immense se déroule et vient enchanter les regards.

Le Bourg est situé à 28 kil. S. S.-E. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Moncontour, son bureau de poste. — Nous ne savons rien touchant l'origine de ce bourg ; mais il ne serait point impossible qu'il tirât son nom de celui du diacre saint *Hénoce*, cousin de saint Samson et son compagnon de mission en Bretagne (V. au premier vol. des *Actes des Saints de l'ordre de saint Benott*, et dans le *Recueil des Bollandis-*

tes pour le mois de juillet). — En 1794, l'abbé Hervé, prêtre de Hénon, fut au nombre des prêtres bretons déportés à Rochefort. Il est mort sur les vaisseaux.

Autrefois, la paroisse d'Hénon avait pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Moncontour, et pour seigneur le duc de Penthièvre. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Les Granges, haute, moyenne et basse justice, à M. de Trémargat ;

Le Colombier, haute, moyenne et basse justice, à M. de la Goublais ;

Les Landes-Mattel, moyenne justice, à M. d'Andigné de la Chasse ;

La Ville-Chaperon, la Ville-Tréhan, la Guerrande et la Ville-Marguerie.

Cette commune est traversée, du N. N.-E. au S. S.-O. par la route départementale n° 6, dite de Saint-Brieuc à Moncontour. Son territoire est communément plat et renferme peu de vallons.

— En 1814, il a été trouvé

dans une lande de Hénon des fers de lance, des dards, des tronçons d'épée, en cuivre, qui ont été envoyés au musée de Saint-Brieuc. Ces objets étaient enfouis à 50 centimètres de profondeur.

— C'est dans un champ dépendant de cette commune que Duvicquet fut surpris, pendant son sommeil, par une colonne mobile partie de Moncontour. Dirigé sur Saint-Brieuc, ce chef royaliste fut jugé dès le lendemain par une commission militaire, comme assassin des citoyens Thierry, maréchal-des-logis, Barré, Thomas et Cornicquet, gendarmes, tués au cabaret de la *Mirlitantouille*. Il fut condamné à mort et exécuté. Par représailles, son parti faisait, quelques jours plus tard, jeter dans un champ le cadavre mutilé du capitaine l'Honoré, fait prisonnier dans cette même affaire de la *Mirlitantouille*.

— Il y avait autrefois une *caquinerie* en Hénon.

— Les principaux produits de la commune consistent en bois, bétail, cidre et grains.

COMMUNE

DE PENGUILY,

Forme des villages

Maguello, Ville-Rochette, Petits-Banchiaux, le Vivier, la Huannière, Vieux-Clos, Ville-ès-Plès, Petit-Colloué, Grand-Colloué, Clos-Ane, Chêne-Gour, la Noë, les Haies, les Portes, Champ-Ruellan, Haie-Durand, Couapel, Champ-Ratel, les Mézerais, Ville-Morin, Grand-Quehongan, Petit-Quehongan, Laperrière.

Elle est limitée, au nord et à l'est par Maroué, la Malhoure, Plénée-Jugon ; au sud par le Gouray, à l'ouest par St-Glen et Saint-Trimoël. — Sa population est de 401 habitants qui parlent le français, et sa superficie de 707 hect. 98 ares, dont 486 hect. sous terres labourables, 47 sous prés et pâturages, 7 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 120 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 77 maisons, et un moulin à eau, dit Moulin-Rault. — Son revenu cadastral est de 8,994 fr. 82 c., et son revenu vrai de 33,979 fr.,

soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Les maisons principales de cette commune sont : le château de Penguilly, avec chapelle domestique ; le château de la Saudraie.

Le Bourg est situé à 37 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 12 kil. de Moncontour, son bureau de poste. — Il n'offre rien de remarquable.

Origine et annales. La paroisse de Penguilly est formée de l'ancienne trêve dite l'Aile-des-Haies, qui dépendait de l'église paroissiale de Landehen, enclave du diocèse de Dol, et tirait son nom de celui de la ferme des Haies, sur le terrain de laquelle son église tréviale était construite. Cette ferme des Haies doit elle-même son origine aux Templiers, qui jadis y possédaient un établissement.

En 1719, l'église ou chapelle tréviale de l'Aile-des-Haies était sous l'invocation de saint Théodule, nom que porte encore de nos jours le champ auquel a été annexé le terrain qu'elle occupait alors, ainsi que le cimetière dont elle était entourée.

Mais, dès cette époque, cette chapelle était dans un état de vétusté qui détermina Messire Luc Le Bel de la Chevaleraie, seigneur de Pengilly, à en faire bâtir une nouvelle sur son propre terrain et à ses frais, non loin de son habitation. L'édifice terminé, Messire Le Bel en fit don à la trêve de l'Aile-des-Haies, à la condition entre autres, que la trêve porterait à l'avenir le nom de Pengilly (*).

Les conditions du donateur ayant été acceptées, M^{er} Jean-Louis de Bouschet de Sourche, qui occupait le siège de Dol, envoya sur les lieux son grand-vicaire, l'abbé Le Seigneur, pour bénir la nouvelle église, l'ériger en succursale sous le nom de Notre-Dame de Pengilly, et interdire la chapelle de Saint-Théodule, ce qui eut lieu le 3 juillet 1719. L'année suivante, le même abbé Le Seigneur, accompagné cette fois de M. Blondel, promoteur, bénit des images, ciboire, custode d'argent, tabernacle neuf, fonts baptismaux, ampoules, nappes d'autel, aubes, etc., donnés à

(* Pengilly est un mot évidemment breton. Pen signifie tête, chef; gilly ne serait-il pas le nom d'une rivière, d'un ruisseau ?

cette église par M. et M^{me} Le Bel de la Chevaleraie. Enfin, en 1721, M^{er} Jean-Louis de Bouschet de Sourche, qui joignait à son titre d'évêque celui de comte de Dol, visita lui-même Notre-Dame de Pengilly, la trouva en bon état, et en confirma l'érection en église succursale pour y faire les fonctions curiales. Il se rendit ensuite à la chapelle de Saint-Théodule, et en réitéra l'interdiction.

Cette paroisse a eu pour pasteurs :

En 1721, M. Droniou, qui, le premier dimanche de novembre de cette même année, et en vertu de pouvoirs accordés par l'évêque, bénit une image de la très-sainte Vierge Marie, sous l'invocation de Notre-Dame de Consolation, patronne de la trêve de Pengilly. Cette image, entièrement dorée, avait été donnée à l'église par un sieur Colibert, marchand de bois. M. Droniou quitta la cure de Pengilly en 1735 et ne fut remplacé que deux ans plus tard. Pendant cette vacance, la paroisse fut desservie par M. Commaux, curé de St-Glen.

En 1737, M. Daumer fut nommé, mais ne resta qu'un an à Pengilly.

En 1738, M. Le Maître succéda à M. Daumer, et bénit, en 1744, le 27 août, une cloche qui fut nommée Mathurine-Renée. Elle eut pour parrain Messire Mathurin Le Bel de Pengilly, et pour marraine Renée de la Motte, dame de la Motte-Basse.

En 1748, M. Lohan succéda au précédent, et demeura 20 ans dans cette cure. En vertu des pouvoirs accordés par M. de la Biochaye, vicaire-général de Dol, il bénit, le 7 mars 1758, une nouvelle cloche qui fut nommée Andrée-Bertranne-Renée-Anne, et eut pour parrain noble homme André-Bertrand Cornu, et pour marraine Renée-Anne Le Forestier, dame de la Saudraye-Doudart.

En 1768, M. Rumer succéda à M. Lohan, et fut remplacé, deux ans plus tard, par M. Jago.

En 1774, ce dernier fut remplacé par M. Le Restif, qui desservit la trêve de Pengilly jusqu'en 1793.

Pendant les mauvais jours de la Révolution, la commune fut suspendue, l'exercice du culte fut suspendu. La nation s'empara de la chapelle tréviale, et la fit vendre, en même temps que les biens appartenant à Messire

Jean-François Le Bel de Pengilly, qui avait émigré; mais cette chapelle, ainsi que le château, fut rachetée au nom des enfants Le Bel, dans la famille desquels elle est restée jusqu'à ce jour.

Lorsque la tranquillité fut rétablie en France, la trêve de Pengilly qui avait toujours conservé son pouvoir civil, fut réunie, pour le spirituel, à la commune de Saint-Glen, avec laquelle elle ne forma qu'une seule et même paroisse jusqu'en 1829. A cette époque, le conseil municipal de Saint-Glen demanda la réunion des deux communes au temporel comme au spirituel; mais les habitants de Pengilly s'y opposèrent, et l'autorité supérieure se prononça en leur faveur. Malgré ce premier échec, Saint-Glen renouvela sa demande en décembre 1843; cette fois encore elle rencontra une opposition unanime parmi la population de Pengilly, qui fut définitivement maintenu comme commune, en 1844, par le conseil général des Côtes-du-Nord.

Fatigués de ces tracasseries, de ces attaques, sans cesse renouvelées, des habitants de St-Glen, ceux de Pengilly résolurent de se séparer entièrement

et de rétablir chez eux l'exercice du culte, comme autrefois.

Cette demande ayant été présentée à M^{sr} l'évêque de Saint-Brieuc, fut accueillie favorablement. M. Le Bel prêta de nouveau sa chapelle (la même qui avait été donnée avant la Révolution à la trêve de l'Aile-des-Haies par Messire Luc Le Bel) pour servir provisoirement d'église paroissiale, et M^{sr} l'évêque érigea spirituellement Penguilly en paroisse, sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie. Il nomma en même temps, pour recteur de cette nouvelle paroisse, M. Mathurin Coven, dont l'installation eut lieu le premier janvier 1845, et qui a eu pour successeur, le 16 décembre 1851, le recteur actuel de Penguilly, M. Joseph-Marie Jagou-del, ancien professeur, à l'obligance duquel nous devons tous ces renseignements.

En 1845, M. Le Bel de Penguilly, toujours occupé des besoins de la paroisse, fit offre d'un terrain pour servir de cimetière. Cette offre donna lieu à une enquête, qui fut faite, le 6 février de cette même année, par les soins de M. Poret, juge de paix du canton de Moncontour, et suivie d'une donation du terrain

offert. Une ordonnance royale, en date du 12 juin suivant, autorisa la commune de Penguilly à accepter cette donation. Le 3 juillet, même année, notification de cette ordonnance ayant été faite au donateur, la paroisse a pris possession du terrain et en a fait un lieu de sépulture.

En 1846, le 18 mai, M^{sr} Le Mée, évêque actuel de St-Brieuc, visita la paroisse de Penguilly et y donna la confirmation.

En 1847, M. Le Bel de Penguilly fit bâtir à ses frais, sur un emplacement situé près du cimetière et lui appartenant, une église, et une maison destinée à servir de presbytère. Il y ajouta un terrain avoisinant, et fit donation du tout à sa commune par acte au rapport de M^e Grosvalet, notaire à Lamballe, se réservant toutefois la chapelle sud, formant le bras de la croix de ce côté de l'église. Le 3 juin 1848, un arrêté de la Commission exécutive autorisa l'acceptation de cette donation nouvelle, mais sous la réserve qu'elle n'aurait d'effet qu'après l'érection de la commune en succursale. Cette érection ne se fit pas attendre : elle fut accordée et sanctionnée par arrêté du Pouvoir exécutif, en date du 5

décembre 1848. Dès le 23 du même mois, toutes les formalités ayant été remplies, M. le recteur fut mis en possession du presbytère. Mais la commune, voulant embellir son église autant que le lui permettaient les ressources dont elle pouvait disposer, y fit exécuter des lambris et placer une balustrade, travaux qui ne purent être terminés que le 15 août 1849. Son inauguration fut donc retardée et n'eut lieu que ce jour-là.

COMMUNE

DU QUESSOY,

Formée des villages

Roche-Rousse, Pont-Timon, l'Argentée, Fontaine St-Péver, Ville-Quibien, Champ-Bertrand, Ville-au-Barbet, Ville-Brien, la Noë, le Boboche, Bois-Glais, les Poteries (1), le Beau-Chêne (2),

(1) Ce nom semble indiquer que là se fabriquait autrefois de la poterie.

(2) Le Beau-Chêne a donné son nom à un écrivain breton qui a publié des poésies remarquables et des recherches d'un grand intérêt sur Louis XVII.

Fréro-d'Abaut, la Houssaye, le Clio, l'Hôpital, Saint-Yvien, Jagu, Ville-Glais, la Vieu-Ville, Carnonin, Ville-ès-Bois-Net, Bobu-Canibou, Haotieux-Pelottes, Quilhet, Haute-Folie, Terre-Agée, Bogard, Ville-Pain, St-Blaize.

Elle est limitée, au nord par Plédran, Yffiniac, Pommeret; à l'est par Meslin, Bréhand; au sud par Hénon, et à l'ouest par Plédran. — Sa population est de 3,018 habitants parlant français, et sa superficie de 2,922 hect. 60 ares, dont 2,223 sous terres labourables, 197 sous prés et pâturages, 52 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 313 sous landes et terres incultes, 5 sous étang. — Elle renferme 642 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 44,870 fr. 93 cent., et son revenu vrai 134,613 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schiste talqueux dans le sud-est.

Le Bourg du Quessoy est situé sur la route de Saint-Brieuc à Moncontour, à 18 kil. S.-E de la première de ces deux villes, et à 7 kilomètres de la seconde, son bureau de poste.

Le nom de cette commune est

une corruption de *Creis-Coat*, qui signifie *le milieu du bois*. C'était, en effet, un point central de la célèbre forêt de Brocéliande, connue aujourd'hui sous les noms moins poétiques de forêt de l'Hermitage (V. ce mot) ou de Lorge, et dépouillée du prestige dont l'environnaient autrefois les merveilles prétendues de Merlin l'Enchanteur.

Le village de l'Hôpital conserve encore des traces d'une ancienne commanderie de l'ordre de Malte, qui relevait, comme toutes celles de Bretagne, du prieuré d'Aquitaine. La chapelle du commandeur est toute pavée de tombeaux ayant servi de sépulture à ces braves et pieux chevaliers qui se vouèrent à la défense de la foi, du commerce et des libertés de l'Europe chrétienne. On sait que l'Assemblée constituante avait respecté les commanderies, considérées comme appartenant plutôt à des étrangers qu'au clergé français; mais la Convention, par son décret en date du 17 septembre 1791, supprima tous les ordres monastiques sans distinction, déclara leurs biens propriétés nationales, et prononça ainsi la confiscation des richesses que possédait l'ordre de Malte sur le

territoire de la République. Cependant cet ordre illustre possédait encore l'île de Malte, où son grand maître, E. de Rohan, commandait en souverain. Mais, dépouillé lui-même de sa fortune personnelle; de plus, froissé dans ses sentiments religieux et politiques, en sa qualité de Français et de noble, E. de Rohan ne sut pas garder une neutralité que réclamait impérieusement la situation déjà si critique de l'ordre. Il écrivit aux puissances du Nord pour demander des secours en argent, accorda une hospitalité ruineuse aux émigrés français qui vinrent lui demander asyle, enfin adressa aux membres de l'ordre résidant en France un manifeste dans lequel il attaquait sans ménagements une République puissante et résolue, qui déjà avait renversé tant d'institutions et d'obstacles. Cette imprudente conduite fut l'arrêt de mort de l'ordre. Malte vit bientôt (1798) la flotte française battre en brèche ses hautes et puissantes murailles (*), et le

(*) On raconte que Bonaparte se promenant sur les remparts avec le général du génie Cafarelli, après la reddition de Malte, lui tint ce propos : — « Il faut convenir, général, qu'il est bien heureux qu'il se soit trouvé

nouveau grand-maître Hompesch, successeur d'E. de Rohan, mort depuis peu, se rendre à Bonaparte au bout de quelques assauts. Hompesch était doué d'une grande bravoure physique; mais, découragé par la défection qui avait su se glisser parmi ses chevaliers eux-mêmes, il manqua de fermeté morale, et ne sut pas réprimer, dès le début, les trahisons qui se manifestèrent dans l'île à l'approche de la flotte française. L'infortuné paya cher son manque d'énergie et de résolution; car les dernières années de sa vie furent affreuses. Cet homme, qui avait occupé une position si élevée, mourut à Montpellier, inconnu, abandonné de tous, et dans un tel état de dénûment, qu'on ne trouva pas même chez lui de quoi faire face aux frais de son enterrement!...

Longtemps avant sa mise en

« du monde en cette ville pour nous « en ouvrir les portes. » — Il est donc permis de dire que si Malte eût été défendu alors par les Lavallette ou les Villiers-de-l'Île-Adam (ce dernier a des descendants du même nom dans les Côtes-du-Nord), les Français n'y eussent probablement point pénétré, et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem brillerait peut-être encore de son ancien éclat.

culture, cette partie imperceptible de l'antique forêt de Brocéliande, qui couvrait une étendue immense de terrain, produisait naturellement, sans le secours de l'homme, ces poires estimées dites *Besi du Quessoy*. Voici ce qu'en dit le dictionnaire universel de Trévoux, cette œuvre immense à laquelle ni le temps, ni les progrès accomplis, n'ont pu enlever son utilité. « *Besi* ou « *Quessoy*, sorte de poire, qui « s'appelle actuellement *Rous-* « *sette* d'Anjou. C'est une petite « poire de décembre et janvier, « de la grosseur, à peu près, d'un « Blanquet. Le fond du coloris « est jaunâtre, chargé partout de « rousseurs; la peau peu unie, « la chair tendre, mais pâteuse, « beaucoup de pierres et de marc; « l'eau peu agréable, tirant au « goût de cormes. Néanmoins, « on en trouve de bonnes. Ce « mot vient de *Besi*, qui, en bre- « ton, signifie *poire*, et de *Ques-* « *soy*, nom du lieu d'où elle est « venue. Il y a un autre *Besi*, « surnommé d'*Héri*, qui est une « forêt de Bretagne, où elle a été « trouvée. *Dery*, en vieux gau- « lois, signifie *bois*. *Besi de hery* « signifie donc poire de bois, « *Pirum silvestre*. Ce mot se « trouve encore dans la langue

« irlandaise : *London-Dery* est une colonie de Londres établie dans un bois d'Irlande. »

La commune du Quessoy renferme du sablon calcaire. On y a découvert, à différentes époques, des monnaies des empereurs Probus, Dioclétien et Constantin, puis une pièce d'or de la valeur de 22 livres, à l'effigie d'un César. On conclut de là que les Romains ont eu des établissements dans ce pays, ou du moins qu'ils y ont passé, ce qui est à peu près certain.

Monuments. L'EGLISE du Quessoy n'offre point aux regards ces murs noircis et usés par le temps, qui plaisent tant aux antiquaires. C'est une construction toute moderne, vaste, hardie, quoique simple d'architecture.

Le CHATEAU DE LA HOUSSAYE est à citer parmi les habitations les plus remarquables de cette commune. Il appartient au comte Adolphe de la Noue, petit-fils du président de la Houssaye, qui, cité à la barre de la Convention, parla avec une indépendance et une fermeté vraiment bretonne. M. de la Noue a restauré cette vaste demeure, et sa piété n'a pas oublié la chapelle seigneuriale qui en fait partie.

L'ancienne paroisse du Quessoy dépendait de la juridiction de Rennes; elle avait pour subdélégation Moncontour, et pour évêché St-Brieuc. La cure était à l'alternative. — Son territoire renfermait une caquinerie.

Ses maisons nobles étaient : La Salle, la Roche-Rousse, Robien, le Boisglé, Bossignel, le Bottier, le Botrel, le Bohu et Laubé. Ces neuf fiefs avaient tous haute, moyenne et basse justice, et appartenaient à madame veuve du Plancher.

Saint-Quener et Ville-Meruc, moyennes et basses justices, appartenaient au prieur de Lehon;

Bressillac, haute, moyenne et basse justice, à M. de Trévoux.

La Commanderie du Quessoy, Collinée, Plaine-Haute et Planguenoual, hautes, moyennes et basses justices, appartenaient au commandeur de Malte.

Quilhel, moyenne et basse justice, appartenait à M. de Beaujours.

Enfin la Vieux-Ville, moyenne et basse justice, appartenait à M. de la Villevolette.

COMMUNE

DE SAINT-CARREUC,

Formée des villages

L'Isle, Ville-Morhin, Ville-Main, Coeffo, Ville-Méreux, la Coste, le Veau-Boixel, Ballande, Saint-Guihen, Ville-ès-Dolès, Gué-Vérité, Ville-Caro, le Vouble, la Sensitive, Goiguenet, Ville-ès-Demandes, le Plessis-Bude, le Beau-Croix, Ville-des-Gants, Bréchet, Hôtel-Baudet.

Elle est limitée, au nord par Plédran; à l'est par Hénon; au sud par Hénon, Plaintel, Plœuc; à l'ouest par Plaintel. — Sa population est de 1,208 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,269 hect. 33 ares, dont 704 hect. sous terres labourables, 112 sous prés et pâturages, 38 sous bois, 1 sous vergers et jardins, 239 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 319 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 19,489 fr. 71 c., et son revenu vrai de 47,974 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le Bouac est situé à 45 kil. S. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Moncontour, son bureau de poste.

Il tire son nom de celui de saint Carreuc, fils de Conan-Mériadec, premier roi breton, et tout à la fois le plus ancien roi chrétien de l'Europe.

Saint Carreuc, dit aussi Carantec, Carenec, Carnec et Maccarty, avait pour mère sainte Darerque ou Moninne, laquelle, si l'on en croit plusieurs auteurs, ne serait autre que Daréréa, fille de Calphurnius, sœur de saint Patrice et seconde femme de Conan-Mériadec.

En 445, saint Carreuc suivit en Irlande saint Patrice, son oncle, et devint plus tard évêque de Cloger, où son corps a été inhumé en 506, époque de sa mort.

On dit saint Carreuc fondateur d'une paroisse désignée sous le nom de *Carrew*. Ne serait-ce point la paroisse qui nous occupe?

Quoi qu'il en soit, Warre assure, dans son *Commentaire des fleurs de l'Episcopat d'Irlande*, que saint Carreuc a guéri des milliers de malades, converti des contrées tout entières, enfin reproduit les traits d'éloquence

et les œuvres admirables de l'apôtre des nations. Aussi des églises et des villes même de son nom furent bâties dans la Lagénié. Suivant le même auteur, Carreuc aurait reçu au baptême le nom d'*Aide*. — Les paroisses de St-Carné et de Trégarantec, en Bretagne, doivent leurs noms à ce saint pontife, ainsi que le canton de Carenton, dans le Somerset.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Étienne.

La chapelle dédiée à saint Guihen n'offre rien de remarquable.

LE CHATEAU DU PLESSIS-BUDES, cette antique demeure qui a conservé des souvenirs du treizième siècle, puisque dès cette époque nous savons qu'elle était aux mains de Guillaume de Budes, appartient maintenant à la famille Picot de Plédran. Une de ses tours a été rasée en 1760; les autres sont encore debout, mais dans un état de délabrement qui fait présager une ruine complète et prochaine. Le reste de l'édifice est en bon état. On y peut visiter encore la chambre où est né, le 2 février 1602, Jean-Baptiste de Budes, comte

de Guébriant, l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle. Entré au service en qualité de simple soldat, il parvint à la dignité de maréchal de France en 1642, après avoir passé successivement par tous les grades. Il servit d'abord en Hollande, puis en Allemagne. A la tête de douze compagnies du régiment des gardes, il mit en déroute, à Messenheim, trois régiments de cavalerie hongroise.

En France, son attitude énergique préserva d'un siège où peut-être elle eût succombé, l'importante place de Guise, en Picardie. Le prince Thomas, s'étant présenté avec une armée espagnole sous les murs mal fortifiés de cette ville, fit sommer de Budes, qui la défendait avec 6,000 hommes seulement, de se rendre; mais celui-ci répondit, en montrant ses troupes en bataille, et les canons braqués sur les remparts: « Je ferai abattre moi-même trente brasses de murailles, si je croyais abrégé le siège en donnant à l'ennemi la facilité de tenter un assaut. » Les Espagnols, déconcertés, se retirèrent le jour même.

En 1637, de Budes s'empara successivement de Montagu,

Boumay, Pibly, Ruergnes, Pressily, Beauregard. Le 31 août de la même année, à l'affaire de Blétérans, sa cuirasse fut percée de plusieurs balles; lui-même fut renversé dans un marais d'un coup de pierre, ce qui ne l'empêcha pas de remonter sur la brèche et de contribuer à la prise de la ville: les femmes et les filles, retirées dans les églises, durent à son intervention d'être respectées. Envoyé ensuite au secours du duc de Weimar, il força l'importante place de Bisach à capituler. Il sut encore se distinguer à la bataille de Wirtenweil.

En 1639, il s'empara de Landscroon, Noseray, Château-Villain, et de plusieurs autres villes.

En 1640, le 4 janvier, de Budes passe le Rhin avec son armée, et le succès suit partout ses pas. Il bat Piccolomini, lui enlève 45 drapeaux, dont le roi lui fit don, et fait lever le siège de Gottingue; puis fait prisonniers, à Kempen, 5,000 soldats et les généraux Lamboy, Mercier et Landron. A quelque temps de là il prend d'assaut Leichnick et fait lever le siège de Leipsick. Enfin atteint par un boulet de canon qui lui fracassa

le bras droit sous les murs de Rotweil, il eut le courage de continuer le siège de cette ville, et la gloire de l'amener à capitulation avant de mourir. Mais ce fut son dernier triomphe; sa blessure (on lui avait fait l'amputation du bras) était mortelle; il succomba le 24 novembre 1643, cinq jours après la reddition de Rotweil. Son corps, transporté à Paris, fut inhumé dans l'église Notre-Dame par ordre du roi. Voir, pour plus de détails, l'*Histoire du maréchal de Guébriant*, par Le Laboureur, 1 vol. in-folio, à la bibliothèque de Saint-Brieuc.

Jean-Baptiste de Budes était fils de Charles de Budes, seigneur du Hirel, qui prit parti pour Meroceur dans les guerres de la ligue, et fut un de ceux que le parlement, par arrêt en date d'avril 1589, déclara coupables du crime de lèse-majesté, permettant à ceux qui avaient souffert quelques violences de la part de ce parti, de se saisir, sans le concours de la justice, de leur propre autorité, des biens, terres et maisons appartenant aux condamnés.

Anne de Budes, épouse du précédent et mère du maréchal, était d'une remarquable érudition.

tion; elle possédait à fond les langues latine, espagnole et italienne.

En 1635, Renée de Budes, marquise de Sacé, comtesse de Guébriant et du Plessis-Budes, seule héritière de ces deux branches, épousa Sébastien, marquis de Rosmadec et de Molac. Une des clauses du contrat portait que le second fils qui naîtrait de ce mariage prendrait le nom et les armes de Budes, avec la qualité de comte de Guébriant. C'est ainsi que s'est conservé un nom qui allait s'éteindre et auquel se rattachent en grand nombre de si glorieux souvenirs. Car, en reprenant de plus loin l'histoire de cette famille, on trouve d'autres illustrations non moins remarquables, notamment au quatorzième siècle, Sylvestre de Budes, général et gonfalonier de l'église romaine, qui, à la tête de 12,000 Bretons, emporta d'assaut le fort Saint-Ange, le Capitole, puis enfin la ville de Rome. Accusé injustement par des envieux de sa gloire, il fut exécuté à Macon en 1370!

Le portrait du maréchal est conservé au château moderne de M. de Guébriant, en St-Jean-Kerdaniel, près Plouagat.

C'est dans la commune de Saint-Carreuc que l'Aire ou l'Urne prend sa source. Cette rivière traverse les communes de Saint-Glen, Trébry, Plédran, Trégueux et va se jeter dans la mer à l'anse d'Yffiniac, après avoir fait tourner 18 moulins dans son cours, qui est de 12,000 mètres.

La petite rivière du Lié prend sa source sur les limites est de cette même commune, à l'extrémité nord de la forêt de Lorges. Son cours est d'environ 6 myriamètres. Elle parcourt les communes de Plœuc, Gausson, Plouguenast, Saint-Sauveur, la Prenessaye, Plémet, la Chèze, Saint-Étienne-du-Gué, Bréhand-Loudéac, et se jette dans l'Oust. Le Lié alimente les forges du Vaublanc et fait tourner 28 moulins à blé. Il a pour affluent principal le Gouenno, dont la source est dans la commune de ce nom, et qui fait lui-même tourner 18 moulins.

Les cultivateurs de Saint-Carreuc, disent les continuateurs d'Ogée, passent pour être peu laborieux, très-attachés aux usages de leurs pères et rivaux.

Autrefois Saint-Carreuc était simple trève de Plédran.

COMMUNE

DE SAINT-GLEN.

Formée des villages

La Chaussière, la Mésangère, Puits-Fourchon, Forge-Corbel, Ville-Louais, la Carrée, Gué-Coq, Pristel, Bouillon-Martin, la Haie, le Poirier, la Talvasière, Vau-Hamon, Ville-ès-Prétiaux, Launay, Bedain, Ville-Oyo, le Bréha.

Elle est limitée, au nord par Penguil, le Gouray, au sud par Saint-Gouéno, à l'ouest par Trébry, Saint-Trimoël. — Sa population est de 779 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,078 hectares 44 ares, dont 697 hect. sous terres labourables, 78 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 250 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 198 maisons et 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 11,744 fr. 59 c., et son revenu vrai de 35,233 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 35 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 10

kil. de Moncontour, son bureau de poste.

Au nombre des compagnons de saint Colomban, qui prêcha long-temps en Bretagne, l'histoire de l'Eglise d'Ecosse place l'abbé saint Gillen, auteur du *Miroir de la vie humaine* et d'un livre de *Lettres sur la perfection religieuse*. Saint Gillen vivait en 540. Il serait très-possible qu'après avoir évangélisé ce pays, il lui eût laissé son nom, qui, par contraction, fait Saint-Glen. On trouve encore un évêque de Dol, appelé saint Gorlin, qui a pu aussi se transformer en Saint-Glin. Mais ce ne sont là, on le conçoit, que de simples hypothèses. Nous les donnons cependant parce qu'elles peuvent aider aux recherches et mettre sur la voie de la vérité.

Monuments. Outre son église, Saint-Glen possède une chapelle dédiée à saint Armel.

Le territoire de cette commune est plat; il est arrosé par les deux rivières de l'Urne et du Gouessan. La première prend sa source en Saint-Carreuc (V. ce mot), et l'autre dans les montagnes du Mené (V. Trébry).

Autrefois la paroisse de Saint-

Glen dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'ordinaire.

Anciennes maisons nobles. St-Glen, haute justice, appartenait, avant la révolution, à M. Quimper de Lanascot;

Chaussière, moyenne justice, à M. Deshayes;

La Ville-Tanet, moyenne justice, à M. Bouëxière de la Ville-Tanet.

COMMUNE

DE SAINT-TRIMOËL,

Formée des villages

La Ville-Comaux, Ville-Camiot, Pont-Morin, Ville-Hercoët, Grand-Marcheix, la Douve, Haut-Marcheix, le Gouvelot, la Tréhière, la Ville-Morin, Bon-Abray, les Portes, la Morvannière, les Vaux, la Haye, le Pré-au-Brien, le Moluët, Cœur-Gratia.

Elle est limitée, au nord par Landehen, à l'ouest par Maroué, Penguilly, Saint-Glen, au

sud par Trébry, à l'ouest par Trébry et Bréhand. — Sa population est de 658 habitants parlant le français, et sa superficie de 834 hectares 76 ares, dont 662 hect. sous terres labourables, 62 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 56 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 439 maisons et les moulins de la Ville-Comaux, de Hélovry, de la Chaussière, des Vaux-Corbel, de Gouessan. — Son revenu cadastral est de 11,086 fr. 17 c., et son revenu vrai de 33,258 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 32 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Moncontour, son bureau de poste. — Il tire son nom de celui de saint Trémeur, aussi nommé Tromeur, Trémoré, Tréchinor, Triver, Trémel, Trémoré, et Trimoré. Trémeur était fils de sainte Tréphine et de Comorre-Le-Maudit, comte de Bretagne (V. Pédernec, 3^e vol. de cet ouvrage). Il fut élevé à l'abbaye de Ruis, par saint Gildas-Le-Sage; mais sa vie devait être de courte durée; son père en fit une de ses trop nombreuses victimes; il lui trancha la tête le 8 septembre,

au commencement du sixième siècle. Trémeur, ou plutôt Trimeur, *trois fois grand* (grand en effet par sa naissance, grand par sa vie angélique et grand par sa mort qui fut celle d'un martyr) est patron de Carhaix et de Trémeur.

La rivière du Gouessan (V. Trébry) traverse la commune de Saint-Trimoël.

Autrefois, cette paroisse était simple trève, désignée sous le même nom.

COMMUNE

DE TRÉBRY.

Formée des villages

La Bégassière, la Barre, la Lande, Ville-Hingant, Tertre-d'Enhaut, Tertre-d'Enbas, les Madrais, Plessis-Martin, Motte-Juguet, Boucouët, Ville-Robin, Ville-au-Follet, Vallain, Lavillain, Ville-Oisiaux, Guéhéleuc, le Bouillon, Gouessan, Saint-Mirel, Saint-Mieux, les Porées.

Elle est limitée, au nord par Bréhand, à l'est par St-Trimoël,

Saint-Glen, au sud par Saint-Gouéno, Moncontour, à l'ouest par Trélandiel. — Sa population est de 1,555 habitants parlant le français, et sa superficie est de 2,510 hect. 53 ares, dont 1,479 hect. sous terres labourables, 223 sous prés et pâturages, 23 sous bois, 307 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 394 maisons, 9 moulins. — Son revenu cadastral est de 23,311 fr. 29 c., et son revenu vrai de 69,934 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé dans un fond, à 31 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Moncontour, son bureau de poste. Il est chef-lieu de perception. — La première syllabe de son nom (*tre, tref* ou *trev*) signifie *trève*; la seconde très - probablement rappelle quelque saint. Serait-ce saint Brix, martyr, honoré le 26 mai, ou bien saint Brice ou Bris, archevêque de Tours et métropolitain de Bretagne, honoré le 13 novembre?

Monuments. L'église, le château de la Touche et Trébry.

La petite rivière de l'Aire ou l'Urne dont la source est en St-

Carreuc (V. ce mot), traverse la commune de Trébry, qu'arrose aussi la rivière dite le Gouessan. Cette dernière prend sa source dans les montagnes du Mené, parcourt Saint-Glen, Noyal, St-Trimoël, Meslin, la Poterie, Maroué, Lamballe. Dans son cours qui est de 43,000 mètres, elle reçoit les eaux de ruisseaux assez considérables nommés la Truite, le Gué-Davy, le Pont-Prentout, l'Évron, la Trinité, le Gast, l'Évran, et fait tourner 48 moulins.

On cite, dans cette commune, la fontaine du Souci-Vert, dont l'eau, dit-on, est la meilleure de toute la Bretagne.

L'ancienne paroisse de Trébry dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, du ressort de Rennes et de la subdélégation de Moncontour. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : en 1530, suivant Ogée, le moulin Bernard, à Jeanne de Moisselles;

Les fermes, à Jean Urvoy ;
La Bégassière et Sulian, à Pierre de Couespel ;

Duault et la Motte, à François de la Roche ;

Lespourez, Saint-Maudé et

Prémaigné, à Charles de Beaumanoir, qui fut chambellan du duc François II, accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, et fut fait chevalier sur le champ de bataille, à Fornoue. Le roi lui ceignit lui-même le baudrier et le fit son chambellan. A son retour en Bretagne, Beaumanoir épousa Jacquemine Duparc, dame de la Motte-Duparc et de Trébry.

Pré-Maigné, haute justice, à M. du Mené de Lézurec, qui possédait aussi Lespourez, haute justice, et Trébry, également haute justice ;

La Touche-Trébry, haute justice, appartenait à Jacques de la Roche, ainsi que la Ville-Robin. Presque tous les membres de cette famille ont été gouverneurs de Moncontour, et ont contracté des alliances avec les maisons d'Avangour, de Beaumanoir-Lavardin, du Besso, de Kergorlay, de Carné. Christophe de la Roche fut chevalier des ordres du roi et député de la noblesse de Saint-Brieuc à la réformation de la coutume, en 1580. Cette maison s'est fondue, vers 1656, dans celle de la Freslonnière. Avant la révolution, la seigneurie de la Touche-Trébry appartenait à M. de Bonamour.

A cette même époque (1780), les hautes justices de Bel-Orient et de Duault appartenait à M. de Lanascot.

COMMUNE

DE TRÉDANJEL,

Formée des villages

Le Bourg-Neuf, les Vaucades, le Vau-Ruellan, les Vaux-Lorins, l'Étang-Martin, le Chauchéix, le Pré, les Eaux-Regards, Lépine, les Prés-Caron, la Ville-Dane, le Chauchix-Maréchal, les Quatorzains, Ville-Loyau, la Ville-Moisan, la Ville-Hulin, les Aulnais, le Van-Bouillet, le Plessis-d'Enhaut, la Roche, Bel-Orient.

Elle est limitée, au nord par Bréhand, à l'est par Trébry, au sud par la forêt de Moncontour, aujourd'hui de Plessala, à l'ouest par Plémy, Moncontour, Hénon. — Sa population est de 1,029 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,533 hectares 39 ares, dont 900 hectares sous terres labourables, 189 sous prés et pâturages, 32 sous bois, 11 sous vergers et jardins, 343

sous landes et terres incultes. — Elle renferme 207 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 23,618 fr. 47 c., et son revenu vrai de 59,046 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique et schisteux. On y trouve de la houille et quelques gisements de terre à poterie.

Le territoire de cette commune produit assez abondamment du seigle, de l'avoine, du blé-noir, des pommes de terre, du chanvre, des légumes, du bois de chauffage; mais fort peu de froment, de lin et de trèfle. Le beurre y est de bonne qualité et l'on recherche le cidre qui s'y fabrique. Ses landes sont toutes ou presque toutes susceptibles d'être cultivées; aussi il est probable qu'elles disparaîtraient avec l'introduction dans la commune des instruments perfectionnés et des nouvelles méthodes de culture. Les routes de grande communication de Moncontour à Lamballe, Jugon, Collinée, le traversent et lui créent de faciles débouchés. Il occupe la partie la plus élevée du versant nord du Mené, et s'étend jusque sur le plateau même de cette montagne, de sorte qu'il domine la plus grande et la plus belle portion de

l'arrondissement de Saint-Brieuc. Presque à chaque pas, sur ce sol accidenté et pittoresque, les paysages les plus romantiques s'offrent aux regards. Ici, comme premier plan du tableau, c'est Moncontour, cette vieille cité du moyen-âge; là le Plessix; ailleurs le Vaulorain, le Vauruelan, le modeste ermitage dit le Bourg; plus loin le Vauchéry, qui semble aller chercher un abri dans les flancs convertis de bruyère du vieux Mené!

De divers points de cette montagne, jaillissent des sources qui se grossissent et forment de petites rivières qui arrosent en toute saison les nombreuses prairies de la commune. *Vaupatrie*, la *Roche*, *Vaubouyet*, prennent leur source dans la partie nord du Mené et alimentent plusieurs moulins à blé, à tan, à fouler, avant de quitter ce territoire. *Déhen* prend sa source à une fontaine située au lieu dit le Pré-Merle, et se jette dans *Margot*. Le *Plessix* a sa source aux Roselais et à Bel-Orient. Cette petite rivière est formée de deux ruisseaux qui se réunissent au Gué-Chaussée; elle va se perdre dans l'ancien étang seigneurial du Plessix, qui lui a donné son nom. Les deux sources réunies

des villages de *Mauvillo* et de la *Maison-Neuve* alimentent la rivière de *Mauvillo*, laquelle arrose la partie ouest de Trédaniel, descend à Moncontour où elle fait tourner 4 moulins, puis faisant retour sur elle-même pénètre de nouveau en Trédaniel, qu'elle quitte enfin pour toujours, après avoir fait encore tourner trois moulins.

Le Bonna est situé sur une hauteur, à 25 kil. S. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 1 kil. de Moncontour, son bureau de poste. Il se compose du presbytère, du manoir de Trédaniel et des bâtiments de deux petites métairies. Il tire son nom de celui de saint Daniel, évêque d'outre-mer, anciennement patron de toutes les paroisses de Bretagne où se trouve le nom de Daniel, qui signifie, en hébreu, *Dieu est mon juge*.

A l'époque où s'exerçait la haute justice de Moncontour, elle avait établi le lieu de ses exécutions sur un tertre dépendant de la métairie du Près, en Trédaniel. On voit encore en cet endroit des débris des colonnes en pierre qui supportaient l'instrument du supplice. En face était une croix, qui portait le nom de

croix de la mauvaise mort, par allusion évidemment à la mort infamante que subissaient là les criminels. On enterrait les suppliciés non dans le cimetière de la paroisse, mais à l'endroit même de leur exécution. C'est du moins ce qu'autorise à penser la quantité d'ossements humains qui fut trouvée là en 1820, lors des plantations de hêtres qu'y fit faire M. Cartel. On comprend maintenant pourquoi les mauvais plaisants des communes environnantes ont longtemps appelé les habitants de Trédaniel les *Pendus*; mais en même temps on voit que cette injure manquait de vérité et de justesse; car la haute justice de Moncontour s'exerçait sur 22 paroisses, d'où la conséquence que les pendus n'appartenaient pas en totalité à Trédaniel.

Annales. Avant la révolution, la paroisse de Trédaniel dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché de Saint-Brieuc. La cure était à l'alternative; et le recteur y était partout décimateur à la 36^e gerbe. M. de Catuellan, premier président du parlement de Bretagne, en était le seigneur haut-justicier, en sa double qualité de propriétaire

des terres et maisons nobles du Plessix-Aulnoir et de la Villemeno. Mais le titre de seigneur fondateur de l'église lui était contesté par la famille Gouicquet de Bien-Assis, à laquelle appartenait le manoir noble de Trédaniel. Cette famille prétendait que l'église et le presbytère avaient été édiflés par ses ancêtres, sur un fonds dépendant dudit manoir, qui avoisine en effet l'église et a donné son nom à la paroisse. Mais elle ne fondait ses prétentions que sur un aveu de 1583 rendu au comte de Toulouse, alors possesseur du duché de Penthièvre, par un nommé Jacques Gouicquet. Du reste, elle n'avait dans l'église d'autres droits honorifiques que la possession d'un banc placé, non dans le chœur comme il convenait à des seigneurs fondateurs, mais simplement dans la nef. M. de Catuellan, au contraire, possédait dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, le banc du Plessix-Aulnoir, et, du côté de l'épître, celui de la Villemeno. Il était en outre seul en possession des prières nominales, des honneurs du pain béni et d'une liasse armoriée dans l'intérieur de l'église.

Quoi qu'il en soit des droits

respectifs de ces deux maisons au titre de *fondateur* de l'église de Trédaniel, les habitants de la paroisse ont religieusement conservé dans leur souvenir les noms de deux de ses plus anciens et plus notables bienfaiteurs.

Le premier était un prêtre, du nom de Pierre Valo, né vers la fin du seizième siècle à la métairie de la Villemoisais, d'une famille de laboureurs, dont la nombreuse postérité habite encore la commune. Il est mort à Rennes, où il était grand pénitencier, à l'âge de 75 ans. Pierre Valo légua à la paroisse de Trédaniel une propriété patrimoniale, sise à la ville-Amaury, et consistant en une maison couverte en ardoises, avec cellier, étable, cour, jardin et 5 ou 6 journaux de terre labourable. Ce legs était fait au profit du prêtre qui consentirait à prendre l'engagement de dire, tous les dimanches et fêtes, la messe matinale dans la chapelle de Notre-Dame-du-Haut et à y faire le catéchisme aux enfants. Le même bienfaiteur légua à la paroisse une rente annuelle de 100 fr. au capital de 2,000 fr. déposé chez les Dames Ursulines de Rennes, et que ces der-

nières devaient payer tous les ans au recteur de Trédaniel, pour être, ladite rente, intégralement employée par le recteur à favoriser les études de celui des jeunes latinistes de sa paroisse dans lequel il trouverait les meilleures dispositions pour le sacerdoce. Malheureusement, la maison et ses dépendances, qui faisaient l'objet du premier legs, furent vendues en 1793, et n'ont pas fait retour à la commune, qui a perdu également le second legs par suite de la dissolution des communautés religieuses.

Madame la marquise du Fourmel, en son vivant seigneur de Trédaniel en sa qualité de propriétaire de la terre du Plessix-Aulnoir, légua à sa mort, aux pauvres de Trédaniel, une somme de 1,000 livres, qui devait s'augmenter de tous les intérêts qu'elle aurait produits au denier 20, à partir de sa mort jusqu'au jour où sa succession se libérerait de cette somme entre les mains du général de la paroisse. Il était dit dans le testament que ce dernier, après en avoir donné quittance, enfermerait cette somme dans son coffre-fort jusqu'à ce que l'occasion se présentât de la convertir en un fonds de terre, dont le revenu serait

distribué aux pauvres chaque année. Cette somme de 1,000 fr. fut soldée, en 1742, au général de la paroisse de Trédaniel. Elle s'était augmentée alors des intérêts échus, c'est-à-dire de 250 fr.; mais ce n'était pas assez pour acquérir un fonds de terre qui se présentait à vendre et dont on demandait 1,500 fr. Il manquait encore 250 fr. M. de Catuellan, qui était devenu propriétaire de la terre du Plessix-Aulnoir et par suite de la seigneurie de Trédaniel, offrit généreusement cette somme, et l'acquisition projetée se fit.

Aujourd'hui cette petite propriété des pauvres, malheureusement très-nombreuse, de la commune de Trédaniel, produit 401 francs quittes d'impôts.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. Elle est propre mais basse et irrégulière. Elle se compose d'une nef et d'un bas-côté seulement. La forme octogone et pyramidale de sa petite sacristie est remarquable.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-HAUT est dédiée à la Vierge, mère du Sauveur. On y célèbre les offices le 15 août, jour du

pardon, où se rend un grand nombre de fidèles. Elle renferme de nombreuses statues, alignées sur une file comme des soldats. Ces statues, fort peu remarquables au point de vue de l'art, procurent à la fabrique un grand nombre d'oblations. Elles portent des noms de saints peu connus, tels que saint Houarniaule (1), saint Ivertin (2), sainte Mamère.

Saint Houarniaule est représenté conduisant un loup à l'aide d'une chaîne. Il passe pour préserver les troupeaux de la fureur de ces animaux dangereux, et

(1) Saint Houarniaule est le même qu'Hervé, fils de la bienheureuse Rivanoue, et de saint Houarneau, barde qui brilla à la cour de France. Saint Hervé est aussi appelé saint Houarnné, et on le représente accompagné d'un loup, parce que cet animal ayant dévoré l'âne de saint Vulfoède, oncle de saint Hervé, celui-ci s'en empara et le força à remplir l'office de sa victime, c'est-à-dire, à servir de monture.

Saint Hervé est un des saints les plus renommés de Bretagne et de France. Les vicomtes de Léon aimèrent à porter son nom. Il n'est donc pas étonnant que la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, fondée par un Bas-Breton, renferme la statue de l'un des principaux saints de Bretagne.

(2) Saint Ivertin est le même que saint Avertin.

les bergers des environs lui apportent de la laine en présent le jour du pardon.

Saint Ivertin porte la tête inclinée et soutenue sur ses deux mains, dans l'attitude de la souffrance. On l'invoque pour obtenir par son intercession la délivrance des maux de tête, des étourdissements, des défaillances. Les personnes malades achètent à la fabrique des bougies avec lesquelles elles s'enfourment la tête, et qu'elles brûlent ensuite au pied de la statue du saint, pendant qu'elles lui adressent leurs prières.

Sainte Mamère montre ses intestins qui s'échappent de son abdomen entr'ouvert, et qu'elle retient entre ses bras. Les personnes qui l'invoquent pour obtenir la guérison des maladies qui ont leur siège dans les entrailles se forment une ceinture de bougies, qu'elles brûlent ensuite au pied de la statue de la sainte. La vente de ces bougies, dont la fabrique s'est réservée le monopole, est, dit-on, très-lucrative.

Voici ce que l'on raconte touchant l'origine de cette chapelle : Un riche paysan bas-breton, de

passage à Moncontour, avait quitté cette ville de très-grand matin pour se rendre à Rennes, où l'appelaient ses affaires. Il avait pris, comme chemin le plus court, celui que l'on nomme encore aujourd'hui la *petite route*. Mais à peine avait-il parcouru un kilomètre, depuis sa sortie de Moncontour, qu'il se vit attaqué par des malfaiteurs, qui le dépouillèrent de son argent, et se mirent en devoir de le pendre au sommet d'un arbre. Pendant qu'ils procédaient à cette terrible exécution, notre Bas-Breton recommandait son âme à la sainte Vierge, et promettait à cette bonne mère, dans le cas où il lui plairait de le sauver, de lui élever sur le lieu même une chapelle qui porterait le nom de *Notre-Dame-du-Haut*, nom destiné à rappeler à la fois la puissance de la Reine des Cieux, et le point élevé de l'arbre où il était menacé de perdre la vie. Sa confiance en Marie reçut sa récompense; car la corde vint à se rompre, et il tomba par terre sans s'être fait de mal. Or, les assassins n'étaient plus là; ils s'étaient hâtés de prendre la fuite après l'avoir pendu.

Notre Bas-Breton, ainsi sauvé

par un miracle de la mère de Dieu, s'agenouilla les mains jointes, puis élevant ses yeux vers le ciel, remercia avec effusion sa bienfaitrice. C'est dans cette attitude, et ayant au cou le nœud-coulant d'une corde brisée, qu'on l'a représenté devant la statue de *Notre-Dame-du-Haut*, sans doute pour rappeler et confirmer l'existence du miracle dont nous venons de parler.

On a obtenu, en cour de Rome, il y a peu d'années, des indulgences pour cette chapelle, sous le nom de *Notre-Dame-du-Mont-Carmel*. Pourquoi ne pas lui avoir conservé son nom primitif?

Avant 1789, Trédaniel avait une autre chapelle, dédiée à sainte Marie Madeleine. Le dimanche qui suivait le 22 juillet, il s'y tenait tous les ans un pardon, et le lendemain une foire considérable, dont la ville de Moncontour s'est emparée. Cette chapelle a été vendue pendant la révolution à M. de Trémargat, qui l'a fait démolir.

Le CHATEAU DE LA CUVE est un monument fort ancien, mais bien conservé, dont on n'a pas encore indiqué d'une manière

satisfaisante l'origine ni même la destination. C'est une enceinte circulaire d'environ 300 mètres de circonférence et entièrement fermée par un fossé large et profond, dont la jetée est assez haute et assez déclive vers l'intérieur pour donner à cette enceinte la forme d'une grande cuve, et empêcher de voir du dehors les personnes qui pourraient en occuper le fond. Cette circonstance a fait supposer que cette enceinte remontait au temps des guerres civiles et religieuses de la ligue, et qu'elle avait été construite par les Calvinistes pour se mettre à l'abri contre les attaques des Ligueurs, beaucoup plus nombreux qu'eux dans ce pays. Ces religionnaires ne pouvaient alors se rémir sans péril pour la célébration de leur culte, et ils choisissaient ordinairement pour cela des lieux solitaires, élevés surtout, d'où ils pussent, de loin, apercevoir les mouvements de leurs ennemis. Or, le point du Mené sur lequel repose le monument dont il s'agit est très-élevé.

Cette paroisse avait autrefois pour maisons nobles : En 1530, la Ville-du-Bois, à François de Quédillac;

Le Vauorent, à Guyon Le Forestier, sieur du Bois-Hardi ;
 Bel-Orient, à Catherine de Quédillac ;
 Les Granges, à Antoine de Bréhand, sieur de Lisle ;
 Le Plessis-Aulnoir et Vauruellan, à Claude de la Ville-Blanche ;
 Trédaniel, à Charles Le Godec ;
 La Houssaye, à Jean et Gilles Le Long ;
 La Ville-d'Anna, à N. Prigent ;
 Le Chaucheix, à Guillaume Léon ;
 La Ville-Amauri, à Guillaume de Kermené ;
 La Ville-Meur, à François du Bosq ;
 La Ville-Moisan, à Jean Douarin ;
 Les Marzières, à Duparc de Locmaria ;
 L'Épine, à Julien Pellan.
 Catuélan, Saint-Eloi, les Madières et le Plessis-Aulnoir, hautes justices, appartenaient avant la révolution à M. le président de Catuélan.
 La Marre et Saint-Mirel, hautes justices, appartenaient à la même époque à Madame de Froulé.

La Ville-Meno, la Roche et la Ville-Chaplé étaient aussi hautes justices.

Aujourd'hui ses maisons principales sont : les deux Vauorent, dont l'une, récemment construite, appartient à M. Charles Berthelot du Chesnay ; l'autre, déjà ancienne, est habitée par M. Veillet-Grand-Maison.

Les deux du Bas-Bourg, dont l'une est à M. Louis-Denis, armateur, et l'autre à M. Veillet-Dufrêche.

Le Vauruellan, bâti et habité par M. Jonathas Coroller, conseiller général.

Le Chauchix, à Madame veuve Le Rétif de la Motte-Colas.

Le Vaulbéry, qui a vu naître le général Courson de la Ville-Vallo, appartient à sa nièce, Mademoiselle de Chalus.

Le manoir de Trédaniel, anciennement aux Gouicquet (*).

(* Les Gouicquet de Bien-Assis se sont éteints de nos jours. Le dernier membre de cette famille est mort en 1830. C'était un beau vieillard, qui s'était marié fort tard et n'eut pas d'enfants. Il avait la main des décorations, et l'on raconte qu'il en avait obtenu des gouvernements étrangers, moyennant finances.

actuellement à M. Bernard des Champs-Neufs.

Le presbytère, appartenant à la commune, et habité par M. Fairier, recteur, et par M. Louis L'Hostellier, son vicaire. Il existe entre ces deux excellents prêtres et M. Gicquel, homme d'intelligence et maire, une en-

tente parfaite qui ne peut que profiter à la commune.

Enfin Beauregard, bâti en 1830, et occupé depuis cette époque par M. Juhel, prêtre âgé et infirme.

— Il y avait autrefois une *caquinerie* en Trédaniel.



CANTON DE PAIMPOL.

Il comprend les communes de Paimpol, Brehat, Kerity, Ploubazlanec, Plounez, Plouneve, Yvins. — Sa population est de 19,820 habitants, et sa superficie de 11,522 hectares 3 ares. — Il renferme 4,773 maisons. — Son revenu vrai est de 839,774 francs.

COMMUNE DE PAIMPOL.

Formée des villages



ERPALUT, Ker-
glas, Lanvignec,
Touversit, Ker-
linan, Toul-
goës.

Elle est limitée, au nord par Ploubazlanec, à l'est par le bois de Paimpol, au sud par Kerity, Plounez, à l'ouest par Plounez. — Sa population est de 2,064 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 92 hectares 84 ares, dont 58 hectares sous terres labourables, 3

sous prés et pâturages, 6 sous vergers et jardins, 4 sous terres incultes. — Elle renferme 362 maisons et le moulin de l'Étang-Neuf, à eau. — Son revenu cadastral est de 28,660 fr. 33 c., et son revenu vrai de 71,631 fr., soit $\frac{2}{3}$ pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain de transition moyen.

Cette commune n'était jadis qu'une simple trêve de Plounez, paroisse voisine, dont le pasteur prenait le titre de curé de Plounez-Paimpol. L'érection de la cure, aujourd'hui de deuxième classe, date de 1790. Il y a 25 ans environ, Paimpol a absorbé la petite paroisse de Lanvignec, dont l'église cependant continue à être desservie : on y officie même avec beaucoup de pompe le

CANTON DE PAIMPOL.

263

jour de la fête de saint Vignoc, patron de cette ancienne paroisse, qui était connue primitivement sous le nom de *Lan-Vignoc*, église de Vignoc. — Saint Vignoc, le même que saint Vigner, Eginer, Guenier, Fingar et Guengar, était fils de Céton, roi d'Irlande. Son père le déshéritait, puis le fit emprisonner, pour avoir embrassé le christianisme. Vignoc, persécuté dans sa patrie, trouva les moyens de fuir, et vint se réfugier en Armorique, où le roi Audren l'accueillit avec la plus cordiale bienveillance. Après la mort de son père, saint Vignoc voulut revoir son pays, qui lui offrait une couronne ; mais il était détaché pour toujours des grandeurs humaines : il plaça donc sa sœur, sainte Piale, sur le trône d'Irlande, et repartit pour l'Armorique, accompagné de 770 personnes pieuses, qui avaient comme lui embrassé la foi. Saint Vignoc est patron de Pluvigner, de Languegar, de Loc-Eguiner, où il est représenté en évêque. Le château de Kerguegar lui doit son nom.

— On trouve, aux environs de Paimpol, une source d'eaux minérales ferrugineuses, plusieurs jolies maisons de campagne, les

restes du château de Guern, monticule factice de forme conique, environné d'un fossé, et quelques anciens manoirs ; mais comme ils n'appartiennent point à la commune, nous n'en parlerons pas ici.

— La petite chapelle de St-Vincent n'existe plus.

PAIMPOL, est une fort jolie petite ville maritime, au fond d'une anse formée par l'Océan. Elle est située à 40 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à 498 kil. de Paris.

Une partie de la ville est bâtie en amphithéâtre sur une colline solitaire qui regarde la mer, et dont le sommet dépasse d'environ 60 mètres le niveau des marées moyennes de l'équinoxe ; le reste s'étend au pied de cette colline, dans la direction de l'Océan, qui fait de cette cité une presqu'île ; car il l'enveloppe entièrement de trois côtés : au nord, à l'est et au sud. De ces trois points, on ne peut communiquer avec les communes environnantes qu'au moyen d'un pont, dont le passage est souvent impraticable et dangereux lors des syzygies.

Paimpol possède une place publique assez spacieuse, sur laquelle se tiennent les marchés. Elle est située à l'extrémité de

la rue de l'Eglise, et se nomme le Martray, nom que l'opinion générale fait dériver du mot latin *martyrium*, et qu'elle prétend expliquer en disant que partout les places ainsi nommées (elles sont nombreuses en France) étaient jadis des lieux d'exécution. Le Martray est entouré d'habitations d'inégale grandeur, mais d'un très-joli effet. C'est sans contredit, après les quais, la partie la plus agréable de la ville.

Les Quais sont construits sur une partie de l'emplacement qu'occupait autrefois le château de l'Étang, ancienne forteresse dont nous parlerons plus loin, et qui tirait son nom de sa situation au milieu d'un étang, où se voient encore de nos jours quelques vestiges de ce vieux monument. Ils sont larges et bordés de belles maisons modernes. On y a construit de 1807 à 1813, un mur et une cale de construction qui ont coûté 402,911 fr. 42 c. Ces quais méritent d'être vus.

Ports. La nature a creusé, dans la baie de Paimpol, deux ports placés l'un et l'autre dans une situation avantageuse, et

considérés comme les plus sûrs et les plus commodes qui existent entre Saint-Malo et Morlaix. M. Habasque, dans ses *Notions historiques*, fait cette importante remarque, que dans les guerres continentales de la révolution, il y est entré plus de prises que dans la totalité des ports qui se trouvent depuis Paimpol jusqu'à Cherbourg.

Un de ces ports est intérieur et s'étend entre la pointe de Grou et le quai; l'autre est extérieur, et comprend l'espace qui existe entre la pointe de Grou et celle de Guilben. A l'extrémité de cette dernière, on a placé une batterie pour protéger les navires qui entrent à Paimpol et dans l'anse de Beauport. Une autre batterie, composée de deux pièces de 18, est établie sur la pointe de Biffaut ou Biffol, à droite de l'entrée de la baie de Paimpol.

La mer bat son plein dans ces ports à six heures les jours de nouvelle et de pleine lune. Elle y monte de 6 mètres 50 centimètres. On y arme pour le cabotage, le long-cours, les colonies et Terre-Neuve. Avant la révolution, les armateurs de Paimpol expédiaient pour cette dernière destination plus de navires qu'aucun des ports voisins qui arment

maintenant pour la pêche de la morue; et s'il faut en croire les gens du pays, les armements se font là avec bien plus d'avantages que partout ailleurs, tant à cause de la situation favorable du port que parce que le canton fournit des ouvriers et un grand nombre de mafins formés principalement pour la pêche; enfin, qu'il produit à plus bas prix du blé, du chanvre, du beurre, du lard et autres objets de grément et d'avitaillement.

PAIMPOL a un tribunal de commerce, une école d'hydrographie de 4^e classe, un bureau de poste aux lettres, une sous-inspection et un contrôle des douanes, un trésorier de la marine, un bureau d'enregistrement, une brigade de gendarmerie à pied, 3 notaires, 2 agréés, 2 huissiers; un hôpital fondé en 1833 par une donation de maison avec dépendances; une salle d'asile et un ouvroir sous la surveillance des sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir; un comice agricole, une station d'étalons, etc. — Foires le premier samedi de carême et le samedi de la Trinité. Marché important tous les mardis: on y vend, surtout en hiver, quantité d'oiseaux de mer,

teils que sarcelles, oies sauvages, etc., etc.

Le climat de Paimpol est agréable et tempéré; l'air y est pur.

Avant la révolution, cette ville était un des membres de la baronnie d'Avaugour; elle relevait du roi et avait pour seigneur le prince de Soubise. L'évêque de Saint-Brieuc présentait à la cure. — Recette de St-Brieuc, parlement et intendance de Rennes, bailliage. — Elle possédait un hôpital et une chapellenie.

Ses juridictions et maisons nobles étaient: le comté de Coëlo, haute justice, au prince de Soubise; l'île de Bréhat, haute justice, au duc de Penthièvre; l'abbaye de Beauport, haute justice, à l'abbé de Beauport; Dannot, haute, moyenne et basse justice; Porzou, haute justice, aux héritiers de M. de Tressan; le Gonidec; le Cósquer, haute justice; Kerhuel, haute justice, à M. de Coëtivi; Moulouarn, haute justice, à M. Queret de la Ville-Bernau; Ploubazanec, haute justice, au baron de Thiers; Lanvigner, haute justice; Plounevez, haute justice; à Mme la princesse

de Guistelles ; Plouez, haute justice ; Keraoul, haute justice, Kerity-Yvias, haute justice, à M. de Keraoul-Vittu ; Lanvignec, moyenne justice, à M. Moreau de la Sauvagère ; Lanneven, moyenne justice, à M. Armez du Poulpry.

Origine. L'obscurité la plus profonde enveloppe l'origine ainsi que les commencements de cette jolie cité. Son existence, à laquelle nous n'hésitons pas à assigner une date beaucoup plus reculée, se révèle à nous, pour la première fois, en 1325. A cette époque, l'église était déjà bâtie ; mais elle n'avait pas encore de cimetière, ce qui nous donne à penser que son achèvement devait être tout récent. Nous avons dit qu'elle n'avait pas de cimetière ; car nous lisons qu'en 1325, Henri, comte de Goëlo (Paimpol faisait partie du comté de Goëlo. V. Plourivo), baron d'Avaugour, et Jeanne Harcoët, son épouse, ratifièrent la cession du terrain que Jean de Keraoul venait de donner pour faire le cimetière de l'église de Notre-Dame de Paimpol, et que ce cimetière fut béni par leur fils, Jean d'Avaugour, alors évêque de Saint-Brieuc, d'où il fut

transféré au siège de Dol en 1329.

Ainsi, l'achèvement de l'église Notre-Dame de Paimpol daterait des premières années du 14^e siècle, tout au plus. Mais peut-on dire que la ville elle-même n'a pas une origine plus ancienne ? — Nous ne le pensons pas.

Là, sans doute, comme partout ailleurs, quelques habitations isolées ont pris tout d'abord possession de ce territoire fertile et si heureusement situé près de la mer. Ce n'est pas tout : Ogée nous apprend que le château fort de l'Etang appartenait, en 1370, à Charles du Halgoët, chevalier, seigneur de l'Etang, et il est dit, dans un acte authentique des Etats de Bretagne, portant la date de 1392, que dorénavant il n'y aura plus de garnison en Bretagne que dans 12 places de guerre, dont Paimpol fait partie.

Or, nous ne pouvons admettre que la ville, si elle n'avait été qu'à son berceau en 1325, se fût développée avec assez de rapidité pour prendre rang, 67 ans plus tard, parmi les douze places de guerre dans lesquelles les Etats jugèrent à propos de laisser une garnison, sans doute à cause de leur importance.

Frémenville, à la vérité, n'ad-

met pas cette importance ; mais il n'a vu les fortifications de Paimpol qu'à l'état de ruine complète, et n'a pu se faire une idée exacte de leur force. Voici, au surplus, ce qu'il dit : « Ce n'était qu'une bicoque de peu d'importance à en juger par ce que nous avons pu voir des restes de ses anciennes fortifications subsistant à l'extrémité du quai. C'était un pan de mur avec une tour carrée, le tout de maçonnerie très-faible. Deux tourelles que j'ai remarquées encore à l'extrémité du passage étroit et sale qu'on appelle le *Mesouber*, m'ont paru avoir flanqué une porte de la ville ; mais ces tourelles, sans parapets ni machicoulis, ne pouvaient être qu'une bien mince défense. Aussi ne voyons-nous pas que Paimpol et ses garnisons aient joué le rôle de moindre importance dans la guerre que se firent en Bretagne Charles de Blois et le comte de Montfort. »

Paimpol, en effet, n'apparaît guère dans l'histoire qu'à dater des guerres de la Ligue, et il n'en est fait aucune mention dans la carte géographique de l'ancienne Armorique, dressée d'après les tables de Samson. Mais nous ferons remarquer que

plusieurs autres villes, dont l'antiquité n'est pas contestée pour cela, ont à se plaindre de semblables omissions.

Nous persistons donc à penser que la construction du château de l'Etang, bien qu'il ne soit fait mention de cette forteresse qu'en 1370, a précédé celle de l'église, et que vers la fin du 13^e siècle, Paimpol était déjà une ville de quelque intérêt, puisqu'on avait jugé à propos de la protéger par des travaux de fortification dont les débris nous restent.

Il y a une quinzaine d'années, en creusant un puits à l'ouest des quais, qui occupent, on se le rappelle, l'emplacement du château de l'Etang, on a trouvé des traces d'anciennes fondations ayant beaucoup de rapport, assure-t-on, avec les constructions romaines. Si ce renseignement est exact, comme tout nous porte à le croire, l'origine de Paimpol pourrait avoir précédé la naissance de Jésus-Christ ; car 51 ans avant la venue du Messie, Jules César promenait déjà ses légions victorieuses dans toute l'Armorique, et dès cette époque il occupait notamment le territoire de Tréguier qui touche à celui de Paimpol..... Les

Romains, de toute évidence, ont connu la baie de Paimpol, et il n'est guère supposable qu'ils aient négligé de tirer parti d'une situation si avantageuse.

Quoi qu'il en soit, trois dates importantes ne peuvent plus être contestées : l'existence de l'église avant 1325, celle du château avant 1370, et celle de la ville, comme *place forte*, dès 1392.

PAIMPOL tire son nom des deux mots celtiques *pen poul*, qui signifient *tête de marais, d'étang*, et rendent parfaitement la situation de cette ville, placée à l'extrémité d'une langue de terre, entre la mer et un marais qui y communique.

Annales. En 1390, le château de l'Étang appartenait, ainsi que la ville, au comte de Vertus. Il fut occupé, à cette époque, par un corps de troupes anglaises, sous le commandement de Jean Norris. On sait qu'Henri IV, pour faire face aux Ligueurs de Bretagne, se vit dans la nécessité de demander des secours à la reine d'Angleterre, qui lui envoya 2,400 hommes d'infanterie. Ces troupes auxiliaires avaient Paimpol pour garnison et pour

place de sûreté; leur chef n'agissait que sous la direction du gouverneur Grefity et du capitaine la Tremblaye; mais pour elles elles ne reconnoissaient pas d'autre maître que Norris et elles se conduisaient pour ainsi dire comme en pays conquis. Aussi, à force d'insolence et d'exactions, elles ne tardèrent pas à indisposer les habitants de Paimpol, qui demandèrent et obtinrent le renvoi dans leur pays de ces incommodes alliés.

Toutefois, il eût mieux valu souffrir encore pendant quelque temps la tyrannie et les déprédations des Anglais; car, en 1593, le féroce Gui Eder de Beaumanoir, dit Fontenelle, pénétra dans la ville laissée sans défense, la pillà, la brûla en partie et massacra un grand nombre d'habitants.

En 1832, lors du choléra, Paimpol fut cruellement éprouvé par le fléau. La mort promenait sans distinction sa faux sur toutes les classes et frappait avec un acharnement et une rapidité qui répandaient partout l'effroi. Tous les secours semblaient impuissants; aussi les cœurs les plus résolus et les plus fermes commençaient à faiblir; le découragement allait bientôt de-

venir général, lorsque apparut un second Belzunce au milieu de cette ville désolée. M^{sr} Le Groing La Romagère, alors évêque de Saint-Brieuc, ne craignait pas la mort: le saint vieillard se souvenait de l'avoir vue de près lors de sa cruelle captivité sur les pontons de Rochefort, et d'ailleurs il espérait que ses prières désarmeraient la colère divine. Son attente ne fut pas déçue: ranimé par son exemple et par son noble dévouement, chacun redoubla de zèle et le fléau fut vaincu.

Paimpol sauvé n'a pas oublié M^{sr} Le Groing La Romagère. A sa mort, le conseil municipal de cette ville s'est réuni et a décidé qu'un service funèbre serait fondé en son honneur; ainsi la mémoire du vertueux prélat ne périra plus dans ce pays. — Le feu roi Louis-Philippe avait décoré M^{sr} La Romagère, en récompense de sa belle conduite en cette occasion.

Monuments. L'ÉGLISE de Paimpol est sous l'invocation de la Vierge, Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Ainsi que nous l'avons déjà dit, elle a été dédiée en 1325; mais elle n'a conservé des constructions de cette épo-

que que les piliers et les arcades ogivales de la nef. Le reste est moderne et d'une sécheresse d'architecture assez grande. L'intérieur est propre, convenablement orné; mais la voûte est en bois. Le clocher accuse dans sa construction trois époques fort distinctes: il mérite de fixer l'attention des artistes.

L'église de Paimpol renferme plusieurs bons tableaux provenant de l'abbaye de Beauport. On admire surtout celui qui représente le Christ au tombeau: on le croit généralement de Valentin, peintre distingué, auquel Guingamp s'honore d'avoir donné le jour. L'église possède en outre un chandelier de Pâques, dû au ciseau du célèbre sculpteur Corlay.

HÔTEL DE LA GRAND'MAISON. — Fréminville cite comme appartenant au 15^e siècle l'*hôtel de la Grand'Maison*, qui probablement, dit-il, était en effet la plus grande maison de la ville.

C'est un assez vaste édifice en colombage, ayant à chacun de ses étages des corniches en saillie, ornées de moulures et supportées par des cariatides grotesques rappelant le moyen-âge.

Commerce. Outre le mouvement maritime de Paimpol, qui consiste principalement en blé, graine de lin, tant indigène qu'exotique, bois du nord, etc., cette ville fait un commerce assez important en chanvre, cire, miel, suif, beurre, vin, cidre, eau-de-vie, charbon de terre, sel, draperie, étoffes, mercerie, quincaillerie, pelleterie, chapellerie, denrées coloniales, salaisons.

Industrie. Brasserie, tannerie, raffinerie de sel, fabriques de cordages, pêche du maquereau, du lieu, du congre, de la julienne, de l'huître.

La pêche du *maquereau* a lieu en juin et ne dure guère plus d'un mois. Dans ce court espace de temps, les seuls pêcheurs du canton ont pris quelquefois plus de 600,000 de ces poissons, que l'on sale et que l'on transporte par mer à Grandville, d'où on les expédie pour Paris, la Champagne, etc. Cette pêche occupe 6 à 7,000 personnes et produit au pays de 60 à 80,000 fr. qui se répartissent entre plus de 600 familles.

La pêche du *lieu* se fait toute l'année, mais elle est plus fructueuse en automne et au prin-

temps. Le produit de cette pêche peut être évalué à 25 ou 30,000 fr. — Le lieu s'expédie de la même manière que le maquereau.

La pêche du *congre* commence immédiatement après celle du maquereau et dure jusqu'en novembre. Ce poisson est très-abondant sur toute la côte. Il n'est pas très-recherché, aussi le prix en est peu élevé sur les marchés de Bretagne.

La *julienne* se sale et se sèche comme le lieu. De même que le congre, elle se consomme dans le pays, et l'on estime que ces deux pêches peuvent rapporter ensemble de 15 à 20,000 francs.

L'*huître* trouve un débouché facile en Normandie, où les spéculateurs la parquent avant de l'expédier pour Paris. On évalue le produit de cette pêche à 15 ou 20,000 fr. Elle a lieu de septembre à avril.

Patrie de FROMAGET (Jean-Joseph-Pierre, élève des Jésuites à Rennes. Il obtint, au concours, la chaire de belles-lettres à l'école centrale de St-Brieuc, et y fut longtemps chef d'un pensionnat qui a fourni des élèves très-distingués. Il a publié

des poésies dans l'*Almanach des Muses*. On lui doit le *Livre des Enfants*, 1 vol. in-8°, *manuscrit*; *Éléments de Grammaire générale*, 2 vol., imprimés chez Prud'homme, l'an vi; *Rhétorique*, 3 vol. *manuscrits*; *Logique française*, 1 vol. également inédit, aussi bien qu'un cours de thèmes latins et la traduction de quelques livres de l'*Énéide* et de Tacite.

DAVID (Claude), chevalier de la Légion-d'Honneur, a laissé deux brochures sur les *Intérêts matériels en France*.

LE MEST (Napoléon), auteur de *l'Impôt des boissons* et d'un assez grand nombre d'articles littéraires et de pièces de poésie.

LE DRU (Julien), représentant du peuple à la deuxième constituante. Ami de l'ordre et du progrès.

MARANT-BOIS-SAUVÉUR (Guillaume-Marie), officier de la Légion-d'Honneur, sous-chef des mouvements du port de Brest. Il fut successivement enseigne, lieutenant et capitaine de vaisseau, puis chef de division en l'an III, etc.

Le canonier habile qui tira le coup fatal à l'amiral Nelson était des environs de Paimpol.

COMMUNE

DE BRÉHAT.

COMPOSER

De l'île de ce nom et des îlots ar Morbil, Raguénès - Meur, avec une batterie; Roc'h-Ru, Lavrec, Logodec, avec une batterie; Raguénès, Guillamger, Trouézen, Ile-Verte et Béniguet. Ces îlots ont pour villages Cree'h-Bras, Mezarrun, Kergaro, Toul-ar-Héré, Séhères. L'île de Bréhat proprement dite se compose des villages de Saint-Rion, Kerrien, Cree'h-Esquern, Toul-ar-Oas, Cree'h-Rogen, Kervilon, Roc'h-Verrien, Kerarguillis, Cree'h-ar-Gal, Cree'h-ar-Pot, Kerarguen, ar Pouflo, Keranroux, Cree'h-Allano, ar Prad, Pen-ar-Prat, Crouezen, Gardenno, le Birlot, Kermiquel, Cree'h-Tarée, Kerguévera, Cree'h-Briand, Cree'h-Simon, Cree'h-Kerio, Roc'h-Losquet, Cree'h-Guen.

Elle est située à 30 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Paimpol, son bureau de poste. La mer l'environne de toutes parts, et les habitants de cette commune ne peuvent com-

muniquer avec le continent que par un passage difficile et dangereux, formé par un bras de mer de 1,700 mètres de largeur, qui baigne Ploubazlanec. — Sa population est de 1,339 habitants parlant le breton, et sa superficie de 309 hect. 33 ares, dont 117 hectares sous terres labourables, 29 sous prés et pâturages, 14 sous vergers et jardins, 134 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 440 maisons, et les moulins à vent du Nord et de Crec'h-Tarée. — Son revenu cadastral est de 7,712 fr. 43 e., et son revenu vrai de 30,850 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

L'ILE-VERTE est située à l'embouchure de la rivière du Trieux. Elle dépendait jadis de l'évêché de Dol et de la subdélégation de Paimpol. On la nomme indistinctement, en breton, *Enez-Glas*, ou *Enez-Laur*, l'île-Verte ou l'île-des-Lauriers. Ce dernier nom, si l'on en croyait certains auteurs, rappellerait les lauriers que l'on moissonnait au séminaire que saint Budoc avait fondé dans cette île; mais nous aimons mieux croire que ce nom lui

vient tout simplement de ce que les myrtes et les lauriers, *arbustes toujours verts*, croissaient en abondance dans cette île, de même, au reste, qu'à Bréhat. Cela justifie les deux appellations bretonnes, qui rendent, suivant nous, la même idée.

Le séminaire de l'île-Verte était destiné à préparer les jeunes clercs au sacerdoce. En 520, Fracan y conduisit son fils Guinolé, et c'est là que ce saint, dont la parole et les miracles devaient plus tard gagner à la foi un si grand nombre d'âmes, fit ses études et son noviciat.

Au neuvième siècle, les religieux qui habitaient l'île-Verte embrassèrent la règle de Saint-Benoît; vers la fin du treizième, le monastère passa aux Franciscains, qui adoptèrent la réforme des Récollets. A cette époque, la communauté se composait d'une petite église et d'une chapelle à laquelle attenaient trois corps de logis et un jardin d'environ 75 ares, que les religieux arrosaient avec de l'eau de pluie recueillie dans une citerne qui n'existe plus. La bibliothèque se composait d'environ mille volumes. Les Franciscains de l'île-Verte vivaient

de quêtes; ils tenaient leur monastère de la libéralité de Gilles Tournemine, seigneur de la Héraudaye et du Bolloy. — Cette résidence était un lieu de pénitence pour les moines d'une conduite répréhensible: on y détenait aussi, dit-on, en vertu de lettres de cachet.

Saint Budoc, dit la légende, chassa de l'île, lorsqu'il vint s'y établir, tous les reptiles dont elle était infestée; de là cette croyance, non encore complètement détruite, que la terre de l'île-Verte, appliquée sur la morsure des bêtes vénimeuses, préserve de tout danger les personnes mordues.

Le monastère de l'île-Verte est depuis longtemps détruit; l'île est devenue propriété privée, et n'est plus habitée que par un fermier qui exploite une métairie d'environ 6 hectares de terre labourable.

L'ILE-BENIGUET, *île bénite*, appartenait au duc de Richelieu, héritier des seigneurs du Bolloy. La dime s'y percevait à la douzième gerbe: un tiers appartenait à l'abbé de Beauport, représentant de la cure, et le surplus au duc de Richelieu.

Indépendamment de ces deux

petits îlots, et de ceux dont nous avons cité les noms au commencement de cet article, comme faisant partie de la commune, plusieurs petites îles viennent encore se grouper autour de Bréhat. Ce sont: à l'est, le Pistizec, l'Armor-Bic, Les-corden, les Roches-Hautes, et à l'extrémité est les Échaudés; au nord, la Grande-Pierre-Noire, la Harrenn et le Pen-Azen; à l'ouest, le Kaer, Barvec, les Bannets; au sud, Roc'h-ar-Melec, les Trépieds, les Grands-Piliers. Entre ces différents îlots se sont formés des courants rapides et très redoutés des marins.

L'ILE DE BRÉHAT a 5 kilom. de longueur sur 3 de largeur. Le climat y est froid, et sujet à de continuelles variations. Cependant, malgré l'impétuosité des vents qui y règnent et nuisent à la végétation, le froment, l'orge, les pommes de terre y viennent bien. Le myrte, le figuier, le laurier, y réussissent aussi parfaitement. Les habitants se font remarquer par leur extrême probité, par leur probité, leur courage et leur amour de la propriété. Chacun veut y posséder un coin de terre.

Bréhat est une place de guerre de quatrième classe. On y compte 2 casernes, 8 corps de garde, 12 batteries armées. Elle couvre les côtes du continent et c'est le seul point entre Brest et Saint-Malo où les frégates puissent entrer; c'est le lieu où relâchent en temps de guerre les convois et les caboteurs qui entrent dans la Manche ou qui en sortent. C'est aussi la station de tous les corsaires depuis Brest jusqu'à Grandville.

Bréhat a trois havres : le Port-Clos au sud, le port de la Corderie à l'ouest, le port de la Chambre à l'est. A mer haute il y a dans ce dernier havre 16 brasses d'eau, et il en reste huit à mer basse; le chenal du sud et le chenal de l'est conduisent à ces ports et se joignent à l'embouchure du Trieux.

L'unique curiosité naturelle de l'île est une pierre, dite *pierre branlante*, placée sur deux rochers entre lesquels la mer se précipite avec bruit. — Sur une éminence, au milieu de l'île, on a construit un corps de garde et un moulin à vent. De ce point la vue embrasse toute l'île.

Biographie. Bréhat a fourni un grand nombre d'intrépides

marins et d'excellents capitaines. Depuis 1780, on cite le fameux Cornic, contre-amiral, Obet, Charles Le Bozec, Cornic fils, Marie Le Bozec, Le Forestier et Bigot, qui, en 1806, commandait l'*Impérial*; 4 capitaines de frégate, 9 lieutenants de vaisseau et plusieurs enseignes. Pierre-Joseph-Louis Thomas a rendu sous l'empire de grands services à la flotte française dans l'Escaut, en qualité de pilote. Napoléon, lors de la création du port d'Anvers, demanda souvent, dit-on, ses conseils.

Origine. Nous voyons dans la vie de saint Fragan, et de sainte Guen, sa femme, que l'île de Bréhat était, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, un des points d'abordage en Armorique les plus fréquentés par les Bretons insulaires. Dès le commencement du cinquième siècle, l'île était habitée, et déjà connue sous le nom qu'elle porte aujourd'hui. Mais, précisément à cause de son antiquité reculée sans doute, ce nom n'a pas encore été expliqué par les étymologistes.

Faut-il voir dans le mot Bréhat une corruption de *Breis coat* ou *hout*, et dire que cette

immense forêt qui enveloppait presque toute l'Armorique, couvrirait aussi cette île, laquelle tenait alors au continent, et que la mer en aura détachée dans sa marche envahissante? Certes, cette conjecture n'est pas dénuée de toute vraisemblance; dans tous les cas, elle peut mettre sur les traces de la vérité.

Monuments. Outre l'Église, qui porte les dates de 1651, 1677, 1700 et 1788, il y avait dans l'île quatre chapelles: deux sont en ruine, une troisième a été convertie en poudrière, la quatrième seule désormais sert au culte.

Le PHARE, dit des Héaux ou de Hern, est sans contredit l'un des plus beaux monuments de ce genre. Il a coûté un million et se trouve placé entre l'île de Bréhat et l'embouchure de la rivière de Tréguier. Sa construction n'a duré que trois ans, de 1836 à 1839. Les fondements de ce bel édifice sont solidement assis sur un roc de granit, entaillé d'un mètre de profondeur. Sa porte d'entrée est à six mètres environ au-dessus du rocher qui lui sert de base: elle est massive et toute hérissée de clous de

bronze à tête saillante; derrière sont d'énormes verroux carrés que font jouer des manivelles à roues. La solidité de cette porte ne saurait être trop grande; car malgré son élévation au-dessus du niveau ordinaire de la mer, les vagues l'atteignent souvent et lui livrent de rudes assauts. Toutes les pierres de l'édifice sont entaillées et unies ensemble comme des pièces de menuiserie.

Le phare des Héaux a huit étages, éclairés par huit ouvertures rectangulaires, placées régulièrement sur une ligne perpendiculaire, du côté midi. Au nord, un nombre égal d'ouvertures, disposées de la même manière, éclaire l'escalier. La première galerie est élevée de 16 ou 17 mètres au-dessus du sol, et communique de plain-pied avec la chambre de l'inspecteur, trois chambres de gardiens, une cuisine et des magasins. Toutes les pièces du phare sont de forme demi-circulaire. La chambre la plus élevée fait seule exception, attendu que l'escalier en granit se termine avant d'y arriver: il est remplacé alors par un escalier en fonte très-léger.

Au-dessus de cette dernière pièce, dallée en marbre, et qui

communique de plain-pied avec la dernière galerie, se trouve placée la lanterne, vaste globe composé de milliers de prismes triangulaires, superposés et rangés en divers compartiments, assujétis par des châssis de bronze. Dans la partie supérieure sont d'innombrables glaces horizontales, et, au milieu, un quinquet, dont la lumière réflé-
tée par cette multitude de prismes et de petites glaces, apparaît au dehors comme un grand feu fixe. On peut circuler autour de la lanterne. De ce point élevé, la vue embrasse un horizon immense et du plus imposant effet.

Pour pénétrer dans le phare, il faut monter, à l'extérieur, un escalier de 20 degrés, dont les deux extrêmes sont en granit, les autres en bronze. Après avoir dépassé la porte d'entrée, qui ouvre sur un corridor, on se trouve au pied de l'escalier intérieur, composé de 221 degrés en granit et de 23 degrés en fonte.

La hauteur de l'édifice est de 53 mètres; celle de la lanterne est de 8, et celle du paratonnerre de 2 m. 50, ce qui donne une élévation totale de 63 m. 50. — La lanterne seule a coûté 40,000 fr.

Annales. En 418, Fracan, (V. Ploufragan), aborda à l'île de Bréhat, suivi de sa famille et de ses domestiques. Conan Mériadec, premier roi des Bretons armoriquains, son parent, lui fit un accueil plein de bienveillance et lui donna un établissement sur la petite rivière de Gouet.

En 1409, l'île de Bréhat tomba au pouvoir des Anglais. Le comte de Kent, qui les commandait, fit raser le château (il en reste encore des ruines), mit le feu aux maisons, qui toutes furent réduites en cendres, et força ainsi les habitants à se réfugier sur le continent. L'île resta donc quelque temps déserte; mais elle se repeupla assez rapidement. En temps de guerre cette île est très-exposée au pillage et n'est jamais tranquille.

En 1437, Jean VI, duc de Bretagne, donna au comte de Richemont la châtellenie et l'île de Bréhat, confisquées sur la famille de Penthièvre. En 1451, Richemont s'en démit en faveur de Jacqueline, sa fille naturelle, mariée à Arthur de Brécar. Cette île fut estimée alors 100 livres de rente (le marc d'argent valait 8 livres 15 sols). François I^{er}, 23^e duc de Breta-

gne, confirma cette donation, avec faculté de rachat moyennant 3,000 réaux.

En 1471, le vicomte de Martigue, comte de Penthièvre, recouvra Bréhat.

En 1590, le duc de Mercœur fit construire à Bréhat un fort sur les ruines de celui que le comte de Kent avait détruit en 1409. Ce fort achevé, les Bréatins, tous gens de mer alors comme aujourd'hui, armèrent de petits vaisseaux et s'emparèrent de tout ce qui leur tomba sous la main. Les Anglais occupaient alors Paimpol au nom du roi Henri IV. Ils avaient pour chef Norris; mais ce dernier n'agissait que sous la direction du capitaine La Tremblay et du lieutenant Kergomar, deux braves qui se sont distingués pendant les guerres de la Ligue. Norris ayant reçu ordre de s'emparer de Bréhat, alla mettre le siège devant cette place, que protégeait son château fortifié. Les Malouins s'empressèrent d'envoyer au secours de cette île le capitaine Bellechaussée avec deux navires armés; mais ce dernier n'ayant pas trouvé la garnison en état de résister, se rembarqua, emmenant avec lui tous ceux des habitants qui vou-

lurent le suivre; mais auparavant, il s'empara, à la vue de la flotte anglaise, de deux petits navires venus pour le reconnaître.

Bréhat, en effet, ne put se défendre. Le fort cependant fit résistance; mais les munitions étant venues à manquer, il fallut se rendre à discrétion. Les Anglais traitèrent les vaincus avec une rigueur extrême et firent pendre 15 ou 16 soldats aux ailes d'un moulin à vent.

Après le départ des Anglais de Paimpol, les Malouins envoyèrent à Bréhat Jean Jonchées-des-Portes, qui s'empara de l'île et du château et s'y fortifia au nom du duc de Mercœur. Mais à très peu de temps de là le fort de Bréhat fut repris par Henri de Kerallec, commandant à Tréguier pour le roi Henri IV, qui lui en donna le gouvernement.

En 1753, lettres patentes portant que les habitants de Bréhat seront exempts de fouages pendant quinze années.

Lors du choléra, cette île, de même que Paimpol, fut cruellement traitée par le fléau. Parmi les nombreuses personnes qui se dévouèrent en cette circonstance on cite un jeune prêtre nommé

Heurtel, qui depuis est allé aux missions d'Amérique.

Autrefois l'île de Bréhat formait une paroisse dépendant de l'évêché de Dol. Elle avait pour subdélégation Paimpol et ressortissait au siège royal de Saint-Brieuc. La cure était présentée par l'abbé de Beauport. Elle faisait partie du duché de Penthièvre et du comté de Goëlo ; elle avait titre de châtellenie. La haute justice appartenait au duc de Penthièvre et s'exerçait à Paimpol.

COMMUNE

DE KERITY.

Formée des villages

Kerno, Crec'h-Derrien, Minguen, Lezouen, Kerpuns, le Carrec, le Terron, Kerguemest, Kermen (*), le Ouern, la Lande-Colas, le Rignou, Savazon, Trobriant, Pelhuec, Rulosquet, Kervenou.

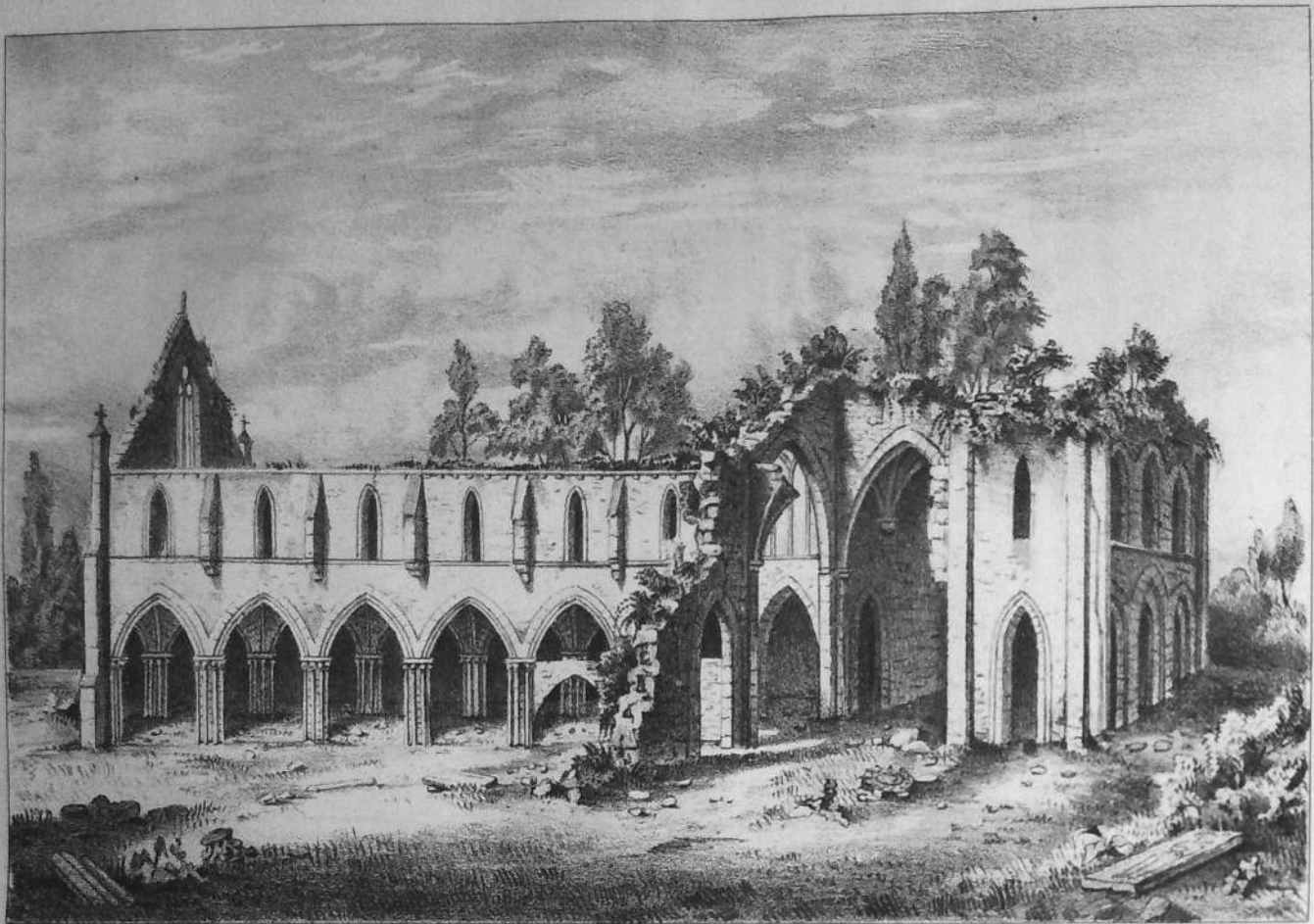
(*) Le manoir de Kermen est un modeste monument du seizième siècle, avec tourelle à toit en flèche. C'était un arrière-fief dont la possession entraînait l'obligation du service de vauquier.

Elle est limitée, au nord par la baie de Paimpol, à l'est par la baie de Poulafret, au sud par Plouézec, Yvias, à l'ouest par Plourivo, Plounez, Paimpol. — Sa population est de 1,802 habitants parlant le breton, et sa superficie de 982 hect. 85 ares, dont 658 hect. sous terres labourables, 65 sous prés et pâturages, 42 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 168 sous landes et terres incultes, 7 sous étangs. — Elle renferme 479 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 32,583 fr. 66 c., et son revenu vrai de 81,459 fr., soit $\frac{2}{3}$ pour proportion entre ces deux nombres.

La route de Paimpol à Saint-Brieuc traverse cette commune, dont le sol produit du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, du froment, des pois, des oignons, du lin et du trèfle.

On remarque sur ce territoire les ruines de l'abbaye de Beauport dont nous allons parler tout à l'heure, un menhir, et une croix peu élevée qui remonterait aux premiers chrétiens de l'Armorique, d'après Fréminville.

Le Bonac est chef-lieu de perception ; il est situé à 37 kil. N. N.-O. de St-Brieuc, et à 3 kil.



Lith. J. Meyer & C^{ie}. Trois des Petites Champs 33, Paris

RUINES DE L'ABBAYE DE BEAUPORT.

de Paimpol, son bureau de poste. — Son nom ne pourrait-il pas signifier *lieu de la maison, de l'habitation par excellence*? Les comtes de Penthièvre avaient, en effet, sur ce territoire leur maison de plaisance, où ils venaient fréquemment se livrer au plaisir de la chasse, et qu'ils transformèrent plus tard en abbaye, ainsi qu'on le verra plus loin.

Abbaye de Beauport. Ces belles et imposantes ruines qui s'élèvent au bord de la mer, à l'entrée de la rade de Beauport, sur le territoire accidenté de Kerity, appartenaient, en 1198, à Alain d'Avaugour, comte de Penthièvre, de Goëlo et de Tréguier, qui les tenait de ses aïeux, comtes de Penthièvre comme lui : c'était leur résidence d'été; résidence splendide, où s'étalait le faste d'une cour souveraine, car alors la main si lourde des siècles, pas plus que celle beaucoup plus impitoyable des révolutions, n'avait point encore pesé sur elles!

Toutefois, pour être exact, nous devons ajouter que les bâtiments dont les restes apparaissent de nos jours n'existaient pas tous à cette époque. Le château

de plaisance des anciens comtes de Penthièvre se composait uniquement de cet édifice particulier où se voit une très-belle salle gothique avec voûtes ogivales à nervures cannelées. Si l'on en croit la tradition, cet édifice primitif doit sa construction au duc Alain Barbe-Torte, qui vivait dans le dixième siècle, et l'on ajoute qu'il y tint, *une fois*, l'assemblée des États de Bretagne.

Cette tradition n'est pas d'accord avec l'âge assigné par Fréminville à ce monument. Suivant cet antiquaire, l'édifice en question n'aurait été construit qu'au douzième siècle. Mais nous ne partageons point cette opinion, sans oser toutefois nous porter garant de l'exactitude de la légende. Nous disons que le style ogival remarqué dans quelques-unes des parties de l'édifice qui nous occupe ne prouve pas qu'il appartient au douzième siècle comme le pense Fréminville, mais tout au plus qu'il a été restauré, agrandi peut-être à cette époque, ou plutôt au treizième siècle; car on sait que l'architecture a toujours été en retard de près d'un siècle en Bretagne. Or, *dès la fin du douzième siècle*, le château de plai-

sance des anciens comtes de Penthièvre était donné aux religieux de l'île de Saint-Riom, ainsi qu'on va le voir.

Origine de l'abbaye. En 1198, Alain d'Avaugour, comte de Penthièvre et de Goëlo, donna sa résidence de Beauport à des religieux de Saint-Victor de Paris, établis dans la petite île de Saint-Riom (anciennement *Carohenes*), sise à l'entrée de la baie de Paimpol. Ces religieux quittèrent aussitôt cette île, dont le séjour leur était fort incommode en raison des difficultés qu'ils éprouvaient pour communiquer avec le continent, et vinrent s'établir à Beauport, où ils adoptèrent peu de temps après la règle des Prémontrés.

L'abbaye de Beauport n'eut pas de commencements pour ainsi dire, du moins elle s'accrut avec une rapidité telle, qu'en peu d'années elle était déjà parvenue à un très-haut degré de splendeur et de puissance. Sa belle église de Notre-Dame était à peine achevée, qu'elle vit accourir en foule la haute noblesse de Bretagne et les ducs eux-mêmes : tous venaient demander aux religieux des prières pendant leur vie

pour la sanctification de leur âme, et la promesse d'une sépulture après leur mort sous ces voûtes majestueuses qui répétaient chaque jour les louanges du Seigneur. En retour, les grands de la terre comblaient l'abbaye de leurs dons, si bien qu'il arriva une époque où ses possessions s'étendirent jusqu'en Angleterre. Elle eut un noviciat et compta treize paroisses de Bretagne sous sa juridiction. Ces treize paroisses donnaient une population de 32,000 âmes ! Il est vrai que l'abbaye était chargée de l'entretien et de la reconstruction de treize presbytères et de quinze églises.

Description. Deux portails cintrés, l'un grand, l'autre petit, ouvraient sur une cour plantée et donnaient entrée dans l'abbaye, dont les principaux appartements étaient :

Une grande salle voûtée, dite des Ducs ;

La salle des Piliers, avec cheminée voûtée en arêtes et soutenue par un rang de colonnes ;

La salle des Dames, sur les panneaux de laquelle étaient représentées des chasses et des bergeries ;

La chambre de l'Évêque, peinte également ;

La chambre du Prieur, ornée de peintures représentant Cléopâtre, des enfants ailés courant après un papillon et plusieurs paysages ;

Le Réfectoire, orné de deux tableaux dont l'un représentait un Christ et une Vierge, l'autre la Cène.

L'ÉGLISE, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Beauport, *Sancta Maria de Bello-Portu*, a été commencée en 1202. Elle fut fondée à cette époque, par le même comte Alain, qui autorisa, l'année suivante, les religieux de Beauport à tenir, chaque année, une foire, dont le produit devait aider à la construction de cette église. Elle était très-vaste, comme on peut le voir encore, et avait la forme d'une croix. Des bas côtés, à arcades ogivales supportées par des colonnettes en faisceaux, régnaient tout le long de la nef. La voûte était en pierre.

On entrait dans cette église par une porte basse, avec arcades à plein-cintre soutenues par des colonnes ébrasées, encadrées par un cordon en saillie. Mais à la façade on remarque un

grand et beau portail ogival, surmonté d'une double fenêtre du même style, au-dessus de laquelle il en existe une autre à compartiments délicatement travaillés. Cette façade est flanquée de deux clochetons.

L'intérieur renfermait une multitude de richesses artistiques. Nous n'en citerons que quelques-unes pour ne pas sortir du cadre que nous avons dû nécessairement nous tracer en commençant cet ouvrage.

Le chœur se faisait remarquer par une boiserie admirable, dont les panneaux, surmontés de frontons gothiques dus au ciseau de Corlay, représentaient 48 scènes des vies de saint Norbert et de saint Augustin, peintes en 1694 par Duval.

Le maître-autel était formé de six colonnes en marbre, et orné d'un magnifique tableau de l'Assomption contenant 13 personnages. Outre ce tableau et beaucoup d'autres, l'église renfermait encore les *Martyrs*, vaste composition reproduisant plus de 40 personnages, et renfermée dans un cadre sculpté par Corlay. Ce beau tableau est actuellement dans la cathédrale de Saint-Brieuc.

La chaire aussi était de Cor-

lay. C'était une des œuvres les plus remarquables du sculpteur célèbre : elle fut terminée le 4 avril 1705, et la sculpture seule fut payée 700 livres. Cette chaire était soutenue par des figures sculptées représentant la Prudence, la Force, la Foi, l'Espérance et la Charité.*

Le pupitre du chœur, ainsi que deux statues placées au bas du sanctuaire, appartenait encore au même artiste. Ce pupitre était en bois, de même que les statues; il avait la forme d'un pot de fleurs sculpté, surmonté d'un aigle et soutenu par un groupe.

Le sanctuaire était fermé par une superbe balustrade en fer, qui s'élevait à hauteur d'appui.

* Le dais, soutenu par des cariatides, était d'une grande richesse. Sur l'impériale l'artiste avait placé quatre enfants allés tenant des guirlandes de fleurs et un ange embouchant la trompette. Les quatre évangélistes, sculptés en bas-reliefs, ornaient les quatre panneaux, et les quatre pères de l'Église étaient représentés le long de la rampe.

L'église de Beauport avait des vitraux peints en 1606, par Noël Allaire, de l'école de Tréguier.

Sous les arceaux à demi écroulés de cette magnifique église, on voit encore le tombeau d'un personnage mort en odeur de sainteté, et sur lequel les femmes des environs viennent étendre leurs enfants en bas-âge, dans l'espérance de les rendre plus vigoureux. Ce saint personnage se nommait Yves Belhuc; il est mort en 1464.

D'autres pierres tombales ont été jetées pêle-mêle en dehors de l'église. Sur l'une d'elles était représenté un jeune guerrier revêtu d'une armure complète. Sur une autre, trouvée à côté, se voyait la statue d'une femme, ayant, comme la première, la tête posée sur un breiller, les mains jointes et les pieds appuyés sur une figure de chien. Les écussons indiquent que le guerrier était un membre de la famille de Kergozou, et la femme, demoiselle de Beaumanoir du Bois de la Motte, sa compagne.

On a cru reconnaître encore, parmi ces monuments funèbres, les uns intacts, les autres brisés, le tombeau de Pierre Poulart, parent d'un des héros de la Bataille des Trente, et celui de son épouse, Constance de Kerraoul, qui, dans leur testa-

ment de 1362, demandèrent à être inhumés dans l'église de Notre-Dame de Beauport.

Annales. En 1213, une bulle du pape Innocent III confirme les religieux de Beauport dans la possession de la paroisse de Plouézec et de six autres.

En 1223, Godefroy Boterel donne à Beauport le village de Juick et tous ses droits domaniaux.

En 1269, Hervé, abbé de Beauport, y fit bâtir un vaste réfectoire, dont toutes les fenêtres ouvraient sur la mer (*). Il mourut l'année suivante, et ses restes furent déposés dans un petit caveau, recouvert d'un sarcophage en pierre, sur lequel il était représenté couché, les pieds reposant sur deux figures de lions. Il avait la mitre en tête et la crosse à la main. A ses côtés étaient deux petites figurines en draperies de deuil et dans l'attitude de la douleur. Les restes de l'abbé Hervé ont

(* De cette pièce, les religieux de Beauport purent assister en spectateurs au combat que se livrèrent, un peu avant la guerre d'Amérique, la frégate française l'*Oiseau* et une frégate anglaise. Ce combat dura plusieurs heures.

été retrouvés intacts par Fréminville, qui les a fait transporter dans la chapelle du château des Salles.

De 1200 à 1300, il est fait don à cette abbaye, par un grand nombre d'habitants de Plouézec, de différentes pièces de terres sises en cette commune et formant ensemble près de 200 hectares.

En 1413, défense est faite d'autorité apostolique, à l'évêque de Saint-Brieuc et à ses officiers, d'attenter aux privilèges de Beauport, sous peine d'excommunication.

En 1421, les religieux de Beauport adressent une requête au duc de Bretagne à l'effet d'obtenir le paiement des levées ar-réragées d'une rente en froment à eux due par la maison de Blois et assise sur les terres confisquées pour cause de trahison de la part d'Olivier de Blois et de Marguerite de Clisson, sa mère.

En 1456, privilège de porter mitre est accordé à Pierre Huet, abbé de Beauport.

En 1597, le vénérable Simon de Maille, archevêque de Tours, écrivain religieux, second abbé commandataire de Beauport,

mourut dans cette abbaye à l'âge de 82 ans.

Pendant la Révolution française, la bibliothèque de l'abbaye de Beauport fut enlevée, et transportée par mer à Saint-Brieuc; mais on en prit si peu de soin pendant la traversée, que presque tous les ouvrages dont elle se composait furent mouillés et mis hors de service. On n'en conserva que quelques débris.

Le célèbre auteur de l'*Indifférence en matière de religion*, M. de Lamennais, avait formé le projet de réunir à Beauport les écrivains distingués de notre siècle et d'y fonder une imprimerie.

Si ce rêve grandiose se fût réalisé, qui peut dire ce qu'eût produit cette réunion d'hommes illustres renonçant aux distractions du monde, ne vivant plus que pour l'étude, se communiquant chaque jour, à toute heure, leurs idées et leurs travaux!... De ce coin reculé de la Basse-Bretagne la lumière allait jaillir et se projeter sur l'univers entier; car les sciences, les arts, la littérature, auraient été représentés là sans doute par

leurs noms les plus célèbres! Enfin Beauport allait renaître de ses cendres plus imposant encore qu'autrefois; mais Dieu ne l'a pas voulu.

L'ancienne paroisse de Kerity dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Paimpol et du ressort de Saint-Brieuc. La cure était présentée par l'abbé de Beauport.

— Il y avait de fort belles orgues à Beauport; mais il paraîtrait qu'il n'y avait pas d'organiste à poste fixe, y faisant sa résidence; car nous voyons que l'on transportait l'organiste en litière, de Saint-Brieuc à l'abbaye.

Le dernier organiste employé à Beauport était un petit bossu, frère d'un missionnaire et d'un médecin de Saint-Brieuc.

COMMUNE

DE PLOUBAELANEC,

Formée des villages

Kerninon, Perros-Hamon (1), Cornec, Larcouest (2), ar Ruz, Kervadin, Launay-Mal-Nommé, Port-Èven, Bousoul, Toul-Broc'h, Keroc'h-ar-Guervian, Kerascouet, Lezvellec, Kerve nous, Croyas-Don-Yan, Kersa, ar Goueno, Kerveur, Kerloc'h-Du, Kergal, Gauperecq, Crec'h-Baelan, Kerendon, Kertanouarn, Gilard, l'Irsue, Lan-ar-Ven, ar C'hastel, Loguivy (3), le Cleuziat, Lannevez.

(1) Perros-Hamon formait autrefois une paroisse séparée. Elle dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Paimpol et du ressort de Saint-Brieuc. L'abbé de Beauport présentait à la cure Lannevez et Lanvignec (P. Paimpol) étaient trèves de Perros-Hamon.

(2) A la pointe de Larcouest on a établi une batterie avec épaulement en terre et corps-de-garde. Elle a pour objet de protéger la passe entre l'île de Bréhat et la terre.

(3) Le petit port de Loguivy compte une trentaine de bateaux pêcheurs, placés sous la surveillance d'une brigade de la douane, composée de huit hommes.

Elle est limitée, au nord et à l'est par la mer, au sud par la baie de Paimpol, à l'ouest par Plounez. — Sa population est de 3,367 habitants parlant le breton, et sa superficie de 1,303 hect. 56 ares, dont 1,071 hect. sous terres labourables, 94 sous prés et pâturages, 23 sous bois, 16 sous vergers et jardins, le surplus sous landes et terres incultes. — Elle renferme 801 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 52,066 fr. 09 c., et son revenu vrai de 156,198 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain presque généralement schisteux; granit en quelques parties.

Le Bourg est à 48 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Paimpol, son bureau de poste. Il est situé sur une hauteur, au bord de l'Océan, et séparé de Bréhat par un bras de mer, large de 1,700 mètres, qui sert de point de communication entre cette île et le continent. Mais il arrive fréquemment que ce passage redouté des marins devient tellement dangereux, que nul n'oserait tenter de le franchir. Alors toute communication entre Bréhat et les communes voisines se trouve interrompue, souvent

pendant plusieurs jours. — Son nom signifie *Paroisse de la genetai*, de Plou, *paroisse*, et de Baznateg, *lieu seiné de genêts*.

Monuments. L'ÉGLISE est presque moderne, grâce aux réparations considérables qu'y a fait exécuter M. l'abbé Gouennou.

Le CHATEAU DES SALLES a vu naître Madame de Fréminville, née de Lauoë (V. Plounez). Sa chapelle a donné un abri aux dépouilles mortelles d'Hervé, abbé de Beauport, retrouvées parmi les ruines de cette abbaye.

Le MANOIR DE KERASCOUET, édifice de la renaissance, appartenait autrefois à la famille Hingant de Kerysac, dont les armes étaient *de sable à 3 épées d'argent en pal, aux gardes d'or*. Un membre de cette famille fut le dénonciateur du malheureux Gilles de Bretagne et l'un de ses geoliers; mais il éprouva bientôt des remords, et s'échappa de la cour pour ne pas exécuter l'ordre que lui avait donné François I^{er} d'assassiner le prince.

KERTANOUARN. Sur une hauteur, d'où l'œil embrasse un horizon immense, on peut visiter

encore les restes mutilés de l'antique château de Kertanouarn, nom celtique qui signifie *Ville de feu et de fer*. C'était le berceau de la famille de Tanouarn, dont les armes étaient *d'or à l'écu en abîme d'azur, chargé de trois molettes d'or, posées deux et une, à l'orle de huit macles d'azur*. Les deux derniers membres de cette famille étaient un président au parlement et un capitaine des vaisseaux du roi. Après leur mort, le vieux manoir de Kertanouarn passa aux mains des Penmarc'h, famille fort ancienne de Bretagne, qui habitait un château de son nom près Lesneven, dans le Finistère, et qui s'est éteinte, elle aussi, il y a un demi-siècle à peine.

La vieille forteresse de Kertanouarn était environnée de douves profondes, sur lesquelles on avait jeté un pont-levis. La cour elle-même était cernée de murs, et à chacun des angles on voyait surgir une tour garnie de meurtrières. Doutes, pont-levis et tourelles ont disparu depuis un siècle; mais quelques pans de murailles sont encore debout, et laissent voir des traces de meurtrières. Le portail était défendu par une galerie couverte,

garnie de créneaux, de machicolis et d'une longue file de meurtrières.

Kertanouarn avait haute justice, aussi voit-on au-dessous du bâtiment principal, presque totalement refait dans des temps modernes, dit Fréminville, un caveau circulaire voûté, au centre duquel est un siège de pierre, et qui servait de prison. Une énorme poutre conserve encore des organeaux où l'on passait les chaînes de fer qui servaient à attacher les prisonniers.

Au fond des caves de ce vieux manoir, on remarque une porte de fer ouvrant sur un souterrain à deux embranchements, dont l'un aboutit au petit port de Loguivy, et l'autre à un village voisin, près d'une fontaine.

On dit qu'autrefois des fauconniers s'établirent dans ce château et y exercèrent leur criminelle industrie.

L'ancienne paroisse de Ploubazlanec ressortissait à Saint-Brieuc, son évêché, et avait pour subdélégation et pour siège de sa haute justice Paimpol. Elle faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

COMMUNE

DE PLOUÉZEC.

Formée des villages

Kerviou, le Verger, Kermor, Kervillin-Isellan, Kervillin-Huelan, Saint-Rion, Larmor-Isel, Pou-Loas, Run-Guezennec, Kermaal, Kervegan, Kervorn, Pouldu, Kervenec'h, le Questel, Minard, Petit-Saint-Loup, Kernal, Pont-Cadiou, Barafot, Runbelliou, Kergannou, Keristan, la Madeleine, Lan-Bras, Keramant, Lein-ar-Lan, Kermeur, Cosquérou, Kergoc, Traou-ar-Goat.

Elle est limitée, au nord et à l'est par la mer, au sud par Pléhédel, Plouha, Lanloup, à l'ouest par Yvias et Kerity. — Sa population est de 4,147 habitants parlant le breton, et sa superficie de 2,788 hect. 26 ares, dont 1,997 hect. sous terres labourables, 177 sous prés et pâturages, 50 sous bois, 38 sous vergers et jardins, 113 sous cont. non imp. — Elle renferme 1,000 maisons, 12 moulins. — Son revenu cadastral est de 30,488 fr. 39 c., et son revenu

vrai de 152,442 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOUNÉ est situé sur une hauteur, à 38 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Paimpol, son bureau de poste. Il est la résidence d'un notaire. — Son nom signifie très-probablement *paroisse des chevaux*, paroisse où l'on élevait des chevaux, *Plou-C'hescq*.

Monuments. L'ÉGLISE est de construction toute moderne. Elle renferme un aigle sculpté par Corlay, et destiné dans le principe à l'abbaye de Beauport.

Annales. Vers la fin de l'année 1420, Jean de Blois, seigneur de l'Aigle et frère puiné du comte de Penthièvre, le même qui avait si lâchement trempé dans le complot odieux qui livra Jean VI et son frère Richard aux mains de Marguerite de Clisson, à Chantoceaux, se tint caché dans la forêt de Plouézec (*) pendant plusieurs jours,

(*) Cette forêt, connue aujourd'hui sous le nom de Lande-Neuve ou de Bois de Plouézec, était considérable alors et s'étendait depuis l'abbaye de Beauport jusque par-delà la chapelle de Notre-Dame de Kerfaut.

avec 40 gentilshommes et 3 valets. Son projet était d'assassiner le duc de Bretagne, qui était attendu à l'abbaye de Beauport. Mais le duc, qui se rendait à Quimper, prit une autre route, fort heureusement pour lui.

Cette tentative, plus criminelle encore s'il est possible que la première, n'ayant point réussi, Jean de Blois retourna en Poitou près de sa mère, en voyageant de nuit et passant par les bois de Gommenech'h, Brécilien (ou de Lorges), et de Châteaubriant.

Cette troupe d'assassins était revêtue de robes longues, et armée de cottes d'acier, d'épées et de dagues. Chacun avait à l'arçon de sa selle un bissac pour renfermer ses vivres. — Cette conspiration fut découverte dans la suite par la révélation de quelques-uns des complices, qui furent pris et renfermés dans le château de Moncontour. Une commission, composée de Roland de Saint-Pou, Olivier de Champvallon, Jean Doguet, Olivier Le Mentier, Jean Troussier, Olivier du Cellier, Aufroy Guinot et Robin Le Veneur, fut nommée pour les juger; mais on ignore ce qu'elle décida.

En 1791, le dimanche 23 octobre, furent transférées dans l'église paroissiale de Plouézec les reliques de saint Riom et de saint Maudé, provenant de l'abbaye de Beauport, ainsi qu'un morceau de la vraie croix; le tout avait été retiré des reliquaires.

LA PETITE ÎLE DE SAINT-RIOM, située à l'embouchure de la rivière de Paimpol, appartient à la commune de Plouézec, ainsi que les *Mâts de Gôelo*, dont nous allons parler. Son premier nom fut *Carohènes*. En 1198, elle était habitée par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Victor (V. Kerity), et il résulte d'un acte de donation faite aux religieux de Beauport par Alain d'Avangour, en 1202, qu'à cette époque l'espace compris entre cette île et l'abbaye de Beauport (environ 5 kil.) était presque entièrement couvert de prairies. En 1789, elle était encore la propriété des Prémontrés de l'abbaye de Beauport, qui y avaient une métairie de 8 ou 9 hectares de terres labourables, une pêcherie, une petite maison et une chapelle. Peu de temps avant cette époque, les Anglais firent une descente dans cette île, en-

levèrent les moutons de l'abbaye, égorgèrent toutes les vaches, et passèrent au cou des saints de la chapelle les intestins de ces animaux.

Saint-Riom appartient aujourd'hui à M. Armez. Le gouvernement y entretient une brigade de douanes.

Elle a au nord les *roches du Gast et Roch-Sonne*, au nord-est la *Cormoranderie*, les *Créo*, à l'est le *Courtois*, les *Roches*, *Houic-Pouh*, le *Vif-Argent*, au sud-est la *Jument de Plouézec*.

LES MATS DE GÔELO (*Gouellou* dans des titres du commencement du quinzième siècle). On nomme ainsi trois petites îles (Taurél, la grande et la petite Mez) appartenant aux héritiers de M. de la Fruglaye. Elles possèdent un bon mouillage, défendu par la batterie de Biffaut ou Biffol. C'est là que l'on élève les moutons dits de *Plouézec*, si renommés pour la délicatesse exquise de leur chair.

L'IMMENSE ROCHER DE CRAKA, d'une longueur de 800 mètres, appartient aussi à la commune de Plouézec. La pierre de ce rocher a été reconnue propre à la fabrication des crayons. Elle

convient également pour aiguïser les outils.

Non loin de là est le port *Lazau*, ainsi nommé, dit la tradition, parce que des Anglais y ayant débarqué sans savoir que la mer se retire en cet endroit, ne purent se rembarquer, et furent tous tués par les habitants. *Lazau* serait une corruption de *Lazed*, tué.

L'ancienne paroisse de Plouézec faisait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo); elle dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Paimpol. La cure était présentée par l'évêque. — Il y a eu une léproserie dans cette paroisse.

Ses *maisons nobles* étaient : Gouz - Froment, Keryblanc, Plouézec, Ploutra, Plounez, Yvias et Lanvignec. Les cinq dernières formaient une haute justice qui s'exerçait à Paimpol.

Patrie de l'abbé Quéré, premier supérieur du Petit-S minaire de Tréguier. C'était un homme de tête et de cœur, que la mort frappa trop tôt.

COMMUNE

DE PLOUENZ.

Formés des villages

Landébis, Kergoff, Kerlo, Kerdaulin, Rue-Keralain, Kergoyec, Kerheloury, Kermarec, Straou-Caven, Saint-Julien, Kergrist, Kerevan, Kervizic, Kernuet, Landouzec, la Ville-Neuve, Penlan, Penvern, Kerjeguët, Kergoniou, Keraudrin.

Elle est limitée, au nord et nord-est par Ploubazlanec, à l'est par Paimpol, Kerity, au sud par Plourivo, à l'ouest par la rivière du Trieux. — Sa population est de 2,171 habitants parlant le breton, et sa superficie de 4,281 hect. 49 ares, dont 1,021 hect. sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 23 sous vergers et jardins, 78 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 432 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 38,032 f., et son revenu vrai de 116,064 f., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux. — Climat tempéré, mais souvent brumeux.

Cette commune est citée pour la beauté de sa population de l'un et de l'autre sexe, que l'on dit amie de la toilette et des plaisirs.

Elle renferme un tuffau vert, qui se durcit à l'air et rivalise avec les marbres de Provence pour le poli et la finesse du grain. Une des variétés de ce tuffau est d'un fond noirâtre semé de blanc. Il est propre à la confection des bas-reliefs, tombeaux, etc. — On a encore signalé dans cette commune l'existence d'une veine de pierres à chaux mélangée de schiste et propre à faire de la chaux hydraulique.

Le *Bourg* est situé sur une hauteur, à 42 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 2 kil. de Paimpol, son bureau de poste. — Son nom est une contraction de *Plou-Nevez*, et signifie *Paroisse nouvelle*.

L'*Église* de Plounez renfermait anciennement le tombeau de Gilles de Lanoë, sieur de Couespeur. Ce tombeau ayant subi quelques mutilations pendant les mauvais jours de la Révolution française, avait été transporté dans le jardin du manoir de Penlan, où il est resté

bon nombre d'années; mais M. le comte de la Fruglaye l'a fait enlever et transférer dans son parc de Keranroux, près Morlaix : c'est là qu'on peut le voir aujourd'hui.

Le tombeau de Messire Gilles de Lanoë, écuyer, est très-remarquable. « C'est, dit Fréminville, un sarcophage de pierre, sur lequel on voit la statue couchée de ce guerrier. Elle le représente vêtu de l'armure du temps de Louis XIII, ou de la fin du règne de Henri IV, armure facile à reconnaître par la carène aiguë de la cuirasse et les nombreuses lames assemblées dont sont entièrement composés les cuissarts. Sa tête est nue, à les cheveux longs et bouclés, des moustaches retroussées et une petite barbe pointue; elle repose sur un oreiller. Les mains sont jointes et les pieds posés sur un lion. Gilles de Lanoë porte une longue rapière, soutenue par un baudrier et dont la garde était recouverte par un écusson armorié. Tout autour de la pierre sur laquelle repose cette statue, on lit cette inscription remarquable en ce qu'elle est moitié française et moitié latine; elle est écrite en grandes lettres majuscules.

Miseremini mei saltem vos amici mei pour noble homme Gilles de Lanoë sire de Couespeur, la Villavfevre, le Plossia.

« Aucune date n'est jointe à cette inscription, mais à la forme de l'armure, à la fraise plissée qui environne le col de cette statue, d'ailleurs assez mal sculptée, on peut présumer avec certitude que Gilles de Lanoë est mort de 1610 à 1620, et que son tombeau fut érigé immédiatement après son trépas, car il porte absolument le cachet de cette époque tant pour le costume que pour le style de la sculpture. »

La famille de Lanoë est très-ancienne. Elle figure dans la réformation de 1480. Ses armes sont d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.

Par arrêt du 21 mars 1669, Gilles de Lanoë, écuyer, sieur de Couespeur; Claude de Lanoë, sieur de la Villecadet; Guillaume de Lanoë, sieur de la Villavfevre; Vincent de Coatarel, sieur de Kermodes, tuteur de Toussaint de Lanoë, enfant mineur d'Yves de Lanoë et d'Olive de Kergrach, sieur et dame de Leyen; François de Lanoë, sieur des

Salles, sont tous déclarés nobles d'ancienne extraction et de qualité d'écuyers, au rôle des nobles des juridictions royales de St-Brieuc et de Carhaix.

L'ancienne paroisse de Plounez avait pour trève Paimpol; aussi son recteur prenait-il le titre de curé de Plounez-Paimpol. Elle dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc, et faisait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). Paimpol était le siège de sa juridiction. La cure était présentée par M. de Lanoë.

Ses anciennes maisons nobles étaient : Kerbiguet, Keral et Penlan.

Kerhelouri appartenait, en 1400, à Raoul Rolland de Kerhelouri, dont le fils fut évêque de Tréguier en 1445.

C'est dans ce même manoir qu'est né Jean-Marie-Maurice de Kerhelouri, chanoine de Tréguier suivant les uns, simple vicaire de Plouguiel suivant d'autres. Il refusa de prêter le serment exigé des prêtres, et fut contraint de s'exiler en Angleterre, où il resta trois ans. Rentré secrètement dans sa patrie,

il négligea le soin de sa propre sûreté pour consoler et préparer à la mort un jeune sous-lieutenant au régiment du Dresnay, du nom de La Houssaye, qui avait été blessé mortellement. Surpris tous les deux, ils périrent en 1795, victimes l'un et l'autre de leur attachement à la royauté.

l'ouest par la rivière le Trieux. — Sa population est de 2,434 habitants parlant le breton, et sa superficie de 2,835 hectares 15 ares, dont 1,412 hect. sous terres labourables, 83 sous prés et pâturages, 182 sous bois, 22 sous vergers et jardins, 956 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 624 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 84,380 fr. 65 c., et son revenu vrai de 135,954 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

La route de Pontrieux à Paimpol traverse Plourivo du nord-est au sud-ouest.

Le territoire de cette commune était autrefois tout entier sous forêt.

Le Bourg est situé à 40 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Paimpol, son bureau de poste. — Son nom ne serait-il pas une corruption de *plou Rivan*, paroisse de Rivan? Saint Rivan était disciple de saint Malo et l'un des apôtres de Bretagne.

Le registre de l'état civil de la paroisse de Plourivo porte, sous la date de 1688, cette pré-

COMMUNE

DE PLOURIVO,

Formée des villages

Traou-Hoat, Penhoat, Toulan, Saint-Jean, le Troudu, Lancerf (*), Kericun, Kerléan, Keriell, le Ruclé, le Bourg-Blanc, Kerilis, Lan-Ouern, Lézoan, Kerban, Pors-Traou, le Danot, Kerhuel, Kermaria, Kerjean, Kermainguy, Frinaudour, le Danot, Kervaudin.

Elle est limitée, au nord par Plounez, à l'est par Kerity, Yvias, au sud par Quemper-Guézennec, rivière le Leff, à

(*) Il existe un tumulus dans ce village. La commune renferme aussi un menhir surmonté d'une croix.

diction remarquable de la Révolution française, écrite en vers latins, et signée de TROFANTON, recteur de Plourivo :

Post mille exactos à partu Virginis annos

Et post sexcentos rursus in orbe datos, Octogesimus octavus miserabilis annos

Ingruit et secum tristia fata trahit. Si non hoc anno totus subvertitur orbis.

S. non hoc anno terra fretumque ruit,

Cuncta tamen mundi sursum ibant atque deorsum

Imperia, et luctus undique multos erit.

Monuments. Outre l'ÉGLISE, qui est moderne et fort belle, la commune renferme les chapelles NEUVE, de SAINT-JEAN et de KEMARIA. Cette dernière seule est desservie.

Le PRESBYTÈRE est de construction toute récente.

Le CHATEAU DU BOURBLANC est la propriété de M. Armez, ancien député. C'est un monument du seizième siècle, précédé d'une cour qu'entoure un mur crénelé au sommet, mais sans force de résistance. La façade donnant sur cette cour est ornée de deux petites tourelles rondes, dont l'une a un toit en flèche, et l'autre

un toit en dôme. Un pavillon carré est adossé à cette dernière tourelle. A la façade donnant sur le jardin, se voient trois tours rondes surmontées de toits pointus.

C'était la résidence de la famille du Bourblanc, qui existe encore, et dont les armes étaient de gueules à une tour crénelée d'or, surmontée d'une tourelle de même.

M. Armez conserve précieusement à son château du Bourblanc le devant de la tête de Richelieu, ce qu'on appelle le masque. L'abbé Boschamp, dont il a hérité, ayant été envoyé à Paris pour y chercher des livres que l'État offrait, passa devant la Sorbonne au moment où des profanateurs fouillaient le tombeau du ministre illustre, et en dispersaient les restes. Il recueillit la tête et l'emporta. Pendant bien des années, on a montré cette figure de l'immortel cardinal à la distribution des prix du collège de Saint-Brieuc.

L'abbé Armez, oncle du propriétaire actuel du Bourblanc, était vicaire-général de Vannes pendant la Révolution. Il obtint un très-grand nombre de voix pour le siège constitutionnel de Saint-Brieuc.

Annales. En 937, deux armées ennemies se trouvèrent en présence sur le territoire de Plourivo. L'une obéissait aux ordres d'Alain Barbe-Torte, deuxième duc de Bretagne; l'autre était commandée par Incon, chef des Barbares du Nord, qui depuis quelque temps ravageait l'Armorique. Des deux côtés, nul ne songeait à éviter une rencontre; tous, au contraire, brûlaient d'impatience et d'ardeur, et se contenaient à peine en attendant le signal du combat.

Aussi, l'ordre de marcher à l'ennemi était à peine donné, que les deux armées s'ébranlèrent simultanément, et la vaste lande de Plourivo, aujourd'hui silencieuse et déserte, se transforma en un champ de bataille, foulé par des milliers de combattants. Le choc fut terrible et le succès longtemps douteux. Durant tout un jour, les échos voisins de cette solitude se renvoyèrent tour à tour des cris d'allégresse et de désespoir; car la victoire, pour éprouver ces braves, passait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Cependant, le soir, les Bretons, vainqueurs sur tous les points, refoulaient les Normands vers le Trieux, qui engloutit, dit la tradition, tous

ceux qu'avait épargnés le glaive

Cette victoire éclatante (*) couvrit de gloire Alain Barbe-Torte.

(*) Le succès de cette journée mémorable releva le courage des Bretons et leur donna quelque répit; mais il ne serait point exact de dire, avec les écrivains modernes, qu'il les délivra pour toujours des Normands. Dès l'année suivante, en effet, le même Alain Barbe-Torte, « poursuivant ses succès, » dit la chronique, attaqua de nouveau les Normands sous les murs de Nantes, « les occit » et détrancha, « forcé ceux qui s'enfuirent, » emportant leur butin sur ses vaisseaux. Cette seconde et éclatante victoire n'empêcha pourtant pas les hommes du Nord de reparaitre en Bretagne, car nous les y retrouvons même après la mort d'Alain.

De même, nous pensons que cette grande bataille gagnée par Alain dans la lande de Plourivo, n'est autre que celle dont parlent les auteurs anciens, qu'ils placent sous la même date, à laquelle ils assignent les mêmes résultats désastreux pour les Normands, mais qu'ils disent avoir eu lieu dans les environs de St-Brieuc.

On a voulu encore enlever à Alain Barbe-Torte la gloire d'avoir vaincu les Normands dans la lande de Plourivo, et faire honneur de cette victoire à Gurwant, comte de Goelo, le même qui déploya tant de courage et d'audace sur les bords de la Loire, en provoquant Hasting. C'est là une troisième erreur: Gurwant est mort en 887, en combattant son frère Pasquien. Il n'a pu conséquemment assister à la bataille de Plourivo, qui n'eut lieu qu'un demi-siècle plus tard.

On le proclama le libérateur de son pays, et, pour éterniser le souvenir de cette mémorable journée, on érigea, au milieu même de la lande de Plourivo, cette croix antique de granit, large, aplatie, peu élevée, qui y subsiste encore. Il est regrettable qu'on n'ait pu parvenir à déchiffrer une inscription fort longue qui y est gravée en creux.

L'ancienne paroisse de Plourivo dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché et du ressort de St-Brieuc. Elle avait Paimpol pour subdélégation. La cure était à l'alternative. Elle faisait partie du comté de Goëlo, lequel se composait de cinquante-sept paroisses dont les noms suivent : Allineuc, Bocquého, Bréhat, Châtaudren, Cohiniac, Étales, Gommenech, Goudelin, Kerity, La Méaugon, Lanleff, Lanloup, Lantic, Lannebert, Lannevez, Lannion, Lanvollon, La Roche-Derrien, Le Bodéo, Le Fœil, Le Merzer, Paimpol, Perros-Hamon, Plaine-Haute, Plaintel, Pléguien, Pléhédél, Plélo, Plérin, Plerneuf, Plouagat, Ploubazlanec, Plœzal, Plouëc, Plouha, Plounez, Plourhan, Plourivo, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte,

Pontrieux, Pordie, Quemper-Guézennec, Quintin, Saint-Donan, Saint-Julien, Saint-Quay, Trégomeur, Tréguidel, Tréméloir, Tréméven, Trémuson, Tressignaux, Trévèneuc, Trévèreuc, Yvias.

Ses maisons nobles étaient : Kerambelec, Kerhuel, Kerno. La haute justice du Bourblanc appartenait au moment de la révolution, à M. Armez du Poulpry.

COMMUNE

D'YVIAS.

Formée des villages :

Le Savazou, Kervourion-Naur, Lan-Hamon-Kerfot, Pen-Coat, Kermorvad, les Rues, Poul-Nabat, Lan-Yvias, Kerévan, Kericun, Poustoulic, Kerfraval, le Danot, Kerélec, le Minguen-eur-Ouern, Keraudry, Kerhamon, Kernou, le Veuzit, Kergonan, Kergors, Kervaquin, Pan-Bras, Pors-André, Kervourion - Harhaut, Porzou-Keraul, Largoat.

Elle est limitée, au nord par Kerity, Plouézec, à l'est par

Plouézec, Lanloup, au sud par Pléhédél, Lanleff, Quemper-Guézennec, à l'ouest par Quemper-Guézennec, Plourivo. — Sa population est de 2,419 habitants parlant le breton, et sa superficie de 1,728 hect. 58 ares, dont 1,370 hect. sous terres labourables, 87 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 138 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 615 maisons, et les moulins à eau de Traou-Durand, de Lac'h-Logot, Neuf, Correc, Bescont, Froter, Rivoalan, Gludic. — Son revenu cadastral est de 29,031 fr. 33 c., et son revenu vrai de 145,156 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

La grande route de Paimpol à Saint-Brieuc traverse Yvias dans sa partie est. — Le territoire de cette commune est parcouru par le Leff, rivière qui prend sa source dans Leslay (V. ce mot).

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 35 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Paimpol, son bureau de poste. Il doit son nom à saint Yvi, célèbre missionnaire en Bretagne. — Avant 1820, l'abbé Richard, mort vi-

caire-général de Saint-Brieuc, y a tenu une école qui a fourni de nombreux et excellents prêtres. MM. Guillemic, curé de Bégard; Lescop, recteur décédé de Lézardrieux, auteurs bretons, et M. Le Délédéc aîné, auteur d'un ouvrage intitulé *l'Homme né libre* et d'un *Examen de conscience*, sont tous les trois sortis de cette école. — On doit visiter un sépulcre situé près de ce bourg. — Foires le 10 mai et le 10 août.

Monuments. Outre l'ÉGLISE, la commune renferme une très-belle et vaste chapelle dédiée à la Vierge.

RUINES DE CORREC. Correc était un château de plaisance que les anciens ducs de Bretagne avaient fait construire, et où ils venaient, l'été, prendre le plaisir de la chasse. Il était situé sur le penchant d'une colline, à l'entrée de la forêt dite de Plouézec, laquelle était alors considérable, et s'étendait depuis l'abbaye de Beauport jusque par-delà la chapelle de Notre-Dame de Kerfaut. Elle fut détruite sous François 1^{er}. On voit dans des titres anciens qu'A-lain de Penthièvre s'était réservé

le droit de prendre dans cette forêt tout le bois qui lui serait nécessaire pendant le temps de son séjour en ce lieu.

Il ne reste plus de Correc que quelques pans de murailles. A en juger par leur épaisseur (elle était de près de 4 mètres), les ducs de Bretagne avaient fait de cette résidence une sorte de forteresse imprenable. Aujourd'hui ces précautions peuvent nous paraître puérides ; mais alors elles étaient une nécessité ; car à cette époque si diversement jugée, la souveraineté elle-même, sans cesse aux prises avec l'ambition déçue, avait sans cesse aussi à se défendre contre les surprises et la violence. Jean VI (V. Plouézec) ne dut qu'à un changement d'itinéraire de n'être point assassiné précisément dans cette forêt de Plouézec, à l'entrée de laquelle était situé le château.

Si l'on en croit la chronique, il existe dans l'étang un puits où l'un de nos ducs aurait enfoui son trésor et un berceau en or massif. On ajoute que des souterrains conduisent du château de Correc à l'abbaye de Beauport ; mais on n'indique point où sont les ouvertures de ces souterrains.

Dosten-an-Runn. Non loin de la route de Paimpol à Lanvollon, sur la droite, on remarque une sorte de cône surbaissé, ayant cinq à six mètres d'élévation sur cent quinze environ de circonférence, et entouré de pins maritimes. Suivant les uns, ce monticule serait une tombelle, ou butte funéraire recouvrant les restes de quelque grand personnage de l'antiquité. Suivant d'autres, c'est tout simplement un ancien *droit de motte*, où chaque homme était obligé, la première année de son mariage, de traîner une brouettée de terre, à moins qu'il n'aimât mieux verser à son seigneur une somme d'argent pour s'exempter de cette corvée. — Des fouilles seules pourraient donner raison à l'une ou l'autre de ces hypothèses.

L'ancienne paroisse d'Yvias dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc, de même qu'aujourd'hui. Paimpol était le siège de sa subdélégation. La cure était présentée par l'abbé de Beauport. Au moment de la révolution, elle avait pour seigneurs le prince de Christelle, M. Langeuc et M. Querault-Vittu. Le roi y possédait quelques fiefs à cette même époque.

— Elle a fait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

Ses maisons nobles étaient : En 1500, Damnoët, au sieur du Pont-Quellenec ;

Le château de Correc, au sieur de Guemené ;

Le Porzou - Kerbresellec, à Yves Le Roux ;

Tranestang, à François de Kerlan.

Patris de M. Richard, grand vicaire, auteur de l'*Evangile médité*, en breton, le même dont nous parlons au commencement de cet article. M. Richard est mort par accident à Saint-Barthélemy, près Saint-Brieuc, en 1823.



CANTON DE PLÉNEUF.

Il comprend les communes de Pléneuf, Erquy, Planguenoual, Plurien, Saint-Alban. — Sa population est de 8,407 habitants, et sa superficie de 12,846 hectares 7 ares. — Il renferme 1,823 maisons. — Son revenu vrai est de 551,934 francs

COMMUNE

DE PLÉNEUF,

Formée des villages



la Ville-Pichard, la Boulais, le Petit-Pas, Vaclair, le Valandré, le Bourg-Neuf, la Vigne, la Motte, la Ville-Berneuf, le Pré-Mancel, la Fanouillère, les Rabais, Bien-y-Vient, le Clos-Grimault, Quinrouet, le Temple-au-Jard, la Vallée-d'Enhaut, le Bignon, Dahouet, le Menihy, le Cloître, les Galimènes, les Rues.

Elle est limitée, au nord par la mer, à l'est par Erquy, Saint-

Alban, au sud par Saint-Alban, Planguenoual, à l'ouest par la mer. — Sa population est de 2,030 habitants parlant le français, et sa superficie de 4,701 hect. 65 ares, dont 1,164 hect. sous terres labourables, 423 sous prés et pâturages, 37 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 261 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 423 maisons. — Son revenu cadastral est de 46,378 fr. 69 c., et son revenu vrai de 92,757 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux revenus. — Terrain cristallisé, syénite.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 26 kil. E. N.-E. de Saint-Brieuc. On y remarque

une place formant un carré long, plusieurs puits publics, un lavoir, trois fontaines, et quelques habitations assez jolies. Il est chef-lieu de perception, mais sa cure est à Saint-Alban, son bureau d'enregistrement à Lamballe et son bureau des douanes à Dahouet. Pléneuf a un bureau de poste aux lettres, deux écoles élémentaires, une pour les garçons, une autre pour les filles; un notaire, un huissier.

Déric a dit que Pléneuf tirait son nom de *Ple-neu*, deux mots celtiques qu'il traduit par *peuple nageur*. Un auteur moderne, qui cependant parle très-bien la langue bretonne, assure qu'en effet *Ple-neu* signifie non pas précisément *peuple nageur*, mais, ce qui revient à peu près au même, *peuple nager*. — Nous adoptons l'étymologie de Déric, dont l'exactitude nous paraît peu contestable; seulement, nous n'hésitons pas à affirmer que ni l'un ni l'autre de ces deux mots n'a la signification qu'on lui donne. *Ple-neu* signifie tout simplement *paroisse nouvelle*, à la rigueur *peuplade nouvelle*, **PLEBS NOVA**. *Neu* veut dire *neuf, nouveau* (V. Grégoire de Rostrenen), et non pas *nageur*, ni *nager*, qui se traduiraient, le premier par *nun-*

vier, neanner, le second par *neunvi, neunvial*, etc. *Ple, plef, plou*, signifie *paroisse*; par extension pourtant l'on traduit quelquefois ce mot par *peuple, peuplade*.

Dahouet. Le tout petit port de Dahouet, un des moins importants de la baie de St-Brieuc, est situé par les 48° 33' 30" de latitude nord, et par les 4° 55' de longitude ouest. On y pénètre par trois passes: la *Passé-Gourio*, sise entre les deux *Muettes* (rochers énormes qui obstruent l'entrée du port); la *Passé du Nord* ou *Grande-Passé*, entre la terre et la grande *Muette*; la *Vivraîne*, entre la petite *Muette* et une balise en bois. Ces trois passes sont assez difficiles, et, lorsque la mer couvre les rochers qui les entourent, il serait très-imprudent d'essayer de les franchir, à moins d'une connaissance parfaite des lieux.

Dahouet est considéré comme le port de Lamballe. Il offre un débouché avantageux aux grains et cidres de ce pays, auquel il rapporte, en échange, du vin, de l'ardoise, etc. — Il possède des quais et des cales construits en 1822; à mer basse, il assèche entièrement, et ne mesure guère,

à mer haute, que quatre brasses d'eau; cependant il y entre des navires de 200 et même de 300 tonneaux. Il est protégé par une batterie de deux pièces de 12. Le village est fort triste et se compose de quelques maisons couvertes en chaume. Le climat est très-favorable aux figuiers et aux muriers blancs : ils y réussissent aussi bien que dans le midi de la France.

On a dit que Dahouet dérivait de *Pors daou ed*, port des deux blés, ainsi nommé parce qu'on y embarquait d'assez grandes quantités de froment et de seigle. — En 1815, les Anglais débarquèrent à Dahouet des armes et des munitions de guerre, qui furent distribuées aux volontaires royaux.

Ile Verdelet. On a donné ce nom à deux rochers énormes dépendant de la commune de Pléneuf, et situés à environ 660 mètres du continent. Si l'on en croit la tradition, ces rochers tenaient à la terre ferme du temps des Romains, et ils auraient été détachés par la mer de la montagne dite la Ville-Pichard. Assurément, cela n'est pas impossible. *L'île Verdelet*, ou les *Verdelets*, — les deux se

disent, — produit une herbe verte, mêlée de jonc nain, d'œillets roses et de soucis, qui fournit aux moutons qu'on y met pâtre dans la saison favorable une nourriture excellente. Cette herbe, quoique rare et courte, présente une surface de verdure qui frappe l'œil et le charme. Nous pensons donc que c'est à cette circonstance que l'île doit son nom; mais les étymologistes repoussent cette explication comme trop naturelle et trop simple, et ils disent que *Verdelet* dérive de *Ward-el-tett*, garde des lètes. Ainsi, suivant eux, une légion lète aurait eu là une station. La voie romaine connue sous le nom de *Chemin-Chaussée*, passe en effet à très-peu de distance. Mais que prouve cette circonstance? Rien, évidemment, attendu qu'il ne s'agit pas de prouver que les Romains ont connu ce point, mais bien qu'il y avait pour eux utilité de l'occuper militairement. Or, cette utilité n'apparaît pas.

Quoi qu'il en soit, on aperçoit encore dans cette île, à mi-côte, sur une plate-forme de 9 pas de diamètre, les ruines d'un petit édifice, en deux compartiments, et non loin de là des murs en argile. On a dit que ces

ruines étaient les restes d'un ancien couvent qui a existé autrefois dans l'île. C'était peut-être tout simplement un corps de garde.

Dans les grandes marées, on peut se rendre à pied sec à Verdelet en suivant un sillon que la mer a tracé entre cette île et la terre.

On raconte que pendant nos guerres continentales les péniches anglaises venaient audacieusement se cacher derrière les Verdelets, et de là tombaient à l'improviste sur nos bateaux pêcheurs qu'elles capturaient fréquemment. Le côtre de l'État la *Sentinelle*, placé en surveillance dans ces parages, aurait bien voulu châtier nos ennemis; mais les péniches ne se laissaient point approcher. Il imagina donc cette ruse : un jour que deux péniches anglaises s'étaient postées en embuscade aux Verdelets, le côtre fit mettre à la mer une petite embarcation, dans laquelle trois hommes se précipitèrent comme effrayés et gagnèrent la terre en toute hâte, feignant d'abandonner le côtre, qui de ce moment ne fit plus d'autre mouvement que celui produit par les flots de la mer. Les péniches d'abord redèrent autour avec précaution;

mais enbardies bientôt par son immobilité et par le silence qui se faisait à son bord, elles s'engagèrent imprudemment entre la terre et le navire qu'elles croyaient abandonné. Aussitôt le côtre s'anime, lâche une première bordée, puis presque aussitôt une seconde : les péniches alors essaient de fuir, mais trop tard. Elles furent capturées et les hommes qui les montaient conduits prisonniers à Dahouet. C'était vers 1794.

Miroirs de Dahouet. On nomme ainsi des murailles blanchies situées sur la petite *Guette*, près de la batterie de la Ville-Pichard et du télégraphe. Elles ont pour objet de rendre plus distincts les signes télégraphiques que la station de Dahouet envoie à celle du Roselier.

Grotte de la Ville-Berneuf. Au village de ce nom, il existe une grotte longtemps célèbre. On la disait habitée par des fées, dont les femmes vantaient la bienveillance et surtout l'activité prodigieuse. Lorsqu'après une journée de labeurs pénibles, le sommeil venait secouer ses pavots sur les paupières alourdies des ménagères de Pléneuf, et

rendait pour elles tout travail de veillée impossible, ces dernières allaient à la grotte, y déposaient leur quenouille chargée de lin, puis retournaient tranquillement se coucher. Le lendemain matin la poupée de lin confiée la veille aux bonnes fées se retrouvait transformée en un fil d'un travail parfait. Or, tout cela ne coûtait qu'un morceau de pain beurré, dont les fées étaient dites très-friandes, et qu'on avait soin de déposer à côté de la quenouille.

Aujourd'hui on aurait tort d'aller déposer, le soir, sa quenouille et son lin à la grotte de la Ville-Berneuf; car les fées, mécontentes évidemment de la génération actuelle, ne rendent plus depuis longtemps de services aux ménagères de ce village.

Monuments. L'ÉGLISE a été rebâtie en partie il y a une vingtaine d'années. Elle est basse, écrasée même; mais cette disposition est rendue nécessaire par l'impétuosité des vents d'ouest, qui soufflent fréquemment sur cette contrée et y causent des dégâts. Elle renferme un excellent tableau du peintre Guernion.

LA CHAPELLE SAINT-MATHURIN

est située à l'extrémité de la paroisse. Nous ignorons si elle est encore desservie.

L'ancienne CHAPELLE DE SAINT-SYMPHORIEN, à 3 kil. du bourg, n'existe plus: elle a été démolie il y a environ 20 ans. Autrefois, lors des grandes sécheresses, on accourait en foule des paroisses voisines pour demander de la pluie au saint patron de cette chapelle.

Le CHATEAU DE NANTOIS a donné son nom à une petite anse qui fait face aux Verdelets. Il est admirablement situé, au pied d'une montagne, et précédé d'une allée majestueuse. Ce n'est pas une demeure splendide, mais un charmant et gracieux séjour. Il possède une chapelle domestique, placée sous l'invocation de la Vierge et de saint Charles Borromée.

GUÉMADEUC. Sur les bords de la mer, non loin des miroirs de Dahouet, s'élevait autrefois le château de Guémadeuc, plusieurs fois attaqué et pris par les Anglais. En 1592, les Malouins en firent le siège avec deux canons. Désespérant de le défendre, les assiégés y mirent

le feu, et se retranchèrent dans un autre corps de logis; mais, après une résistance qui dura trois heures, ils se rendirent la vie sauve. Il restait encore quelques vestiges de ce château il y a peu d'années, mais aujourd'hui tout a disparu!

La maison de Guémadeuc n'existe plus. Autrefois elle avait l'honneur de fournir les grands-écuyers héréditaires de Bretagne. Rolland de Guémadeuc fut chambellan de François II, et Françoise de Guémadeuc donna le jour à l'immortel cardinal de Richelieu.

Toussaint de Guémadeuc, baron de Blossac, dernier seigneur du château dont nous venons de parler, périt dans un combat singulier qui eut lieu au pays de Rieux et le cul sur la selle, entre lui et René Tournemine, baron de la Hunaudaye. Ce dernier avait épousé Hélène de Beaumanoir, cousine-germaine de Toussaint. Hélène n'était pas heureuse; elle se plaignit à son parent des mauvais traitements que lui faisait subir son mari. Toussaint crut devoir adresser des représentations à René, mais ce dernier les reçut comme une insulte et provoqua Guémadeuc, qu'il tua. Lui-même

reçut dans cette rencontre un coup de pistolet, et mourut de cette blessure après avoir langué plus d'un an.

Très-anciennement, les seigneurs de Guémadeuc se nommaient *Madec* ou *Madeuc*, qui signifie bon. Leur habitation portait le nom de *Gué*. Vers 1480, ils réunirent ces deux mots et en firent leur nom de famille.

On a trouvé, dans les ruines du château de Guémadeuc, une pelote de fil d'or, une épée en fer ayant un gros bouton à l'extrémité, et quelques pièces de monnaies anciennes.

Le CLORRAE est une fort jolie propriété appartenant à M. Tueux, ancien maire de Saint-Brieuc et député sous Louis-Philippe. On y arrive par une gorge parfaitement plantée.

Tumulus de la Motte-Meurdel. Il est de forme ovale, plat à l'extrémité et composé d'une terre grisâtre à la superficie. Du haut de ce tertre, dont l'élévation est d'environ dix mètres, la vue embrasse toute la commune de Pléneuf.

Le territoire de Pléneuf est uni, légèrement incliné vers la mer et coupé de quelques val-

lons où se voient de belles prairies.

Il produit du froment, de l'orge, de l'avoine, du lin. Il possède des vergers bien plantés.

Les hommes de Pléneuf, dit le président Habasque, sont grands, bien faits, processifs; ils aiment à se donner de l'importance; aussi les appelle-t-on les docteurs de Pléneuf. On peut citer comme une particularité digne de remarque qu'aucun homme n'y veut servir en qualité de domestique après avoir passé l'âge de la conscription.

L'ancienne paroisse de Pléneuf dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Le château de Guémadeuc, qui, dit Ogée, appartenait, en 1300, à Rolland Madeuc. Pierre II érigea cette seigneurie en bannière, en 1451, en faveur de Thomas de Guémadeuc, grand-écuyer héréditaire de Bretagne. Rolland, son fils, chambellan du duc François II, épousa, en 1460, Isabeau Goyon. Rolland de Guémadeuc épousa Péron-

nelle de Coëtquen, fille de Jean de Coëtquen, grand-maitre de Bretagne. Jacquemine fut mariée à Alain du Cambout, et Thomas, grand-écuyer de Bretagne, à Jacquemine de Beauvernoir. Françoise de Guémadeuc épousa François de Vignerot, dont elle eut Armand, duc de Richelieu. Cette famille est éteinte. — Le château de Guémadeuc avait haute justice et appartenait à M. Baudouin avant la révolution.

Il y avait autrefois une *caquinerie* en Pléneuf.

COMMUNE

D'ERQUY,

Formée des villages

Tuero, le Val, les Hôpitaux, Ville-Josselin, Ville-Orin, Quelard, Saint-Sépulchre, l'Abbaye, Saint-Aubin, le Verger, la Couture, Ville-Denis, le Bois-Regnault, l'Hôtel-Morin, la Marchatte, la Villé-Bourse, la Moïnerie, le Pussoir.

Elle est limitée, au nord par la mer, à l'est par Pléhérel, Plurien, la Bouillie, au sud par St-Alban, à l'ouest par Pléneuf, la

mer. — Sa population est de 2,292 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,680 hectares 70 ares 85 c., dont 1,730 hect. sous terres labourables, 132 sous prés et pâturages, 9 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 634 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 484 maisons, 9 moulins. — Son revenu cadastral est de 44,743 fr. 04 c., et son revenu vrai de 111,837 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain de transition moyen.

La population de cette commune est remarquable : les hommes, presque tous marins, sont grands, bien faits, vigoureux; les femmes jolies, fraîches et d'une tournure gracieuse, que fait ressortir davantage un costume assez élégant.

L'aisance est à peu près générale. Les habitations sont tenues avec propreté, parfois même avec luxe.

On exporte de ce pays des quantités assez considérables de blé pour le midi et le nord de la France.

La pêche du maquereau est très-lucrative dans la rade d'Erquy. Tout le poisson qui en provient trouve un écoulement facile, soit à Jersey, soit dans les

villes voisines de la côte; on le transporte même jusqu'à Rennes.

La grève fournit des quantités considérables de *marle* ou engrais de mer : il en est enlevé annuellement plus de 6,000 charretées. Cet engrais produit un excellent effet sur les terres froides.

La population mâle d'Erquy ne se compose pas seulement de pêcheurs; elle fournit aussi des équipages aux navires terre-neuviers.

Le Bourg est situé au pied d'une montagne, à 33 kil. E. N. E. de Saint-Brieuc, et à 9 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. On y remarque quelques maisons fort jolies, et deux écoles, une pour les garçons et l'autre pour les filles. Il est la résidence d'un notaire.

D'où vient ce nom? — De *er*, eau (c'est Déric qui parle), et de *kil*, port; ce qui fait *port de mer*! Malheureusement, *er* ne veut pas dire *eau*, pas plus que *kil* ne veut dire *port*...

Erquy, dit Baudouin, vient de *er gut* et signifie *le gut*. Cette fois encore ni l'un ni l'autre de ces deux mots n'a la signification qu'on lui donne. *Le*, article, se

traduit en breton par *ar, an, al*, jamais par *er*, attendu que la lettre *a* n'est pas une lettre mute. *Qui* n'est pas breton!...

Si l'on veut à ce mot une signification, dit le président Hahasque, on peut le traduire par *un chien*, ou bien, séparant les deux syllabes, y trouver les mots *aigle et chien*. Cette fois, la langue bretonne a été respectée et la traduction du mot *erquy* est d'une rigoureuse exactitude; mais l'auteur ayant omis d'attacher un sens quelconque à l'accouplement étrange des mots *aigle-chien*, nous n'en sommes pas plus avancés. Passons donc encore.

Erquy, ce sont les continuateurs d'Ogée qui ont en ce moment la parole, vient de *er*, aigle, et de *gwic*, bourg. C'est donc littéralement le *Bourg des Aigles!* — Si l'auteur a voulu faire allusion aux aigles romaines qui prirent jadis possession de ce territoire, nous trouvons cette quatrième étymologie assez ingénieuse. Seulement, nous croyons devoir rappeler qu'*Erquy*, à cette époque reculée, se nommait *Rheginea*, et que l'épithète de *bourg* cesse de lui être applicable!

Pourquoi ne traduirait-on pas,

dirons-nous à notre tour, *er gwic* par ces mots, qui en sont la traduction littérale : *dans le bourg*. Bourg pourrait être ici pour faubourg, et la réunion de ces mots exprimerait qu'*Erquy* avait été bâti dans le bourg, c'est-à-dire sur l'emplacement d'un des faubourgs de *Rheginea*, ville qui avait son point central au Pussoir, à 150 mètres du bourg actuel d'*Erquy*. Mais passons encore, car tout cela est bien conjectural; d'ailleurs, nous avons à faire connaître une sixième étymologie.

Erquy, nous écrit M. l'abbé de Garaby, est une corruption de *ker-cos*, et signifie la *ville antique*. C'est un souvenir de *Rheginea*.

Voilà bien de la science dépeçée, nous le craignons, en pure perte!... Mais ne désespérons pas, quelqu'un finira peut-être par percer l'obscurité qui environne cette énigmatique dénomination.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. Son origine remonte incontestablement à une haute antiquité; mais cependant on tomberait, croyons-nous, dans une étrange erreur, si l'on ad-

mettait, avec certains auteurs, que quelques parties de l'édifice datent du temps des Romains.

Il existe, dit-on, sur la porte de cette église, maçonnée dans le mur, une pierre dont la surface intérieure représente une louve allaitant deux petits enfants, Romulus et Rémus. — Qu'est-ce que cela prouve? — Tout au plus que l'église d'*Erquy* a été bâtie avec des matériaux provenant d'anciennes constructions romaines. Mais combien de temps ces constructions sont-elles restées debout après le départ des vainqueurs des Gaules? — Des siècles probablement!...

On signale encore, à la porte nord de l'église, un bénitier, qui serait, suivant Baudouin, une ancienne *cuvette de sacrifices*. Pour donner crédit à cette hypothèse, l'auteur cité prend soin de faire remarquer que les bords de cette prétendue cuvette sont usés par le frottement des instruments qu'on y aiguisait. Cela peut être. Mais de quelle nature étaient ces instruments? — Suivant nous, des outils d'agriculture, des faucilles destinées à armer, non pas la main des sacrificateurs gaulois, mais celle des

moissonneurs bretons (*V. Plan-guenoual*, au mot ÉGLISE).

Dans tous les cas, cela ne prouverait point encore l'antiquité fabuleuse de l'église. Mais que les Romains aient eu des établissements sur ce territoire, cela n'est pas contestable, et c'est ce que nous allons affirmer plus loin nous-même avec la plus entière conviction.

Outre l'église, la commune renferme la chapelle Notre-Dame, la chapelle Tugdual, la chapelle Saint-Michel, située dans la petite île du même nom, et la chapelle de Saint-Pabu. Ces quatre chapelles sont desservies aux jours de fêtes patronales. — Neuf autres chapelles, aujourd'hui détruites, existaient autrefois dans cette même paroisse.

CHATEAU DE BIENASSIS. Cette demeure seigneuriale, aux murs garnis de créneaux et de meurtrières, puis environnée de douves, avec pont-levis, et flanquée de deux tourelles, appartient au quinzième siècle. Ce fut comme une protestation du moyen-âge, qui allait s'effaçant chaque jour davantage, et voyait avec regret apparaître une nouvelle période historique et d'autres mœurs.

Dans une des tourelles de ce

vieux manoir, restauré à plusieurs reprises, il existe une affreuse prison profondément creusée sous terre, dont l'entrée est fermée par une trappe de forme ronde. C'est là qu'on renfermait les malheureux vassaux qui avaient encouru la disgrâce du seigneur de cette terre magnifique, de laquelle relevaient 31 métairies et 43 moulins. Comme il n'y avait pas d'escalier pour conduire au fond de ce cachot horrible, on y descendait les prisonniers à l'aide d'une corde passée sous les bras!

Le château de Bienassis est situé à 2 kil. de la mer; il dépend du territoire d'Erqui, mais il touche aux limites des deux communes de Pléneuf et de Saint-Alban. Il est, dit le président Habasque, un carrefour dans l'une de ses avenues, où les curés d'Erquy, de Pléneuf et de Saint-Alban, pourraient dîner à la même table sans quitter leur commune.

Des appartements de ce château, et surtout du donjon, on jouit d'une vue admirable. On assure que, par un beau temps, on découvre très-bien Jersey, qui en est cependant à 60 kilomètres.

Le château de Bienassis tenait

pour le roi; il fut pris et pillé pendant les guerres de la Ligue.

En 1490, il appartenait à Jacques du Quélenec, sieur de Bienassis, du Fougeray et de la Vallée.

En 1763, il passa dans la maison de Visdeloup (elle avait pour armes *trois têtes de loup*) de la Villethéart.

En 1735, le général Valletaux en fit l'acquisition. A sa mort il passa à sa fille, mademoiselle Marie Thérèse Valletaux. Cette dernière ayant épousé M. le Pomélec, cette propriété est restée depuis dans la famille de ce nom.

Le château de Bienassis a vu naître :

Vers 1423, Jean de Queleneq, qui fut amiral de Bretagne. En 1489, ce noble vieillard s'étant déclaré pour la France, encourut la disgrâce de la duchesse Anne, qui le priva de sa charge.

En 1636, Claude Visdeloup, qui entra à quinze ans dans la compagnie de Jésus, partit pour la Chine (il avait 29 ans) en qualité de missionnaire, et fit des progrès si rapides dans la langue et dans l'écriture du Céleste-Empire, qu'il fut nommé évêque de Claudiopolis en 1708. Il mourut à Pondichéry en 1737. Il a laissé une *histoire de la Chine*, en la-

tin; une *histoire du Japon*; un *Eloge des sept philosophes chinois*, une *histoire de la grande Tartarie*, la *Vie de Confucius*, la *Chronologie de la Chine*.

Bienassis a vu naître encore M. de la Villethéart, commandeur de Malte. Lors de la rentrée des émigrés dans leur patrie, M. de la Villethéart voulut revoir le lieu de sa naissance. Il se présenta au gardien du château et lui demanda la permission de visiter la chambre qu'avait habitée sa mère. Introduit dans cette chambre, où l'avait suivi l'homme de confiance du nouveau propriétaire, qui s'imaginait que le commandeur était à la recherche d'un trésor, ce dernier se prosterna à genoux, récita à haute voix une prière pour celle qui lui avait donné le jour, puis s'étant relevé, donna une gratification au gardien et partit. Depuis cette époque on ne l'a jamais revu à Erquy.

Les revenants. Quand vient le soir... Mais, peut-être, votre esprit n'admet pas comme possible que les morts déchirent leur linceul, soulèvent la pierre de leur tombeau et reprennent la forme qu'ils avaient durant leur vie, à cela près toutefois que leurs yeux restent ternes et fixés, leurs

joues creuses et pâles, leurs mains froides comme le marbre. Eh bien! je me tairai. Cependant j'aurais voulu vous dire que le soir, quand la nuit couvre la terre de ses ombres, un vieux prêtre, qui vivait il y a des siècles, sort régulièrement de son tombeau, et vient dire son breviaire dans l'allée des *Cheneteaux*, où il erre toute la nuit. Il n'a fait de mal à personne; pourtant on l'évite avec le plus grand soin; car nul, quelque brave qu'il soit, n'aime à se trouver en tête-à-tête avec un mort!...

Encore, si c'était tout; mais on a vu dans ces parages des spectres hideux promener avec bruit le *charriot de la mort*, attelé d'animaux aux formes surnaturelles et bizarres; puis *Mourioche*, la monture du diable, qui traverse l'espace avec la rapidité de l'éclair, laissant après lui une longue trainée de feu! Malheur à qui se trouve sur son passage!

On dit pourtant, — mais ce sont les esprits forts qui parlent ainsi, — que les fraudeurs entretiennent ces croyances, et qu'ils y trouvent leur compte.

RHEGINEA. Des fouilles exécutées sur le territoire d'Erquy ont fait découvrir des restes d'aqueducs, des murs se croisant en tous sens, une multitude de briques à crochet, des carrelages antiques, des murailles en ciment rouge, une salle pavée en mosaïque, dont les pierres en terre cuite et de différentes couleurs, n'étaient pas plus grosses, dit Ogée, que des dés de trictrac, enfin des monnaies romaines remontant jusqu'au quatrième siècle, et une médaille en bronze avec l'exergue *urbs Roma*.

Toutes ces découvertes attestent jusqu'à la dernière évidence que les Romains ont fait un long séjour dans ce pays; qu'ils y avaient des établissements importants, une ville même, ce qui concorde parfaitement avec la tradition, laquelle place au hameau actuel du Pussoir une ville du nom de *Nasado*, qui aurait été détruite par les eaux de la mer, comme la fameuse ville d'Is, à cause de la dépravation des mœurs de ses habitants.

On croit généralement que cette ville n'était autre que la *Rheginea* de la table de Peutinger; c'est aussi notre opinion. Cependant nous croyons devoir

faire remarquer que la carte géographique de l'Armorique ancienne dressée d'après les tables de Samson, n'indique qu'une seule ville de ce nom, et qu'elle place cette ville sur la rivière d'Oust, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui Rohan, près Pontivy; mais que celle dressée d'après Danville, Peuchet et autres, indique deux *Rheginea*: l'une à l'endroit que nous venons de désigner, l'autre sur le bord de la mer, au sud-ouest du cap Fréhel; en un mot, sur le territoire actuel d'Erquy...

La dernière de ces cartes ne porte aucune indication de route; la première en trace deux allant de *Condate* (Rennes) à *Gesocribate* (Brest): l'une passant par Rohan, Pontivy, Carhaix; l'autre par Broons, Saint-Brieuc, Guingamp; mais sans embranchement dans la direction d'Erquy...

C'est là bien certainement une omission; car on a trouvé dans le voisinage d'Erquy et de Cesson des restes fort distincts d'une ancienne voie romaine. Aussi nous pensons que *Rheginea* communiquait avec Rennes, non pas comme on l'a écrit par une *voie directe*, mais bien par un *embranchement* qui allait rejoindre

à Saint-Brieuc ou Cesson celle des deux routes de *Condate* à *Gesocribate* qui passait par cet endroit et desservait tout le littoral.

Port d'Erquy. Il est situé à Tuero ou Thieuroc, village de l'aspect le plus pittoresque, sis à mi-côte d'une falaise de 90 mètres de hauteur, dont la base est assise sur un banc mélangé de grès noir, de grès rouge et de poudingue. Il mesure environ 4 brasses d'eau à mer haute, et à mer basse il assèche complètement. Pour tout ouvrage d'art, il y existe, au lieu dit la Vèze, une chaussée composée de quelques pierres mal assemblées. Il est découvert et n'est guère fréquenté que par des barques d'un faible tonnage. Les approches de la rade sont en temps de guerre surveillées par trois corps-de-garde et défendues par les forts de la Bouche et du Petit-Port; mais l'insuffisance de cette défense a été démontrée plusieurs fois. En mai 1796, un convoi de 8 ou 9 voiles, sous la conduite de la corvette l'*Etourdie*, se vit contraint d'entrer dans le port d'Erquy, où il demeura bloqué pendant trois jours par sir Sydney Smith, qui comman-

daît un vaisseau rasé, un longre et deux bricks. Le combat s'étant engagé le quatrième jour, la corvette mal défendue par le fort ne put résister: elle perdit son capitaine, et l'équipage fut contraint de gagner la terre en toute hâte, après avoir mis le feu au navire. Les Anglais prirent le fort et enclouèrent les pièces.

Le 12 octobre 1816, la France perdit encore sous le fort la Bouche, où elle était venue se réfugier, la flûte la *Salamandre*; mais cette fois au moins il y eut compensation pour nous, car la corvette anglaise la *Constance* se laissa affaler et fut prise par les Français.

La situation de ce petit port est par les 4° 46' de longitude ouest, et par les 48° 98' 30" de latitude nord.

Au-dessus du port et du village de Tuero s'étend la Garenne, vaste lande sur laquelle on voit deux lignes de fortifications encadrant une douve assez profonde et large d'environ 80 mètres. On les nomme le *Camp de César* ou le *Fort*. Au pied de cette garenne est une fontaine avec lavoir, qui porte, de même que la grève, le nom de *Lour-*

toué, puis la *Goule de Galimoux*, dans laquelle on entre à mer basse, mais dont personne n'a osé sonder la profondeur.

La *Bouche d'Erquy* est un petit port à bateaux, où l'on a placé un corps-de-garde.

Au milieu de la petite rivière la *Bouche* ou l'*Ilot*, on remarque un rocher énorme que l'on nomme indistinctement la *Roche du Marais* ou la *Gravelle de Gargantua*. Un jour que le géant passait par là, il sentit comme un gravier qui l'incommodait dans sa marche. C'était le rocher en question, qui s'était glissé dans son soulier sans qu'il s'en aperçût et qu'il jeta où nous le voyons.

L'ancienne paroisse d'Erquy avait pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Lamballe. MM. Visdeloup, de Rieux, Guyon et de la Mousseye en étaient les seigneurs lorsqu'éclata la révolution. La cure était à l'ordinaire.

Du temps des croisades, Erquy avait une léproserie où l'on recevait les soldats atteints de cette maladie terrible, qui revenaient de la Terre-Sainte. La chapelle de cet hôpital est aujourd'hui en ruines; mais elle a conservé la dénomination de chapelle du Saint-Sépulchre. Le cimetière où l'on enterrait ces glorieuses victimes était situé derrière la maison de la Cordeirie qu'habitaient les lépreux.

Ses maisons nobles étaient : Le Longrais, basse justice, qui appartenait, en 1370, à Olivier Garrouet, chevalier, seigneur de la Longrais; en 1500 à Geoffroy, l'un des gentilshommes de la reine Anne; en 1680 à autre Garrouet, et plus tard à M. de Boisgelin.

En 1400, la Moinerie appartenait à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

En 1490, le château de Bienassis, haute justice, appartenait à J. du Quélenec, sieur de Bienassis; Ploret, haute justice, à M. de la Villegéart; Langouriant, haute justice, à M. de la Moussaye de Carcouët; Ville-goure, moyenne justice, à M. Gouyon de Vaurouault; la Salle Thaudoury, basse justice, à M. de la Fruglaye de Lourmel; la Vieuville, basse justice, à M. le Blanc de Quisqueret; Lislette et Geslin appartenait à N.

Elle est limitée, au nord-est par Pléneuf, Saint-Alban; au sud par Saint-Aaron, Andel; au sud-ouest par Morieux, au nord-ouest par la Manche. — Sa population est de 1,781 habitants parlant le français, et sa superficie de 3,289 hect. 51 ares, dont 2,572 hect. sous terres labourables, 206 sous prés et pâturages, 66 sous bois, 170 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 336 maisons, et les moulins des

COMMUNE

DE PLANGUENOUAL,

Formée des villages

Pont - Morvan, le Bignon, Queré, Treutran, le Juhel, Glatiné, l'Hôpital, la Villeauvais, la Croix, les Houssaies, la Ville-Gourio, Bienyvent, Pont-Bourreu, Roahello, les Riguères, le Chenay, les Hôtels-Percevault, Fortville, Tertre-Piron, Tertre-Simon, Lambert, Rohan, Vieux-Nanois, les Bignons, la Hazaie, Ville-Guibien, la Villemain, Vauvert, Villerault, Grande-Villehervé, Petite-Villehervé, le Pont-Rouault, le Val, le Prédéro.

Le Bouc est situé sur la route de Lamballe à Dahouet, à 18 kil. E. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 8 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. Il est sans importance; mais les abords en ont été rendus faciles en toute saison par un trottoir assez long qu'on a pratiqué à l'entrée et à la sortie de ce bourg. — Son nom dérive de *Plé-Gonwal*, paroisse de Gonwal. Saint Gonwal, Rigual ou Denoual, était autrefois patron de cette paroisse. C'est le fondateur d'Hillion et le cousin de saint Brieuc (V. ce mot).

Elle est limitée, au nord-est par Pléneuf, Saint-Alban; au sud par Saint-Aaron, Andel; au sud-ouest par Morieux, au nord-ouest par la Manche. — Sa population est de 1,781 habitants parlant le français, et sa superficie de 3,289 hect. 51 ares, dont 2,572 hect. sous terres labourables, 206 sous prés et pâturages, 66 sous bois, 170 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 336 maisons, et les moulins des

Monuments. L'ÉGLISE primitive de Planguenoual remontait à une haute antiquité; mais en 1397, dans la nuit du jeudi 25 décembre au vendredi 26, le feu se déclara dans cet édifice, et, en moins de trois heures, il fut brûlé, non plus que si c'eût été un monceau de paille. Le clocher croula avec un fracas épouvantable. Les ornements, les va-

ses sacrés, les titres de propriété de la fabrique, les titres de la frairie de Saint-Michel, ceux des frères chapelains, les lettres de la *rectorerie*, tout fut la proie des flammes. Cependant ces objets précieux avaient été placés dans des armoires secrètes construites dans le commencement des troubles civils par le maçon Antoine Josset, et cachées dans le *pignon de la principale vitre, derrière le grand autel*. Mais le lambris, en tombant, mit le feu à ces armoires, et l'on ne put rien sauver. Le feu avait été mis par des soldats d'un régiment commandé par un sieur de Vauvrix.

On remarque dans cette église un bénitier en grès, où l'on aiguillait autrefois, dit-on, à certain jour donné, toutes les faucilles de la contrée. Si ce fait est exact, le bénitier de l'église d'Erquy (V. ce mot) pourrait bien n'avoir été usé lui-même qu'à aiguiller des faucilles et non des instruments de sacrifices au temps des Druides, comme le croit Baudouin.

Le cimetière renferme le tombeau de M. Le Bottey de la Ville-Hervé, capitaine de vaisseau, mort à la Ville-Hervé le 21 juin

1824. Ses armes portent cette devise : *Memet nitor*.

Outre l'église, il y a en Planguenoual les chapelles de Saint-Michel, de Saint-Marc, de Ste-Barbe et de Saint-Michel. Cette dernière est chapelle privée et dépend du manoir de Hourmelin.

LA SALLE-MARGOT. On nomme ainsi une grotte naturelle à laquelle se rattachent quelques traditions superstitieuses dont le récit charme les longues soirées de l'hiver. Elle est vaste, remplie de galets que la mer y charrie continuellement, et se termine en cul-de-lampe. L'entrée a 3 mètres d'élévation. Par les temps froids, les canards sauvages et les oiseaux de mer vont là chercher un refuge; refuge trompeur, car s'ils échappent à l'intempérie des saisons, c'est le plus souvent pour tomber aux mains de l'homme.

Annales. En 1131, Jacques, évêque de Saint-Brieuc, donna l'église de Planguenoual à l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. Depuis cette époque jusqu'en 1789, la cure a eu titre de prieuré. Elle était à la présentation de l'évêque.

En 1716, un caqueux étant

mort dans cette paroisse, la noblesse du pays assista à son enterrement et le fit inhumer dans l'église, près des fonts baptismaux. Cette démarche et cet acte avaient pour but de faire disparaître le préjugé inexorable qui poursuivait ces malheureux jusqu'au delà du tombeau; mais l'erreur qui a pour elle la consécration des siècles ne cède pas aux premières attaques de la raison: trois jours après, le caqueux fut exhumé et porté au *cimetière des Cordiers* (il y avait alors une *caquinerie* dans la paroisse)!... Cette fois, la justice de Saint-Brieuc intervint; elle fit transporter de nouveau le corps du pauvre paria à l'église, et le remplaça dans sa première fosse, malgré l'opposition et les criaileries des femmes.

L'ancienne paroisse de Planguenoual avait pour évêché St-Brieuc, pour subdélégation Lamballe, pour ressort Rennes.

Ses juridictions et maisons nobles étaient: Saint-Denoual, haute justice, à M. de la Mousseye; la Ville-Auvais, haute justice; le Hourmelin, moyenne justice, à M. Le Metaer du Hourmelin; la Ville-Men, moyenne

justice, à M. de la Villéon; le Tertre-Denos, basse justice, à M. de la Bouxière; le Val, moyenne justice, à M. de Rabec; le Crouet, la Ville-Hervé, Vauvert et la Ville-Gourio. Cette dernière appartenait, en 1380, à Rolland de la Villéon, conseiller du duc de Bretagne, qui l'envoya en Angleterre avec mission de distribuer aux grands de ce royaume, qu'il désirait s'attacher, une somme de 6,000 livres. Jacques de la Villéon, son fils, fut procureur-général et chancelier des ducs Arthur III et François II. Péronnelle-Angélique de la Villéon épousa René-Hyacinthe de Coëlogon, dont la postérité subsiste encore.

COMMUNE

DE PLUBIEN.

Formée des villages

Saint-Symphorien, Ville-Hunaut-Colas, Ville-Hunaut-Gevril, Petit-Saint-Malo, Ville-Bran, Ville-Richard, Guittroy, le Hazay, Couébily, Feu-Cochard, Ville-Ruault, Ville-Boulin, les Cognets, Ville-Arna

Ville-Bisien, Vieuxville, Bois-Ripaux, les Boissières, Ville-Hingand, Ville-Durand, Lande-David, Bois-Rogon, la Fruglais, Bois-Hignau, Ville-Éloi, Ville-Lanvel, Tertre-Charbonnet, la Chapelle, Grande-Hazée, le Hardais, le Chalange, Basse-Caillibotière, Forville, Tertre-Benare, le Val-Saint-Michel.

Elle est limitée, au nord par Pléhérel, à l'est par Pléhérel, Pléboullé; au sud par Hénanbihan, à l'ouest par la Bouillie et Erquy. — Sa population est de 4,274 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,164 hect. 84 ares, dont 1,766 hect. sous terres labourables, 132 sous prés et pâturages, 17 sous bois, 126 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 275 maisons et les moulins de Léhen et de la Longue-Roche, à vent; de la Hunaudaye, de l'Épine, Petit, de Montafiant, à eau. — Son revenu cadastral est de 61,998 fr. 29 c., et son revenu vrai de 103,330 fr., soit $\frac{3}{5}$ pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune produit des grains de toute espèce; il est arrosé par deux ruisseaux: l'un se jette dans la rivière de Montafiant; l'autre

prend sa source au sud de la commune et vient passer à l'est du bourg. Le climat de Plurien est tempéré; les femmes se mettent avec une certaine élégance; elles passent à juste titre pour les plus jolies du département.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 38 kil. E. N.-E. de Saint-Brieuc, et à 13 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. — Il a une école.

Un des premiers princes de Bretagne se nommait Urien. Plurien pourrait bien être une contraction de *ple Urien*, et signifier *paroisse d'Urien*.

Monuments. L'ÉGLISE est ancienne. Nous pensons qu'il y a lieu de faire remonter son origine au commencement du treizième siècle. On y remarque une fenêtre ogivale, entourée d'un manteau bleu à glands d'or, chargé d'hermines, et surmonté d'un dais avec couronne ducal; mais cette particularité se trouve reproduite dans plusieurs églises de la côte.

Le CHÂTEAU DE LEHEN est une construction déjà ancienne, mais bien entretenue et parfaitement conservée. Sa chapelle

domestique est desservie dans certaines occasions. Lehen appartenait, en 1400, à Pierre de Trémereuc, chevalier, seigneur du Lehen. Bertrand, son fils, épousa Jeanne de Plouc en 1442. Avant la révolution, cette terre avait haute justice et appartenait à M. de Trémereuc. — La famille de Lehen existe encore à Plouër.

La CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE a été démolie pendant la révolution. Elle était l'objet d'une vénération assez grande.

Les débris d'une GROTTÉ-AUX-FÈES se voient à 1 kil. du bourg. — Ces pierres, aujourd'hui renversées sur le sol, couvrent des richesses incalculables, bien supérieures à celles que renferment les flancs si tourmentés de la Californie. Il y a là, devant vous, recouverts par un peu de terre seulement, des trésors qui satisferaient la convoitise de tous les avarés du monde. Mais qui donc osera, lors de la pleine lune, se présenter à minuit sonnant devant la grotte enchantée, et tenter de rompre la chaîne des lutins grimaçans qui l'environnent? — Vous!!! — Eh bien, soit; allez, puisqu'il vous faut

de l'or, au péril même de la vie; mais auparavant, écoutez bien ceci: C'était par une nuit des plus sombres; un laboureur, mécontent de son sort, passait près de la grotte, accusant la destinée qui l'avait fait pauvre, quand tout-à-coup il vit sortir des entrailles de la terre un être à forme humaine, tenant dans chacune de ses mains un flambeau d'où s'échappait une lumière semblable aux flammes d'une fournaise ardente. Cette apparition avait les proportions d'un géant; de sa voix lugubre elle dit au laboureur: Si tu veux en finir avec cette vie de misère que tu traînes; si tu veux être riche à faire envie aux rois les plus puissants de la terre, suis-moi! — L'imprudent suivit le fantôme et depuis on ne l'a plus revu!...

Les habitants de Plurien connaissent cette histoire et bien d'autres plus terribles qu'ils se racontent pendant les veillées d'hiver; aussi nul d'entre eux ne commettrait l'imprudence de tenter d'ouïr les trésors que renferme la grotte-aux-fées.

Coutumes. M. Habasque rapporte ainsi les préliminaires d'un mariage dans cette com-

mune et dans plusieurs autres de la partie française du département :

« Lorsqu'il y a une fille à marier dans une ferme, les jeunes gens se rendent chez elle à la veillée, ce qui s'appelle *aller voir les filles*.

« La *belle* va se placer dans un coin obscur de la maison, et elle y fait venir l'un après l'autre les prétendants. Les jeunes gens s'y disent tout ce qu'ils veulent, et pendant cet aparté, le reste des soupirants fume tranquillement assis au coin du feu.

« Quelquefois quatre ou cinq jeunes personnes donnent aussi audience dans les différens coins de *l'hôte*, ce qui ne laisse pas d'avoir son côté plaisant.

« Quand la jeune fille a fait son choix, les parents le font connaître à l'amant préféré en l'invitant à se rapprocher du foyer et à y prendre la meilleure place.

« Le jour des fiançailles, le jeune homme se présente avec ses parents et ses amis chez sa future, qu'entoure également sa famille. Un parent du jeune homme porte la parole en son nom et fait la demande.

« Pendant ce temps, la jeune personne, qui a fait tous ses ef-

forts pour éloigner de la conversation le sujet qui amène son amant, plie, replie son tablier, et dit : *Je n'y vois pas*. Alors, pour *l'éclairer*, le futur compte quelques écus, un nombre plus ou moins grand, suivant la fortune de celle qu'il se propose d'épouser. La jeune fille dit encore : *Je n'y vois que d'un œil*; l'amant finance de nouveau; enfin, quand la belle trouve qu'il y a assez d'argent, elle déploie son tablier en disant : *J'y vois clair, comme mon père et ma mère voudront*, ce qui équivaut à un consentement.

« La jeune fille ramasse ensuite l'argent, et son fiancé lui donne une petite bague du même métal, qu'on appelle *une foi*. On va trouver le curé et le maire, on retourne dîner ensemble, et le fiancé paie le pain, le cidre, le vin et l'eau-de-vie.

« Le jour de la noce, la fiancée va se cacher avec la fille d'honneur, dès qu'elle voit arriver le futur accompagné de ses amis.

« Longtemps fermée, sa porte s'ouvre après de longs pourparlers, mais point de fiancée. Le jeune homme furète dans la chambre et la trouve, car il va sans dire qu'elle serait bien fâ-

chée qu'on ne la découvre pas. On part alors pour l'église et pendant toute la route elle doit être surveillée scrupuleusement. Quelquefois elle réussit à s'échapper; et le garçon d'honneur est obligé de la rattraper. Enfin, la cérémonie s'achève, les jeunes gens sont mariés et reviennent paisiblement au logis, quand la future s'esquive de rechef à travers champs, et le pauvre garçon d'honneur de courir après elle! La lutte dure ainsi toute la journée.

L'ancienne paroisse de ce nom relevait comme aujourd'hui de l'évêché de Saint-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe et pour ressort Jugon. La cure était à l'alternative.

Ses terres nobles étaient : La Vigne, moyenne justice; la Ville-Roger, *id.*; le Bois-Répeaux, *id.*; Salle-Pique, *id.*; le Pont-Joly, *id.*

COMMUNE

DE SAINT-ALBAN,

Formée des villages

Petit-Port-Pilly, la Ville-Hatte, le Pourpray, le Poirier, la

Vallée, la Marrène, l'Hioval, la Ville-Prince, le Temple, le Souchay, le Haut-Champ, la Goublay, Ville-Cochart, Ville-Guihous, la Rigaudaye, le Bois-Normand, la Ville-Hée, la Ville-Hernault, St-Vréquét, le Vaublanché, l'Hôtellerie, la Houssaye, Girot, Saint-Jacques.

Elle est limitée, au nord par Pléneuf, Erquy; à l'est par la Bouillie, Hénansal; au sud par Hénansal, Saint-Aaron, Planguenoual; à l'ouest par Planguenoual et la mer. — Sa population est de 1,407 habitants parlant le français, et sa superficie de 3,043 hectares 91 ares, dont 2,023 hect. sous terres labourables, 133 sous prés, 464 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 310 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 53,434 fr. 27 c., et son revenu vrai de 106,963 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé dans un fond, à 33 kil. E. N.-E. de St-Brieuc, et à 4 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. Il est composé d'une quinzaine de feux à peine, et traversé par la route de Lamballe à Dahouët. On y a

transporté, par exception, la cure de Pléneuf. Il s'y tient, tous les ans, le premier lundi de septembre, une foire qui dure deux jours.

Monuments. L'ÉGLISE a conservé au-dessus du maître-autel des vitraux colorés et un tableau fort ancien de l'Ange gardien. Elle est placée sous l'invocation de saint Alban, premier martyr, disent les continuateurs d'Ogée, des Bretons insulaires qui apportèrent la foi en Armorique, et frère de saint Aaron, avec lequel il fut martyrisé pendant la persécution de Dioclétien. — Nous croyons qu'il y a dans ces énonciations plusieurs erreurs historiques et chronologiques. En effet, le christianisme avait été prêché dans toute l'Armorique, notamment à Nantes, par saint Clair, et à Vannes par saint Adéodat, tous les deux envoyés de Rome par saint Lin (*), longtemps avant la première migration des Bretons insulaires, qui n'eut lieu qu'en 284. D'un autre côté, l'édit de Dioclétien ne fut signé qu'en 303,

(*) Saint Lin monta sur le trône épiscopal l'an de grâce 68.

(ALBERT-LE-GRAND.)

et la Foi comptait des martyrs longtemps auparavant. Les frères Donatien et Rogatien, entre autres, furent mis à mort à Nantes en 290 (DOM MORCE) pour avoir renversé le temple de Janus et s'être faits chrétiens. Ainsi, l'introduction du christianisme dans l'Armorique n'est pas le fait des Bretons insulaires, et il est inexact de dire que les premiers martyrs de la foi datent du règne de Dioclétien, bien que ce soit à partir de cette époque seulement que commence l'Ère des martyrs de Châteaubriant.

La CHAPELLE DE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR est toujours debout. Chaque jour, sur ses dalles humides, les fidèles viennent encore s'agenouiller comme au temps des premiers chrétiens; car, si l'on en croit la tradition, cette chapelle a résisté aux efforts impuissants de quatorze siècles! — Son portail est sculpté avec un art admirable. Mais quoi d'étonnant, c'est le travail des fées! — Un jour, vous dirait-on, qu'elles étaient occupées à l'ornementation de ce chef-d'œuvre, une d'elles aperçut une pie morte. — Est-ce qu'on meurt ici, dit-elle, effrayée? — Oui, ré-

pondit-on. — Aussitôt, laissant là leur travail inachevé, toutes s'en allèrent pour ne plus revenir!...

L'HOTELLERIE D'ABRAHAM est abandonnée. C'était une chapelle domestique, dépendant du château de ce nom, lequel subsistait encore en 1530. A cette époque, il appartenait à Marguerite de Bréhan, qui possédait aussi Belletre et Mesonec; mais il était déjà très-ancien; car nous lisons dans Albert-le-Grand que Guillaume Pichon le fréquentait souvent. Ce légendaire raconte ainsi une aventure qui arriva à saint Guillaume un jour qu'il se rendait à pied à l'Hôtellerie d'Abraham: « Il fut surpris de la nuit à son retour de Pleurtuis, près d'un bourg nommé le *Chemin-Chaussée*, de sorte qu'il fut contraint d'y loger. Le lendemain il se leva de bon matin, et se disposa de se mettre en chemin, remerciant son hôte et priant Dieu de le récompenser. Cet hôte envers qui telle monnaie n'avait point de cours se mit en colère, le chassa de sa maison avec injures et paroles outrageuses, et pour son pauvre escot recuint son breviaire. Le saint prélat bien aise d'avoir reçu

« cet affront, mais marry que « son breviaire lui avoit esté oste « avant avoir dit son service, « s'en alla en une noblesse voisine, nommée l'*Hostellerie-Abraham*, où il fust recen à « bras ouverts par le seigneur « de la maison et sa femme, lesquels ayant entendu ce qui lui « estait arrivé au *Chemin-Chaussée*, envoyèrent dégager son breviaire, le conjurant de ne prendre désormais gîte que dans leur maison. Le saint ayant dit la messe et disné, s'en retourna à Saint-Brieuc, et pria Dieu qu'il comblast de biens et de bénédictions ses bons bostes et leur postérité, et l'on a depuis remarqué que les possesseurs de cette terre ont eu abondance de biens. Elle appartient à MM. de la Goubelaye Visdeloup. En punition de cette ingratitude et inhospitalité, Dieu a voulu punir non seulement cet hôte ingrat, mais encore tout le bourg dit *Chemin-Chaussée*, voulant que la mémoire demeure à la postérité, veu que depuis ce temps-là toutes les maisons de ce bourg n'ont peu estre conservées en leur entier et sont toujours ruineuses: on a beau les bastir

« tout à neuf ou les réparer ;
« quand on les refait d'un côté,
« elles tombent de l'autre. »

Les habitants du Chemin-Chaussée disent encore aujourd'hui que leur bourg est sous le coup de la malédiction de saint Guillaume et qu'il ne pourra jamais s'étendre.

Le MANOIR de FLOUR-D'AULNE, aujourd'hui en ruines, a vu naître Guillaume Pichon, dont nous venons de parler, et qui n'est autre que saint Guillaume IV, évêque et patron de St-Brieuc. Saint Guillaume est né en 1184. Il défendit courageusement le clergé et le peuple contre les vexations de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, qui le bannit de ses états comme « déloyal » et dégénéré Breton, traître à « son prince et réfractaire à ses ordonnances. » Saint Guillaume se retira à Poitiers (*), et y demeura jusqu'en 1230. A cette époque, Mauclerc ayant révoqué les ordonnances qu'il avait rendues contre le clergé, saint Guillaume rentra dans son dio-

cèse au milieu de la joie générale. Il mourut en 1234 ou 1237. On lui attribue un grand nombre de miracles.

La VILLEON, un des vieux châteaux de Saint-Alban, a donné son nom à une famille qui a fourni un chancelier de Bretagne et un capitaine de vaisseau qui s'illustra sous Napoléon I^{er}.

La GOUBLAI et la VILLE-THÉART appartenaient, en 1650, à François Visdeloup, sieur de la Ville-Théart. Un de ses fils fut évêque de Saint-Pol-de-Léon. On lui a érigé, dans l'église cathédrale de cette ville, un superbe tombeau en marbre blanc. — En 1513, Jean Visdeloup épousa Marguerite Abraham, dame de l'Hôtellerie. En 1662, Jacques de Visdeloup, chevalier des ordres du roi, épousa l'héritière de Lohéac.

La famille Nantois de la Goublai a fourni un vicaire-général, chanoine titulaire de St-Brieuc, qui avait été député à la cour de France peu de temps avant la révolution, pour soutenir les franchises de la province. On lui doit des poésies légères pleines d'esprit et de grâce.

Indépendamment des manoirs

plus haut nommés, la paroisse de St-Alban renfermait encore, en 1400 : la Ville-Tual, les Salles, la Ville-Renaud, Saint-Vergnes, les Fontaines, Travessement, Horealo, les Clos, la Housaye, Mauni, la Ville-Etienne, la Ville-Meno, la Ville-Nain, Saint-Breguet, Beaulieu, la Chapelle, Traver-Pittel, les Veneureuc, Vaunabre, la Ville-Marquier, la Ville-Fessan, Haut-Réollo, la Ville-Piron, Château-Preux, la Vallée-Saint-Alban, la Villa-Botterel, la Ville-Cotars, Liré, la Ville-Blanche.

Avant la révolution, la basse justice de Saint-Ureguet appartenait à M. d'Argaroi de Saint-Ureguet.

Émile Souvestre place dans cette paroisse, au manoir de Loemora, une scène de ses *Mémoires d'un Sans-culotte*.

Le sol de la commune de St-Alban est généralement fertile et bien cultivé. — Le bois de Cauron, d'une étendue d'environ 360 hectares, approvisionne sept ou huit communes.

La voie romaine dite chemin de l'Estrat (*Via Strata* des Romains) passait à Saint-Alban.

L'ancienne paroisse de Saint-Alban dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc; elle avait pour subdélégation Lamballe. La cure était à l'alternative.

Patrie de Jeanne Cornillet, née en 1738. En 1845, elle fut admise à l'hôpital de St-Brieuc. Elle avait alors un peu plus de 106 ans; cependant elle jouissait encore de toutes ses facultés, et pouvait faire, à pied, plusieurs lieues par jour. Elle vivait sobriement, et tenait à continuer de coucher sur la paille dans une étable à vaches. En 1849, elle vivait encore: ses cheveux, phénomène remarquable, redevenaient noirs. Jeanne était pieuse, fort gaie et n'avait jamais éprouvé ces dérangements périodiques qui donnent la santé aux autres femmes.

(*) Il résulte des pièces appartenant aux archives de la préfecture, nous dit M. de Garaby, que saint Guillaume n'alla point à Poitiers, ainsi que nous l'avancions sur la foi de Dom Morice

CANTON DE PLŒUC.

Il comprend les communes de Plœuc, la Harmoye, Loufains, le Bodéo, l'Hermitage et Plainel. — Sa population est de 14,517 habitants, et sa superficie de 15,851 hectares 09 ares. — Il renferme 3,334 maisons. — Son revenu vrai est de 509,590 francs.

COMMUNE DE PLŒUC.

Formée des villages



ARIBET, la Touche, Gouromplé, Fontenieux, St-Éloy, Rouault, Bertugun, la Saudrelle, le Grand-Ros, la Vieille-Ville, la Touche-Vizel, Gourméneu, les Normiers, Hidrio, Prigiens, Jagu, le Chesnay, Douancre, Louis, la Roncière, Coatrion, Tréveray, Neuf-Fontaines, Pourhon, Saint-Magnan, Bran-

lée, la Hazaie, Saint-Just a une chapelle, la Bernardais, Cosséul, Paimpoul, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Carreuc, Hénon; à l'est par Plémy, Plouguenast; au sud par Gausson; à l'ouest par l'Hermitage. — Sa population est de 3,298 habitants parlant le breton et le français, et sa superficie de 5,443 hect. 19 ares. — Elle renferme 1,297 maisons et les moulins à eau de la Vieuville, de la Corbière, Neuf, Gougeon, du Pont-d'Or, de Grillon, de la Marre, Guéné, Rolland, de Saint-Magnan, de St-Éloy et du Pont-à-l'Ane. — Son revenu cadastral est de 133,827 fr.

90 c., et son revenu vrai de 169,783 fr., soit $4\frac{1}{3}$ pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Le Bouac est situé sur le chemin de l'Hermitage à Moncontour, à 24 kil. sud de St-Brieuc. Il est grand, percé de cinq chemins vicinaux, non compris celui dont nous venons de parler, tous aboutissant à la place, sur laquelle est un puits dit *Puits de Science*. Ses maisons sont presque toutes couvertes en ardoises. — Chef-lieu de perception, cure de 2^e classe, comice agricole, un notaire, 3 huissiers, brigade de gendarmerie à pied. — Foires les 23 avril, 10 août, 2 novembre, les premier et troisième vendredi de juin, dernier vendredi de novembre. — Marchés tous les jeudis: on y vend beaucoup de veaux. Il s'y tient aussi un petit marché le dimanche. — Halle, salle de mairie, etc. — Comice agricole, le premier institué en France. — Bureau de poste aux lettres.

Son nom ne pourrait-il pas avoir la même origine que celui de Plœuc, commune de l'arrondissement de Guingamp, et par suite une même étymologie?

Plou signifie *paroisse*; l'augment *œc*, en celtique, attache au mot qu'il termine une idée d'importance, de grandeur. Plœuc signifie donc *paroisse importante*. Il doit en être ainsi de Plœuc. Du reste, cette étymologie est d'accord avec la réalité. *Plœuc* est encore la commune la plus étendue de l'arrondissement de Saint-Brieuc, bien qu'on en ait détaché Gausson, qui forme aujourd'hui une commune séparée. Quant à *Plœuc*, c'était également une fort belle paroisse lorsque Runan, qui n'était autrefois que simple trève, en faisait partie.

PLŒUC a dû, de nos jours, une sorte de célébrité à une somnambule d'une lucidité extraordinaire, disait-on. Toujours est-il qu'on accourait de plus de 25 lieues à la ronde pour la consulter. C'était une pauvre femme du peuple, fort simple et sans compère, dont le mari et la mère formaient tout l'entourage. On assure qu'il suffisait qu'elle touchât un objet appartenant à la personne sur laquelle on l'interrogeait, pour qu'elle fournit aussitôt ses réponses, qu'on s'accordait généralement à trouver pleines de justesse et sou-

vent surprenantes. Enfin, la vérité est que les visiteurs affluaient à la chaumière, et qu'en peu de temps, bien qu'on ne taxât personne, l'aisance prit place au foyer de ce pauvre ménage et vint en chasser la misère. Est-ce une crédulité naïve, un ridicule engouement, qui avait fait la réputation de cette femme, ou bien possédait-elle en effet cette seconde vue que Walter-Scott a attribuée à plusieurs personnages de ses romans, conformément aux croyances de la vieille Écosse? Nous l'ignorons.

Le Lié, petite rivière qui prend sa source sur les limites est de St-Carreuc (V. ce mot), traverse la commune de Plœuc du S.-O. au N.-O., puis se dirige à l'ouest.

L'agriculture est en progrès dans ce pays. — Les veaux et le beurre de Plœuc sont renommés. Ils sont, avec les fils, la principale branche de commerce de la commune. — Les mariages s'y célèbrent le vendredi pour éviter les frais de nocés.

Monuments. L'ÉGLISE est placée sous l'invocation de saint Pierre. Elle est peu élevée et surmontée d'un petit clocher couvert en ardoises. Son architec-

ture accuse plusieurs époques, dont la plus ancienne remonterait au quinzième siècle. On doit visiter, au bas de cette église, un monument d'une singularité remarquable, qui appartient évidemment à une époque reculée, et dont personne encore n'a pu deviner l'usage.

Si l'on en croit la tradition, l'église de Plœuc était autrefois située sur les confins de la commune de ce nom, entre les villages de la Ville-Bouvier et des Madrais-Grasso. Il existe en cet endroit une fontaine fort curieuse, formée d'une seule pierre ronde, et nommée la *Fontaine des Fonts*. On prétend qu'elle servait de fonts baptismaux à l'église, de même que les deux pièces de terre qui l'avoisinent en étaient les cimetières. Le fait est que ces terrains ont conservé les noms de Petit et Grand-Cimetière. — On connaît aussi, en Plœuc, l'ancien *cimetière des Huguenots*. — Le cimetière actuel renferme une chapelle dédiée à sainte Marguerite.

MENIRS. La commune en renferme trois : l'un est appelé la Roche-Bayo. Il est d'une remarquable beauté et situé dans le village dont il porte le nom. Sa

hauteur est de 8 mètres 3 décimètres et sa largeur au sommet égale à peu près celle de la base. Ce colosse de granit, contemporain muet des Druides, frappe d'autant plus les regards, qu'on ne voit pas de rochers dans les environs. Les deux autres menhirs sont situés près du moulin Bernard ; ils sont renversés l'un et l'autre. Entre Plœuc et Saint-Nicolas, sur une montagne, on trouve plusieurs monuments semblables.

La Motte de Beaulieu. On a donné ce nom à un tumulus d'environ 170 mètres de circonférence sur une dizaine de hauteur. Des fouilles faites dans cet endroit amèneraient sans doute quelque découverte.

Le territoire de Plœuc renfermait anciennement plusieurs châteaux et terres nobles, comme on peut le voir à la fin de cet article ; mais aucun n'égalait en puissance et en illustration celui de Plœuc, ancienne banrière appartenant aux seigneurs de la Rivière, famille illustre entre toutes par ses alliances avec les maisons de Rohan, de Dinan, de Tournemine, de Goyon-Matignon, de Beaumanoir, de Rostrenen, de Kergorlay, et surtout

par son origine. Elle descendait de Gradlon, qui fut roi de Bretagne, et de Budic-Mur, comte de Cornouailles.

Voici ce que dit Ogée de cette famille. « La maison de la Rivière-Plœuc commença en la personne de Pierre du Plessis de Plœuc, fils de Pierre, sieur de Saint-Quiouait, et de Julienne de Vaucouleurs. Il épousa Marguerite Bouxel, fille de Jean et de Marguerite de Castello des Granges, maison illustre en Piémont, d'où sont sortis les marquis de Carheil et les comtes de Sauffray. Jean, son fils, commandant de cent arquebusiers à cheval, fut père de Mathurin, capitaine de cinquante chevaliers et de cent hommes d'infanterie. Son fils Olivier eut de son mariage Yves-Olivier de la Rivière, seigneur du Plessis, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Saint-Brieuc, qui fut blessé au siège de Montauban, en Quercy. C'est en sa faveur que la seigneurie de Plœuc fut érigée en comté, par lettres-patentes du 14 avril 1696, et par autres de surannation du 22 juin 1699. Ces lettres portent que « ladite « banrière de Plœuc est érigée « en comté, en considération de

« illustre maison et de l'ancienne noblesse des seigneurs de la Rivière, issus des comtes de Cornouailles, juvénateurs des sieurs de Rohan, etc., et en considération des services qu'ils ont rendus, comme l'histoire le rapporte, notamment ceux de Thibaud de la Rivière, fameux capitaine. » Yves-Olivier épousa Vincente, fille unique d'Olivier de Kermartin, capitaine général des garde-côtes de Bretagne, colonel d'infanterie, gouverneur de Tréguier, et capitaine des îles et château de Brénat, de laquelle il eut Charles-Yves-Jacques, comte de Plœuc, page du roi, aide-de-camp du maréchal de Boufflers, enseigne des gendarmes anglais, gouverneur de St-Brieuc et de la tour de Cesson. Il fut élu par la noblesse pour présider aux États assemblés à Saint-Brieuc en 1709, et eut l'agrément du roi et du dauphin, qui signèrent son contrat de mariage pour épouser Marie-Françoise-Céleste de Voyer de Paulmi, fille unique de Jean-Armand, tué à la bataille de Senef-Fontaine, en Champagne, l'an 1674. Jacquemine, tante de ce dernier, avait épousé, en 1635, Jean de Goyon-Matignon. — Du mariage

de Charles-Yves-Jacques, comte de Plœuc, sortirent plusieurs enfants, qui sont : 1^o Charles-Yves Thibaud de la Rivière, comte de Plœuc, lieutenant-général des armées du roi, et gouverneur de Saint-Brieuc, marié à Julie Barberin de Reignac, ci-devant dame du palais de la reine douairière d'Espagne, dont deux filles, l'une mariée à M. de la Rivière, son parent, et l'autre à M. de Lusignan Lezai; 2^o Jacques-Charles de la Rivière, dit le comte de Mur; 3^o et 4^o deux filles mariées, l'une à un grand-maitre des eaux et forêts de France, et l'autre à un maître des requêtes. »

L'ancienne paroisse de Plœuc avait pour trêve Gausson, pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Montcontour. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : La seigneurie de Plœuc, haute, moyenne et basse justice, à M. de la Rivière;

L'Isle, moyenne et basse justice, à M. de Bréhand;

Saint-Eloy, avec chapelle et prison, haute, moyenne et basse justice, à M. de la Rivière;

La Touche-aux-Moines, haute, moyenne et basse justice;

Le Gué, haute, moyenne et basse justice;

La Hazais, moyenne et basse justice. Les deux dernières à M. de Carlan;

Le Pont-à-l'Ane, haute, moyenne et basse justice, appartenait à M. de la Rivière. Des ruines de ce vieux manoir on a bâti dans le bourg de Plœuc, avant la Révolution, une chapelle dédiée à sainte Marguerite. Près de la chapelle de l'ancien manoir du Pont-à-l'Ane, on voyait, dit Ogée, une statue de saint Pierre que les habitants de ce pays et des environs foudroyaient avec du genêt lorsqu'ils venaient l'invoquer pour obtenir la guérison de leurs maux. C'est là, il faut en convenir, une bien étrange manière d'implorer une faveur. Comme il n'est pas de si ridicule coutume qui n'ait sa raison d'être, nous aurions bien voulu connaître la cause de cette bizarrerie, mais nos recherches ont été vaines.

Cremeur, manoir avec chapelle, étang, moulin et fuie, avait haute justice et appartenait à M. Le Sage de Cremeur.

La Corbière, avec chapelle et

étang considérable, n'a jamais été achevée.

Bayo avait une chapelle desservie.

COMMUNE

DE LA HABMOTTE.

Formée des villages

Le Bourg, les Touches, le Val, la Villonen (1), Cartravers, Kermaux, Kerdren, Dieux, les Portes, Clévry, la Vieuville, le Toubary (2), le Priais, Caradeuc, la Ville-Benoit, Ligoesno (3), le Corodret, Belorient-Leffot (4), le Bout-du-Bois (5), Denoual (6);

(1) Ce village rappelle saint Onen, de même que Caradeuc rappelle saint Caradeuc, abbé, patron de la belle paroisse de Saint-Caradeuc.

(2) Toubery, pour Toul-Héry, trou, habitation de Henry.

(3) Ligoesno tire son nom de saint Gouesno, patron d'une paroisse des Côtes-du-Nord, de la chapelle du Bois-de-la-Salle, au Pléguien, etc.

(4) Belorient-Leffot est pour Bel-Orient Le Faou, le hêtre.

(5) Le Bout-du-Bois, jadis Penhoat, indique une extrémité de la forêt qui couvrait autrefois une grande partie du pays.

(6) Denoual rappelle saint Denoual,

Chomel, le Toubary, la Plesse, la Salle, la Jaunois, Cotioret, Kergus, la Richardière, la Housais, le Feutay, la Motte-des-Plesses, Belle-Vue, le Garatoué et la Lande-de-Kermaux.

Elle est limitée, au nord par Lanfains, à l'est par l'Hermitage, au sud par le Bodéo, à l'ouest par le Haut-Corlay. — Sa population est de 4,206 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 1,767 hectares 63 ares. — Elle renferme 304 maisons. — Son revenu cadastral est de 32,092 fr. 73 c., et son revenu vrai de 40,116 fr., soit 4/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le BOURG est situé dans un fond, à 26 kil. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 18 kil. de Ploëuc. Il a pour bureau de poste Quintin. Son nom est une corruption de *Lan Harmoy*, église d'Harmoy.

Saint Harmoy était un pieux anachorète, qui, après avoir fait longtemps des missions en Bretagne, se retira dans le bois de

Rigual ou Conval, cousin de saint Brieuc, et fondateur de la belle paroisse d'Hillion. — *Con Wall* signifie roi gallois.

Quellenec, où il termina ses jours. Une chapelle a été construite sur l'emplacement qu'occupait jadis son hermitage.

Voici ce qu'on lit dans la *Vie du père Maunoir* : « A la fin de la mission du Quillio, le père Maunoir conduisait la procession à la paroisse de Mur; il fut inspiré de la mener à la chapelle de saint Hermoël, ancien solitaire de Bretagne, et ce moyen servit à réveiller dans le pays la dévotion que l'on avait eue autrefois pour ce saint. »

Saint Harmoy est le même que saint Harmoël, et la commune qui nous occupe était désignée sous ce dernier nom avant la révolution de 1789, mais non pas sous celui d'Hermoët, comme l'écrivit Ogée. La fête de ce saint, prêtre et ermite, a lieu le troisième dimanche de septembre, et sa statue est portée processionnellement.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Gildas. Elle est de 1616. Avant cette époque, la Harmoye n'avait qu'une chapelle dédiée à la Sainte-Trinité.

Cette commune est formée de l'ancienne trêve du Bodéo. Elle renferme, près le village de Car-

travers, une carrière de marbre gris ardoise, à veines d'un blanc terne, que l'on travaille assez facilement. On l'emploie plus particulièrement à faire des monuments funèbres.

De nos jours (je crois qu'elle vit encore), une femme de cette commune, appelée pour cela sans doute La Harmoye, s'est acquis une grande célébrité dans notre département. Elle descend d'une famille de *Reboutous*, et remet, dit-on, les membres démis ou cassés avec une promptitude, une adresse, un succès remarquables. A des jours donnés, cette femme se rend à St-Brieuc, Lamballe, Moncontour, Uzel, Loudéac, Quintin, Châtelaudren, et dans chacune de ces localités trouve toujours de nombreuses opérations à faire. Nous ne doutons pas de ses talents; mais il se pourrait bien cependant que le secret de sa vogue fût tout entier dans la modicité de ses honoraires; car nos campagnards bretons, avant toutes choses, tiennent à déboursier le moins possible. C'est pour cela qu'ils s'adressent de préférence aux reboutous et aux empiriques, lorsqu'il arrive quelque accident, soit à leurs animaux, soit à eux-mêmes. Nous plaçons

leurs bêtes avant eux, parce qu'ils se préoccupent plus de la conservation de leur bétail que de la leur propre.

L'ancienne trêve de la Harmoye ou Hermoël dépendait de l'évêché de Quimper et de la subdélégation de Quintin. Elle ressortissait, de même que la paroisse du Bodéo dont elle faisait partie, au siège royal de St-Brieuc. — Elle date de 1536. — En 1480, d'après une lettre de François de Bretagne, il existait dans cette paroisse une forêt que l'on nommait Coërra, d'autres disent avec plus de raison Coëtra. Ce mot est une corruption de *Coët-Traou*, et signifie *bois du fond*.

La Harmoye, haute, moyenne et basse justice, appartenait avant la révolution à M. le chevalier de Guichen.

COMMUNE

DE LANFAINS,

Formée des villages

Carestiembles, Roma, le Rillan, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Brandan, Quintin; à l'est par l'Hermitage, Plœuc; au sud par La Harmoye, à l'ouest par le Haut-Corlay, Saint-Bihy. — Sa population est de 2,250 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 2,186 hectares 49 ares. — Elle renferme 527 maisons. — Son revenu cadastral est de 43,894 fr. 14 c., et son revenu vrai de 71,823 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : grès quartzite; schistes maclifères au sud.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à l'ouest de la forêt de Lorge, dont une partie appartient à la commune de Lanfains. Il est à 25 kil. S. S.-O. de St-Brieuc, et à 15 kil. de Plœuc. Son bureau de poste est Quintin. — Foires le troisième lundi après Pâques, le premier samedi d'octobre.

« Lanfains, dit M. de Blois, peut avoir été sur la limite des Ossismiens et des Curiosolites; car il était naguère limitrophe des évêchés de Cornouailles et de Saint-Brieuc. Son nom d'ailleurs ajoute à la valeur de cette supposition. »

Nous ne partageons pas cette

opinion, présentée du reste sous forme d'hypothèse. Suivant nous, Lanfains était situé en plein territoire des Curiosolites, à peu près à égale distance des Vénètes et des Ossismiens. Quant à son nom, il serait possible qu'il dérivât de *Lan Ilfin*, dont on aurait fait plus tard *Lanfain*. Saint Ilfin était parrain de sainte Ninnoch; il vint avec elle en Bretagne, et fut, pendant près de cinquante ans, supérieur général des établissements qu'avait fondés cette princesse. Il a donné son nom à plusieurs localités, entre autres, au port de Poullifin, dans le Finistère. D'autres pensent que Lanfains pourrait être une corruption de *Lan-Faou*, qu'ils traduisent par *lieu des hêtres*.

Monuments. L'Église doit au sculpteur Corlay des fonts baptismaux d'une richesse d'ornementation vraiment remarquable. C'est, dit-on, une des premières œuvres un peu importantes du célèbre sculpteur breton.

BOISJOLI doit son nom à la forêt dont il était jadis entouré. Ce manoir noble existait dès 1500. Avant la révolution, il

appartenait au seigneur de Kermerch.

Le CHATEAU DE LA MOINERIE semble rappeler une ancienne habitation de moines et vient confirmer l'opinion que Lanfains était une fondation du pieux Ilfin, et que cette paroisse lui doit son nom. Il existe encore en Bretagne une famille noble du nom de la Moinerie. Avant la révolution, le château de la Moinerie appartenait à l'abbé de Beauport.

La TOUCHE BRÈGIN appartenait à N.

Annales. En 1793, un bruit étrange se répandit de Lanfains dans toute la contrée. Saint Marc, évangéliste, était apparu sous un arbre antique de la lande de Lanfains (*). D'innombrables curieux accoururent; plusieurs affirmèrent avoir vu l'apôtre, l'avoir entendu même. Les pèlerinages à l'arbre miraculeux se multiplièrent, et la lande devint en peu de temps un lieu de rendez-vous où l'on accourait de toutes parts.

(*) Ces landes s'étendent jusqu'au pied du Ménez.

L'abbé Tresvoux du Fraval, doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, rapporte, dans ses *Confesseurs de la foi en Bretagne pendant la Révolution*, que des chefs royalistes profitèrent de ces rassemblements pour faire des enrôlements; mais que l'autorité civile défendit et dissipa cette agglomération de citoyens, et que depuis on n'a plus parlé de la vision merveilleuse.

En vendémiaire an xi, on a trouvé, enfouis dans l'avenue de la métairie de la Côte, sur le bord de la voie romaine, des médailles, des urnes, divers ustensiles, ce qui fait présumer qu'il y avait là autrefois un établissement romain, peut-être une de ces étapes que ces conquérants se ménageaient de 15 en 15 milles.

Industrie. Les habitants de Lanfains exercent, depuis des siècles, un commerce spécial. Ils parcourent la province, munis d'un sac, et achètent les vieux chiffons, qu'ils revendent ensuite pour les papeteries. En échange de ce vieux linge ils donnent des épingles, des aiguilles, des images. Ce métier, modeste et fatigant, ne semble pas fait pour conduire à la fortune

ceux qui l'exercent, cependant il en a enrichi plusieurs.

Le village de Carestiemble, vulgairement Caretième, situé sur le bord de l'ancienne voie romaine, occuperait, si l'on en croit quelques auteurs, l'emplacement d'un camp romain, et tirerait son nom de *Campus hyemis*. On y confectionne des petits pains au levain de bière, qui sont fort recherchés à Saint-Brieuc, Quintin, Uzel, etc.

Le village de Roma rappelle évidemment le séjour des Romains dans ce pays.

Des fouilles faites au Rillan, hameau situé sur la droite de la route de Saint-Brieuc à Quintin, ont fait découvrir, à diverses époques, de la vaisselle et de petites statuettes en terre, des puits couverts non comblés et des fours, des fondements de bâtiments construits à chaux et à sable, une statue en pierre de 1 mètre 90 centimètres, représentant un homme debout, revêtu d'une robe sans plis, qui tombait jusqu'aux genoux, et tenant de la main droite une boule; la gauche était armée d'une massue.

La tradition rapporte qu'une ville existait autrefois au Rillan, et qu'il a été prédit que « cette

ville ressuscitera lorsque Quintin périra. »

De tout cela, on peut conclure, sans crainte de faire fausse route, que les Romains ont habité ce pays.

Les terres de cette commune sont fertiles et bien cultivées. Les divers ruisseaux qui arrosent ce territoire se réunissent et vont se jeter dans la rivière de Gouet, laquelle prend sa source dans la commune du Vieux-Bourg (V. ce mot).

La hauteur du pied du signal de Lanfains est de 324 mètres 7 centimètres au-dessus des eaux moyennes de l'Océan.

L'ancienne paroisse de Lanfains dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc. Elle avait Quintin pour subdélégation. La cure était à l'alternative.

COMMUNE

DU BODÉO.

Elle est limitée, au nord par la Harmoye, à l'est par l'Hermitage, au sud par Allineuc, Saint-Martin-des-Prés; à l'ouest

par Corlay, le Haut-Corlay. — Sa population est de 815 habitants parlant le français, et sa superficie de 996 hect. 60 ares. — Elle renferme 494 maisons. — Son revenu cadastral est de 17,683 fr. 31 c., et son revenu vrai de 29,472 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : schiste talqueux, quelques minerais de fer.

Le Bourg est situé tout près de la forêt de Lorge, à 26 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 15 kil. de Ploeuc. Il a pour bureau de poste Quintin.

Son nom ne pourrait-il pas venir de *Bod* ou *Pod Elo*, peuple d'Elo? — Elo, Thelo ou Thélian était neveu de saint David et beau-frère de Budic, roi de Bretagne. Il fut archevêque de Menevie, passa sept ans et demi à Dol, puis se retira dans un couvent où il mourut vers l'an 580. Il est patron, en Bretagne, de Landeleau et de Saint-Thélo. On prétend qu'il écrivit la vie de saint David, des lettres et des exhortations pieuses.

Le territoire de cette commune est accidenté et bien boisé. Les terres produisent des grains de toute espèce et du lin.

— Il y avait autrefois beaucoup de tisserands dans cette commune, mais le nombre en est bien diminué depuis la chute du commerce des toiles.

L'ancienne paroisse du Bodéo dépendait de l'évêché de Quimper. Elle avait pour subdélégation Quintin, et pour ressort le siège royal de Saint-Brieuc. La cure était à l'ordinaire suivant Ogée, et à l'alternative suivant le Pouillé de Tours de 1618.

La Harmoye, qui forme aujourd'hui une commune séparée, était autrefois simple trêve du Bodéo.

Le Bodéo faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

COMMUNE

DE L'HERMITAGE.

Formée des villages

Le Gros-Fœil, le Bourgneuf, Bel-Orient, les Forges, le Rocher-Laron.

Elle est limitée, au nord par Saint-Brandan, Lanfains; à l'est par Ploeuc, Plémy, le Ménez;

au sud par Saint-Hervé, Gausson, Allineuc; à l'ouest par Lanfains, la Harmoye, le Bodéo. — Sa population est de 1,269 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 3,778 hect. 22 ares, dont 304 hect. sous terres labourables, 183 sous prairies, 13 sous vergers, 2,679 sous bois, 521 sous terres incultes, montagnes, landes, etc. — Elle renferme 233 maisons, le moulin Neuf, à eau; le moulin des Forges, à vent, et un moulin à tan; plusieurs fabriques de toile; fourneau du Paz. — Son revenu cadastral est de 29,746 fr. 97 c., et son revenu vrai de 74,367 fr., soit 275 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie: granit, grès et schistes dans le sud-ouest et le nord-ouest; riche minéral de fer au Bas-Vallet; gisement calcaire exploité par plusieurs fours à chaux.

Le Bourg est placé dans une situation des plus romantiques, à l'entrée de la forêt, derrière le château de Lorge et sur le bord des étangs de ce nom. Il est à 22 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Plœuc. Il a pour bureau de poste Moncontour.

Origine. Ce modeste bourg

est d'origine toute moderne; cependant sur l'emplacement qu'il occupe s'élevait, dès le 16^e siècle, une chapelle tréviale dépendant de la paroisse d'Allineuc. En 1627, par acte en date du 27 février, M^{sr} André Le Pore de la Porte, alors évêque de St-Brieuc, érigea à perpétuité Notre-Dame de l'Hermitage (c'était le nom de cette chapelle) en église paroissiale, et reconnut que Hervé de Coniac et ses successeurs auraient, dans la nouvelle église, tous droits honorifiques et de patronage. — En 1792, cette paroisse est devenue succursale du canton de Plœuc.

Pardons. L'Hermitage a eu autrefois deux Pardons très-beaux, l'un à la mi-août et l'autre à la mi-septembre; mais la vogue les a abandonnés à peu près complètement, surtout le premier.

Fête-Dieu. Cette cérémonie est d'un effet magique à l'Hermitage. L'ancienne forêt de Brocéliande se couronne de fleurs comme au temps des fées bretonnes; des guirlandes sont suspendues partout aux branches des arbres et unissent entre eux ces vieux témoins d'un autre

âge, dont la tête robuste secoue le poids des siècles et s'élançe avec fierté vers la nue. Tous ces arbres ont des souvenirs de temps déjà bien loin de nous; beaucoup ont vu, dans ce même lieu, les protestants rassemblés à la voix de M^{me} de la Moussaye, et, qui sait, quelques-uns peut-être ont assisté aux cérémonies sanglantes des Druides.

Tandis que la procession passe sous des voûtes de verdure dont l'œil peut à peine mesurer l'étendue, des milliers d'oiseaux tantôt voltigent sur la cime des arbres, tantôt unissent leurs chants aux hymnes qu'entonnent le clergé et les fidèles, et que répètent au loin les nombreux échos de la forêt. Les eaux tranquilles des étangs de Lorge, quand passent les pompes catholiques, les reproduisent et les reflètent; les lumières des flambeaux dissipent la pénombre des avenues; enfin le vieux château des anciens seigneurs de l'Hermitage fait face à cette scène féerique, et semble placé là, debout et silencieux, tout exprès pour prendre part à cette cérémonie touchante et pour en relever l'éclat.

Forêt de l'Hermitage. Cette

forêt forme une figure triangulaire, et sa hauteur moyenne est de 70 mètres au-dessus du niveau de la mer. Depuis le treizième siècle, elle a porté successivement les noms de forêt de Quintin, forêt de Lorge et forêt de l'Hermitage. C'est la seule de l'arrondissement de St-Brieuc. Elle couvre une superficie de 2,679 hectares 6 ares. C'est bien peu de chose, surtout si l'on compare cette étendue à celle qu'elle avait aux douzième et treizième siècles. Elle embrassait alors tout le territoire de Saint-Nicolas-du-Pélem, et mesurait, dit-on, plus de 80 lieues. A cette époque, elle portait le nom de forêt de Brocéliande (*) nom sous lequel elle est célébrée dans les fastes du merveilleux de la vieille Armorique.

C'était, disent nos vieux chroniqueurs, la demeure des fées bretonnes. Sous le frais ombrage de ces bois si beaux et vieux comme le monde, elles coulaient des jours filés d'or et de soie, et le temps si impitoyable pour nous pauvres mortels était sans prise sur elles. Tantôt on le

(*) On l'appelait encore Brocéliane, Brécilien, Bressellen, Bréchiabant.

voyait se livrer à des rondes vives et tellement légères que leurs pieds touchaient à peine les fleurs qui émaillaient la terre. Tantôt, réunies en chœur, elles chantaient ; mais d'une voix si suave et si douce, que les hôtes les plus redoutés des bois se dépouillaient instantanément de leur naturel féroce, et accouraient en foule pour les entendre. D'autres fois, leurs mains légères s'exerçaient à des ouvrages précieux qu'elles exécutaient avec un art inimitable. Enfin on les rencontrait parfois aussi franchissant les torrents, et courant, comme Diane, le carquois sur l'épaule, à la poursuite des bêtes fauves.

Les siècles, nous l'avons dit, étaient légers pour elles, et ne laissaient aucune trace sur leurs traits ; aussi elles étaient toujours jeunes, toujours belles. Une odeur d'ambrosie s'exhalait sur leurs pas, et leur haleine embaumée rendait l'éclat aux fleurs et la fraîcheur aux plantes.

Brocéliande n'était pas seulement le séjour des fées bretonnes, c'était encore le théâtre des enchantements et des prodiges. Parfois, la forêt s'embrasait tout-à-coup et projetait des lueurs si-

nistres qui portaient au loin l'épouvante et l'horreur. Le soleil cachait alors sa lumière ; des entrailles de la terre sortaient des monstres de toutes sortes, des spectres, des dragons volants, dont les hurlements épouvantables venaient se joindre à des gémissements humains d'une inexprimable angoisse. Mais ce n'est là qu'une bien faible partie des merveilles qui s'accomplissaient en ce lieu, et que par impuissance nous renonçons à décrire. Aussi bien, nous avons à vous raconter d'autres prodiges.

C'est dans cette même forêt de Brocéliande que Merlin (*) tint son école d'enchantement. Il y a de cela quatorze siècles, et ce-

(*) L'archidruide Merlin, le même qui avait prédit la victoire à Bembro, avant le commencement de la bataille des Trente, a longtemps, en effet, habité la forêt de Brocéliande ou de l'Hermitage. C'est là qu'il est mort et qu'il a été inhumé vers la fin du cinquième siècle.

Les cérémonies du culte druidique se sont continuées dans cette forêt jusqu'en 1652. A cette époque, Judicaël, devenu roi par la mort de son frère Salomon II, fit occuper la forêt par des moines, dont la piété et le zèle eurent promptement fait disparaître les dernières traces d'une religion que les persécutions sanglantes des Romains n'avaient pu détruire.

pendant, grâce à sa science qui était sans bornes, le célèbre enchanteur vivrait encore sans l'imprudence de la fée Vivianne, son élève et sa mie. Un jour, en riant, l'étourdie fit sur Merlin l'essai d'un charme qu'il lui avait enseigné lui-même, et que nulle autorité, si puissante qu'elle fût, n'avait le pouvoir de détruire. Aussitôt l'infortuné Merlin s'endormit d'enchantement à l'ombre d'une aubépine. Depuis ce temps, la fée inconsolable vient chaque jour arroser de ses larmes son ami qui dort encore et n'est visible que pour elle.

Le *Val des Faux Amants*, d'où l'homme parjure aux lois de l'amour ne pouvait plus sortir, trouvant partout devant lui une barrière infranchissable, élevée par la magicienne Morgane, sœur du roi Arthus, était situé dans la forêt de Brocéliande, où se trouvait encore la fontaine périlleuse, connue sous le nom de *Fontaine de Barenton*.

On puisait de l'eau à cette fontaine avec une coupe d'or que l'on suspendait ensuite aux branches d'un arbre vert qui croissait à l'entour. Mais nul profane ne pouvait y toucher sans exciter dans la nature des

commotions terribles. Dès qu'il mettait la main à la coupe, le soleil se voilait ; s'il prenait de l'eau, le ciel se couvrait d'une multitude innombrable de torches enflammées sillonnant la nue, et les arbres de la forêt s'illuminaient avec une spontanéité rapide comme l'éclair. Mais si l'on versait cette eau sur le peron de marbre noir qui était près de la fontaine et conduisait au palais de Merlin, des coups de tonnerre effrayants se faisaient entendre, la tempête déracinait les arbres, la mer vomissait sur la plage des monstres hideux, la terre oscillait en tous sens, les montagnes s'éroulaient et comblaient de leurs débris les vallées profondes ; enfin on croyait assister à sa dernière heure. Aussi la fontaine de Barenton n'était que pour l'usage des enchanteurs et des fées qui s'y réunissaient chaque jour.

— Dans la forêt de l'Hermitage, on remarque le carrefour de la Croix-Saint-Lambert, autrefois rendez-vous de chasse. Il y existe une croix en fer sur une base de granit, portant une plaque sur laquelle on lit :

Guido de Durfort, dux Lorigius, baro quintinensis, vice-

comes Pomeriensis, etc., hoc reddita sibi sanitatis ad gloriam Dei saluatoris monumentum craxit.

— La mousse de la forêt de Lorge est recherchée, et l'on en fait des oreillers et des matelats excellents.

— Tous les ans, les chasseurs des environs se réunissent en parties de plaisir et chassent le sanglier et le chevreuil dans la forêt de Lorge.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge. Elle est petite, mais très-bien tenue. Elle a un autel dédié à sainte Anne.

Le PRESBYTÈRE est moderne. C'est un joli bâtiment flanqué de deux pavillons et placé sur un terrain donné à la commune par le comte René de Choiseul.

Le CHATEAU DE LORGE a été bâti par Guy Alonze de Durfort, maréchal de France, comte, puis duc de Lorge, qui mourut en 1702. Du côté des étangs et de la forêt, on compte 57 ouvertures et 15 fenêtres de façade. Ses deux pavillons ou italiennes ont été démolis. — Louis XIV eut un instant la pensée de

donner ce château pour résidence au roi Jacques II, lorsqu'il vint demander un asyle à la France. Pendant son séjour en Bretagne, ce monarque détrôné a passé à Saint-Brieuc une revue des sujets fidèles qui l'avaient suivi sur la terre étrangère, et avec lesquels il espérait reconquérir son royaume.

— Dans la chambre d'honneur, dite chambre du duc, que décorait une tapisserie de haute-lice, se trouvait un lit à baldaquin si large qu'on aurait pu s'y coucher en travers. Quatre fauteuils dorés occupaient chacun des coins de ce lit, qu'une balustrade également dorée séparait du reste de la pièce. Les portraits en pied de Turenne et du ministre Choiseul ornaient cette chambre. Une foule d'autres portraits se voyaient dans le château de Lorge; mais tous ces objets ont été enlevés par M. René de Choiseul lorsqu'il vendit cette belle propriété, qui appartient maintenant à M. Allenou, de Quintin. Elle lui a coûté 1,120,000 fr. en 1837. Il avait pour concurrent, lors de l'adjudication, le feu roi Louis-Philippe.

Voici une petite anecdote qui se rattache au château de Lorge :

Un moine quêteur, la besace sur le dos, vint un jour frapper à la porte de cette demeure fastueuse, et demander aux serviteurs quelques-unes des miettes tombées de la table du maître. Il y avait ce jour-là nombreuse réunion au château; le duc était d'humeur joyeuse, et le pauvre moine, qu'il venait d'apercevoir, crotté jusqu'à l'échine et la mine assez piteuse, lui suggéra l'idée d'une fort mauvaise plaisanterie, dont le dénouement fut tout autre que celui qu'il en attendait. Il se fit amener une jument que nul encore n'avait pu parvenir à dompter, et intima au religieux l'ordre de monter cette bête. Le moine parut très-effrayé; il tourna long-temps autour de l'animal, et fut sur le point d'attraper plusieurs ruades, ce qui, chaque fois, provoquait les rires de l'assistance. Mais tout-à-coup sautant sur la jument qui se cabrait, il lui presse les flancs, la force à passer près du duc, remercie ce dernier du riche présent qu'il a bien voulu lui faire, puis, sans attendre la réponse, part comme un trait, emmenant avec lui la bête indomptée. Ce moine était un ancien dragon;

Annales. En 1641, le manoir de l'Hermitage appartenait à Hervé Coniac, seigneur du Toulmen et de l'Hermitage, dont les armes étaient d'argent à l'aigle éployée de sable. En 1640, il l'échangea avec Clisson, sieur de Largentiaie, contre un office de conseiller à la cour et de commissaire aux requêtes du palais à Rennes. Le 5 janvier 1656, ce domaine fit retour à Hervé de Coniac, qui l'acquit au prix de 13,250 fr., à la suite d'une saisie opérée sur François Clisson, sieur de Largentiaie, qui le possédait alors. Plus tard, la famille de Coniac échangea de nouveau ce domaine avec les Durfort contre la seigneurie d'Allineuc.

En 1658, la famille de la Moussaye bâtit un préche dans la forêt de l'Hermitage, qui portait alors le nom de forêt de Quintin. En 1660, elle y plaça un ministre du nom de Talaru, et ce préche devint le rendez-vous des réformés de Saint-Brieuc, Guingamp, et de ceux des diocèses de Quimper et de Tréguier.

En 1680, Henriette de la Tour-d'Auvergne, sœur de Turenne, fait construire un château près de l'Hermitage et en fait un préche pour les protes-

tants ; mais elle est bientôt obligée de le fermer.

Pendant la révolution, le château de Lorge fut occupé par les royalistes ayant avec eux une pièce de canon. Attaqué par des gardes nationaux et des troupes républicaines il fut emporté, et les royalistes perdirent une douzaine d'hommes ; ils eurent un grand nombre de blessés. Peu de temps après, le château fut repris par les royalistes. Il était défendu alors par douze hommes.

En 1832, pendant l'hiver, on a pris une hermine dans la forêt de l'Hermitage.

Rivières. Une des branches du Lié (V. Saint-Carreuc) prend naissance à la fontaine St-Lambert, puis passe au moulin de l'Hermitage.

L'Oust a une de ses sources à la fontaine Sainte-Anne, au pied du Calvaire, derrière le château de Lorge ; une autre au Cosquer, deux autres en Saint-Martin-des-Prés ; enfin une dernière dans la montagne du Feubusquet, commune du Haut-Corlay (V. ce mot).

Forges du Paz. On y exécute toute espèce d'objets en fonte,

mais principalement des ustensiles de ménage. Le fer que produit cette usine est très-estimé. Le minerai qu'on y emploie s'extrait sur les lieux mêmes. La mine la plus éloignée est distante du haut fourneau d'un kilom. à peine.

Industrie. Là, comme dans les autres parties du département, l'industrie des toiles ne peut plus faire vivre convenablement ceux qui s'y livrent. Jamais cependant on n'a plus approché de la perfection : M. Baron Dutaya, notamment, livre au commerce des produits vraiment remarquables au double point de vue du bon marché et du fini dans le travail. Son linge de table est parfait. M. Baron Dutaya a été décoré pour les services qu'il a rendus à l'industrie et à l'agriculture.

COMMUNE

DE PLAINTEL.

Formée des villages

La Bouyère, Vaubernard, Ravilly, le Chesnay, le haut et le bas Roussan, la Ville-Gruel,



COSTUMES DE PLAINTEL

Tréougat, Créhenny, Ville-Glemel, Villerio, Ville-Brisset, le Grand-Coudray, la Ville-Neuve, Brangolo, Cargarken.

Elle est limitée, au nord par Saint-Brandan, Plaine-Haute, Saint-Julien, Plédran; au sud par Plédran, Saint-Carreuc, l'Hermitage; à l'ouest par l'Hermitage. — Sa population est de 3,421 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,676 hectares 36 ares. — Elle renferme 782 maisons et les moulins à eau du Chesnay, Nevo, Rouyo, du Carmé, de Crenan, Richard, de St-Guihouet. — Son revenu cadastral est de 41,342 fr. 40 c., et son revenu vrai de 124,027 fr, soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est assez fertile. Il produit des grains de toute espèce et des fruits à cidre.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 14 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Ploeuc. Il est chef-lieu de perception, résidence d'un notaire, et a pour bureau de poste Quintin. C'est un fort joli bourg, qui possède deux places publiques,

et que traverse la route d'Uzel à Saint-Brieuc. On y remarque un établissement de sœurs du Saint-Esprit, chargées d'instruire la jeunesse, de visiter les malades et de prendre soin de l'église. — Sous Napoléon 1^{er} et sous la Restauration, florissait dans ce bourg une école ecclésiastique dirigée par le clergé paroissial. Plus de cent prêtres de distinction sont sortis de cette école. — Foires le premier lundi de carême et le premier lundi d'octobre.

Saint Austole, filleul et célèbre disciple de saint Méen, vint demeurer en Bretagne avec ce dernier. On l'appelle Austel dans la Cornouaille insulaire, où une ville porte son nom. Il est honoré dans la Petite-Bretagne, à Mauron, où il a une chapelle sous le nom de Saint-Utel. Plaintel ne pourrait-il pas venir de *Ple-utel*, paroisse d'Utel? Cela est d'autant plus probable, qu'en renversant l'*u* de *utel*, on a *Plaintel*, qu'on aura écrit plus tard *Plaintel*.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. Elle date de 1759. C'est un monument assez bien à l'extérieur, mais qui n'a rien de

remarquable cependant. Il est au milieu du cimetière.

LA CHAPELLE SAINT-QUIHOUEZ est encore desservie. On y dit la messe tous les dimanches.

LE CHATEAU DE SAINT-QUIHOUEZ possède un parc et un bois de haute futaie. Il appartenait à M. de Lafayette, qui le vendit peu de temps avant la révolution. Tombé dans les mains de M. et de Mme Digautray, ces derniers l'ont transformé en hôpital, et en ont fait don aux orphelins de Plaintel, Quintin, le Féil et Saint-Brandan. Ce philanthropique établissement est sous la direction des Dames de la Sagesse. M. Digautray a été membre de nos assemblées législatives; il est mort à Quintin le 2 décembre 1834. — Le château de Saint-Quihouet était anciennement une maison de Templiers. La chapelle est dédiée à saint Jean-Baptiste. Il a été occupé par de faux monnayeurs, et l'on voyait encore dans les caves, il y a peu d'années, des débris de forge, et un moule à l'aide duquel on fondait des pièces de 6 livres à l'effigie de Louis XV parfaitement imitées. — Outre l'ancienne chapelle, qui

est à l'extérieur, l'établissement de Saint-Quihouet a sa chapelle particulière, qui est neuve, ainsi que la partie méridionale de l'édifice.

LE MANOIR DE CRAPADO était une des plus anciennes demeures seigneuriales de Plaintel. Il appartenait, en 1500, à Jeanne Le Bouteiller, dame de Crapado et du Plessis-Balusson. Un peu plus tard il vit naître Claude Anger, baron de Crapado, qui, chargé d'ans et après d'honorables services, se fit conspirateur au profit de la Ligue, et fut traîné sur la claie, en chemise, la tête et les pieds nus, à la queue d'un cheval, puis décapité sur le champ Jacquet à Rennes! « Ce qui plongea Crapado dans le malheur, dit le chanoine Moreau, dans son *Histoire de la Ligue*, ce fut la nécessité, qui est un mal extrême dans une personne de condition. »

Annales. En 1793, périt sur l'échafaud, à Paris, M. Cormaux, curé de Plaintel et missionnaire éloquent. Au commencement de la Révolution il entra dans les idées nouvelles, mais se rétracta bientôt après. On a de lui trois volumes de sermons et d'opuscules divers.

En 1794, le tribunal de St-Brieuc condamna et fit exécuter une pieuse fille de Plaintel, nommée Jeanne Richeœur. C'était une pauvre filandière, dont le crime consistait à avoir caché M. Conen-Dujardin, chanoine de Morlaix, que les gardes nationaux de Quintin arrêtaient chez elle.

— L'érection de la chapelle Saint-Pierre, à Saint-Brieuc, est due à un sieur Dollon, seigneur de la Coste, en Plaintel. Il y fonda une messe par semaine, et y attacha quelques rentes pour l'entretien d'un chapelain. On allait en pèlerinage à cette chapelle pour se guérir de la fièvre.

— Pendant les Cent-Jours, les habitants de Plaintel furent inquiétés à cause de leur attachement à la royauté. Les bois du pays ont caché pendant longtemps des réfractaires.

En 1214, Plaintel était chevalerie et appartenait à Jean de Dol, qui assista à la bataille de Bouvines. Son fils Nicolas fut seigneur de la Ville-Maingui et de Plaintel. La postérité de ce dernier s'étant éteinte, Jeanne de Dol, dame de Plaintel, épousa Rolland Gautron, dans la maison duquel elle apporta

tous ses biens. Ce Rolland se distingua au siège de Rennes en 1356 : il était petit-fils de Jean Gautron, qui fut tué à la bataille de Poitiers, en combattant pour le roi Jean. Jacques Gautron, vicomte de Plaintel, sieur de la Ville-Maingui et de la Ville-Hamon, chevalier de l'ordre du roi, et capitaine des ville et port du Croisic, épousa Claude de Robien, fille de Jacques de Robien. Leur fils, Christophe Gautron, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme de la chambre du roi, obtint, en 1605, des lettres du roi Henri IV, pour prendre le nom de Robien. Il épousa Catherine de Bourgneuf de Cucé, de laquelle il eut Sébastien de Robien, conseiller au parlement de Bretagne, marié à Françoise du Gage.

Un M. Gautron, très-pieux et très-zélé desservant de Plaintel, peut-être de l'ancienne famille dont nous venons de parler plus haut, s'est fait entendre dans tout le diocèse comme prédicateur, sous la Restauration.

Il n'était pas très-fort sur la langue française, et soumettait parfois à de rudes épreuves les oreilles de ses auditeurs instruits; mais il parlait avec une

onction si grande, que son auditoire était toujours très-nombreux, et qu'on ne pouvait l'entendre sans être ému jusqu'aux larmes.

Croyances superstitieuses. La petite Yvonne avait terminé sa tâche, et le sommeil depuis longtemps fermait ses paupières; aussi se hasarda-t-elle à dire : Grand'mère, il se fait tard! — Mais grand'mère, qui filait au coin opposé de l'âtre, ne répondit rien et continua de travailler. Il y eut un moment de silence, après lequel Yvonne, revenant à la charge, reprit : Vous devriez vous coucher, grand'mère! — Cette fois encore la vieille filandière se montra sourde aux observations de sa petite-fille; son rouet même sembla prendre une activité nouvelle et fit entendre avec plus de force son bruit sourd et monotone. Le fuseau tournait, tournait, quand tout-à-coup, il alla rouler par terre; tout aussitôt le rouet s'arrêta court, et les bras de la vieille grand'mère retombèrent inertes à ses côtés....

Le lendemain, Yvonne vidait avec soin l'eau des pots, portait du deuil aux abeilles et pleurait; car la mort était dans la maison!

Que s'était-il donc passé? — Le médecin, accouru en toute hâte de la ville, examina la morte, et dit qu'elle avait succombé aux suites d'une attaque de paralysie; mais une vieille *pêcheuse de pain* (mendiante), qui était présente, secoua la tête en signe d'incrédulité.

Ce n'était pas cela, en effet : la veille, trop occupée de son ouvrage, grand'mère avait oublié que le lendemain était jour de Saint-André; elle avait travaillé passé minuit!... Or, une fée horrible à voir était descendue par la cheminée, et de sa voix stridente avait fait entendre ces mots :

Hag o néza è ma oc'h-u c'hoaz?
Gœl Saint-André a zo warc'hoaz.

Êtes-vous encore à filer?
C'est demain la Saint-André.

La vieille grand'mère d'Yvonne n'avait pu supporter cette apparition, qui terrifia les plus forts, et elle était morte de frayeur!...

Les maisons nobles de ce terrirotre étaient : En 1500, la Coudrais, à Jean Robien; la Coste, à Pierre Dollo; le Pré-au-Roi, à François Le Fèvre; le Plessis, à Pierre du Plessis;

la Grand'ville, à Pierre de la Garenne; la Ville-Jagu, à Amaury Crehallet; Crehennic, à François Fortin; la Villerio, à Jean Guillomy; les Preturquis, à Marguerite Dollo; Trebual, à G. Guillochen; le Bois-au-Fouchours, à F. Pellouesel; Belle-noé, à Yvon Jourdan; le Fresne, à Jean Dollo; Saint-Guonic, à Pierre de la Rivière; la Goupillière, à Pierre Rouessel; la Carnelle, à Yvon Casson; la Garenne, à Tristan Person; le Gourlay, à demoiselle Margelie La Morgant; la Coudraye, à Claudine du Boisgeline; le Chernet, à Yves de la Fosse; les Tennières, à Bienvenu-Le-Moine; les Quatre-Veaux, à Yves Budes, sieur du Tertre-Jouan; le Quartier, à Vallence Pelle-pore; Bouessel-au-Chesnay, aux héritiers de Pierre Bouessel; la Coudraic, à Ollivier d'Artelles; autre Preturquis, à Anne Saoullet; la Perthenault-au-Plessis,

à Pierre Perthenault; le Fresne, au comte de Laval; la Villenyo, à Michel Guilloumay; la Cheverne, à Guillaume de la Rivière; le Préoré, à François Le Fèvre; la Villegoues, à Charles Budes; Louvoural, à Henri Étienne.

L'ancienne paroisse de Plain-tel avait pour trêve St-Brandan, qui forme aujourd'hui une commune séparée. Elle dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc et avait pour subdélégation Quintin. La cure était à l'ordinaire. Au moment de la révolution, Plain-tel était vicomté, et cette seigneurie appartenait au duc de Lorge.

Patrie de MM. Gauthonclé et neveu : l'un a été principal du collège de Guingamp et curé de Moncontour; l'autre curé de Bourbriac et chanoine honoraire.

CANTON DE PLOUHA.

Il comprend les communes de Plouha, Landeff, Lanloup, Pléhédal, Pludual. — Sa population est de 8,864 habitants, et sa superficie de 6,617 hectares 92 ares. — Il renferme 2,303 maisons. — Son revenu vrai est de 402,250 francs.

COMMUNE DE PLOUHA.

Formée des villages



EMJOLY, Bréhed, Kerhardy, le Kerdreux, Kerlivio, Keruzau, ar Pradou, Camblac'h, Kerlevenez, Run-Garnot, Trévros, Kerhuron, Kerougiel, Kerault, Port-Logot, Mogner, Harniou, Saint-Yves, Coray, Keroisel, Keridouar, Beaugouyan, Saint-Barthélemy, Vieux-Lisandré, Lisandré, Kerohan, Lanlorequé, Kerdaniel, Kerlève, Lan-ar-Hor, Cczquer, Saint-Laurent, Guillifuret, Barac'h, Kermaria, le Run, Guern-Poul-Franc, St-

Georges, Keradie, Rungreguen, Kerfave, Kerlohou, Kergoat, Crec'huel.

Elle est limitée, au nord nord-est par Plouézec, la mer; à l'est par la mer, Tréveneuc; au sud par Plourhan, Pléguen; à l'ouest par Pludual, Pléhédal, Lanloup. — Sa population est de 8,052 habitants parlant le breton, et sa superficie de 3,998 hectares 6 ares, dont 2,845 hect. sous terres labourables, 193 sous prés et pâturages, 125 sous bois, 49 sous vergers et jardins, 869 sous landes et terres incultes. — Il renferme 1,284 maisons, 20 moulins. — Son revenu cadastral est de 46,404 fr. 74 c., et son revenu vrai de 232,023 f., soit 175 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

CANTON DE PLOUHA.

331

Le Born de Plouha (on écrivait *Plouha* dans les actes du 15^e siècle) est situé à 23 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, sur une hauteur qui dépasse de près de 100 mètres le niveau de la mer, et à l'intersection de sept chemins qui y forment autant de rues. C'est un des plus beaux bourgs du département. Avant la révolution, il était comme le rendez-vous de la noblesse pauvre du pays. On a plusieurs fois cité comme un fait digne de remarque, mais qu'on n'a point expliqué, cette agglomération sur un même point de toutes ces familles venues là pour cacher leur misère et leurs privations. C'est probablement parce que toutes ces infortunes se trouvaient plus à l'aise entre elles que mêlées au monde; car le monde n'épargne pas toujours l'amour-propre des grandeurs déchues. Peut-être aussi, la pauvreté excessive de tant de familles nobles n'était-elle qu'une conséquence lointaine et forcée de l'ordonnance de 1185, connue sous le nom d'*Assise au comte Geoffroy*. Dans ce cas, cette pauvreté n'avait rien d'humiliant; mais elle était une flétrissure permanente de cette énormité légale qui pendant si long-temps dé-

pouilla tous les enfants d'un même père et d'une même mère au profit d'un seul, l'ainé! — Enfin, une autre explication se présente. On sait que bon nombre de familles nobles d'Angleterre, préférèrent l'exil à l'apostasie, et suivirent les Stuart sur la terre étrangère. Ces familles, qui avaient tout perdu de Bretagne, vinrent débarquer sur cette côte de Bretagne. Plusieurs s'y fixèrent sans doute, et formèrent cette noblesse pauvre de Plouha, qui manquait du nécessaire et se vit réduite à exercer pour vivre les métiers les plus durs. — On raconte qu'un porte-faix du Léguer-Saint-Brieuc, né à Plouha, ne manquait jamais, les dimanches et jours de fêtes, d'aller à l'office l'épée au côté. — Plouha a un comice agricole, une communauté de religieuses, une école communale tenue par des Frères, perception, cure de première classe, bureau de poste aux lettres, 2 notaires, 2 huissiers. Son bureau d'enregistrement est à Paimpol. — Marché tous les samedis. — Foires très-fréquentées le premier mardi de juin et le premier mardi d'octobre. Elles se tiennent près la chapelle de Kermaria.

Monuments. L'ÉGLISE est vaste et l'intérieur en est orné avec une entente parfaite. Mais cette propreté, cet arrangement de bon goût, qu'on admire, ne sauraient faire prendre le change au visiteur intéressé à tout connaître; et, bien que ce vieux monument semble cacher avec une sorte de coquetterie son âge, on devine, à son aspect, qu'un grand nombre de générations éteintes est venu s'agenouiller sur ses dalles. Le maître-autel et la chaire méritent une attention toute particulière. Le clocher manque complètement d'élégance; il a servi pour la triangulation des cartes de Cassini, non pas qu'il soit très-élevé par lui-même, mais parce qu'il est assis, comme nous l'avons dit précédemment, sur une élévation qui dépasse de 98 mètres et demi le niveau de la mer. — Le vieux cimetière de Plouha entoure l'église. Là les ossements des morts reposent en paix à l'ombre des grands cèdres, des peupliers, des frênes et des sapins, qui font de cet asyle comme une sorte de petit bois sacré, où il existait autrefois une fort belle croix en pierre. — Le nouveau cimetière est éloigné de l'église. Il ne s'est pas

établi sans difficulté; car on tenait généralement à l'ancien.

La CHAPELLE DE KERMARIA-NISCUIT, vaste édifice qui servait jadis d'église paroissiale, s'élève sur un terrain nu et aride qu'on utilise comme champ de foire deux fois l'an. Autrefois, si l'on en croit la tradition, du haut de ce balcon qui forme saillie et orne la façade du monument, le sénéchal de la juridiction lisait au peuple rassemblé les jugements rendus par celle-ci.

Cette chapelle renferme la tombe du célèbre baron de Lissandré, contemporain de Henri IV. Il appartenait à la famille puissante de Lannion. La pierre qui recouvre les ossements blanchis du courageux baron n'est pas parfaitement scellée. Si donc vous désirez palper cette forte tête bretonne, aux os épais et encore solides, glissez votre main sous la pierre disjointe. Mais prenez garde, vous touchez peut-être à celle de sa fille, beaucoup moins épaisse, beaucoup moins forte, qui repose dans le même tombeau!...

On raconte dans le pays une foule de légendes relatives à ce seigneur. C'était un ligueur ter-

rible, et il se trouvait au nombre de ceux qui défendaient Paris lorsqu'Henri IV en fit le siège, et força cette capitale à se rendre. Le baron comptait peu sur la clémence du vainqueur; il résolut donc de fuir, et voici, dit-on, comment il s'y prit pour tromper la surveillance qui s'exerçait aux portes: il fit tuer son cheval, en enleva les entrailles, et se mit à leur place dans le ventre de l'animal mort. Personne ne se doutant de la supercherie, on ne s'opposa point à sa sortie de la ville, et il échappa au roi de Navarre, qui probablement ne l'eût pas exclu du bénéfice de l'amnistie générale qu'il fit publier aussitôt.

Une autre fois, le baron passait près d'un castel. Tout-à-coup il s'arrête et prête l'oreille; car il a cru entendre les gémissements d'une femme!... Il ne s'était point trompé: une femme, en effet, poussait des cris plaintifs, et cette femme était sa sœur de lait, dont il reconnut la voix. Aussitôt il frappa à la porte du manoir et demanda à voir le châtelain. C'était le sire de Château-dassis, qui avait enlevé la jeune personne et la retenait captive, en attendant qu'elle se rendit à ses désirs criminels. Le baron

provoque le ravisseur en duel, le tue et rend à la liberté sa sœur adoptive, pure encore de toute souillure.

La CHAPELLE DE SAINTE-EUGÉNIE est située tout près de la mer. Elle est en grande vénération dans le pays, et chaque année, au mois de mai, la fête de la sainte et courageuse martyre, patronne de cette chapelle, attire une affluence considérable de pèlerins. Sainte Eugénie est honorée à Notre-Dame-du-Haut, en Trédaniel, sous le nom de sainte Ujane.

La commune renferme cinq autres chapelles: Saint-Samson, Kergal, Saint-Jean, Saint-Laurent, la Trinité. De cette dernière, l'œil embrasse une vaste étendue de mer et la commune de Plouha tout entière.

Le PRESBYTÈRE est un ancien manoir noble que les derniers propriétaires ont donné à la commune, avec ses dépendances. C'est le plus important du diocèse; il pourrait être loué de 800 à 1,000 fr.

L'HÔTEL DE LA MAIRIE est neuf.

La CÔTE DE PLOUHA est par-

sémée d'anses et de criques sans nombre. Deux batteries la protègent : celle de Minard, dans la commune de Lanloup (V. ce mot), et celle de Plouha, sur la pointe de ce nom. Cette dernière est armée de deux pièces de 36; elle a deux épaulements en terre, un corps-de-garde pour 6 hommes et une poudrière. Elle a surtout pour objet de protéger un petit mouillage dit la *Pierre à la Mauve* (Roc'h ar Goëlan).

L'ILE DES GAVES est située non loin de la batterie de Plouha; elle porte aussi le nom d'*Ennez quin segal*, île du vin de seigle.

La pointe dite indistinctement *Haut-Grou*, *Pierres-Blanches*, *Pointe du Palus* ou de *Harniaul*, est située à environ 3 kil. de Plouha. C'est un des points les plus élevés de la Bretagne; aussi on y a entretenu pendant longtemps une cabane de *quetteurs*. Elle sert maintenant de *marque* pour la direction des navires à l'entrée et à la sortie de la Manche.

L'ANSE DE BRÉHEC offre pour curiosité remarquable des pierres arborisées. Ces pierres sont plates et minces. Les empreintes

d'arbres qu'elles portent sont parfaitement dessinées.

Le goût des plantations est devenu général dans la commune de Plouha, grâce à l'initiative de M. de Courson, qui a lui-même converti ses landes de Lisandré d'un million de pieds d'arbres depuis 1804. Ces plantations qui l'entourent les chapelles publiques, ailleurs les fermes, les chemins, sont d'un admirable effet et donnent à ce pays un caractère à part. Mais il ne faudrait pas croire cependant que cet état de choses date seulement des premiers essais de M. de Courson. Dès la plus haute antiquité, au contraire, la paroisse de Plouha avait des manoirs nobles, qui tous avaient leurs avenues et leurs bois. Aussi croyons-nous que Plouha dérive de *Plouc'hoat* ou *hoat*, et signifie *paroisse du bois*, *paroisse boisée*.

En 1832, on a trouvé dans la commune plusieurs pièces de monnaie ayant des hermines au milieu. Elles ont été déposées au Musée de Saint-Brieuc.

Il existe sur ce territoire un Tumulus, connu sous le nom de Minard.

L'ancienne paroisse de Plouha faisait partie du comté de

Goëlo (V. Plourivo); elle avait pour évêché et pour ressort St-Brieuc, pour subdélégation Paimpol. La cure était présentée par l'abbé de Beauport.

Ses maisons nobles étaient : Plouha, haute justice, à madame la princesse de Guistelles, au moment de la révolution;

Lisandré et Kermaria, haute justice, à M. Callouet de Trégomar;

Kergallot et Kerbincon, moyenne justice, à madame de Ros;

Kersauson a donné son nom à une famille honorable si nombreuse en Bretagne, qu'on disait : *Frappez sur un buisson, il en sort un Kersauson*.

Enfin Saint-Georges, Kerdreus, le Guily-Bœuf, le Guily-Furet, Kerfavet, le Bourdeau, Kersalic, Kerigant.

Il y avait autrefois une *coquinerie* en Plouha.

COMMUNE

DE LANLEFF.

Formée des villages

Ar Salle, convenant Pen-a-Hoat, convenant Boucan, con-

venant Le Cam, convenant Pont-ar-Vassin, convenant Le Voule'h, convenant Pont-Carriou, convenant Brouder, convenant Jean Rahel, convenant Rudulié, convenant Geffroy, convenant Huan-Lan, convenant Hervé-Legall, convenant Bonethary, convenant Folar-Garérès, convenant Antoine Lelan.

Elle est limitée, au nord par Quemper-Guézennec, Yvias; à l'est par Pléhédel; au sud par Tréméven, le Faouët; à l'ouest par le Faouët. — Sa population est de 366 habitants parlant le breton, et sa superficie de 215 hect. 65 ares, dont 178 hect. sous terres labourables, 6 sous prairies, 2 sous vergers et jardins, 49 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 91 maisons et le moulin à eau de Lanleff. — Son revenu cadastral est de 3,389 fr. 54 c., et son revenu vrai de 10,768 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste tal-queux.

Le Bourg est situé à 30 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 13 kil. de Plouha, son bureau de poste. Il est sans importance. — Son nom vient sans doute de *Lan Leff*, église du Leff. — La

rivière du Leff, *rivière des pleurs*, traverse la commune.

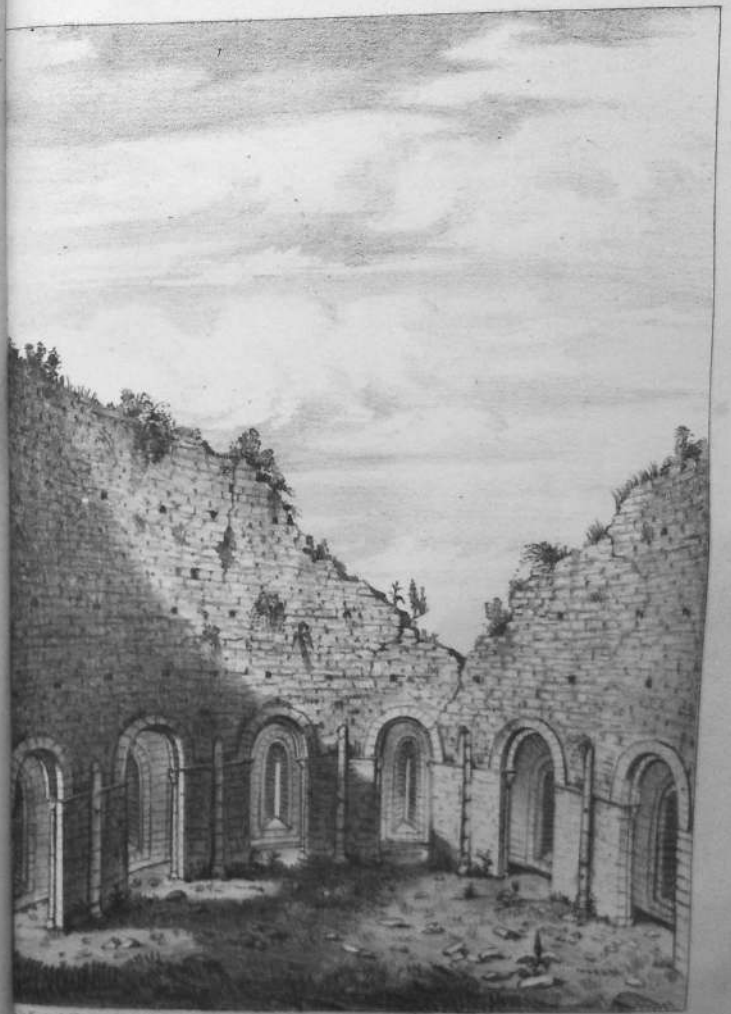
Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge et de saint Joseph : ce n'est à proprement parler qu'une chapelle antique, empruntant toute son importance au monument dont nous allons parler, qui la précède et lui sert en quelque sorte de vestibule.

Le TEMPLE DE LANLEFF est sans contredit l'un des monuments les plus curieux de Bretagne, et celui peut-être qui a le plus exercé la curiosité des antiquaires. Mais comme toujours, entraînés par le désir de tout expliquer à leur manière, ils ont multiplié les suppositions, amoncelé les systèmes, et la vérité en est encore à se faire jour ! Les uns croient voir dans le monument de Lanleff un ancien temple armoricain, les autres une construction romaine consacrée au culte du soleil, quelques-uns un ancien hôpital pour les pauvres pèlerins revenant de la Terre-Sainte, ceux-ci une église bâtie par les Templiers, ceux-là un baptistère des chrétiens primitifs. D'autres enfin se montrent très-disposés à tenir

compte de la tradition du pays, qui attribue la fondation de cet édifice à des moines rouges, qui n'étaient autres, dit M. de Blois, que des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte, dont l'habit militaire était rouge.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem portaient, en effet, sur leur habit (HELYOT, t. 7, p. 147), une supra-veste ou casaque rouge en forme de dalmatique, ornée par-devant et par-derrière d'une grande croix de toile blanche à huit pointes. Il se pourrait donc que sous cette dénomination de moines rouges la tradition désignât réellement les chevaliers de Malte. Mais ne faudrait-il pas alors, pour être conséquent jusqu'au bout, attribuer à cet ordre, *plus ancien* de 70 ans que celui du Temple, et qui a créé lui aussi d'importants établissements, la fondation du monument de Lanleff ? — Telle n'est pas la conclusion de M. de Blois.

« Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dit-il, ont été gratifiés de la majeure partie des biens des Templiers, qui étaient habillés de blanc, avec une petite croix rouge un peu pattée, cousue sur le côté de leurs vête-



10. Helyot, t. 7, p. 147. — Sous les Pêcheurs, 37, Paris.

TEMPLE DE LANLEFF (Voir histoire)

ments, et qui, détruits depuis si longtemps, ont été effacés dans la mémoire des habitants par leurs successeurs, vêtus de rouge, et voilà pourquoi ils ne parlent plus que des moines rouges, quoique plusieurs de leurs monuments soient dus aux Templiers, qui les ont précédés. »

Mais M. de Blois n'ignore pas qu'il en est un peu des Templiers comme du fameux roi Gradlon, auquel les chroniqueurs ne manquent jamais d'attribuer la fondation de toutes les villes de Bretagne dont l'origine est incertaine; aussi, peu satisfait des explications qui précèdent, dit-il ailleurs : « Il serait assez probable que le monument de Lanleff serait une église chrétienne bâtie par un seigneur de ce pays, qui revenu de la première croisade, où il aurait suivi le duc Alain Fergent, aurait fait construire cet édifice dans la forme de l'église du Calvaire ou du St-Sépulcre de Jérusalem. Le monument daterait en ce cas des premières années du douzième siècle. Comme l'histoire ni les actes ne nous offrent rien de positif sur ce point, il faut bien s'en tenir à des conjectures, et celle-ci paraît assez naturelle. Le temple de Montmorillon pour-

rait bien avoir la même origine. »

L'origine de la tour octogone de Montmorillon ne peut plus être mise en question. On sait depuis longtemps qu'elle date de la fin du onzième siècle; qu'elle faisait alors partie d'un couvent hospitalier qui devint dans la suite un des plus riches hôpitaux de toute l'Aquitaine, sous le nom de Maison-Dieu; enfin que son fondateur est Robert du Puy. Mais ce monument, que nous avons vu bien des fois dans notre jeunesse et sur lequel se débitent dans le pays les récits les plus effrayants, est loin d'avoir avec celui qui nous occupe la ressemblance frappante que se sont plu à lui donner Le Brigant et tant d'autres après lui. Il en diffère même essentiellement, car on n'y retrouve ni les douze arcades de l'enceinte intérieure, ni les douze fenêtres ornées de colonnes, ni la double enceinte du temple de Lanleff, qu'on assimile encore à quatre églises rondes d'Angleterre, attribuées aux Templiers.

Voilà, croyons-nous, l'énumération aussi complète que possible de toutes les opinions qui se sont produites sur le temple de Lanleff. En présence de tant de versions contradictoires, qui

s'écroulent les unes les autres, n'est-on pas en droit de conclure que l'on ne sait pas au juste ce que c'était que ce monument, et qu'il est à craindre qu'on ne le sache jamais?— Oui, évidemment.

Quoi qu'il en soit, en voici la description : C'est une double tour ronde, construite en granit et en tuffeau, dont on suppose que la hauteur a dû être de treize mètres et qui précède l'église, dans laquelle on descend par plusieurs marches. Cette tour ou plutôt ces tours, sont formées par une double enceinte de murailles, l'une intérieure, l'autre extérieure, dont la première renferme un espace circulaire de dix mètres de diamètre; la seconde est à trois mètres de la première, et lui est concentrique. Au milieu de la plus petite enceinte s'élève un if majestueux auquel on donne 300 ans d'existence, dont la cime sert de dôme au monument. L'enceinte intérieure est percée de douze arcades voûtées en plein-cintre, décorées de pilastres et d'une largeur inégale; douze colonnes de grandeurs diverses sont adossées à la muraille, une entre chaque arcade; les plus petites, au nombre de huit, ont 2 mètres

80 cent. de hauteur, y compris les chapiteaux et les soubassements; les quatre plus grandes sont hautes de cinq mètres, sans chapiteaux, et placées aux quatre points cardinaux. L'enceinte extérieure, située à trois mètres de l'autre, présente aussi douze colonnes qui paraissent avoir soutenu une voûte à clef. Il ne reste qu'un tiers de cette voûte; c'est la partie située du côté de l'église. Deux arcades voisines de la porte, fermées par une maçonnerie, forment aujourd'hui la sacristie; une autre sert à soutenir l'escalier du clocher; enfin une quatrième a été convertie en chapelle. Entre les colonnes qui soutiennent la voûte, et en face des grandes arcades, sont douze fenêtres décorées de colonnes et construites comme les meurtrières des anciennes fortifications. Au-dessus de chaque couple d'arcades se trouve une grande ouverture cintrée par en haut. L'enceinte du temple a été couverte; on aperçoit encore les traces de l'endroit où le toit s'appuyait; il n'y avait qu'une seule porte d'entrée, voûtée en plein-cintre et large de 3 mètres 33 cent. sur 4 mètres 22 cent. de hauteur; elle est située du côté de l'orient. — L'église est

construite en granit rouge et gris, qui a de l'analogie avec le poudingue siliceux. L'intérieur du monument a été garni d'un pavé; on en trouve quelques fragments entre les arcades et l'enceinte extérieure. La maçonnerie est par assises régulières jusqu'au-dessus des arcades; le reste est composé de pierres de dimensions différentes. L'architecture est un mélange grossier d'ordre toscan et d'ordre gothique; les ornements des chapiteaux et les socles des colonnes ne sont ni de la même forme, ni de la même grandeur. Les chapiteaux représentent des pommes de pin; ils sont surmontés d'un listel et d'une volute peu saillants, représentant par le profil diverses têtes de béliers. On remarque sur les chapiteaux des colonnes qui soutiennent le plein-cintre de l'arcade intérieure qui fait face à la porte, deux bas-reliefs: l'un, sur la colonne du côté du midi, représentant deux béliers superposés; l'autre, sur la colonne du nord, offrant un cercle rayonnant, image grossière du soleil.

Un vaste bassin en pierre se voyait autrefois dans l'enceinte du temple: il a été transporté au

manoir des Salles, près duquel coule le Leff.

Croyances superstitieuses. Près du temple de Lanleff coule une fontaine au bord de laquelle s'est accompli, dit une vieille légende, un marché dont le récit glacé d'horreur. Une mère, que la misère sans doute avait rendue folle, vendit son enfant au diable pour une pièce d'or!... Oh! ne doutez pas; car la margelle de la fontaine, sur laquelle le prix de cette transaction inouïe autant que sacrilège fut déposé, porte encore l'empreinte ineffaçable de la pièce d'or. Le temps qui détruit tout est sans prise sur elle: Dieu le veut ainsi, afin que le souvenir de cette impiété se transmette de génération en génération jusqu'à la fin des siècles.

LA CHAPELLE DE SAINT-BRIAC n'est plus desservie. Elle est située près le convenant le Voul'h.

Autrefois Lanleff n'était que simple trève de Lanloup, et dépendait de l'évêché de Dol, de la juridiction de Saint-Brieuc et de la subdélégation de Paimpol. — Elle faisait partie du comté de

Goëlo (V. Plourivo). — Le manoir de Lanleff, dont la moyenne justice s'exerçait à Paimpol, appartenait, en 1400, au sieur des Murs.

Bienfaiteurs. Madame de Saint-Pierre, née de Beauchamp, veuve du contre-amiral marquis de Saint-Pierre, a fait don à cette paroisse d'un jardin et d'un verger annexés au presbytère.

M. de la Pilaye, en reconnaissance de l'hospitalité reçue au presbytère, a fait don à l'église d'un très-beau missel.

COMMUNE

DE LANLOUP,

Formée des villages

Kerguistin, Boulsec'h, Kervagadel, Kerhuel, Lagos, Kerlubia, Kervat, Belorient, Runar-Vilin, Kerveret, Kervégant, la Noë-Verte, Kerzuel, Kersalaun, Pont-ar-Lar, Kertugdual.

Elle est limitée, au nord et nord-ouest par Plouha, Plouézec; à l'est et au sud par Plouha; à l'ouest par Pléhédel. — Sa

population est de 532 habitants parlant le breton, et sa superficie de 244 hectares 85 ares, dont 202 hectares sous terres labourables, 8 sous prés et pâturages, 4 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 11 sous terres incultes. — Elle renferme 162 maisons, et les moulins à eau de Traoulas, Lanloup, Kergolan et la Noë-Verte. — Son revenu cadastral est de 6,266 fr. 33 c., et son revenu vrai de 18,799 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Cette commune est coupée de montagnes et produit du cidre. — On y a établi une batterie, dite de *Minard*. Elle a deux canons, un épaulement en terre et un corps-de-garde.

Le BOURG est situé à 30 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc et à 5 kil. de Plouha, son bureau de poste. Il est au fond d'un vallon paisible et solitaire, entouré de montagnes arides. Une quarantaine de maisons groupées autour de son église le composent. Il est précédé d'une petite promenade assez jolie, et possède un beau lavoir. Il est la résidence d'un médecin. — Son nom vient de *Lan Loup*, et signifie

église de Saint-Loup. — On le nomme indistinctement Lanloup ou Saint-Loup.

Monuments. L'ÉGLISE est de style gothique et remarquable par son ornementation. Elle est précédée d'un porche qui abrite les douze apôtres, placés dans des niches en pierre et grossièrement sculptés. Nous ignorons la date de sa construction; mais elle est ancienne.

Le MANOIR DE LANLOUP est antique, mais il n'offre rien de remarquable. En 1960, il appartenait à Rolland, chevalier, seigneur de Lanloup, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, et actuellement à madame veuve Ropartz, de Guingamp.

La NOË-VERTE est située au milieu d'une campagne déserte. Ses tours et ses tourelles, ses flèches élancées, ses girouettes, ses cheminées de figure hexagone, forment un ensemble qui donne à ce vieux contemporain du moyen-âge un aspect remarquable et poétique.

Dès avant 1220, il appartenait à Aufrai de Goesbriand, de l'antique et illustre famille de ce nom, dont les armes étaient d'a-

zur à fasces d'or, avec cette pieuse devise : *Dieu y pourvoira*.

Le chevalier Aufrai commandait 50 lances sous Pierre de Dreux, époux de la duchesse Alix, sœur du malheureux Arthur, lâchement assassiné dans une barque, au pied de la tour de Rouen. L'assassin était, on le sait, l'oncle propre de la victime, cet ambitieux Jean-sans-Terre, que Pierre de Dreux eut la gloire de battre sous les murs de Nantes, en 1214. Il est permis de croire que Goesbriand assistait à cette bataille, et que les vieux murs de la Noë-Verte ont plus d'une fois entendu le récit détaillé de cette journée mémorable, dans laquelle Mauclerc imposa l'humiliation d'une défaite au meurtrier de son beau-frère.

Le château de la Noë-Verte a été restauré dans les quinzième et seizième siècles. En 1790, il appartenait à M. du Bois Berthelot, alors capitaine de vaisseau. Plus tard, il a été vendu comme bien national.

Tombeau de saint Melars. Le cimetière de la petite chapelle dédiée à sainte Colombe renferme le tombeau de saint Melars ou Méloir, sur lequel on fait

marcher les jeunes enfants, en demandant au saint de les rendre robustes. Ce monument consiste en une pierre plate de granit, sur laquelle est gravée une croix très-grande. Une autre croix, plus petite, surmonte la partie large de la pierre, celle où l'on suppose qu'était placée la tête.

Sous l'épiscopat de M^r La Romagère, M. Gilcher, alors recteur de Saint-Loup, voulut faire cesser le pèlerinage quotidien des mères et des nourrices au tombeau de saint Mélar. Il fit ouvrir ce tombeau qu'il croyait vide; mais on y trouva une petite croix en cuivre à demi rongée par la rouille et quelques ossements. On referma immédiatement le monument funèbre, et depuis les pèlerins continuent de le visiter.

Saint Melars, dit Fréminville, était fils du roi Meliau. Il vivait en 790, et fut assassiné par ordre de Rivod, son oncle, qui déjà avait fait mourir son frère Meliau, dont il usurpa la couronne. Si l'on en croit les légendaires, saint Melars avait eu, lorsqu'il était encore enfant, le pied gauche et la main droite coupés par des émissaires envoyés par Rivod pour le tuer. Lorsque ces mutilations furent cicatrisées, on

lui fit faire une main d'argent et un pied d'airain, qui, par un miracle de la Providence divine, remplacèrent parfaitement, dit-on, la main et le pied qu'on lui avait coupés.

Tout cela est parfaitement exact; mais il y a ici confusion: le monument qui nous occupe n'est pas le tombeau du saint martyr dont nous venons de parler, mais bien celui de saint Méloir, abbé et évêque, qui habita pendant quelque temps (De la Porte, *Recherches sur la Bretagne*) la forêt de Scisey, entre Saint-Malo et Grandville, puis parcourut la Bretagne où il fit de nombreuses missions. Le premier fut enterré à Lanmeur, dans le Finistère; le second, dans le cimetière de Sainte-Colombe, en Lanloup, au lieu même où il était mort, ainsi qu'il en avait exprimé le désir.

Saint Méloir est honoré en Angleterre, son pays natal. Il est patron de la paroisse de Trémeloir, près St-Brieuc. Sa statue est au-dessus du maître-autel. Elle le représente habillé en abbé et âgé. A sa fête on fait l'office des abbés.

La chapelle de Sainte-Colombe a conservé une statuette représentant saint Thérésien habillé

en prélat. Un des évêques de Lexobie, dont le siège fut transféré à Tréguier, se nommait Thérésien: il siégea fort peu de temps. — Ce pontife lexobien serait-il le même que l'évêque du même nom qui fut martyrisé en allant à Rome, et que l'Église de France honore? — Cette fin tragique expliquerait la brièveté de son épiscopat.

Le cimetière de Sainte-Colombe est aujourd'hui en partie occupé par les logements d'une petite ferme et par une cour. A côté est le manoir de Lezverret, qui tire son nom de sa situation. *Lez verret* ou *verred*, signifie près du cimetière. — Un chemin pavé conduisait jadis de ce cimetière à l'église de Lanloup.

L'ancienne paroisse de Lanloup avait pour trêve Lanleff. Elle dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Paimpol et du ressort de Saint-Brieuc. Elle faisait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). Au moment de la révolution, elle avait titre de châtellenie et appartenait au roi. La cure était à l'ordinaire.

Le dernier comte de Lanloup avait de grandes connaissances en médecine, et les utilisait au

profit des pauvres. Sa fille devint marquise de Belingant. Elle était d'une beauté remarquable. Son portrait a fait partie du Musée de Saint-Brieuc, puis lors de la destruction de cette utile création, il a été relégué dans la loge du portier du collège. M. et M^{me} de Belingant eurent une fille, qui épousa un militaire et tomba dans l'infortune. Le marquis lui-même survécut à la perte de sa fortune et se retira à Quintin, où il est mort vers 1830. Le château de Crenan lui a appartenu.

COMMUNE

DE PLÉNÉDEL.

Formes des villages

Quistelley, Keroucen, Kerberso, Traouas, Kerbinson, Kernel, Kerlidic, le Guellenec, Borzlan, Kerhamon, Runamis, Kermarquer, Croas-an-Goff, Poul-Arranet, Kernevez, le Pouldu, Kerthéréziou, Saint-Fiacre, les Clec'hs, Pont-Guenizellan, Kergrec'h, Kertanguy, Traoudour, Saint-Michel, Kerbiquet, le Valy, Kerveur, la

Trinité, Saint-Breis, Croas-Andren, Couraillon.

Elle est limitée, au nord par Plouézec; à l'est par Lanloup, Plouha; au sud par Pludual; à l'ouest par Tréméven, Lanleff, Yvias. — Sa population est de 4,760 habitants parlant le breton, et sa superficie de 4,232 hect. 75 ares, dont 974 hect. sous terres labourables, 43 sous prés et pâturages, 49 sous bois, 15 sous vergers et jardins, 69 sous landes et terres incultes, 4 sous étangs. — Elle renferme 444 maisons et les moulins de Geslin, de Craon, de Kerascouët, à eau; Thérésien, Geslin, à vent. — Son revenu cadastral est de 22,347 fr. 13 c., et son revenu vrai de 90,188 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est arrosé par plusieurs ruisseaux qui vont se jeter dans le Leff. Il est uni et renferme les futaies du Boisgeslin, de Kerascouët, le Bois-Noir, le Bois-Blanc, le bois du Mezbonne et les bois du coteau de Pont-Carriou.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 30 kil. N.-O. de St-

Brieuc, et à 8 kil. de Plouha, son bureau de poste. — Foire le dernier jeudi d'août.

Monuments. L'Église est spacieuse et de construction moderne : elle a été achevée en 1838. On y vénère des reliques de sainte Philomène, devenue patronne de la paroisse. Tous les matins, le prêtre, sortant de la sacristie pour célébrer la messe, chantait par trois fois : *Sancta Philomena!* le sacristain répondait : *Ora pro nobis.* Nous ignorons si cet usage s'est conservé.

CHATEAUX DE BOISGESLIN. Il y a deux châteaux de ce nom : l'ancien, situé dans un fond, et le nouveau, construit depuis peu d'années par M. le comte de Boisgeslin, sur une hauteur, à quelque distance du premier. Ces châteaux ont de très-beaux bois dans leurs dépendances; ils appartiennent l'un et l'autre à la famille de ce nom.

La maison de Boisgeslin est fort ancienne et des plus illustres de la province : un de ses membres, Thomas de Boisgeslin, faisait partie de la cinquième croisade (1248). Ses armes étaient : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'argent;

aux 2 et 3 d'azur. Le cardinal de Boisgeslin, mort à Paris en 1804, était de cette même famille. Il a laissé des *oraisons funèbres*, une *traduction en vers des Héroides d'Ovide*, et le *Psalmist*.

D'après une vieille légende qui se chante dans le pays, une dame de Boisgeslin aurait immolé son fils aîné pour assurer tous ses droits à un fils cadet qu'elle préférait.

Le CHATEAU DU ROSCOAT n'offre rien de remarquable. Son nom signifie *roses des bois*, malgré l'opinion contraire des continuateurs d'Ogée, qui prétendent que le mot breton *ros* ne signifie nulle part *rose*. C'est une erreur : ce mot appartient au dialecte de Vannes; il est le pluriel de *rosen*. V. Grégoire de Rostrenen.

Les Dames du Roscoat, à leur retour de l'émigration, ont tenu dans ce château un pensionnat de demoiselles. Une d'elles est devenue première supérieure générale des Dames de la Providence de Rillé; une autre fonda une congrégation d'institutrices, qui la quittèrent et continuèrent leur mission sous le nom de Vranistes. Leur fondatrice fit don

de son établissement aux religieuses de Rillé. — La supérieure générale vint mourir au Roscoat, et sa tombe en marbre blanc décore le cimetière de la paroisse.

Annales. Vers 1364, dit Ogée, Pierre Poulard, chevalier-bachelier, conseiller du duc Jean IV, donna quatorze livres de rente qu'il possédait sur le manoir de Tecon-Joces, en la paroisse de Pléhédél, avec les dîmes de la paroisse de Plessala, appelées *dîmes de Bréhec*, valant six tonneaux de froment, à l'abbaye de Beauport, pour fonder une messe à perpétuité dans l'église de cette maison, du consentement de Constance de Keraoul, son épouse. Cette messe devait se dire tous les jours.

La vicomté de Pléhédél appartenait jadis à la maison de Beringham; elle a passé dans la famille de Boisgeslin, qui tire son nom du château de ce nom, dont nous avons parlé plus haut.

L'ancienne paroisse de Pléhédél faisait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). Elle dépendait de l'évêché et de la juridiction de Saint-Brieuc, et avait pour subdélégation Paimpol. La

cure était à l'alternative. Au moment de la révolution, elle relevait du roi et avait haute justice. M. de Boisgeslin en était le seigneur.

Il y avait autrefois une *caquinerie* en cette paroisse.

COMMUNE

DE PLOUHA.

Formée des villages

Poul-Arranet, Kervriou, Kervilly (1), Kerhuel, Kerguidoué, Traolan, Bouriot, Cozquer, Kermellec, Camazen, Perrymorvan, Kergolan, Pratmeur (2), Kergrosquen, Pen-er-Hastel, Kerguimar, Kerprat, Pratmaner, Kergonan (3), Keryvonnic, la Rue, Kervouzerez.

Elle est limitée, au nord par Pléhédél, à l'est par Plouha, au

(1) Les Kervilly existent encore et sont alliés aux Penthièvre. Ils ont été seigneurs de Tonquédec. — Un comte de Kervilly est écrivain estimé et figure parmi les rédacteurs de la *Gazette de France*.

(2) *Pratmeur* signifie *Grand pré*. Une comtesse de ce nom s'est signalée par sa piété et par ses bienfaits.

(3) La famille de Kergonan existe toujours.

sud par Pléguien, à l'ouest par Lannebert, Tréméven. — Sa population est de 1,454 habitants parlant le breton, et sa superficie de 926 hect. 61 ares, dont 716 hect. sous terres labourables, 56 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 10 sous vergers et jardins, 76 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 328 maisons, et les moulins à eau de Kerguidoué et de Marec. — Son revenu cadastral est de 12,618 fr. 03 c., et son revenu vrai de 50,472 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est de qualité médiocre. Il ne renferme ni bois, ni montagnes, ni grand'routte. Il est seulement traversé par une petite rivière qui fait tourner les moulins dont nous avons parlé, et va se jeter ensuite dans le Leff, près de St-Jacques, en Tréméven. On passe cette rivière sur de mauvais ponts en bois.

Le Bourg est situé à 25 kil. N.-O de Saint-Brieuc, et à 5 kil. de Plouha, son bureau de poste. — Son nom signifie *peuple de saint Tugdual*, ou Papu, prince breton et évêque de Tréguier.

L'ancienne paroisse de ce nom faisait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). Elle avait, comme aujourd'hui, Saint-Brieuc pour évêché, pour ressort et pour subdélégation. La cure était à l'alternative et relevait du roi.

Ses maisons nobles étaient :

au treizième siècle, le château de Pludual; en 1500, le château de Langarzeau, à Pierre de la Fouillée;

Grand-Pré, à Pierre Seliczon; Keramprat, à Olivier Leshilvey;

Kerguidoue, à Louis de Coëtquauran.

CANTON DE QUINTIN.

Il comprend les communes de Quintin, le Fual, le Leslay, le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Gildas. — Sa population est de 13,463 habitants, et sa superficie de 11,800 hectares 80 ares. — Il renferme 3,125 maisons. — Son revenu vrai est de 600,800 francs.

COMMUNE DE QUINTIN.

Formée des villages



ERMAHO, Vivier-d'Abas, Kerjaco, les Marées, les Perrières, la Garenne, les Galines, la Fosse-Malard, la Madeleine, les Noës.

Elle est limitée, au nord par le Fœuil, à l'est et au sud par Saint-Brandan, à l'ouest par Saint-Gildas, le Vieux-Bourg. — Sa population est de 3,763 habitants parlant le français, et sa superficie est de 308 hectares 44 ares, dont 128 sous terres labourables, 29 sous

prés et pâturages, 1 sous bois, 19 sous vergers et jardins, 6 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 726 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 90,076 fr. 93 c., et son revenu vrai de 150,128 fr., soit $\frac{3}{5}$ pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Ville de Quintin. Elle est située par les 5° 16' de longitude ouest et par les 48° 23' 48" de latitude nord. Elle occupe un charmant vallon, à 20 kil. S.-O. de Saint-Brieuc, sur la rivière de Couet, et tout près de la forêt de l'Hermitage (V. ce mot), laquelle s'étendait autrefois bien au-delà de ce territoire.


L'entrée de Quintin, vue de

la route de Saint-Brieuc, est d'un effet presque magique. De beaux jardins, un menhir gigantesque, l'usine de Saint-Fiacre, fondée par M. Chesnel, de belles promenades, un superbe calvaire dû au ciseau du sculpteur Rouxel, de Saint-Brieuc, un vaste étang dominé par un monticule surmonté du signe rédempteur, le château commencé par M^{me} de la Moussaye, et bien d'autres objets remarquables, s'offrent aux regards presque en même temps, et annoncent une ville de premier ordre. Mais l'enchantement va bientôt s'affaiblissant, et disparaît tout-à-fait lorsqu'on pénètre dans les rues petites et tortueuses de cette ville jadis si active et si florissante. Les plus importantes de ces rues se nomment la Grande-Rue, les Portes-Boulains, Notre-Dame, Gloria, la rue au Lait, la rue au Lin et la rue au Blé. Quintin compte cinq faubourgs assez considérables : le Vau-de-Gouet, les Croix-Jarrots, le Gasset, Saint-Thurien et Rochonen; deux places publiques : le Martray, la Place de 1830, où se tenait la cohue en 1441; deux lavoirs, plusieurs pompes, dix fontaines et onze puits; une halle au blé et une

halle aux toiles. — Chef-lieu de perception, tribunal de commerce, chambre consultative des manufactures, bureau d'enregistrement, pensionnat, écoles primaires communales, école primaire supérieure, bureau de poste aux lettres, brigade de gendarmerie à cheval, cure de 2^e classe, 4 notaires, 3 huissiers; pompes à incendie. — Foires : 3^e mardi de mars, 13 juillet, premier et dernier mardi d'août, 22 septembre, 11 novembre. — Marchés tous les vendredis et le mardi pour les toiles.

Le commerce des toiles a fait la fortune des Quintinçais; mais cette industrie, là comme partout ailleurs dans le département, a considérablement perdu. Cependant la fabrique de Quintin n'est pas restée stationnaire. Ses produits sont d'une exécution admirable, témoin cette magnifique nappe de table qui fut offerte au comte de Chambord par ses fidèles, sous le règne de Louis-Philippe; c'était un chef-d'œuvre véritable.

— Le beurre de Quintin est très-estimé.

Enseignement  *secondaire.*
L'abbé Le Bourhis, orateur dis-

tingué, fonda, sous l'empire, une école secondaire à Quintin. Sous la restauration il la céda à M. Pierre-François Georgelin, né à Quintin en 1783, et mort à la tête de son établissement en 1827. Il avait été professeur à l'école centrale, puis pendant 14 ans régent de rhétorique à Saint-Brieuc. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : Un *éloge de Duguesclin*, un *traité de Rhétorique*, une traduction en vers du premier chant de l'*Iliade*, la traduction de l'*Orateur* de Cicéron. Après sa mort, l'école secondaire passa aux mains de son fils, qui ne l'a quittée que pour se faire missionnaire. Ce dernier est maintenant directeur des fidèles compagnes de Jésus à Paris. Il a publié un petit poème sur le dévouement du missionnaire.

Sous le règne de Louis-Philippe, plusieurs ecclésiastiques ouvrirent un collège à Quintin ; mais il ne put pas se soutenir et il fut transféré à Lamballe.

— Parmi les curés de Quintin a figuré M. Jean-Marie Dubois-Saint-Sevrin, auteur d'un excellent traité sur la prière et d'un autre sur l'aumône. M. Saint-Sevrin est mort chanoine et supérieur du grand séminaire de Saint-Brieuc.

Origine. Les commencements de cette ville n'ont point laissé de traces dans l'histoire, et ils échappent aux recherches. Les auteurs anciens ne font mention de Quintin qu'à partir du treizième siècle ; mais tout porte à croire cependant que cette ville existait longtemps avant cette époque. Nous ignorons encore d'où lui vient son nom, qui pourrait bien, toutefois, s'être écrit primitivement *Quistin*, mot breton qui signifie *châtaigne*. On sait que l'antique forêt de Brocéliande (V. l'Hermitage) couvrait l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cette ville. Là peut-être croissaient des châtaigniers, circonstance qui aura fait donner à la ville naissante le nom de *Quistin* (*ville des châtaignes*), qu'elle a changé depuis en celui de Quintin. — Ses armes sont : *d'argent au chef de gueules chargé d'un lambel à 3 pans d'or*.

Annales. En 1209, la seigneurie de Quintin échoit à Geoffroy I, fils d'Alain I, comte de Penthièvre et de Goëlo. Ce Geoffroy est le premier seigneur particulier de Quintin dont l'histoire nous ait transmis le nom.

En 1294, la ville fut déman-

telée ; mais ses fortifications furent relevées peu de temps après.

En 1347, un seigneur de Quintin périt à la bataille nocturne de la Roche-Derrien. Il combattait sous les étendards de Charles de Blois, qui lui-même fut fait prisonnier. Quelques mois plus tard, les paysans bretons s'étant révoltés, reprirent la Roche-Derrien, et conduisirent à Quintin 250 soldats anglais faits prisonniers. Tous ces malheureux furent massacrés par les bouchers et les charpentiers de la ville.

En 1363, Hugues de Montrelais, évêque de Saint-Brieuc, conféra à J. Grenet la chapellenie de Saint-Jean de Quintin, qui s'appelait alors *Château-Neuf*, et prit plus tard le nom de *Vieux-Château*.

En 1364, on retrouve un autre seigneur de Quintin au service de Charles de Blois.

En 1386, le seigneur de Quintin assiste aux États de Rennes, puis, l'année suivante, à ceux de Vannes, après la tenue desquels le duc de Bretagne fit enfermer, par surprise, le connétable de Clisson, dans le château de l'Herminie. Ce même seigneur servit de caution au duc

dans son différend avec le connétable, après l'élargissement de ce dernier.

En 1405, le 13 mai, Geoffroy V, seigneur de Quintin, et Béatrix de Thouars, son épouse, fondent l'église collégiale de Quintin et lui assignent les dîmes de la paroisse du Quessoy, estimées 120 livres.

En 1414, les précédentes fondent encore, dans la chapelle de leur château, cinq prébendes canoniales et deux enfants de chœur, avec une rente de 32 tonneaux de gros blé, mesure de Moncontour. Geoffroy et sa femme moururent cette même année sans laisser d'enfants.

En 1424, Plezau de Quintin, héritière de la terre de ce nom, l'apporta en dot à Geoffroy, seigneur du Perrier.

En 1431, fondation d'une prébende dans l'église collégiale par François de la Rue.

En 1448, fondation de trois nouvelles prébendes par Jean du Perrier, seigneur de Quintin.

En 1451, Pierre II érige la seigneurie de Quintin en baronnie en faveur de Tristan du Perrier, qui, le 10 mars 1471, fonda deux nouvelles prébendes dans la collégiale. Cette baronnie passa dans la maison de Ro-

han par le mariage de Jeanne du Perrier avec Pierre de Rohan, seigneur de Gié.

En 1468, les habitants de la ville de Quintin étaient tenus de fournir la garde du château.

En 1487, Pierre Le Long, seigneur de Kervegues, et Yvon de Rouef, seigneur du Bois-de-la-Roche, assiégèrent Quintin en l'absence du seigneur de cette ville. Les habitants demandent à capituler. On leur promet de respecter leurs personnes et leurs biens, mais à peine maîtres de la ville, les soldats pillent sans pitié les maisons et le château. Ce dernier renfermait alors de grandes richesses, en meubles, vaisselle, etc.—Le sire de Quintin reprit la ville et le château peu de mois après; mais le capitaine Gouicquet ne lui laissa pas le temps d'en réparer les fortifications: il s'en empara et fit un grand nombre de prisonniers.—Cette place fut pillée deux fois dans l'espace de quelques mois.

En 1592, Quintin tombe au pouvoir de Mercœur. La ville était défendue par Dulisouet, capitaine expérimenté et d'une grande valeur, mais elle n'avait alors pour toutes fortifications que de mauvais fossés et quel-

ques barricades. Les habitants, fort attachés au comte de Laval, leur seigneur, facilitèrent peu de temps après l'entrée de leur ville au capitaine La Giffardière, et la garnison laissée par Mercœur fut surprise et forcée d'abandonner Quintin, qui rentra sous l'obéissance du roi Henri IV.

En 1600, dans la nuit du 7 au 8 janvier, le sacristain de la collégiale de Notre-Dame-de-Saint-Blain, s'étant enivré, négligea d'éteindre sa chandelle le soir en se couchant. Le feu prit à son lit et se communiqua à la sacristie. L'incendie fit des progrès rapides et en peu d'instants brûla tous les ornements, fondit les vases, les croix, les châsses et les reliquaires d'or et d'argent. Quatre jours après, en remuant les cendres, on trouva le coffre dans lequel était renfermée une portion de la ceinture de la sainte Vierge, qui était dans une boîte de bois garnie de fer et enveloppée dans trois autres ceintures d'une riche étoffe. Tout était brûlé, à l'exception de la précieuse relique, qui avait seulement perdu un peu de son éclat. En action de grâces de cette miraculeuse conservation, on fit une procession solennelle et l'on chanta le *Te Deum*.

En 1620, fondation du couvent des Carmes de Quintin. André Le Porc de la Porte, évêque de Saint-Brieuc, bénit la première pierre de leur église, qui fut dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Quelques historiens placent cette fondation sous la date de 1631.

En 1636, la baronnie de Quintin passa dans la maison de la Trimouille; mais le parlement ayant décidé que cette seigneurie relèverait en partage de la baronnie d'Avaugour, le duc de la Trimouille la vendit au marquis de la Moussaye pour ne pas faire hommage au seigneur d'Avaugour.

En 1643, la juridiction d'Avaugour fut transportée à Quintin.

En 1646, ceux des habitants de Quintin qui demeuraient dans une circonférence de 1,450 pieds de roi ou de duc du centre de la ville furent exemptés à jamais des *lods et ventes*, à charge de payer 60 livres à la seigneurie.

En 1666, Louis XIV, et non pas Louis XIII comme le dit Ogé, fit défense à Henriette-Catherine de la Tour-d'Auvergne, fille de Henri, duc de Bouillon, sœur du vicomte de Turenne et épouse d'Amauri de

Goyon, marquis de la Moussaye, baron de Quintin, de continuer le château qu'elle faisait construire et d'y tenir des assemblées réprochées par les lois. Henriette était calviniste, et ses réunions avaient été dénoncées au roi par Denis de la Barde, évêque de Saint-Brieuc.

En 1680, les héritiers du marquis de la Moussaye et d'Henriette de la Tour-d'Auvergne se partagent la baronnie de Quintin, qu'ils vendent l'année suivante à Gui-Aldonce de Durfort, en faveur duquel le roi érigea en duché (en 1691) la terre de Quintin, avec union des terres de Pommerit, d'Avaugour et de l'Hermitage.

En 1706, lettres patentes qui permettent de changer le nom du duché de Quintin en celui de duché de Lorge, en faveur du duc de Lorge. Les seigneurs de ce nom étaient une branche cadette de l'illustre maison de Durfort, originaire de Guyenne.

En 1707, établissement des Dames Ursulines à Quintin.

En 1775, la fabrique de Quintin fournissait à l'Amérique, chaque année, 41,261 balles de toile estimées en argent 9,880,000 francs. Ce commerce est bien déchu; car l'exportation

des toiles de Quintin s'élève à peine maintenant à 1,500,000 fr.

En 1795, le 2 juillet, le marquis de Joyeuse s'empare de Quintin, et frappe cette ville d'une contribution de 100,000 f., dont 40,000 fr. en argent, le reste en objets divers.

Monuments. L'ÉGLISE paroissiale est sous l'invocation de saint Thurian. Elle fut fondée, en 1405, par Geoffroy Bothrel, seigneur de Quintin, et par Béatrix de Thouars, son épouse, sous le titre de collégiale de Notre-Dame de Saint-Blain.

Ce vieux monument, que protège contre la foudre un paratonnerre, placé il y a quelques années, est précédé d'un portail d'assez mauvais goût, dans le style roman, où se voyaient jadis les statues des douze apôtres, de grandeur naturelle, et placées dans des niches. Peut-être conviendrait-il de rétablir ces statues. L'intérieur de l'église accuse son ancienneté, ou plutôt l'incapacité de l'architecte; car les piliers du point d'intersection ont tous perdu leur aplomb; quelques-uns même ont une enflure de plus de 66 c., et si les voûtes n'étaient enlacées en tous sens depuis trois siè-

cles par des tenons de fer, il y a longtemps que cet édifice n'existerait plus.

On doit visiter, au fond de l'église, derrière le chœur, cinq chapelles ravissantes, d'un goût et d'un dessin tout-à-fait mauresque; rien n'est joli comme la coupe et l'arrangement des ogives qui servent d'entrée à ces chapelles. — Nous ignorons si l'on a remis en place des vitraux coloriés, longtemps cachés aux regards dans un grenier de la sacristie. Ils appartenaient à l'admirable rosace qui se voit derrière le chœur.

La chaire aussi est remarquable. C'est l'œuvre d'un sculpteur habile, simple ouvrier d'Étables, dont le talent, comme il arrive presque toujours, n'a été apprécié qu'après sa mort.

Cette même église est riche d'une relique précieuse, échappée miraculeusement à l'incendie qui a consumé la sacristie (V. au mot *annales*). C'est un morceau de la ceinture de la Vierge, apporté, dit-on, de Jérusalem par les anciens comtes de Laval. Il est de réseau de fil blanc et les mailles en sont d'inégale grandeur.

Il se fait, le vendredi saint, une procession solennelle de la

confrérie de la Croix, qui est très-touchante; elle est unique dans le diocèse.

LA CHAPELLE SAINT-THURIAN, jadis église paroissiale, n'existe plus. Il a fallu démolir ce vieil édifice, qui s'élevait au milieu du cimetière; car la foudre, en le frappant, l'avait lézardé de telle manière qu'il n'était plus possible de le conserver. Il avait deux portes ogivales reliées par un arc-caveau et assez curieuses.

LA CHAPELLE SAINT-YVES est desservie. Le chœur mérite qu'on l'admire: c'est une des œuvres de l'immortel Corlay.

LA CHAPELLE DES URSULINES dépend du couvent de ce nom, un des plus beaux de Bretagne. Les Dames Ursulines tiennent un pensionnat, où les jeunes filles reçoivent une excellente éducation. Les enfants pauvres de la ville y sont instruits gratuitement, moyennant une légère rétribution payée par l'administration municipale.

LA CHAPELLE DE L'HÔPITAL est une dépendance de l'hospice. On y dit la messe.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME sert aujourd'hui de magasin. Elle a été reconstruite au quinzième siècle.

LA CHAPELLE DES FRÈRES est desservie. Elle appartient à un établissement considérable de frères de la doctrine chrétienne, dont l'abbé J.-M. Robert de Lammennais est supérieur général. — Beaucoup d'autres chapelles existaient autrefois à Quintin. Il y en avait une dans chacun de ses faubourgs.

LE CHATEAU DE QUINTIN occupe l'emplacement de l'ancienne forteresse, dont les voûtes sont parfaitement conservées. Le pavillon date de la dernière moitié du dix-septième siècle. Il a été construit par M. et Mme de la Moussaye, qui appartenaient à la religion prétendue réformée, et se trouvaient alors en lutte ouverte avec l'évêque de Saint-Brieuc, M^r Denis de la Barde. Ce dernier prétendit que ce château était destiné à servir de forteresse aux protestants, et s'opposa à son achèvement, comme nous l'avons déjà dit. La partie neuve de l'édifice est de construction toute moderne: elle renferme de fort beaux appartements, et une galerie où se voient les portraits des familles Choiseul, Duras, d'Arfort et Prastin. — Turenne fut reçu, dit-on, dans le château de Quintin.

tin lorsqu'il vint en Bretagne : on montre la chambre et le lit où il coucha. On devra visiter encore deux blasons sur verres coloriés, exécutés avec beaucoup d'art.

LA FAÇADE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, bâtie en 1500 environ, est d'un travail délicat; les proportions en sont élégantes et de jolis détails de sculpture lui donnent beaucoup de prix.

L'HÔPITAL date de 1752. Il est vaste, bien situé et remplace l'ancien hospice Saint-Jean-Baptiste, que Pierre de Rohan et Jeanne du Perrier, sa compagne, avaient fondé en janvier 1498, et auquel ils avaient fait don d'une rente de cinq *reix* de seigle pour la nourriture des pauvres. En 1556, M^{me} de la Moussaye donna à ce même établissement une somme de 220 livres, qui fut employée à l'achat d'un jardin.

Indépendamment de son hôpital, Quintin possède un établissement pour l'extinction de la mendicité;

Des Dames Blanches, qui vont à domicile porter des secours aux malades;

Enfin des Dames de Saint-Thomas, qui soignent les ma-

lades sous la direction d'un médecin payé par la ville. Ces Dames recueillent en outre des enfants des deux sexes, auxquels elles font apprendre des métiers.

Droits seigneuriaux. Les habitants de Quintin et ceux des faubourgs étaient tenus de cuire leur pain au four à ban de la ville.

À la Toussaint, presque toutes les maisons de l'enclos de la ville devaient payer à la seigneurie de Quintin un droit dit de *fumage*, ou à défaut 15 sols d'amende.

Une demoiselle Françoise Quiniac, propriétaire d'une maison *au bout d'en haut* de la halle, devait, aux termes d'un aveu fourni par elle en 1616, donner tous les ans, au seigneur de Quintin, douze aiguillettes de ruban, ferrées de laiton, et une paire de vergettes de *menues bruyères*.

En 1519, à la foire du 22 septembre dite foire de Saint-Laure, il était dû au seigneur de la Coste et à ses officiers de justice, un dîner magnifique, « servi par gentilshommes, et par rôtis et bouillis, vin blanc, vin rouge, feu sans fumée, etc.

et à l'issue dudit dîner, de l'eau chaude pour laver les mains, o amende de 15 sols au moins pour chacun défaut. »

Aussi devait être « rendu en ceste dite foire, par les seigneur et dame de Coatgouraval et de Quenechquenon, une livre de poivre et un sac de cuir blanc, o amende de 15 sols en cas de défaut. »

Autrefois chef-lieu du duché de Lorge, bien que simple éclipse de la baronnie d'Avangour, démembrée en faveur d'un cadet de cette maison, la ville de Quintin dépendait du diocèse et de la recette de Saint-Brieuc, du parlement et de l'intendance de Rennes. Elle avait une sous-brigade de maréchaussée, une église collégiale (aujourd'hui curiale), une paroisse, deux communautés religieuses, les Carmes et les Ursulines, un hôpital dit de Saint-Jean-Baptiste, fondé en 1498 par Jeanne du Perrier, et remplacé par l'hôpital actuel; une communauté de ville ayant droit de députer aux États, une subdélégation, une maîtrise des eaux et forêts, une poste aux lettres.

En 1557, c'était une place de guerre, avec forteresse et murs

d'enceinte, dont il reste encore quelques traces. « Au levant, dit le président Habasque, étaient le château, la Porte-Neuve et la porte Saint-Julien; au couchant, la porte Notre-Dame avec pont-levis et herse; au nord, la porte à la Rose; au midi, le château Gaillard. Le surplus de la ville était renfermé: au sud, par la vallée qui joignait la porte Saint-Julien et la halle au Blé; à l'occident, par le château Gaillard et la rue du Jeu-de-Paume; à l'orient, par le Martray et la rue Notre-Dame; au septentrion la ville était cernée par la rue des Douves, qui va rejoindre la Porte-Neuve au levant, de sorte qu'elle formait un quadrilatère. »

Quintin faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo). — La barre seigneuriale du duc de Lorge tenait ses séances au haut de la rue au Lin. Son dernier sénéchal fut M. Rodolphe Baron-Dutaya, écuyer. — Un M. de Garaby a été lieutenant du roi à Quintin.

Les terres nobles de ce territoire étaient: le château de Robien, appartenant à Louis, seigneur de Robien, qui se signala au siège de Rennes en 1356. Ce château fut pris, pillé et presque détruit en 1486.

Quintin, haute, moyenne et basse justice;

Avangour, haute, moyenne et basse justice;

La Ville-Mainguy, qui appartenait, en 1576, au capitaine Gautron, fait chevalier des ordres du roi, à Poitiers;

Bien-Assis, haute, moyenne et basse justice, a appartenu aux Gouicquet;

La Côte-Crapado, moyenne et basse justice;

Crenan, moyenne et basse justice, a appartenu aux Nepvou de Carfort, famille encore existante. C'était une ancienne chevalerie qui passa dans la maison de Perrien par le mariage de Maurice de Perrien avec la dame du Vois, fille de Madeleine Le Nepvou, héritière de Crenan. Pierre de Crenan fut grand échanson de France; Pierre, marquis de Crenan, fut gouverneur de Cazal et lieutenant-général des armées du roi. Cette seigneurie, après avoir été possédée par les maisons de Lannion et de la Haye, tomba, par alliance, à celle de Bellingant, qui en jouit jusqu'à la révolution;

La Noë-Sèche, m. et b. j.;

Le Grand-Quélenec, baronnie du Pont, haute, moyenne et basse justice;

Beumanoir, haute, moyenne et basse justice;

Ville-Cadio, moyenne et basse justice.

Patrie du P. Rigoleur, né en 1595, et mort à Vannes en odeur de sainteté en 1658. Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques estimés.

D'Angers Le Proust, fondateur, en 1616, d'une association de filles pour le service des hôpitaux qui compte aujourd'hui une quarantaine de maisons.

Du P. Le Bigot, ou Conen de Saint-Luc, carme, mort à Paris en 1694. Il a laissé plusieurs ouvrages d'histoire et de religion.

De Pierre de Perrien, marquis de Crénan, lieutenant-général des armées du roi en 1693, gouverneur de Condé en 1697. Il eut l'épaule fracassée d'un coup de mousquet, et fut pris à la journée de Crémone, le 1^{er} février 1702; il mourut huit jours plus tard.

De Daillant de la Touche, né le 20 novembre 1744, mort à la Salpêtrière, à Paris, en 1827. Il fut collaborateur de Fréron.

On lui doit : *Éloge de Molière*, *Contes en vers*, *l'Enfant prodigue*, *Caprices poétiques*, *Caractère des femmes*, etc.

De l'abbé Digaultray, savant théologien, auteur d'un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de Rennes.

De Le Champion Le Runello (César-Auguste), né le 23 février 1763. Il se distingua dans le combat que la *Résolue* eut à soutenir, le 19 novembre 1791, à la côte de l'Inde, contre les frégates anglaises le *Phénix* et la *Persévérante*.

De Le Breton, mort à Lamballe en 1835. Il est auteur d'un *Dictionnaire historique des monnaies et médailles antiques et modernes*. Le manuscrit de cet ouvrage est resté chez MM. Guyon frères, imprimeurs. Il devrait être déposé à la bibliothèque de Saint-Brieuc.

De M. Baron-Dutaya, ancien conseiller à la cour de Rennes, auteur de *Brocéliande* et de plusieurs notices historiques.

COMMUNE

DU FOEIL,

Formée des villages

La Ville-Colio, Lingloret, la Bruyère, Maupertuis, Kergomau, Malher, la Noë-Sèche, la

Ville-Horhan, le Volozen, le Petit-Chenay, Beloire-d'Enhaut, la Porte-aux-Croix, la Ville-Pirau, Béche-Pée, le Bois-Rouzel, la Belle-Fontaine, la Touche-Crénan, Sainte-Suzanne, la Jaunaye, Coueffan, la Salle, Petit-Robien, la Brousse-Penault, le Quillio, le Pouémen, le Guermain, Belle-Issue, la Ville-Haye, Kerboho, la Brousse-Jolie.

Elle est limitée, au nord par Cohiniac, Saint-Donan; à l'est par Plaine-Haute; au sud par Saint-Brandan, Quintin, Lanfains, Saint-Bihy. — Sa population est de 1,920 habitants parlant le breton et le français, et sa superficie de 2,054 hectares 14 ares, dont 1,414 hect. sous terres labourables, 211 sous prés et pâturages, 73 sous bois, 29 sous vergers et jardins, 230 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 458 maisons et 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 29,953 fr. 91 c., et son revenu vrai de 88,861 f., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bouac est situé à 47 kil. S.-O. de St-Brieuc, et à 3 kil. de Quintin, son bureau de poste.

— Il s'y tient une foire le dernier lundi de novembre.

Monuments. L'ÉGLISE est placée sous l'invocation de la Vierge. On la dit fort ancienne, mais sans pouvoir préciser la date de sa fondation. Elle est d'une grande régularité et renferme des fresques remarquables qu'il serait temps de réparer. Ces fresques datent du siècle de Louis XV. Le goût qui dominait à cette époque s'y montre tout entier.

Outre cette église, la commune renferme les chapelles de Sainte-Radégonde et de Saint-Laurent. On célèbre l'office dans cette dernière. — Crenan avait aussi une chapelle sous l'invocation de sainte Suzanne, mais elle n'existe plus.

LA VILLA DE LA BRUYÈRE est de construction moderne et dans une délicieuse position.

CRENAN est d'une architecture fort ancienne. Il avait autrefois une haute justice, dont les quatre poteaux sont encore debout.

LA NOË-SÈCHE est à environ 600 mètres de Quintin. Cette propriété est remarquable par les bois qui l'environnent et par ses sites.

ROBIEU n'était pas encore entièrement achevé lorsque la révolution éclata. Ce château avait des proportions grandioses, et comptait un nombre prodigieux de portes et de fenêtres. — La tourmente révolutionnaire ne laissa subsister que la carcasse de ce bel édifice, mais il vient d'être réparé tout récemment. On peut y admirer encore de riches sculptures. La ferme qui en dépend fut aliénée comme bien national; mais elle est rentrée dans les mains des anciens propriétaires.

La population presque toute entière de cette commune est occupée à la fabrication et au blanchiment des toiles. — Les deux blanchisseries de la Noë-Sèche et des Sarrasins ont quelque importance.

La route de Châtelaudren à Quintin, et celle de cette dernière ville à Corlay traversent la commune du Fœil, qu'arrose la petite rivière du Gouet, dont la source est au Vieux-Bourg (V. ce mot).

Autrefois, le Fœil était simple trêve de Saint-Thurian de Quintin. Il faisait partie du comté de Goëlo (V. ce mot).

COMMUNE

DU LESLAY,

Formée des villages

Kerfouleu, Petit-Kermabo, Tré-an-Dault, le Vieux-Leslay, Keriulet, la Lande-Mazurié, la Ville-Colio, Kergomar, Rundaüt, Penpoulo, Grand-Kermabo.

Elle est limitée, au nord par Boquého, Cohiniac; à l'est par le Fœil; au sud par le Vieux-Bourg; à l'ouest par St-Gildas. — Sa population est de 290 habitants parlant le français, et sa superficie de 501 hectares 46 ares, dont 297 hectares sous terres labourables, 52 sous prés et pâturages, 24 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 95 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 73 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 4,741 fr. 37 c., et son revenu vrai de 14,224 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 23 kil. O. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Quintin, son bureau de poste. — Son nom est une cor-

ruption de *Lès-Leff*, près du Leff.

Monuments. L'Église n'a rien de remarquable.

CHATEAU DE BEAUMANOIR. Cette demeure, où naquit Gui Eder, baron de Fontenelle, monstre dont les cruautés ont ensanglanté la Basse-Bretagne pendant les guerres de la Ligue, est encore debout tout entière, à l'exception de deux petits pavillons en ruine qui s'élevaient de chaque côté de l'édifice principal. Le portail d'entrée est soutenu par deux colonnes de granit. L'intérieur est en mauvais état; il se compose de chambres irrégulières, très-hautes d'étage et percées de petites fenêtres. On y arrive par une fort belle avenue. Il est environné de quatre étangs, trois dits étangs de Beaumanoir, et le quatrième, étang du Leslay. En 1500, ce château appartenait à Robert Eder; en 1590, au trop célèbre Gui Eder, dont nous venons de parler et qui était à cette époque seigneur de la paroisse du Vieux-Bourg, laquelle comprenait le Leslay et Saint-Gildas.

Annales. En 1590, le 13 octobre, le prince de Dombes donna ordre au capitaine du Lis-

couet de démolir le château de Beaumanoir-Éder, afin que les ennemis ne pussent s'en emparer. On employa les habitants des communes voisines à cette démolition. Ce château a été réparé plus tard, et a longtemps servide demeure aux descendants de la famille Éder. En 1832, il appartenait encore à MM. de Grawenreuth et de Reingberg, chambellans du roi de Bavière, et héritiers par les femmes de la branche Eder de Beaumanoir. Il fut vendu à cette époque pour 300,000 fr. à M. Charles-Thérèse du Merdy, marquis de Cautelan, fils de l'ancien premier président.

En 1595, le 19 août, le maréchal Daumont mourut à Rennes, et Jean de Beaumanoir, troisième du nom, marquis de Lavardin, lui succéda et fut créé maréchal de France. Il mourut en 1614.

— Le Leff, *rivière des pleurs*, prend sa source dans cette commune. Après avoir traversé les communes de Cohiniac, Boquého, Plouvara, Trévère, Lalleff, Tréméven, Pléto, Châtaudren, Plouagat, Bringolo, Tréguidel, Goudelin, Tressigneaux, Lauvillon, Lannebert, Gommenech, Quemper-Guézennec,

Yvias, il va se jeter dans le Trieux, au-dessous de Pontrieux, entre cette ville et les landes de Plourivo. Le cours de cette rivière est de 54,000 mètres; elle est navigable pendant les cinq derniers mille. Elle est un des principaux affluents du Trieux, et elle alimente 45 moulins à blé. Elle reçoit dans son cours les ruisseaux de Kerascoat, Kerrestang, Voudren et Goas-an-Traou.

Autrefois le Leslay était simple trêve du Vieux-Bourg-Quintin; il dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Quintin, et du ressort de Saint-Brieuc.

COMMUNE

DU VIEUX-BOURG.

Formée des villages

Kerantraux, Scotellio, Cuille-
rat, Bourgblanc, Calédard, Ker-
ramel, Mizamel, Pasquion,
Kerbertu, Kerdalmez, Botna-
zem, Botudo, Colédic, Kerjean,
la Ville-Juhel, le Létay, le Hin-
guet, Quatrevaux, Bas-Cado-
ret, la Ville-au-Traître, Kerha-
mon, Trojagu, Kerfolben, Ker-
bœuf, Troubardoux, Kerio, le

Pelvin, Kernault, Toul-an-Dres-
sen, le Cotier, Kergaudin,
Kerstéphan.

Elle est limitée, au nord par Saint-Gildas, le Leslay; à l'est par le Fœil; au sud par Saint-Biby, le Haut-Cortay, Canihuel; à l'ouest par Saint-Gilles-Pligeaux. — Sa population est de 1,482 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,512 hect. 38 ares, dont 1,631 hect. sous terres labourables, 322 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 22 sous vergers et jardins, 428 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 300 maisons, trois moulins. — Son revenu cadastral est de 34,352 f. 45 c., et son revenu vrai de 85,880 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 27 kil. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Quintin, son bureau de poste. Foire, le 9 août, sur la montagne de Calédas.

Origine. Nous ignorons à quelle époque et par qui fut fondé le Vieux-Bourg, mais nous croyons pouvoir affirmer sans crainte que son origine est fort ancienne, et surtout qu'elle est antérieure à celle de la ville de

Quintin. Le nom de *Vieux-Bourg-de-Quintin*, que lui donnent les anciens titres, nous paraît justifier seul cette double affirmation de notre part; mais nous avons mieux que cela. En effet, nous savons qu'anciennement le recteur du Vieux-Bourg était bénéficiaire de Saint-Thurian de Quintin (*V. ce mot*), et que chaque fois qu'il devait dire l'office paroissial dans cette église, ce qui avait lieu deux fois par an, le recteur de Saint-Thurian allait au-devant de lui jusqu'à la barrière du cimetière, et là lui présentait les clefs de l'église sur un plat d'argent. Voilà pour la question d'antériorité. Maintenant l'ancienneté du Vieux-Bourg se prouve par des débris importants de constructions antiques trouvés à fleur de terre sur ce territoire, et qui ne permettent pas de mettre en doute qu'il y exista au moins quelque grand établissement dans les temps reculés. D'autres découvertes ont été faites encore: en 1832, Jean-Marie Benny, fils du fermier du Hinguet, a trouvé neuf colliers ou *torques* celtiques en or massif, enfouis à 20 centimètres, sous un énorme rocher que l'on croit être un ancien autel drui-

dique. Ces colliers ont été vendus 27,000 fr. à un orfèvre de Rennes.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. La fête de ce chef des apôtres se célèbre avec une grande solennité. Elle donne lieu à une procession très-belle, à laquelle assiste l'éélite de la jeunesse du pays, portant, suivant l'usage de la Cornouaille, de vastes étendards déployés.

Très-anciennement, dit une tradition reléguée dans la mémoire des vieillards, l'église du Vieux-Bourg était située au village du Hinguet, dans un champ actuellement en culture, où se voit encore une croix de pierre qui accuse une haute antiquité. Cette église étant venue à tomber de vétusté, les habitants entreprirent de la reconstruire sur le même emplacement. Mais, par un prodige resté sans explication, la nuit renversait les travaux exécutés pendant le jour, et l'église demeurait comme la toile de Pénélope, tous les jours au même point. Les fidèles comprirent alors que Dieu s'opposait à ce qu'on reconstruisit l'église dans l'endroit où elle était primitivement; mais qui di-

rait où la placer ailleurs? — Grand était l'embarras de tout le monde, lorsqu'on vit des pies s'abattre sur les murs en reconstruction, en détacher la chaux et la porter au lieu où se trouve l'église actuelle du Vieux-Bourg, c'est-à-dire, à environ 4 kilomètres de distance. Ce fut une révélation: on se mit à l'œuvre, et cette fois l'église s'acheva sans obstacle.

LES CHAPELLES SAINT-JEAN, près du château de la Haye, et de SAINT-LAURENT, sur la montagne du Calédas, sont aujourd'hui en ruines.

LE CHATEAU DE LA HAYE, situé à 2 kil. ouest du bourg, n'est à proprement parler qu'une maison de maître. En 1833 elle appartenait à M. Auguste Poirier de Noisville, qui l'habitait. C'était un homme d'une grande piété, qui avait très-jeune encore, renoncé volontairement au monde pour aller s'enfermer à la Trappe, où il resta 13 ans sous le nom de frère Célestin. M. de Noisville n'eût jamais quitté la Meilleraye sans les ordonnances de 1831, qui ouvrirent de force les portes de cette abbaye. L'ancien trappiste vint se réfugier à la Haye, et y mourut en 1831.

Le Gouet (rivière du sang^(*)) a l'une de ses sources dans cette commune, passe près du village de la Ville-au-Traitre, et coule ensuite à travers les communes du Feül, Quintin, Plaine-Haute, Saint-Julien, Saint-Donan, Ploufragan, Trémuson, la Méaugon, Piérin et Saint-Brieuc, où il devient navigable pour les navires de moyenne grandeur, qui peuvent remonter jusqu'au pont de Gouet. Cette rivière reçoit dans son cours, qui est d'environ quatre myriamètres, le Port, le Kericoquet, le Chesnay, l'Amandour, et fait tourner 41 moulins à blé, 4 à huile, 3 à papier et un à tan.

(*) Si l'on en croit Delaporte, *Recherches sur la Bretagne*, la bataille d'extermination qu'Alain Barbe-Torte remporta sur les Normands en 937, aurait été livrée à l'embouchure du Gouet, ce qui expliquerait le nom de cette rivière. Mais nous avons fait part ailleurs (V. Plourivo) de notre hésitation à admettre qu'Alain IV ait rencontré et anéanti deux armées normandes dans la même année et à peu près sur le même terrain. D'un autre côté, la tradition locale, sans pouvoir expliquer le nom de *Ville-au-Traitre*, donné à l'un des villages de la commune du Vieux-Bourg, dit positivement que dans ce village, tout près duquel coule le Gouet, eut lieu très-anciennement une bataille terrible, dans laquelle une armée romaine fut entièrement détruite.

L'ancienne paroisse du Vieux-Bourg avait jadis pour trèves le Leslay et Saint-Gildas, qui forment aujourd'hui des communes séparées. Elle relevait de l'évêché de Quimper, du ressort de Saint-Brieuc et de la subdélégation de Quintin. La cure était à l'alternative. Au moment de la révolution, le duc de Lorge était seigneur de cette paroisse.

En 1590, le trop célèbre Gui-Éder, dit Fontenelle, avait été lui aussi, seigneur du Vieux-Bourg, de Saint-Gildas et du Leslay (V. ce mot).

Patrie de Jean Burlot, docteur de Sorbonne, qui a laissé un poème intitulé *l'Anti-Calvinisme*, imprimé à Rennes en 1663.

COMMUNE

DE PLAINE-HAUTE,

Formée des villages

La Ville-Chaperon, le Petit-Fœil, Tertre-aux-Germains, Tertre-Garel, le Houllin, Sainte-Anne, l'Isle, les Noyers, Ville-Daniel, la Roche-Grise, Cassière-Blaye, le Chenay, Saint-Inoé, Saint-Méen, la Noé, l'Hôpital, la Touche, Saint-Eloi,

Noë-Picard, Tertre-Cosson, la Forge-Clio, Saint-Adrien, Saint-Hermel, Cario, Carbin, les Landelles, Madrais, Ville-Martin, Ville-Glane, Crehenté, Bien-Assis, Clos-Rôti.

Elle est limitée, au nord par Saint-Donan, Saint-Julien, Plédran; au sud par Saint-Brandan; à l'ouest par le Fœil, le Leslay. — Sa population est de 1,863 habitants parlant le français, et sa superficie de 4,539 hectares 69 ares, dont 4,098 hectares sous terres labourables, 125 sous prés et pâturages, 35 sous bois, 22 sous vergers et jardins, 180 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 489 maisons, et les moulins à eau de la Ville-Chaperon, Saint-Méen, Saint-Hermel, Neut, Petit, de la Ribotte, de Mandoure, de Grehenic. — Son revenu cadastral est de 24,484 fr. 15 c., et son revenu vrai de 73,452 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; roches amphiboliques dans le nord de la commune.

Le BOURG est situé sur un plateau élevé, et c'est à cette circonstance qu'il doit son nom. Il est à 12 kil. S.-O. de St-Brieuc, et à 7 kil. de Quintin, son bu-

reau de poste. Découvert de toutes parts, il s'aperçoit de fort loin.

Monuments. L'ÉGLISE est placée sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. C'est un monument de construction toute moderne, dont la première pierre a été posée le 21 octobre 1838, vers la fin de l'épiscopat de M^{sr} La Romagère, et sous le rectorat de M. Robert, de Langueux. Le zèle éclairé de ce pasteur en cette circonstance lui valut un canonicat honoraire. C'est lui qui eut l'excellente idée d'utiliser pour cet édifice des portes d'anciennes chapelles en ruines, dépendant de la paroisse. Chose remarquable, quelques mois ont suffi pour la construction de l'église actuelle. La tour, construite peu de temps auparavant par un autre recteur de Plaine-Haute, ancien professeur de théologie au séminaire de St-Brieuc, a été conservée. La tombe du fondateur porte une inscription et se voit au pied du monument.

Les CHAPELLES de Saint-Drain ou Adrien et de Sainte-Anne-du-Houlin sont toujours debout; mais celles de Saint-Éloy et de Saint-Méen n'existent plus. Les deux premières sont des-

servies; elles sont en grande vénération parmi les fidèles et il s'y rend chaque année une foule de pèlerins, notamment à celle de Sainte-Anne-du-Houlin, dont la fête patronale se célèbre le 26 juillet. — Les offrandes déposées à cette chapelle ont suffi pour rétablir l'église paroissiale. — Sous le pontificat de M^{sr} La Romagère, les musiciens du collège de Saint-Brieuc allaient, chaque année, dans la belle saison, exécuter une messe en musique dans la chapelle de Sainte-Anne-du-Houlin. Monseigneur, assisté du recteur et de l'aumônier du collège, officiait lui-même ce jour-là, et les chœurs se recrutaient parmi les petits villageois de la paroisse. Après l'office, on servait un banquet champêtre dont les reliefs étaient distribués aux pauvres: c'était pour eux un jour de grande fête.

Plusieurs *ex-voto* décorent les murs intérieurs de la chapelle. Tout près delà, on admire une fort belle croix de granit. — On nous a dit avoir vu un livret imprimé et fort ancien, sur lequel étaient énumérés des miracles nombreux qui se seraient accomplis à Sainte-Anne-du-Houlin.

L'ancienne paroisse de Plai-

ne-Haute dépendait de l'évêché, du ressort et de la subdélégation de Saint-Brieuc. La cure était à l'ordinaire. Elle avait pour seigneur, au moment de la révolution, M. le duc de Lorge, qui unissait à son duché la haute justice que possédait Plaine-Haute.

En 1430, la ville-Daniel (*) appartenait à Eon le Voyer; la Ville-Chaperon, à Henri de la Roche; l'hôpital, à Sylvestre du Ruffai; Saint-Armel, Bien-Assis, la Ville-Cades, Belle-Fontaine et le Clos-au-Coty, étaient autant de manoirs nobles. Mais tout cela n'existe plus. La Ville-Daniel, Saint-Armel, Bien-Assis et la Ville-Chaperon ont été transformés en métairies.

Plaine-Haute faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (V. Plourivo).

Coutume. Il existe, près de l'ancienne chapelle dédiée à St-Éloi, deux pièces d'eau dans les-

(*) Le manoir de la Ville-Daniel est au-dessus du Houlin, petit bassin qui traverse le Gouet, sur le bord duquel est la dévote chapelle de Sainte-Anne, surnommée du Houlin pour la distinguer des autres chapelles de Bretagne placées comme elle sous la protection de sainte Anne, et qui toutes sont en grande vénération.

quelles les cultivateurs des environs viennent faire baigner leurs chevaux au moins une fois l'an. S'ils négligeaient de satisfaire à cet usage et qu'il arrivât quelque accident à leurs bêtes, ils ne manqueraient pas de l'attribuer à l'absence de cette précaution préservatrice. Du reste, ce n'est pas précisément à la vertu des eaux qu'ils croient, mais bien à la protection de saint Eloi, qu'ils invoquent avec ferveur. Cette cérémonie se termine par des courses à fond de train, d'une telle frénésie, que bon nombre d'excellents chevaux amenés là pour être préservés de maladies, doivent s'en retourner poussifs et transformés en rosses.

La commune de Plaine-Haute est arrosée par la rivière de Gouët (V. Vieux-Bourg). Elle est très-accidentée.

— Elle possède plusieurs belles croix en pierre, et quelques souvenirs druidiques.

— M. Limon de la Belle-Issue, un des principaux propriétaires de cette commune, avait réuni à grands frais une foule d'ouvrages rares et de manuscrits fort curieux. Malheureusement toutes ces richesses ont été dispersées après sa mort.

COMMUNE

DE SAINT-BIHY,

Formée des villages

Le Bas et le Haut-Cledin, le Penher, Pohon, les Roselais, la Boissière, la Forêt, la Pentière, les Mériaux.

Elle est limitée, au nord par le Vieux-Bourg, le Fœil; à l'est par Lanfains; au sud par la Harmoye; à l'ouest par le Haut-Corlay. — Sa population est de 409 habitants parlant le français, et sa superficie de 822 hect. 53 ares, dont 319 hectares sous terres labourables, 93 sous prés et pâturages, 40 sous bois, 357 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 85 maisons et les moulins à eau de Grand'Île, du Bois, de la Garenne. — Son revenu cadastral est de 8,143 fr. 32 c., et son revenu vrai de 46,286 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

L'agriculture est stationnaire dans cette commune, et le sol, peu profond, ne produit que de médiocres récoltes.

Le Bourg est situé à 25 kil. S.-O. de St-Brieuc, et à 5 kil. de Quintin, son bureau de poste.

Monuments. L'ÉGLISE forme une croix très-régulière; elle est petite et d'une grande simplicité. La tour porte la date de 1777; elle a une assez jolie base; mais elle est peu élevée et se termine brusquement en pain de sucre, de manière enfin à produire un effet désagréable à l'œil. La façade de cette tour porte un écusson renfermant les armes de la famille de Choiseul-Praslin. — L'église est sous l'invocation de saint Eusèbe, confesseur non pontife, dont la fête arrive le 14 août, mais ne se célèbre que le dernier dimanche de ce mois. Cette fête donne lieu à un pardon, dit, nous ne savons pourquoi, *du Scillot*. — On invoque saint Eusèbe contre la rage et pour faire marcher les petits enfants. Il est représenté ayant un chien à ses pieds.

Saint Eusèbe, dont il est ici parlé, n'est autre que saint Bieuzy, martyr et disciple de saint Gildas-Le-Sage, avec lequel il vint en Bretagne. Pendant que le maître était allé fonder Ruis, Bieuzy se retira à l'hermitage de la Roche. Nous avons dit qu'il guérissait de la rage. Voici, à cette occasion, ce que raconte une vieille légende: un jour, le seigneur du

voisinage l'envoya chercher en toute hâte pour guérir un des chiens de sa meute qui venait de donner des signes de cette maladie terrible. Bieuzy répondit qu'il servait Dieu en ce moment, mais qu'aussitôt sa messe terminée il se rendrait aux foyers du baron. Cette réponse, mal rapportée peut-être, mit en fureur le baron, qui accourut, et d'un coup d'épée fendit la tête du saint, au pied même de l'autel. — Ne serait-ce pas à cette circonstance qu'est dû le nom de *Scillot* donné au pardon?

Saint Bieuzy est patron des paroisses de Saint-Bihy (Côtes-du-Nord) et de Saint-Bieuzy (Morbihan).

CHATEAUX DU BAS-CLEDIN ET DE GRAND'ÎLE. Si l'on ne considérait que l'état actuel de conservation de ces monuments, on serait tenté de leur assigner une date beaucoup plus ancienne que le seizième siècle; cependant on ne les fait remonter qu'à cette époque. Ils étaient alors fortifiés; mais ils furent démantelés dans le dix-septième siècle, et leurs fortifications n'ont pas été rétablies depuis. On croit qu'avant 1789 ils relevaient l'un et l'autre de la famille de Choiseul-Praslin.

lin. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès 1645 Grand'Île appartenait à une famille très-ancienne et très-considérée dans le pays, qui portait le nom de Poulmic. En 1800, M. l'abbé de Poulmic, qui possédait encore cette terre, la vendit à M. Denis, armateur au Légué.

On peut citer encore, comme objets remarquables dans cette commune, les deux beaux étangs de Grand'Île et du Moulin du Bois.

Autrefois Saint-Bihy n'était qu'une simple trêve du Haut-Corlay. Cette trêve avait pour évêché Quimper, pour ressort Saint-Brieuc et pour subdélégation Corlay. Après la révolution, Saint-Bihy fut joint à la paroisse du Vieux-Bourg, à laquelle il demeura annexé jusqu'en 1826. A cette époque il fut enfin érigé en succursale.

COMMUNE

DE SAINT-BRANDAN,

Formée des villages

Le Rillan, Carestiemble (*),

(* Voir, pour ces deux villages,

Carbrien, Bertouhan, l'Orme, Castello, Quénébro, Roguien, Bleno, Caron, la Ville-Houar, Ville-Gourhan, le Hino, Lanvia, Ville-Haffray, le Fertay, la Ville-Cadio, Quénéblay, le Plessix, le Meurtel, la Ville-Valio, le Coudray, Lande-du-Marquet, la Ville-Frêhour, la Hutte, la Ville-au-Pilon, Saint-Entrope, Cardry, la Ville-Neuve, Lannay, Grénieux, Roquiniac, la Ville-Gaudin.

Elle est limitée, au nord par le Foëil; à l'est par Plain-tel; au sud par l'Hermitage, Lanfains; à l'ouest par Quintin. — Sa population est de 2,933 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,512 hectares 95 ares, dont 1,652 hectares sous terres labourables, 356 sous prés et pâturages, 29 sous bois, 48 sous vergers et jardins, 396 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 816 maisons et neuf moulins: De la Noë, de Robien, Sous-les-Feux, Renault, Bras-d'Argent, de Saint-Fiacre, etc. — Son revenu cadastral est de 32,818 fr. 03 c., et son revenu vrai de 431,272 fr., soit

que nous avons placés par erreur dans la commune de Lanfains, la page 356 de ce volume.

174 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 20 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Quintin, son bureau de poste. — Foires le lundi de la Quasimodo, 3^e lundi de juin et dernier lundi d'octobre.

— Il doit son nom au célèbre abbé Brandan, élève de saint Finian et de saint Gildas. Il enseigna lui-même au Glamorgan, où il eut 3,000 disciples, parmi lesquels figurait saint Malo. Il fit, en compagnie de ce dernier et de quelques autres, un très-long voyage, et séjourna aux Canaries, où il est connu sous le nom de saint Borodon. La relation de cette excursion lointaine a été publiée. A leur retour, saint Brandan et ses disciples vinrent évangéliser l'Armorique, et plus particulièrement le pays appelé aujourd'hui Saint-Servan, et les environs. Rentré dans l'Irlande, sa patrie, Brandan, aussi nommé Bedan, Broulady, Bredaine et Bran, fonda plusieurs écoles et monastères. Né en 484, il mourut en 578. — Il est patron de deux diocèses.

Autrefois Saint-Brandan n'é-

tait qu'une simple trêve de Plain-tel, laquelle ressortissait à Saint-Brieuc, son évêché, et avait pour subdélégation Quintin. M. le duc de Lorge était seigneur de toute la paroisse.

COMMUNE

DE SAINT-GILDAS.

Formée des villages

Le Quélenec, la Porte-Robin, Kerberot, Kerleau, Coldegoëc, Kerdroualan, Kervern, Kervégan, Kerfourdan, Cree'h-Guen, Kernanouët, Kerbellec, Kerguinis, le Vieux-Châtel, Penpoulézy, le Bouillenno, Guerclé, Bodéléac, Coltudo, le Guernio.

Elle est limitée, au nord par Boquého, à l'est par le Leslay, au sud par le Vieux-Bourg, à l'ouest par St-Gilles-Pligeaux, Saint-Conan, Senven-Lehart, Saint-Fiacre. — Sa population est de 763 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,354 hectares 21 ares, dont 803 hect. sous terres labou-

bles, 170 sous prés et pâturages, 18 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 392 sous landes et terres incultes, 10 sous étangs. — Elle renferme 178 maisons et deux moulins. — Son revenu cadastral est de 13,253 fr. 43 c., et son revenu vrai de 39,766 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 30 kil. O. S.-O. de St-Brieuc, et à 10 kil. de Quintin, son bureau de poste.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Gildas, abbé. Gildas-Le-Sage naquit en 494, près de Bathe. Il fut élève de saint Ilut, et à 30 ans vint fonder l'abbaye de Ruis, au diocèse de Vannes. L'acte de donation déclare que Grallon, roi de Bretagne, a établi cette abbaye en considération de son vice-chancelier Gildas, et lui a donné, en outre, toutes les terres environnantes jusqu'à *Le Pas*, le tiers de la ville de Vannes et le bois planté par Conan-Mériadec, « vu que Gildas est vertueux et *devra* chasser et détruire les serpents du pays et convertir les non

chrétiens des îles d'Houat et d'Haclie. » Saint Gildas planta beaucoup de pommiers dans la contrée. La fréquence des visites qu'on lui faisait le décida à se retirer dans une grotte près du Blavet, au-delà de la pointe de Quibéron. Il alla ensuite prêcher en Irlande; mais il revint plus tard à l'île d'Houat, et se retira de nouveau dans sa grotte, où il composa des écrits énergiques contre les désordres des Bretons. Enfin il mourut le 29 janvier 570.

Autrefois Saint-Gildas n'était qu'une simple trève du Vieux-Bourg et portait le nom de Saint-Gildas-Le-Leslay.

Ses maisons nobles étaient : Le Quélenec, seigneurie avec château aujourd'hui en ruines. Il fut détruit pendant les guerres de la Ligue, par ordre de Henri IV. Il était situé sur les bords d'un étang, près de la forêt du Quélenec. En 1500 il était la propriété d'un sieur Dupont. Il passa ensuite au duc de Lorge. Le Quélenec avait haute, moyenne et basse justice.

Le Vieux-Châtel a appartenu à Jean de Robien.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES COMMUNES,

AVEC UNE INDICATION SOMMAIRE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

Contenues dans le premier volume.

A.		G.	
ANDEL. — Étymologie, annales, monuments, ancienne coutume.	141	GOMMENECH. — Son église, son presbytère, annales, biographie.	131
B.		H.	
BINIC. — Origine, annales, monuments, port, qual, grotte naturelle, biographie, etc.	94	HENON. — Châteaux des Granges et de Catuelan, Duvicquet, etc.	234
BOCQUÉHO. — Annales, monuments, etc.	77	HILLION. — Son étymologie, ses antiquités, ses annales, etc.	47
C.		I.	
BRÉHAND-MONCONTOUR. — Annales, mort de Boishardy, etc.	230	KERITY. — Abbaye de Beauport et son origine, description, annales, etc.	278
BREHAT. — L'île Verte, l'île Reniguet, pierre branlante, biographie, origine, l'église, le phare des Héaux, annales.	271	L.	
D.		LA HARMOYE. — Étymologie, église, les Reboulous.	331
CHATELAUDREN. — Son origine, ses annales, son église, Notre-Dame-du-Tertre, ancien chastel d'Audren, le prieuré des Fontaines, cascades, promenades, etc.	70	LAMBALLE. — Commerce et industrie, agriculture, origine, annales, églises Notre-Dame, Saint-Martin, Saint-Sauveur, Saint-Jean, Hôtel-Dieu, bibliothèque, couvent des Augustins, château moderne, dépôt d'étalons, prisons, places, antiquités, étymologie, biographie, etc.	123
COETMIEUX. — Origine, annales, monuments, etc.	144	LA MALHOURE. — Son église, fontaine de St-Event, biographie.	147
COHINIAC. — Étymologie, annales, etc.	79	LA MÉAUGON. — Le bourg, l'église, statue de saint Méaugon, croix, carrières de granit, le Saulnier, etc.	28
E.		LANDEHEN. — Étymologie, annales, biographie, etc.	148
ERQUY. — Étymologie, l'église, château de Bienassis, les reve: ants, Rheginea, port, camp de César, goule de Galimoux, gravelle de Gargantua.	306		
ÉTABLES. — Annales, monuments, la Houle-N.-D., biographie, etc.	92		

- LANFAINS. — Étymologie, église, Boisjoli, la Moinerie, la Touche-Brecin, apparition de saint Marc dans la lande de Lanfains, médailles et ornements romains, industrie, village de Carestiemble, tradition sur le Rillan, etc. 333
- LANGUEUX. — Étymologie, annales, l'église, chapelle de St-Ivan, ferme de l'Étivy, biographie, etc. 49
- LANLEFF. — Étymologie, l'église, temple de Lanleff, croyances superstitieuses, chapelle de Saint-Briac, bienfaiteurs, etc. 355
- LANLOUP. — Étymologie, l'église, manoir de Lanloup, la Noë-Verte, tombeau de saint Mélar, chapelle et cimetière de Sainte-Colombe, dernier comte de Lanloup, etc. 360
- LANNIBERT. — Son église, l'abbé Jacob, etc. 182
- LANTIC. — L'église et ses registres, chapelle de N.-D.-de-la-Cour, tombeau de G. Rosmadec, les Cougnoux, château de Bourgoigne, annales, etc. 98
- LANYOLLON. — Origine, église, annales, hôtel Keratry, château de Kersalé, etc. 177
- LA POTERIE. — Son industrie, minerais de plomb, etc. 152
- LE BODEO. — Étymologie, etc. 336
- LE FAOUEZ. — Étymologie, église, etc. 183
- LE FOELL. — L'église, les chapelles de Sainte-Radégonde et de Saint-Laurent, la Bruyère. Crenan, la Noë-Sèche, Robien, etc. 379
- L'HERMITAGE. — Origine, pardons, Fête-Dieu, forêt de l'Hermitage, Merlin l'enchanteur, le Val des Faux Amants, la fontaine de Baranton, carrefour St-Lambert, l'église, le presbytère, le château de Lorge, annales, forges du Paz. 337
- LE LESLAY. — Étymologie, château de Beaumanoir, annales, rivière du Leff, etc. 381
- LE MERZER. — Étymologie, église, les trois rois Salomon, etc. 185
- LE QUESOY. — Ancienne commanderie de Maite, Besi du Quesoy, église, château de la Houssaye. 241
- LE VIEUX-BOURG. — Origine, rivière du Gouët, biographie, etc. 382

M.

- MAROUÉ. — Origine, étymologie, monuments, etc. 153
- MESLIN. — Étymologie, annales, géologie, etc. 157
- MONCONTOUR. — Origine, annales, église, pardon de St-Mathurin, biographie, etc. 219
- MORIEUX. — Chemin des Romains, des Ponts-Neufs, usages, origine, annales, biographie, la Villegourio, etc. 150

N.

- NOYAL. — Origine, biographie. 163
- P.
- PAIMPOL. — Ses places, quais, ports, etc., origine, étymologie, annales, l'église, l'hôtel de la Grand'Maison, biographie, etc. 262
- PENGUILY. — Origine et annales, étymologie, etc. 237
- PLAINNE-HAUTE. — L'église, chapelles de Sainte-Anne-du-Houlin, etc., coutumes, etc. 385
- PLAINTEL. — Étymologie, l'église, chapelle et château de St-Quibouet, manoir de Crapado, annales, croyances superstitieuses, biographie, etc. 344
- PLANGUENOUAL. — Étymologie, l'église et son bénitier, tombeau de M. le Bottey de la Ville-Hervé, Salle-Margot, annales, etc. 351

- PLÉDRAN. — Origine, annales, l'église, la chapelle de Creac'h, Grotte-aux-Fées, chaise de Michel Morin, camp de Péran, monuments druidiques, etc. 51
- PLÉGUEN. — Église, chapelle et château du Bois-de-la-Salle, terre du Plessis, N.-D. de Lorette et sa légende, etc. 189
- PLIHEDEL. — L'église, château de Boisgallin et famille de ce nom, château du Roscoat, annales, ancienne paroisse de Pléhédel. 363
- PLÉLO. — Étymologie, annales, monuments, biographie, etc. 81
- PLENEUF. — Étymologie, port de Dahouet, Ile Verdelet, miroirs de Dahouet, grotte de la Ville-Berneuf, chapelles de Saint-Mathurin, de St-Symphorien, châteaux de Nantois, de Gu-mad-uc, le cloître, Tumulus de la Motte-Meurdel. 300
- PLÉRIN. — Son port, ses annales, ses monuments, restes d'une voie romaine, dite Chemin-Chaussée, biographie, etc. 30
- PLERNEUF. — L'église, la chapelle du Pré-de-l'Aune, menhir, Grotte-aux-Fées, dolmen, danses scandaleuses, etc. 83
- PLŒUC. — Le bourg et son étymologie, une somnambule, l'église, Menhirs, la Motte de Beaulieu, anciennes maisons nobles, statue de saint Pierre près l'ancien manoir du Pont-à-l'Anse, etc. 326
- PLOUBAZLANEC. — Étymologie, château des Salles, manoir de Kerascoet, Kertanouarn, etc. 285
- PLŒUZEC. — Annales, Ile de Saint-Riom, mâts de Goelo, rocher de Graka, port Lazau, etc. 287
- PLOUFRAGAN. — Sa situation, son origine, ses annales, ses monuments, ses antiquités, etc. 37
- PLOUHA. — Le bourg et la noblesse
- pauvre, l'église, chapelle de Kermaria-Niscuit et le baron de Lisandré, chapelles de Sainte-Eugénie, Saint-Samson, etc., le presbytère, l'hoël de la mairie, la côte, l'île des Gaves, l'anse de Bréhat, anciennes maisons nobles, etc. 55
- PLOUNEZ. — Étymologie, tombeau de Gilles de la Noë, de Kerbelour, etc. 200
- PLOURHAN. — Étymologie, etc. 101
- PLOURIVO. — Étymologie, château du Bourgblanc, grande bataille. 293
- PLOUVARA. — Étymologie, annales, château de Kernier, biographie, etc. 85
- PLUDUAL. — Ses villages, limites, étymologie, maisons nobles, etc. 356
- PLURIEN. — Étymologie, l'église, château de Lehen, ancienne chapelle de Saint-Antoine, Grotte-aux-Fées et trésor qu'elle renferme, coutumes, etc. 317
- POMMERET. — Villages, territoire, etc. 165
- POMMERET-LE-VICOMTE. — Étymologie, annales, église, chapelles du Paradis, de N.-D. du Folgoat, biographie, etc. 193
- FORDIC. — Table Margot, source d'eaux minérales, camp de César, biographie, etc. 41
- Q.
- VILLE DE QUANTIN. — Ses rues, son commerce, enseignement secondaire, origine, annales, l'église, chapelles de St-Thurien, de Saint-Yves, des Ursulines, etc., château, hôtel-de-ville, hôpital, droits seigneuriaux, anciennes juridictions et terres nobles, biographie. 363
- SAINT-AARON. — Son église, chapelles de la Baudramière, de Beauregard, Grotte aux Fées, etc. 167

SAINT-ALEAN. — L'église, la chapelle de St-Jacques-le-Majeur et les fées, l'hôtellerie d'Abraham et Guillaume Pichon, le manoir de Flour-d'Aulne, la Villecoq, la Gondlai et la Ville-Théart, Jeanne Cornillet, etc.	321	SAINT-TRIMOEL, lire son nom de saint Trémeur, etc.	250
SAINT-BIHY. — Étymologie, église, châteaux du Bas-Gléden et de Grand'He, etc.	388	T.	
SAINT-BRANDAN. — Origine, limites, étendue, population, etc.	390	TREBRY. — Étymologie, fontaine du Souci-Vert.	251
SAINT-BRIEUC (Commune de). — Origine de la ville, ce qu'elle était avant la révolution, ce qu'elle est aujourd'hui, ses annales, ses monuments, places et promenades, tant anciens que modernes, port du Légné, commerce, industrie, biographie, etc.	6	TREDANIEL. — Les pendus, annales, bienfaiteurs, l'église, chapelle N.-D.-du-Haut, ses saints, château de la Cuve, paysan Bas-Breton sauvé par un miracle.	353
SAINT-CARREUC. — Son origine, l'église, château du Plessis-Budes, rivière du Lié, etc.	245	TREGOMAR. — L'église, le château de Trégomar, la chapelle de N.-D.-de-Patience, annales, etc.	173
SAINT-DONAN. — Origine, annales, monuments, légendes, biographie, etc.	35	TREGOMEUR. — Villages, limites, étendue, etc.	88
SAINT-GILDAS. — Le bourg, l'église et son patron, anciennes juridictions et terres nobles.	301	TREGUEUX. — Étymologie, annales, monuments, biographie, etc.	65
SAINT-GLEN. — Le bourg, saint Gillen, etc.	249	TREGUIDEL. — Son pardon, saint Guenaël.	200
SAINT-JULIEN-DE-LA-COTE. — Annales, monuments, etc.	62	TREMÉLOIR. — Villages, limites, population, etc.	89
SAINT-QUAY. — Les grèves, le grand Isnin, le phare, les Iles, le rocher de la Comtesse, les souterrains, le corps-de-garde, la place d'Armes, la Ville-Mario, N.-D.-de-la-Garde, l'église, N.-D.-de-la-Ronce, communauté de St-Quay, le presbytère, les Minards, le Portrieux, etc.	103	TREMEVEN. — Chapelle et fontaine Saint-Jacques, l'église, château de Coëtmen, annales, etc.	202
SAINT-RIEUL. — Situation, etc.	172	TREMUSON. — Son origine, château de la Roche-Suard, mine de plomb argentifère, etc.	44
		TRESSIGNAUX. — Le presbytère, bruit étrange, etc.	208
		TREVEVEUC. — Annales, l'église, château de Pomorio, etc.	211
		TREVEREC. — Origine, étymologie, pardon de St-Véran, annales, les Muets, l'église, chapelle et pardon de Pont-Men, etc.	211
		Y.	
		YFFINIAC. — Origine, annales, monuments, voie romaine, etc.	66
		YVIAS. — Ruines de Correc, Dosten-an-Runn.	296

TABLE DES MATIÈRES.

—
Errata.

LE QUESOY, p. 214, lisez p. 241
PLANGUENOUAL, p. 351, lisez p. 315
PLOUHA, p. 55, lisez p. 50
ST-DONAN, p. 35, lisez p. 55
TREDANIEL, p. 353, lisez p. 253
TREVEVEUC, p. 211, lisez p. 121



Sous presse :

ARRONDISSEMENT DE DINAN.

Pour parattre successivement :

ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP.

ARRONDISSEMENT DE LANNION.

ARRONDISSEMENT DE LOUDÉAC.

Chaque Arrondissement se vend séparément.